PIERRE DURT





LA GLOIRE BELGIQUE,

POÈME NATIONAL.

LA
GLOIRE BELGIQUE,
POÈME NATIONAL
EN DIX CHANTS,

SUIVIS DE REMARQUES HISTORIQUES SUR TOUT CE QUI FAIT CONNAÎTRE CETTE

GLOIRE,

DEPUIS

L'ORIGINE DE LA NATION JUSQU'AUJOURD'HUI;

PAR M. LE MAYEUR

DE MERPRÈS ET ROGERIES,

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FACULTÉ DE DROIT, DE BRUXELLES, AUTEUR DU POÈME DES BELGES, DES ODES SUR LA RÉUNION DES PROVINCES DES PAYS-BAS SOUS LA DOMINATION DE S. M. LE ROI GUILLAUME I[er], SUR LA BATAILLE DE WATERLOO, ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND.

LOUVAIN,

CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

1830.

CHANT SIXIÈME.

ARTS LIBÉRAUX ET MÉCANIQUES.

SOMMAIRE.

Peinture. — Description de quelques-uns de nos chefs-d'œuvre en cet art, depuis Van Eyck. — Rubens, considéré comme artiste et homme d'État. — Gravure. — Nos plus célèbres graveurs. — Description de quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. — Regrets sur la décadence de cet art en Belgique. — Sculpture. — Du Quesnoy, Jean de Bologne et autres. — Plaidoyer de l'avocat-général Lamoignon, en faveur du sculpteur Van Opstal; épisode. — Description de trois chefs-d'œuvre des frères Marsy, qui ornaient le parc de Versailles. — Description de la chaire de vérité de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. — Architecture. — Nos beaux monumens en ce genre, tant en notre pays que chez l'étranger. — Hydraulique, Ferronnerie, Orfévrerie. — Quelques-uns de nos chefs-d'œuvre en ces trois genres. — Réformation de la musique par les Belges au XVe et XVIe siècles. — Monsigni, Gossec, Grétry, Mehul. — Mention de leurs chefs-d'œuvre. — Vœu moral relatif à ce bel art. — Déclamation tragique. — Clairon,

Duchesnois, Talma. — Danse. — Mad[lle] De Camargo. Chant. — Mad[lle] Le Vasseur. — Mécanique. — Laurent. — Fortifications. — Coehorn. — Inventions des Belges. — L'imprimerie. — Coster, Blaw, Plantin, Elzévir. — La bombe. — Le microscope. — Le télescope astronomique et terrestre. — L'écarlate. — Le thermomètre. — Les tapisseries de cuir doré. — Les moulins à scies. — La taille et le poliment du diamant. — Le verre coloré. — Description des vitraux de Gouda. — Les chariots à voiles. — Le calcul décimal. — L'horloge à carillon. — L'horloge horizontale. — Jean Le Pauté. — Le perfectionnement des tapisseries de haute-lice. — Nos chefs-d'œuvre en ce genre, autres que ceux cités chant V. — Fabrique des Gobelins, due aux Flamands. — La Dentelle. — La dame T'Kint, fabricante à Bruxelles. — Chefs-d'œuvre sortis de ses ateliers. — Les batistes, claires et linons. — Estime qu'en fait le Lapon. — Toiles damassées de Courtrai. — Description de quelques chefs-d'œuvre en ce genre. — Perfectionnement de la broderie. — Description de la tapisserie de Bayeux, dite de la comtesse Mathilde. — *Talent de S. M. la Reine des Pays-Bas dans cet art. — Tapis de Bruxelles. — Draps de Verviers. — Porcelaine de Tournai, de Valenciennes. — Toiles de Gand. — Draperie des Van Robais. — Tapis de Tournai. — Carrosserie de Bruxelles. — Ébénisterie de la même ville. — Machine de Marly. — Digues de la Hollande. — Déluge dit de* la Toussaint; *épisode. — Art du mineur, perfectionné en Belgique. — Carrières et mines. — Houillières. — Tourbières. — Pierre-le-Grand à Sardam. — Art de saler le hareng. — Établissement des postes modernes, à l'occasion de l'héritière des provinces belgiques.*

LA

GLOIRE BELGIQUE.

CHANT SIXIÈME.

ARTS LIBÉRAUX ET MÉCANIQUES.

Arts, enfans de l'aisance, et pères du plaisir,
Sous mes yeux maintenant venez-vous réunir.

On m'écoute : déjà s'avance la Peinture.
Le Flamand de sa robe a formé la tissure.
Sur la toile Van Eyck unit l'huile aux couleurs :
Son pinceau triomphant la parsème de fleurs.
La déesse applaudit. Son geste semble dire :
« Ce Belge est l'inventeur du bel art qu'on admire (1). »

Ce secret merveilleux autant qu'inattendu,
Dans l'Europe savante à peine est répandu,
Que la mère des arts, la superbe Italie
Etonnée, envieuse, à nos pieds s'humilie :
Fière, jusques alors, du talent d'inventer,
Modeste et suppliante elle vient emprunter
Au nom d'Antonello, son député fidèle (2),
Le coloris nouveau que la Flandre recèle.

Bientôt, dans le pays où naquit le secret,
Quels talens de Van Eyck illustrent le bienfait !
L'homme, après le trépas, ne craint plus qu'on l'oublie,
Van Dyck à son image a su donner la vie (3).
Van Huysum a formé ses bouquets enchanteurs (4) ;
Zéphir voltige autour de leurs vivantes fleurs.
Teniers de l'alégresse imitateur comique (5),
Anime les buveurs de son pinceau bachique.
Les traits de Wauwermans, la touche de Watteau (6)
Embellissent encor le site le plus beau.
Observez par quel art, maître d'un cœur rebelle,
Berghem conduit Matthieu vers Jésus qui l'appelle (7).
Voyez comment Rembrand, fort du seul clair-obscur,
Enlève Raphaël vers ces voûtes d'azur (8),
Ou, comment, remplaçant la nature parlante,
Douw montre Magdeleine et belle et pénitente (9).

Est-ce Orphée ou Potter, la lyre ou les pinceaux
Dont le charme entraînant ravit ces animaux (10)?
Sous l'habit de Pyrrha, qui modestement file,
Lairesse cache-t-il? revèle-t-il Achille (11)?
Est-ce Eole? Est-ce Brill qui, maître de l'Autan,
Près de ce port tranquille entretient l'ouragan (12)?
Peintre de Médicis, des arts noble patronne,
Champagne orne la Cour, le Val et la Sorbonne (13):
Peintre du grand Louis, compagnon de ses pas,
Comme lui Vandermeule est vainqueur aux combats (14)
Poelemburg, et ta grâce et ta touche si fine!
Ont presque consolé Rome de sa ruine (15):
Snyders, tes sangliers, tes tigres en fureur,
Si bien armé qu'il soit, font trembler le chasseur (16).
Brauwer en dégradant les ombres, les lumières
Excelle à retracer les scènes populaires (17);
Ruisdael, en opposant des contrastes heureux,
Egale la nature en ses bizarres jeux (18).

Mais je vois s'avancer le peintre de l'histoire:
Ce grand homme lui seul suffit à notre gloire.
Quel pays est privé de l'œuvre de ses mains,
Quel nom se montre égal au grand nom de Rubens (19)!
Il n'est point seulement le respectable artiste
Qui des peintres fameux a su grossir la liste,

Il est l'homme de cour, l'habile ambassadeur
Près des Rois étrangers soutenant la grandeur
Du maître qui l'emploie et sur son bras s'appuie,
Le protecteur des arts, l'amant de sa patrie,
Ce qui vaut mieux encor, quoique bien moins vanté,
Le modèle des mœurs et de la probité.
Sainte Religion qui bénis sa palette,
Qui l'inspiras si bien, ton cœur encor regrette
Ce beau temps, où docile à ta voix, à nos vœux,
Son travail décorait de chefs-d'œuvre fameux
Ces autels abattus, ou qui dans le veuvage
Déplorent de ses dons le désolant ravage,
Et qui n'ont pu, malgré l'immunité des arts,
Conserver les débris de leurs lambeaux épars.

Tandis que nous pleurons ces dons de la palette,
Le burin, plus heureux, à nos yeux les répète.
Ses traits, sur un airain plein de docilité,
Rendent à l'amateur Rubens ressuscité.
Le papier sous la presse a remplacé la toile.
Tout l'art du graveur belge à nos yeux se dévoile.

Déjà Martin d'Anvers s'est emparé d'un art
Que l'heureux Florentin ne tient que du hasard (20).
En de pareilles mains, habiles en pratique,
Quels progrès l'art conquis fera dans la Belgique !

Le père, en revoyant les traits de ce cher fils,
Ne les reconnaît plus, tant ils sont embellis.

Successeur de Martin, le nourrisson de Leyde,
Lucas, s'est empressé de venir à son aide (21).
Belges, nés les appuis de tout savoir naissant,
Fortifiez encor le bel adolescent.
Mon appel est ouï : Cort à ses pas s'attache (22),
Et déjà parfait maître, il instruit le Carrache.
Le Flamand, dès ce jour, est le roi du burin.
L'ouvrage est imparfait s'il ne sort de sa main.
En beautés de tout genre est-il rien qui l'égale?
Quels maîtres que Visscher, Bry, Pontius et Galle (23)!

Observez cette Vieille, et près d'elle son fils,
Gourmand, couvant de l'œil ces beignets demi-cuits (24).
Son appétit, semblable au feu qui les colore,
Pétille, et son désir dès long-temps les dévore :
Mais il n'ose y toucher. Le mur lui montre un fouet :
Par égard pour son dos son bras reste discret.
Ses gracieux contours, ses traits pleins de finesse,
D'un tableau véritable ont la délicatesse.

Remarquons des détails non moins intéressans
Parmi ces villageois et leurs jeux innocens.

La scène des plaisirs est sous un toit rustique.
Un large broc, rempli de la liqueur bachique,
Sur la table est posé, nécessaire élément
Pour fournir de la vie au divertissement.
Fier de son vieil archet, dont sa main fait trophée,
Dans un coin Palémon de la troupe est l'Orphée.
Au milieu Nice danse avec son Iolas (25),
Fort gracieusement il a courbé le bras,
Et d'un ton jovial, mêlé d'un air d'excuse,
Il présente la main : mais Nice la réfuse,
Et quoique vrai Thersite, au masque féminin,
Dans son port, son regard n'en a pas l'air moins vain.
Le groupe observateur d'un cercle a pris la forme.
Sa rustique alégresse ouvre une bouche énorme.
Leur langue, non moins qu'eux, prise d'enchantement
Semble aller en cadence et suivre l'instrument.
Plus loin, presqu'à l'écart, le pâtre Moelibée
Tenant un large pain, pris à la dérobée,
Avec empressement en détache un morceau :
Ses vigoureuses dents lui servent de couteau.
Tandis que l'assemblée est dans la joie entière,
Un chat, un chien sont près de se livrer la guerre.
L'un montre à l'ennemi l'arme de chaque dent,
L'autre, voûtant le dos, comme l'arc que l'on tend,
S'apprête à le percer de ses griffes crochues,
Flèches de son carquois non moins fortes qu'aigues.

Mais laissons les succès dus au genre badin,
Le genre sérieux a saisi le burin :
Dans son triste cercueil dort la jeune Tabithe (26).
Pierre est debout auprès. Le projet qu'il médite
Imprime à tous ses traits un air de majesté.
Le céleste pouvoir semble en lui transporté.
A quelque grand prodige on sent qu'il se prépare.
Tel son maître parut au tombeau de Lazare.
L'œil croit voir la mort près d'obéir à sa loi,
L'oreille ouïr ces mots : « Tabithe, lève-toi ! »

Poursuivons à montrer combien notre génie
A su de la gravure étendre la magie.

Ici, notre Edelinck, thaumaturge immortel,
Fait revivre à Paris Le Brun et Raphaël (27) ;
Le temps coule impuissant sur son œuvre si belle !
Il l'augmente de prix par le cours de son aile :
Témoin ce qu'en donna récemment l'amateur
Mécène des beaux-arts, notre ancien gouverneur :
Là, notre Natalis, artiste non moins rare,
Retire le Poussin des rives du Tenare (28) :
On sait ce qu'à la cour l'oubli de son burin
Lui procura d'égards d'un puissant Souverain,
Quand, par un autre oubli (celui du rang suprême),
Le monarque daigna servir l'artiste même.

L'Allemagne ose en vain nous ravir Sadeler,
Nous gardons Suyderhof, et sa paix de Munster (29).
Le poinçon de Valdor que le bon goût surveille,
Surpasse, heureux vainqueur, la plume de Corneille (30);
Celui de Vosterman, appelé dans Anvers,
Fait connaître Rubens aux bouts de l'univers (31) :
Duvivier, dans un siècle, en grands hommes fertile,
A Louis pour patron, et pour chantre De Lille (32).

Art charmant, qui nous dois l'honneur de tes succès,
Tu n'es plus maintenant que matière à regrets.
Le temps, qui du génie allume, éteint les lampes,
Le temps nous a ravi les bons graveurs d'estampes.
Ils vécurent assez pour vouer leurs talens
Aux chefs-d'œuvre, l'orgueil de nos vieux monumens.
Dépositaire adroit de leurs doctes empreintes
Le cuivre a réproduit ces vitres, si bien peintes,
Ces marbres animant les traits de nos héros,
Ou consolant leur cendre au fond de leurs tombeaux,
Ces prodiges, formant école de peinture,
Ou dignes d'éclairer l'œil de l'architecture.
Qu'eussent-ils vu depuis parmi les ouragans
Elevés de nos jours contre ces fruits du temps,
Ces fruits du vrai savoir ? un siècle de rapines
Ne leur en eut montré que les tristes ruines.

Du moins, quoique privés de cet ancien trésor,
Nous pouvons contempler leurs images encor,
Soit que le porte-feuille, aux cartons tutélaires,
Ait évité les mains révolutionnaires,
Soit que l'imprimerie, en faveur des savans
Ait orné ses cahiers de leurs précieux plans.
Ainsi, quand parcourant nos plaines attristées,
Nos fils demanderont aux forêts dévastées,
A ces nobles débris, l'un sur l'autre tombant,
Comment était bâti ce château, ce couvent;
Nous répondrons pour eux « chers enfans, notre histoire
« A de ces monumens conservé la mémoire,
» Grâce au docte burin dont on a fait emploi.
» Allons ouvrir Butkens, Sanderus ou Le Roy (33).
» Lisez. Développez cette feuille légère.
» Ces détails, ces dessins pourront vous satisfaire. »
Et pendant qu'ils loueront ces soins conservateurs,
Nos yeux secrètement jetteront quelques pleurs,
Nos cœurs quelques soupirs, sur la perte, si dure!
Et de nos monumens et de notre gravure.

Egal, comme architecte, au cavalier Bernin
Dans l'art du monnoyeur considérons Warin (34);
Lui seul et Duvivier possèdent la science
De confier à l'or les traits des Rois de France :

La voix de Marigny nous en a fait l'aveu
Scellé du scel empreint des traits de Richelieu.

Aux produits d'un poinçon que l'Europe vénère,
Joignons ceux d'un ciseau, l'honneur du statuaire.
Dociles jusqu'ici, grâce à leur faible corps,
La toile et le papier secondent nos efforts ;
Voyons si l'art belgique avec la même aisance
Obtient du marbre dur autant d'obéissance.

Le Belge s'en empare. O combien son compas
Moissonnera d'honneur dans l'art de Phidias !
Le Flamand (c'est ainsi que le Tibre le nomme),
Duquesnoi va porter l'étonnement dans Rome (35),
Lorsque son saint André, chef-d'œuvre surhumain,
Frappera les regards de l'artiste romain.
« O mère du grand maître, ô bienheureuse Flandre,
» Dira-t-il, quel essor tes enfans savent prendre !
» Les arts, nés parmi nous, abaissent leur flambeau
» A l'apparition d'un monument si beau,
» Et tous, dans le grand temple, où le talent afflue,
» En extase ravis, encensent la statue ! »

Abaisse, abaisse aussi l'orgueil italien
Et là, de notre honneur demeure le soutien,

Toi, qu'enfanta Douai, mais que pour ton mérite
La ville de Florence adopta dans la suite (36).
Les Mécènes des arts, les doctes Médicis
Recherchnat tes talens, en proclament le prix,
Et le bronze brûlant qu'en héros ta main change,
Dit qu'un Belge est l'égal du Toscan Michel-Ange.

A la chaire sacrée, au lugubre tombeau
Que nos concitoyens appliquent le ciseau,
Qu'on en verra sortir de merveilleux ouvrages !
O que chez nos ayeux vous comptez de suffrages
De Germes et De Verne, habiles à saisir (37),
Le goût nommé *gothique*, ardent à tout finir !
Votre art minutieux ne manque point de grâce :
Dans ses *antiquités* que Montfaucon vous place.
Et vous, qui dans un temps moins éloigné de nous,
Maniez un ciseau, guidé par d'autres goûts,
Marsys, couple fameux, dont l'union travaille (38)
Ces groupes renommés, merveilles de Versaille,
Desjardins, que le bronze au milieu de Paris (39)
Proclame *homme immortel* aussi-bien que Louis,
Delcour, Quillin, Delvaux, pères de cent merveilles,
Quel juge appréciera les enfans de vos veilles (40) !

Ornement du barreau, grand Lamoignon, c'est toi
Que je prétends charger de ce sublime emploi.

Le jour même où d'Opstal ta voix prit la défense,
Ton plaidoyer fameux m'imposa le silence.

Cet artiste Anversois, dans Paris transporté,
Avait depuis long-temps envain sollicité
Le prix d'un bas-relief de beauté singulière,
Sans pouvoir obtenir son trop juste salaire.
L'amateur, réfroidi par la possession,
Appuyait son refus sur la prescription.
Ciel, protecteur des arts, placez loin de nos villes
Loin de nos ateliers des ames aussi viles !
L'artiste, heureusement connaissait Lamoignon (41).
L'Avocat-général veut être son patron.
Il élève la voix. Sa nerveuse éloquence
Fait des arts libéraux ressortir l'excellence.
« Connaissons-en, dit-il, la grandeur et le prix.
» De la loi rigoureuse ils naissent affranchis.
» L'Etat est le garant des œuvres du génie.
» La bonne foi publique est là pour qu'il s'y fie.
» L'honneur national à son sort est lié ;
» Et l'étranger d'ailleurs est privilégié. »
L'éloquent plaidoyer au parquet en impose ;
La loi de fer s'écarte ; Opstal gagne sa cause.

Mais n'abandonnons point l'art par qui nos héros
Doivent une autre vie au marbre de Paros,

Et pour savoir comment le Belge le travaille,
Hâtons-nous de passer de Paris à Versaille.

Dans son parc somptueux, sur un triple gradin,
Quel groupe se présente, et sort de ce bassin ?
Auprès de ses enfans je reconnais Latone.
Sa bouche est altérée, et l'onde l'environne.
On l'en a repoussée. On est sourd à ses cris.
Sourd à ceux de Diane et d'Apollon son fils.
Elle implore le ciel. Le ciel prend sa défense.
Il a déjà puni l'injure et l'insolence.
Quels sont ces animaux devant moi coassans ?
Ce sont ses ennemis. Reptiles impuissans
Ils ne peuvent de l'eau lui refuser l'approche ;
Mais leur impur gosier sans cesse lui décoche
De longs jets de cette eau, sollicitée envain,
Pour l'empêcher, du moins, de puiser au bassin.
Quel tableau ! c'est Latone et l'aventure même (42).

Plus loin, c'est Encelade. Egal à Polyphème (43),
Le monstrueux géant est couché sous l'Etna,
L'un de ces monts fameux que sa rage entraîna
Pour tenter vers les cieux son impie escalade ;
On ne voit point le corps du géant Encelade ;
Le mont le couvre entier. Ses jambes et ses bras
Trop prompts à le servir, pour son malheur, hélas !

Révèlent son tourment, d'ailleurs inexprimable.
Sa bouche, au lieu des feux que lui prête la Fable,
Vomit un torrent d'eau. Son jet prodigieux
Semble encore insulter et menacer les cieux.

Plus avant, deux chevaux du dieu de la lumière
Viennent de terminer leur course journalière.
Satisfaits d'avoir pris le céleste repas;
Ils semblent disposés à suivre leurs ébats.
Admirons du ciseau les nouvelles merveilles.
L'un, abaissant la tête, et serrant les oreilles,
Mord de son compagnon la croupe, en se jouant,
L'autre, plus sérieux, se cabre en ce moment.
Je reconnais Ethon à cette impatience (44),
Ethon, l'ardent Ethon, fils de la pétulance.
Il a tourné la tête : il s'apprête à hennir.
Auprès sont deux tritons. L'un veut le retenir,
L'autre tient la corbeille où fume l'ambroisie,
Mêts cher à ses coursiers, nécessaire à leur vie.
Les trois beaux monumens mentionnés ici,
Sont les fruits du talent des seuls frères Marsy ;
Hé ! que serait-ce donc si ce parc magnifique
Révélait tous les dons qu'il tient de la Belgique !

Laissons là Fable. Allons admirer la beauté
Des chefs-d'œuvre voués au Dieu de vérité.

A l'œil observateur Gudule ouvre son temple.
Entrons. Quel monument nous servira d'exemple ?
C'est celui que tailla la main de Verbruggen (45)
Sur la chute de l'homme et son exil d'Eden.
Voici l'arbre fatal qui dans les airs s'élève.
A droite, c'est Adam, à la gauche, c'est Ève.
L'ange, le glaive en main, précipite leurs pas.
Celle-ci de ses doigts tient, serre encore, hélas !
Le fruit fallacieux, instrument de sa perte;
Eplorée, elle fuit, du bras gauche couverte.
Le faible époux la suit, comme un Roi détrôné
S'éloigne, en regrettant le trône abandonné.
Plus haut, la faux en main, à frapper toujours prête,
S'élance de la mort l'effroyable squelette.
Comme pour les saisir, le monstre étend un bras,
Et déjà lève un pied, pour suivre tous leurs pas.

Pour accompagnement de ces deux personnages,
L'art de leur caractère a sculpté les images.
Du côté de la femme, on voit les animaux
Importans à ses yeux, à raison qu'ils sont beaux.
Le coq, aux plumes d'or, chantant avec emphase,
Et le paon, de sa roue épris jusqu'à l'extase,
Et le singe malin, et l'écureuil mignon.
L'homme a, de son côté, l'aigle avec le faucon,

Et d'autres animaux, emblêmes du courage,
Libres, depuis ce temps, jadis dans le servage.

Jusque-là, je m'attriste, et je pousse un soupir
Sur mon malheur présent, mon malheur à venir.
Ma tête est inclinée, et la douleur m'obsède ;
Mais je lève les yeux, et je vois le remède.
Au-dessus de la chaire apparaît le secours
Promis aux deux époux dans ces malheureux jours.
La fille de Jessé, de grâce environnée,
Espoir du genre humain, à ses vœux est donnée.
La voilà qui s'avance avec l'auguste enfant.
Un de ses bras saisit l'étendard triomphant,
Tandis que du serpent, qui dresse envain la crête,
Son pied victorieux foule, écrase la tête.

D'abord, j'admire l'art, fier de pareils sculpteurs ;
Mais quand je réfléchis aux nombreux orateurs
Dont l'éloquente voix anima cette chaire,
Je porte mon esprit plus haut que la matière ;
Je crois entendre encor les Griffet, les Lenfant (46)
M'expliquer les effets de cet événement ;
M'exposer, d'une voix tonnante, enchanteresse
Du Dieu libérateur l'ineffable tendresse ;
M'opposer ma froideur à son excès d'amour,
Et mon ingratitude, augmentant chaque jour.

L'imagination fait que mon œil s'empare
De leur temps et du mien : ma raison les compare.
» Tous deux ils ont vécu, me dis-je épouvanté,
» A l'époque où brillaient la foi, la piété,
» Et moi, pendant la nuit que l'on nomme *lumière*,
» Je sommeille indolent dans la barque de Pierre.
» A leurs écrits, au moins, je vais avoir recours :
» Ils seront ma boussole, ils seront mon secours. »
Tels sont les sentimens qu'en ce beau temple amène
La sculpture, taillant quelques morceaux de chêne.

C'est assez insister sur des arts nés exprès
Pour l'embellissement des temples, des palais,
Voyons, en n'observant que les beautés suprêmes,
Celui qu'on inventa pour les construire eux-mêmes.

L'aurore des beaux-arts, des rives du Levant
Commençait à lancer son char vers l'Occident,
Lorsque ses doux rayons qui de loin resplendissent,
D'un clairvoyant regard, deux Belges les saisissent.
Suger de Saint-Omer, Etienne de Tournai (47)
Du bel art de Vitruve entreprennent l'essai.
Geneviève et Denys parlez : vos monastères
Alors sont rebâtis par ces Belges, mes frères.

Un profane de l'œuvre envain serait chargé :
L'art n'a de vie encor que parmi le clergé.
Le Liégeois Ezelon construit la vaste église (48)
Dont l'abbé de Cluni lui remet l'entreprise.
Appelmans, Utenhove élancent dans les airs (49)
Les deux superbes tours, honneur d'Ipre et d'Anvers.
Architecte, portant la mître épiscopale,
Conrad dans un marais fonde sa cathédrale. (50).

Des siècles ténébreux les voiles éclaircis
Se lèvent sous la main du premier Médicis.
De Breuck, enfant de Mons, puis nourrisson de Rome,
Parmi nous rétablit l'art de bien loger l'homme (51) :
L'ancien château de Binche et celui de Boussu
Attestent quel talent l'architecte a reçu.
Dethuin dans sa patrie élève ce beau temple (52)
Du gothique moderne inimitable exemple.

Nos mains portent ailleurs l'équerre et le compas.
Londres, riche en talens, doit sa Bourse à De Pas (53).
Munich a de Le Blanc emprunté la science (54)
Pour former le grand corps de son palais immense.
Satisfaits de complaire au regard maternel,
Au sein de leur pays, sur les bords de l'Amstel,
De Campen et De Ry, sur l'appel du commerce,
Élèvent des hôtels pour les trésors qu'il verse (55).

Amant de l'étranger, qui soutient son élan,
De Santen court orner Rome et le Vatican (56).
Dewez vient sous nos yeux, sur des plans magnifiques,
De nos temples vieillis relever les portiques (57).

Architecte hydrauliste, à Paris sans égal,
Romain, c'est à ton art qu'il doit le Pont-Royal (58) :
Lintlaer, c'est par tes soins que la Samaritaine
Dans son urne y reçoit les tributs de la Seine (59).

Mais pourquoi longuement exposer en ces vers
Des succès, avoués aux bouts de l'univers ?
Dévoilons, en chantant un art plus mécanique,
Des succès moins connus, même dans la Belgique.

Sous le froc monacal restez ensevelis
Industrieux Amand, laborieux Denys (60),
Muets comme ce fer que forgent vos mains sages :
Ils parleront pour vous ces superbes grillages
Dans vos temples détruits clôtures du saint-lieu ;
Ils parleront pour vous. Cent voix feront l'aveu
Qu'aucun marteau mondain n'atteignit à l'adresse
De vos travaux, fameux par leur délicatesse.
Hélas ! ils ne sont plus ces chefs-d'œuvre de l'art ;
Et l'œil vers leurs débris jette envain un regard.

Portés vers un métal de plus noble nature,
Allons considérer l'art de la cisélure.
Ne le vîmes nous point dans sa perfection
Sous la main des Liégeois De Fraine et Mivion (61),
Quand fille d'un héros, elle-même héroïne,
La patronne des arts, l'immortelle Christine
Les présens à la main, se complut à revoir
L'artiste dont sa cour employait le savoir ?
Et si l'impiété des modernes Vandales
N'eut pas la hache en main, pillé nos cathédrales,
Qui n'arrêterait point des regards satisfaits
Sur l'urne des patrons ravie à nos respects,
Où l'œil admirateur d'un travail magnifique,
Se portait tour-à-tour de l'urne à la relique ?

Mais quels sons enchanteurs s'élèvent dans les airs !
Le ciel fait-il à l'homme entendre les concerts
De ces corps lumineux que préside Uranie,
Où, des esprits divins entends-je l'harmonie ?
De ces accords nouveaux le ciel n'est point l'auteur.
La terre me répond : « le Belge est l'inventeur
» De l'art mélodieux qui charme ton oreille (62),
» Et l'Europe endormie à sa voix se réveille. »
Vieux amans de Linus, d'Orphée et d'Amphion,
Cessez de prodiguer votre admiration

Aux accords imparfaits, charme des premiers âges ;
Renaissez pour venir déposer vos hommages
Au pied des monumens que Nivelles et Mons (63)
Vont bientôt décerner à leurs chers nourrissons.
Ils sont les fondateurs de la moderne école
Qui porta ses progrès de Londre au Capitole,
Fit germer ces accords, si touchans aujourd'hui !
Grâce aux réformateurs, nos Franco, nos Dupuy (64) :

Salut au beau talent dont l'étoile opportune
Plusqu'une autre en ces jours conduit à la fortune,
Presque seule introduit ses rayons pénétrans
Dans les palais des Rois, dans les châteaux des Grands.
Nous n'argumentons point contre son importance ;
Seulement nous voulons que la reconnaissance
Dise à l'Européen que cet art si chéri,
Fier du luth des Gossec, des Mehul, des Grétry (65)
Tous Belges, tous enfans de l'école flamande,
Au continent entier lui seul nous recommande ;
Que déjà parmi nous il brillait établi,
Quand la France, bornée au Florentin Lulli (66),
Malgré l'éveil des arts, fruit d'une paix profonde,
Ignorait celui-ci, comme aux jours de la Fronde ;
Et maintenant quels sons aux chants de son pays
Ne promet point le luth du professeur Fétis (67) !

O combien vous pourriez, miraculeux Orpheés,
Elever à votre art de merveilleux trophées (68),
Si vous réalisiez dans notre nation
Quelqu'un de ces bienfaits dus à la fiction
Aux jours où, jeune encor, près des temps héroïques,
Votre lyre enfanta tant d'œuvres symboliques !
Sans doute, à ses accords on ne demande plus
Des arbres animés, ni des rochers émus,
Un cerbère, muet aux portes du Ténare,
Des tourmens suspendus, en dépit du Tartare :
Mais notre âge d'airain ne voit-il pas encor
D'autres monstres que ceux vus après l'âge d'or ?
L'athéisme, soufflant sur le cœur des impies,
N'a-t-il point rallumé la torche des Furies ?
L'ardente soif de l'or, qui s'accroît chaque jour,
De Promethée encor n'est-ce point le vautour ?
Le luxe insatiable, aux coffres toujours vuides,
N'est-il point le tonneau percé des Danaïdes ?
Pourquoi sur Alexis ces dramatiques pleurs (96)
Quand la Religion voit tant de *déserteurs* ?
Vous enlevez Richard d'une tour ennemie (70) :
Mais que de cœurs laissés dans les fers de l'impie !
Je prends peu d'intérêt aux concerts mensongers
Où le luth d'Amphion attire les rochers (71),
Mais que d'émotions profondes, salutaires
Lorsque j'entends Joseph qui pardonne à ses frères !

Eteindre ou modérer le feu des passions,
C'est de la roue ôter nos nouveaux Ixions,
C'est du vautour limer la déchirante griffe,
C'est pousser le rocher loin du dos de Sisyphe :
Ah! consacrez votre art au rappel des vertus!
Ne lui ravissez pas ses sacrés attributs.
Il a tiré des cieux son auguste origine;
Ne le profanez point. La source en est divine.
Qu'il inspire toujours les plus beaux sentimens,
Puissant maître des cœurs, sage maître des sens.

Descendrai-je à des arts d'une moindre importance?
Terphsicore elle-même au talent de la danse
Ne forma-t-elle point les pas de Camargo (72)
Supérieurs en grâce à l'archet d'Erato?
Pour remplacer Clairon, de nos jours Melpomène
N'établit-elle point Duchesnois sur la scène (73),
Quand les crimes de Phèdre et de Sémiramis
Au théâtre exposés, attiraient tout Paris?
Et le chef des neuf-sœurs, père de l'harmonie,
Prêtant l'oreille aux chants de son académie,
Entendit-il des sons surpassant en douceur
Ceux que faisait ouïr la voix de Le Vasseur (74)?
Liberté d'écouter avec indifférence
L'éloge des talens d'une faible éminence :

Fûmes-nous rester sourds au cri qui réclama (75)
Pour enfant du Hainaut le célèbre Talma,
Le jour où s'annonçant comme parent fidèle,
L'artiste y visita sa maison paternelle,
La combla des présens les plus chers au hameau,
Et du laurier tragique entoura son berceau?

Char triomphal des arts, en ce lieu tu t'arrêtes,
Pour mettre en d'autres mains les palmes que tu jettes.
Quelque nombreux qu'il soit, ménages en l'amas;
Crains qu'à tous les vainqueurs il ne suffise pas.

Grand mécanicien, non moins grand hydrauliste,
Laurent de nos succès viens augmenter la liste (76),
Toi, dont le long canal, sous nos pas enfoui,
Fut nommé par Voltaire *un prodige inoui*,
Toi, dont l'art surhumain créant un bras agile,
A la fois étonna la nature et De Lille.

Que, la toise à la main, le célèbre Vauban
Élève des remparts d'après un meilleur plau,
A ses rares talens tout en rendant justice,
Nous revendiquons l'art, inventé par Maurice
Le génie hollandais lui présente un rival (77)
Dans un contemporain devenu son égal,

Et qu'on vit, contre lui défendant son ouvrage,
Le balancer encore en constance, en courage.

Mais c'est assez prouver que notre nation
A su porter les arts à la perfection :
Montrons combien d'entre eux, répandus sur la terre,
S'honorent d'avoir eu la Belgique pour mère.

L'art, si cher aux savans, qui réproduit soudain
Par divers traits formés dans un mobile airain,
Et ces écrits nouveaux et ces anciens volumes
Que l'œil devait jadis au lent travail des plumes,
En rappelant Coster à notre souvenir (78),
N'y peut-il rappeler Blauw, Plantin, Elzévir,
Artistes qui, toujours amans de la sagesse,
A l'irréligion ne livraient point la presse ?
Mais depuis nos malheurs, gardons de réclamer
L'art fatal dont l'abus ne peut trop se blâmer :
Quelque soit son berceau, notre Harlem ou Mayence,
L'Europe a trop payé sa funeste naissance.

Inspiré par la Mort, le Belge, en pâlissant,
Inventa dans Venlo le mortier menaçant (79);
Et lançant dans les airs la bombe meurtrière,
D'un nouveau météore effraya l'atmosphère.

Guidé par Apollon, le Belge en d'autres lieux
Appelant le cristal à l'aide de ses yeux (80),
Découvrit mille objets dont cachait l'existence
L'extrême petitesse, ou l'extrême distance,
Et l'astre imperceptible, inconnu jusque là,
Parut se rapprocher et dire : « me voilà (*). »

Deux cristaux que renferme une prison commune,
Payant par un bienfait leur mauvaise fortune,
Montrent à Métius en grossissant les corps,
Un objet invisible, ou confus jusqu'alors (81).

Drebbel aimé des grands pour les arts qu'il invente,
Tire d'un ver obscur l'écarlate éclatante (82),
Ou, plaçant dans un tube une agile liqueur,
La force à révéler l'état de la chaleur.

La peau des animaux, par nos soins préparée,
Fait naître ces tapis, de si longue durée (83),
Où l'or et les couleurs, émules gracieux,
Se disputaient l'honneur de plaire à nos ayeux.
La mode, souvent folle, et toujours passagère,
A frappé ce bel art de son aile légère,

(*) *Vocatæ sunt,* (stellæ) *et dixerunt : adsumus.*
Baruch. III, 35.

Et nous tient asservis par ses bizarres goûts,
Au joug des papiers peints, frivoles comme nous.

La scie, aux mille dents, aux cent mille morsures,
Fléau de l'ouvrier par ses lentes blessures,
Qui, sur nos vieux sapins traînant ses longs efforts,
Augmentait le tourment de l'arbre et de nos corps,
Sans emprunter nos bras, par un meilleur usage,
Apprend de Cornelisz l'art de hâter l'ouvrage (84).
Les Nayades, Eole accourent à sa voix.
Ces deux divinités enfoncent, à son choix,
Dans le sein du sapin, d'où sort un long murmure,
L'instrument qui descend, se relève en mesure;
Pour abréger les maux du végétal souffrant,
Vingt lames à la fois se plongent dans son flanc,
Tandis que, par le jeu d'un nouvel artifice,
Il s'avance lui-même au lieu de son supplice.
A peine notre oreille entend ses premiers cris,
Déjà son corps à l'œil présente ses débris.
On croit voir, près du Nil, l'Alligator vorace
Mettre en pièces le bœuf que sa griffe terrasse,
Tant, par l'invention d'un mécanisme aisé,
Promptement l'arbre tombe, en éclats divisé !
Etrangers, amateurs des œuvres du génie,
Vous rendîtes hommage aux arts de ma patrie,

En transportant chez vous, des rives de l'Escaut,
Un secret, qu'admira long-temps le grand Arnaud.

Brillans fils du soleil et des rocs de Golconde,
Que l'Inde vend si cher à l'un et l'autre monde,
De l'autel du Très-Haut parez la majesté,
La couronne des Rois, le front de la beauté,
Que devant votre éclat tout autre éclat pâlisse ;
Mais, à l'art du Flamand, sachez rendre justice ;
Publiez que Berken vous donna des appas (85).
Qu'avant son beau secret vous ne connaissiez pas :
Annoncez aux amans de la jouaillerie
Que, même de nos jours, l'Européen confie
Encore à l'Anversois ses plus riches bijoux,
Pour les revoir taillés selon les nouveaux goûts.

Et toi, fragile enfant du sable et de la cendre,
Que de grâces encor ne dois-tu pas nous rendre !
Des diverses couleurs qui relevaient ton teint (86)
Par la main de Van Eyck ton corps parut empreint,
Et du flambeau des cieux recevant la lumière,
De tableaux transparens orna le sanctuaire.
Hélas ! sa découverte est pour nous un vain bruit.
Le Temps, père des arts, quelquefois les détruit :
Des fils qu'il engendra meurtrier redoutable,
C'est le Saturne alors, parricide effroyable.

Sachons jouir, au moins, des précieux bienfaits
Qu'il nous fit autrefois par la main des Crabeths (87),
Et, qu'avec l'étranger chacun de nous contemple
Le trésor, que Gouda conserve dans son temple.

Entrons ; et pour début de l'admiration,
Voyons dans son éclat la cour de Salomon.
Admise en sa présence, étonnée, éblouie
La Reine de Saba comme nous s'extasie.
Avec nous elle dit : « ce que voyent mes yeux
Surpasse le renom qu'il a dans tous les lieux. »

Là, c'est Jésus enfant que le berger adore.
Ici, le châtiment qu'essuie Héliodore.

Elie ailleurs confond les prophètes de Bel
Par ces feux, dévorant la victime et l'autel.
Son bras levé commande à toute la nature ;
Tandis que son auteur, en une autre peinture,
Devant ses serviteurs, l'aiguière en main, penché
Combat, lavant leurs pieds, l'orgueil né du péché.
Chaque effet est vivant, chaque peinture entraîne.

Plus loin, d'autres sujets offrent une autre scène :
On voit que la réforme a fait d'assez grands pas.
A de pieux objets succèdent les combats.

Leyde, au milieu des eaux, chante sa délivrance.
Les différens acteurs dont la haute vaillance
Prit une part notable en cet événement,
Offrent au spectateur leur portrait ressemblant.
Le tableau lumineux avec ordre les range ;
Et l'amiral Boisot, et le Prince d'Orange,
Et ces bateaux armés, conduisant le secours,
Et ces retranchemens, protégés par ces tours,
Et jusqu'à ces créneaux d'où cent pigeons fidelles
Messagers emplumés, transportaient les nouvelles.
Voyez. . . . mais pour tracer ces superbes vitraux,
Il faut d'autres talens que ceux de mes pinceaux.
Tandis que mon audace y porte un œil profane,
Phœbus, en traversant leur masse diaphane,
Fait si bien ressortir les couleurs, les dessins,
Que palette et pinceau tout tombe de mes mains.
Il n'appartient qu'au dieu qui forma les deux frères
De bien montrer l'effet de ces merveilleux verres,
Puisqu'il est à la fois père et chantre des arts :
Ainsi, ma muse ailleurs dirige ses regards ;
Observant que cet art, que l'ouragan désole,
A des dessinateurs formé la bonne école.

Quels sont ces chars ailés, qui, pareils aux vaisseaux,
Naviguent sur nos champs, voguent sur nos côteaux ?

Stevin, cette merveille est due à ta science (88).
La roue a de la voile emprunté l'assistance.
Emporté par Eole, au défaut du coursier,
Le char aérien s'élance plus léger.
L'œil, de loin pense voir quelque monstre amphibie
Sur la terre enfanté par la mythologie,
Un Pégase fougueux, volant vers l'Hélicon,
Une Chimère, un Sphinx joints au corps d'un Dragon,
Ou quelqu'immense oiseau, sous des formes nouvelles,
Qui fuit, comme l'Autruche, à l'aide de ses ailes.
Que dis-je? le bienfait du calcul décimal
Devenu, de nos jours, d'un emploi général,
Bienfait, qui produisit le système métrique,
Comme un don de tes mains, ma voix le revendique.

Cherchant à s'égayer, le Belge, assure-t-on,
Dans Alost inventa l'horloge à carillon (89).
Charles-Quint, né Flamand, jugea son harmonie
Utile à notre humeur, un peu trop rembrunie.
Il fit multiplier l'instrument précieux,
Pour donner l'air riant à des fronts sérieux.
Le remède opéra. La France joviale
Exempte de changer l'humeur nationale,
Voulant communiquer cet art au Bourguignon,
Fit dépouiller Courtrai pour enrichir Dijon;

Et Naples, renommé pour sa gaieté publique (90),
N'en tient pas moins de nous et l'art et sa pratique.

Aux talens de Graham, aux talens de Le Roy
L'Angleterre, la France applaudit avec moi ;
Mais quel pays refuse une estime aussi haute
Aux chefs-d'œuvre sortis de la main de Le Paute (91)?

Salut, arts bienfaisans, puissantes déités
Qui fécondez nos champs, qui parez nos cités.
C'est ici que la laine, à l'argent mélangée,
Que la soie avec l'or sur le métier rangée,
Apprirent à former pour la première fois
Ces merveilleux tissus qu'envièrent les Rois (92).
Travaux des Gobelins, chefs-d'œuvre d'industrie,
Vous savez que Colbert ravit à ma patrie
Les premiers fondateurs d'un établissement
Si célèbre aujourd'hui, Jans, Lefebvre et Laurent ;
Et qu'avant ce larcin, commis en nos fabriques,
Les François, les Henri, ces Rois si magnifiques,
Nous livrant des cartons faits par Jules-Romain,
Devaient ce riche meuble à notre seule main.
Hé ! qui peut oublier les pièces immortelles
Dont Van Orley, Rubens ont tracé les modèles,
Ces chasses, ces combats de nos princes chéris,
Ce Décius, mourant pour sauver son pays,

Elie, aux cieux levant sa main toute-puissante,
Des fureurs de l'enfer l'Eglise triomphante,
Et ce Grec et ce Juif devant leur beau renom
A la laine flamande, autant qu'à leur toison,
François premier, captif sous les murs de Pavie,
Scipion, triomphant au palais de Marie,
Les chefs-d'œuvre qu'Albert fit offrir à Nassau,
Ou, ceux qui de Bréda décoraient le château (*) !

C'est ici que le lin, déployant sa finesse,
Des piéges d'Arachné semble avoir la souplesse,
Ou, réseau figuré, livrant passage au jour (93),
Laisse douter s'il sert la pudeur ou l'amour.

De la flèche ouvragée, où l'art fit un modèle
Pour annoncer la ville où se fait la dentelle (**),
Passons vers le beau temple, honneur du Bruxellois,
D'où Gudule et Michel bénissent à la fois
Ces brillans ateliers, nés dans le voisinage
Sous la protection de leur saint patronage.
C'est là que mille doigts, que vingt mille fuseaux
Excellent à former ces précieux réseaux
Dont les fleurs, les bouquets, les superbes guirlandes
Ont peine à satisfaire à toutes les demandes.

(*) Voir, Chant V, la note 24 pour l'éclaircissement de ces dix vers.

(**) Tour en pierres à jour, surmontant l'hôtel-de-ville de Bruxelles.

L'industrieuse T'Kint ordonne ce labeur (94)
Et dirige avec goût le fuseau créateur.
Ses dessins du prélat terminent la riche aube,
Marie, aux jours d'éclat, en étale une robe
Où les traits de sa vie, éminente en vertus,
Avec grâce tracés, font un charme de plus.
Le courtisan gémit de sa mise imparfaite,
Si le brillant réseau ne la rend point complète,
Et la dame d'atour, ornement du gala,
A pris sur ces carreaux le lin qui la voila.
Cet enfant délicat, né du fuseau belgique,
L'Europe nous l'envie, ainsi que l'Amérique.
A peine il est formé, que déjà Mexico
Et Lima, sa rivale, et la riche Cusco
L'or indigène en mains, à tout prix le marchandent.
Il part. Aux mêmes lieux que des frères se rendent
Pour servir d'ornement au luxe américain
Du régime royal, ou du républicain !
Plusieurs fois l'on a vu la robe impériale
Emprunter à cet art le luxe qu'elle étale,
Marie et Josephine, en leur diverse cour,
Émerveiller par lui Paris ou Pétersbourg.

•

Minerve du Brabant, poursuis malgré l'envie ;
Dans ce brillant travail sers toujours ta patrie.

Ton époux la servit en maintenant ses droits,
En soutenant son culte, en défendant ses lois;
Fais aussi tout le bien que ton talent peut faire,
A des doigts indigens assure leur salaire;
De leur adresse au loin communique les fruits,
Et force l'étranger d'admirer mon pays.

Des ateliers du luxe, ouverts à l'opulence,
Passons à ces travaux, d'une égale importance,
Où la main du génie et de l'activité
Se destine aux besoins de la société.

O que l'art, employant nos batistes légères,
Dessine élégamment la taille des bergères (95);
Que ce moelleux tissu, d'éclatante blancheur,
D'une beauté naissante orne bien la candeur!
Nymphes, sous cet habit, symbole d'innocence,
La vérité, sans doute, est jointe à l'apparence.
Tel était l'ornement de la fraîche Eucharis,
Lorsque, s'en éloignant, sur des gazons fleuris,
Télémaque, touché de sa grâce ingénue,
D'un trouble, tout nouveau, sentit son ame émue,
Qu'au rivage entraîné, son œil morne, incertain,
Suivait les mouvemens de sa robe de lin (*).

(*) Télémaque, Liv. VII.

Combien, malgré le froid qui glace son génie,
Mieux que nous, beau tissu, le Lapon t'apprécie !
Chaque fois que son or a pu se procurer
Ce linon, que ses yeux ne cessent d'admirer,
De crainte qu'un emploi moindre le déshonore,
Il en couvre les dieux les plus chers qu'il adore,
Convaincu qu'un objet, pour lui d'un si grand prix,
Ne doit point des mortels composer les habits.
De quel ravissement il se verrait surprendre,
Si venant parcourir les plaines de la Flandre,
Entrant dans nos cités, visitant nos hameaux,
Il voyait ces tissus, qu'il proclame si beaux,
Portés au plus haut point de blancheur, de finesse,
Couvrir non-seulement l'aisance et la richesse,
Mais de tous les états composer les habits,
Revêtir Amaranthe aussi-bien qu'Eucharis ;
Ébloui de l'éclat de ma belle patrie,
Il croirait la Belgique un pays de Féerie,
Et nos enfans, parés de leur robe de lin,
Seraient tous, à ses yeux, d'autres enfans d'Odin (*).

Bien plus admire-t-on ces toiles damassées
Sur la table du luxe, en Belgique placées.
Le sanglier, le cerf, le lièvre, le lapin
Sont jouans, bondissans à travers leur dessin.

(*) Dieu des anciens peuples du Nord.

Voici l'herbage épais, dont l'attrait les invite;
Voyez courir ces chiens, lancés à leur poursuite.
Le convive ébloui d'un si rare appareil,
Croyant jouir d'un sònge, au rêveur est pareil.
Il oublie et la faim qui le poussait à table,
Et les égards, qu'attend son hôte respectable,
Et les plats, appelant des mêts délicieux,
Toute son existence est passée à ses yeux.
Jadis il fut chasseur. Le merveilleux service
De ses anciens plaisirs a déroulé la lice.
Assis dans son fauteuil, monseigneur croit encor
Assister à la chasse, ouïr sonner du cor.
Monseigneur prend son arme, et monseigneur en joue.
J'aperçois le gibier qu'à la mort il dévoue.
Son espoir est vainqueur; son triomphe complet;
Et remplaçant ici Perette, au pot de lait,
Il a déjà posé dans ce plat, qu'il mesure,
Du sanglier, qui fuit, la menaçante hure.
Gardons de le tirer de son enchantement.
Il fait de nos métiers l'éloge le plus grand.

Des nappes de Courtrai le travail magnifique (96)
Peut même s'élever jusqu'au ton héroïque.
N'en empruntait-il point et l'essor et le plan
Ce service de table offert à Don Juan (97),

Où des mains, qu'on eût crues celles de magiciennes,
Dessinèrent si bien les tours de Valenciennes,
Les trois divers assauts livrés au camp français,
L'assiégeant, l'assiégé balançant les succès,
Ici, les citoyens réparant leurs murailles,
Là, des femmes, en pleurs, suivant des funérailles,
Don Juan et Condé dirigeant le secours,
L'Escaut, d'un tas de morts embarrassant son cours,
Les traits de La Ferté, le portrait de Turenne
Dessinés mécontens d'une entreprise vaine,
Tandis que les regards des Verkest, des Hénin
Resplendissaient de joie à travers ce beau lin?

- Et nos bons archiducs, ces religieux princes,
Au jour de leur entrée en nos riches provinces,
Ne parurent-ils point frappés d'étonnement
Quand Courtrai leur offrit son superbe présent (98)?
« Non, déclara soudain le couple auguste et sage,
» Non, de ces beaux tissus nous ne ferons usage
» Que quand l'œil espagnol, peu fait à de tels arts,
» Les aura parcourus de ses premiers regards,
» Et qu'il aura connu quel charme recommande
» L'ouvrage de Damas, né sous la main flamande. »
Ils dirent : et Madrid, frappé d'étonnement,
De nos Courtraisiens envia le présent.

Je laisse s'agiter sur leurs toiles tremblantes
Les fuseaux bondissans, les navettes errantes.
Combien l'aiguille encor, plus tranquille instrument,
Sait dans la broderie exceller en talent !
Quels chefs-d'œuvre nouveaux ! Gloire nationale,
Commande que Bayeux t'ouvre sa cathédrale (99).
Voyons s'y dérouler ce tissu merveilleux
Où Mathilde traça d'un fil laborieux
Tous les événemens de la brillante guerre
Qui porta son époux au trône d'Angleterre.
Belles, sur ces dessins, chefs-d'œuvre de votre art,
Vous avez intérêt de jeter un regard.
Ils sont un monument d'amour et de génie :
D'une princesse belge ils montrent l'industrie ;
Ils rappellent au goût des utiles talens
Un peu trop négligés, peut-être, en ces momens.

A la cour de Guillaume on voit d'abord paraître
L'ambitieux Harold, dont le front cache un traître.
Brillant ambassadeur, il vient redemander
Un frère, qu'à ses vœux le duc daigne accorder.
Un cortége nombreux de pompe l'environne.

Ailleurs, on l'aperçoit orné d'une couronne
Due à des droits obscurs qu'il ne saurait prouver.

Le voilà qui combat pour se la conserver.

Remparts, guerriers, vaisseaux tout cède à sa vaillance,
Les hauts donjons d'York tombent en sa puissance.
Jusqu'ici la fortune a comblé ses souhaits.

Mais voici qu'un rival arrête ses progrès.
Mathilde en cet endroit a redoublé d'adresse.
On voit que son travail plaisait à sa tendresse.
Aux rives d'Albion Guillaume est descendu :
Il réclame le trône à ses titres mieux dû.
On va combattre. Hastings en sa plaine immortelle
Va voir se terminer l'importante querelle.

Deux camps sont établis. Voyez le fier Anglais
Qui marche énorgueilli de son premier succès.
Voyez l'altier Normand, à l'œil un peu farouche,
La chanson de Roland semble être dans sa bouche (100).

Les traits volent plus loin. Les lances et les dards
S'entremêlent ici, croisés de toutes parts.
Portés sur des coursiers, dont les crins se balancent,
Vers les Bretons, à pied, là des Normands s'élancent.
Le choc est soutenu. Le fougueux cavalier
S'indigne de l'obstacle et paraît s'écrier.

Plus avant, le Normand recourt à l'artifice.
Comme n'espérant rien d'un destin peu propice,

Il recule. L'Anglais croit déjà le voir fuir :
C'est l'instant que Guillaume a cherché de saisir.
Revenu sur des corps divisés dans leur masse,
Il l'attaque en détail, le poursuit, le terrasse (101).
Le Breton cède enfin. Perdu de désespoir
Il fuit, favorisé par les ombres du soir.
Son Roi reste étendu sur la plaine poudreuse :
Une flèche a percé sa tête ambitieuse.

Mathilde a tout tracé. Maisons, arbres, châteaux,
Batailles sur la mer, combats sur les côteaux,
Costumes de couleur, de forme différente.
Grâce au soin qui soutint son aiguille savante (102),
L'antiquaire connaît quels étaient en ces temps
L'état des arts, des mœurs, les progrès des talens ;
Et dans le labyrinthe où s'écoule sa vie,
S'il bénit l'heureux fil qui guide son génie,
Il n'admire pas moins le fortuné pays
Qui donne une Ariane à ses pas indécis.

C'est ainsi que l'on voit, pendant les intervalles
Où ne s'épanchent point ses aumônes royales,
GUILLELMINE (*), occupée à ces brillans tableaux,
Qu'enfantent sous ses doigts l'aiguille ou les pinceaux,

(*) S. M. la Reine des Pays-Bas, Princesse non moins pleine de charité que de talens.

Et que les mains des arts dont elle s'environne,
L'aident à supporter le poids de sa couronne :
Exemple de talent et d'occupation
Utile à proposer à l'imitation.

Même dans ces momens où moins récompensée,
L'agissante industrie a paru délaissée,
Ne vit-on pas encor naître en nos ateliers
Les tapis de Bruxelle et les draps de Verviers (103),
Valenciennes, Tournai pétrir la porcelaine (104),
Du sein de nos rochers, leur prison souterraine,
Sortir le plomb, le fer, ces ténébreux enfans
Que l'avare Cybèle enchaînait dans ses flancs,
Les forges de Namur animer leurs Cyclopes,
La toile du Gantois offrir ses Pénélopes (105),
Et la laine étendue en tissus enviés
Des ateliers français, par nous humiliés,
Aux mains des Van Robais plus fine, plus docile (106),
En faisant notre éloge, enrichir Abbeville ?

Que n'ai-je en cet instant, les yeux sur nos fuseaux,
Le loisir de chanter leurs chefs-d'œuvre nouveaux !
L'étranger me suivrait dans l'immense fabrique
Où Tournai reproduit notre industrie antique (107) :
Le Febvre y montrerait la docile toison
Plus précieuse encor que celle de Jason,

Sous ses lois opérant de si nombreux prodiges,
Que l'art des Gobelins envierait leurs prestiges.
La teinture, à sa voix, mariant les couleurs,
Peindrait les écheveaux du vif éclat des fleurs.
Mille doigts exercés, sur ces métiers magiques
Viendraient les rassembler en tapis magnifiques.
La rose y rougirait de l'éclat du carmin :
La gaude, au beau teint d'or, y peindrait le jasmin.
Sur les bords s'étendraient de mobiles branchages
Dont zéphir semblerait agiter les feuillages.
Au milieu s'offriraient les brillans écussons
Des monarques puissans, des royales maisons.
Peut-être des tableaux, non moins chers aux navettes,
Oseraient animer des figures muettes.
N'y viendriez-vous point consoler les regards,
Vous, patrons des vertus, vous, bienfaiteurs des arts,
Vous, sublimes appuis de l'obscure indigence,
Restés compatissans, aux jours d'indifférence ?
Les portraits des héros, utiles au pays,
Auraient le droit d'orner ces superbes tapis.
Qui sait si Waterlo, d'éclatante mémoire,
N'y dessinerait point le champ de sa victoire,
Et si nos défenseurs, sous la tombe dormans,
N'y reparaîtraient point sur la laine vivans !
Vous y seriez aussi, laborieux artistes
Qui savez remporter des victoires moins tristes.

Dans ces brillans tissus l'innocente brébis
Ne reconnaîtrait point ses modestes habits ;
Mais l'homme devant qui ce beau travail s'achève,
Reconnaîtrait combien son succès nous élève.

Les regards éclairés du sage observateur
Accorderaient, sans doute, un même accueil d'honneur
A ces chars, si légers, et de formes si belles,
Que le bon goût promène au milieu de Bruxelles.
Ils lui rappelleraient que l'art du carrossier
Chez le peuple français long-temps resté grossier,
Grâce à nos Brabançons, dans cette capitale
Depuis un siècle, accroît les charmes qu'il étale ;
Que l'œil du grand Condé reconnut tout son prix,
Quand, des champs de Rocroi de retour à Paris (108)
Dans un char bruxellois, construit pour sa victoire,
A ce char triomphal il lia notre gloire.
Ce n'était là pourtant qu'un premier pas de l'art :
Combien ne doit-il pas enchanter le regard.
Aujourd'hui qu'il atteint la suprême élégance
Sous la main des Simons, guides de son enfance (109) !

Bruxelles, si fameux par l'art du carrossier,
Orne encor ses créneaux d'un différent laurier.
Ces meubles précieux dont la beauté consiste
A ranger sous la loi que prescrit l'ébéniste,

Ce bois que le soleil a percé de ses traits,
L'acajou flamboyant, l'ébène, au teint de jais,
S'ils ont l'art d'adopter les formes les plus belles,
A qui les doivent-ils qu'au travail de Bruxelles ?
Voyez-les se prêter à toutes les façons :
Sur un pied appuyés, déliés gueridons,
En tiroirs partagés, commodes chiffonnières,
S'alonger, s'élargir de diverses manières ;
En cylindre arrondis, se bomber en bureaux,
Et toujours soumettant aux caprices nouveaux
Des désirs inspirés par un goût fantastique
Le docile tissu d'une fibre élastique.
Leurs contours délicats, en feuilles assouplis,
De la moëlleuse étoffe imitent jusqu'aux plis.
Chapuis, c'est à ton art qu'on doit cette souplesse (110).
Du roide végétal ta main devint maîtresse,
Et sans diminuer la force de son corps,
Tu lui fis de l'acier imiter les ressorts.
L'arbre tout étonné de sa grâce adoptive,
Cesse de regretter l'américaine rive,
Excuse, énorgueilli, la hache des colons
Qui destinait ses flancs à parer nos salons,
Et pardonne, en ornant les palais de l'Europe,
A la dent de ta scie, au fer de ta varlope.

Le Belge aux élémens commande en Souverain.
Remarquez-vous ces flots qu'une puissante main
Sur ce mont, qu'occupaient les seules Oréades,
Elève tous les jours, en dépit des Naïades?
Dans Marly, dans Versaille amplement répandus,
Des ondes de la Seine ils versent les tributs,
Et tous ces dieux muets, que leur eau vivifie,
Y proclament Renken l'honneur de ma patrie (111).

Mais où le Belge encore avec plus de grandeur
Des fougueux élémens se montre le vainqueur (112),
N'est-ce pas dans ces lieux où le hardi Batave
Dominé par les flots de Neptune qu'il brave,
Malgré ses longs efforts, malgré son fier dépit,
Cultive en paix les champs que son bras lui ravit?
Pour mettre ce domaine à l'abri des alarmes,
De son ennemi même il sait tirer des armes.
C'est lui qu'il chargera d'en munir tous nos bords,
Le voyez-vous ce dieu qui voiture en nos ports,
Ces chênes, ces sapins, vieillards de la Norwège,
Que l'âge et le climat ont durcis sous la neige?
Déchirés par l'acier en flexibles fragmens,
Les uns iront des mers fendre tes flots grondans,
Sur les vagues portés aux rives étrangères;
Les autres, de nos champs défenseurs sédentaires,

Opposeront au choc de Neptune irrité
L'effort d'un corps entier, par le fer respecté.
L'osier liant s'empresse à resserrer leurs masses,
La pierre, le gravier s'élèvent en terrasses,
Et l'œil voit s'alonger ces immenses remparts
D'où le Belge sur l'onde étendant ses regards,
Semble dire à la mer, qu'a vaincu son courage,
« Ici doit expirer ton impuissante rage (*) : »
Tandis qu'au pied des flots, riant de leurs fureurs,
De Jacob, de Rachel offrant les douces mœurs,
Le pasteur ingénu, la bergère décente
Se livrent aux ébats d'une joie innocente ;
Sans songer qu'un abri, large de quelques pas,
Est l'unique intervalle entr'eux et le trépas,
Et que l'onde, les vents, qui leur livrent la guerre,
Minent incessamment la fatale barrière.

O Dieu dont la parole enchaîne l'ouragan,
Qui peux, comme en une outre, enfermer l'océan,
Au pied de ces remparts, de l'homme frêle ouvrage,
Daigne veiller toi-même, et réprimer l'orage.
Quels maux à nos aïeux sa fureur a causés !
Bataves, qui jadis les avez vus brisés,
D'un de ces jours affreux, peints en votre mémoire,
Venez nous retracer l'épouvantable histoire.

(*) *Hic confringes tumentes fluctus tuos. Job.* XXXVIII.

Par l'esprit novateur le Batave emporté,
Sous la main d'Alvarès frémissait agité,
Quand, à cet ouragan des esprits en délire,
Thétis vint ajouter tous ceux de son empire.
L'onde s'enfle, mugit, choque à coups redoublés
Ses impuissans remparts, à la longue ébranlés.
Hélas ! au même jour, l'Eglise, en bonne Mère,
Intéressait les saints au salut de la terre !
Mais les pleurs de Noë, versés pendant cent ans,
Ont-ils des flots vengeurs préservé les méchans ?
Nul cri n'est entendu que celui de nos crimes.
Grand Dieu ! retranche au moins du nombre des victimes !
Le pasteur désolé, que poursuivent les eaux,
Négligeait son salut pour sauver ses troupeaux,
Dans les flots bondissans d'une mer en furie
Avec sa vigilance il a laissé sa vie.
La bergère, emportant le fruit de ses amours
De la terre et du ciel implorait le secours,
Il n'est à sa douleur nulle voix qui réponde :
Et la mère et l'enfant disparaissent sous l'onde.
Le déluge s'accroît. Notre œil voit surnager
La hûte du pêcheur, la tente du berger,
L'humble toit, recouvert de son chaume modeste,
Du destin de leur maître indice trop funeste.

Spectacle déchirant ! de quoi sert au coursier
D'avoir sauvé son maître au combat meurtrier ;
De quoi sert à la chèvre, à la tendre génisse
De nos fils alaités le maternel service ?
L'homme est sourd à leurs cris, insensible à leur sort.
Lui-même, à côté d'eux, dans les bras de la mort,
Nul pour le sentiment de la reconnaissance,
A peine aux flots dispute un reste d'existence.

Loin des bords d'où la mer s'élance avec fracas,
Des fugitifs ont cru se sauver du trépas,
Au salut dans ces lieux même il n'est plus d'issues :
De la Meuse et du Rhin les digues sont rompues :
Bienfaisans jusqu'ici, ces fleuves débordés
Ne roulent que la mort sur des champs inondés.
Maisons, hameaux, forêts, tout vient de disparaître.
Les temples seulement, tombeaux de leur bon prêtre,
Sur le sommet des flots montrent encor la croix
Indice des hameaux placés en ces endroits.
O douleurs ! ô regrets ! à ces heures fatales
La Frise doit le deuil qui noircit ses annales,
La Zélande, la mort d'un tiers de ses enfans,
Le Batave appauvri, le dégât de ses champs.

Plus d'un bon citoyen, dans ce vaste naufrage
Au secours du malheur prodigua son courage :

Le souvenir dans l'onde en est enseveli ;
Mais ton beau trait surnage, ô généreux Billy (113) !
Groningue, par tes soins officieux refuge,
Fut l'arche de salut, en ce commun déluge :
Comme un ange puissant tu gourmandas les eaux ;
Et la mer à ta voix, referma ses tombeaux.

Qui l'eut cru qu'on put voir ces scènes de ravage
Consoler les regards par quelque douce image !
On vit un jeune enfant, sur les flots ennemis
Qui venaient d'engloutir ses parens, son pays,
Dans un berceau, formé de l'osier le plus mince,
Errer pendant long-temps de province en province.
Sans doute, il n'obtint point du tyran meurtrier
Le baiser paternel, ni le sein nourricier,
Mais il put obtenir de sa miséricorde
Le salut de ses jours : dans une île il aborde,
Et, comme un don des flots, la dame du hameau
Adopte pour son fils le Moïse nouveau.

Trop souvent les tableaux des dégâts aussi vastes
Transmis par nos aïeux, ont attristé nos fastes.
Veuille un Dieu protecteur qu'ils ne renaissent plus (114),
Ou, qu'un art mieux appris, des soins plus assidus
Opposent aux fureurs de la vague ennemie
Le travail, plus heureux, du moderne génie.

J'ai montré nos succès sur l'humide élément :
Qui me pardonnerait d'abandonner ce chant
Sans avoir célébré le travail qui préside
Aux fouilles des trésors de l'élément solide ?
Cybèle a beau cacher dans son avare sein
Ces trésors qu'on n'obtient qu'en usant de larcin,
Nos bras faisant mouvoir cent machines dociles
N'enlèvent-ils pas bien ces richesses fossiles ?
Eh ! dans l'art du mineur, enfant d'Agricola (115),
Quel peuple mieux que nous jadis se signala !
Le grais incalcinable, appui des basiliques,
Le marbre, qui se plaît à parer leurs portiques,
La pierre, qui soutient leurs dômes les plus lourds,
L'ardoise, qui revêt les flèches de leurs tours (116),
Et ce souple métal, qui couvre leurs terrasses,
Et ce métal si dur, qui resserre leurs masses (117),
Dans leurs variétés s'offrant tous à la fois,
Ne s'empressent-ils point d'obéir à nos lois ?
Ecaussine, Soignie, ouvrez-moi ces carrières (118)
D'où sortent d'un seul bloc des colonnes entières
Glorieuses d'aller orner en divers lieu
Ou les palais des Rois ou les temples de Dieu.
J'ordonne que Dinant ou Barbançon fournisse (119)
Les degrés de l'autel, l'urne du sacrifice,

Que les carreaux divers de ces compartimens
Au marbre de Namur doivent leurs ornemens.
Je l'ordonne : à ma voix mille ciseaux agiles
S'animent à l'envi dans nos mines fertiles,
Quels larcins ! cent palais naîtraient de leur amas
Que l'immense dépôt ne s'épuiserait pas,
Tant pour d'avides fils la prodigue Cybèle
Semble renouveler sa vigueur maternelle !

Liége, tes champs noircis ; Mons, tes fumeux vallons
Ne nous livrent-ils point hors de leurs flancs profonds (120)
Ce fossile infiltré de soufre et de bitume
Qu'au lieu de bois Vulcain dans ses forges consume,
Et dont le noir dépôt, caché dans ce pays,
Va bientôt transporter aux foyers de Paris
Sur ces flots renfermés en de nouvelles rives (*),
Et son brasier durable et ses flammes actives ?

Contemplons ces marais où, comme leurs roseaux,
Le Batave se plaît à vivre entouré d'eaux.
D'un sol tremblant sous l'homme et presque inaccessible,
Notre œil verra sortir un autre combustible (121) :
C'est ce limon formé de végétaux divers

(*) Canaux latéraux de Mons à Condé, et de Mons à Charleroi. Le premier s'achevait en 1812 ; le deuxième se poursuit en 1829.

Que sur nos bords jadis ont entassé les mers,
Soit à l'affreuse époque où, des ondes couverte,
La terre des forêts eut à pleurer la perte,
Soit dans quelqu'autre temps, ignoré de nos jours,
Où les flots à nos champs auront borné leur cours.
D'une onde épuratrice à peine retirée,
Par le fer en fragmens la masse est séparée ;
Le foyer s'en empare, et les feux ennemis
Quelquefois éveillés, plus souvent endormis,
Combattant lentement, la réduisent en cendre
Que le cultivateur s'empresse de répandre.
O prodige ! des sels développés soudain
Sur l'herbage naissant, ou sur le jeune grain,
Remplissent de vigueur leurs tiges verdoyantes
Qui s'étendent bientôt en touffes ondoyantes,
Et nous font admirer un Dieu conservateur
Qui, maître de la mort, enchaînant sa fureur,
Tire d'un corps dissous, d'une cendre avilie
Après quatre mille ans, des principes de vie.

Eh qui ne chanterait la gloire de nos arts !
Les Rois mêmes sur eux ont fixé leurs regards.
Ils ont fait plus encor. Soigneux de les apprendre,
Des marches de leur trône on les a vus descendre,
Et malgré leur grandeur et l'éclat de leurs noms,
Disciples couronnés, rechercher nos leçons.

Sardam oubliera-t-il qu'un chef de la Russie (122)
Illustrant la cognée, annoblissant la scie,
Inscrit à son chantier, partagea ses travaux,
Et que l'artiste obscur instruisait le Héros ?

Admettons le brillant : rejettons le futile.
Mais, pourrais-je oublier la découverte utile (123)
Qui sait nous conserver ce nourrissant poisson
Dont les champs de Thétis nous livrent la moisson;
Qu'un jugement dicté par la vérité même,
Nomma la *mine d'or*, la *manne du carême*,
Et qui fait tous les ans qu'un modeste pêcheur
De plusieurs continens devient le bienfaiteur ?

Même ces prompts coursiers qu'un pareil intervalle
Montre prêts à franchir une distance égale,
Rapides messagers que Cyrus autrefois
Dans la Perse ordonna pour la première fois,
L'Europe nous en doit la moderne pratique (124).
Rétablis par l'amour et par la politique,
Ne les a-t-on point vus, dans l'empire des lys,
Ne s'élancer vers nous, à la voix de Louis,
Que pour qu'instruit plus tôt par leur course légère,
Il pût de notre Flandre obtenir l'héritière,
L'opulente Marie, objet des vœux jaloux
De vingt princes puissans, qui la recherchaient tous;

Marie, à qui le Rhin, le Tamise, la Seine,
L'Isère, la Moselle offraient le nom de Reine
Pour qu'elle consentît, par un nœud glorieux,
D'enchaîner à son sort un des fils de leurs dieux?

Je vais abandonner l'industrieux Génie
Que le travail attache au sol de la patrie,
Pour élever les yeux vers ces aigles diserts
Qu'un plus sublime essor emporte dans les airs.

REMARQUES

SUR LE CHANT SIXIÈME.

(1) La déesse applaudit. Son geste semble dire :
« Ce Belge est l'inventeur du bel art qu'on admire. »

Jean Van Eyck, né à Maseyk, en 1370, surnommé *Jean de Bruges*, après qu'il se fut établi dans cette ville, est l'inventeur de la peinture à l'huile, origine de la perfection où cet art est parvenu depuis.

Lessing a vainement prétendu, d'après un manuscrit de Théophile, que la découverte de la peinture à l'huile précédait l'époque de l'âge où vivait Van Eyck. Il résulte seulement de ce manuscrit que l'on ne connaissait un mélange des couleurs à l'huile que propre à barbouiller les portes et les fenêtres.

Les peintures à l'huile que d'autres envieux prétendent antérieures à notre compatriote, entre autres, une de Thomas Mutina, ayant été décomposées, ont été trouvées peintes à la manière du temps, c'est-à-dire à la gomme et au blanc d'œuf, recouverts d'un vernis superficiel.

Voyez l'art. *Jean de Bruges* au Dictionnaire historique de De Feller; la dissertation : *de Inventis Belgarum* de P. Heylen, et Lanzi *Storia Pitture del Italia*. Bassano 1796. Art. *Antonello de Messina*.

Le premier tableau à l'huile de Van Eyck fut présenté à Alphonse Ier Roi de Naples. Un autre, est l'agneau de l'Apocalypse, peint en 1426 pour notre Philippe-le-Bon, bienfaiteur de Van Eyck. En 1781 l'Empereur Joseph II voulut voir cette pièce. Elle était à St Bavon, à Gand. La sacristie et la chapelle de St Joseph de l'église du Sablon à Bruxelles, contiennent 7 peintures de ce maître. Celle de la chapelle porte la date de 1426. En 1829, la statue en marbre de Jean Van Eyck, exécutée par M. Calloigne, a été placée dans la salle de dessin de l'académie de Bruges.

(2) Au nom d'Antonello, son député fidèle,
Le coloris nouveau que la Flandre recèle.

Antoine de Messine, communément appelé en Italie Antonello, né l'an 1447, alla, dit Vasari, en Flandre pour apprendre de Jean Van Eyck l'art de peindre à l'huile qui était inconnu en Italie. De retour de son voyage, il communiqua son secret à Dominique Vénitien. Ce dernier se trouvant à Florence, le communiqua à son tour à André de Castagno, qui poussé par une horrible jalousie, l'assassina pour n'avoir pas de rival dans cette nouvelle manière de peindre, ne sachant pas qu'Antonello avait aussi donné le même secret à Pino de Messine, son ami, et que Roger de Bruges, élève de Van Eyck lui-même, était venu faire connaître ce procédé à Venise.

Après les Van Eyck, le plus ancien peintre de son pays, qui soit digne d'être rappelé à la mémoire, est Jean Beeck, moine de St Laurent, à Liége. La plupart des tableaux qui ornaient l'église de son abbaye, étaient de son pinceau. On y remarquait entre autres la *chute de Lucifer,* le *jugement dernier*. Vers 1640, ces tableaux attiraient encore la visite de nombre d'amateurs. Jean de Stavelo, son confrère en religion et en talent, a laissé entre autres ouvrages, date de 1432, la vie manuscrite de S. Benoît in-fol. ornée de superbes peintures.

(3) Van Dyck à son image a su donner la vie.

Antoine Van Dyck, élève de Rubens, naquit à Anvers en 1599. Excellent peintre d'histoire, il a mérité d'être nommé le *Roi du portrait*. Il passa en Angleterre, où Charles II le retint par ses bienfaits.

Il mourut à l'âge de 42 ans. Malgré ses excessives dépenses, il laissa à sa femme, fille de mylord Ruthven, l'une des plus belles personnes de l'Angleterre, cent mille rixdales. Charles II avait promis à son médecin trois cents guinées s'il parvenait à le guérir.

(4) Van Huysum a formé ses bouquets enchanteurs ;
Zéphir voltige autour de leurs vivantes fleurs.

Jean Van Huysum naquit à Amsterdam en 1682. Le goût le plus délicat, le coloris le plus brillant, le pinceau le plus moëlleux, joints à une imitation parfaite de la nature, ont rendu les ouvrages de cet artiste d'un prix infini. Excellent paysagiste, il n'a point eu de rival dans l'art de représenter les fleurs et les fruits. Une circonstance heureuse pour lui, fut que de son temps la Hollande était en possession des plus belles fleurs de l'Europe, comme nous l'avons dit chant 4.

(5) Teniers de l'alégresse imitateur comique,
Anime les buveurs de son pinceau bachique.

Trois peintres de ce nom sont nés à Anvers. David, surnommé *le Jeune*, qui y naquit en 1610, surpassa en talens son père et son frère Abraham. Les sujets ordinaires de ses tableaux sont des scènes réjouissantes. Pour étudier la nature il s'était retiré au village de Perck, entre Anvers et Malines. Son château appelé les *trois tours* devint une cour, où ses compatriotes et les étrangers venaient lui rendre hommage. Don Juan d'Autriche fut son élève et ami. Le prince logeait souvent chez lui. Pour lui marquer son estime d'une manière aussi rare que distinguée, don Juan peignit le fils de Teniers, et s'acquitta par le portrait du fils, de l'obligation qu'il avait au père. L'archiduc Léopold lui donna son portrait attaché à une chaîne d'or, et le fit gentilhomme de sa chambre. Il fut nommé directeur de l'académie d'Anvers en 1664. On doit le regarder comme l'inventeur de sa manière.

(*Descamps, Vie des peint.*)



(6) Les traits de Wauwermans, la touche de Watteau
Embellissent encor le site le plus beau.

Philippe Wauwermans, né à Harlem en 1600, excella dans le paysage. Les tableaux de ce maître sont remarquables par l'élégance, la correction, le tour fin et spirituel des figures, l'accord et la vivacité des couleurs.

Antoine Watteau, né à Valenciennes en 1684, rendit la nature avec une vérité frappante. Ses caractères de tête ont une grâce merveilleuse.

(7) Observez par quel art, maître d'un cœur rebelle,
Berghem conduit Matthieu vers Jésus qui l'appelle.

Berghem (Nicolas) le Théocrite des peintres de l'école des Pays-Bas, naquit à Harlem en 1624. Il réunit le beau naturel et la grâce du pittoresque. Ses tableaux tiennent un rang supérieur dans les plus riches collections de l'Europe. La *vocation de St. Matthieu* est l'un de ses plus beaux. Il ornait la collection de notre prince Charles de Lorraine. Berghem a aussi gravé à l'eau forte. L'estampe connue sous le nom de la *vache qui pisse*, est son chef-d'œuvre en ce genre.

(8) Voyez comment Rembrandt, fort du seul clair-obscur,
Enlève Raphaël vers ces voûtes d'azur.

Rembrandt (Paul Van Ryn), naquit près de Leyde en 1606. Il peignit tous les genres. Il se montre si savant dans les effets de clair-obscur, qu'il semble être resté le maître dans cette partie de l'art. Son *Tobie et sa famille* prosterné devant l'ange Raphaël qui revole aux cieux, orne la collection du Roi de France. Il a fait passer la chaleur de son pinceau dans la manière de graver dont il est l'inventeur.

(9) Ou, comment, remplaçant la nature parlante,
Dow montre Magdeleine et belle et pénitente.

Dow (Gérard) naquit à Leyde en 1613. Fidèle imitateur de la vérité, ce peintre fit d'immenses progrès dans la perfection du fini. Il produisit des chefs-d'œuvre de patience et d'exactitude, qu'on paie au poids de l'or. Sa *Magdeleine pénitente* est de ce nombre. Plusieurs de ses plus beaux ouvrages ornent la galerie de Dresde. La seconde salle de celle de Dusseldorf porte son nom, à cause de l'excellence de son tableau du *Charlatan* qu'on y admire.

(10) Est-ce Orphée ou Potter, la lyre ou les pinceaux
Dont le charme entraînant ravit ces animaux ?

Potter (Paul) naquit à Enckhuysen en 1625. C'est l'un des plus grands maîtres de l'école hollandaise. Il est unique dans l'imitation des animaux, qui respirent et se meuvent sous son pinceau. Tels sont ceux de son tableau d'Orphée.

Balthazar Ommeganck, né à Anvers en 1755, mort en 1826, a obtenu aussi une réputation européenne par l'excellence de ses paysages ornés de charmantes figures de moutons et de chèvres.

(11) Sous l'habit de Pyrrha, qui modestement file,
Lairesse cache-t-il ? revèle-t-il Achille ?

Gerard de Lairesse né à Liége en 1640, mort à Amsterdam l'an 1711, fut surnommé le *Poussin-Hollandais*, à cause de la poésie de sa peinture. Il figurera toujours comme l'un des plus beaux génies de cet art.

Le sujet d'un des tableaux qui fondent sa gloire est Achille déguisé en fille, sous le nom de Pyrrha, à la cour de Lycomède. Le fond est en architecture d'un excellent goût. Il a décoré le théâtre d'Amsterdam, et le salon du château de Soestdyk, en Hollande. Moïse devant Pharaon, Pâris et Hélène, sont rangés parmi ses chefs-d'œuvre.

(12) Est-ce Eole? Est-ce Brill qui, maître de l'Autan,
Près de ce port tranquille entretient l'ouragan?

Paul Brill naquit à Anvers l'an 1556. Il a savamment traité le paysage, l'ornant de monumens de diverses espèces. Son port de mer, avec une tempête, présente des scènes admirablement contrastées. Une de ses plus belles productions est la vue du *Campo Vaccino*. Son tableau le plus capital est dans un des salons du Pape. Il est peint à fresque, et a 68 pieds de long. Le paysage est magnifique. Le sujet des figures représente S[t] Clément attaché à une ancre, et précipité dans l'eau.

Il a décoré le Vatican en société avec son frère Matthieu.

(13) Peintre de Médicis, des arts noble patronne,
Champagne orne la Cour, le Val et la Sorbonne :

Champagne (Philippe de) naquit à Bruxelles en 1602. Il fut peintre de la Reine de France. Son pinceau moëlleux entraîne par de riches détails qui donnent la vie à ses productions. Il peignit à Notre-Dame le vœu de Louis XIII; au Val-de-Grâce plusieurs sujets de la vie de S[t] Benoît; à la Sorbonne, le dôme et les quatre angles; aux Carmélites le crucifix de la voûte, chef-d'œuvre de perspective. La révolution française a enseveli dans ses ruines beaucoup de tableaux de ce maître. On en conserve un beau dans le musée de Bruxelles. C'est *la présentation au temple.*

(14) Peintre du grand Louis, compagnon de ses pas,
Comme lui Vandermeule est vainqueur aux combats.

Meulen ou Vandermeulen (Antoine) naquit à Bruxelles en 1634. Ses talens le firent appeler en France par Colbert. Il fut l'un des plus grands peintres de batailles de son siècle. Les conquêtes de Louis XIV, qu'il accompagnait, fournirent d'abondans sujets à ses compositions. La fidélité historique y est observée tant à l'égard du costume que de la

ressemblance des personnages. On les a exécutées en tapisseries aux Gobelins. On voit au château de Marly 29 de ses tableaux sur toile, à Versailles les 4 conquêtes, peintes sur les murs du grand escalier, et dans les 3 réfectoires des Invalides, les conquêtes du Roi.

(*Descamps, Vies des P.*)

L'an 1826, deux tableaux de Vandermeule, représentant la prise de Lille et de Cambrai par Louis XIV, furent achetés à Amsterdam pour le compte du pacha d'Égypte.

(15) Poelemburg, et ta grâce et ta touche si fine !
Ont presque consolé Rome de sa ruine.

Poelemburg (Corneille), naquit à Utrecht l'an 1586. Rubens et Charles Ier, Roi d'Angleterre, recherchèrent ses délicieux tableaux, formés, ce semble, par la main des grâces et de la nature : on estime comme son chef-d'œuvre *la naissance de Notre-Seigneur*. Il ornait ordinairement ses petits tableaux des ruines de l'ancienne Rome.

(16) Snyders, tes sangliers, tes tigres en fureur,
Si bien armé qu'il soit, font trembler le chasseur.

Snyders (François) naquit à Anvers en 1579. Il a peint des animaux vivans et morts, des chasses, des combats de tigres et de lions, où l'expression de la fureur est représentée avec une énergie effrayante. Tout ce qui caractérise le genre animal, soie, poil, laine, plume, mœurs, porte sur sa toile au plus haut degré de l'illusion.

(17) Brauwer en dégradant les ombres, les lumières
Excelle à retracer les scènes populaires ;

Adrien Brauwer, né à Harlem en 1608, se fraya une route nouvelle dans l'imitation des scènes populaires. Il produisit des chefs-d'œuvre d'expression. Personne n'a mieux senti l'effet que lui, ni mis en pratique avec plus d'artifice, la dégradation des lumières et des ombres sur chaque objet particulier, comme sur l'ensemble. On admire sur-tout ses

buveurs célébrant la fête des Rois; ses *joueurs de trictrac;* son *assemblée de paysans ivres, qui se battent au couteau;* un *chirurgien qui bande la plaie d'un blessé;* un *chirurgien qui tire une épine du pied à un jeune homme.*

(18) Ruisdael, en opposant des contrastes heureux,
Egale la nature en ses bizarres jeux.

Jacques Ruisdael naquit aussi à Harlem l'an 1640. Peintre de paysage et de marine, il sut, par des contrastes heureux, produire des effets très-piquans. Les coups de soleil, après la pluie, furent l'objet de ses observations. Aucun peintre n'a connu mieux que lui l'empire des masses et la puissance du clair-obscur. Ces connaissances, dirigées par un goût exquis, font tout le charme de ses paysages. On distingue ses productions suivantes : *vue de Harlem dans le fond d'un paysage;* un *rivage de la mer avec beaucoup de figures; un pont et un moulin à vent dans une vaste campagne; le coup de soleil après la pluie; une tempête; une forêt ombragée de grands arbres.*

(19) Quel nom se montre égal au grand nom de Rubens !

Pierre-Paul Rubens, fils d'un échevin d'Anvers, naquit accidentellement à Cologne en 1577. Le nom de ce grand peintre est trop connu pour qu'il soit necessaire de parler des chefs-d'œuvre de son pinceau. Un seul ouvrage suffirait à sa gloire. C'est la fameuse galerie du Luxembourg, l'un des plus beaux monumens de la peinture moderne. Il fut encore excellent négociateur et architecte. L'académie des beaux-arts d'Anvers se propose de faire ériger sur une des places de cette ville, à l'aide d'une souscription nationale, une statue colossale à ce grand homme.

L'essor des peintres belges depuis les Van Eyck jusqu'à l'extinction de l'école de Rubens, a toujours été en croissant, même au milieu des convulsions qui tourmentaient leur pays. La seule ville de Malines dans le 16me siècle, comptait plus de cent cinquante ateliers de peinture, qui pouvaient à peine suffire aux demandes de l'Europe. Anvers, Harlem qui ont donné naissance aux plus grands paysagistes, n'en étaient pas moins peuplés. L'amour de la peinture subsiste encore dans la Bel-

gique. Le 27 août 1817, on fit à Anvers la vente d'une riche collection de tableaux. Beaucoup d'étrangers s'y rendirent. Mais les indigènes jaloux de conserver des chefs-d'œuvre qui font la gloire de leur pays, ont lutté avec succès contre les enchères des étrangers. Les principaux tableaux ont été achetés par des Anversois. »

(*Guide des amateurs des tableaux par Gault de St. Germain.*)

En 1827, on vendit à Londres le missel de la chapelle de la Reine d'Espagne, Isabelle, femme de Ferdinand le Catholique. Ce livre de 500 pages, couvertes de belles mignatures exécutées par des peintres belges, fournit une preuve frappante qu'au 15me siècle l'art du dessin et de la peinture, était, pour ainsi dire, réfugié en Belgique.

Avant d'abandonner l'article de la peinture, qui fait tant d'honneur aux Pays-Bas, observons que l'on compte au musée de Paris 249 tableaux de l'école hollandaise; 215 de l'école flamande, sans ceux des artistes liégeois; et seulement 166 tableaux de l'école française. Ce musée, en 1808, possédait 57 tableaux du seul Rubens. Observons en outre que le Guide, l'Albane, le Dominicain, Sprino-Nelli, sont les élèves d'une école flamande que Denys Calvaert d'Anvers fonda vers la fin du 16me siècle, à Bologne en Italie. Enfin remarquons que ce furent les Flamands qui, dans les temps modernes, firent du paysage un genre de peinture à part, en composant des tableaux où les paysages furent le sujet principal et les figures les accessoires.

(*Petit Dict. des invent.*)

L'art de représenter la perspective *architectonique* de l'intérieur d'une église leur appartient encore, selon Forster.

L'Allemand Forster rendant compte de la galerie de Dusseldorf, dont la 5me salle porte le nom de Rubens, l'appelle le plus infatigable des peintres, celui dont le génie fut peut-être le plus élevé, le plus vaste de tous ceux qui l'ont précédé, embrassant à la fois le ciel et l'enfer. Il convient qu'aucun maître flamand ne l'a surpassé dans l'art du coloris, ni possédé à un plus haut degré la science du clair-obscur. On lui attribue environ quatre mille tableaux connus. Le même Forster dit (voyage en Angleterre) que ce fut des Pays-Bas et de l'Allemagne que la peinture passa en Angleterre, par les talens de Rubens, de Van Dyck, de Holbein.

(20) Déjà Martin d'Anvers s'est emparé d'un art
Que l'heureux Florentin ne tient que du hasard.

Martin Schoonbauer, mort à Colmar en 1486, regardé comme le maître d'Albert Durer, fut le premier qui introduisit dans la Belgique l'art de graver les estampes sur le cuivre. Les Italiens le disent d'Anvers. Il produisit en même temps que Durer en Allemagne, un grand nombre de belles estampes qui firent admirer dans l'Europe ses talens, déjà connus par la gravure en bois.

Selon l'opinion commune, ce fut Thomas Finiguerra, dit Maso, orfèvre de Florence, qui, par l'effet du hasard, découvrit, en gravant sur l'argent une Assomption en 42 petites figures, vers l'an 1480, l'art de graver les estampes sur le cuivre. Une de ces premières épreuves de l'Assomption de Finiguerra se conserve à Paris dans le cabinet des estampes de la bibliothèque royale. C'est la seule qu'on sache subsister.

(21) Successeur de Martin, le nourrisson de Leyde
Lucas, s'est empressé de venir à son aide.

Lucas de Leyde, né en 1494, fut peintre et graveur distingué, au point qu'Albert Durer vint exprès en Hollande pour le voir. Un épuisement causé par un travail trop opiniâtre enleva ce grand artiste à la fleur de son âge. Ses plus belles pièces sont l'*Ecce Homo*, le Calvaire et la Magdelaine dansant avec ses compagnes de plaisir dans une agréable campagne; tout cela sur ses propres dessins. Son tableau du *jugement dernier* se conserve dans sa patrie. Ceux de la vie de St. Hubert sont les premiers essais de la perspective.

(22) Mon appel est ouï : Cort à ses pas s'attache,
Et déjà parfait maître, il instruit le Carrache.

Cort (Corneille), né à Horn en 1536, se fixa à Rome, où il fut maître de gravure d'Augustin Carrache. Il est le premier qui ait fait des tailles mâles et larges, genre de travail propre à rendre les draperies,

et à varier les objets. On prétend que les elèves doivent préférer les gravures de ce maître à toutes les autres pour se perfectionner. Dans son estampe du *martyre des innocens*, Cort semble avoir fait les premiers pas vers le secret de donner de la couleur à la gravure, secret que divulgua Rubens. Goltzius fit connaître le style de ce maître dans les Pays-Bas.

(23) Quels maîtres que Visscher, Bry, Pontius et Galle !

Visscher (Corneille), graveur hollandais du 17e siècle. Son burin est en même temps savant, pur et gracieux. On ne peut graver avec plus de finesse de goût, d'esprit et de vérité. Sa famille compte trois autres bons graveurs. Visscher à l'aide du seül noir et du seul blanc et par une heureuse combinaison de tailles, est parvenu à faire sentir la véritable couleur de la carnation.

Bry (Théodore de) naquit à Liége l'an 1528. Il a excellé dans le petit. Il a gravé la plus grande partie des figures de la collection importante décrite par Mr Camus, l'an 1802, nommée *grands et petits voyages*, et de celles des ouvrages de Boissard. Ses planches de la découverte de l'Amérique présentent le plus grand intérêt. Ses deux fils ont exercé le même art avec pareil succès.

Pontius, né à Anvers au 17me siècle, donna un grand nombre d'estampes très-estimées, d'après Rubens, Van Dyck et Jordaens.

Philippe, Théodore et les deux Corneille Galle sont de fort bons graveurs. Leur œuvre est considérable.

(24) Observez cette Vieille, et près d'elle son fils,
Gourmand, couvant de l'œil ces beignets demi-cuits.

La femme hollandaise qui fait des beignets est de Corneille Visscher, sur ses propres dessins. C'est moins une estampe qu'un tableau.



(25) Au milieu Nice danse avec son Iolas.

Cette belle estampe est de Louis Visscher, qui partagea les talens de Corneille son frère. Le P. Doissin peint cette scène dans son poème latin *de Scalptura*, ch. II.

> Apparet viridi congestum cespite culmen :
> Stat medio positus nudo super assere crates,
> Lætitiæ dator etc.

(26) Dans son triste cercueil dort la jeune Tabithe.
Pierre est debout auprès.

Cette estampe est de Corneille Bloemart, Hollandais. Il est étonnant que ce graveur, avec une manière précise et très-finie, ait pu donner autant d'ouvrages que nous en avons de lui.

(27) Ici, notre Edelinck, thaumaturge immortel,
Fait revivre à Paris Le Brun et Raphaël ;

Edelinck (Gérard) naquit à Anvers en 1641. Louis XIV l'attira en France. Il fut choisi pour graver deux morceaux de la plus grande réputation : le tableau de la *Sainte-Famille* de Raphaël, et celui d'*Alexandre visitant la famille de Darius*, de Le Brun. L'artiste se surpassa dans les estampes qu'il exécuta d'après ces chefs-d'œuvre. Les copies furent aussi applaudies que les originaux. Il a réussi également dans les portraits qu'il a faits de la plupart des hommes illustres de son siècle. Il mourut dans l'hôtel royal des Gobelins où il avait un logement, avec le titre de *graveur du Roi*, et de *conseiller* dans l'académie royale de peinture. « Depuis plus d'un siècle qu'Edelinck est mort, dit un bon connaisseur, quoique la France ait produit beaucoup d'habiles graveurs, l'on peut assurer qu'il n'a point encore été remplacé. » Nous ajoutons que le cours des années ne fait qu'augmenter le prix de ses œuvres. Sa *Sainte-Famille* fut achetée de nos jours à Vienne par le prince de Saxe-Teschen au prix exorbitant de 3000 francs ; sa *Magdelaine*, d'après Le Brun, à celui de 1200.

(28) Là, notre Natalis, artiste non moins rare,

Retire le Poussin des rives du Tenare.

Natalis (Michel) naquit à Liége en 1609. Ses estampes d'après le Titien, le Poussin, Bertholet, et particulièrement son *saint Bruno*, et le *buste de St. Lambert*, le mirent en grande réputation. Appelé à Francfort pour y graver le portrait de l'Empereur Léopold, il oublia son burin en sortant de l'appartement impérial. Se ressouvenant qu'il l'avait laissé sur la table, il frappa à la porte que l'Empereur lui ouvrit lui-même en lui disant : « Je sais, Natalis ce que vous cherchez ; » et s'approchant de la table, il prit le burin qu'il lui remit en main, en lui disant : « souvenez-vous Natalis, qu'un Empereur vous a servi. »

(*Délic. du pays de Liége.*)

(29) L'Allemagne ose en vain nous ravir Sadeler,

Nous gardons Suyderhof, et sa paix de Munster.

Le nom de Sadeler a été porté par trois habiles graveurs. Gilles, né à Anvers, fut pensionné par les Empereurs Rodolphe II, Matthias, et Ferdinand II. Il gravait également bien du burin le plus fin et du plus large. Ses *Antiquités romaines* sont recherchées.

Suyderhof (Jonas), graveur hollandais du 17me siècle, est remarquable par sa recherche de l'effet pittoresque. Une de ses plus belles estampes est la *paix de Munster* d'après le beau tableau de Terburg, actuellement dans la collection du prince Talleyrand de Périgord.

(30) Le poinçon de Valdor que le bon goût surveille,

Surpasse, heureux vainqueur, la plume de Corneille

Valdor (Jean), né à Liége, a gravé sur ses propres dessins une partie des planches des triomphes de Louis-le-Juste Voici un trait sur cet ouvrage bien honorable pour Valdor. Louis XIV, encore mineur, jugea que les gravures de ce livre méritaient des inscriptions en vers de la composition du grand Corneille. Ce prince lui écrivit à ce sujet une lettre dont je ne transcrirai que le commencement. « M. De Cor-

neille, comme je n'ai point de vie plus illustre à imiter que celle du feu Roi, mon très-honoré seigneur et père, je n'ai point aussi un plus grand désir que de voir, en un abrégé, ses glorieuses actions dignement représentées; et comme j'ai cru que pour rendre cet ouvrage parfait, je devais vous en laisser l'expression, et à Valdor les dessins, et que j'ai vu, par ce qu'il a fait, que son invention avait répondu à mon attente, je juge par ce que vous avez accoutumé de faire que vous réussirez à cette entreprise. » Le tragique français ne put se refuser à cet ordre obligeant; mais Valdor a eu la gloire de surpasser dans ses estampes les inscriptions du grand Corneille. N'oublions pas de rappeler que ce fut à la recommandation de cet artiste que le célèbre peintre Le Brun dut sa fortune.

Un autre artiste du même nom, né à Liége en 1580, est célèbre par son *Assomption*, sa *conversion de S. Paul*, son *institution de la Fête-Dieu*, son *Ecce homo*.

(31) Celui de Vosterman, appelé dans Anvers,
Fait connaître Rubens aux bouts de l'univers :

Vosterman (Lucas), graveur hollandais au 17me siècle. Ses estampes lui assurent un rang parmi les plus excellens artistes. Il a beaucoup contribué à faire connaître le mérite du célèbre Rubens, et à multiplier ses belles compositions.

« On ne saurait refuser la prééminence, dit un grand connaisseur étranger, aux graveurs des Pays-Bas, sur ceux de toutes les autres nations. Eux seuls ont rempli les demandes essentielles des amateurs de la vraie gravure. Aussi la postérité est juste. Le prix qu'elle a établi pour les belles estampes de ces fameux maîtres décide en leur faveur. »

On trouve la force du burin dans Golzius et ses élèves, la vigueur du coloris dans les graveurs de Rubens, la magie du clair-obscur dans Rembrandt et ses disciples, la netteté, la pureté de l'exécution dans Bloemaert et Edelinck, la variété et beauté des travaux dans Visscher et ses imitateurs. Rubens porta la gravure à sa perfection dans sa magnifique maison d'Anvers. Il y rassembla l'élite des graveurs belges, tels que Soutman, Vosterman, Bolswert, Pontius. Le recueil de G. Rheynst d'Amsterdam, consistant en 33 estampes, dont une partie de Visscher, est regardé comme un des plus beaux monumens de la gravure belgique. (*Millin, dict. des beaux-arts.*)

Une remarque bien honorable à faire, c'est que le P. Doissin, Jésuite français, dans son Poème latin sur la gravure, nommant les plus grands artistes en ce genre, cite, en majeure partie, des graveurs belges.

Les meilleurs graveurs sont à présent en Angleterre. Bartholozzi y est le premier dans son genre. Nous citerons son estampe dans laquelle on voit le prince de Galles, Belge par sa mère, présentant à Edouard III, Jean, Roi de France, fait prisonnier par lui à la bataille de Poitiers. Sa mort de Chatam, d'après Copley, se vend dix guinées la pièce.

(32) Duvivier, dans un siècle, en grands hommes fertile,

A Louis pour patron, et pour chantre De Lille.

Duvivier, né à Liège en 1687, et graveur du Roi Louis XV. Après la mort de cet artiste, Mr De Marigni, consulté par le Roi sur le choix d'un nouveau graveur en médailles, conseilla à S. M. de différer ce choix, dans l'espérance qu'il se rencontrerait un Liégeois pour le remplacer, ajoutant : « *Qu'il n'y avait que cette nation pour bien saisir l'effigie des Rois de France*. Mr De Marigni se rappelait en ce moment les belles médailles de Louis XIII et de Louis XIV, exécutées par Warin. De Lille a consacré quatre vers à la mémoire de Duvivier dans le 7me chant du Poème de *l'Imagination*.

Duvivier, c'est à toi de tenter ces travaux ;
Et si dans nos remparts des Vandales nouveaux
Brisent des monumens que le bon goût adore,
Ton burin immortel les fera vivre encore.

(33) » Allons ouvrir Butkens, Sanderus ou Le Roy.

Ces trois historiens belges ont accompagné leurs œuvres de figures et de descriptions que le temps a rendu fort précieuses. Christophe Butkens, natif d'Anvers, religieux Cistercien, puis abbé de St Sauveur, même ville, a donné *les Trophées sacrés et profanes du duché de Brabant*, 4 vol. in-fol. Il mourut l'an 1650. Antoine Sanderus, né à Anvers en 1586, chanoine d'Ipres, a donné *la Flandre illustrée*, 2 vol. in-fol. ; *la Chorographie sacrée du Brabant*, 2 vol. in-fol. Il mourut à l'abbaye d'Affighem en 1664, après s'être ruiné en recherches

et en impressions, pour honorer son pays. Jacques Le Roy, baron du S[t] Empire, né à Bruxelles, mort l'an 1719, a donné *la Notice du marquisat du St. Empire,* in-fol.; *la Topographie du Brabant,* in-fol.; *les Châteaux et Palais des Nobles*, in-fol., le *Théâtre profane du Brabant*, 2 vol. in-fol. Les trois premiers ouvrages sont en latin.

(34) Egal, comme architecte, au cavalier Bernin
Dans l'art du monnoyeur considérons Warin;

Jean Warin, graveur, naquit à Liége en 1604. On lui doit le perfectionnement du moulin à monnoyer, substitué au marteau par Aubin Olivier, sous Henri II, Roi de France. Il appliqua à la fabrication monétaire le coupoir et le balancier inventés par Briot. Le sceau de l'académie française où il a représenté le cardinal de Richelieu d'une manière si frappante, passe pour un chef-d'œuvre. Ce fut encore lui qui grava les poinçons des monnaies lors de la conversion générale des espèces légères que Louis XIII fit faire. Ce travail mérita à Warin la charge de graveur général pour les monnaies. Les pièces fabriquées pendant la minorité de Louis XIV, sont de cet habile artiste. On admire de lui, parmi ses ouvrages de sculpture, les bustes de Louis XIV et du cardinal de Richelieu. Voltaire dit dans son hist. de Louis XIV: « nous avons égalé les anciens dans les médailles. Warin fut le premier qui tira cet art de la médiocrité sur la fin du règne de Louis XIII. »

Ce Liégeois fut aussi un excellent architecte. Florent Le Comte, dans son livre *de l'introduction aux beaux-arts,* dit que Warin fut un des hommes les plus rares de son temps, et que sa réputation égala celle du cavalier Bernin, avec lequel il fut choisi pour travailler en même temps pour Louis XIV.

Les Belges ont frappé des monnaies nationales avant la conquête de leur pays faite par César. La plus ancienne en or, selon le P. Ghesquière, ne porte qu'une seule empreinte, celle du *cheval libre ,* fort mal gravé. La seconde en ancienneté est à deux faces. La 1[re] montre le *cheval libre,* encore plus mal gravé : la 2[me] une espèce d'étendard, et quatre cornes les unes sur les autres. Cette monnaie vaudrait aujourd'hui six florins, seize sous, argent courant de Brabant. On a déterré de ces pièces au pays d'Alost, à Tourcoin, près de Gand, et ailleurs. Comme on n'en découvre point de pareilles dans la Gaule cel-

tique, ni dans l'aquitanique, on les croit vraiment belgiques. Trèves eut la seule fabrique de monnaies parmi nous durant l'époque romaine.

Sous la race Mérovingienne, il exista de ces fabriques à Tournai, Cambrai, Boulogne-sur-mer, Utrecht, etc. On en a une preuve, toujours parlante, dans l'existence même des pièces qui y ont été monnoyées, telle que celle qui porte la légende *Clodove Rex*, et le mot *Tornacum*.

Sous la race Carlovingienne, il y eut des monnaies frappées à Utrecht, à Térouane, à Mons, à Cambrai, à Nimègue, à Gand, à Courtrai, à Arras, à Bavai, à Maubeuge, à Valenciennes, à Lestiñes, etc., portant ordinairement le nom du Roi, sans son effigie.

Après la chute de l'empire Carlovingien, en vertu du droit de souveraineté récemment acquis, des monnaies ont été frappées au coin des comtes ou ducs, devenus indépendans, depuis 983, jusqu'en 1450, à Epternach, Deventer, Bruxelles, Nivelles, Anvers, Louvain, Namur, Liége, etc., sous les noms de *Moutons d'or*, de Brabant; *Ridders d'or*, de Flandre; *Florins*, de Gueldre; *Ecus*, de Hainaut, et autres dénominations. (*Ghesq. Mém. Monet.*)

Philippe-le-Bon, puis Charles V, possesseurs des provinces réunies, ont fait frapper des monnaies empreintes de leurs armoiries et de leur nom.

Postérieurement, conformement aux trois diverses dominations, il y eut un hôtel de monnaies à Lille, à Amsterdam, à Bruxelles.

(35) Le Flamand (c'est ainsi que le Tibre le nomme),
Duquesnoy va porter l'étonnement dans Rome,

François Du Quesnoy, plus connu en France sous le nom de François *Flamand*, et en Italie sous celui de *Flamingo*, naquit à Bruxelles l'an 1594. Son père fut son premier maître. L'archiduc Albert informé du mérite du jeune artiste, l'envoya à Rome et l'y gratifia d'une pension. Il s'y lia d'amitié avec le fameux Poussin; tous deux s'occupèrent à étudier les chefs-d'œuvre antiques et la nature.

Les premiers ouvrages de Du Quesnoy furent une statue de la Vierge en marbre, plus grande que nature; deux statues en bronze, Apollon et Mercure, le buste du cardinal Maurice de Savoie, un bas-relief qui re-

présente des enfans jouant avec une chèvre, pour le cardinal Barberin; un Amour adolescent en marbre, dans l'attitude de tendre un arc, pour Mr Van Ufflen d'Amsterdam. (Ce morceau fut vendu six mille florins à la princesse d'Orange.) Bientôt après Du Quesnoy fit la statue de Ste Susanne, placée dans l'église de N. D. de Lorette. Ce morceau étonna les plus habiles sculpteurs.

Le Pape Urbain VIII ayant formé en 1630 le projet d'orner avec des statues colossales en marbre, les quatre pieds droits qui soutiennent la coupole de St Pierre, Du Quesnoy fut chargé d'en faire une qui représentât St André. Cette statue, qui a 15 pieds et quelques pouces de hauteur, lui coûta sept années de travail. Elle est traitée avec la pureté de style et les beautés d'expression de l'antique la plus parfaite. Les abbés Richard et de Fontenai. *Descript. de l'Italie*, *et Dict. des arts,* disent qu'elle est au-dessus de tout éloge; qu'elle a mérité d'être nommée la première statue de Rome. Ajoutons qu'aucun artiste n'a représenté avec plus de perfection les figures des enfans que notre célèbre compatriote. Ils auraient été seuls capables de l'immortaliser. Richelieu, pour l'attirer à Paris, lui fit proposer au nom du Roi, une pension de mille écus, le brevet de premier sculpteur, un logement au Louvre, et mille écus pour les frais de voyage. Du Quesnoy accepta. Mais à peine arrivé à Livourne, il y termina sa carrière en 1642. Son corps fut inhumé dans l'église des Cordeliers.

Ainsi mourut à l'âge de 48 ans, empoisonné par ses envieux, selon l'opinion commune, le plus excellent sculpteur qui ait existé depuis la renaissance des arts. Il n'y a guère que le fameux Michel Ange qu'on peut mettre en parallèle avec lui. Cette assertion ne paraîtra pas exagérée, après qu'on aura lu ce passage extrait de Sandrart (*Acad. de peint.*) « *Adeo ut non Roma tantum, sed tota Italia, imo jam totus fateri cogatur terrarum orbis Quesnoyum Belgam, in arte statuariâ et omnibus illius partibus, non omnibus tantum aliarum nationum, sed et Italiæ ipsius artificibus, tam antiquis quam modernis longissimè preferendum, et pro Phœnice sculptorum decantandum esse.* »

Terminons ces éloges par le jugement de Rubens, exprimé dans une lettre adressée à Du Quesnoy, datée d'Anvers le 17 avril 1640. « Je ne puis vous exprimer M. les obligations que je vous ai pour les modèles que vous m'avez envoyés, ainsi que pour les plâtres de ces deux enfans admirables dont vous avez orné l'épitaphe de M. Van Ufflen dans l'église de l'*Anima*. Ce n'est point l'art, mais la nature même que l'on remarque dans ce marbre ainsi attendri et plein de vie. Que dirai-je des applaudissemens universels et bien mérités que vous attire la sta-

tue de St André. Votre gloire et votre célébrité, monsieur, rejaillissent sur notre nation entière. Si mon âge et une goutte funeste qui me dévore, ne me retenaient ici, je partirais à l'instant, j'irais admirer de mes propres yeux des choses si dignes d'admiration etc.

Je baise du plus profond de mon cœur la main habile qui exécute ces merveilles. (*Diction. des graveurs, par Bassan.*)

SES AUTRES OUVRAGES :

(A Rome.) *Dans l'église de S. Pierre,* la décoration en bronze des quatre colonnes torses qui soutiennent le baldaquin du maître-autel.

Quatre statues colossales d'anges, en bronze, de 17 pieds de hauteur, placées au-dessus des chapiteaux des colonnes, et un groupe de deux anges, de même métal, placé sur la corniche du baldaquin.

Dans l'église de S. Marie in Campo-Sancto, l'épitaphe en marbre de Jacques de Hase, peintre d'Anvers. Ce monument est décoré d'un enfant assis, ayant le coude appuyé sur une tête de mort. Il tient d'une main un flambeau renversé, et de l'autre un mouchoir dont il essuie ses larmes. Le caractère de cet enfant est charmant, selon M. de La Lande.

(A Naples.) *Dans l'église de l'Anima,* l'épitaphe en marbre de Gaspard de Visscher.

Dans l'église des SS. Apôtres, un grand bas-relief en marbre, représentant des enfans qui forment un chœur de musique. « Ce morceau est du plus beau fini, dit M. Cochin; il a toutes les vérités naïves que le seul Du Quesnoy a si bien rendues dans les enfans. »

(A Madrid.) *Au palais royal,* deux bas-reliefs en marbre. L'un représente un jeu d'enfans, l'autre Hercule au berceau qui étouffe un serpent.

(A Manheim.) *Dans le palais électoral,* deux figures en ivoire, l'une représente Jésus attaché à la colonne, l'autre St Sébastien.

(A Vienne.) *A l'hôtel du prince de Lichtenstein,* un grand crucifix en ivoire.

Les modèles de Du Quesnoy sont très-recherchés. Le cardinal C. De Massimi paya 400 scudis, un modèle en terre cuite d'après le Laocoon. Mrs Crozat et Mariette en possédaient un certain nombre en terre cuite et en cire. On distinguait un Bacchus, le buste d'Antinoüs, celui d'Horace, la tête du Gladiateur, une copie du Torse, une Agrippine, le buste de la femme du Poussin.



(36) Toi, qu'enfanta Douai, mais que pour ton mérite
La ville de Florence adopta dans la suite.

Jean de Bologne, premier sculpteur de François Ier, et de Ferdinand Ier, grands-ducs de Toscane, né à Douai en 1529. Il apprit les élémens de la sculpture chez Jacques De Breuck, le restaurateur de la sculpture aux Pays-Bas; passa en Italie, où il devint élève de Michel Ange, et mérita comme lui de tenir le premier rang parmi les sculpteurs de son siècle. Il travailla pour les Empereurs Maximilien II et Rodolphe II; pour les Rois d'Espagne Philippe II et Philippe III; pour Frédéric III, duc de Bavière. Les plus célèbres villes d'Italie s'empressèrent aussi de posséder quelques monumens de son ciseau.

De Bologne mourut à Florence, en 1608. Il fut inhumé dans l'église de l'*Annunciata*, en une chapelle où on lit cette épitaphe qu'il avait fait ériger en 1599.

Joannes Bologna, Belga, Medicæorum nobilis alumnus,
Eques militiæ Jesu-Christi, sculpturâ et architectura clarus,
Virtute notus, moribus et pietate insignis, sacellum
Deo sempiterno, sibi, cunctisque Belgis eorumdem artium cultoribus
Posuit.

SES OUVRAGES :

(A Florence.) *Dans l'église de S. Marc,* six figures en marbre, plus grandes que nature, en la chapelle de St Antonin. Elles représentent les saints Jean Baptiste, Philippe, Antoine, Édouard, Dominique, Thomas d'Aquin, plusieurs anges, en bronze de grandeur naturelle, et six bas-reliefs de même métal qui expriment des sujets de la vie de St Antonin.

Une statue en marbre de ce saint archevêque, au-dessus de l'arcade qui forme l'entrée de la même chapelle.

Dans l'église de l'Annunciata, plusieurs bas-reliefs en bronze qui représentent les mystères de la passion, et un grand crucifix aussi en bronze, en une chapelle derrière le maître-autel.

Une statue de St Luc, en bronze, plus grande que nature, au frontispice de l'*église de S. Michel.*

La statue équestre, en bronze, de Cosme, premier grand-duc de Toscane, au milieu de la *Place du vieux palais,* sur un piédestal, dont trois faces sont décorées de bas-reliefs en bronze.

La statue équestre, en bronze, de Ferdinand Ier, au milieu de la place de l'*Annunciata*.

La statue pédestre de Cosme Ier, au-dessus de la grande arcade du rez de chaussée de la galerie des *Antiques*.

Un groupe de deux figures, en marbre, représentant Samson qui terrasse un Philistin. Il décore la *fontaine du jardin botanique du grand-duc*.

Les statues en bronze de Cosme Ier et de Ferdinand Ier, en une chapelle destinée à la sépulture des grands-ducs, chapelle qui est une des plus belles choses de l'Italie.

Un groupe en marbre, composé de trois figures, sur un piedestal au milieu de *la troisième arcade de la Loggia*. Il représente un soldat romain qui enlève une sabine. Aux pieds du soldat est un vieillard abattu, qui paraît être le père de la sabine, et qui fait d'inutiles efforts pour arrêter le ravisseur. « Cet excellent morceau réunit, dit l'abbé Richard, une belle représentation des trois âges de la vie, et de leurs passions différentes. »

Un groupe qui représente le combat d'Hercule et du centaure Nessus, taillé d'un seul bloc de marbre, sur un piédestal, *près du couvent des Théatins*.

« Ce groupe, dit l'abbé Richard, est d'une exécution très-hardie; toute la masse ne porte que sur les jambes de derrière du centaure qui sont fort répliées; cependant la ligne d'appui est juste. »

Un groupe de deux figures, servant de décoration à une fontaine publique près le *Ponte-Vecchio*. Ce monument représente un soldat armé, qui porte le cadavre d'un guerrier, mort de ses blessures.

Douze figures en bronze qui ornent la *fontaine de la Place du vieux palais*. Elles représentent des enfans, des nymphes, des tritons qui environnent le bord du bassin.

Dans le jardin du palais ducal, une fontaine décorée par une statue colossale de Neptune en marbre, ayant à ses pieds trois autres statues qui représentent le Nil, l'Euphrate et le Gange. Ils versent des flots dans un bassin de granit d'Égypte, d'une seule pièce, qui a vingt pieds de diamètre.

Au palais Ricardi, une statue de Mercure, en bronze, posée sur le bout d'un pied, et qui fait l'admiration des connaisseurs par la difficulté de l'équilibre.



A Pratolino, maison de plaisance du grand-duc, une statue colossale de plus de 60 pieds de proportion, placée dans le jardin. Elle représente le Mont-Apennin par la figure d'un homme, nu, assis sur un dragon d'une grosseur énorme, que l'Apennin semble écraser par son poids, et l'obliger de rendre par la gueule des torrens, qui tombent en un étang au-dessous de lui.

A Livourne, la statue colossale pédestre, en marbre, de Ferdinand I, grand-duc de Toscane, érigée sur le petit port.

A Lucques, dans la grande église, un autel en marbre décoré de deux anges et de cinq figures plus grandes que nature.

A Pise, dans la cathédrale, un grand crucifix en bronze, deux anges au maître-autel, et trois belles portes en bronze, à l'entrée de l'église, ornées de superbes bas-reliefs.

Item, une statue colossale de saint Jean-Baptiste, en bronze, au-dessus du dôme du baptistère.

A Bologne, la décoration en bronze de la fontaine de la grande place. Neptune debout, d'une main tient son trident ; il étend l'autre dans l'attitude où Virgile exprime si bien sa fierté dans le fameux *quos ego!* Au bas sont quatre enfans assis, soutenant de petits dauphins. Ils jettent de l'eau qui retombe dans de larges coquilles. Aux angles du piédestal, il y a quatre sirènes assises sur des dauphins. Elles pressent leur sein pour en faire jaillir l'eau. Cet ouvrage fait en 1563, aux frais du sénat, coûta soixante mille écus d'or, y compris la dépense des canaux souterrains.

A Rome, une statue pédestre en bronze, de Henri IV, Roi de France, dans le portique de l'église de saint Jean de Latran.

A Gênes, dans l'église de St. François di Castello, six anges, sept bas-reliefs, et six figures en bronze dans la chapelle de Grimaldi. Les figures représentent la Foi, l'Espérance, la Charité, la Justice, la Force, la Tempérance. Les bas-reliefs représentent Jésus devant Pilate, la flagellation, le couronnement d'épines, l'ecce homo, la condamnation à la mort, le portement de croix, l'ensevelissement.

A Casa del Campo, la statue équestre en bronze de Philippe IV, Roi d'Espagne.

A Marly, un groupe en bronze représentant l'enlèvement de Pandore, par Mercure.

A Meudon, une statue d'Esculape en bronze, près du grand escalier.

A Paris, la statue équestre en bronze de Henri IV, sur une esplanade au milieu du Pont-Neuf. Le piédestal en marbre, décoré de cinq bas-reliefs et de quatre esclaves en bronze, était de Pierre de Franqueville, autre Belge, né à Cambrai.

(37) De Germes et De Verne, habiles à saisir,

Le goût nommé *gothique*, ardent à tout finir !

Jacques De Germes, sculpteur à Bruxelles, vers le milieu du 15me siècle. Il fit en 1455 le magnifique mausolée de Louis de Mâle, comte de Flandre, érigé dans l'église de St. Pierre à Lille. Ce monument est composé d'un sarcophage de marbre noir, sur lequel sont couchées les statues en bronze de Louis de Mâle, de Marguérite de Brabant, sa femme, et de Marguerite leur fille, femme de Philippe-le-Hardi. On voit, aux pieds du comte, un lion, et à sa tête, une colonne surmontée d'un casque. La comtesse de Flandre et la duchesse de Bourgogne ont chacune un chien à leurs pieds, et un ange à leur chevet, qui tient l'écusson armorial. Aux angles du sarcophage, sont les quatre évangélistes en bronze, et aux faces, vingt-quatre figures du même métal. Elles représentent quinze princes et princesses, issus de Philippe-le-Hardi, et neuf de Jean-sans-Peur. Sur une des faces du sarcophage on lit cette inscription :

Hoc monumentum majorum suorum memoriæ
Erigi curavit excellentissimus ac potentissimus
Princeps Philippus Dei gratia dux Burgundiæ,
Et comes Flandriæ, effectumque est Bruxellis,
A Jacobo De Germes Bruxellensi cive, anno 1455.

Ce tombeau est gravé dans les antiquités de France, par Montfaucon.

Claux De Vernes, valet de la chambre de Philippe-le-Bon, et son tailleur d'images, fit avec Claux Sluter, son oncle, le mausolée de Philippe-le-Hardi, placé dans l'église des Chartreux, près de Dijon. La statue de Philippe est couchée sur un sarcophage de marbre noir ; sa tête repose sur un oreiller de marbre bleu. A ses pieds est un lion, et auprès de sa tête sont deux anges à genoux qui soutiennent son casque. Les quatre faces du sarcophage sont ornées de bas-reliefs en albâtre, où brille cette délicatesse hardie qui fait la beauté des ouvrages gothiques. Ils représentent le convoi funèbre de ce prince et nombre de Chartreux.

Les uns prient pour lui, d'autres paraissent accablés de tristesse. Ces figures ont quinze pouces environ de hauteur.

Les deux mausolées ci-dessus se trouvent gravés dans l'histoire des ducs de Bourgogne, comme étant au nombre des plus beaux monumens gothiques.

(38) Marsys, couple fameux, dont l'union travaille
Ces groupes renommés, merveilles de Versaille,

Balthazar de Marsy, né à Cambrai en 1620, et Gaspard De Marsy, né au même lieu, en 1625, travaillèrent la plupart de leurs ouvrages ensemble.

On a de ces illustres frères :

A Paris, dans l'église de l'abbaye de St. Germain-des-Prés, le mausolée en marbre de Jean Casimir, Roi de Pologne. Le prince y est représenté à genoux, sur un sarcophage, revêtu de ses habillemens royaux, offrant à Dieu son sceptre et sa couronne; aux angles du sarcophage, il y a deux captifs enchaînés à des trophées d'armes qui désignent les victoires qu'il remporta sur les Turcs, les Tartares et les Moscovites.

Dans l'église de l'abbaye de St. Denys, deux statues en marbre qui représentent la Valeur et la Sagesse, placées au mausolée de Turenne.

A Versailles, un groupe de trois figures dans l'avant-cour du château, représentant la France victorieuse en Allemagne, sous Louis XIV.

Une statue de Mars en marbre, au fronton de la façade antérieure.

La statue de l'Abondance, sur la balustrade de l'aile droite.

Celle de la Richesse, sur la balustrade de l'aile gauche.

Huit statues à la façade postérieure. Elles représentent les mois de Janvier, Février, Juillet, Août et les quatre suivans.

Dans le parc de Versailles, un groupe en marbre au milieu du bassin de Latone. Il représente Latone avec Apollon et Diane. Elle se plaint à Jupiter de l'inhumanité des paysans de Lycie qui l'avaient empêchée de prendre des rafraîchissemens.

Un groupe représentant Bacchus accompagné de petits satyres et d'attributs de l'automne, placé au milieu du bassin de Bacchus.

La décoration en bronze du bassin du dragon, composée du serpent Python, qui jette de l'eau par plusieurs endroits, et dont le principal jet s'élève jusqu'à 92 pieds de haut. Python est environné de quatre dauphins et d'autant de cygnes qui portent des amours; les uns semblent tirer sur lui, les autres en avoir peur.

Un groupe représentant l'Amour assis sur un dauphin, lequel sert de décoration à une fontaine, en face du théâtre d'eau.

Une statue en bronze, de 24 pieds de proportion, placée au milieu de la fontaine de l'Encelade. Le géant de ce nom parait accablé sous les montagnes qu'il avait entassées pour escalader le ciel. On ne voit que les extrémités de ses bras et de ses jambes, son visage est tourné vers le ciel, il sort de sa bouche un jet de 78 pieds de hauteur.

Une statue en marbre qui représente l'Aurore personnifiée par une femme qui a une étoile sur la tête, et un coq à ses pieds, en face du bosquet d'Apollon.

Un groupe en marbre représentant le midi, exprimé par Venus accompagnée de l'Amour, près de la fontaine de la pyramide.

Un groupe en marbre composé de deux chevaux et de deux tritons, servant d'accompagnement aux bains d'Apollon, ouvrage le plus considérable que l'on connaisse en sculpture, c'est celui qui est décrit en ce chant.

L'autre groupe de chevaux a été fait par Gilles Guerin, sculpteur français. « Ce morceau, dit l'abbé De Fontenai, ne laisse pas d'avoir un certain mérite, mais est malheureusement effacé par le groupe des frères De Marsy. »

(39) Desjardins, que le bronze au milieu de Paris

Proclame *homme immortel* aussi-bien que Louis,

Martin Van den Bogaert, plus connu en France sous le nom de Desjardins, né à Breda en 1640, recteur de l'académie royale de peinture et sculpture de Paris, inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois, où l'on voyait son tombeau.

Paris doit à Desjardins le superbe monument de la Place des Victoires, érigé par le duc De la Feuillade à Louis XIV, avec cette inscription : *Viro immortali.* Ce prince y est représenté revêtu du grand habille-

ment de l'ordre du Saint-Esprit, il s'appuie d'une main sur le bâton de commandement, et d'un pied il écrase le chien Cerbère. Derrière, on voit la Victoire les ailes déployées, posant le bout du pied sur un globe. D'une mian, elle tient une couronne de laurier élevée sur la tête du Roi, de l'autre elle porte un faisceau de palmes et de branches d'olivier. A côté de ces statues, il y a un faisceau d'armes, une massue d'Hercule, et une peau de lion. Tout ce magnifique ouvrage est en bronze doré : il a treize pieds de hauteur et fut coulé d'un seul jet. On employa pour la fonte trente milliers de métal. On n'avait pas encore vu en France un morceau de bronze d'un volume aussi considérable.

Aux quatre angles, sont des statues de captifs en bronze, de douze pieds de proportion. Sur les faces du piédestal, il y a plusieurs bas-reliefs qui représentent : La préséance de la France, reconnue par l'Espagne en 1662, le passage du Rhin en 1672, la conquête de la Franche Comté en 1674, la paix de Nimègue en 1678. Autour d'un empâtement sur lequel sont assis les captifs, on voit encore deux autres bas-reliefs qui expriment la destruction des hérésies en France, et l'abolition des duels. Ce monument détruit en partie en 1790, et depuis lors en entier, est gravé en tête du *Traité des statues* par Lemée.

SES AUTRES OUVRAGES :

Dans l'église de la Sorbonne, un groupe en marbre, au retable de l'autel, qui représente la Vierge et l'enfant Jésus.

Dans l'église des Capucins, la statue de la Vigilance en bronze, au mausolée du marquis de Louvois.

Au frontispice de l'église de Sainte-Cathérine de la Couture, la statue de la Sainte accompagnée de six anges, porteurs des instrumens de son martyre.

Dans l'église des Minimes, les Vertus cardinales, aux angles de la chapelle de saint François de Sales.

Au frontispice de l'église du Collège Mazarin, six groupes qui représentent les quatre évangelistes, les quatre pères de l'Église latine, les quatre pères de l'Église grecque.

Dans l'église des Jacobins, le buste en marbre de P. Mignard, peintre français, placé à son mausolée.

Dans une des salles de l'Académie de peinture et sculpture, un bas-relief en marbre qui représente Hercule couronné par la Valeur, et deux bustes en marbre, l'un du marquis de Villacerf, l'autre de P. Mignard.

A Versailles, une statue de Junon, sur la balustrade du pavillon qui est à la gauche de la façade antérieure.

Quatre statues; la nymphe Echo, Narcisse, Thétis, Galathée, à la façade postérieure.

Dans le parc de Versailles, une statue qui représente le soir, personnifié par Diane en chasseresse, ayant à ses pieds une levrette élancée.

Une statue d'Artémise, Reine de Carie.

Un groupe en bronze, composé du jeune Mars assis sur un lion qui terrasse un loup, près du théâtre d'eau.

Une statue pédestre en marbre de Louis XIV, dans une niche, au fond de l'Orangerie.

A Lyon, la statue équestre en bronze de Louis XIV, au milieu de la Place-Royale. Le piédestal est orné de deux grandes statues qui représentent le Rhône et la Saône, exécutées par les Coustou.

(40) Delcour, Quillin, Delvaux, pères de cent merveilles,
Quel juge appréciera les enfans de vos veilles !

Jean Delcour, né à Hamoir, au pays de Liége, en 1640.

SES OUVRAGES :

A Liége, dans la cathédrale, l'autel en marbre de la chapelle des SS. Cosme et Damien, orné d'un bas-relief représentant le martyre de St. Lambert.

Dans l'église de St.-Pierre, le jubé en marbre, accompagné de deux autels décorés chacun d'un bas-relief, l'un représentant Jésus donnant les clefs à St. Pierre, l'autre St. Pierre et St. Paul conduits au martyre.

Dans la collégiale de Ste. Croix, le jubé en marbre, orné des statues de l'Empereur Constantin, et de l'Impératrice Hélène.

Dans la collégiale de St.-Denis, deux figures en marbre qui représentent la Vierge et S. Denys, à l'entrée du chœur.

Dans l'église de St. Jean-Baptiste, le maître-autel en marbre, et deux figures, placées dans le sanctuaire; elles représentent la Vierge et S. Jean.

Dans l'église du St. Sépulcre, une figure de Jésus en marbre, couchée dans un tombeau en forme de grotte.

Un grand crucifix de bronze doré, sur le Pont des Arches.

Une statue de S. Jean-Baptiste en bronze doré, laquelle sert de décoration à la fontaine hors du château.

Une statue de la Vierge tenant l'enfant Jésus, laquelle sert de décoration à la fontaine du quartier dit *Vinave-d'île.*

Trois statues de divinités païennes, en marbre, à la fontaine de la Grand'Place.

Dans l'église de l'abbaye d'Herkenrode, le magnifique maître-autel, décoré de figures.

A Gand, dans la cathédrale, le mausolée en marbre de l'évêque d'Alamont, près du maître-autel, etc., etc., etc.

Delcour avait été demandé par Vauban, pour travailler à la statue équestre de Louis XIV, qu'érigea Desjardins en sa place.

La Belgique a produit deux grands sculpteurs du nom de Quillin.

Artus Quillin (le vieux) mérita par l'excellence de ses ouvrages de tenir un rang distingué parmi les meilleurs artistes de ce genre.

Il naquit à Anvers en 1609, et fut élève de François Du Quesnoy à Rome.

SES OUVRAGES :

A Anvers, dans la cathédrale, l'épitaphe en marbre de Jean Gevaerts, en la chapelle de S. Crispin, d'après le dessin de Rubens. Ce monument est orné d'un buste et de deux statues, représentant la Justice et la Prudence.

Dans l'église de St. André, une statue de S. Pierre en marbre plus grande que nature, placée au maître-autel.

A Amsterdam, dans l'hôtel-de-ville, huit statues en marbre, plus grandes que nature, placées dans la grande galerie. Elles représentent Saturne, Jupiter, Apollon, Mercure, Mars, Vénus, Diane, Cybèle.

Dans le salon où l'on juge les affaires criminelles, quatre cariatides en marbre plus grandes que nature, et trois bas-reliefs, aussi en marbre. Ils représentent le jugement de Salomon, celui de Zaleuchus, fameux législateur, celui de Junius Brutus.

Une statue en marbre représentant la ville d'Amsterdam, ayant à ses pieds deux lions et deux statues de fleuves, qui représentent l'Amstel et l'Y.

Dans le salon des bourgmestres, sept bas-reliefs en marbre qui représentent le triomphe de Fabius Maximus.

Au fronton de la façade antérieure, un bas-relief en marbre de 82 pieds de long, sur 18 de hauteur. Il représente Neptune, accompagné de syrènes et de tritons, auxquels il semble ordonner d'annoncer la renommée de la ville d'Amsterdam, figurée par une femme ayant sur la tête le chapeau ailé de Mercure, et appuyant les pieds sur le globe de la terre. L'Amstel et l'Y figurent à ses côtés.

Trois statues en bronze de 12 pieds de hauteur, *sur la corniche du fronton.* Elles représentent Atlas, la Tempérance, la Vigilance.

Tous les ouvrages de sculpture de cet édifice ont été gravés par Hubert Quillin, et imprimés in-fol. à Amsterdam, chez les De Wit, en 1665 et 1668.

ARTUS QUILLIN (le jeune) né à St.-Trond, élève de son oncle, cidessus, mort en 1700.

SES OUVRAGES :

A Anvers, dans la cathédrale, le mausolée de l'évêque Capello; au chœur, son épitaphe en marbre, près de la chapelle des pauvres.

Dans la croisée, une statue de S. Eloi, en marbre, ornant l'épitaphe du curé Van den Bosche.

A l'autel de St.-Michel, une statue de Gédéon.

Dans la paroissiale de St.-Jacques, le maître-autel en marbre, ayant au retable une belle statue de S. Jacques. Balthasar Bouttotz a gravé ce magnifique autel en 1741.

A Ste.-Walburge, une statue de S. Thadée en albâtre, ornant l'épitaphe de Martin Van Bistoven, à l'entrée du chœur.

Dans l'église de l'abbaye de St.-Michel, l'autel en marbre, orné de figures.

Dans l'église des Dominicains, une statue de Ste. Rose, en marbre, près du jubé.

Dans l'église des Récollets, S. François, et S. Antoine de Padoue, aux côtés du maître-autel.

Dans l'église des religieuses du Val-Notre-Dame, le maître-autel avec figures.

Dans celle des Capucines, la Foi et la Chasteté, à l'autel de Notre-Dame.

Dans celle de l'Hôpital, le maître-autel en marbre.

Dans celle du Grand-Béguinage, l'autel de Ste. Anne en marbre, Ste. Catherine, la Madeleine, l'Obéissance, la Chasteté aux côtés du maître-autel. La décoration en marbre de la porte de la sacristie, item la décoration en marbre du grand portail.

Dans l'église de l'abbaye de St.-Bernard, neuf figures à la boiserie du chœur.

A Malines, dans l'église de Leliendael, la Vierge et deux anges, en marbre, au retable du maître-autel.

Dans celle de l'abbaye de Rosendael, le maître-autel en marbre.

A Gand, dans l'église de l'abbaye de Baudeloo, au retable du maître-autel, un groupe en marbre, représentant la Vierge, tenant l'enfant Jésus.

A Bruges, dans la paroissiale de S. Sauveur, le jubé en marbre, orné de la statue de Dieu le Père, assis sur des nuages, soutenu par des anges.

A Tournai, dans la cathédrale, cinq statues allégoriques, en marbre, à la clôture du chœur, à droite de la croisée. Item, l'épitaphe en marbre du chanoine Du Fief.

Laurent Delvaux, né à Gand en 1695, demeura à Rome, à Londres, et se fixa à Nivelles.

SES OUVRAGES :

A Gand, dans la cathédrale, la chaire du prédicateur; elle est ornée de trois bas-reliefs en marbre qui représentent : l'adoration des bergers, la conversion de S. Paul, et celle de S. Bavon. Au bas de la chaire est un groupe en marbre, composé de la statue du Temps, couvert d'un voile; il semble s'éveiller en sursaut, au son des trompettes que des anges font retentir. La Vérité s'offre en même-temps à ses regards. Elle lui présente un livre ouvert où sont ces mots : *Surge qui dormis, et illuminabit te Christus.*

A Nivelles, dans la collégiale, la chaire du prédicateur, en marbre; au bas est Jésus enseignant la Samaritaine près du puits.



Dans la même église, ci-devant aux Carmes, la chaire du prédicateur, en bois. Au bas est Elie qu'un ange vient éveiller.

A Bruxelles, au Palais, une statue d'Hercule, en marbre, au bas du grand escalier; dans la chapelle de ce palais, le David, les anges adorateurs, en marbre.

Dans l'église des Carmes, le mausolée en marbre de Léonard Vandernoot.

Dans celle de l'abbaye d'Afflighem, trois statues en marbre, saint Joseph, S. Martin, S. Benoît.

Dans celle de l'abbaye de Floreffe, les quatre pères de l'Église latine.

Benoît XIII, Charles VI, Marie-Thérèse, le duc Charles de Lorraine ont favorisé cet artiste. On trouvera ci-après, page 94, une notice sur les autres grands sculpteurs belges.

Il est étonnant que le *Dictionnaire des beaux-arts* parle du *petit nombre* des sculpteurs de notre nation. Le sieur Hellin son compilateur, aurait dû être mieux instruit. Le Moniteur du 11 octobre 1810 a été plus loin, il a dit que l'école flamande n'a jamais produit *qu'un sculpteur nommé Quesnoy*.

(41) L'artiste, heureusement connaissait Lamoignon.
L'avocat-général veut être son patron.

Ce beau trait d'amour des arts a pour auteur Chrétien François De Lamoignon, conseiller-maître des requêtes, puis avocat-général, fils aîné du premier président Guillaume De Lamoignon. Il est bon à présenter à beaucoup de prétendus amateurs des arts qui, en général, les honorent si peu. Celui qui y donna lieu est Gerard Van Opstal, né à Anvers en 1575; il devint recteur de l'académie royale de peinture et de sculpture de Paris. Cet artiste est regardé comme un des meilleurs sculpteurs de bas-reliefs en marbre et en ivoire. Il ne possédait pas moins la théorie de son art. Ce fut lui qui dans les conférences de l'académie, proposées par Colbert, prononça un discours sur le Laocoon. Il fait partie des sept que Félibien a insérés à la fin de ses *Entretiens sur les vies des peintres*.

Voici quelques autres ouvrages de Van Opstal :

Quatre bas-reliefs en marbre, d'après les dessins de Rubens, et gravés par Van Kessel. Ils représentent le triomphe de Galathée.

Une syrène entre les bras d'un triton.

Une nymphe accompagnée d'un dieu marin.

Un faune assis au bas d'un rocher, et ayant à ses côtés deux enfans qui tiennent un belier par le cou.

Neuf bas-reliefs en stuc, pour le président Lambert, à Paris. Ils représentent les travaux d'Hercule.

On voyait à Paris quelques ouvrages de Van Opstal à la porte *Saint-Antoine,* que le gouvernement a fait démolir en 1778 : entr'autres, un grand *buste de Louis XIV,* sur une console qui servait de clef au grand portique, et deux figures, à demi couchées, au-dedans du fronton. Elles représentaient la France et l'Espagne qui se donnaient la main en signe d'alliance. L'Hymen, qui était placé au milieu de l'attique de cette porte, semblait confirmer cette union : d'une main il tenait un flambeau allumé, de l'autre, un voile.

(42) Quel tableau ! c'est Latone et l'aventure même.

Les trois beaux monumens, qu'on décrit ici, se voyaient dans le Parc de Versailles. Du milieu du bassin de Latone, sur trois gradins de marbre rouge, s'élevait un groupe de trois figures, en marbre blanc, qui représentait Latone avec Apollon et Diane, ses enfans. Le sculpteur avait pris le moment où la Déesse se plaint à Jupiter de la dureté des paysans de Lycie, qui lui refusèrent un peu d'eau pour se rafraîchir, au jour où fuyant la persécution de Junon, elle passa près d'eux, sur le bord d'un marais. Latone, pour les punir, obtint de Jupiter qu'ils fussent métamorphosés en grénouilles. La représentation de ces scènes était admirable.

(43) Plus loin, c'est Encelade.

Statue en bronze de 24 pieds de proportion, placée au milieu de la fontaine dite de l'*Encelade.* Cette statue représentait le géant de ce nom. Il paraissait accablé sous les montagnes qu'il avait entassées pour es-

calader l'Olympe. On ne voyait que l'extrémité de ses bras et de ses jambes. Son visage était tourné vers le ciel. Il sortait de sa bouche un jet de 78 pieds de hauteur.

(44) Je reconnais Ethon à cette impatience,

Ethon, l'ardent Ethon, fils de la pétulance.

Ethon, c'est-à-dire *ardent*, est un nom que la Fable donne à quelques chevaux auxquels elle attribue cette qualité. Le Soleil, Pluton, Pallas et Hector en avaient chacun un.

Ce célèbre groupe en marbre, composé de deux chevaux et de deux tritons, servait d'accompagnement aux bains dits d'*Apollon*. C'était l'ouvrage le plus considérable que l'on connût en sculpture. Voici comme Félibien décrit le groupe des frères De Marsy : « On dirait que ces chevaux commencent à se délasser du travail de la journée, et à se ressentir du bon traitement qu'on leur fait, ils ne demandent plus qu'à s'égayer; car l'un baisse la tête en serrant les oreilles, et mord la croupe de son compagnon d'une manière enjouée, ce qui fait que celui-ci se cabre à demi, tourne la tête, dresse les oreilles et semble hennir. L'un des tritons retient ce cheval : l'autre triton porte une grande corbeille où est l'ambroisie, dont les poètes disent que les chevaux du Soleil sont nourris. L'autre groupe de chevaux a été fait par Gilles Guerin, sculpteur français. « Ce morceau, dit l'abbé De Fontenai, ne laisse pas d'avoir un certain mérite, mais il est malheureusement effacé par le groupe des frères De Marsy. »

(45) C'est celui que tailla la main de Verbruggen

Sur la chute de l'homme et son exil d'Eden.

Ce beau monument est dû au ciseau de Henri Verbruggen, né à Anvers vers l'an 1660, chef de l'académie de peinture et sculpture de cette ville. Cette chaire avait été commandée par les Jésuites de Louvain. Elle figura dans leur église depuis l'an 1699 jusqu'à la suppression de l'ordre. L'Impératrice Marie-Thérèse en fit présent ensuite à la collégiale, dite de *Ste.-Gudule*, où on l'admire depuis l'an 1776. On la trouve représentée et décrite dans le *Voyage aux Pays-Bas* par Paquet Syphorien.

VOICI LES AUTRES OUVRAGES DU MÊME ARTISTE :

A Anvers, dans la cathédrale, la clôture en marbre de la chapelle de la communion, ornée de deux groupes, dont l'un représente l'Église militante, l'autre, la triomphante.

L'épitaphe, en marbre, de Marie Kipholts, bienfaitrice des pauvres, placée près de leur chapelle.

Dans l'église des Carmes, la chaire du prédicateur, soutenue par les quatre pères de l'Église latine.

Une statue, en marbre, du prophète Elie, fortifié par le pain qu'un corbeau lui apporte.

Dans l'église des religieuses du Val-Notre-Dame, l'autel de la Vierge, en marbre.

Dans l'église de l'abbaye de St.-Bernard, cinq figures placées à la boiserie du chœur.

Elles représentent les saints Benoît, Pape; Malachie, archevêque; Martin, prêtre; Thomas de Cantorbery; Grégoire disciple de S. Bernard.

Dans l'église de Tongerloo, le maître-autel, en marbre, ayant au retable l'Annonciation.

A Malines, dans la paroissiale de S. Pierre, ci-devant des Jésuites, la chaire du prédicateur, soutenue par quatre figures, qui représentent les quatre parties du monde.

A Gand, dans la cathédrale, le maître-autel, en marbre, orné de figures.

A Bruges, dans la paroissiale de Ste. Walburge, ci-devant des Jésuites, la table de communion, en marbre, décorée de festons, de bas-reliefs et de petits enfans.

Anvers a produit encore deux autres excellens sculpteurs, du même nom, l'un surnommé *le vieux;* l'autre, *le jeune*. On les trouvera dans la liste générale des artistes du même état.

(46) Je crois entendre encor les Griffet, les Lenfant
M'expliquer les effets de cet événement ;

Le P. Griffet, célèbre prédicateur Jésuite, après la suppression de sa société en France, refugié à Bruxelles, où il mourût, se fit entendre

dans la chaire dont s'agit, lorsqu'il alla prêcher à Louvain chez ses confrères, encore subsistans en Belgique. On trouvera, chant X, une notice sur ce savant.

Alexandre Lenfant, membre de la société de Jésus, naquit à Lyon, l'an 1726. « C'était, dit Poultier (Histoire du 10 août) le plus grand prédicateur de son temps ». D'après l'invitation du prince Charles de Lorraine, de la princesse Charlotte, sa sœur, et du cardinal de Frankenberg on entendit sa voix éloquente dans les chaires de Ste. Waudru, à Mons, de Ste. Gudule, à Bruxelles, et de S. Rombaud, à Malines. Dans cette dernière ville, il ramena au culte de ses pères un Anglais, ami d'Young, le célèbre auteur des *Nuits*. Ses discours sont appropriés aux besoins du temps où il les prononçait. Diderot et d'Alembert suivirent, à S. Sulpice, un carême entier qu'y prêcha le père Lenfant; et ce fut à la suite du sermon sur *la Foi*, que le premier dit à l'autre en présence de M. De Tersan, curé de la paroisse, « après un pareil discours, il est difficile de rester incrédule. » Tous deux parurent dans leurs derniers momens en avoir conservé quelqu'impression salutaire; car Diderot consentit que son domestique appelât un prêtre, et on trouva le testament de d'Alembert commençant par ces mots: *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

La collection des sermons du P. Lenfant présente un corps complet de science religieuse dans ses rapports non-seulement avec la vie future, mais avec l'intérêt des sociétés de ce monde. L'auteur fut une des victimes du 3 septembre 1792. Il réalisa par sa captivité et par sa mort ces paroles de l'un de ses discours : « Quelquefois les hommes s'irritent des vertus que la religion fait pratiquer. Depuis Joseph que sa constance conduisit dans les fers; depuis Suzanne que sa fidélité entraînait au supplice; depuis cette foule de héros chrétiens dont on fit des martyrs, parce qu'on ne put pas réussir à en faire des apostats, combien d'exemples ont appris qu'une sainte fermeté, qui devant Dieu épargne des crimes, pouvait de la part des hommes attirer des persécutions! »

(*Avent. III. disc.*)

De nos jours, on a entendu avec plaisir et édification, prononcés du haut de la chaire ci-dessus, les discours du doyen même de Ste. Gudule, M. Adrien Sotteau, natif de Mons, élève du P. Meslai, de Valenciennes, aussi membre de la société de Jésus, et prédicateur de Son Altesse la princesse Charlotte de Lorraine, abbesse du chapitre royal de Sainte-Waudru, à Mons.



LISTE

DE NOS AUTRES SCULPTEURS.

Jérome Du Quesnoy, frère de François, né à Bruxelles en 1602, exerça long-temps la sculpture à Rome, d'où Philippe IV, Roi d'Espagne, le demanda à Madrid. Il le nomma son sculpteur en 1645.

SES OUVRAGES :

A Anvers, dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel, trois statues en albâtre, placées dans la grande nef. Elles représentent les apôtres Matthias, Thadée et Simon.

A Bruxelles, dans la collégiale de Sainte-Gudule, quatre statues en pierre, plus grandes que nature, placées dans la grande nef. Elles représentent les apôtres Thomas, Barthélemi, Matthias et Paul.

Dans l'église de N. D. de la Chapelle, une statue de St Matthieu placée dans la grande nef.

Dans l'église du Sablon, une statue de Ste Ursule en marbre, placée au retable de l'autel dédié à cette martyre.

Dans l'église des Jésuites, un groupe en marbre, représentant la Vierge et Ste Anne.

Dans l'église des Récollets, une épitaphe en marbre, ornée d'un buste et de quatre génies. L'Impératrice de Russie en fit l'acquisition des religieux mêmes.

Dans le jardin de l'hôtel de la Tour-Taxis, une statue de Bellone en marbre. Elle a été transportée depuis à Ratisbonne.

A Gand, le mausolée en marbre de l'évêque Antoine Triest. Il est composé d'un sarcophage, sur lequel est couchée la statue de cet évêque, revêtu de ses habillemens pontificaux. Il a le coude droit appuyé sur des coussins. A ses pieds est la statue de J. C. et à son chevet, celle de la Vierge. Sur la face antérieure du sarcophage, on voit deux génies qui tiennent un cartel où est l'inscription funèbre. Sur les faces latérales on en voit deux autres, l'un tient un flambeau renversé, l'autre s'appuie sur un sabre. L'écusson qui contient les armoiries, est soutenu par deux génies qui servent d'amortissement au monument.

Ce mausolée est l'un des plus beaux ouvrages de sculpture qui soient dans la Belgique. Il égale celui du cardinal de Richelieu, chef-d'œuvre de Girardon.

Jean Della Vuerta, sculpteur de Philippe-le-Bon, Espagnol domicilié aux Pays-Bas. Ce prince l'employa pour faire le mausolée de son père, Jean-sans-Peur. Ce monument existe dans l'église des Chartreux, près de Dijon. Il représente un sarcophage de marbre noir, sur lequel sont couchées les statues en albâtre de Jean-sans-Peur, et de Marguerite de Bavière sa femme, revêtus de leurs habits ducaux. Au chevet du duc, sont deux anges qui tiennent son casque, et au chevet de la duchesse, deux autres tiennent l'écusson de ses armoiries. Les faces du sarcophage sont décorées de quarante figures en albâtre. Elles représentent le convoi funèbre de ce prince.

Ce mausolée, celui de Louis de Mâle, par notre compatriote Jacques de Germes, et celui de Philippe-le-Hardi, par Claux de Verne, et Claux Sluter son oncle, également nos compa-

triotes, se trouvent gravés dans l'histoire des ducs de Bourgogne, comme du nombre des plus beaux monumens gothiques.

GUILLAUME VAN TETRODE, né à Delft, florissait vers le milieu du seizième siècle. Les historiens hollandais égalent ses ouvrages à ceux de Praxitèles. Le plus estimé était le maître-autel en marbre de la vieille église de Delft, lequel était orné des statues des douze apôtres. Pendant les troubles des Pays-Bas, le prince d'Orange défendit qu'on brisât cet autel. Il le donna au comte de Swartsenburg. Celui-ci fit placer les statues des apôtres dans une église de Strasbourg.

ROMBAUD DE DRYVERE, né à Malines, florissait en 1540. Il a fait le tabernacle de l'église de l'abbaye de Tongerloo. Ce monument a la forme d'une pyramide de plus de 50 pieds de hauteur. Sa décoration consiste en colonnes, en figures, en bas-reliefs d'albâtre, délicatement travaillés, qui représentent des sujets du vieux et du nouveau Testament. Arnoud Streyers, treizième abbé de cette maison, a, comme nous l'avons dit (Chant premier), fait exécuter ce tabernacle, qui fut achevé en 1547. Il était placé à la droite du maître-autel, selon l'usage du treizième siècle.

JEAN DE HEERE naquit à Gand, et florissait vers le milieu du seizième siècle. La plupart de ses ouvrages furent détruits par les iconoclastes du seizième siècle. On cite les suivans.

A Gand, dans l'église de St Pierre, le mausolée en marbre d'Isabelle d'Autriche, Reine de Danemarck.

Le maître-autel en marbre, décoré de figures et d'un bas-relief qui représentait l'ensévelissement de J. C.

Dans l'église de St Jean, à présent la cathédrale, le mausolée en marbre de Luc Munick, premier prévôt mîtré de cette église.

Le jubé en marbre, décoré de statues et de bas-reliefs.

ALEXANDRE COLIN, né à Malines, florissait vers le milieu du seizième siècle. Il a fait, par ordre de l'Empereur Ferdinand Ier, le mausolée de l'Empereur Maximilien Ier, placé dans l'église des Franciscains à Inspruck. Il est l'un des plus beaux qui aient jamais été élévés à la mémoire des Rois, comme on l'a dit (Chant troisième). Ce monument est composé d'un sarcophage carré, de marbre noir, ayant 16 pieds de longueur, sur 8 de largeur, sur lequel est posée la statue en bronze de Maximilien, de grandeur naturelle, revêtu de ses armes et d'un manteau impérial. Il est à genoux, élevant les bras vers le ciel où portent ses regards. Les faces latérales du sarcophage sont ornées de 24 bas-reliefs, en marbre blanc, qui représentent les exploits les plus remarquables de ce prince. Aux angles du sarcophage, on voit les 4 Vertus cardinales en bronze, de grandeur naturelle.

JACQUES JONGELINGX, né à Anvers en 1531, directeur de la monnaie des ducs de Brabant.

SES OUVRAGES :

A Bruges, dans la collégiale de N. D. le mausolée de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, composé d'un sarcophage de marbre noir, sur lequel est couchée la statue du duc, en bronze doré. Les faces du sarcophage sont ornées des armoiries de ce prince, travaillées en émail, accompagnées d'ornemens en bronze.

A Anvers, la statue pédestre en bronze du duc d'Albe, érigée au milieu de la citadelle, en 1571. Elle fut détruite en 1577, par les Anversois.

Huit statues en bronze, de grandeur naturelle, représentant Saturne, Jupiter, Mars, Apollon, Mercure, Bacchus, Vénus, Diane; elles furent faites en 1585, et servirent de déco-



ration à l'hôtel-de-ville d'Anvers, lors de l'entrée triomphante d'Alexandre Farnèse Philippe Galle les a gravées.

JEAN DE JUNI, né en Flandre, élève de Michel Ange, mort à Valladolid, vers l'an 1614.

SES OUVRAGES :

A Ségovie, dans la cathédrale, l'ensevelissement de J. C., figures de grandeur naturelle, en bas-reliefs.

A Salamanque, dans la cathédrale, deux figures qui représentent Ste Anne et St Jean-Baptiste.

A Valladolid, dans l'église St Martin, une descente de croix, en terre cuite, que les plus habiles sculpteurs copient souvent.

Dans l'église appelée Las Augustias, un groupe qui représente Jésus mort, soutenu par la Ste Vierge.

Le fameux Calvaire de Valladolid, fait avec Grégoire Hernandez.

GILLES VAN DER RIVIERE, connu en Italie sous le nom *d'Egidio Fiamingo*, né en Flandre, mort à Rome en 1600.

SES OUVRAGES :

A Rome, *dans l'église de N. D. de l'Anima*, le mausolée en marbre du cardinal André d'Autriche.

Dans l'église de Saint-Jean de Latran, une statue de Moïse, en marbre.

Dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, deux bas-reliefs en marbre, qui servent de décoration au mausolée du Pape Pie V, qui provoqua la réunion des princes chrétiens contre les Musulmans, et fut cause de la célèbre victoire navale de Lepante. L'un de ces bas-reliefs représente ce Pontife donnant un étendard à Marc-Antoine Colonne, général de son armée navale; l'autre représente le comte de Sancta Fiora, à qui le Pape donne un bâton de commandement.

Deux autres bas-reliefs en marbre, au mausolée du Pape Sixte V, placé dans la même église. L'un représente la canonisation de St Jacques d'Alcala; l'autre, Sixte V qui envoie le cardinal Aldobrandin, en qualité de légat en Allemagne.

NICOLAS D'ARRAS, nommé *Nicolo Fiamingo*, par les Italiens, né à Arras, mort à Rome en 1598.

SES OUVRAGES :

A Rome, *dans l'église de N. D. de l'Anima*, le mausolée en marbre de Frédéric duc de Clèves.

Dans l'église de Saint-Jean de Latran, une statue de Melchisedech, en marbre.

Dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, deux bas-reliefs en marbre, placés au mausolée de Sixte V. Ils représentent la Justice et la Charité.

Un bas-relief en marbre, qui sert de décoration au mausolée de Pie V. Il représente la bataille de Moncontour.

La statue pédestre en marbre, de Marc-Antoine Colonne, général de l'armée navale de Pie V, placée dans la deuxième salle du palais des Conservateurs, à la place du Capitole.



Adrien De Vries, né à La Haye, florissait à Prague, à la fin du quinzième siècle, sculpteur de l'Empereur Rodolphe II, le plus illustre Mécène des artistes de son temps.

SES OUVRAGES :

A Prague, deux groupes en bronze, dont l'un représente l'enlèvement d'une Sabine par un soldat romain, et l'autre, l'enlèvement de Pandore par Mercure. Ce morceau a été gravé par Jean Muller.

A Augsbourg, un groupe en bronze qui sert de décoration à une fontaine publique. Il représente Mercure accompagné d'un génie qui lui attache les talonnières. Ce morceau a été gravé par Volfang Kilian.

Un autre groupe en bronze, placé sur la fontaine du Marché-aux-Vins. Il représente Hercule qui assomme l'Hydre de Lerne, posé sur un piédestal de marbre orné de bas-reliefs et cantonné des statues des trois Grâces. Ce morceau a été gravé par Luc Kilian.

Pierre De Franqueville, nommé *Francavilla* par les Italiens, né à Cambrai en 1553, premier sculpteur et architecte de Henri IV, et de Louis XIII, Rois de France.

SES OUVRAGES :

A Florence, dans l'église de Ste Croix, cinq figures en marbre, représentant Moïse, Aaron, la Virginité, la Prudence, l'Humilité. Elles se voyent dans la chapelle de Nicolini.

Une statue en marbre, qui représente le Printemps, placée sur le Pont de la Trinité.

A Pise, la statue pédestre, en marbre, de Cosme Ier, grand-duc de Toscane, en face de l'église de St Étienne.

A Gênes, dans la cathédrale, six figures en marbre qui représentent St Etienne, St Ambroise, et les 4 Évangélistes.

Deux figures en marbre, Jupiter et Janus, dans le palais Brignoletti.

A Paris, la décoration du piédestal sur lequel est posée la statue équestre d'Henri IV érigée au milieu du Pont-Neuf.

A Versailles, une statue en marbre qui représente Orphée jouant du violon, ayant à se pieds le chien Cerbère. Elle est placée dans le Parc.

A Trianon, une statue de Mercure, en bronze, placée en une niche, dans la salle ronde.

A Ponchartrain, un groupe en marbre, représentant la France personnifiée par une femme, soutenue par le Temps, qui semble l'arracher des bras d'un monstre à deux faces, lequel est accompagné d'un satyre.

Robert De Nole, florissait à Anvers en 1620. Cet artiste a fait le magnifique maître-autel de la cathédrale de cette ville. Il est en marbre, décoré de statues. C'est le premier des Pays Bas qui, par son architecture, ait mérité l'attention des connaisseurs. L'Infante Isabelle en posa la première pierre en 1624.

Jean Van Mildert, florissait à Anvers en 1620.

SES OUVRAGES :

A Anvers, dans la cathédrale, le grand portail, en marbre, décoré de la statue de J. C. et de deux anges.

L'épitaphe, en marbre, de la famille de Moys, adossée à un pilier, près de la chapelle de la Vierge. Ce monument est orné de trois statues qui représentent la Vierge, St Jean l'Évangéliste et Ste Catherine.

Dans la paroissiale de Saint-George, une statue de la Vierge en marbre, placée au retable de l'autel de St Roch.

Dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel, le maître-autel, en marbre, fait en 1622.

Cinq statues en albâtre, qui servent de décoration au jubé. Elles représentent J. C. sous l'emblême du bon Pasteur, les apôtres Pierre et Paul, et deux anges.

Claude Lestocard, né à Arras, florissait à Paris en 1630.

Un ouvrage qui lui fait beaucoup d'honneur, est la chaire à prêcher de l'église de St Étienne-du-Mont. Elle est ornée de six figures allégoriques, et de plusieurs bas-reliefs. Au bas de la chaire est une statue de Samson qui la soutient. Sur l'abat-voix il y a six anges qui tiennent des guirlandes, et un autre, au milieu d'eux, qui semble appeler, au son de la trompette, les fidèles à la parole divine.

Paris a encore de lui deux bas-reliefs en marbre qui servent d'ornement au piédestal sur lequel est posée la statue du cardinal de Berulle, dans l'église des Carmélites. L'un représente le sacrifice de Noë, l'autre la célébration de la Messe.

Luc Petit (de Valenciennes), qualifié tailleur d'images, construisit vers l'an 1600, dans la chapelle sépulcrale de Boussu, le mausolée en albâtre du comte Jean de Haynin.

Philippe Buyster, né à Bruxelles en 1595.

SES OUVRAGES :

A Paris, dans l'église de l'abbaye de Ste Geneviève.

Le mausolée en marbre, du cardinal de la Rochefoucauld. Il y est représenté à genoux, sur un grand sarcophage de marbre noir.

A *l'Hôpital des Incurables*, les bustes en marbre du même cardinal et de Le Camus, évêque de Bellay.

Dans le jardin du Palais-Royal, une Bacchante, et un groupe de deux satyres.

A Versailles, une statue de Neptune, placée sur la balustrade du pavillon de l'aile gauche de la grande cour.

Deux statues, l'une de Cérès, l'autre de Bacchus, à la façade du côté du Parc.

Dans le Parc même, deux groupes, dont l'un est composé de deux satyres, l'autre d'une Bacchante, accompagnée d'un petit satyre.

Trois statues, Flore; un satyre qui d'une main tient des raisins, de l'autre un sifflet à sept tuyaux; le Poème satyrique, représenté par un satyre, au sourire moqueur.

Rombaud Pauwels, né à Malines, doyen de la compagnie des peintres de Gand.

SES OUVRAGES :

A Gand, dans la cathédrale, le mausolée en marbre de l'évêque Charles Maes.

Dans l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, six statues à la boiserie du chœur. Elles représentent St Pierre et St Paul, et les quatre Évangélistes.

Dans la chapelle de l'évêché, un groupe en marbre, représentant la Vierge debout, ayant l'enfant Jésus entre ses bras.

Dans l'église des Jésuites, un groupe en marbre qui représente la Vierge assise accompagnée de l'enfant Jésus.

PIERRE VERBRUGGEN LE VIEUX, né à Anvers, doyen de l'académie de peinture et de sculpture de cette ville.

SES OUVRAGES :

A Anvers, dans la cathédrale, une N. D. de Pitié, en marbre, grande comme nature, placée dans le rond-point du chœur.

Dans la paroissiale de Saint-Jacques, une statue de St Pierre, en albâtre, grande comme nature, placée dans la nef.

Dans la paroissiale de Sainte-Walburge, une statue de St Simon, en albâtre, plus grande que nature, placée dans le chœur.

Dans l'église des Dominicains, une statue de St Raymond.

Dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel, un groupe qui représente St Joseph, tenant l'enfant Jésus, placé près du jubé.

Dans l'église des Carmes, la statue de St André Corsini.

Dans celle de l'abbaye de Saint-Bernard, un bas-relief en marbre, placé au maître-autel et huit figures d'enfans, aussi en marbre, sur les pleins des piédestaux des colonnes.

LUC FAYDHERBE, né à Malines.

SES OUVRAGES :

A Malines, dans la métropole, le maître-autel en marbre, orné de figures.

Le mausolée, en marbre, de l'archevêque Cruesen, placé dans le chœur.

Une figure de Saint-Joseph, près du jubé.

Dans la paroissiale de N. D. d'Hanswyk, les bustes des Sts Augustin et Ambroise, et deux grands bas-reliefs, figures de demi bosse, aussi grandes que nature, placés dans l'intérieur de la coupole. L'un représente l'adoration des bergers, l'autre, le portement de la croix.

Dans l'église du grand Béguinage, une statue de Jésus, en pierre, plus grande que nature, à la droite du grand portail.

A Lierre, dans la collégiale, l'épitaphe du peintre Adrien De Bie.

A Bruxelles, dans la collégiale de Ste Gudule, les statues des apôtres Jacques et Simon, placées dans la nef.

Dans l'église des Jésuites, un groupe en marbre, représentant St Joseph accompagné de l'enfant Jésus.

ROMBAUD VERHULST, né à Malines, florissait en 1633. Ses talens lui méritèrent d'être choisi par la république de Hollande, pour faire quelques mausolées en marbre, à la mémoire des amiraux qui perdirent la vie en combattant pour la patrie.

SES OUVRAGES :

A Amsterdam, dans la nouvelle église, le mausolée de Michel De Ruyter, lieutenant amiral général de la république. Ce monument a trente pieds de longueur sur autant de hauteur. Ruyter y est représenté armé et couché sur un sarcophage, la tête appuyée sur un canon. Il



tient de la main droite un bâton de commandement. Près de sa tête et à ses pieds, il y a des tritons qui sonnent de la conque marine. La Renommée sonne de la trompette au-dessus de sa tête. Sur la face antérieure du sarcophage, il y a un bas-relief qui représente un combat naval. Dans les deux entrecolonnemens du mausolée, on voit les statues de la Prudence et de la Force.

A Delft, dans la vieille église, le mausolée de Martin Tromp, amiral d'Hollande. La statue de Tromp y est représentée armée et couchée sur un gouvernail, posée sur un sarcophage. Il s'appuie la tête sur un canon, et tient de la main droite un bâton de commandement. Sur la face antérieure du sarcophage, il y a un bas-relief qui représente un combat naval.

A Middelbourg, dans la vieille église, les mausolées des frères Evertzen, lieutenans-amiraux de Zélande. Ces monumens sont composés dans le goût du précédent.

Juste De Cort, né à Ipres, mort à Vénise en 1679. Il y a fait le mausolée, en marbre, du doge Pezzaro, érigé dans l'église des Franciscains, et celui de Louis Mocenigo, capitaine général des armées navales de la république, placé dans l'église de l'hôpital des pauvres filles.

Jean Millich, né à Anvers, sculpteur de Hedwige Éléonore, Reine douairière de Suède. Il fit par ordre de cette princesse, 27 figures en marbre, de grandeur naturelle, pour servir de décoration au château de Drottingholm, la plus magnifique des maisons royales de Suède. Seize de ces statues étaient allégoriques, les autres représentaient Apollon, Minerve, et les Muses.

Matthieu Van Beveren, florissait à Anvers en 1670. On estime sur-tout ses crucifix en ivoire, que les curieux recherchent avec empressement.

SES OUVRAGES :

A Anvers, dans la paroissiale de St Jacques, l'épitaphe de Gaspard Boest, adossée à un pilier, près de la chapelle de la Vierge. Ce monument est décoré d'une N. D. de Pitié, et de deux anges.

Dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel, une statue de St Matthieu, en albâtre, posée au-dessus de l'épitaphe de Jean Van den Broek.

Dans l'église des Récollets, la chaire du prédicateur, en bois de chêne, soutenue par St François, accompagné de deux anges.

Dans le réfuge de Tongerloo, un grand crucifix en ivoire.

A Bruxelles, dans l'église du Sablon, le mausolée en marbre de Lamoral, comte de Latour et Taxis, décoré de deux statues qui représentent le Temps et la Vertu.

Dans la sacristie de la chapelle de Saint-Marcou, un grand crucifix en ivoire, actuellement à Vienne en Autriche.

Dans la chapelle de la maison de la Sainte-Trinité, un crucifix en ivoire.

François Van Bossuit, plus connu sous le nom de *Francis*, célèbre sculpteur en ivoire, né à Bruxelles en 1635. La plupart de ses ouvrages ont été gravés. Cette collection forme un vol. in-4o, imprimé à Amsterdam en 1725. Il a pour titre : *Cabinet de l'art de la sculpture par le fameux Francis Van Bossuit, exécuté en ivoire, ou ébauché en terre, gravé par Matthieu Pool, d'après les dessins de Bernard Graat.*

Barthelemi De Melo, florissait à Paris en 1670, né en Flandre.

SES OUVRAGES :

A Paris, dans l'église de St Sulpice, l'épitaphe en marbre de Michel De Marolles, abbé de Villeloing, célèbre amateur d'estampes. Elle est décorée de deux génies, dont l'un tient un portrait en médaillon, et l'autre, essuyant ses larmes, tient un flambeau renversé.



Dans l'église de Saint-Barthélemi, l'épitaphe en marbre de Claude Clercelier, décorée d'une statue qui représente la Religion, ayant à ses pieds un génie entouré d'instrumens de mathématiques, et tenant une tête de mort, qu'il regarde attentivement.

Au frontispice de la même église, deux statues, St Barthélemi et Ste Catherine.

Dans le Parc de Versailles, une statue de Mercure, en marbre, copiée d'après l'antique, qui est à la villa Ludovisi, à Rome.

Plusieurs vases en marbre, et un terme, qui représente Apollonius, précepteur de Marc Aurèle.

Louis Willemsens, né à Anvers en 1635, sculpteur de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

SES OUVRAGES :

A Anvers, dans l'église de St Jacques, une statue de St Paul, en marbre, placée à l'autel de la Confrérie du S. Sacrement.

La chaire du prédicateur, soutenue par quatre figures, la Foi, la Théologie, la Vérité, l'Instruction.

Dans le grand salon de l'académie de peinture, le buste à demi corps en marbre, du comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas.

Dans l'église de l'abbaye de Saint-Bernard, douze figures à la boiserie du chœur. Elles représentent la Foi, l'Amour divin, la Tempérance, la Force, St Bernard, St Gérard, son frère, St Edmond, St Pierre de Tarentaise, St Alexandre, fils d'un Roi d'Angleterre, St Gérard, premier martyr de Cîteaux, St Conrard de Porto, St Obert, premier abbé de Cîteaux.

A Tournai, dans la cathédrale, quatre figures plus grandes que nature; deux d'entr'elles représentent les saints Piat et Eleuthère. Elles sont à la droite du maître-autel. Les deux autres figures représentent la Piété et la Mansuétude. Elles sont placées au côté opposé.

Jean Van Delen, né à Bruxelles, mort en 1703, sculpteur de Charles II, Roi d'Espagne.

SES OUVRAGES :

A Bruxelles, dans la collégiale de Ste Gudule, l'épitaphe en marbre de Jacques d'Ennetières, président de la chambre des comptes. Ce monument est décoré de figures, et se trouve dans la chapelle de N. D. de la Délivrance.

Dans la paroissiale de N. D. de la Chapelle, l'épitaphe en marbre avec figures, érigée à la mémoire de Charles d'Hovyne, président du conseil privé.

Dans l'église du Sablon, un groupe en marbre, dans la Chapelle de Ste Ursule. Il représente la charité personnifiée par une femme soignant plusieurs enfans.

Dans l'église du prieuré de Terbank, près de Louvain, le maître-autel en marbre, décoré de deux figures, la Vierge et l'Évangéliste St Jean.

Pierre Verbrugghen, le Jeune, né à Anvers vers l'an 1640, directeur de l'académie de peinture et sculpture de cette ville.

SES OUVRAGES :

A Ypres, la fontaine de la Grand'Place, décorée de tritons, de dauphins, et de trois renommées, en marbre, qui sonnent de la trompette.

A Louvain, dans l'église de Ste Gertrude, l'épitaphe en marbre de l'abbé Claude de la Viefville, placée dans la chapelle de la Communion.



A Anvers, dans l'église des Dominicains, le maître-autel en marbre, décoré de trois statues, qui représentent St Paul, la Foi, la Vérité, et de cinq bustes en médaillons, savoir, les quatre Pères de l'Église, et St Thomas d'Aquin.

Dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel, les épitaphes en marbre des abbés Gerard Knyff, et de Macaire Siméoms, placées dans le chœur.

Dans la paroissiale de Saint-Jacques, une statue de St Pierre, en marbre, à l'autel de la confrérie du St Sacrement.

Gabriel De Grupello, né à Grammont, en Flandre, en 1644, premier sculpteur de l'Empereur Charles VI.

SES OUVRAGES :

Chez l'électeur palatin, un groupe en marbre qui représente la Vierge, l'enfant Jésus et St Jean, figures de grandeur naturelle, posé sur un piédestal orné de quatre bas-reliefs qui représentent le massacre des Innocens, l'ange qui ordonne à Joseph la fuite en Égypte, cette même fuite, la chûte des idoles lors du passage de la Sainte-Famille.

La Madeleine expirante, statue en marbre de grandeur naturelle.

Un Christ en bronze attaché à la colonne.

Un groupe en bronze, qui représente un ange tutélaire, accompagnant un enfant.

Une Notre-Dame de Pitié en bronze.

Un groupe en marbre représentant un dieu marin, accompagné d'une nymphe.

Les statues en marbre de l'électeur et de l'électrice.

Les bustes en marbre des mêmes souverains.

Les portraits en médaillon en bronze des mêmes princes.

Les bustes en marbre de l'Empereur Joseph et de l'Impératrice.

Le buste en marbre du Roi de Prusse.

Le buste de Marc d'Aviano, Capucin.

A Dusseldorf, la statue équestre en bronze de Jean Guillaume, électeur palatin, érigée au milieu de la Grand'Place. Il est représenté cuirasse, avec une couronne électorale sur la tête, et portant le collier de St Hubert.

Une statue pédestre, du même prince, en marbre, dans la cour de la galerie électorale.

A Bruxelles, dans l'église du Sablon, chapelle de Ste Ursule, un groupe en marbre qui représente la Foi accompagnée d'un enfant.

Dans la ci-devant Cour, aux salons des tableaux, la décoration en marbre d'une fontaine composée d'une arcade, ornée de différens attributs de la pêche, ayant pour amortissement un génie, assis sur un cheval marin; au bas de l'arcade est un bassin dans lequel on voit un dieu marin, accompagné d'une syrène.

Chez M. De Cuypers, une statue de Mars, en marbre, de grandeur naturelle.

Au château de Erenstein, un crucifix en ivoire, de 18 pouces de hauteur, et trois figures en marbre, de grandeur naturelle, qui représentent Junon, Vénus et Pâris.

Pierre Scheemaeckers, le Vieux, né à Anvers en 1647, doyen de l'académie de peinture et sculpture en cette ville.

SES OUVRAGES :

A Hoogstraten, dans l'église de Ste Catherine, le mausolée en marbre, de Charles de Lalain, comte d'Hoogstraten, tué en 1676, au siége de Maestricht.



Dans l'église de l'abbaye d'Everbode, deux autels ornés de figures, l'un dédié à Ste Anne, l'autre à St Norbert.

A Anvers, dans la paroissiale de St George, le mausolée en marbre de la famille de Van Delft, placé dans le chœur.

Dans l'église de la Citadelle, un autel en marbre, ayant au retable un grand bas-relief qui représente la Vierge intercédant pour les ames du purgatoire.

Le mausolée en marbre du marquis Del Pico, gouverneur de cette forteresse. Ce Seigneur y est représenté armé et couché sur un sarcophage, et comme s'éveillant en sursaut, à l'aspect de deux squelettes qui se présentent à sa vue. Ce morceau a été restauré par Scobbens, sculpteur, après le siége de 1746.

Anselme Flamen, né à St Omer, en 1647, professeur de l'académie royale de peinture et de sculpture de Paris.

SES OUVRAGES :

A Paris, dans la paroissiale de St Paul, le mausolée en marbre d'Anne, duc de Noailles. Ce seigneur est représenté à demi couché sur un sarcophage, et soutenu par la Religion accompagnée de l'Espérance, qui lui montre la couronne de gloire qui l'attend. Aux pieds du duc est un génie en pleurs.

Dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, un bas-relief en bronze, qui représente l'Annonciation, placé dans l'attique du maître-autel.

Dans la métropole, un ange, en bronze, de grandeur naturelle, placé au chœur. Il tient l'inscription de la croix, attribut de la passion du Sauveur.

Dans une des salles de l'académie de peinture, St Jerôme dans le désert, bas-relief, en marbre.

Dans le jardin des Tuileries, un groupe en marbre représentant l'enlèvement d'Orithie par Borée

A Marly, une statue de Diane, en marbre, posée au milieu d'un bassin.

Un groupe en marbre, composé de deux nymphes, placé près de la fontaine des Deux-Gerbes.

A Versailles, trois statues en marbre ; un faune qui porte un chevreuil sur ses épaules, une nymphe de la suite de Diane, portant les filets de la déesse, et caressant sa levrette ; Cyparisse, caressant un cerf privé.

Simon Hurtrel, né en 1648, à Bethune, professeur de l'académie royale de Paris.

SES OUVRAGES :

A Paris, au chœur de la métropole, un ange, en bronze, de grandeur naturelle.

Dans l'église de saint Gervais, le mausolée, en marbre, de Michel Le Tellier, chancelier de France. Le ministre est représenté à demi couché sur un marbre noir, en manière de sarcophage, sous un arc assez élevé, couronné d'un fronton, sur lequel il y a deux Vertus. Deux autres Vertus servent d'accompagnement plus bas. L'ouvrage est orné de feuillages et de festons de bronze doré.

Dans l'église des Capucines, le mausolée en marbre du duc de Créqui. Le duc est représenté a demi couché sur un tombeau de marbre noir. L'Espérance lui soutient la tête. Un génie pleure à ses pieds. Des deux côtés du grand soubassement, qui porte le tombeau, il y a deux Vertus en marbre blanc, comme les autres figures. Tous ces objets se trouvent placés sous une espèce de cintre, enrichi de rosaces de bronze doré, et de beaucoup d'autres ornemens funèbres.



Au frontispice de l'église des Invalides, deux statues, St Jérôme et St Augustin.

Dans une des salles de l'académie de peinture, un groupe en bronze, qui représente Jésus mort, détâché de la croix, ayant la tête appuyée sur les genoux de la Vierge.

Dans le parc de Versailles, un faune qui joue de la flûte, figure en marbre, d'après l'antique.

Un Terme, qui représente Théophraste, disciple d'Aristote.

A Marly, un faune en marbre, et un groupe de deux nymphes placé près de la Fontaine des Quatre-Gerbes.

A Montpellier, la statue équestre, en bronze, de Louis XIV, au milieu de la promenade de Peyron.

Jean Voorspoel, né à Malines, florissait à Bruxelles, en 1660. On voit deux ouvrages de cet artiste dans la collégiale de Ste Gudule. L'un est l'autel, en marbre, de la chapelle de N.-D. de la Délivrance, l'autre est le mausolée d'Ernest, comte d'Isembourg, placé dans la même chapelle.

Dominique Le Fèvre, né à Gand, florissait à Paris en 1670. On voit deux statues en marbre de cet artiste au jardin de Marly. L'une représente Mercure, l'autre Pandore. Deux autres de ses statues ornent le jardin de Trianon. Elles représentent Apollon et Diane.

Marc De Vos, florissait à Bruxelles vers l'an 1700.

SES OUVRAGES :

A Bruxelles, dans l'église des Augustins, la chaire du prédicateur décorée de figures et soutenue par les attributs des quatre Évangélistes.

Cinq figures, à la façade de la maison qui sert de bureau à la communauté des merciers. Elles représentent la Justice, entre les quatre parties du monde.

Quatre statues, placées à la façade de la maison où est la salle d'assemblée de la compagnie bourgeoise de l'arc. Elles représentent la Paix, la Justice, la Discorde, le Mensonge.

Un groupe, représentant Romulus et Remus alaités par une louve, placé au-dessus de la porte de la même maison.

Une statue équestre de Maximilien, électeur de Bavière. Ce monument servait d'amortissement à la façade de la communauté des brasseurs, sur la Grand'Place.

Grimlin Gibbons, Anversois ou Hollandais, mort à Londres en 1721.

SES OUVRAGES :

A Londres, la statue équestre, en bronze, de Jacques II, au milieu de la cour de White-hall.

La statue pédestre de Charles II, au milieu de la bourse.

La décoration en marbre, du piédestal sur lequel est posée la statue équestre de Charles I, à Charing-Cros. Sur une des faces on voit une couronne d'épines que deux anges paraissent soutenir douloureusement : emblême qui désigne la fin tragique de ce prince.

Dans l'église de saint Paul, Covent-Garden, l'épitaphe en marbre de Pierre Lely, célèbre peintre de portraits.

Le mausolée du vicomte Camden, à Exton.

SÉBASTIEN SLODTS, né à Anvers en 1655, membre de l'académie royale de peinture, à Paris.

SES OUVRAGES :

A Paris, dans le jardin des Tuileries, une statue d'Annibal, en marbre, placée près du grand bassin octogone.

Dans l'église des Invalides, la statue, en marbre, de St Grégoire, et un bas-relief qui représente St Louis qui ordonne à des missionnaires de prêcher la foi aux infidèles.

Dans l'église paroissiale de Saint-Benoît, l'épitaphe, en marbre, de Marie des Essards.

Dans le parc de Versailles, un groupe en marbre, de dix pieds de hauteur, représentant Protée et Aristée.

Dans le jardin de Marly, une statue de Vertumne, en marbre, placée sur la rampe de la cascade rustique.

RENÉ MICHEL SLODTS, fils du précédent, qui sut se faire une manière pleine de vérité et de grâce, fit à Rome le tombeau du marquis Capponi; à Vienne en Dauphiné, celui du cardinal d'Auvergne; à Paris, celui de Mr Languet, curé de St Sulpice.

GUILLAUME KERRICX, né à Termonde en 1657, doyen de l'académie d'Anvers.

SES OUVRAGES :

A Anvers, dans la cathédrale, l'épitaphe, en marbre, de Jacques De Witte, ornée de la statue de St Jacques et de deux anges.

Dans l'église de Sainte-Walburge, une statue de St Jean-Baptiste, et un bas-relief, qui représente la chute de la manne, placés à l'autel du St Sacrement.

Dans l'église de Saint-George, l'autel de la Ste Croix, en marbre, et ayant au rétable un bas-relief qui représente l'ensevelissement de Jésus.

Dans l'église des Dominicains, deux bas-reliefs, en marbre, et plusieurs anges qui servent de décoration à une colonne qui porte la statue de N.-D. du Rosaire.

Dans l'église du Béguinage, l'épitaphe, en marbre, de Dorothée Dimmer, ornée de la statue de St Joseph.

Dans le grand salon de l'académie de peinture, le buste en marbre, à demi corps, de Maximilien, électeur de Bavière.

A l'abbaye de Saint-Bernard, un groupe, en marbre, placé dans le parloir. Il représente la Vierge assise, tenant l'enfant Jésus.

A Malines, dans l'église de Notre-Dame, la chaire du prédicateur, soutenue par les statues des quatre Évangélistes.

A Louvain, dans l'église de Ste Gertrude, les mausolées en marbre de François De Fourneau et d'Alexandre Palland, abbés de cette maison. Chacun de ces monumens est composé d'un soubassement sur lequel est, à genoux, la statue d'un de ces prélats, accompagné de deux anges qui tiennent les attributs de sa dignité.

A Nivelles, dans la collégiale de Ste Gertrude, un mausolée en marbre, érigé à la mémoire d'Albert De Trazegnies, prévôt de cette église, et de Ferdinand De Trazegnies, prévôt de celle de St Pierre, à Louvain.



Michel Vervoort, né à Anvers en 1667, membre de l'académie de cette ville.

SES OUVRAGES :

A Bruxelles, dans l'église des Dominicains, le mausolée, en marbre, de Jacques Van Caverson. Le mausolée, en marbre, d'Albert De Coxi.

Dans l'église des religieuses de Bethanie, le mausolée, en marbre, de Melchior Zyberts.

A Malines, dans la métropole, le mausolée, en marbre, de l'archevêque Humbert à Précipiano, l'un des plus vertueux évêques du dix-septième siècle.

Le mausolée, en marbre, du général Prosper à Précipiano, son frère. Ce monument est hors du sanctuaire, quoiqu'il tienne à l'autre. On y lit ces paroles caractéristiques de l'amitié fraternelle, tirées ou plutôt imitées du chapitre I du deuxième livre des Rois.

Quo modo in vitâ dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati.

Une Vierge, en marbre, placée au-dessus de la porte de l'archevêché.

Dans l'église des religieuses de Leliendael, la chaire du prédicateur, décorée de figures.

A Anvers, dans l'église de St Jacques, l'épitaphe, en marbre, de la famille de Peeters, ornée d'une statue qui représente l'éternité.

Un grand bas-relief, dont les figures sont en ronde bosse, dans la branche droite de la croisée, représentant l'érection de la croix.

Dans la chapelle de la famille de Le Candèle, un autel en marbre et un groupe qui représente Jésus flagellé par deux juifs.

Dans l'église de Sainte-Walburge, un groupe, en marbre, qui représente St Joseph endormi, à qui un ange ordonne de fuir en Égypte.

Dans l'église de l'abbaye de Saint-Bernard, la chaire du prédicateur, soutenue par quatre statues, qui représentent les quatre parties du monde.

A Gand, dans la paroissiale de St Michel, la boiserie du chœur, ornée de huit figures qui représentent les Béatitudes évangéliques.

L'épitaphe, en marbre, de Jean Van Cottem, ornée d'une figure allégorique.

A Bruges, dans l'église des Carmes, l'épitaphe, en marbre, de Henri Jermyn, pair d'Angleterre.

A Séville, dans l'église des Jésuites, deux statues, en marbre, qui représentent St Ignace et St François-Xavier.

Pierre Plumier, né à Anvers en 1688.

SES OUVRAGES :

A Bruxelles, dans l'église de N.-D. de la Chapelle, le mausolée en marbre de la famille de Spinola.

Dans l'église des Carmes, la chaire du prédicateur, en bois de chêne, au bas de laquelle est une espèce de grotte, où le prophète Elie semble se reposer, pendant qu'un ange arrive pour le sustenter.

A l'hôtel-de-ville, une statue de Fleuve, en marbre blanc, laquelle sert de décoration à la fontaine qui se présente à droite de l'observateur, lorsqu'il entre dans la cour par la Grande Place.



Dans l'église de l'abbaye de Dilighem, les statues des saints Jérôme et Augustin, placées à la boiserie du chœur.

A Enghien, dans le parc du château, un groupe, en marbre, qui représente Pluton, ravissant Proserpine, pendant qu'elle puisait de l'eau à la fontaine Aréthuse.

Pierre Scheemaeckers, le Jeune, né à Anvers en 1691, habitant de Londres pendant 50 ans.

SES OUVRAGES :

A Londres, dans l'église de Westminster, dépôt des monumens nationaux : Dix mausolées en marbre, savoir :

De Jean Scheffeld, duc de Buckingham; de George Monck, duc d'Albermale; de George vicomte Hoove, brigadier général; de l'amiral Wages; du vice-amiral Watron; de l'ingénieur Hornac; du médecin Mead; du médecin Woodward; du médecin Chamberlaine; de Schakespear, l'idole dramatique des Anglais.

A l'hôtel de la compagnie des Indes-Orientales, les statues, en marbre, de lord Clive, de l'amiral Pocock, et du major général Lawrence.

A l'hôpital des Incurables, la statue en bronze de Thomas Guy, imprimeur de Londres, qui légua plus de cent mille guinées à la fondation de cet hôpital, l'un des plus utiles établissemens de l'Angleterre.

A l'hôpital de Saint-Thomas, la statue en bronze d'Édouard VI, placée au milieu de la cour.

Dans l'église du village de Highwiccom, au comté de Buckingham, le mausolée, en marbre, de milord Schelborn, orné de plusieurs statues.

A Stowe, neuf bustes en marbre, placés dans un temple dédié à l'Amitié. Ils représentent le lord Cobbam et ses meilleurs amis.

Michel Rysbrack, né à Anvers en 1692, mort en Angleterre en 1770.

SES OUVRAGES :

A Londres, dans l'église de Westminster, dix mausolées en marbre, savoir :

De l'amiral Vernon; du général Stanhope; de Richard Kane, gouverneur de Minorque; de Jean Metnen; de Godefroi Kneller, peintre allemand; du célèbre Milton; de Matthieu Prior, poète; de Nicolas Rowe, poète; de Jean Gay, poète; de Newton.

A l'hôpital des enfans trouvés, un groupe en marbre qui représente la Charité personnifiée par une femme accompagnée de trois enfans.

Un bas-relief, en marbre, dans la salle des administrateurs. Ce sont des enfans employés à l'agriculture et à la navigation.

A Kensington, un bas-relief en marbre représentant la cérémonie d'un mariage romain.

A Greenwick, la statue pédestre, en marbre, du Roi George II.

Dans l'église du village de Stradfort, le mausolée de Jacques Kendall.

A Bristol, la statue équestre, en bronze, de Guillaume II, au milieu de la Place de la Reine.

A Blenheim, une statue de la Reine Anne, en marbre.

A Oxford, une statue, en marbre, de Jean Radcliffe, placée dans la bibliothèque du nom de ce médecin, qui légua quarante mille livres sterling, (près d'un million de francs) pour la construction de cet édifice.



A Cambrigde, la statue, en marbre, de George I[er], placée dans l'hôtel du sénat de l'université.

La statue, en marbre, de Charles, duc de Sommerset, placée dans le même hôtel.

JACQUES BERGER ou BERGÉ, né à Bruxelles en 1693.

SES OUVRAGES :

A Bruxelles, la décoration, en marbre, de la fontaine de la Place du Sablon. Elle est composée d'une statue de Bellone assise, qui tient un médaillon où sont les portraits de l'Empereur François I[er], et de l'Impératrice Marie-Therèse. La Déesse est accompagnée de trois génies. L'un tient la lance et l'égide, l'autre sonne de la trompette, le troisième représente l'Escaut. Sur le piédestal, aux deux faces, sont sculptées les armoiries de lord Bruce comte d'Aylesbury, pair de la Grande-Bretagne, retiré à Bruxelles, lequel par testament ordonna cette construction, comme monument de sa reconnaissance envers les Bruxellois.

Dans l'église de l'abbaye de Parc, un mausolée, en marbre, placé dans le chœur. Il est composé d'un sarcophage de marbre noir, d'où la mort, représentée par un squelette, semble sortir. Elle tient une table, sur laquelle on voit les noms des abbés de cette maison. Le fond du monument est une arcade qui a une statue du Temps pour amortissement. Aux angles du sarcophage sont deux statues qui représentent la Religion et l'Espérance.

Un soldat romain blessé à mort, dans les jardins de Mr Bonaventure, à Jette, près de Bruxelles, statue en marbre blanc.

JEAN XAVERY, né à Anvers en 1697.

SES OUVRAGES :

A La Haye, les statues de la Justice et de la Prudence au-dessus du fronton de l'hôtel-de-ville.

Dans la salle d'Orange, un grand bas-relief, en marbre, qui représente Apollon.

A Harlem, dans la grande église, la décoration du jubé orné d'un grand bas-relief, en marbre, dont les figures sont plus grandes que nature. Elles représentent la Poésie et la Musique qui semblent remercier la ville d'Harlem, représentée par une femme d'un port majestueux. Au-dessus la Rénommée plane dans les airs. Ce buffet d'orgues est, dit Lefrancq De Berkhey, peut-être le plus beau qui soit au monde.

A Breda, dans la cour du château, une statue de Mars.

A Heusden, le mausolée du baron de Friesheim.

A Lennigh, dans la Gueldre, le mausolée du général De Hompech.

A Tiel, le mausolée du comte de Weldère.

A Wismar, le mausolée du comte de Lilienstat.

Xavery fit encore les bustes en marbre du prince Eugène de Savoie, du duc de Marleboroug, du stadhouder, de la princesse sa femme, du prince de Hesse-Cassel, de Balthasar Denner, peintre de portraits.

THÉODORE VERHAGEN, né à Malines en 1701.

SES OUVRAGES :

A Malines, dans la métropole, quatre statues en pierre, plus grandes que nature, représentant les quatre Pères de l'Église latine.



Dans l'église de N.-D d'Hanswyck, la chaire du prédicateur, en bois de chêne. Au bas on voit Adam et Ève, fuyant la présence de Dieu qui semble les appeler. Sur l'abat-voix est représentée l'Assomption. Marie est élevée sur des nuages qui se groupent avec les branches d'un palmier, soutenant le corps de la chaire.

PIERRE VERSCHAFFELT, chevalier de l'ordre royal de Christ, directeur de l'académie de peinture et sculpture de Manheim, né à Gand en 1710.

SES OUVRAGES :

A Rome, le buste, en marbre, de Benoit XIV, dans la première salle de la galerie des tableaux au *Museum*.

Un ange, en bronze, de 16 pieds de hauteur, sur la platte forme de la tour du Château St Ange.

Une statue de saint Jean l'Évangéliste, au frontispice de l'église de Ste Croix.

A l'abbaye du Mont-Cassin, la statue, en marbre, de Benoît XIV, sous le portique de l'église.

A Manheim, les statues, en marbre, de l'électeur et de l'électrice, placées au palais.

Les bustes en marbre des mêmes princes, dans la bibliothèque de ce palais.

Un bas-relief de 54 pieds de longueur, placé dans le fronton qui termine l'aile gauche du palais. Il représente les Arts libéraux.

Au frontispice de l'église des Jésuites, quatre statues qui représentent les Vertus cardinales.

Dans la même église, le maître-autel décoré de figures, et d'un bas-relief en bronze, qui représente la Cène.

Deux anges en marbre, qui tiennent des instrumens de la passion.

Six bas-reliefs, en marbre, placés aux petits autels.

Deux bénitiers, en marbre, soutenus par des anges.

A Schwetzingen, maison de plaisance de l'électeur, quatre bustes d'Empereurs romains.

Les quatre élémens, représentés par des statues allégoriques de 9 pieds de hauteur.

Deux groupes d'enfans, qui soutiennent des armures romaines.

Une statue d'Apollon et deux nymphes.

Deux statues colossales, de 15 pieds de hauteur : l'une représente le Danube, l'autre le Rhin.

Quatre lions plus grands que nature.

Six sphynx, et trente-deux vases, tant en marbre qu'en bronze.

A Beinrad, maison de plaisance de l'électeur, toute la sculpture de la façade antérieure.

A Spire, dans la cathédrale, le maître-autel, orné de deux bas-reliefs qui représentent l'adoration des bergers, et Jésus détaché de la croix.

A Gand, dans la cathédrale, le mausolée, en marbre, de l'évêque Maximilien Vandernoot.

A Bruxelles, la statue pédestre, en bronze, du prince Charles, Alexandre de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas, érigée en 1775, au milieu de la place royale. Sur une des faces du piédestal on lisait cette inscription.

Quod per lustra quinque ; sacris tutatis legibus,
Æquis sancitis, amplificâta agrorum culturâ,
Excitatis artibus, Commercio propagato,
Perpetuâ rerum copiâ procuratâ, publicam felicitatem.
Stabiliverit, ordines Brab. grati decrevére.
M. D. C. C. L. X. I. X.

Cette statue fut enlevée par les révolutionnaires français, conduite à Maubeuge, et convertie en canons.

Pierre Le Jeune, premier sculpteur du duc de Wurtemberg, né à Bruxelles en 1721.

SES OUVRAGES :

A Rome, dans l'église de St Louis des Français, le mausolée, en marbre, du cardinal De la Tremouille.

Au Palais du duc Lante, les bustes en marbre de Benoît XIV et du cardinal Lante.

A Monte Lupo, quatre statues qui représentent l'Église romaine, la Foi, l'Espérance, la Charité, placées dans l'église des Cordéliers.

A Stuttgard, dans le palais, une statue pédestre, en marbre, du duc régnant de Wurtemberg.

Le buste du même prince, et ceux de Voltaire et de Jomelli.

Les statues d'Hercule et de Minerve.

A la Solitude, château du duc, une statue d'Apollon, en marbre.

Deux statues, en marbre, qui représentent le Silence et la Méditation.

Un groupe, de Pan et de Syrinx.

Trois statues, d'après l'antique, savoir : Apollon, Antinoüs, un jeune faune.

A Hohenheim, deux statues représentant une Nayade et un jeune Bacchus.

A Sechans, quatre statues, dont deux représentent Adonis et Méléagre, et les autres des nymphes qui tiennent des attributs de la chasse.

N. Tassart, né à Anvers (mort en 1788), fit à Paris, où il travailla pendant 30 ans, la statue de Louis XV, pour l'école de chirurgie ; à Berlin, où le Roi l'appela, sur la recommandation de d'Alembert, les statues du maréchal Keith, et du général Seydlitz. Il y fit encore les bustes de Regnal, de Mandelsohn, et le monument de Mme de Blumenthal.

N. Coignoul, né à Liége, fut l'un des bons sculpteurs en bas-relief du siècle dernier.

Le prince Charles de Lorraine possédait six morceaux superbes de cet artiste. Josué arrêtant le soleil, le massacre des Innocens, le passage de la mer Rouge, etc.

On conservait précieusement dans le cabinet du Roi de France, les batailles d'Alexandre, sculptées en bas-relief, d'après Le Brun, par Coignoul.

(*Extrait des recherches Mss*es. *de Mr. Baert de Bruxelles.*)

Philippe Roland, né à Lille en 1746, mort à Paris l'an 1816, membre de l'institut et de la légion-d'honneur.

On a de cet habile statuaire, la statue du Grand Condé, placée dans la galerie du palais des Tuileries.

Celle d'Homère, de Solon, de Tronchet, de Napoléon Empereur, les bustes de Mr Pajou, son maître, du sénateur Chaptal, de l'archichancelier Cambacérès, d'une de ses propres filles, etc. Il a le mérite de s'être garanti du mauvais goût qui régnait en France, quand il se livra à son art.

Jean Caloigne, né à Bruges, obtint de l'institut de Paris, l'an 1807, le premier grand prix de sculpture, pour l'exécution de la statue d'Archimède, méditant la solution d'un prolême géométrique. Il a produit depuis de beaux ouvrages, entr'autres le buste du Roi des Pays-Bas, en marbre blanc ; la statue en marbre blanc de Jean Van Eyck, inventeur de la peinture à l'huile ; le buste en marbre blanc du professeur Guyot fondateur de l'institut des sourds et muets, à Groeningue ; ce buste est un don du Roi des Pays-Bas fait à cet établissement ; le tombeau de l'architecte Jean Pisson, à *Maria-kerke*.



JOSEPH RUTXIEL, né à Lierneux, pays de Liége, domicilié à Paris comme le précédent, y travaille pour la cour et les grands. En 1827, il présenta au Roi la statue en pied de S. A. R. le duc de Bordeaux.

EGIDE-LAMBERT GODECHARLE, né à Bruxelles l'an 1750, élève de Laurent Delvaux.

SES OUVRAGES :

Toutes les statues, bustes, bas-reliefs et ouvrages de son art qui ornaient le château de Laeken, bâti par l'archiduchesse Marie-Christine.

Toutes les statues et ouvrages du statuaire qui décorent le jardin de *Wespelaer*, près de Louvain.

Tous les ouvrages de son art qui embellissent l'hôtel du comte Colonna, à *Malines*.

Le vaste bas-relief allégorique du fronton de l'ancien conseil du Brabant, au *parc de Bruxelles*.

JANSSENS (Henri) de Bruxelles, mort vers l'an 1820.

SES OUVRAGES :

Au parc de Bruxelles, Adonis blessé par un sanglier.

A Jette, chez Mr Bonaventure, une Vénus de taille naturelle. Ces deux morceaux de sculpture sont en marbre blanc. Neptune en courroux, autrefois sur la fontaine de la Longue-rue-neuve, à *Bruxelles*. David touchant sa harpe, sous le portail de l'église de Coudenberg.

N. KESSELS, natif de Maestricht, domicilié à Rome. Entr'autres beaux ouvrages vient d'y achever un Christ attaché à la colonne, figure d'une excellente composition. Il y a remporté le grand prix de sculpture pour la statue colossale de Mars en repos. Une copie de cet ouvrage, aussi en marbre, faite par l'artiste à la demande du Roi des Pays-Bas, vient d'arriver au *château de Laeken*. Kessels vient d'être nommé membre de l'Académie de *San-Luca*.

JOSEPH DE BAY, né à Malines en 1776, élève de l'académie de sculpture de cette ville, domicilié à Paris.

Il est auteur de deux statues en bronze de Louis XIV, l'une placée à Montpellier, l'autre, qui le sera à Paris. Deux de ses fils ont été couronnés premiers prix à Paris ; l'un pour la sculpture, l'autre pour la peinture.

FIN DE LA LISTE DES SCULPTEURS.

(47) Suger de Saint-Omer, Etienne de Tournai
Du bel art de Vitruve entreprennent l'essai.

L'an 1137, l'abbé Suger, né à S. Omer, commença la reconstruction de l'église du monastère de S. Denys, près de Paris. Il conduisit lui-même les travaux pendant sept ans. Dans les onzième, douzième et treizième siècles, plusieurs abbés et évêques se sont fait honneur de passer pour les architectes et les ordonnateurs des églises qu'ils ont construites, à l'exemple des prêtres de l'ancienne loi, qui firent bâtir et embellir le temple de Jérusalem: les arts et les sciences étaient en quelque sorte relegués dans les cloîtres. Plusieurs religieux se qualifiaient du titre de *cœmentarii*, synonyme à celui d'architecte ou maçon.

(*Félib. vies des célèbres architectes.*)

Au même siècle, Etienne, devenu évêque de Tournai, sa patrie, rétablit l'église du monastère de Ste. Geneviève à Paris, pendant le temps qu'il en fut abbé. Le président Hénault remarque que ce fut en ce temps que l'architecture fut cultivée en France, et qu'avec elle se reveillèrent la peinture, la sculpture, etc.

(48) Le Liégeois Ezelon construit la vaste église
Dont l'abbé de Cluni lui remet l'entreprise.

Ce fut sous la direction d'Ezelon, chanoine de Liége, qu'on finit la belle et vaste église de Cluni, dans le Mâconnois, commencée avant la fin du même siècle. Elle vient d'être restaurée pour le culte paroissial. Dans les travaux exécutés, on n'a pas manqué de comprendre les réparations à faire à la chapelle des Bourbons, très-curieuse, ainsi que l'abbaye elle-même, par son aspect monumental, et les souvenirs qui s'y rattachent. (*Villenfagne, Mélanges.*)

« Parmi divers religieux qui dans ces anciens temps s'appliquaient à bâtir en différens pays » continue Félibien, « il n'y en eut point de plus intelligens en architecture que sept abbés de l'ordre de Cîteaux qui s'occupèrent successivement en Flandre, à refaire l'église et le monastère de Notre-Dame-des-Dunes, à Bruges. Nicolas De Belle, l'un d'eux, fut le plus intelligent en architecture. Théodoric le septième, acheva l'ouvrage, en 1262.

« Ce qui est digne de remarque, c'est qu'il n'y eut que les religieux et les gens du monastère qui y mirent la main. Ils étaient au nombre de plus de 400 personnes ; les uns s'appliquaient au dessin, à la peinture, à la sculpture ; d'autres à la maçonnerie, à la charpenterie, la menuiserie, la serrurerie etc. »

(49) Appelmans, Utenhove élancent dans les airs
Les deux superbes tours, honneur d'Ipre et d'Anvers.

Jean Appelmans, architecte flamand, associé à Jean Amelius, architecte étranger, commença, en 1422, à élever la belle tour de Notre-Dame d'Anvers. Elle est l'une des plus hautes et des plus élégantes de l'Europe. De Feller la préfère à celle de Strasbourg et de Vienne, à raison de son plus beau dessin et de sa plus grande délicatesse. Sa hauteur est de 144 mètres (443 pieds de France) n'ayant que deux mètres de moins que la plus haute des pyramides d'Egypte. La tour de Strasbourg n'a que 142 mètres. La tour de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, commencée l'an 1448, par l'architecte Van Ruysbroek, a 354 pieds de hauteur. Entièrement percée à jour, elle semble, comme nous le dirons bientôt, annoncer la ville où se fabrique la dentelle la plus délicate.

Martin Utenhove, autre architecte flamand, commença, l'an 1434, la tour de la cathédrale d'Ypres.

(50) Architecte, portant la mître épiscopale,
Conrad dans un marais fonde sa cathédrale.

Conrad de Suabe, évêque d'Utrecht vers l'an 1080, ayant tiré d'un habile Frison l'art de bâtir solidement en lieu marécageux, (en posant, dit-on, les colonnes sur des peaux de bœufs) en fit lui-même l'épreuve dans la construction de sa cathédrale.

Leduin, abbé de S. Vaast, vers le même temps, passait pour habile architecte. Ceci nous rappelle que le superbe chœur de la Chartreuse de Liége est dû au plan donné par le frère Paul Kourz, Récollet, mort en 1733, si connu en Allemagne, où il a élevé plusieurs beaux monumens.

(51) De Breuck, enfant de Mons, puis nourrisson de Rome,
Parmi nous rétablit l'art de bien loger l'homme :

Jacques De Breuck (le vieux), le restaurateur de l'architecture aux Pays-Bas, né à Mons, selon De Boussu, à S. Omer, selon Guichardin, florissait en 1540. Il voyagea en Italie, et devint ensuite architecte et sculpteur de Marie, Reine douairière d'Hongrie. Il bâtit pour cette princesse un palais à Binche, et le château de Marimont à une lieue de cette ville. Ces deux édifices furent détruits en 1554, par ordre de Henri II, Roi de France. De Breuck donna en 1539, pour Jean De Hennin, premier comte de Boussu, le plan du château de Boussu, à deux lieues de Mons Il avait été brûlé en 1402, par le seigneur de Chaudmond, ennemi de Jean, seigneur de ce château. Notre architecte le rebâtit magnifiquement. Il établit au centre une rotonde qu'on nomma *le salon d'Apollon*. Les curieux y admiraient les statues et les tableaux des plus fameux maîtres.-Ils servirent long-temps d'études aux jeunes artistes qui ne pouvaient entreprendre le voyage d'Italie

En une niche magnifique, préparée expressément, était une statue d'Hercule d'argent massif, ayant six pieds de hauteur, que les Parisiens avaient offerte en présent à l'Empereur Charles V, lors de son passage par Paris en 1540. Il la donna au comte de Boussu, chez lequel il logea, en passant vers Gand pour en châtier la révolte. Cette fameuse statue avait été faite par Chevrier, sculpteur d'Orléans, d'après le modèle de maître Roux, Italien.

(*Paquot, Mém. litt., et Baert, Mém. mss. sur les arch. des P-B.*)

On voyait de De Breuck dans l'église de Ste. Waudru, à Mons, les ouvrages de sculpture suivans :

Deux autels en marbre, l'un dédié à S. Barthélemi, l'autre à la Madeleine, ornés de statues et de bas-reliefs.

La décoration en marbre du magnifique jubé. Sur la face antérieure il y avait sept statues et onze bas-reliefs. Le tout en marbre. Les statues étaient de grandeur naturelle, et représentaient les quatre Vertus cardinales, et les trois théologales. Les bas-reliefs, en différentes formes et grandeurs, représentaient la Cène, la Flagellation, l'Ecce homo, Jésus condamné par Pilate, le Portement de croix, Ste. Waudru faisant bâtir une église, le Jugement dernier, etc.

La face postérieure de ce beau jubé était ornée de trois statues qui représentaient Jésus-Christ, Moïse et David; et de trois bas-reliefs : la Résurrection, l'Ascension, la descente du Saint-Esprit.

De Boussu (histoire de Mons) dit que les ornemens de ce superbe jubé furent commencés en 1561 par un sculpteur italien, et qu'ils furent achevés par Jacques De Breuck. Cet écrivain se trompe; De Breuck exécuta seul cet ouvrage. Il y travaillait en 1545, comme il conste des archives de l'église de Ste.-Waudru.

(52) Dethuin dans sa patrie élève ce beau temple
Du gothique moderne inimitable exemple.

Jean Dethuin, né à Mons, y bâtit la belle église de Ste. Waudru, dont nous venons de parler. Elle est dans le genre gothique moderne, vrai modèle pour la perfection de la coupe des pierres, et de l'exactitude des proportions. Sa longueur est de 330 pieds, sa largeur de 110. Elle fut achevée par son fils en 1589. Cet édifice a un air de majesté qui inspire le recueillement, sans avoir aucune décoration.

Jean Dethuin mourut à Mons en 1556. Il fut inhumé dans l'église qu'il avait construite. On y voit son épitaphe vis-à-vis la chaire du prédicateur, avec cette inscription :

Chi gisent Jean Dethuin, officier tailleur d'imaige
Conducteur de l'ouvrage d'architecture de ceste église,
Qui trépassa l'an 1556, *le* 26 *Aoust. Et auprès de lui*
Gist Jean Dethuin, son fils ayant exercé le même estat,
Est décédé le 12 *Octobre, l'an* 1596.

(53) Nos mains portent ailleurs l'équerre et le compas.
Londres, riche en talens, doit sa Bourse à De Pas.

Henri De Pas, ou Paschen, né à Anvers, donna en 1566 le plan de la Bourse de Londres, construite en marbre de Rance, village près de Beaumont en Hainaut. Cet édifice avait deux cents pieds de longueur, sur cent quatre-vingts de largeur. Il fut bâti aux dépens du chevalier Gresham, négociant célèbre, et fut détruit par le terrible incendie de Londres en 1666.

8.

De Pas construisit en 1568, l'hôtel des villes hanséatiques à Anvers, vaste édifice, qui a 230 pieds de longueur et presqu'autant de largeur.

(54) Munich a de Le Blanc emprunté la science
Pour former le grand corps de son palais immense.

Pierre De Wit, architecte, peintre et sculpteur, nommé *Candido* par les Italiens, et *Le Blanc* par les Français, parce que son nom flamand signifie la même chose, naquit à Bruges, et florissait à Munich vers le milieu du 16e siècle. Il y bâtit le palais électoral, l'un des plus grands et des plus beaux de l'Europe. Il contient onze cours, dix-neuf galeries, vingt grandes salles, six chapelles, trois cents chambres richement peintes, et douze cuisines. L'escalier est un chef-d'œuvre d'architecture ; mais il faut le chercher aujourd'hui, parce qu'on en a changé l'entrée. Il y a des galeries qui traversent des maisons, et même des rues, et qui par le moyen des arcades, communiquent du palais aux principales églises et couvens de la ville. Ce magnifique palais a souffert deux incendies considérables, l'un le 14 Décembre 1729, l'autre en Mars 1750. Le dommage du premier a été évalué à douze millions.

Un des ouvrages de sculpture qui fait beaucoup d'honneur à De Wit, est le mausolée en marbre de l'Empereur Louis IV, placé dans l'église de Notre-Dame. Selon Algarotti, il ne serait point déplacé dans l'église de St. Pierre à Rome. Ce monument est décoré de seize statues, qui représentent l'Empereur Louis IV, Guillaume V, Albert V, ducs de Bavière, neuf anges, et quatre soldats armés de lances, tenant des étendards et autres attributs de l'empire.

(*Mém. mss. sur les architec.- des Pays-Bas.*)

(55) De Campen et De Ry, sur l'appel du commerce,
Élèvent des hôtels pour les trésors qu'il verse.

Jacques Van Campen, seigneur de Randebroeck, naquit à Harlem, vers la fin du 16me siècle. Il s'appliqua à la peinture pour son amusement, et étudia l'architecture à Rome. Il ne tira jamais aucun salaire de ses tableaux ni de ses dessins. Il mourut en 1657, et fut inhumé dans le chœur de la principale église d'Amersfort, où on lit son épitaphe.

Van Campen donna en 1648 le plan de l'hôtel-de-ville d'Amsterdam. Cet édifice majestueux, que l'on regarde comme l'un des plus beaux

des Pays-Bas, est fondé sur treize mille, six cent, cinquante-neuf pilotis. On prétend que les frais de la construction montèrent à trente millions de florins. Voici la description qu'en fait Algarotti.

« Son plan est une espèce de carré, qui a 282 pieds de long, sur 255 de large, et 116 de haut. Le rez-de-chaussée de la façade principale, tient lieu de soubassement, sur lequel s'élève un ordre de pilastres corinthiens qui embrassent deux rangées de fenêtres. On voit aux angles de l'édifice, deux pavillons décorés par quatre pilastres, et un avant-corps dans le milieu de la façade où il y en a huit, et qui fait plus de saillie que les pavillons. Il est terminé par un fronton dont le timpan est orné d'un grand bas-relief. A quelque distance de cette partie de l'édifice, s'élève une espèce de dôme où l'on a placé l'horloge. Sept portes d'une hauteur médiocre tiennent lieu de la porte principale. La grande salle est vraisemblablement la plus belle qu'il y ait au monde. Le plan de cet hôtel-de-ville a été gravé. Les estampes en sont au nombre de 30 formant un volume in-fol. »

Corneille De Ry, naquit à Amsterdam en 1561. Cet artiste fut le premier qui trouva le moyen de bâtir des ponts de pierre sur les grandes rivières des Pays-Bas, sans gêner le cours de l'eau. Il construisit un grand nombre d'édifices à Amsterdam, qui s'augmenta beaucoup de son temps. On compte parmi eux :

L'église méridionale, commencée en 1603, décorée d'une tour de 237 pieds de hauteur.

L'église occidentale, construite en 1620, ornée d'une tour de 261 pieds de haut.

L'église septentrionale, bâtie en 1620.

La porte de Harlem, qui est la plus belle de la ville.

La Bourse, commencée en 1608. Cet édifice a 250 pieds de long, sur 140 de large. On voit au rez-de-chaussée un beau portique, qui environne une grande cour, dans laquelle les marchands se réunissent.

(56) Amant de l'étranger, qui soutient son élan,

De Santen court orner Rome et le Vatican.

Jean Van Santen, nommé Vesanzio, ou Giovan Flamingo par les Italiens, né à Utrecht, remplaça à Rome Flaminio Ponzio, premier architecte du Pape Paul V.

Van Santen a travaillé au palais du Vatican. Il eut beaucoup de part au palais Borghèse. Il acheva la basilique de saint Sébastien, une des sept principales de Rome. Il orna cette église d'un dôme et d'un portique soutenu par des colonnes accouplées. Il bâtit ensuite le palais de la villa Borghèse. La grande façade a 165 pieds de long. Celle du côté de l'orient en a 172; les autres 101 pieds, en sorte que les quatre ensemble ont 90 toises.

La masse du bâtiment est divisée en trois parties, savoir deux pavillons et un arrière-corps. Sur le devant de l'arrière, il y a une loge qui forme une terrasse au premier étage, et à laquelle on monte par un escalier à deux rangs. « Cette loge, dit M. De la Lande, fait un très-bon effet, les masses générales font aussi très-bien. »

Van Santen a aussi bâti la *Villa mondragona*, située à une demi-lieue de Frascati.

(57) De Wez vient sous nos yeux, sur des plans magnifiques,
De nos temples vieillis relever les portiques.

Laurent De Wez, seigneur de Steen, château qui avait appartenu au fameux Rubens, et remarquable encore par le séjour qu'y fit Louis XV en 1746, naquit en 1731, à Rechain, village du Limbourg. Il étudia l'architecture à Rome, sous le célèbre Van Vitelli. Entraîné par le goût des voyages, il passa dans la Grèce où il s'attacha à l'étude des anciens monumens. Il fut ensuite à Naples, Lisbonne, Paris, Londres, Stockholm, Copenhague, pour y examiner les plus beaux morceaux de l'architecture moderne. Il s'établit à Bruxelles en 1760. L'architecture y était dans la décadence. Il chercha à la relever. De Wez fixa en 1778 son séjour dans son château de Steen. Dans ses momens de loisir il s'occupa d'agriculture, qu'il porta au plus haut degré de perfection dans ses terres.

Voici les principaux édifices qu'il a fait construire dans la Belgique.

L'abbaye et l'église d'Orval, détruites par les démagogues français en 1793.

Cette construction était de la plus grande magnificence.

L'église de l'abbaye de Gembloux sous l'abbé Le Gain; l'église de l'abbaye de Heylissem; l'église et l'abbaye de Vlierbeéck; l'église et

l'abbaye de Bonne-Espérance; l'église collégiale d'Harlebeke; l'église collégiale d'Andenne; l'abbaye et la restauration de l'église d'Afflighem; l'abbaye de Valduc; l'abbaye de Florival; le château de Belle-Vue, près de Tervueren; le château de Seneffe; l'hôtel du conseil privé à Bruxelles; le fanal du port d'Ostende, colonne phosphorique, d'ordre dorique, ayant 106 pieds de hauteur, et un escalier intérieur à vis, pour monter sur le taloir du chapiteau; le petit château de Capelle, près de Ternate. On voit à Capelle, appliquée à la muraille de l'église, au-dessus de sa tombe, la pierre sépulcrale de cet habile architecte. Une longue inscription latine rappelle ses voyages, ses œuvres, et les honneurs qu'il reçut.

Comme les Français ont imprimé que la Belgique n'a point produit d'architectes célèbres, nous donnerons une liste de nos autres grands artistes en ce genre, ainsi que nous le faisons à propos de nos sculpteurs.

LISTE

DE NOS AUTRES ARCHITECTES.

CORNEILLE DE VRIENDT, né à Anvers en 1518, frère de François De Vriendt, peintre célèbre, surnommé le *Raphaël de la Flandre*. Il étudia l'architecture et la sculpture à Rome, et fut le premier qui introduisit les grotesques dans les Pays-Bas.

Il bâtit en 1560 l'hôtel-de-ville d'Anvers. De Vriendt a fait la décoration en marbre du jubé de la cathédrale de Tournai. Elle consiste en trois statues: Celle de la Vierge, de St Piat, de St Éleuthère, et en douze bas-reliefs lesquels représentent Abraham conduisant Isaac au sacrifice, le serpent d'airain, Susanne devant ses juges, Jonas précipité dans la mer, le même sortant de la baleine, le martyre des Macchabées, la Flagellation, l'Ecce Homo, le Portement de croix, l'Ensévelissement, la Résurrection.

SÉBASTIEN VAN NOYE, nommé Sébastien d'Oya par les Italiens, né à Utrecht en 1533, architecte de Charles V et de Philippe II. Il étudia l'architecture à Rome et y dessina avec beaucoup d'exactitude les thermes de Dioclétien. Ils furent gravés par Jérôme Cock, né à Alost, et comme lui architecte de Charles V. Ces estampes forment un recueil qui a pour titre: *Thermæ Diocletiani Imperatoris, quales hodiè etiam num extant, sumptibus et ardenti ergà venerandam antiquitatem studio, Antonii Perenoti De Granvelle, episcopi Atrebatensis in lucem eductæ* etc. Ces estampes sont fort recherchées. Mr Mariette à Paris en possédait un exemplaire qui fut vendu 525 livres en 1776.

D'Oya dressa le plan du nouvel Hesdin. Charlemont et Philippeville lui sont redevables de leur construction.

JACQUES DE BREUCK (le jeune), né à Mons, y florissait en 1612. « Cet artiste, dit Mr Algarotti, fut capable d'exécuter les plus grandes choses. Ses idées étaient nobles et l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer ses ensembles. Il n'était pas moins heureux dans les détails, le goût qu'il

avait pour la décoration ne nuisit jamais à la solidité de ses constructions. » Il bâtit plusieurs édifices considérables à St Omer, et fit construire près de Mons, en 1634, le superbe monastère de St Ghislain. L'explosion d'un magasin à poudre, qui sauta en 1656, détruisit ces bâtimens. Ils ont été reconstruits magnifiquement par Gabi, architecte de Lille, et par Dubressi de Mons. Van Dyck a peint le portrait de De Breuck, par estime pour son mérite.

Venceslas Coeberger, premier architecte et peintre de l'archiduc Albert, surintendant général des monts de piété dans les Pays-Bas, né à Bruxelles en 1560, s'appliqua long-temps à Rome à l'architecture et à l'étude des antiquités. Sa rare collection d'antiques attira en partie à Bruxelles le célèbre Fabri de Peiresc. Coeberger bâtit deux églises à Bruxelles, celle des Augustins et celle des Carmélites. Il bâtit encore celle des Augustins à Anvers et celle de N.-D. à Montaigu, en 1627. Il dessécha les marais des environs de Dunkerque et de Bergues-St-Vinnoc (voir ch. 4) et eut beaucoup de part à l'établissement et à la construction des monts de piété, dont il obtint la surintendance générale. (Voir ch. 9.) Van Dyck a peint son portrait.

Henri De Keyser, né à Utrecht en 1665, architecte de la ville d'Amsterdam. Il a érigé le magnifique mausolée de Guillaume prince d'Orange, fondateur de la république de Hollande, qu'on voit dans l'église de Delft.

Ce monument représente une espèce de temple antique, couvert d'une voûte soutenue par 26 colonnes de marbre d'ordre dorique, ayant aux angles quatre statues en bronze, de six pieds de hauteur, lesquelles représentent la Religion, la Justice, la Liberté, la Force. Le tombeau du prince est placé au milieu de ce temple. Sa statue, qui le représente mort, est en marbre blanc. Elle a à ses pieds l'effigie de son chien, qui, dit-on, regrettant son maître, refusa toute nourriture, et mourut peu de jours après. La statue du prince, qui le représente vivant, est placée près de la face antérieure du sarcophage. Elle est en bronze, armée et assise. A la face postérieure du sarcophage on voit une renommée, en bronze, qui sonne de la trompette. Cet excellent ouvrage fut achevé en 1620.

De Keyser eut un fils, qui a fait le mausolée de Guillaume, comte de Nassau, gouverneur de Frise, placé dans la grande église à Leeuwaarden.

François Aguillon, né à Bruxelles en 1567, recteur du collége des Jésuites, à Anvers. Il donna en 1614 le plan de l'église de la maison-professe, laquelle fut brûlée par la foudre l'an 1718. Elle passait pour une des plus belles et des plus magnifiques de toute la société. Elle avait trois nefs et deux galeries hautes, qui étaient soutenues par 36 colonnes de marbre blanc. Les voûtes des petites nefs et des galeries étaient formées par 36 tableaux en plafonds, peints par Rubens et Van Dyck. Ils ont été gravés par J. Punt, d'après les dessins de Jacques De Wit. « Cette église, dit Mr Renard, dans son voyage de Flandre, ne cède en magnificence à pas une de toutes celles que j'ai vues en Italie. Elle est d'autant plus superbe que le marbre, dont elle est toute bâtie, y a été apporté de fort loin, et avec une grande dépense. Il est aisé de juger de la richesse de cette église quand on dira que le seul balustre de marbre qui forme le maître-autel, a coûte plus de quarante mille livres. »

Jacques Franquart, né à Bruxelles en 1577. Il étudia l'architecture à Rome, et devint architecte de l'archiduc Albert. Il bâtit l'église des Jésuites à Bruxelles. La première pierre fut posée par l'archiduc le 23 de Juin 1616. Elle fut abattue, ainsi que sa belle tour, en 1812, par une suite de l'esprit de destruction amené par la révolution française.

Franquart donna le plan de l'église du grand béguinage de Malines. Il ajouta plusieurs embellissemens au château de Barbanson, dont on admire la chapelle, qui est entièrement de lui. Cet artiste publia la *Pompe funèbre du prince Albert*, ouvrage in-fol. avec 64 estampes, gravées par Corneille Galle.

Balthazar Gerbier, né à Anvers en 1592. Charles Ier, passionné pour les arts, le fixa à Londres par ses bienfaits. Il y fut créé chevalier, maître des cérémonies de la cour, et intendant général des bâtimens du Roi. Ses ouvrages sont tous en Angleterre, et y sont très-estimés.

Pierre Post, né à Harlem, florissait en Hollande vers l'an 1651. On lui doit : l'hôtel-de-ville de Maestricht, le château de Swanenburg, sur le chemin d'Amsterdam à Harlem. Le château de Ryzdorp, à deux lieues de La Haye, le château de Vredenberg dans la Nord-Hollande, la maison du poids de la ville de Gouda, le palais du prince Maurice de Nassau, à la Haye, détruit par un incendie en 1704, et rebâti depuis ; la maison du bois, ou la salle d'Orange, château du stadhouder, près de La Haye.

Van Der Aa, libraire à Leyde, a publié les ouvrages de Post, en un vol. in-fol.

Pierre Schleiff, né à Valenciennes, y florissait en 1603.

On a de lui à Valenciennes, dans l'église de l'abbaye de St Jean, le jubé en marbre orné de bas-reliefs, et de cinq statues qui représentent la Vierge, et les quatre Évangélistes. La chaire à prêcher, supportée par la statue de Samson; l'autel en marbre de la chapelle de N.-D. du Montaigu dans l'église de l'abbaye de Vicogne ; le magnifique jubé en marbre; le maître-autel, en marbre, décoré d'architecture, et de plusieurs statues : il a plus de 80 pieds d'élévation; il coûta 40,500 florins.

Luc Faydherbe, architecte et sculpteur, né à Malines en 1617. Ses ouvrages en architecture sont :

A Louvain, l'église des Jésuites, actuellement la paroissiale de St Michel.

A Malines, l'église des Jésuites, actuellement la paroissiale de St Pierre.

Celle de N.-D. d'Hanswyck, et celle des religieuses de Leliendael.

Il donna en 1665 le plan du catafalque, érigé dans la métropole, après la mort de Philippe IV, Roi d'Espagne. Ce monument a été gravé par P. De Jode.

Louis Le Doux, architecte et sculpteur, né à Mons, élève du fameux François Du Quesnoy, à Rome, mort à Mons vers l'an 1690.

On a de lui la superbe tour du château, qui est décorée de plusieurs ordres d'architecture. Il en donna le plan et en commença la construction en 1662. La première pierre fut posée au nom de Charles De Longueval, comte de Bucquoy, grand-bailli de Hainaut.

Le mausolée en marbre de Henri Vanderburch, archevêque de Cambrai, mort à Mons en 1644, érigé contre la muraille gauche du chœur de l'église des Jésuites de Mons, puis transporté à Cambrai, après leur suppression, dans l'oratoire de la maison dite des *Boursières*, fondée par lui, comme on le verra chant IX. Le prélat y est représenté, en une statue de marbre blanc de grandeur naturelle, couchée sur un sarcophage de marbre noir, sous une arcade de même matière, ornée des attributs pontificaux, et de figures d'anges tenant des ornemens allégoriques.

Les statues de St Pierre et de St Paul placées dans la grande nef de l'eglise de Ste Waudru.

N. Franquart, parent de Jacques (ci-devant) florissait à Bruxelles vers la fin du XVIIme siècle.

Il bâtit à Gand l'église de l'abbaye de St Pierre (le chœur excepté). Cet édifice a la forme d'une croix grecque, couverte dans le milieu par une coupole d'une forme agréable.

Il construisit en 1700 le grand théâtre à Bruxelles, dont on a gâté la façade depuis qu'on y a ajouté un fronton. Il a été abattu il y a peu d'années, et remplacé par le théâtre actuel.

Corneille Van Nerven, architecte et sculpteur, florissait à Bruxelles au commencement du XVIIIme siècle.

Il bâtit en 1700 la belle chapelle de N.-D. du Rosaire, contigue à l'église des Dominicains. L'autel de cette chapelle, ainsi que la statue de St Jacques, placée au-dessus du jubé, étaient des ouvrages de son ciseau. Il bâtit, en 1705, la façade postérieure de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, laquelle coûta 148,300 florins.

Pierre-Paul Rubens. Nous devons à ce grand peintre et non moins grand architecte, outre les dessins de plusieurs de nos plus beaux édifices publics, un Traité in-folio de l'architecture italienne.

Jean-Baptiste Pisson, né à Gand, s'est distingué au commencement de ce XIXme siècle, par les nombreuses, élégantes et régulières constructions dont il a embelli sa patrie.

Louis Roelandt, né à Nieuport en 1787. La ville de Gand lui doit son magnifique palais de l'université, et celle d'Anvers est au moment de lui devoir son entrepôt général du commerce.

Nos chroniqueurs avaient une si haute idée de l'excellence de notre architecture sacrée, que Simon Le Boucq, abréviateur de Molinet, écrit que pour avoir une église parfaite il faudrait la nef de N.-D. d'Arras, le chœur de N.-D. de Cambrai, la croisée de N.-D. de Valenciennes, le dôme et le clocher de N.-D. d'Anvers.

---

(58) Architecte hydrauliste, à Paris sans égal,

Romain, c'est à ton art qu'il doit le Pont-Royal :

François Romain, dit le *Frère Romain*, naquit à Gand l'an 1646. Entré comme frère convers chez les Dominicains à Maestricht, il entreprit à la réquisition de la république d'Hollande, la construction du pont de Maestricht, en 1684. Ce pont a 500 pieds de longueur. Louis XIV appela ce religieux en France en 1685 pour le charger de la conduite de la construction du Pont-Royal, à Paris, dont Gabriël était l'entrepreneur, d'après les dessins du célèbre Mansart. On ne pouvait fixer les fondemens, à cause de l'abondance des eaux de source. Frère Romain eut la gloire de lever tous les obstacles. Ce magnifique pont est composé de quatre piles et de deux culées qui forment cinq arches dont les ceintres sont surbaissés. La longueur est de 72 toises, sur 8 toises quatre pieds de largeur. La dépense en monta à sept cent vingt mille livres. Le succès de ce grand ouvrage qui avait effrayé les plus habiles

architectes, procura au Frère Romain l'honneur d'être nommé aux plus importans emplois avec des pensions considérables. Il fut créé inspecteur général des ponts et chaussées, et architecte des bâtimens du Roi, par lettres du 11 octobre 1695. Ce religieux mourut à Paris dans la maison de son ordre, au faubourg S. Germain, le 7 janvier 1735, âgé de 89 ans. Le P. Texte, son confrère, a honoré sa mémoire par une épitaphe où on lit ces mots :

Qui fractis superbæ sequanæ fluctibus, arcuatæ molis pontem regium Parisiis prope Luparam, arte mirabili constructum a fundamentis erexit, jacet hic frater Franciscus Romain Gandavus, dominii regalis architectus, necnon pontium aggerumque conductor in generalitate Parisiensi effectus, ac per totam fere Galliam delegatus. Ora viator, ut virum religiosum prudentia et moribus conspicuum, aulicis ministris acceptissimum, quem tot præclaris architecturæ monumentis celebrem terra et pontus commendant, æthereæ sedes suscipiant gloriosum.

(*Baert, Mém. MSS.*)

(59) Lintlaer, c'est par tes soins que la Samaritaine
Dans son urne y reçoit les tributs de la Seine.

Ce fut un Flamand, nommé Jean Lintlaer qui imagina en 1606 de se servir à Paris des eaux de la Seine pour remplir les bassins des jardins des Tuileries et du Louvre. Il inventa pour cet effet et établit la pompe de la Samaritaine.

La preuve que Jean Lintlaer était Flamand, se trouve dans la lettre suivante que le Roi Henri IV écrivit à M. De Sully, à propos de cette invention. « Mon ami, sur ce que j'ai entendu que le prévôt des marchands et échevins de ma bonne ville de Paris font quelque résistance à Lintlaer Flamand de poser le moulin servant à son artifice en la 2me arche du côté du Louvre, sur ce qu'ils prétendent que cela empêcherait la navigation; je vous prie de les envoyer quérir, et de leur remontrer que cela est de mes droits, attendu que ledit port est fait de mes deniers, et non des leurs. Adieu; mon ami. »

(60) Sous le froc monacal restez ensevelis
Industrieux Amand, laborieux Denys.

A l'époque de la destruction de l'abbaye d'Orval, si magnifiquement rebâtie par notre architecte De Wez, comme nous venons de le mentionner, cette maison fameuse possédait, entre autres excellens artistes, frère Amand serrurier, homme étonnant dans son art. Il avait fait la rampe de l'escalier de l'appartement de l'abbé, le grillage qui soutenait l'orgue, décoré des statues en relief de David et de Ste. Cecile ; l'autel en fer doré avec le tabernacle et ses ornemens etc. Il forma plusieurs bons élèves que sa réputation appelait dans son atelier.

Pierre Denys, né à Mons en 1658, et religieux dans l'abbaye de S. Denys près de Paris, a été regardé comme le plus habile ouvrier en fer qu'il y ait eu en Europe dans le dix-huitième siècle. Il est l'inventeur des belles grilles qui sont aujourd'hui l'un des ornemens des églises, palais et jardins. Les grillages magnifiques, qui décoraient la vaste église de son monastère, étaient de sa main. Il les avait faits en 1702, avec le seul fer qu'il forgea lui-même, et sans le secours de la tole qu'on emploie à présent. On lit dans une note du *Génie du Christianisme*, que ces superbes grilles ont été transportées à la bibliothèque du collége Mazarin à Paris, l'an 1796.

Voici ses autres onvrages :

La suspension des lampes du chœur dans la même église.

La balustrade, les rampes du grand escalier.

La chaire du lecteur dans le réfectoire, etc. etc.

Denys exécuta encore la porte du chœur de Notre-Dame de Paris, la grille du chœur des religieuses de Chelles, celle de la cathédrale de Meaux. Après avoir vécu pendant 40 ans avec régularité à S. Denys, il y mourut en 1733. Il avait commencé sa carrière religieuse en entrant chez les Bénédictins de l'abbaye de S. Denys, près de Mons. Comme chef-d'œuvre de la ferronerie belge, on admirait encore la superbe grille de fer de l'église, la porte du chœur, le grillage de la cour d'entrée de l'abbaye de S. Hubert, la clôture du chœur de l'église de Ste. Cathérine à Lille.

Un autre frère convers, né à Mons, nommé Jacques Bourlet, fit en 1706, pour l'abbaye de S. Germain-des-Prés, où il était religieux, un des plus beaux crucifix en bronze qui fussent en France. Il était placé au maître-autel.

Le maître-autel de l'abbaye d'Anchin, en fer poli, ouvrage admirable, était de Beudar, ferronier à Lille.

(61) Ne le vîmes nous point dans sa perfection
Sous la main des Liégeois De Fraine et Mivion,

Peu d'orfèvres ont porté l'art de la ciselure à un plus haut degré de perfection que Pierre De Fraine et Jean Mivion, tous deux Liégeois. De Fraine passa en Suède où la Reine Christine l'avait appelé. Il y fit quantité de portraits en médailles qui ont été modélés et jetés en plâtre. La Reine passant par les Pays-Bas, pour se rendre à Rome, voulut revoir De Fraine. Elle exigea qu'il choisit 28 diamans de sa cassette, comme présent mérité par son talent. Le gobelet d'argent dont se servait cette princesse, était l'ouvrage de notre artiste, cité comme son chef-d'œuvre. On voit de lui dans la cathédrale de Liége, une arche d'alliance, en cuivre doré, que présenta, en 1633, à cette église, Jean Tabollet, l'un de ses chanoines. Ce vaisseau repose sur quatre pieds d'argent. Gilles d'Ardenne, natif de Huy, contemporain de De Fraine, amassa en France et en Allemagne, par le même talent, une fortune considérable, dont il vint jouir à Liége.

Henri Flémalle, autre Liégeois, est auteur de la grande statue de St. Joseph qu'il exécuta en argent sur le modèle de Jean Delcour, pour Jean De Surlet, grand-vicaire de Liége, qui en orna la cathédrale. Mivion, son élève, l'acheva après la mort de ce maître. Le Malinois Joseph Van Beveren fit en 1825 la nouvelle châsse de St. Rombaut, en remplacement de l'ancienne, enlevée par les révolutionnaires.

Le baron de Villenfagne, qui nous fournit ces renseignemens, prouve dans ses *Recherches sur Liége* que déjà avant le sac de cette ville, en 1468, ses églises étaient fournies de vases précieux, d'un beau travail pour l'époque. Il cite les noms de leurs ciseleurs. Il ajoute que vers l'an 1680, on y voyait encore quantité d'objets dignes d'admiration, en différens métaux. Il regrette que l'amour de la nouveauté ait porté à refondre la plus grande partie des ouvrages de ces habiles artistes.

Toutes les statues, au nombre de plus de 33, qui ornaient le magnifique mausolée du comte de Warwick, érigé l'an 1439, dans l'église de Ste. Marie de Warwick, furent dorées par l'orfèvre hollandais Barthélemi Lambespring.

Tous les ornemens du superbe tombeau de l'évêque Erard de La Marck, à St. Lambert de Liége, furent dorés par Pierre Le Comte, orfèvre de Bruxelles.

Le trésor de la cathédrale de Rheims, formé des présens que les Rois faisaient à leur sacre, offrait les progrès et la décadence du goût dans les arts du dessin et de l'orfévrerie, depuis une époque très-éloignée jusqu'à nos jours.

Les De Bettignies, les Beghin de Mons ont aussi excellé dans l'orfévrerie. Londres et Paris recherchaient leurs ouvrages. Plusieurs châsses de nos Saints, d'un goût gothique, prouvent que nos ancêtres n'ont pas toujours été privés d'orfèvres habiles et délicats. On peut distinguer entre nos chefs-d'œuvre d'orfévrerie religieuse, l'urne du maître-autel, le tabernacle, les chandeliers tout en argent, qu'on voyait dans l'église de l'abbaye de St. Pierre, à Gand; le tabernacle de la cathédrale de Tournai, ouvrage de Marc Le Fevre, de cette ville; la châsse de St. Rombaut à Malines, quoiqu'inférieure en richesse à celle qui fut enlevée l'an 1578. Celle de St. Bertin, à St.-Omer; les deux vierges, le grand devant d'autel de la cathédrale de Liége, ouvrages de Mivion.

Jean Jacobs, orfèvre de Bruxelles, établi à Bologne, en Italie, y fit par son talent une si grande fortune, qu'il y fonda un collége pour les Belges, natifs de Bruxelles ou d'Anvers. Les élèves peuvent y prendre leurs degrés en théologie, en droit, ou en médecine, défrayés de tout par la fondation.

Pierre Geuns, né en 1706 à Maseyk, se fit remarquer à Paris par l'exactitude de sa gravure sur l'argent et le cuivre. De retour dans sa patrie, il s'adonna à son goût pour les arts. Il excella dans la fabrication des aimans artificiels, qui sont encore très-recherchés.

(62) » De l'art mélodieux qui charme ton oreille,

» Et l'Europe endormie à sa voix se réveille. »

Pythagore vantait la magnifique harmonie des astres, leur marche mélodieuse leurs révolutions cadencées, le concert sublime que forment tous les corps célestes et les cieux divers.

Il est à la connaissance de peu de gens que les Belges aient été les restaurateurs de la musique en Europe, au 15me et 16me siècle. Rien cependant de plus certain. Une foule de témoignages l'atteste. Voyons celui d'un auteur non suspect, de l'Italien Louis Guichardin. Voici ce qu'il dit dans sa Description des Pays-Bas : « Les Belges sont les maîtres de la musique qu'ils ont fait renaître, et qu'ils ont portée à un grand

point de perfection. Ils naissent avec un génie heureux pour la cultiver. En joignant ensuite l'art à la nature, ils parviennent à se faire admirer par la composition comme par l'exécution, dans les cours de la chrétienté, où ils sont comblés de biens et d'honneurs, comme les maîtres de cet art. » Suivent les noms de 28 des plus fameux.

Artéaga dans ses *Révolutions du théâtre musical de l'Italie,* ajoute « plusieurs de ces fameux musiciens flamands, nommés par Guichardin, séjournèrent long-temps en Italie, près de ses princes, et acquirent une si grande autorité en perfectionnant le contrepoint, qu'ils firent entrer leur goût national dans la musique italienne. »

La réforme de la musique en Italie, attribuée aux Belges par Guichardin et Artéaga, leur est attribuée, à cette époque, également en France par l'auteur des Remarques sur Rabelais. « Il n'est pas inutile, dit-il, de remarquer, pour les progrès de la musique en France, que la plupart de nos anciens musiciens étaient Flamands. » Josquin Des Prez, doyen du chapitre de Condé, fut un de ces premiers restaurateurs de la musique. *Musicus excellentissimus,* dit de lui Aubert Le Mire, *qui primus ferè artem musicam in ordinem redegit, multisque eam partibus auxit.* Les musiciens disaient de lui : « Il fait ce qu'il veut des notes, les autres en font ce qu'ils peuvent. » Aubert Ockergan, né en Hainaut, trésorier de St. Martin de Tours, passait pour le plus célèbre musicien sous le règne de Louis XII, Roi de France. Simon Van der Heycken, né à Bruxelles, fut maître de musique de l'église métropolitaine de Milan; Adrien Willaer et Cyprien Rorus, de Malines, surnommé *le Divin,* le furent tous deux de celle de St. Marc à Venise. Guichardin prétend que l'école flamande fournissait toute l'Europe de chanteurs et de compositeurs. Il est certain que le contrepoint le plus correct, les fugues les plus savantes ont été composés par les maîtres de cette école jusqu'au temps où brilla Palestrina, qui en fut l'élève. (*De Bawr.*

L'accueil distingué que Philippe-le-Bon, Charles-le-Hardi et Marguerite d'Autriche firent aux musiciens, les faveurs dont ils les comblèrent, furent à cette époque la cause des progrès remarquables de la musique parmi nous. Voyez *Commines, Olivier De la Marche, Meyer; Du Bos* (*Réflex. crit. sur la poésie et la peint.*) *Forkel* (*Allgemeine Litter. der Musik, Leipsic,* 1792.) *Artéaga, li rivoluzzioni del theat. music. Ital. Bologne,* 1783.) Voyez aussi les *Dissertations de MM. Van Hultem,* et *de La Serna-Santander,* sous le titre de : *Discours prononcé dans une réunion d'artistes belges,* et de *Mémoire sur la bibliothèque de Bourgogne.*

(63) Au pied des monumens que Nivelles et Mons
Vont bientôt décerner à leurs chers nourrissons.

Deux des principaux musiciens réformateurs dont nous venons de parler, sont Jean Teinturier de Nivelles, et Roland Lassus de Mons.

Ferdinand, Roi de Naples engagea Teinturier, alors chanoine de la collégiale de Nivelles, à venir s'établir à sa cour, où il le fit archichapelain et maître de musique de sa chapelle. Ce chanoine avait beaucoup étudié le fameux Gui Aretin, moine Bénédictin, qui avait le premier parmi les modernes donné des règles sur la musique, après avoir substitué, vers l'an 1028, aux six lettres de l'alphabet romain, dont on se servait dans le plain chant grégorien, les syllabes *ut, re, mi, fa, sol, la,* qu'il tira des trois premiers vers de l'Hymne de St. Jean-Baptiste.

Teinturier (nommé aussi Tinctor ou Tinctoris) fit à Naples connaissance avec Gafurio et Garnerio, qui se l'associèrent pour établir cette fameuse école de musique qui fut si utile aux progrès de l'art en Italie. Il composa plusieurs ouvrages sur l'harmonie. Son *Terminorum musicæ definitorium,* imprimé à Naples en 1474, peut être regardé comme le premier Dictionnaire de musique. On le trouve réimprimé par Jorkel, à Leipzig, en 1792. Il est encore très-estimé comme nous allons le voir dans l'extrait suivant du Moniteur universel, en date du 16 mars 1813.

« Le ministre de l'intérieur par une lettre en date du 14 septembre 1812, ayant soumis à l'examen de l'institut un manuscrit du 15me siècle, présenté par M. Feyelle, contenant la collection complète des onze Traités de Musique de Jean Teinturier, la section de musique a présenté son opinion de la manière suivante :

» La collection des œuvres de J. Teinturier, savant du 15me siècle, regardé comme l'écrivain didactique le plus estimable de l'école Gallo-Belge de musique, si fameuse au 14me, 15me et 16me siècles, est d'un grand intérêt pour l'art musical, et sur-tout pour l'honneur de l'école française. Ces œuvres sont importantes pour l'art quant à l'érudition, et quant à l'art en lui-même. Une grande partie de la doctrine, notamment toute celle qui porte sur le contrepoint, est encore en usage aujourd'hui. Tout ce qu'il dit sur la succession des intervalles, est infiniment supérieur à tout ce qu'on a fait avant lui, et j'ajouterai même à tout ce qu'on a depuis écrit sur cette matière, l'une des plus im-

portantes de la composition. Les 17 premiers traités sont ce qu'on a fait de mieux sur l'ancienne notation musicale, notation entièrement ignorée aujourd'hui.

« En conséquence, la classe pense qu'il est utile et honorable pour la littérature française, qui est très-pauvre en érudition musicale, que l'ouvrage de J. Teinturier soit traduit et imprimé. Il prouvera que la France (la Gallo-Belgique) a eu long-temps la meilleure et la seule école de musique qui existât. »

Signé Choron rapporteur, Méhul, Gossec.

Roland Lassus, appelé par les Italiens *Orlando di Lasso*, né à Mons en 1520, fut successivement directeur de musique dans les cours de Naples, de Sicile, de Rome, de Londres, de Munich. Il laissa un grand nombre d'écoles qu'il fonda, et mourut à Munich, emportant la réputation de premier compositeur de l'Europe. Le magistrat de Mons lui avait fait élever une statue dans l'église de St. Nicolas, où il avait été enfant de chœur.

On lisait au-dessous ces vers qui l'annoncent comme restaurateur de l'art musical :

Montigenæ Orlando, quod eo nascente renata est
Musica, Montenses hoc posuêre decus.

« La ville de Mons, dit l'auteur de l'*Académie des sciences et des arts*, a la gloire au-dessus des autres villes des Pays-Bas, d'être le lieu d'où sont sortis les plus excellens musiciens du seizième siècle. » Elle a encore donné naissance à Philippe de Mons, élève d'Orlando et son successeur dans la charge de maître de la musique de l'Empereur Maximilien. Ses compositions furent recherchées dans toutes les cours de l'Europe.

Nous voyons les Montois persévérer dans le même talent. M. Fétis membre et professeur du conservatoire de musique, est auteur de plusieurs opéra qui ont été applaudis. Il achève en ce moment à Paris un nouveau dictionnaire de musique. Voir la note 67 qui suit.

(64) Grâce aux réformateurs, nos Franco, nos Dupuy.

Henri Du Puy, né à Venlo en 1574, entreprit la réforme du système de Gui d'Arezzo dans un ouvrage intitulé : *Modulata Pallas, sive septem discrimina vocum*, publié pour la première fois en 1599, réim-

primé en 1602 et 1615 sous le titre de *Musatena, seu notarum heptas*. Cet ouvrage fit une révolution dans la musique, et en renversant l'ancien système, donna naissance à la musique moderne.

Du Puy changea les *hexaccords* en *heptaccords*, et ajouta aux six notes de musique, *ut, re, mi, fa, sol, la*, une septième note qu'il nomma *bi*, et à laquelle un Français nommé Le Maire a donné ensuite le nom de *si*. « Par le moyen de cette innovation, dit Kalkbrenner, (*Hist. de la musique*, Paris, 1802, t. 2.) la difficulté ridicule de la solmisation ancienne fut écartée et chaque note fut nommée d'après le degré où elle se trouvait. » Legendre dit la même chose. Du Puy divisa le système en octaves, composées chacune de cinq tons, et de deux demi tons. Jusque là l'ancienne musique n'avait connu que l'étendue de vingt-deux tons. La nouvelle division en octaves en augmenta le nombre à l'infini. Autrefois on ne possédait que huit toniques irrégulières ; la nouvelle musique en offrait trente régulières dont quinze majeures et quinze mineures. Dans l'ancienne musique, la théorie était embrouillée et entravée par la défectuosité du système, la nouvelle la débarrassa de tout ce qui pouvait la contrarier : elle devint en peu de temps claire et précise dans ses principes élémentaires, et elle étendit son influence bienfaisante sur toutes les parties de l'art. La partie exécutive même, enveloppée jusque là dans des difficultés presqu'insurmontables devint, à l'aide du système nouveau, un mécanisme aisé et très-facile à apprendre. Voir *l'Hist. de la musique*, citée ci-dessus, et le discours prononcé à Paris le 8 octobre 1807 dans une réunion d'artistes Belges, par M. Van Hulthem, ancien membre du tribunat.

Franco, écolâtre de Liége, dès le onzième siècle essayait déjà avec succès la réforme que Du Puy établit depuis. Burney dans son *Hist. de la musique*, revendique pour ce Liégeois l'invention des caractères musicaux pour *le temps*, attribuée à Jean De Muris. C'est dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, dont Jean De Muris lui-même est auteur, que Burney a fait cette découverte intéressante. On y lit : *Magister Franco qui invenit mensuram figuratam*. Ce savant judicieux a trouvé les ouvrages de l'écolâtre de Liége sur la musique. Il en donne l'extrait dans son histoire et les apprécie ainsi : « Si l'on compare la manière de noter de Franco avec celle de Guy d'Arezzo, ou autres écrivains des onzième et douzième siècles, on doit être beaucoup étonné de sa méthode, de sa clarté et de sa simplicité, car quoiqu'il n'emploie que trois caractères ou formes distinctes de notes, cependant par leurs différentes propriétés d'étendue ou de diminution, ils fournissent une grande variété de mesures et proportions ; et s'il est certain qu'il a sug-

géré la *barre* et le *point* d'augmentation, les services qu'il a rendus à la musique pratique lui assigneront avec justice une place illustre parmi les fondateurs et les législateurs de l'art. Il mérita selon Mme De Bawz, (*Hist. de la musique*) d'être regardé comme l'inventeur du rhythme musical. Les deux notes de notre plain chant sont de lui.

Parmi les grands compositeurs liégeois du siècle passé, nous nous contenterons de citer Jean Hamal, né en 1709. La hardiesse du génie l'affranchit quelquefois des règles. On le vit s'élancer avec succès dans des routes nouvelles, qui fixèrent l'admiration. Son opéra de Chaufontaine, ses oratorio de Judith et de Jonathas, doivent être rangés parmi ses meilleures compositions. Il n'a fait graver que deux œuvres de Symphonies. Ses compositions manuscrites sont nombreuses. La gloire du pays de Liége est intéressée à ne pas laisser perdre ce monument national. Son père et son neveu possédaient le même talent.

(*Mém. de Villenfagne.*)

Réginon, abbé de Pruym, Notger et Albert de Liége, avaient anciennement écrit beaucoup d'ouvrages sur la musique.

(65) Fier du luth des Gossec, des Mehul, des Grétry,

Ces trois célèbres compositeurs sont Belges. Voici une notice sur le premier :

François Joseph Gossec, doyen des compositeurs français, inspecteur et professeur au conservatoire, naquit en 1733, à Vergnies, village du Hainaut. Il fit ses études musicales à Anvers, et fut enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. En 1751 il se fixa à Paris, eut des liaisons avec Rameau, puis passa au service du prince de Condé. Il fonda ensuite le Concert dit *des amateurs*, et fut un des directeurs du *Concert spirituel*. En 1784, il fut nommé chef de l'*école de chant* de l'académie royale de musique. Pendant la révolution, il fut choisi pour maître de musique de la garde-nationale. En 1795, il fut nommé inspecteur du conservatoire, puis membre de la légion-d'honneur. Il est mort à Paris, en 1828, âgé de 95 ans.

Ses ouvrages sont nombreux. On distingue dans les compositions théâtrales, *Philémon et Baucis*, *la Fête du village*, *Thésée*, *le faux Lord*, *les Pêcheurs*, *Toinon et Toinette*; dans les compositions sacrées, beaucoup de motets, *la Messe des Morts*, *l'O salutaris Hostia*, *l'Oratorio de la Nativité*, la musique des *chœurs d'Athalie*, un grand nombre de Symphonies pour le violon, etc.

(66) Quand la France, bornée au Florentin Lulli,

Les auteurs du Dictionnaire historique des musiciens s'étonnent que l'art de la musique ait eu en France une si longue enfance. Les Italiens et les Flamands avaient produit les plus grands maîtres, tandis que la France n'eut, et seulement vers la moitié du dix-septième siècle, que le seul Lulli, qui même n'était pas Français.

Quand en 1647, dit Le Gendre, Baptiste Lulli, Florentin, fut amené à onze ou douze ans par le chevalier de Guise, en France, on ne faisait que commencer à y cultiver la musique.

(*Mœurs des Français.*)

(67) Et maintenant quels sons aux chants de son pays
Ne promet point le luth du professeur Fétis !

François-Joseph Fétis, né à Mons en Hainaut, actuellement professeur de composition à l'école royale de musique de Paris, et bibliothécaire de cet établissement, est auteur de plusieurs ouvrages de grand mérite sous le rapport de son art, tels qu'opéra et autres pièces. Il a entrepris la publication d'un recueil périodique intitulé *Revue musicale*. Il a été nommé directeur du nouvel opéra-comique. Il est auteur d'une dissertation intitulée *Du mérite des musiciens modernes des Pays-Bas*, à propos de laquelle une médaille d'argent lui a été accordée par l'institut royal de notre royaume. Voici, pour l'honneur national, un passage curieux du prospectus de sa *Revue musicale* :

« Il faut savoir aussi que l'harmonie regardée comme partie intégrante de la musique, a pris naissance au neuvième siècle parmi nous, quand Pepin, père de Charlemagne, reçut à Aix-la-Chapelle le premier orgue de l'Empereur Constantin Copronyme. La facilité de faire entendre plusieurs notes à la fois, au moyen du clavier, fit imaginer une sorte d'accompagnement, auquel on donna le nom de *diaphonie* ou *d'organum*. Notre moine Hucbaud de S. Amand, et Odon de Cluny, sont les premiers qui aient parlé de cette nouveauté. On s'enhardit depuis, et l'on eut de l'harmonie à trois et quatre voix. A la fin du onzième siècle, Franco, écolâtre de Liége, essaya quelques perfectionnemens. Adam de Le Hale, surnommé le *bossu d'Arras*, du lieu de sa naissance, nous offre les plus anciennes compositions à plus de deux

parties, puisqu'elles seules remontent au treizième siècle. Adam de Le Hale est aussi l'auteur du plus ancien opéra-comique qui existe. Il est intitulé *Le jeu de Robin et de Marion*. La société des bibliophiles de Paris l'a fait imprimer pour ses membres en 1822. Les caractères de musique ont été fondus par Firmin Didot. Notre Artésien, si supérieur à ses compatriotes, dans la composition de la musique à plusieurs parties, après avoir publié son *chant d'adieux*, à Arras, se mit à la suite de Robert, comte d'Artois, l'accompagna dans son expédition de Naples, et y mourut. »

(68) O combien vous pourriez, miraculeux Orphées,
Elever à votre art de merveilleux trophées.

Pausanias dit que les hymnes d'Orphée étaient les plus religieux et les plus saints de tous ceux composés jusqu'alors. C'étaient des prières aux dieux. On lui attribue le mérite d'avoir enseigné aux Grecs à bâtir des villes, à vivre en société et à cultiver la terre. Il les attacha par les liens de religion à leur nouveau genre de vie et au sol qu'ils habitaient. Platon parle des hymnes d'Orphée dans le huitième livre *des Lois*. Horace nous apprend comment il faut interpréter les prodiges de sa lyre, rapportés par la fable.

C'est S. Ambroise qui, dans le quatrième siècle, introduisit dans les églises d'Occident le chant des cantiques, dont il avait composé lui-même un certain nombre, paroles et musique; témoin l'inimitable *Te Deum*. A la fin du sixième siècle, le Pape S. Grégoire fit la première amélioration dans la musique sacrée, dite après lui, *Chant grégorien*, comme on avait appelé *Chant ambroisien*, le plain-chant ancien dont l'archevêque de Milan est regardé comme l'inventeur.

Saint Ambroise avait long-temps résidé à Antioche, capitale de la Syrie sous Constantin. C'est dans cette ville que s'était établi l'usage de chanter des hymnes et des chœurs pour le service divin des chrétiens. Ambroise, selon Eusèbe, tira de là les mélodies qu'il transporta dans l'église de Milan. Il conserva par là dans le plain-chant un reste bien précieux, quoique défiguré de la musique des Grecs. Grâce ensuite à l'école de chant que fonda le Pape S. Grégoire, l'Europe, en proie aux déchiremens qui suivirent l'invasion des barbares, put encore retrouver quelques restes de la mélodie antique. Le chant romain avait été porté en Angleterre par le moine S. Augustin que S. Grégoire y en-

voya. Plus tard il fut introduit en Allemagne par S. Boniface de Mayence, et Charlemagne ne négligea rien pour l'introduire en France. Sous son règne l'école de Metz, en Austrasie, fut célèbre, et le chant romain des églises de cette ville se répandit tellement dans la France, que pendant plusieurs siècles il fut appelé *Chant messin*.

(69) Pourquoi sur Alexis ces dramatiques pleurs.

Allusion à l'opéra du *Déserteur*, par Pierre Monsigni, né à Fauquemberg en Artois, l'an 1729. Ce compositeur célèbre fut du nombre de ceux qui perfectionnèrent la musique dramatique en France. Lulli l'y avait introduite. Monsigni fut l'un des inventeurs de l'opéra-comique. En 1800, il remplaça Piccini dans l'emploi d'inspecteur au conservatoire de musique. A la mort de Gretry, il fut nommé membre de l'institut, obtint la croix de la légion-d'honneur, et fut reçu ensuite à l'académie des beaux-arts. Il mourut doyen des musiciens, l'an 1817. Outre *le Déserteur*, on a de lui *les Aveux indiscrets, le Roi et le Fermier, Rose et Colas, l'Ile sonnante, le Rendez-vous bien employé, la Belle Arsène, Félix ou l'Enfant trouvé, Aline Reine de Golconde, Philémon et Bancis, Pagannis de Marégue*. Le principal talent de Monsigni consistait dans la simplicité, l'expression et la mélodie. Toute sa musique est retenue par ceux qui l'ont entendue une fois. Il surpassa le grand harmoniste Philidor. Le cordon de chevalier de S. Michel, que lui envoyait Louis XVIII, étant arrivé au moment qu'il venait d'expirer, fut déposé sur son cercueil.

(70) Vous enlevez Richard d'une tour ennemie.

Indication de l'opéra d'André Grétry, intitulé : *Richard, Cœur de Lion*. Ce fameux compositeur naquit à Liége l'an 1741. Il apprit les élémens de son art dans sa patrie, et se perfectionna à Rome. Il vint à Paris en 1769, où Marmontel lui ayant confié sa pièce du *Huron*, il s'acquit une grande réputation. Sa vogue fut telle, que les noms des compositeurs les plus célèbres s'éclipsaient devant le sien. Grétry a composé plus de vingt opéra, parmi lesquels on remarque *l'Ami de la Maison, le Sylvain, le Tableau parlant, Zémire et Azor, la Fausse Magie, la Caravane*. Il est auteur des *Essais sur la Musique*. On plaça son buste dans le vestibule de l'opéra-comique, même de son vivant. A sa mort, arrivée l'an 1813, à Montmorency, dans l'hermitage de J.-J. Rousseau,

qu'il avait acheté, la douleur des amateurs des arts s'exprima d'une manière outrée. Paris et Liége se disputèrent son cœur par plaidoieries ardentes. Liége l'emporta enfin, par sentence de la cour royale de Paris, du 17 mai 1823. Nul n'a plus que lui noté la mélodie. « Il est, dit De Piis, celui de nos compositeurs qui a porté le plus loin le système de l'harmonie imitative. » Après avoir donné *Anacréon* au grand opéra, et *Elisca* à l'opéra-comique, il avait fait ses adieux à son art.

(71) Je prends peu d'intérêt aux concerts mensongers
Où le luth d'Amphion attire les rochers.

Amphion et Joseph sont deux opéra d'Etienne Méhul, né à Givet en 1763. Les progrès qu'il fit en musique, sous son premier maître, organiste de la ville de Charlemont et aveugle, furent si rapides, qu'à l'âge de 10 ans les Récollets lui confièrent l'orgue de leur couvent, et qu'à 12 il fut nommé adjoint à l'organiste de l'abbaye de Val-Dieu, où il se perfectionna dans la composition, sous un savant professeur allemand. Etant venu à Paris en 1779, un heureux hasard le fit connaître à Gluck, qui l'initia dans la partie poétique de l'art. Il se tourna vers l'opéra-comique, où il débuta en 1790, par *Euphrosine et Coradin*. Cette musique, d'un genre entièrement neuf, produisit la plus vive sensation. Méhul dans ses compositions a tout fait concourir à l'effet dramatique. Indépendamment de ses opéra, qui sont au nombre de 41, compris *Valentine de Milan*, ouvrage posthume, on a de lui des sonnates de piano, des symphonies, deux ballets, une foule d'hymnes et de cantates. Le caractère le plus marquant de son talent, est l'énergie. Cependant il fut toujours d'une faible santé. Ce grand compositeur fut décoré de la croix de la légion-d'honneur, et était membre de l'académie des beaux-arts de l'institut. Il est mort à Paris, l'an 1818. « Son nom rappelle tout ce que le talent, l'esprit et la bonté peuvent avoir de plus attachant » disent les *Mémoires sur l'Impératrice Josephine*.

En 1799 le conservatoire était dirigé par cinq inspecteurs. MM. Gossec, Monsigni, Grétry, Méhul, tous quatre Belges, ont tous quatre rempli ces fonctions.

Le savant académicien Sauveur, en un mémoire inséré en 1715 dans l'*Histoire de l'académie*, a prouvé d'après une multitude d'expériences, que la finesse de l'oreille pour le discernement des sons, est d'environ dix mille fois plus grande que celle de la vue dans le discernement des



couleurs. Doit-on s'étonner que la musique ait produit de tous temps des effets si prodigieux? On s'en étonnera moins encore, si l'on considère que la structure du corps humain est tout harmonique.

(72) Therpsicore elle-même au talent de la danse
Ne forma-t-elle point les pas de Camargo?

Marie Anne Cupi de Camargo naquit à Bruxelles, en 1710, d'un maître de danse et de musique, dont le père avait épousé une Espagnole de la noble famille de Camargo. Elle est l'inventeur des entrechats, et de la fameuse contre-danse portant son nom. Après avoir étonné Bruxelles par son talent, elle fut engagée à Rouen, puis fixée à Paris. Son portrait y fut gravé. Voltaire l'a chantée de compagnie avec sa rivale Mlle Sallé. Elle se retira définitivement de l'opéra avec une pension de la cour, l'an 1751. Elle mourut en 1770.

La famille de Camargo a sa pierre tumulaire dans l'église du village de Baisy, seigneurie qu'elle a possédée.

(73) Pour remplacer Clairon, de nos jours Melpomène
N'établit-elle point Duchesnois sur la scène,

Hippolyte Claire Leyris De la Tude, connue sous le nom de Mlle *Clairon*, tragédienne célèbre, est née près de Condé, en Hainaut, l'an 1723. Elle débuta comme cantatrice à Lille, Dunkerque et Gand. Ayant obtenu de débuter à Paris dans le rôle de Phèdre, à la place de Mlle Dumesnil, elle eut un grand succès, et resta attachée au théâtre français pour y jouer les premiers rôles tragiques. Elle eut pour élèves La Rive et Mlle Raucourt.

Josephine Rafin Duchesnois naquit à St. Saulve, près de Valenciennes, l'an 1785. Elle débuta en 1797 sur le théâtre de Valenciennes. Elève ensuite, dans Paris, du poète Le Gouvé, elle débuta sur la scène française en 1802, dans le rôle de Phèdre, et se plaça dès la première fois au rang des meilleures actrices. La douceur de son organe, la vérité de son débit, l'accent de sa déclamation enlevèrent tous les suffrages. Semiramis, Hermione, Didon, Roxane furent les autres rôles qu'elle choisit, et dans les représentations desquels elle fut couronnée. Elle fut

admise en 1804 par ordre de l'Impératrice Josephine. Le public se partagea long-temps entre elle et Mlle George ; mais la possession des plus précieuses qualités dramatiques fut reconnue être son partage. Cette actrice se montra bonne parente, en faisant du bien à sa famille.

(74) Ceux que faisait ouïr la voix de Le Vasseur ?

Rosalie Le Vasseur naquit à Valenciennes, en 1749, de parens pauvres. Douée d'une des plus belles voix, elle fut admise dans l'académie impériale de musique.

(75) Pûmes-nous rester sourds au cri qui réclama
Pour enfant du Hainaut le célèbre Talma,

« Je logeai dans la maison paternelle de notre illustre Talma, qui, malgré sa dénégation, naquit à Poix, tandis que son père exerçait à Londres la profession de dentiste. Un vieux fauteuil délabré attira mon attention : il était entouré de lierre et de lauriers desséchés. « C'est dans ce fauteuil me dit M. Talma, que mon cousin s'est assis, lorsqu'il est venu visiter sa famille ; c'est pour nous un monument. Les malheureux de la commune n'ont point oublié ses bienfaits. »

(*Prom. dans l'arron. d'Avesnes*, 1er *liv.*)

Un autre cousin du grand tragédien, porteur du même nom, exerce dans Bruxelles la profession de dentiste.

Il est remarquable que les trois soutiens de la tragédie française, en ces derniers temps, soient Belges, et tous trois de la province de Hainaut.

(76) Grand mécanicien, non moins grand hydrauliste,
Laurent de nos succès viens augmenter la liste,

P. J. Laurent, né à Bouchain, en 1715, mort en 1778. M. De Lille le nomme *Archimède nouveau* dans une épître qu'il adresse à cet excellent mécanicien et hydrauliste. Ce titre est bien justifié par les ouvrages étonnans de Laurent. On se bornera à citer le projet de joindre par un canal l'Escaut à la Somme. Il conçut l'idée de vaincre des obstacles



jugés insurmontables, en perçant sous des montagnes un souterrain de trois lieues de longueur, et d'y faire passer un canal navigable. Il fut commencé d'après son plan et sous sa direction, l'an 1769, continué par sa famille jusqu'en 1776, et achevé, après quelques changemens et interruptions, l'an 1810. Il est surtout utile à la ville de Paris qui peut en recevoir en abondance, un nouveau genre de combustibles, les charbons de terre des mines inépuisables des départemens de Gemappe, du Nord et de l'Escaut. Voltaire appelait cet ouvrage *un chef-d'œuvre inoui*. C'est ce que nous nommons le *Canal de S. Quentin*. L'inventeur du projet fut l'ingénieur Devic. On revint finalement à son plan de direction pour le percement des deux galeries souterraines, effectué par l'inspecteur Gayant. En 1827 le sieur Honnorez, exécuteur du canal de Mons à Condé, s'est chargé de l'entretien de celui de S. Quentin.

Un autre chef-d'œuvre de Laurent, est un bras artificiel qu'il fit pour un soldat qui avait perdu les siens, et à l'aide duquel il put écrire, en présence du Roi Louis XV, un placet qu'il lui présenta. « Le bras artificiel inventé par Laurent (dit le petit dictionnaire des inventions) et le flûteur de Vaucanson, sont de véritables créations en mécanique. On n'imagine pas que le génie humain puisse aller au-delà de ces découvertes.

(77) Le génie hollandais lui présente un rival
Dans un contemporain devenu son égal,

Memnon Coehorn, né près de Leeuwaarden en 1632, surnommé le *Vauban des Hollandais*, fortifia et défendit la plupart des places des états généraux. Les fortifications de Berg-op-Zoom sont le chef-d'œuvre de cet habile ingénieur. « Ce fut un beau spectacle, dit le président Hénault, de voir au siége de Namur en 1692, M. Vauban assiéger le fort Coehorn, défendu par Coehorn lui-même.

(*Abr. Chr. l.* 2.)

Son épitaphe qu'on lit au village de Wykel en Frise, lieu de sa sépulture, célèbre ses quarante-sept années de service militaire, et le refus qu'il avait fait de tout service étranger. Sa *Nouvelle Manière de fortifier les places* traduite en français, est un ouvrage classique. N. Lansberg, autre habile ingénieur hollandais, a publié à La Haye, en 1712, un autre traité estimable sous le même titre.



L'un des descendans du célèbre Coehorn est mort à Paris l'an 1827. C'est M. Gérard, baron de Coehorn, commandant à Surinam lors de la déportation du 18 fructidor. Il prodigua des secours aux députés échappés de Sinnamary. Attaché à la légitimité, il servit efficacement la cause de la restauration. Il était chevalier de l'ordre royal du Mérite militaire. Plusieurs membres de sa famille servent en France.

(78) En rappelant Coster à notre souvenir,
N'y peut-il rappeler Blauw, Plantin, Elzévir.

Les Hollandais attribuent l'invention de l'imprimerie à Laurent Coster de Harlem, mort vers l'an 1440. Il est certain au moins que Coster est l'inventeur de l'imprimerie par lettres immobiles, et par images gravées sur bois, ce qui a conduit par degrés à l'idée d'imprimer un livre d'abord en planches gravées, ensuite en caractères mobiles de bois, puis en caractères de fonte. La première édition faite à Harlem avec des caractères mobiles est de l'an 1484. C'est le *Procès de Bélial contre J.-C.,* in-fol., traduit en flamand. Voyez Schoepflin, *Vindiciæ typographiæ* et Meerman *Origines typographiæ*. Les Hollandais attribuent encore à Coster l'invention de l'encre dont les imprimeurs se servent de nos jours.

(*Petit Dict. des Invent.*)

C'est de Harlem que l'imprimerie passa en Angleterre. Thomas Bourchier, chancelier de l'université d'Oxford, envoya pour cet effet en Hollande, Robert Tournour, valet de la garde-robe de Henri VI, et Guillaume Caxton, alors commerçant, depuis célèbre imprimeur; lesquels ayant emmené d'Harlem un ouvrier de Guttemberg, qui lui-même s'y trouvait alors, transportèrent par son moyen l'imprimerie en Angleterre, vers l'an 1460, et l'établirent quelque temps après à Oxford.

(*Savary, au mot imprimerie.*)

Martin d'Alost introduisit le premier l'art de l'imprimerie dans la Belgique, l'an 1473. C'est pourquoi il est appelé dans son épitaphe qu'on lisait aux Guillemins d'Alost, *Proto-Chalcographus*. Il est honorable pour la dynastie qui nous gouverne, de faire remarquer que Guttemberg, le premier inventeur de ce bel art, fut depuis attaché à l'électeur de Mayence, Adolphe de Nassau, en qualité de gentilhomme, avec des appointemens annuels.

Blauw, Plantin, Elzevir, ces trois imprimeurs d'Amsterdam, d'Anvers et de Leyde, se sont fait un grand nom par les belles éditions dont

ils ont enrichi la république des lettres. Les Elzevirs ont été au-dessus des Etiennes pour l'élégance et la délicatesse des petits caractères. L'imprimerie de Moretus, gendre de Plantin, a été au-dessus de toutes celles du monde, pour les livres d'église, avant ceux que Blauw a publiés. Josse Badius, né à Asche, d'où il nomma son imprimerie *Prælum Ascensianum*, savant imprimeur, passe pour avoir introduit en France les caractères ronds. Il maria ses trois filles aux plus célèbres imprimeurs de Paris.

Martin Fertel, artésien imprimeur, a publié *la Science pratique de l'imprimerie*, ouvrage curieux et absolument neuf. Saint Omer, 1723, avec fig.

Jérôme Commelin, né à Douai, est encore un de nos imprimeurs célèbres, ainsi que Bassompierre de Liége, et Panckouke de Lille, à qui on doit le *Moniteur universel* et des éditions très-estimées.

Cet art s'introduisit à Louvain en 1474, à Bruges, Anvers et Bruxelles en 1476, à Liége en 1558 par un imprimeur allemand nommé Walter Marbariens.

Les bibliologes savent que Colard Mansion à Bruges, imprima des livres en langue française, plusieurs années avant que les artistes de Paris eussent fait de semblables entreprises.

(79) Inspiré par la Mort, le Belge, en pâlissant,
Inventa dans Venlo le mortier menaçant.

Un habitant de Venlo voulant faire un essai d'artifice, destiné à l'amusement de Guillaume, duc de Clèves, à qui cette ville donnait une fête, trouva ce funeste instrument de mort et d'incendie. Cette première bombe mit, en retombant, le feu à Venlo dont la majeure partie fut consumée. Ce fut au siége de Wachtendonk, qui eut lieu peu de jours après, que les Espagnols firent pour la première fois usage de cette découverte meutrière l'an 1588. Le comte Ernest de Mansfeld perfectionna le mortier au siége de Breda, l'an 1625. Bois-le-Duc s'en attribue l'invention. Blondel nous apprend qu'on vit seulement en France paraître les premières bombes en 1634, au premier siége de la Mothe.

On entendait gronder ces bombes effroyables
Des troubles de la Flandre enfans abominables.

(*Henr.* ch. 6.)

Daniël Hensius rapporte que les premières grenades furent employées au siége de Bois-le-Duc, en 1629. L'usage de la poudre à canon, inventée vers l'an 1300 par le Cordelier Berthold Schwartz, a été introduit dans nos provinces au siége du château de Roosembourg, près de Leyde, en 1350, époque des factions des Hameçons et des Cabelliaux.

(80) Guidé par Apollon, le Belge en d'autres lieux
Appelant le cristal à l'aide de ses yeux.

L'inventeur du microscope le même que celui qui a inventé le télescope astronomique, s'appelait Zacharie Jansens ou Joannides, de Middelbourg, en Zélande. Cette deuxième invention procura la connaissance des cieux. Les états de Hollande firent en 1508 présenter par le président Jeannin à Henri IV, les deux premiers télescopes qui aient paru en France. « Le public, dit Pluche, (Spect. t. 4.) est redevable de ce beau présent aux Hollandais. »

(81) Montrent à Métius en grossissant les corps,
Un objet invisible, ou confus jusqu'alors.

Jacques Metius ou Métzu, natif d'Alcmaer inventa les lunettes d'approche, dites *lunettes de Hollande*, ou télescopes terrestres. Il en présenta une aux états-généraux en 1609. Il dut cette découverte à l'obervation qu'il fit que des écoliers se servaient du dessus de leurs écritoires comme de tubes, et mettaient des morceaux de glace au bout de ces tubes, s'étonnant de voir les objets rapprochés d'eux.

(82) Drebbel aimé des grands pour les arts qu'il invente,
Tire d'un ver obscur l'écarlate éclatante.

Corneille Drebbel, philosophe alchimiste, naquit en 1572, à Alcmaer. Le Roi d'Angleterre, Jacques Ier, les Empereurs Rodolphe et Ferdinand II l'appelèrent près d'eux. On pense qu'il fut l'inventeur du thermomètre et du microscope à double lentille. Cette invention procura la connaissance d'un petit monde et contribua beaucoup au développement des lumières humaines. « On croit, dit Pluche (même vol.) que

les mêmes Hollandais qui avaient travaillé avec succès aux lunettes qui rapprochent les objets éloignés, sont aussi ceux qui cherchèrent et trouvèrent les premiers quelques moyens de grossir les objets. »

Les lunettes qu'on applique sur le nez, ont été inconnues aux anciens. On croit que Salvino d'Armato, natif de Florence en est l'inventeur, entre 1280 et 1311. Alexandre Spina, son compatriote, rendit l'invention publique.

Drebbel passe aussi pour avoir trouvé le premier l'art de teindre en écarlate, en employant la cochenille, ver gris qui vient des Indes occidentales. Cette teinture se nomma par cette raison *Écarlate de Hollande*. Cuffler, gendre de Drebbel, en fit le premier usage à Leyde, bien avant qu'on l'employât à la manufacture des Gobelins. Son perfectionnement dans cette manufacture est même dû à un autre Belge, M. Gluk, originaire de Hollande. Il s'y soutint dans la plus grande réputation, avec les autres opérations des draps fins, par les soins de M. De Julienne, neveu de notre Gluk.

En 1828, le Roi des Pays-Bas a fait transporter à Batavia, de Cadix, où existe un jardin d'acclimatation, mille nopals et une quantité d'insectes. Le jardinier principal a été engagé au compte du Roi Guillaume pour le terme de six ans.

(83) La peau des animaux, par nos soins préparée,
Fait naître ces tapis, de si longue durée.

« Parmi les manufactures anciennes (dit l'Anglais Shaw, sect. 6.) on peut en remarquer quelques-unes qui ont été inventées dans ces provinces, comme celles du cuir doré et à figures. Cette fabrique fournissait autrefois aux appartemens des grands, des meubles riches et de longue durée : mais quoique quelques pays en aient conservé le goût, l'usage en est bien tombé. »

C'est à Malines que cette fabrique avait pris son origine. Elle était passée ensuite à Lille, à Bruxelles, et à Anvers. Quelques ouvriers flamands l'avaient portée à Paris. Quoiqu'on l'eut beaucoup perfectionnée vers le milieu du quinzième siècle, elle est tombée depuis qu'on a commencé à se meubler en papiers : « invention futile, dit Rigoley de

Juvigny, (*De la décad. des lettres et des mœurs.*) image frappante de l'esprit léger et superficiel de ce siècle; annonce de la misère et de la pauvreté. » Adam Smith fait voir l'avantage de ces ameublemens durables, t. II. de ses Recherches.

(84) Sans emprunter nos bras, par un meilleur usage,
Apprend de Cornelisz l'art de hâter l'ouvrage.

Ce sont les Hollandais qui les premiers construisirent des moulins à scies. L'inventeur se nommait Corneille Cornelisz; c'était un villageois d'Uytgeest. On n'en établit en Flandre, dans les environs d'Ostende, et ensuite dans plusieurs endroits du Brabant, que vers le milieu du 18me siècle. Après l'entrée des démocrates français dans les provinces belgiques, leur gouvernement fit demonter et enlever plusieurs de ces moulins construits dans les environs d'Ostende. Il en fit placer un près de Dunkerke, un au Hâvre, un à Lorient. Quelques années après seulement, un mécanicien français, nommé Holliot, membre de la société d'émulation de Rouen, établit à leur imitation un pareil moulin près de Rouen. C'est le premier qu'on ait construit en France. Le fameux Antoine Arnaud, retiré pendant quelque temps en Hollande, ne se lassait pas d'y admirer le mécanisme de ces moulins.

Plusieurs moulins semblables avaient été établis par nos abbayes dans leur enceinte. On en voyait un perfectionné, pour la scierie du marbre, dans l'abbaye de St. Jacques à Liége. Il avait été construit en 1709 par l'abbé Jacquet. Cette usine, placée sur la Meuse, pouvait servir de modèle en ce genre.

On assure que les Hollandais construisirent aussi en Europe les premiers moulins à vent, dont l'invention nous a été apportée de la Palestine au temps des Croisades. Le premier moulin de ce genre qui parut en Espagne, y fut transporté de la Hollande en 1549 par un batelier nommé Klaes Bloms, comme il est rapporté dans son épitaphe qu'on lit dans l'église paroissiale de Schoonhoven.

Nous avons rappelé, chant IVe, qu'on leur devait le secret du dessèchement des marais, et l'invention des instrumens hydrauliques analogues.



(85) Publiez que Berken vous donna des appas.
Qu'avant son beau secret vous ne connaissiez pas :

Louis De Berken, natif de Bruges, fut le premier qui mit la taille du diamant en pratique l'an 1476. C'était un jeune homme, né de famille noble, et nullement initié dans le travail de la pierrerie. Il avait éprouvé que deux diamans s'entamaient quand on les frottait un peu fortement l'un contre l'autre. Il prit deux diamans, les monta sur du ciment, les égrisa l'un contre l'autre, et ramassa la poudre qui en provint. A l'aide ensuite de certaines roues de fer qu'il inventa, il parvint par le moyen de cette poudre, à polir parfaitement les diamans, et à les tailler à sa guise.

(*Voir le tome II, de l'Orig. des lois et des arts.*)

Cette découverte était encore dans sa primeure, lorsque le Roi de France François Ier, appliqué à la connaissance des pierres précieuses, soupçonnant l'infidélité de la duchesse d'Etampes, sa favorite, essaya de graver sur le verre avec le diamant de sa bague, la rime qui suit, et qui se voyait dans un cabinet de son château de Chambord, à côté de la chapelle.

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie.

L'effet de l'impression d'une des pointes du diamant sur le verre, se fit remarquer non-seulement par la gravure des caractères qui y restèrent tracés, mais encore par le jour qui s'étant fait sous les traits, laissa apercevoir que les parties en étaient désunies. Ainsi un nouveau hasard prouva que le diamant était très-propre à couper le verre, et donna lieu à l'usage qu'on en fit par la suite à cet effet.

(*L'Art de la peint. sur verre, par Le Vieil.*)

(86) Des diverses couleurs qui relevaient ton teint
Par la main de Van Eyck ton corps parut empreint,

Jean Van Eyck, de Bruges, auquel on doit le secret de la peinture à l'huile, est aussi l'inventeur d'un verre coloré dans la pâte jusqu'au tiers ou à la moitié de son épaisseur, et non dans toute sa masse comme il se pratiquait avant lui avec grands frais. Il inventa les émaux et

couleurs métalliques vitrifiables. « M. Le Noir a reconnu que Jean de Bruges (Jean Van Eyck) avait imaginé un verre coloré dans la pâte, seulement jusqu'au tiers ou à la moitié de son épaisseur. Il est certain qu'aucun procédé ne pouvait offrir plus de ressources au peintre verrier. Il faudrait ouvrir un concours pour retrouver le secret de Jean de Bruges. »

(*Journ. de l'empire*, 16 *mai* 1809, *art. Beaux-Arts.*)

Cette découverte fut si importante que c'est à l'école des peintres sur verre que se formèrent ensuite en France comme dans les Pays-Bas les meilleurs dessinateurs. Elle passa de la Belgique en France. Elle ne fut connue en Italie qu'au commencement du 16me siècle. Comme il n'y avait alors dans ce pays aucun artiste qui sût employer dans ce genre de travail les couleurs dont on se sert, le Pape Jules II, d'après le conseil du Bramante, fit venir de Marseille un nommé Claude, fort instruit dans l'art de Van Eyck. Claude mena avec lui à Rome un réligieux Dominicain, nommé Guillaume de Marcilly, plus excellent ouvrier que lui. Ils travaillèrent ensemble aux vitres du Vatican selon le procédé belge, et Claude étant mort, le Dominicain y travailla seul. Il peignit ensuite plusieurs vitres dans différentes églises de Rome et de Cortone, puis les vitres des grandes fenêtres de la chapelle des Albergotis, dans la cathédrale d'Arezzo, qui sont d'une grande beauté. Elles représentent la vocation de St. Matthieu.

Il y avait dans la plupart des monastères de la Belgique, sur-tout dans les couvens des Chartreux, de belles vitres peintes. Celles qu'on voit dans l'église de Ste. Gudule à Bruxelles méritent l'attention des curieux. Elles sont des artistes Diepenbecke, de La Baer, Jean Ack d'Anvers, et Jean Floris. Celles de la chapelle du St. Sacrement de Miracle, en la même collégiale, sont peintes par Roggiers. Les vitraux de Tongerloo, ouvrage de Fréderic d'Amsterdam, avaient une grande beauté, de même que ceux de l'église de St. Servais à Liége, des Célestins à Heverlé, près de Louvain, et de la vieille église d'Amsterdam.

(87) Sachons jouir, au moins, des précieux bienfaits
Qu'il nous fit autrefois par la main des Crabeths,

Les plus belles vitres peintes qui existent dans nos provinces, se voient en Hollande, à Gouda, dans l'église de St. Jean-Baptiste, rebâtie en 1553 par la libéralité de Philippe II. et de la duchesse de Parme

sa sœur. Les vitraux y sont au nombre de 44 ; leur date porte qu'ils furent commencés en 1555, et finis en 1603. Ils sont de la main des deux frères, Dirck et Wouter Crabeth, natifs de Gouda même. Cinq de ces pièces, à savoir St. Jean qui reproche à Hérode son inceste, l'Annonciation, l'apparition de l'ange à Zacharie, la nativité de St. Jean-Baptiste, Jésus au milieu des docteurs, sont de Dirck Van Zyl d'Utrecht, assez célèbre pour avoir été employé dans cette entreprise. Ces chefs-d'œuvre de la peinture sur verre attirent un concours de curieux. On les conserve avec le plus grand soin. On conserve aussi soigneusement dans la chambre des régens de l'église, les cartons de ces vitres, ainsi que les dessins en petit, sur parchemin, qui les représentent toutes, peints par Pierson, né à La Haye.

(*Explic. des Vitr. de Gouda, éd. Edenburg.*)

Nous allons citer les autres principaux peintres verriers de la Belgique, par l'intérêt que nous inspire un art dont l'invention nous appartient.

Le plus ancien peintre verrier qui ait excellé à mettre en pratique, dans cet art, le secret de Jean Van Eyck, est Lucas de Leyde, né en 1494. Albert Durer vint exprès de Hollande pour le voir. Il était en même temps bon graveur, comme il a été dit en son lieu.

Dans le XVIme siècle, nos peintres sur verre soutinrent la concurrence avec les meilleurs de la France. Nos plus renommés furent Franc Floris, qui a représenté le jugement dernier sur le vitrage au-dessus du grand portail de l'église de Ste. Gudule, à Bruxelles, vitrage qu'on vient de rendre à la vue, par une nouvelle distribution du buffet d'orgue. Floris a aussi peint la Nativité de Jésus-Christ sur une vitre de l'une des croisées de la cathédrale d'Anvers. Nos autres principaux artistes de ce genre, au même siècle, sont Roggiers, qui a peint à Sainte-Gudule les vitres de la chapelle du S. Sacrement, les frères Crabeth, ci-dessus, Van Zyl, Jean Van Kuyk, Willems Thibout, Corneille Kuffens Vytenwaël.

Nos plus belles peintures de ce siècle, après celles qui sont déjà mentionnées dans ces notes, étaient les suivantes : les auteurs en sont, pour la plupart, inconnus.

1° Celles du cloître de l'abbaye d'Anchin. Elles représentaient les 12 plaies d'Egypte. Dans le passage de la mer Rouge la tête de Pharaon

était, au dire des connaisseurs, si parfaite, qu'on ne l'eût pas payée en la couvrant de louis.

2° Celles du cloître de l'abbaye de Marchiennes, représentant la vie de Jésus-Christ. L'usage des religieux était de méditer de préférence, à la vue de ces beaux vitraux.

3° Celles du cloître de l'abbaye de Grimberghe, représentant la vie de St. Norbert, avec un distique latin au bas.

4° Celles du cloître de l'abbaye de Stavelot, représentant les abbés de cette maison avec des inscriptions en vers latins.

5° Celles du cloître de l'abbaye d'Afflighem, représentant d'un côté la vie de la Sainte-Vierge, de l'autre, celle de St. Benoît avec des inscriptions en vers latins, composées par Haësten, prévôt du monastère.

6° Celles du cloître des chanoines-réguliers de *Rouge-Cloître*, ainsi que celles de leur réfectoire et de leur bibliothèque.

7° Celles des cloîtres des chanoines-réguliers de St. Augustin, dans les monastères de Namur, Liége et Tournai, où les actes de la vie de St. Quiriace et de Ste. Odille, leurs patrons, étaient si supérieure ment peints.

8° Celles du cloître des Chartreux de Louvain.

9° Celles de l'abbaye de St. Omer.

10° Celles des Dominicains d'Anvers.

11° Celles du cloître des Prémontrés du Parc, près de Louvain. Elles représentaient la vie de St. Norbert. Une partie était de Diepenbeke. Les distiques qui les expliquaient, étaient d'un religieux de la maison, nommé Eustache de Pommereux Du Sart, né à Mons, en Hainaut.

12° Celles de Tongerloo, ouvrage de Frédéric d'Amsterdam.

13° Celles des Célestins d'Heverlé. Elles représentaient la vie du Pape St. Célestin, leur fondateur, et un mystère par accompagnement, avec inscriptions.

14° Celles de la chapelle d'Orléans, aux Célestins de Paris, exécutées par Bernard Van Orley. Les princes y étaient représentés en pied. Un procédé particulier avait été employé en quelques parties.

15° Celles de l'église des Augustins de Brou, dues en partie à nos artistes. (*Voir l'article concernant Marguerite d'Autriche, chant VII.*)

16° Celles du chœur de la métropole de Cambrai, ornées de figures des 12 apôtres. C'était un don de la comtesse Jeanne, fille de Bauduin de Constantinople.

Nos peintres verriers qui se distinguèrent le plus dans le XVIIme et XVIIIme siècles furent Jean Van Bronkhorst d'Utrecht, peintre des vitraux de la nouvelle église d'Amsterdam, Abraham Van Diepenbeke, de Bois-le-Duc. Il peignit sur verre à Bruxelles, Anvers et Lille. Quelques têtes des administrateurs, qu'on voit aux croisées de la cathédrale d'Anvers, Chapelle des Pauvres, où il a peint les *œuvres de Miséricorde,* sont aussi belles que si elles étaient de Van Dyck. Les belles vitres de la croisée de la chapelle de la Vierge, dans l'église de St. Jacques; les dix vitraux du chœur des Jacobins, où il a représenté la vie de St. Paul; les vitres du cloître des Minimes, où l'on voit 40 sujets de la vie de St. François de Paule, sont encore de lui, en cette ville.

On voit de lui, à Bruxelles, les vitres des quatre croisées de la collégiale de Ste. Gudule; — sur la première, le peintre a représenté la Présentation au temple, et l'Empereur Ferdinand; — sur un des côtés de la deuxième, le mariage de la Vierge; sur l'autre côté, l'Empereur Léopold; — sur la troisième, l'Annonciation, et au bas, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle; — sur la quatrième, la Visitation; et au bas, l'archiduc Léopold. Enfin, Diepenbeke a peint à Lille toutes les vitres du cloître des Minimes. Il mourut l'an 1675, directeur de l'académie d'Anvers, une des plus anciennes de l'Europe.

Bertrand Fouchier travailla principalement à Berg-op-Zoom, sa patrie. Van der Ulft, de Gorcum, habile chimiste, embellit sa ville natale et la Gueldre de vitres peintes, dont les couleurs approchent de la vivacité de celles des frères Crabeth.

Laurent Van Cool est auteur des belles vitres peintes de la chapelle du conseil-privé, à Delft. On y voit les conseillers du temps cuirassés de la tête aux pieds. Il vivait vers l'an 1530.

On voit, dans la vieille église d'Amsterdam, deux grandes fenêtres, parfaitement conservées, où la naissance du Sauveur, la visitation de la Ste. Vierge, St. Pierre et St. Paul sont représentés avec tout le succès qu'avait l'art de la peinture sur verre, dans ses plus beaux jours.



Bleville de St. Quentin y a peint dans la collégiale, l'an 1527, les beaux vitraux du dessus du maître-autel.

La peinture sur verre était déjà si estimée au XIIme siècle, que notre compatriote abbé Suger, qui rebâtit l'église de St. Denis, dont il fit la dédicace l'an 1140, nous apprend qu'il trouvait l'argent en telle abondance dans ses troncs, qu'il y en avait presque assez pour payer les ouvriers au bout de chaque semaine; quoiqu'il ajoute que ces vitres lui ont beaucoup coûté, pour l'excellence des ouvriers, et la rareté des matières précieuses dont elles furent composées. C'étaient les plus anciennes de la France qui subsistassent. Cet abbé y était représenté à la chapelle de la Sainte-Vierge, dans le chevet, avec ces mots : *Sugerius Abbas.* (*Le Vieil, peint. sur verre.*)

Le perfectionnement de l'art des émaux est dû au Hollandais Isaac, l'un des plus fameux alchimistes, né à Stolck, dans le XVIme siècle. Il est auteur d'un excellent traité intitulé : *l'Art d'émailler et de colorer le verre et les pierres.*

Le Florentin Neri, déjà célèbre dans l'art de la verrerie, en 1601, quitta sa patrie, pour se rapprocher d'Isaac, et suivre auprès de lui, à Anvers, ses procédés dans l'art d'imiter les pierres précieuses, d'où il retourna à Florence, pour y faire imprimer son Traité italien sur l'art de la *Verrerie.* Il dit dans le Vme livre de cet ouvrage, ces paroles remarquables : *Hic modus imitandi gemmas, quem ab Isaaco Hollando*, *cum in Flandriâ essem, mutuatus sum.*

On exécute aujourd'hui, en divers lieux de l'Europe, et notamment à Londres et à Fribourg, en Brisgaw, des vitraux peints avec une assez grande perfection. — On peut citer aussi les beaux paysages et vues d'intérieurs peints par M. De Marne, et exécutés dans les ateliers de M. Masso, il y a 15 ans, à Paris. — C'est un Flamand, nommé Van Linge, qui porta en Angleterre la peinture sur verre, à l'époque de Diepenbeke. — Le talent actuel des Anglais en ce genre, peut se certifier par les vitres qu'ils ont récemment exécutées à Paris, pour une chapelle de Ste. Élisabeth, d'après les cartons du Belge Abel De Pujol, natif de Valenciennes, le même qui travaille, en ce moment, douze tableaux pour la cathédrale d'Arras.

M. Peters, de Nimègue, qui paraît avoir régénéré l'art de peindre sur verre, a exposé en janvier 1828, dans son atelier, les portraits des quatre premiers princes de la maison d'Orange. Ils sont destinés pour le palais de la Reine, à La Haye. (*Revue encycl.*)



Arnoul Hortius, de Nimègue, est l'inventeur de l'art d'imprimer, à l'aide du feu, les couleurs sur le cristal.

« L'Angleterre est le seul pays où le bel art de la peinture sur verre se pratique actuellement avec succès. Jarvis en a orné la chapelle des Chevaliers de l'ordre de la Jarretière à Windsor, d'après les dessins du chevalier Reynolds, et le procédé de Le Viel. C'est son chef-d'œuvre. Les voyageurs s'empressent de visiter la collection de verres peints de M. Eginton, à Soho, près de Birmingham, et ceux d'Allsouls Collige, à Oxford.

M. Aikin a publié à Londres un petit traité sur cet art, suivant la pratique usitée vers l'an 1500 (qui était celle de notre Jean de Bruges.) » (*Oreilly, Ann. des arts et manuf.*)

(88) Stevin, cette merveille est due à ta science.
La roue a de la voile emprunté l'assistance.

Simon Stevin, né à Bruges, maître de mathématiques du prince Maurice de Nassau, et intendant des digues en Hollande, mort en 1635, est l'inventeur des chariots à voiles avec lesquels on pouvait, en moins de deux heures, et sans le secours de chevaux, faire quatorze lieues hollandaises. (*Voir le Trésor. hist et chron. T. V.*)

On trouve la représentation d'un de ces chariots à voiles, dans l'Atlas belgique de Blaw.

Grotius a célébré cette invention par une belle épigramme terminée par ce vers : *Jam nihil est ultrà, velificatur humus.*

Voici ce que M. De Montucla, dans son Hist. des mathém., dit de ce savant Brugeois.

« Les premiers modernes qui aient ajouté quelque chose au peu que contenait la mécanique ancienne, sont Guido Ubaldi et Stevin. Ce dernier alla bien plus loin que Ubaldi. Il enrichit la statique et l'hydrostatique d'un grand nombre de vérités nouvelles. Il nous paraît d'abord le premier qui ait reconnu la vraie proportion de la puissance au poids dans le plan incliné : proportion que les anciens avaient manquée. Il ne se borne pas à rendre raison des puissances simples ; il fait le plus souvent usage du fameux principe qui est la base de la mécanique nouvelle de M. Varignon. Stevin ne se montre pas moins

original dans son hydrostatique. Cette science dut à Galilée plusieurs vérités nouvelles. Il examine la nature des fluides mieux qu'aucun de ceux qui avaient écrit avant lui sur ce sujet, hors Stevin. »

Adrien Romain, mathématicien distingué, regarde Stevin comme un prodige dans les mathématiques, et la connaissance des choses naturelles.

Notre savant Brugeois est aussi l'inventeur du *calcul décimal*, découverte adoptée de toute l'Europe, et qui aurait valu à son auteur une grande célébrité, s'il eût été homme à prétention. L'abbé De Foere, rédacteur du *Spectateur Belge*, prouve que le monde littéraire est redevable de cette opération arithmétique à notre compatriote, en citant le discours qui sert d'introduction au Traité même de Stevin sur le calcul décimal. Ce Traité, imprimé à Leyde, l'an 1585, est intitulé : *La Dixme, enseignant facilement expédiée par nombres entiers sans rompus, tous comptes se rencontrant aux affaires des hommes.* Une seconde preuve que fournit ce rédacteur, est le Traité de l'*Arithmétique dixme* du sieur De la Honde, ingénieur général de France, imprimé à Liége, l'an 1693. On y lit ces paroles décisives : « *Nous avons l'obligation de cette Arithmétique en dixme, au grand Stevin, ingénieur de feu M. le prince d'Orange, qui l'a inventée aussi ingénieusement qu'utilement pour tous ceux qui trouvent de la difficulté aux fractions de la vulgaire.* »

C'est sans aucune preuve que l'auteur du *Petit Diction. des Inventions* attribue cette manière de calculer à Jean Muller, surnommé Regiomontanus.

Ajoutons, pour la gloire de Stevin, que l'invention du calcul décimal a amené l'établissement du *système métrique*, qui lui-même est dû, en grande partie, au travail du célèbre professeur hollandais Van Swinden, appelé à Paris par la Convention, pour opérer cet établissement, qui honore le 18me siècle.

(89) Cherchant à s'égayer, le Belge, assure-t-on,
Dans Alost inventa l'horloge à carillon.

« Ces horloges qui repètent un air aux heures et aux demi-heures, ont été inventées en Flandre. » (*Petit Dict. des Invent.*)

Ortélius assure que l'auteur de l'invention de l'horloge à carillon naquit dans la ville d'Alost. Son harmonieuse horloge y fut faite l'an 1487 par une autre main, l'invention étant antérieure selon la note suivante.



Il n'y a aucun pays où il existe un si grand nombre de ces carillons que dans la Belgique. On n'en voit guères en France ailleurs qu'à Grenoble. Ils sont très-rares dans l'intérieur de l'Allemagne. Celui de l'abbaye de Parc, près de Louvain, fut établi avec la tour l'an 1481. Celui de l'église de St. Julien, à Ath, passait pour l'un des meilleurs en Hainaut. Plusieurs de nos abbayes en possédaient d'excellens, entre autres celui d'Everbode dans la Campine. Il animait le silence des forêts environnantes, presque sans interruption. Ceux de Liessies et de Saint-Amé, à Douai, étaient fort renommés, ainsi que celui de Bruges. Les carillons de la nouvelle église de Delft et d'Amsterdam sont des plus harmonieux.

Après la bataille de Rosebécque, Philippe de Flandre, duc de Bourgogne, fit transporter en 1382, à Dijon, la belle horloge avec carillon qui se trouvait à Courtrai, qu'on venait de piller. Elle passait pour la plus rare qu'il y eût alors. Deux statues, mâle et femelle, frappaient l'heure à ses côtés. Le maire de Dijon ayant reçu cette merveille, la fit placer sur une tourelle du portail de l'église de Notre-Dame.

(90) Et Naples, renommé pour sa gaieté publique,
N'en tient pas moins de nous et l'art et sa pratique.

Il n'existait à Naples qu'une assez faible apparence de carillon, lorsqu'il y a soixante ans environ, le prince de San-Severino fit venir de Louvain un fondeur renommé, appelé Van den Gheyn, pour le perfectionner, et un artiste pour le toucher. La ville de Louvain fixa son choix à cause de la réputation de son carillon, et de la capacité de l'artiste qui le dirigeait. Pierre et André Van den Gheyn de la même famille, coulèrent les deux grosses cloches de Ste. Gudule à Bruxelles, le premier, en 1638, le deuxième, en 1773. La grosse cloche de la métropolitaine de Malines est aussi dûe au premier, et date de 1638, comme ci-dessus.

Observons que les horloges à roues n'ont été découvertes qu'au commencement du 12me siècle. Elles sont nommées pour la première fois dans les usages de l'ordre de Citeaux, compilés vers l'an 1120. Il est ordonné au sacristain (Ch. II), de régler l'horloge de manière qu'elle sonne et éveille avant les matines; et ailleurs il est dit de prolonger la lecture jusqu'à ce que l'horloge sonne.

(*Comment. sur la règle de St. Benoît par D. Calmet*, et *Journ. des Savans, octobre* 1782.)



(91) Mais quel pays refuse une estime aussi haute
Aux chefs-d'œuvre sortis de la main de Le Paute?

Jean-André Le Paute, célèbre horloger de Paris, naquit vers l'an 1728 à Puilly, village du duché de Luxembourg (France). Ses plus beaux ouvrages sont de grandes horloges horizontales dans lesquelles il imagina un échappement à repos dont les leviers étaient égaux. L'horloge de l'hôtel-de-ville, placée en 1781, l'horloge décimale du château des Tuileries, les horloges du Palais-Royal, du jardin du Roi, sont de lui.

(92) Apprirent à former pour la première fois
Ces merveilleux tissus qu'envièrent les Rois.

Les Belges furent les premiers Européens qui travaillèrent à leur retour des croisades, les tapisseries de haute lice, originaires du Levant, comme le nom de *Sarrasinois* qu'on leur donnait autrefois le prouve. Ils excellèrent dans cet art. Leurs premiers ateliers furent établis à Arras.

Colbert, envieux du talent des Belges en cette fabrique, fit acheter des frères Gobelins le terrain qui porte aujourd'hui leur nom, pour y établir une manufacture de tapisseries, à l'instar de celles de Flandre. Il éleva les ateliers et autres bâtimens nécessaires, et fit venir des Pays-Bas des artistes que suivit bientôt un nombre considérable d'ouvriers. Les Flamands Jans, Laurent et Lefebvre furent établis chefs des ateliers de haute lice. Les sieurs Mozin et Souhaité dirigèrent ceux de basse lice. Un autre Flamand, nommé Kerchove, eut la direction de la teinture des laines. On commença à travailler en 1663. Le nouvel établissement acquit encore plus de consistance par un édit de 1665 qui lui assurait divers priviléges. Quant aux matières, ce sont d'une part des laines belges qu'on tire de Turcoing, toutes filées, de l'autre des soies tirées de Lyon en écru.

Telle fut l'origine de la célèbre manufacture des tapisseries des Gobelins, qui n'a pas sa pareille dans le monde. L'abbé De La Mennais en accordant à ce siècle vain ce qu'il peut réclamer justement, après



des aveux sur le perfectionnement des sciences physiques, des arts et métiers, ajoute : « Il est permis de penser que l'invention dans les arts suppose bien autant de mérite et de force d'esprit que les perfectionnemens, qui viennent d'eux-mêmes plus tard ; et j'ignore quels noms on opposerait à ceux des fondateurs des manufactures des Gobelins. »

(*Mélanges.*)

La famille de Jans, fondateur de l'établissement, s'y fixa ainsi que lui, et a toujours excellé dans cet art. Accoutumés à la boisson de la bierre, nos Belges établirent alors au même lieu la brasserie dite *des Gobelins*, connue jusqu'aujourd'hui sous ce nom.

(*Dict. Univ. de la géog. commerc.*)

Avant que la nouvelle manufacture française ne fût en plein travail, la ville d'Anvers fabriqua pour Louis XIV de superbes tapisseries sur les cartons du peintre Van Cleef de Venlo ; elles furent placées à Versailles.

Précédemment François Ier avait commandé à nos fabriques les *Batailles de Scipion* en 22 pièces, d'après les dessins de Jules Romain. Ce bel ouvrage, qui coûta vingt-deux mille écus, se voit au Garde-Meuble à Paris. Henri II y commanda depuis les *Triomphes de Scipion*, d'après les cartons du même peintre. (Combinez cette note avec celle du chant Ve au vers : *Ces tapis dans les murs de Bruxelle et d'Arras.*)

(93) Ou, réseau figuré, livrant passage au jour,
Laisse douter s'il sert la pudeur ou l'amour.

Le lin fin que produisent les Pays-Bas, dit Schaw (Essai sur les Pays-Bas Autrich.) fournit le fil délicat avec lequel on travaille les dentelles si connues sous le nom de dentelles de Malines, de Valenciennes, de Bruxelles. L'invention de cet art qui donne une occupation si agréable à l'industrie des femmes, est due à ce pays. Les Italiens les nomment *merletti di Flandria*, les Autrichiens *Brabantsche spitsen*. Une ancienne estampe montre l'existence de ce travail dès l'an 1580.

Le Grand Colbert connaissant la supériorité des dentellières flamandes, en appela deux cents à Paris et leur en adjoignit trente de Venise. On leur donna trente-six mille livres pour les encourager. Bientôt seize

cents filles y furent occupées à ces ouvrages. (*Tableau du ministère de Colbert.*) On leur assurait tant d'avantages que nos souverains furent obligés de défendre l'émigration de ces ouvrières par une loi publiée en 1698 , portant confiscation des biens de ceux qui embaucheraient les dentellières pour les faire passer en France.

Les dentelles de Bruxelles passent pour les plus belles de l'Europe. Elles traversent les mers, et sont un des plus précieux ornemens des dames de Lima et de Mexico. Les Impératrices de Russie, d'Autriche, et de France ont de nos jours favorisé de leurs commandes les principales fabriques bruxelloises.

Une manufacture de ces beaux ouvrages s'est établie à Vienne en Autriche. Elle y est actuellement dirigée par les quatre sœurs flamandes Vandencruyce. Elle attira par son importance la visite de plusieurs grands personnages du Congrès en 1814.

Les Anglais sont parvenus à imiter, quoique très-imparfaitement, la dentelle de Bruxelles. Ils l'ont appelée : *point d'Angleterre;* mais le cordon, ou la bordure des fleurs n'a point de solidité.

On ne connaissait point encore sous Charles VII les dentelles en France. C'est en partie à propos de l'introduction de nos dentellières, et de nos tapissiers de haute et basse lice à Paris, que Boileau adressant sa première épître à Louis XIV, lui dit :

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

A cette époque, Colbert attira aussi des brasseurs de Bruxelles, qui perfectionnèrent à Paris l'art d'y brasser la bierre. Il les plaça aux Gobelins, comme nos fabricans de tapis. Leur bierre prit le nom de cet établissement.

(94) L'industrieuse T'Kint ordonne ce labeur
Et dirige avec goût le fuseau créateur.

La dame T'Kint, née Vanderborcht, tient dans la ville de Bruxelles une des principales fabriques de dentelles du pays. Les soins que cette dame a mis à la perfectionner, la beauté du dessin et de l'exécution, lui ont mérité de la part de LL. MM. l'Empereur de Russie, le Roi de Prusse, le Roi des Pays-Bas etc., le brevet de fabricante de leurs



cours respectives. LL. MM. l'Impératrice de Russie, le Roi de Prusse, le Roi et la Reine des Pays-Bas, et différens autres illustres personnages, lui ont fait l'honneur de visiter son établissement et de lui commander plusieurs objets. Les étrangers se font un plaisir de visiter cette fabrique, si glorieuse pour le pays, et si utile à la classe ouvrière du sexe. Nous avons annoncé dans une de nos remarques du chant V, que la dame T'Kint avait remporté la médaille d'or, adjugée à la dentelle (*point de Bruxelles*,) à l'exposition générale faite à Harlem, l'an 1825. Son époux, ancien conseiller au souverain conseil de Brabant, défendit courageusement les droits de son pays pendant la révolution de l'an 1789. Tous deux sont morts depuis peu.

(95) O que l'art, employant nos batistes légères,
Dessine élégamment la taille des bergères.

« La délicatesse de nos toiles dites de *Cambrai*, est telle que les Cambraisiens sont nommés par d'anciens écrivains *Aranéosi*, *Aranéarii*, et dans de vieilles poésies *Haragneux*, *Argniers*, comme imitant avec leurs mains le délié travail de l'araignée et pouvant faire leurs toiles aussi fines que celle de cet insecte.

Les Lapons ont les toiles de Cambrai en telle estime que lorsqu'ils peuvent s'en procurer quelques pièces, ils en parent leurs idoles, jugeant les hommes indignes d'envelopper leurs corps d'un si beau tissu. »
(*Le Carpentier, hist. de Cambrai, t. I.*)

C'est dans la ville de Nivelles que, selon ses archives, s'établirent vers le commencement du treizième siècle, les premières fabriques de toiles fines, connues depuis sous le nom de *Batistes*, *Cambrais* et *Linons*. Cette manufacture y entretenait une multitude d'ouvriers, et passait pour la meilleure de l'Europe. On y montre encore les caves qui servaient à cette destination. En 1647 des ouvriers de ces métiers suscitèrent un émeute. On crut devoir sévir. Ils allèrent porter leur industrie ailleurs, et particulièrement à Valenciennes, Cambrai et Douai. Louis XIV s'étant emparé de ces villes, et leur territoire fournissant le plus beau lin, les manufacturiers restés à Nivelles, ne purent plus, sans beaucoup d'entraves, se procurer la matière première, et soutenir la concurrence.

Un Belge nommé Crommelin, apporta peu après la révolution des Provinces-Unies, cette fabrication à St. Quentin. Ses descendans y ont

soutenu ce commerce presque jusqu'à ce jour. Son époque la plus brillante se renferme entre les années 1779 et 1789. En 1684 la vente de ces toiles s'y éleva à plus de 170,000 pièces. En portant la valeur de ces pièces à 86 francs, l'une dans l'autre, il en résulte un capital de 13 millions 600 mille francs.

(*Moniteur du* 22 *août* 1811.)

(96) Des nappes de Courtrai le travail magnifique
Peut même s'élever jusqu'au ton héroïque.

« Une fabrique qui a répandu le nom de la ville de Courtrai partout l'univers, et qui n'a été poussée nulle part à un aussi haut degré de perfection, c'est celle des nappes et serviettes damassées, où elles sont tissées avec tant d'art, qu'on ne sait qu'y admirer le plus, soit la finesse de la toile, soit la correction du dessin, soit la multitude des objets représentés, soit la largeur extraordinaire des pièces; largeur qui, pour les nappes, a été quelquefois portée au-delà de quatre aunes de France. » (*Paquet Syph., Voyage aux Pays-Bas.*)

(97) N'en empruntait-il point et l'essor et le plan
Ce service de table offert à Don Juan,

L'an 1656, les Français assiégèrent Valenciennes, sous les maréchaux de Turenne et de la Ferté. Le comte de Hénin de Boussu était gouverneur de la place. Don Juan d'Autriche ayant marché à son secours avec le prince de Condé, il en fit lever le siége. On donna jusqu'à trois assauts aux retranchemens des Français, qui furent enfin emportés. Quatre mille hommes furent tués ou noyés dans l'Escaut. Le maréchal de la Ferté fut fait prisonnier. Le brave Hans Verkest, qui, d'une basse extraction, était devenu par sa valeur mestre de camp général de la cavalerie espagnole, y fut tué. Valenciennes délivrée fit fabriquer à Courtrai, et offrit en reconnaissance à don Juan d'Autriche le magnifique service de table ici décrit. On y lit des inscriptions latines. Une pièce de ce service est conservée à Courtrai chez M. Goethals, antiquaire, avec une serviette représentant le mystère de l'Annonciation.

(98) Quand Courtrai leur offrit son superbe présent?

Sanderus (*Flandria illustrata*) rapporte que toute la cour des archiducs Albert et Isabelle fut frappée d'admiration à la vue d'un service de table, qu'au jour de l'inauguration de ces Souverains, leur fit offrir la ville de Courtrai. Le service était composé de dix-sept paires de nappes, représentant les armoiries de chacune des provinces belgiques. Ces princes ne voulurent point en faire usage avant de les avoir envoyées en Espagne, comme une merveille de l'art, et un témoignage de l'adresse des Flamands dans la tisseranderie.

(99) Quels chefs-d'œuvre nouveaux! Gloire nationale,
Commande que Bayeux t'ouvre sa cathédrale.

Avant la révolution démagogique, on conservait dans la cathédrale de Bayeux un chef-d'œuvre de notre travail à l'aiguille. Il était dû aux talens de Mathilde, fille de Bauduin de Lille, comte de Flandre. Cette princesse avait épousé Guillaume I[er], duc de Normandie, ensuite Roi d'Angleterre en 1066. Ce monument curieux d'antiquité est une pièce de toile qui n'a qu'environ 19 pouces de largeur, mais qui n'a pas moins de 67 verges de long. Sur cette pièce est brodée l'histoire de la conquête de l'Angleterre, par le duc Guillaume, commençant à l'ambassade de Harold à la cour normande en l'an 1065, et finissant avec la mort de ce dernier à la bataille de Hastings en l'an 1066. Les nombreux événemens de ces deux années, les plus importantes de l'histoire anglaise, sont représentés dans l'ordre le plus clair sur ce morceau de tapisserie fait à l'aiguille. Il contient plusieurs centaines de figures d'hommes, de chevaux, d'autres quadrupèdes, d'oiseaux, de maisons, de châteaux, d'églises, d'armes etc. Le tout exécuté dans la proportion et les couleurs convenables, et surmonté d'inscriptions explicatives. Le travail de la Reine Mathilde fut sans doute secondé par ses femmes tant Belges qu'Anglaises, mais l'œuvre principale lui est attribuée. (*Henry*, *Hist. d'Anglet.*)

Cette fameuse tapisserie est gravée dans Montfaucon (*Monum. des Franç. T. I.*) Voyez aussi les *Mém. de l'acad. des inscript. T. XII.* Elle fut déposée dans la cathédrale de Bayeux, parce qu'Odon, frère de Guillaume-le-Conquérant en était évêque. Elle fut arrachée aux fureurs du vandalisme révolutionnaire par Devaux, président du directoire du

district de Bayeux. On la voit actuellement à Paris au musée national.

Le vaisseau qui portait le duc Guillaume dans la traversée était un présent de son épouse Mathilde. On voyait sur la proue une statue d'or, représentant un enfant qui montrait l'Angleterre de sa main droite, et de la gauche embouchait une trompette d'ivoire. (*Lingard.*)

Ghita, mère de Harold, se réfugia à St. Omer après la mort de son fils, avec plusieurs autres dames.

La Reine Mathilde mourut en Normandie l'an 1083, ayant vécu dans une grande union avec Guillaume pendant 33 ans. Elle en eut quatre fils : Robert, successeur de son père au duché de Normandie et compagnon croisé de notre Godefroi de Bouillon; Richard, tué par accident; Guillaume et Henri, successivement Rois d'Angleterre. Elle fut inhumée dans l'abbaye de la Trinité qu'elle avait fondée à Caen. Les pauvres éplorés accompagnèrent ses restes jusqu'à leur dernière demeure. On découvrit ces restes vénérables, il y a peu d'années, en fouillant dans les fondemens de l'église, abattue comme tant d'autres.

Guillaume ordonna la fondation d'une abbaye, au lieu même où il avait remporté sa victoire. Ce monastère fut appelé *Battle Abbey*, (Abbaye de la Bataille.)

(100) Voyez l'altier Normand, à l'œil un peu farouche,
La chanson de Roland semble être dans sa bouche.

Maître Robert Wace, chanoine de Bayeux, l'un des poètes normands contemporains de la conquête, nous apprend que le champion Taillifer, chanta trois fois une chanson en cette langue, à la tête de l'armée normande, avant le combat d'Hastings.

Malmesbury dit que Guillaume l'entonna lui-même.

Taillifer, qui moult bien chantoit,
Sur un cheval qui tôt alloit,
Devant eux alloit chantant
De l'Allemaigne et de Roland
Et d'Olivier et de Vassaux
Qui moururent à Rainschevaux.

(*Hist. litt. de la France*, *t. VIII.*)

Ce Robert Wace est l'auteur du roman de *Rou et des ducs de Normandie,* l'un des plus anciens ouvrages en langue française. L'an 1827, des amateurs normands l'ont fait imprimer à Rouen, à leurs frais, le considérant comme une chronique précieuse.

Ce Taillifer était l'un des bardes qui suivaient l'armée du conquérant. Son emploi ne se réduisait pas à chanter la chanson de Roland, à la tête des troupes, il y joignait des tours d'adresse militaire, tels que de faire rapidement tourner sa javeline, la faire voltiger d'une main à l'autre, la jeter, la rattraper en l'air, même en galoppant ; ces tours d'adresse amusaient l'armée, étonnaient l'ennemi. Il s'en suivait des faits d'armes de la valeur la plus brillante.

On appelait *Chanson de Roland,* une chanson où l'on exaltait les hauts faits de ce fameux Paladin. Elle était encore en usage sous la troisième race des Rois, suivant Hector Roeltrius qui rapporte dans son Histoire d'Écosse, que le Roi Jean, mécontent de ses troupes, et entendant quelques soldats qui chantaient la chanson de Roland, s'écria qu'il y avait long-temps qu'on ne voyait plus de Rolands parmi les Français, sur quoi un vieux capitaine lui répondit « qu'il ne manquerait point de Rolands dans ses armées, si ses soldats voyaient encore un Charlemagne à leur tête. » Le cri de guerre succéda à ces chansons militaires. L'un et l'autre usage était emprunté des Germains.

(101) Il l'attaque en détail, le poursuit, le terrasse.

Guillaume fut puissamment secondé dans sa conquête par un corps de Belges commandé par le comte Bauduin, son beau-père. En mémoire de ce service, le duc assigna sur l'Angleterre une pension perpétuelle aux comtes de Flandre de 1300 marcs d'argent. On cessa de la payer après la mort de Bauduin de Mons.

Plusieurs milliers d'agriculteurs flamands, français, normands vinrent, dit le docteur Henry, à l'époque de la conquête, perfectionner la culture dans la Grande-Bretagne. C'est de cette conquête qu'y date l'introduction des surnoms de beaucoup de familles nobles qui sont les mêmes que ceux de certains biens, châteaux ou villes situés en Belgique, en Normandie, en France. Les ancêtres de ces familles étaient seigneurs de ces biens, ils en conservèrent les noms. De ce nombre était le célèbre voyageur et poète lord Noël Byron, mort à Missolunghi en Grèce, en 1824. Sa famille était passée de la Normandie en Angleterre avec le conquérant.

Guillaume introduisit en Angleterre les lois des Normands, qu'il rédigea en français du temps. Ces lois, comme celles de Godefroi de Bouillon en Palestine, sont un des plus anciens monumens de cette langue. Il est l'instituteur du jury, de la cour d'assises, de celle de l'échiquier, de la haute-cour de chancellerie, le constructeur de la tour de Londres, et l'auteur du fameux cadastre de l'Angleterre, consigné dans les deux précieux volumes du Doomsday-boots, qu'on conserve encore aujourd'hui dans l'Echiquier. Il mourut en Normandie, et fut inhumé à Caen l'an 1087. Lorsqu'en 1562 Coligny prit cette ville, sa tombe fut enlevée par des soldats, et quelques-uns de ses ossemens furent apportés en Angleterre.

L'expédition de Guillaume-le-Normand peut être considérée comme la dernière invasion à la manière des Barbares du Nord.

(102) Grâce au soin qui soutint son aiguille savante.

Les dames anglaises, à l'imitation de leur Reine Mathilde, s'exercèrent dans la broderie. On voit, un siècle après sa mort, que lorsque Robert, abbé de St. Alban, alla rendre visite au Pape Adrien IV, son compatriote, il lui offrit, entre autres présens précieux, trois mitres et une paire de mules du travail le plus admirable. Ces excellens morceaux de broderie étaient l'ouvrage de Christine, abbesse de Markgate.

La main de nos dames belges, souvent celle des premières princesses, s'est plu long-temps à enrichir nos églises de vêtemens sacerdotaux ornés de broderies d'un goût exquis, et d'un travail achevé. Le vandalisme révolutionnaire nous a privés de la plupart de ces chefs-d'œuvre de talent et de piété.

On admirait à St. Lambert, à Liége, le devant d'autel et les ornemens sacerdotaux, présent de l'évêque Erard de la Marck. Ils représentaient les principaux mystères, excellemment brodés en or et pierreries.

(103) Les tapis de Bruxelle et les draps de Verviers.

Les manufactures de Verviers, qui ne porte le nom de ville qu depuis 1651, dispersées au XIVme siècle, doivent leur rétablissement à un Anglais nommé Cupel. Obligé de quitter sa patrie, il s'associa avec un négociant d'Amsterdam, et commença à manufacturer des draps

l'an 1714. Le progrès de ces fabriques devint tel, qu'actuellement elles sont connues de plusieurs continens. En 1828, Verviers expédia 30,000 pièces de draps seulement pour les échelles du Levant; ce qui rivalise avec les envois de Carcassonne. Cette ville est favorisée par le voisinage de nombreuses chutes d'eau et des houillières de Liége. Ses fabriques ont été les premières, sous le régime français, à employer les machines à filer, et autres procédés qui économisent le travail.

Les archives de Limbourg ayant été consumées l'an 1311, on n'a aucun renseignement positif sur l'origine des manufactures de draps en ce pays. On y en compte aujourd'hui plus de 300. Dizon et Néau sont les endroits les plus renommés.

(104) Valenciennes, Tournai pétrir la porcelaine.

On doit à M. Lamolinari, à Valenciennes, à M. Petrin, à Tournai, l'établissement de leur manufacture de porcelaine. La fabrique d'Andenne a été florissante. Celle de Bruxelles, dirigée par le sieur Fabre, bon peintre sur porcelaine, fait des progrès tous les jours.

Une belle fabrique de faïence existait près de Luxembourg. Cette manufacture n'a guères été fameuse en Angleterre avant l'an 1750, époque à laquelle Wedgwoot commença ses recherches.

(105) La toile du Gantois offrir ses Pénélopes.

Gand et Courtrai ont porté la fabrique et le blanchissage des toiles et du linge de table à un degré de perfection auquel on n'a pas encore pu atteindre ailleurs.

Les toiles de Hollande et de Turnhout surpassent aussi en beauté celles des autres pays. Depuis le treizième siècle, cette fabrique s'est successivement perfectionnée. Sous Charles VII, les chemises en France étaient encore de serge. On remarque comme une singularité, que la Reine avait deux chemises de toile. (*Art de vérif. les dates.*)

On apporte des pays étrangers, sur-tout de l'Allemagne, aux blanchisseries de Harlem des toiles en écru, qui, au moyen de l'apprêt qu'on sait leur donner, acquièrent une blancheur éblouissante. Les plus estimées viennent de la province de Frise, ce qui fait qu'on les nomme par distinction *Frisonnes*. Ces blanchisseries sont les plus renommées de l'Europe. (*Ricard, Traité général du comm.*)

Lady Salton a fait présent à l'Écosse des premières connaissances sur la fabrication et le blanchissement des toiles, connaissances qu'elle alla chercher elle même en Flandre et en Hollande. En 1746 ces fabriques furent encouragées par une association des principaux gentilshommes d'Écosse, à la tête desquels était le duc d'Argille. Ce qui a encore contribué à les perfectionner c'est l'accueil qu'on y a fait à nos Belges fugitifs au commencement du siècle passé. Edimbourg reçut chez elle quelques familles protestantes sorties de la Flandre, et de la Picardie. C'étaient des ouvriers en batiste qui y portèrent les premières notions de cette fabrique. On leur destina un quartier entre la ville et le port, composé de treize maisons, où l'on plaça autant de familles. L'accroissement de ces manufactures a été très-considérable en peu de temps.

(*Peuchet, Dict. de la géog. comm.*)

(106) Aux mains des Van Robais plus fine, plus docile,

En faisant notre éloge, enrichir Abbeville ?

La ville d'Abbeville doit toute sa prospérité à une manufacture de draps qu'y alla établir Josse Van Robais, Hollandais. Les lettres patentes qu'il obtint pour la fabrication des draps fins, façon d'Espagne et de Hollande, sont de l'an 1669. Le Roi lui donna en pur don la somme de douze mille livres, et lui fit l'avance de deux mille livres par chaque métier qu'il montait pendant les trois premières années. Van Robais ayant rempli ses engagemens, obtint en 1681 la prorogation de son privilége et quelques avantages nouveaux. En 1708, les métiers de cette manufacture allant à plus de cent, le sieur Van Robais fils, associé avec la veuve de son frère Isaac, obtint une nouvelle prorogation avec prérogatives : le Roi permettant à tout noble d'entrer dans l'association sans dérogeance.

Il fut stipulé qu'il ne pourrait s'établir une manufacture semblable qu'à 30 lieues d'Abbeville.

Ce n'est pas seulement par la finesse et la perfection de leurs draps que ces habiles manufacturiers se sont rendus célèbres : l'ordre qui s'observe dans leur établissement, la multitude d'ouvriers, la magnificence des bâtimens sont pour eux une autre espèce de gloire qu'ils ne partagent avec personne, n'y ayant point en France, et même dans toute l'Europe de manufacture qui, à cet égard, ne le cède de bien loin à celle d'Abbeville.

(*Savary, Dict. de Comm. au mot manufacturier.*)

On compta dans l'année 1669 quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans la France. Les draps fins qu'on tirait auparavant des Pays-Bas et d'Angleterre, furent fabriqués dans Abbeville.

(*Tabl. du minist. de Colbert.*)

(107) L'étranger me suivrait dans l'immense fabrique
Où Tournai reproduit notre industrie antique.

La manufacture de MM. Piat Lefebvre et fils, de Tournai, jouit, depuis long-temps, de la plus honorable célébrité tant à l'étranger que dans le royaume, non-seulement sous le rapport de ses beaux tapis, mais encore sous celui de la grande importance de l'établissement et de l'ordre dans lequel il est dirigé. Elle obtint en 1806 à Paris la distinction du premier rang.

MM. Piat Lefebvre et fils ont présenté au concours général de Harlem, l'an 1825, six tapis de leur manufacture, dont trois d'une seule contexture. Le sujet de l'un de ceux-ci est puisé dans l'Histoire de la ville de Harlem. Au milieu de la composition dont le style est arabesque, figurent les armes de la ville de Harlem, qui lui furent données en 1155, pour prix de la vaillance de ses habitans. Le laurier d'or qui les entoure a pour but de rappeler ce fait. Autour des armes, dans les rinceaux d'ornement, figurent les allégories des sciences, des arts, du commerce, et de l'industrie. La bordure est composée de fleurs. On a vu dans ce poème, chant IV, qu'Harlem les cultive particulièrement. Des camées placés aux quatre angles, font allusion à l'invention de l'imprimerie (attribuée par les Hollandais à Laurent Coster), aux guerres des croisades, au siége soutenu par les Harlemois contre les Espagnols, dans les années 1572 et 1573, et à celui de Damiette, où (comme nous l'avons dit dans une note, chant VIII,) des Harlemois brisèrent les chaînes qui fermaient l'entrée du port, au moyen des scies adaptées à la proue de leurs vaisseaux. Dans d'autres camées on voit les emblêmes de l'agriculture, de la législation, de l'art militaire, du génie et de la marine.

Les trois autres tapis étaient de la façon de Tournai. L'un d'eux est dans le style de ceux de Turquie. Ces tapis réunissent au plus haut degré toutes les qualités désirées dans la tapisserie. Un autre mérite, c'est que presque toutes les matières premières, qui sont employées dans cette fabrique, sont indigènes. Pour tous ces motifs, la commission supérieure, juge des produits de l'industrie belgique, a décerné la médaille d'or à MM. Piat Lefebvre et fils.

(*Rapp. de la Comm. sup. pour l'Expos. de* 1825.)

(108) Que l'œil du grand Condé reconnut tout son prix,
Quand, des champs de Rocroi de retour à Paris.

Les carrosses à vitres aux portières et pardevant, furent inventés à Bruxelles. Le premier qu'on vit à Paris, y fut amené de cette capitale du Brabant par le grand Condé, vers l'an 1660, époque de ses brillantes campagnes dans les Pays-Bas. On y substitua ensuite les glaces aux vitres. Les carrosses de Bruxelles sont encore sans contredit les plus élégans et du meilleur charronnage de l'Europe. La nature du frêne du pays contribue à cette bonté, ainsi que celle du fer national qu'on y emploie.

(109) Aujourd'hui qu'il atteint la suprême élégance
Sous la main des Simons, guides de son enfance!

La manufacture de carrosses du sieur Simons père, la seule de ce genre en Europe, employait communément depuis cent jusqu'à cent vingt ouvriers. Tout ce qui entre dans la composition d'un carrosse, les ferremens, le cuir, le bois, la laque, la dorure et la couleur tout est rassemblé dans cet atelier. Les salles sont si spacieuses et si élevées, qu'on a pu construire autour de la partie supérieure une galerie dessus et dessous, dans laquelle sont placés les établis des ouvriers. Le chantier était estimé quatre-vingt mille florins. L'artiste Simons joignit dans ses constructions la commodité et l'élégance. Ce qui était le plus remarquable était le génie avec lequel il avait calculé, d'après les lois de la physique et de la géométrie, les forces dynamiques, et combiné avec une intelligence presqu'inimaginable, l'espace étroit d'un carrosse. Tous les princes de l'Europe lui commandaient leurs voitures de gala.
(*Forster, Voyage pitt. dans le Brab.*)

On lit ces paroles dans les *Mémoires de Mme De Genlis :* « Le cardinal de Bernis, croyant nous servir, fit, à notre départ de Rome, ôter les vieilles roues de notre voiture, pour y en substituer de neuves. Ces dernières n'ayant pu nous convenir en route, nous envoyâmes un courrier pour demander nos vieilles roues. Nous avons fait avec elles, sans accident, tout le reste du voyage. Elles étaient du charronnage de Simons, si célèbre dans ce genre. »

C'est des ateliers du sieur Simons fils, actuellement fabricant, qu'est sortie la voiture de gala, construite il y a quelques années pour le

Roi des Pays-Bas. Il est certain qu'on doit à son père le perfectionnement de notre carrosserie. Lorsque Louise de Coligny épousa Guillaume I[er] de Nassau, les habitans de La Haye envoyèrent au devant d'elle un chariot de poste, et elle entra dans la ville assise sur une planche. En 1577, époque du voyage de la Reine de Navarre à Spa, l'usage des carrosses était si rare en France, que cette Reine fit la route en litière.

(110) Chapuis, c'est à ton art qu'on doit cette souplesse,
Du roide végétal ta main devint maîtresse.

Le sieur Chapuis, né à Bruxelles, ébéniste renommé, a inventé l'art des ouvrages élastiques en bois. L'Impératrice Joséphine ayant vu une table élastique chez M. Artois à Louvain, construite au moment de la naissance de ce procédé, en fit demander l'inventeur, pour construire des meubles en ce nouveau genre pour son château de Malmaison. La famille d'Arenberg a fait débiter à l'artiste beaucoup d'ouvrages en ce genre à Paris et à Vienne.

Cette invention qui date de 1802, a été fort avantageuse au sculpteur d'ornemens qui, par son moyen, sans trancher les fibres du bois, donne de la solidité aux ouvrages les plus délicats, tels que les feuilles-les plus minces, approchant de leur épaisseur naturelle.

(111) Et tous ces dieux muets, que leur eau vivifie,
Y proclament Renkin l'honneur de ma patrie

Renkin, ou Rannequin Sualême, célèbre machiniste, né à Liége en 1648, s'est immortalisé par la fameuse machine de Marly. C'est une des inventions merveilleuses de l'hydrostatique. Il s'agissait de donner de l'eau à Marly et Versailles. Il fallait pour cela faire monter l'eau au sommet d'une montagne élevée de 502 pieds au-dessus du lit de la rivière. C'est à quoi parvint Renkin, par une machine composée de 14 roues, qui ont pour objet de faire agir deux pompes qui forcent l'eau à se rendre sur une tour élevée au sommet de la montagne. Cette machine donne 5,258 tonneaux d'eau en 24 heures. Elle commença à agir en 1682. De Lille l'a célébrée dans une de ses épitres.

Renkin fut inhumé à Bougival, village à 3 lieues de Paris. Voici son épitaphe qu'on y lit sur un marbre blanc :

Ci gisent honorables personnes
Sieur Rannequin Sualème, seul inventeur de la machine de Marly, décédé le 23 juillet 1718, âgé de 64 ans, et dame Marie Nouelle, son épouse, décédée le 4 mai 1714, âgée de 84 ans.

(*Manuel du Voyageur aux environs de Paris.*)

Nous rapportons cette épitaphe parce qu'on a contesté à notre hydrauliste, le mérite de l'invention, l'attribuant à M. De Ville qui n'en fut que l'entrepreneur.

Notre étonnant Liégeois ne savait pas lire, et avait beaucoup de peine à s'exprimer en français. M. le prince de Beaumont, dans le journal de Paris 1782, parlant de plusieurs artistes qui, sans aucune connaissance des lettres, ont découvert des inventions utiles, remarque que de tous ces génies que la nature seule a formés, aucun peut-être n'a égalé Rannequin Sualème.

Le moulin hydraulique, construit sur l'ancien rempart de Bruxelles par un Allemand, d'après l'ordre de l'archiduc Albert, pour l'usage du haut de la ville et du parc, est de plus vieille date que la machine de Marly. Des ingénieurs français vinrent l'examiner, lorsqu'il s'agit d'établir celle-ci.

La machine hydraulique d'Anvers à l'usage des brasseurs, est due à G. Van Schoenbecke, constructeur de la nouvelle ville.

(112) **Mais où le Belge encore avec plus de grandeur**
Des fougueux élémens se montre le vainqueur.

A quelques lieues d'Alcmaer, sur le rivage de la mer du Nord, il y a le Hont-Bosch où l'on a fait ces admirables digues, qui sont d'une hauteur surprenante et d'un travail prodigieux, pour tenir en bride l'impétuosité de l'Océan. L'industrie y a établi une double levée, afin que l'une supplée au défaut de l'autre, si elle venait à être rompue par la violence des flots.

Près de la ville de Medemblick, on a élevé des digues fort hautes pour arrêter la violence des flots du Zuyderzée. On n'y peut marcher

sans frémir à la vue d'une mer orageuse qui vient s'y briser d'un côté, et en voyant de l'autre des terrains cultivés, infiniment plus bas, qu'on croit toujours sur le point d'être submergés. Dans les grandes tempêtes l'eau est aussi haute que la digue. Le remède que les habitans y apportent est de jeter quantité de voiles sur la digue, et d'arrêter par cette invention merveilleuse la furie des flots de la mer, qui sans cela ferait périr un million d'hommes. Il est étonnant que la vie de tant d'individus ne soit à couvert que par l'opposition des voiles qu'on y tend. (*Délic. des P.-B., T. V.*)

L'industrie a aussi digué les bords des fleuves, pour les empêcher de changer de lit. Les Belges ne se contentent point d'empêcher l'Océan d'envahir leurs anciens domaines, leur travail tend aussi à reprendre sur son empire des terrains qu'il couvre quelquefois de ses débordemens. Ce travail s'appelle *dicquer des poldres*. Ces poldres sont des terres marécageuses exposées au flux de la mer. Ce sont des espèces de *voelen* (marais), mot d'où vient leur nom. On les réunit à la terre ferme et on les rend cultivables par le moyen des digues et des écluses. Ces conquêtes sont d'un grand intérêt. Leur nombre sur les bords de l'Escaut en Flandre, s'accroît tous les jours. Elles forment déjà un territoire considérable, couvert de beaux bourgs. C'est sur le haut des digues qu'on pratique les chemins publics. Il y en a qui par leur hauteur, leur largeur, et de belles lignes d'arbres, présentent un aspect très-agréable. Il y a aussi de ces poldres en Hollande, et dans le nord du Brabant.

L'an 1784, le duc d'Arenberg a formé, à ses frais, un de ces poldres par le moyen d'une digue de plus d'une lieue d'étendue, entre les villages de Kieldracht et de Doel. Elle rend à la culture un vaste terrain abandonné depuis plus de 200 ans. C'est un chef-d'œuvre d'exécution et de solidité. Il porte le nom du duc.

Les premières digues furent élevées en 1037 ; et l'on n'apprit à leur donner de la solidité qu'en 1180. La conservation du pays dépendant de leur résistance, on créa en 1300 un conseil dont le siége est ambulatoire. Ce tribunal ne siége que sur les digues mêmes. Son chef est appelé *dyck-graaf* (comte des digues).

Ces digues sont un ouvrage si extraordinaire, que plusieurs poètes etrangers les ont célébrées. Nous ne citerons que MM. De Lille, Tho-

mas, Rosset, Esmenard et Huet. Le Moniteur du 14 novembre 1810 s'est plu à leur occasion, de rappeler ces vers latins.

Tellurem fecêre Dii; sua littora Belgæ;
Immensæque patet molis uterque labor.
Di vacuo sparsas glomerarunt æthere terras.
Nil ibi quod cæptis possit obesse fuit.
At Belgis maria et terræ naturaque rerum
Obfuit. Obstantes hi domuêre Deos.

(113) Le souvenir dans l'onde en est enseveli ;
Mais ton beau trait surnage, ô généreux Billy !

Le jour de la Toussaint de l'an 1569, l'Océan battu par un ouragan terrible, ayant rompu ses digues, inonda presque toute la Frise, une partie de la Hollande et de la Zélande, avec un dommage inappréciable. Encore aujourd'hui on l'y appelle le *Déluge de la Toussaint.* « Le peuple, dit Wagenaer, regarda ce malheur comme un châtiment des dévastations récentes exercées dans les églises. » C'était à l'époque où le duc d'Albe faisait la demande du dixième denier. Les états d'Hollande alléguèrent l'impossibilité de le payer depuis cette catastrophe. Gaspar Robles, seigneur de Billy, qui commandait à Groningue, secourut avec tant de zèle les malheureux qui, réfugiés sur des hauteurs, disputaient leur vie contre le froid et la faim, qu'ils furent presque tous sauvés par sa diligence. Le côté septentrional de l'Océan se ressentit de cet ouragan jusqu'en Danemarck. L'on fait monter le nombre de ceux qui périrent à plus de cent mille, dont 20,000 dans la seule Frise. L'événement du berceau n'arriva qu'en novembre 1686. Au bout de six jours on trouva l'enfant encore vivant. On le fit élever en mémoire du prodige. On voit la représentation de cette scène attendrissante dans le *Grand Théâtre hist.*, *t. V.*

(114) Veuille un Dieu protecteur qu'ils ne renaissent plus.

L'auteur exprimait ce vœu en 1820; il n'a malheureusement point été exaucé. Les journées du 3, 4 et 5 février 1825 ont renouvelé les désastres décrits ici. A cette époque de récent souvenir, inondation d'une partie de la Nord-Hollande, évaluée à celle de 50,000 bonniers

de terre, causée par la violence d'un vent d'ouest-nord-ouest, et la crue extraordinaire des marées. Les brisans firent d'immenses dégâts aux digues du Hondsbosch. Rupture de la digue de Windain, de Waterland, et submersion des polders voisins. La Hollande, la Zélande, Groningue, la Frise, la Gueldre, l'Overyssel, la Flandre même souffrirent plus ou moins. Une collecte fut ordonnée dans le royaume pour le soulagement des victimes. Des collectes particulières s'établirent. S. M. le Roi des Pays-Bas fournit de sa cassette un secours considérable. La bourse d'Amsterdam récueillit elle seule un million. Un particulier, M. Van Brienen Van de Grootelindt, membre de la première chambre des états-généraux, domicilié à Amsterdam, fit don de cent mille florins. (*Jour. du Comm. d'Anvers.*)

Quelques capitaines de navires marchands, membres de la société dite *Zeemans-Hoop*, à Amsterdam, parvinrent dans la nuit du 4 au 5, à sauver sur des embarcations montées en hâte par eux-mêmes, un nombre de plus de cent habitans de la Nord-Hollande, réfugiés sur les greniers et les toits.

Le *Courrier des Pays-Bas* annonça en avril 1826, que l'évaluation des dégâts dans les onze provinces que désolèrent les inondations, porte 2,462,254 fl. — Les secours, 1,668,610.

On compte dix mille deux cent vingt-cinq verges de digues, seulement le long de la côte de la Nord-Hollande, qui est la plus exposée de toutes à l'impétuosité de l'Océan. L'avant-digue, qui fait corps avec celle qui la suit, n'y est composée que d'une herbe marine qui croît dans le Zuyder-zee, autour de l'île de Wiring, et qu'on nomme du *Wier*, en français de l'*Algue* ou *Varec*. Son incorruptibilité et l'élasticité qu'elle acquiert, lorsqu'on l'amoncèle, en forment un corps qui résiste mieux aux vagues que ne ferait la terre que la mer emporte. On la préserve elle-même de l'attaque persévérante des flots par un ouvrage de bois, qu'on nomme dans la langue du pays *Krebinge*.

L'Escaut, avant la construction de ses digues, s'avançait dans le pays trois à quatre lieues, depuis Berg-op-Zoom, jusqu'au-delà d'Anvers, ce que prouvent les noms de quelques villages voisins.

Adgillus, premier Roi de Frise, contemporain de Clotaire, mit le premier la Frise à l'abri de la mer, par des espèces de digues. A cet effet, il fit élever des *tertres*, ou *terpes*, afin d'obtenir un abri. Plusieurs de ces *terpes* existent encore.

L'auteur de l'*Hist. nat. de la Hollande* dit que depuis l'an 500, jusqu'à 1782, il y a eu plus de cent cinquante grandes inondations. Les

anciens Hollandais se contentaient de se retirer avec leurs bestiaux sur des tertres élevées à ce dessein, qui portent encore le nom de *Terpen* ou *Vliebergen* (*monts de refuge.*) Quand ils virent que la mer gagnait beaucoup de terrain, ils apprirent à élever des digues.

(115) Eh ! dans l'art du mineur, enfant d'Agricola.

Géorge Agricola, médecin allemand, né à Glauchen dans la Misnie, en 1494, tira l'art des mines et la métallurgie des ténèbres où ils étaient ensevelis. Étant venu exercer la médecine à Joachimstal, et à Chemnitz, lieux fameux par leurs mines, il publia en 1530 plusieurs ouvrages qui éclaircissent beaucoup cette matière. Voir la note 86 du chant IV.

(116) L'ardoise, qui revêt les flèches de leurs tours.

Nos plus abondantes carrières d'ardoise se voyent aux environs de Fumay, petite ville du pays de Liége. La pierre en est aussi bonne que celle d'Anjou.

(117) Et ce souple métal, qui couvre leurs terrasses,
Et ce métal si dur, qui resserre leurs masses.

Les mines de plomb sont exploitées dans la province de Namur, depuis le commencement du 9me siècle. Nous avons un diplome de Louis-le-Débonnaire, de l'an 816, par où ce prince donne à l'église de Rheims un endroit dans le comté de Lomme, pour en tirer le plomb nécessaire à la construction de la cathédrale. Cet endroit est près de ceux d'où ce minéral se tire encore aujourd'hui. Guillaume Ier, comte de Namur, régla les droits d'extraction du plomb à Andenne et Scaër, par un édit rapporté par Grammaye. Les mines de Vedrin y ont été découvertes l'an 1610 par deux frères nommés Gilles et Jean Fastrez.

Les mines de plomb du pays de Liége ont, selon la tradition, été découvertes par Jean de Warisoulx, dans un de ses fonds de Velaine dépendant du ban de Seilles. On peut donner le milieu du XVIme siècle pour époque de cette découverte. (*Dél. du pays de Liége.*)

Les mines de fer dont abonde la province de Namur, y animent une

quantité de forges. Il en est de même au pays de Liége. Voici une notice exacte de l'état où se trouvaient les mines de fer entre Sambre et Meuse, en 1687. On le comparera à leur état actuel.

Quatorze fourneaux. Vingt-deux forges. Chaque fourneau occupait par an 110 hommes. Deux fonderies. Pour tout, environ 2200 ouvriers occupés. Chaque fourneau consommait par an 5000 cordes de bois en charbon. Une forge en consommait 2500. En tout, consommation de 125,000 cordes par an. Il se fabriquait dans ces forges environ six millions de livres de fer par an, se vendant 75,000 livres, prix de forge, produisant cent mille écus au pays. (*MSS. de M. l'abbé Wyns.*)

De toutes les manufactures d'armes, aucune n'a encore surpassé celle de Liége. On y fait depuis l'argolet qui sert à la traite des nègres, jusqu'au fusil le plus achevé. Cette fabrique jouit depuis long-temps de la plus grande réputation. On pourrait dire même qu'elle est la mère de celles qui ont le plus de célébrité : car les manufactures de Saint-Étienne, en Forez, de Charleville, de Maubeuge etc. sont, pour ainsi dire, de ses colonies, puisqu'elles ont été formées des émigrations des armuriers liégeois. (*Dict. de la Géog. Comm.*)

La clouterie est encore une des meilleures branches de commerce de ce pays. Elle a occupé jusqu'à douze et quatorze mille ouvriers. La Hollande enlève une partie de cette marchandise, tant pour sa consommation particulière, que pour le commerce des deux Indes.

(118) Ecaussine, Soignie, ouvrez-moi ces carrières
D'où sortent d'un seul bloc des colonnes entières.

Telles sont les six colonnes d'une seule pièce, qui soutiennent l'entablement du frontispice du palais du Roi des Pays-Bas, en face du parc de Bruxelles. Elles ont été tirées de Soignies. Il y a trois ans, on y voyait dans la carrière du sieur Rombaut une colonne encore brute, dont la longueur était de plus de 125 pieds. D'énormes bassins destinés pour réservoirs aux huiles, s'expédient de ces carrières pour la Hollande. La pierre de taille d'Écaussines renferme des bancs de même étendue et solidité. On est parvenu à donner un beau poli à cette pierre; ce qui la fait ressembler en quelque façon au granit. On la vend ainsi à Paris sous le nom de *Marbre de Flandre* ou de *Granit belge*. Les carrières d'Arquennes et de Feluy, près de Nivelles, d'Ergies, près de Bavai, de Ferrière, près de Maubeuge, etc. etc., fournissent encore à la bâtisse des pierres excellentes de la même couleur, qui est la bleue.

L'Artois abonde en pierres à bâtir de couleur blanche. La plus vaste de nos carrières est celle de Maestricht. Les *Transactions philosophiques* assurent que cinquante mille personnes s'y refugieraient. Elle est soutenue par plus de mille piliers, qui ont vingt ou vingt-quatre pieds de hauteur. L'épaisseur du rocher qui est au-dessus, est de plus de vingt-cinq brasses. L'on a tiré de ces cavités les pierres dont sont bâties presque toutes les maisons du pays. On y trouve quantité de coquillages.

(119) J'ordonne que Dinant ou Barbançon fournisse
Les degrés de l'autel, l'urne du sacrifice.

Les marbres noirs de Dinant, de Namur, de Barbançon ont une grande renommée. C'est le marbre de Dinant qui a servi à la construction du magnifique mausolée du duc de Bourgogne et comte de Flandre Philippe-le-Hardi, que l'on voyait dans le chœur des Chartreux de Dijon. Le duc même en avait fait chercher les matériaux à Dinant, dès l'an 1385. (*Hist. de Bourg. III.*) « Les Hollandais, dit Valmont de Bomare, se servent fort avantageusement pour leurs moulins à huile de ces pierres de marbre de Namur. »

Près d'Avesnes, est le village de Rance qui donne son nom à un marbre blanc et rouge-brun, partagé par des veines blanches-grises et bleues. C'est de ce marbre qu'avait été bâtie, par notre architecte Paschen, la bourse de Londres.

Pour juger de la variété des marbres que produit la Belgique, il faut voir sous le dôme qui donne, en haut du grand escalier, l'entrée aux principaux salons du musée de Bruxelles, une vaste étoile, faisant le milieu du pavement. Ses nombreux rayons sont composés chacun d'une différente espèce de nos marbres, avec indication de son nom.

(120) Liége, tes champs noircis ; Mons, tes fumeux vallons
Ne nous livrent-ils point hors de leurs flancs profonds.

« La trace du charbon de terre qui m'est la mieux connue, dit M. Genneté (*Connaissance des veines de houille*) est celle qui s'étend sous terre en filant d'Aix-la-Chapelle, par Liége, Huy, Namur, Charleroi, Mons et Tournai jusqu'en Angleterre en passant sous l'Océan, et qui d'Aix-la-Chapelle, traverse l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie. Cette traînée de veines est d'une lieue et demie à deux lieues de largeur, tantôt plus, tantôt moins. »

La plus ancienne mention que fasse l'Histoire de la houille de Liége, remonte à l'an 1198, époque, dit-on, de sa découverte. Selon la tradition du pays, elle fut indiquée à un pauvre forgeron, par un ange, vêtu de blanc, qui disparut ensuite. Le forgeron s'appelait *Hulloz Plenneval*. C'est de son prénom que le charbon de terre a été appelé *Houille*.

Il est vraisemblable que cet ange (*Angelus*) était un voyageur anglais (*Anglus*), puisqu'auparavant on avait fait usage du charbon de cette nature en Angleterre, selon le témoignage de Matthieu Paris, qui rapporte que l'an 1145, on fit, sous le règne d'Henri III, une enquête dans laquelle il est fait mention de cette sorte de charbon, qui fut trouvé dans les bois royaux. L'endroit que désigna l'Anglais, (voyageur en Belgique) pour la première fouille, était sur le *Mont-public*. On appelait ainsi alors toute la montagne, depuis St. Gilles, St. Laurent et Ste. Walburge, jusque dans la cité de Liége.

(*Dél. du pays de Liége. I.*)

Chapeauville nous apprend que, dès l'an 1347, l'extraction de ce combustible était déjà si en usage, que les ouvriers qu'on y employait composaient une partie de l'armée liégeoise. Les *usages de houillerie* en ce pays ont été confirmés par la paix de St. Jacques de l'an 1487, selon Louvrex (*Recueil.*)

« Le pays de Liége ne tire la plus grande partie de son bien-être que du charbon de terre. Que servirait à ce pays, semblable par ses productions à l'Angleterre, la quantité de minéraux de toute espèce que recèle son territoire, s'il ne fournissait pas en même temps une matière aussi favorable que la houille pour les traiter à peu de frais ? Sans cette matière, ce pays n'eut pas eu, pour la fabrique des armes, cette célébrité dont il a été seul en possession pendant une longue suite d'années, ce qui a enrichi ou occupé une autre portion de ses habitans, presqu'aussi considérable que celle qui est employée aux mines de charbon. » (*Descr. des Arts et Métiers. I.*)

Les comtés de Hainaut et de Namur firent l'extraction de la houille postérieurement. Mais il y a bien 700 ans qu'elle a lieu. Ces mines se trouvent dans le Hainaut-Belge depuis Quiévrain jusqu'à Marimont. Ce qui fait sept lieues de longueur, sur environ deux lieues de large. On y voit plus de 120 bures en exploitation. Les mines d'houille d'Hornu exploitées depuis 17 ans par M. De Gorges Le Grand, sont des plus remarquables. Il y est le fondateur d'une colonie de mineurs houilliers. Son établissement présente une suite de constructions régulières,

le long de la route de Mons à Valenciennes. Ayant attiré 15 à 1800 travailleurs pendant les années 1823, 1824 et 1825, il construisit 175 habitations d'ouvriers, du plus agréable aspect. En 1825 il éleva une école gratuite pour 400 élèves. On a formé pour la promenade et les jeux, deux places publiques, un établissement de bains, une salle de danse. Huit machines à vapeur, équivalentes à une force de 156 chevaux, extraient la houille. Les toits des habitations sont couverts en toile imperméable. (*Revue encyclop.*)

On doit à M. Desandrouin la découverte, en 1717, du charbon de terre dans les environs de Valenciennes. Cette première tentative eut lieu à Fresnes. Une seconde eut lieu en 1723. En 1734 ses travaux furent couronnés d'un plein succès à Anzin, près de la porte de Valenciennes. Cette découverte a donné lieu à celle de toutes les autres mines, qui sont aujourd'hui très-nombreuses dans ce quartier.

(*Jour. des trav. faits dans le Hain. Fr.*)

Voici une notice exacte de l'état où se trouvait l'extraction de la houille autour de la ville de Mons, à l'époque de l'an 1687. On la comparera à l'extraction actuelle :

Cent vingt fosses ouvertes. Chaque fosse occupait 45 personnes, hommes ou femmes. Cinq mille ouvriers subsistaient de ce travail. Trois cent mille wagues sortaient de la province, chacune à 5 sous. Le total rapportait à la province deux cent vingt-cinq mille livres par an.

(*MSS. de M. l'abbé Wyns.*)

On observe que ce sont des Allemands qui ont perfectionné l'exploitation des mines anglaises. En 1432, Henri VI accorda une protection spéciale à John Miffleden et à trois de ses serviteurs, pour travailler avec trente ouvriers, qui l'accompagnaient, aux mines du Roi. Le même prince fit venir en 1452, de l'Autriche, de la Bohême et de la Hongrie, Michel Gosselin, George Harrike et Matthieu Laweston, trois fameux mineurs, avec trente-trois de leurs meilleurs ouvriers, pour exploiter les mines royales. (*Rymer. XI.*) En 1560, il vint encore des mineurs allemands attirés par la Reine Élisabeth, qui leur accorda un privilége pour exploiter les mines de huit comtés, outre celles du pays de Galles. Le chef de l'entreprise se nommait Horoscker. Ses descendans se sont conservés, dit-on, dans le Cardighans-Hire.

(*Dict. de la géog. c.*)

Les mines de houille sont si avantageuses à l'Angleterre, qu'elles y ont mérité le nom des *Indes-Noires*.



La machine hydraulique qui sert à l'extraction des eaux qui incommodent les mineurs, dite chez nous *machine à feu*, et mieux nommée en Angleterre *pompe à vapeur*, est due à une expérience du baron de Worcester, qui la publia en 1663, et aux premières découvertes de M. Papin, professeur de mathématiques et médecin à Marbourg. Cette invention devint l'objet de l'attention de tous les mécaniciens, ensorte que trois nations ont concouru à son perfectionnement, les Allemands, les Anglais et les Français.

(121) Notre œil verra sortir un autre combustible.

La tourbe de Hollande, dit Valmont de Bomare, passe pour une des meilleures que l'on connaisse. On présume qu'elle doit cette excellence aux plantes marines dont elle est formée. Il y a des endroits où l'on fouille la tourbe depuis deux pieds jusqu'à vingt de profondeur. On peut faire avec ce combustible tout ce qu'on fait avec le bois et le charbon. Becker a prouvé qu'on pouvait s'en servir pour la fonte même des métaux. Ses cendres sont fort utiles pour fertiliser les prairies, sur-tout celles qui sont humides. On s'en sert avantageusement aussi pour fumer les terres. La Picardie, dit-on, lui doit depuis 60 ans la bonne crue de ses fourrages.

On lit dans Goropius, que l'an 1541, pendant les chaleurs de l'été, le feu se mit, au pays d'Osterwick, dans ces tourbières, par la négligence d'un berger. Il en résulta une si prodigieuse conflagration souterraine, que tous les efforts des habitans des lieux voisins, et des citoyens des bourgs de Tilbourg et de Venlo ne purent l'arrêter. L'incendie gagna sous les prairies, les étangs, les marais. Après avoir épuisé les remèdes ordinaires, on fut obligé d'entourer les plaines incendiées de larges et profonds fossés, pour couper les progrès du feu. Durant la catastrophe, le ciel paraissait tout en flammes, et menacer d'une combustion universelle.

(122) Sardam oubliera-t-il qu'un chef de la Russie
Illustrant la cognée, annoblissant la scie,

Pierre-le-Grand voulant apprendre l'art de la construction des vaisseaux, passa l'an 1697, en Hollande, et se rendit à Sardam, village fameux par ses chantiers et ses magasins. Cette même année, Matthieu Meindaertsz Bakker d'Amsterdam s'était rendu célèbre par l'invention

d'une nouvelle forme de vaisseau fort utile, nommé *Chameau*, faisant office d'allège, pour faire arriver de gros vaisseaux dans le port d'Amsterdam, à travers les bas fonds du Zuiderzée.

Le Czar déguisé se mit parmi les ouvriers, prenant leurs instructions, mettant la main à l'œuvre. Il était des premiers au travail. Il fit lui-même un mât-d'avant qu'il plaça sur une barque dont il se servait pour aller à Amsterdam. Ce prince se fit enrôler parmi les charpentiers de la compagnie des Indes, sous le nom de *Baas Pieter Mikkailof.* En conséquence on l'appelait *Maître-Pierre*. La maison du charpentier chez lequel il se mit en pension, et qui l'instruisit principalement, subsiste et sa famille exerce encore le même état à Sardam.

Cette maison est nommée sur les lieux *Worstenburg*. Elle se fait remarquer par sa petitesse et la pauvreté de l'ameublement. La niche qui servait de lit à l'autocrate russe paraît avoir été pratiquée dans l'épaisseur du mur, à peine, vu sa grande taille, pouvait-il s'y coucher étendu.

On y montre aux étrangers son éloge historique, imprimé en français, son portrait gravé, ainsi qu'une petite médaille d'or, présent de l'Impératrice de Russie.

Pierre, de retour en Russie, voulut que tous ceux qui l'approchaient devinssent matelots comme lui. Il faisait présent à ses courtisans d'yachts, de chaloupes, de bateaux à voiles ou à rames, dans lesquels ils étaient obligés de venir faire leur cour à certaines fêtes, ou d'exécuter en flottilles des courses en sa présence. « Il était enchanté, dit Bruce, lorsque les patrons des vaisseaux hollandais, qui étaient invités aux fêtes de sa cour, lui adressaient familièrement la parole en l'appelant Patron-Pierre (*Skipper Pieter*) comme les charpentiers de Sardam l'avaient appelé *Pieter Baas*, ou maître Pierre. »

On voit à St. Pétersbourg dans le palais dont Pierre fit présent à son épouse, le lit du Czar, en bois de sapin, fait par lui-même. On y montre une cassette en bois avec cette inscription : *Fait par S. M. et donné en présent à Joseph Batton, lieutenant de la flotte.*

L'an 1717 le Czar revint en Hollande, dans le désir de s'instruire des intérêts politiques des cours. Il laissa l'Impératrice Cathérine à Amsterdam, tandis qu'il voyageait en France. Il arriva à Bruxelles le 11 avril. Le 16 il examina ce que cette ville offrait de curieux. Arrivé au Parc, il se reposa au bord d'une fontaine, alors jaillissante, dont il goûta l'eau. Une inscription latine y rappelle encore cette station.

Outre l'art de la construction navale, celui de la navigation et autres, Pierre avait appris en Hollande l'art de faire communiquer entre elles les rivières éloignées par le moyen de canaux et écluses. Cette connaissance lui servit à joindre le Don au Volga dans la moindre distance, qui est d'environ 25 lieues. (*L'Art de vérif. les dates. t. II.*)

Pendant son séjour dans nos provinces septentrionales le Czar se fit peindre par Charles De Moer de Leyde. Il aima ce tableau au point que chaque fois que l'artiste y travaillait, il renfermait l'ouvrage de crainte que quelqu'accident n'y arrivât avant qu'il fût fini. Il alla voir à Amsterdam la célèbre Henriette Wolters, peintre en miniature. Il lui offrit une pension de 6000 fl. d'Hollande, sans ce qu'elle gagnerait à peindre ceux qui se présenteraient, si elle voulait le suivre à sa cour. Elle refusa poliment. Nous parlerons, au chant suivant, de sa visite à l'anatomiste Ruisch.

(123) Admettons le brillant : rejettons le futile.
Mais pourrais-je oublier la découverte utile.

L'art de caquer le hareng, de manière à le conserver pour le transport lointain, a été inventé par un Flamand de Biervliet, nommé Guillaume Beukels, mort l'an 1397. Les Hollandais élevèrent un monument sur son tombeau.

Charles V, avec ses deux sœurs, alla le visiter en 1556. Il existait encore en 1680. L'ancien Biervliet ayant disparu, rien ne retrace plus ce tombeau qu'une petite élévation sur le cimetière de la vieille ville : mais la tourelle de la nouvelle maison-de-ville est surmontée d'un hareng en mémoire de sa découverte, et sur l'un des vitraux de l'église moderne, l'on voit peint son portrait, suivi d'un court éloge, inséré dans un plan de la ville ancienne.

(*Raepsaet, note sur la découv. de caquer le hareng.*)

L'auteur du traité de la *Rich. de la Holl.* assure qu'il est peu de découvertes qui aient produit tant de richesses, et fait tant de bien à l'humanité que celle de Guillaume Beukels. Le grand pensionnaire Cats s'est fait honneur de la célébrer dans ses œuvres. L'inventeur portait pour armoiries deux petits couteaux à caquer. On le croit aussi inventeur de la parfaite salaison de la morue.

(124) L'Europe nous en doit la moderne pratique.

Selon Hérodote ce fut Cyrus ou Xerxès qui le premier établit des chevaux de poste, en faisant placer des relais au bout de l'espace de chemin qu'un cheval pouvait faire par jour. Louis XI ordonna le changement de chevaux de deux lieues en deux lieues, pour une plus grande diligence. Il se détermina à cet établissement pour prévenir les poursuites des princes qui aspiraient à la main de notre riche héritière Marie de Bourgogne, fille du duc Charles dit le Hardi. Il la désirait pour son fils Charles VIII. Elle fut demandée en mariage par le duc de Clarence, par le duc de Savoie, par le duc de Bar et de Lorraine, auparavant duc de Calabre, par Louis XI, par plusieurs autres grands princes, et par l'archiduc Maximilien, qu'elle épousa.

(*Fabert, vie de Maxim. Haræus ad an.* 1477. *D'après Commin.*)

FIN DES REMARQUES DU CHANT SIXIÈME.

CHANT SEPTIÈME.

SCIENCES ET LETTRES.

SOMMAIRE.

Astronomie. — Grégoire de Saint-Vincent. — Mathématiques. — Huyghens. — Histoire. — Les Belges, au XIVme et XVme siècles rétablissent l'art de l'écrire. — Froissart, Monstrelet, Commines. — Poésie latine. — Sidron Hossch, De Walle, De Meyer, Jean Second, Dousa. — Poésie hollandaise. — Vondel, Cats. — Poésie française. — Feutry, Lainez. — Ancienneté de la culture de la Poésie chez les Belges. — Sociétés littéraires nommées Chambres de Rhétorique. — *Le Banc du baron de Cuinchy. — Le salon d'Apollon au château de Boussu. — Botanique. — Lécluse, Dodonée, Lobel. — Histoire naturelle. — Swammerdam. — Art de conserver les cadavres. — Ruisch. — Pierre-le-Grand dans le cabinet de ce Hollandais. — Episode. — Anatomie. — Les Belges sont les inventeurs de cet art. — Vésal. — Méprise, émigration et mort de cet anatomiste. — Episode. — Médecine. — Boerhaave, Van Swieten. — Les plus connus des médecins de Paris, jusqu'au XVme siècle, sont Belges. — Robert de Douai, médecin de Marguerite de Provence, Jacques Despars, medecin de Charles VII. — Eloquence sacrée. — Philippe Cospéau, évêque de Lisieux la réforme en France. —*

*— Théologie. — Henri de Gand, réformateur de l'école, — Steyaert. — Apologiste sacré. — De Feller. — Erudition. — Erasme. — Droit public. — Grotius. — Géographie. — Ortélius. — Langues savantes. — Clénard. — Histoire ancienne. — Juste-Lipse. — Science universelle. — Alain, Buridan. — Romancier. — Prévôt. — Biographe. — Proyart. — Savans membres des Universités de Leyde, Utrecht, Louvain. — Leurs ouvrages. — Savans membres de la compagnie de Jésus. — Leurs ouvrages. — Senault rétablit la dignité de la chaire évangélique. — Mysticité. — Thomas à Kempis. — Jurisprudence, — Vinnius, Stockmans, Méan, Louvrex. — Ce dernier ouvre les yeux à Fénélon, relativement à un procès injuste. — Episode. — Gouvernement des empires. — Grands ministres, nés Belges. — Suger en France, Adrien Boyens, en Espagne. — Autres grands Administrateurs, Régens, Gouverneurs-Généraux, Vice-Rois ou Souverains. — Cusa devance Copernic dans son système. — Middelbourg sollicite le premier la réforme du Calendrier. — Gelu contribue à l'extinction du schisme de Constance. — D'Ailly à celle du schisme d'Avignon. — Sorbon quitte Cambrai pour fonder la Sorbonne. — Dom Maur d'Antine, auteur de l'*Art de vérifier les dates*. — Torrentin, auteur du premier Dictionnaire historique. — Les Anversois, inventeurs des Gazettes. — Abus de cette invention, introduit de nos jours. — Succès des dames belges dans les sciences et les lettres. — Marguerite d'Autriche, patronne des lettres et des arts dans Malines. — Dames belges illustrées par la culture des lettres et des sciences. — Invitation au Beau-Sexe de contribuer par son influence au rétablissement de la saine Littérature.*

LA

GLOIRE BELGIQUE.

CHANT SEPTIÈME.

SCIENCES ET LETTRES.

INNOMBRABLES Savans dont la Belgique est mère,
Astres resplendissans d'éclat et de lumière,
Qui, sur notre horison levés en divers temps,
Répandîtes sur lui des rayons si brillans,
Pardonnez, si mon œil, qu'éblouit votre vue
Ne peut de vos talens mesurer l'étendue.
Hé! dans ce nombre immense, offert tout à la fois (1),
Quel œil si clairvoyant répondrait de son choix!

On dirait que des Dieux la prodigue largesse
Aime à combler le Belge, objet de sa tendresse,
Des différens bienfaits dont leur puissante main
Gratifia jadis l'ouvrage de Vulcain (*).

Doctes amans des nuits, enfans de Galilée,
Si la marche des cieux est par vous révélée,
Si le cours imposant de leurs brillans flambeaux
De la gloire divine ineffables hérauts,
Du sommet de ces tours, appuis du télescope,
Aux modernes regards enfin se développe,
Gardez d'en différer l'aveu reconnaissant,
Vous devez ce bienfait au Brugeois Saint-Vincent (2).
Précurseur de Newton, il lui servit de guide.
Dans l'arène profonde ouverte par Euclide,
Si l'on cherche après lui quelqu'autre vérité,
Où s'arrêta son pied, l'on se trouve arrêté.

Le Hollandais Huyghens, autre ami d'Uranie (3),
A la marche du Temps applique son génie;
Il force le vieillard, toujours en mouvement,
D'avertir de son vol plus régulièrement.
L'antique balancier de son palais déloge.
Son rival, le pendule, est l'ame de l'horloge :

(*) Pandore.

Appelé dans Paris, à la voix de Colbert,
Huyghens est reconnu le vainqueur de Gerbert.

Aux jours où sans méthode, ainsi que sans critique
L'histoire se bornait à l'informe chronique,
Quand il plut à Clio de réformer son art,
Ne tailla-t-elle point la plume de Froissart (4)?
Ne guida-t-elle pas la main impartiale
Du sage Monstrelet dont la bouche loyale
Digne d'un magistrat soutien de l'équité,
N'a dans ses jugemens mis que la vérité?
Et ne dirait-on point que ses leçons divines
Se plurent à former Philippe de Commines (5)
Au précieux talent d'étaler au-dehors
Les intrigues des cours, leurs jeux et leurs ressorts?
Qu'étiez-vous en ces jours d'entière décadence
Plumes de l'Angleterre, écrivains de la France?
A vous faire valoir vous cherchez vainement :
Le seul historien fut alors le Flamand (6).

Gardons-nous à cet art de borner son mérite :
Ce peuple a son Ovide, ainsi que son Tacite.
Au parnasse latin l'ingénieux Sidron (7)
De Calliope même en a reçu le nom.
Que j'ai senti de fois se mouiller ma paupière
Par son *Christ patient*, ses *larmes de saint Pierre* :

Combien j'ai reconnu les troubles de mes jours
Dans ces *flots agités* dont il décrit le cours !
Et n'est-ce point à lui que je devrai les larmes
Que vont faire verser mes *deux compagnons d'armes* (*)?

De Walle, son ami, le chantre de la paix (8),
De sa tranquille olive a prôné les bienfaits.
Lorsque Mars en fureur, tonnant sur la Belgique,
Ecrasait sous son char la fortune publique,
Cet Orphée appaisa les peuples et les Rois.
Que n'ai-je de nos jours, le pouvoir de sa voix !

Visant au même but, sous un titre contraire,
Son confrère Meyer a chanté la *colère* (9),
Ses causes, les moyens d'arrêter ses progrès :
L'univers érudit publia ses succès.
Deslyons et Becan, émules dans l'Idyle (10),
Font douter qui des deux touche un luth plus facile.

Et toi que la Belgique avec tant de raison
Se plaît à réclamer pour son Anacréon (11)
Dans la nuit du tombeau jeune fleur emportée,
Toi que l'indépendance appela son Tyrthée (12),
Quand, maniant la lyre et l'épée à la fois,
Ta main savait sauver ceux que charmait ta voix,

(*) Chant VIII.

Le bon-goût n'a-t-il point désigné votre place
Près des chantres fameux nés au siècle d'Horace?

Le Hollandais, voguant au milieu de ses prés,
N'y peut gravir les monts aux Neuf-Sœurs consacrés;
Mais confiant aux eaux ses filets et ses lignes,
Il n'en entend que mieux le doux chant de ses cygnes.
Écoutons-le. Vondel près des lacs et des mers (13)
Y devient, sans leçon, maître dans l'art des vers.
L'admirant dans les airs, où son aile se joue,
Son pays le compare au chantre de Mantoue.
De ce même pays surnommé *le Boileau*,
Cats, a de ses emplois déposé le fardeau (14).
Chantre de la raison, comme de la morale,
S'il cède à Despréaux, quelquefois il l'égale;
Et, de nos jours, le chant des cygnes hollandais
Cesse-t-il d'animer les bords de leurs marais?

Au Parnasse français, en moraliste utile,
Feutry, de notre temps, a fait honorer Lille (15),
Comme Lainez, Walef, par le ton le plus gai (16),
Autrefois ont brillé dans Liége, dans Chimay.
Et quand la Vérité timide s'enveloppe
Sous le voile innocent dont la couvrait Esope,
Pour instruire nos cœurs, le loup et le renard
Rejettent-ils la voix d'Hubin et de Stassart (17)?

Gardons-nous d'en douter ; le talent poétique
Se montre aux premiers jours de l'Histoire Belgique.
Son lumineux éclat, ses agréables sons (18)
De nos pères gaulois animaient les chansons.
Je vous prends à témoins, harmonieux Trouvères
Destinés à chanter les exploits de ces pères :
Je te prends à témoin, érudit Empereur (19),
Qui copias leurs vers et les appris par cœur,
De crainte que le temps sur ses ailes fatales
Dans la nuit de l'oubli n'emportât ces annales :
J'invoque vos écrits, Huet et Mabillon
Oracles décisifs pour ma prétention.
C'est en vain que Toulouse, en ses fêtes de Flore,
Réclame un droit d'aînesse et cite son Isaure,
Ses titres à ce droit lui seront contestés
Par les prétentions de ces sociétés
Que la Flandre nomma *Chambres de Rhétorique* (20),
Où nos Bardes cueillaient un laurier plus antique,
Mais, de peur d'exciter la chaleur des débats,
D'un champ litigieux nous écartons nos pas,
Sûrs de trouver ailleurs l'honneur qu'on nous refuse
En rappelant le culte offert à chaque Muse ;
Dans ce libre château, d'étiquette affranchi,
Que l'on nomma *le Banc du Baron de Cuinchy* (21) ;
Et n'est-ce point encor sur toi que je me fonde
Pour trouver cet honneur, merveilleuse Rotonde

Qu'un comte de Boussu, le premier de son nom,
Si justement nomma *la salle d'Apollon* (22)?

Odieux au Zéphir, que le dépit dévore,
L'Ecluse n'est-il point le bien-aimé de Flore (23)
Pour avoir transporté des climats indiens
Le Marronier à fleurs, honneur de nos jardins?
Ne l'est-il point encor de Cérès davantage
Pour avoir enlevé du maternel rivage
Ce tubercule obscur, fertile Américain
Que l'Europe cultive et substitue au grain
Aux jours où le froment refusant sa farine
La faim doit appeler l'exotique racine?
Salut, trois fois salut, inscriptions d'honneur
Au Savant qui du peuple est ainsi le sauveur!
Il ne se plaindra point d'une patrie ingrate.
Le Gantois a voulu qu'auprès de la Patate (24),
Au pied du Marronier, ses présens précieux,
Un buste vint offrir ses traits à tous les yeux.
La pensée en est bonne, utile, salutaire.
Le marbre, trop souvent, est le dépositaire
Des détestables traits du tyran meurtrier :
Qu'il présente une fois le père nourricier,
Et que l'observateur, que l'injustice attriste,
Se console à l'aspect du sage botaniste :

Lille et Maline, un jour, peut-être, à mon appel (25),
Honoreront ainsi Dodonée et Lobel;
Et l'Amateur, devant ces images parlantes,
Apprendra que le don de ses plus belles plantes
L'Europe le reçut de ces trois professeurs
Chers à la Botanique, et ses vrais créateurs.

Aidé du Microscope, épiant la nature
Du tranquille coup-d'œil que la sagesse assure,
Swammerdam appliqua ses utiles travaux (26)
A l'examen du corps des petits animaux.
L'étui du hanneton, la trompe des abeilles
Revèlent au savant, épris de leurs merveilles,
La matière employée au gré du Créateur,
Et docile instrument aux mains de son auteur,
Et non ce vain joujou de la microscopie,
L'atôme tout-puissant, enfant de la folie.
Ainsi l'Anatomiste, ainsi le Physicien
S'affermit par son art dans la foi du Chrétien;
Le brillant papillon, né dans la vile boue,
Lui dit quel est l'éclat du maître qui s'y joue;
Pour lui, le ver muet est un prédicateur;
Et le fil d'Arachné remonte à son auteur (*).

(*) Sed quod bruta probant nobis animalia verè,
Quin et demonstrant liquidò (neque enim irrita nostris
Obvenêre oculis) unum est, dulcissime Quinti,
Esse Deum, quo se, sint qualiacumque, tuentùr
Auctore, esse Deum quo se motore gubernant.
(*Anti-Lucr.* L. VI.)

Voir *l'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la Nature*, excellent ouvrage du Hollandais Nieuwentyt.

Puisse ainsi, de nos jours, la sage anatomie
Voir dans nos corps l'esprit qui leur donne la vie!

Nos pères ont fait plus. Par un savant effort
Ils les ont préservés des suites de la mort;
Et par une pratique, autant rare que belle,
Ont su leur conserver la fraîcheur naturelle.

Je t'en prends à témoin, auguste voyageur,
Du Russe, alors grossier, sage réformateur.
Parmi tous les savans de différent mérite,
Le Hollandais Ruisch, attira ta visite (27).
Son cabinet s'entr'ouvre, et présente à tes yeux
Un enfant, qui sourit d'un air si gracieux,
Qu'épris de sa fraîcheur, attendri par son âge,
De baisers répétés tu couvres son visage.
O triomphe de l'art, bien doux pour son auteur!
Le froid seul de la mort t'instruit de ton erreur;
Et le Monarque alors, faible auprès du Génie,
Ressentit, nous dit-on, quelques momens d'envie.

Ce Vésal si fameux, dans Bruxelle enfanté (28),
Dont l'esprit de Pascal eut la précocité,
Et d'Harvey devança l'heureuse découverte,
N'obtint-il pas la palme, à ce même art offerte?

Heureux si le scalpel que dirigeait sa main,
Par un moment d'erreur, où l'ordre du destin,
Précipitant ses coups dans une œuvre imprudente,
Ne l'eut point envoyé sur les rochers de Xante.
Le nom qu'il s'est acquis, et qu'il a mérité,
Vaut bien que son malheur soit ici raconté.

Un Espagnol illustre et puissant dans Bruxelles,
Annonce du trépas les atteintes mortelles.
Déjà leur violence engourdit les ressorts,
Glace le cours du sang, agens vitaux du corps :
C'en est fait. De la mort il offre le symptôme :
La famille éplorée ordonne qu'on l'embaume.
Vésal arrive, observe, et trompé dans son art,
Croit pouvoir opérer sans chercher de retard.
Mais, ô funeste erreur ! ô coup à jamais triste !
Un cri part. Une main saisit l'anatomiste.
L'Espagnol n'est sorti d'un apparent trépas,
Que pour être vraiment entraîné dans ses bras.
Il expire. Indignés, maudissant la méprise
Quoiqu'eux-mêmes trompés par la même surprise,
Les parens à Vésal intentent un procès.
L'accusent d'être auteur du funeste décès,
Et ne voulant ouïr rien qui le justifie ;
Exigent sang pour sang, et vie, hélas ! pour vie.

Le procès présentait un résultat fatal ;
L'accident paraissant n'inculper que Vésal,
Quand Philippe second, près de quitter Bruxelle,
Évoque en son conseil la cause criminelle.
Au fond du cœur royal le Savant était plaint.
Il avait prolongé les jours de Charles-Quint,
Soigné ceux de Philippe, eh ! quel cœur insensible
Ne se fut attendri dans ce moment terrible !
Mandé dans le palais, Vésal entend ces mots :
« Médecin, n'attends pas l'arrêt des tribunaux.
A ta cause, peut-être, il deviendrait funeste :
Un moyen de salut moins incertain te reste :
La justice autorise un voyage pieux.
Délaisse tes foyers ; visite les Saints-Lieux.
Au feu des passions le temps est un remède.
Son cours offre un calmant à qui la haine cède :
Pars. Dérobe ta vue à l'inflexible loi ;
Et laisse faire au temps, aussi-bien qu'à ton Roi (*). »

Qu'il est dur de quitter une aimable patrie
Dans le cours, si riant ! d'une honorable vie,
Et qu'on doit déplorer le malheureux moment
Cause d'un sacrifice aussi long, aussi grand !
Le Savant se résigne. Il avait l'espérance
De terminer un jour sa douloureuse absence,

(*) Laisse faire le temps, ta vaillance et ton Roi. (*Dernier vers du Cid.*)

De revenir absous aux foyers paternels.
Hé ! que ne peut l'espoir sur l'esprit des mortels !
Son fortifiant baume a soutenu notre ame
Aux jours si longs, si durs, où le fer et la flamme
Dans les mains des méchans, armés pour nous punir,
Déployaient des fureurs, jamais près de finir.
« Espérons, disait-on, des temps moins effroyables ;
Plus les malheurs sont grands, et moins ils sont durables.
Espérons. » Ce mot seul répété mille fois,
Semblait de la souffrance alléger le lourd poids ;
Dans le fond des forêts, des grottes souterraines
Il faisait supporter d'insupportables peines ;
Il abrégeait ces jours, si longs pendant l'exil !
Et brisait les ciseaux, près d'en couper le fil.

Je reviens à Vésal. Le médecin fidèle
Se détermine enfin d'abandonner Bruxelle.
Il sort ; non sans jeter un douloureux regard
Sur les antiques tours qui flanquaient son rempart.
Flèche de saint Michel, voisine de la nue,
Son œil vous cherche encore, et de loin vous salue.
Il s'éloigne, emportant pour tout soutien, l'espoir
De revenir aux lieux qu'il ne doit plus revoir.
Talens qu'il étendit, composez son escorte ;
Dirigez sur les flots le vaisseau qui le porte ;

Qu'il puisse déposer en lieu de sûreté
Le savant Brabançon, cher à l'humanité.
Mes vœux sont exaucés. Le cours d'une onde amie
Pousse le passager droit aux ports de Syrie.
Il débarque. Il visite en sage observateur
Les lieux sanctifiés sous les pas du Sauveur,
Ta grotte, ô Bethléem, témoin de sa naissance,
Ta cime, ô Nazareth, séjour de son enfance,
Et celle du Calvaire, et celle de Sion,
Théâtres de sa gloire et de sa passion.

Mais le sort de Vésal attendrissait l'Europe.
Vénise déplorait le trépas de Fallope.
Le Sénat fait offrir à notre médecin
La chaire qu'occupait l'illustre Italien.
Il l'accepte, songeant que la docte Hespérie
Allait le rapprocher de sa douce patrie :
Il s'embarque. La mer, propice à ses désirs,
Abandonnait sa voile au souffle des Zéphirs.
Début encourageant, qui n'eut cru ton présage !
Le calme tout-à-coup, a fait place à l'orage.
L'onde s'enfle, mugit, les Autans déchaînés
Soufflent avec fureur sur les flots mutinés.
De l'art du Nautonnier leur puissance est maîtresse :
Lancé, comme une flèche, aux côtes de la Grèce,

Le vaisseau (l'homme, hélas! n'y peut rien opposer),
Contre l'île de Zante est allé se briser.
Nombre de passagers sous les flots s'engloutissent.
D'autres, presque mourans, au rivage surgissent.
Vésal est des derniers. Mais tel y fut son sort,
Qu'il eut été moins plaint, victime de la mort.
L'insulaire indigène, alors demi-barbare,
Loin de le soulager, du naufragé s'empare,
Le dépouille, et comblant la rigueur du destin,
L'abandonne au tourment du froid et de la faim.
Dans l'état où le met la fortune cruelle,
Pour lui que pouvez-vous, habitans de Bruxelle!
Rien, hélas! son malheur vous est même inconnu.
Délaissé des humains, affamé, demi-nu,
Il tourne encor vers vous sa débile paupière
Quand son œil lentement se ferme à la lumière.
Il n'est plus. Récemment un étranger, dit-on,
A consolé sa cendre, encor dans l'abandon,
D'un marbre, qui l'indique, elle dort recouverte.
Pour nous qui déplorons plus vivement sa perte
Vu l'honneur que son nom nous fait dans l'univers,
Ordonnons au graveur de l'orner de ces vers :

Roi de l'anatomie, à son scalpel soumise,
Vésal repose ici, martyr d'une méprise.
Passant, de quelques pleurs mouillez ces tristes lieux :
L'erreur annonce l'homme, en être exempt, les Dieux.

Détournons nos regards d'une fin aussi triste,
Et pour le médecin laissons l'anatomiste.

Dans cet art, si fameux ! de rendre la santé,
Le docteur le plus grand qui pût être cité,
Et devant qui l'École encore se prosterne;
Nè fut-ce pas long-temps l'*Hippocrate moderne* (29)
Qui pauvre, et subsistant du fruit de ses leçons,
Mourut riche de plus de quatre millions,
L'amour du Hollandais, le nourrisson de Leyde,
Dont l'orgueil de nos jours sollicite encor l'aide?
Et du même pays ne fut-il point l'honneur
Ce Savant, son élève et son commentateur (30)
Qui dans Londre appelé par la faveur anglaise,
Préféra d'être à Vienne accueilli de Thérèse?

Mais c'est assez payer aux médecins du corps
Le tribut mérité du son de nos accords,
Chacun à cette dette a des droits qu'il réclame :
Payons-le maintenant aux médecins de l'ame.

Aux célèbres leçons que donne Albert-le-Grand
Près de Thomas d'Aquin je vois Henri de Gand (31).

Ami, tout à la fois, du disciple et du maître,
Comme eux, avec éclat, il va bientôt paraître :
Son docte sentiment fera décision
Sur les bancs de Paris, de Rome, de Lyon.
Un Ordre tout entier lui devra l'existence.
L'on entendra Tournai bénir sa bienfaisance.
Le corps de la Sorbonne et Philippe-le-Bel
Veulent qu'il soit nommé le *Docteur solennel*.
Cet aigle à l'œil perçant, qui par lui-même vole,
Sait planer au-dessus des erreurs de l'école.

Le Français, glorieux de ses prédicateurs,
Ne compta point toujours de pareils orateurs.
L'art naissant de la chaire, encore dans ses langes,
Du sacré, du profane admettait les mélanges.
L'évêque de Lisieux, le Montois Cospean (32)
Réforme des discours et le fond et le plan,
Et vainqueur de l'abus que sa main vient combattre;
Il prononce avec goût l'éloge d'Henri quatre.
Bien plus, son œil perçant découvre en Bossuet
D'un sublime talent le germe encor secret,
Et qui sait, si joignant la pratique à la règle,
Dans cet enfant, de Meaux il ne forma point l'Aigle ?
Par la même méthode, orateur des Bourbons,
Son neveu, dans Paris devient l'honneur de Mons (33).

Ici que le Français m'excuse et me pardonne.
Ce Robert de Douai, si cher à la Sorbonne (34),
Cet enfant de Tournai, le trésorier Despars (35)
En ces jours où l'étude éprouvait des retards
Dans la France, livrée à la guerre intestine,
Sont ses premiers docteurs cités en médecine.
Jadis il n'était point ce qu'il est aujourd'hui,
Le grand siècle de gloire alors n'avait pas lui.

Canisius, Henri, lumineux catéchistes (36),
Des théologiens vous orneriez les listes,
Si vous ne méritiez par vos rares vertus
D'orner, depuis long-temps, la liste des élus :
Mais, pour guider nos pas dans la route divine,
Il suffit que Steyaert nous prête sa doctrine (37);
Le pélerin céleste implorerait en vain
Un œil plus clairvoyant, une plus sûre main.
Et dans ces derniers jours où la voix de l'impie
Sous le masque imposant de la *Philosophie;*
Versait, avec tant d'art, son séduisant poison,
En semblant emprunter le cri de la raison,
Quel athlète du Christ avec plus de courage
Du sophiste fardé mit à nu le visage
Que l'élève d'Ignace, habile défenseur
Instruit à soutenir les combats du Seigneur,

Ce De Feller, l'enfant et l'honneur de Bruxelle (38) ?
Mort les armes en main, pour prix de son grand zèle,
Il est peu renommé parmi sa nation
Dans ces jours de vertige et d'irréligion :
L'incrédulité cherche à voiler son mérite.
Mais le jour qu'on verra le monstre mis en fuite ;
Son vainqueur Brabançon, en secret vénéré,
Jouira d'un renom qui n'est que différé ;
Il sera, dans le lieu qui lui donna naissance,
Ce que sont les Bergier et les Guénée en France.

Retournons à l'époque où les arts obscurcis
Reprenaient leur éclat auprès de Léon dix,
Quand fuyant l'Ottoman, de la Grèce transfuges,
Dans les états chrétiens ils trouvaient des refuges.

Erasme s'est levé sur l'empire latin (39) ;
Il égale en splendeur l'étoile du matin
Qui du char d'Apollon brillante avant-courrière,
Dans la profonde nuit nous verse la lumière.
Grotius, parcourant le dédale des lois (40),
Du Monarque et du peuple a révélé les droits.
Tout légiste prudent, chéminant sur sa trace,
Développe le fil qui guida son audace.

Les voyageurs, errans de climats en climats,
Ont pris Ortélius pour diriger leurs pas (41) :
Ce Belge a su régler leurs courses infinies,
Nouvel Azarias de ces nouveaux Tobies (*).

L'érudit doit au mode inventé par Clénard (42)
Les langues que parlaient Périclès et César.
Lipse, en te parcourant, ton lecteur qui hésite (43),
Doute s'il lit ta prose, ou celle de Tacite.
Jadis dans ce Paris, de ses talens si vain,
Ne crut-on pas tout voir quand on voyait Alain (44)?
Buridan, l'Apollon de cette cime altière,
N'y gouverna-t-il pas l'empire littéraire (45)?
Le style de Prévôt, par le goût adopté,
Pour modèle au Français n'est-il point présenté (46)?
Et qui mieux que Proyart au burin de l'Histoire
Des vertus des Bourbons confia la mémoire (47)?

Je m'abstiens de nommer ces célèbres enfans
Que Leyde, Utrecht, Louvain ont formés dans leurs flancs,
Et qui, sortis des bras de ces illustres mères,
Ont porté leurs grands noms aux rives étrangères.
Eh! sur quels bords lointains ne sont point parvenus
Le nom de Périzon, le nom de Vossius (48)?
Le prisme en main, suivant un rayon de lumière,
Snell, découvre la loi qu'il suit dans l'atmosphère (49).

(*) Ego sum Azarias .... sanum ducam filium tuum. (*Tob.* V.)

Hartsoeker aperçoit ces germes primitifs
Avant lui dérobés aux yeux moins attentifs (50).
Leyde, ton nourrisson n'a-t-il point fait connaître
Et le choc électrique, et l'art du pyromètre (51)?
Bois-le-Duc, ton enfant, sous l'humble nom d'*essais*,
N'a-t-il point du savoir étendu les progrès (52)?

Je n'exhumerai point de sa tombe fatale
Une autre mère encor, leur plus digne rivale,
Qui, sur son sein meurtri, que nos coups ont frappé,
Offrirait maintenant à notre œil détrompé
Ce Schot, ce Lessius, d'érudite mémoire (53),
Ce Bollandus, si cher aux amis de l'histoire (54),
Ce Regnault, la terreur de nos physiciens (55),
Ce La Pierre, l'honneur de nos théologiens (56),
Ce Verbiest, qui fut l'oracle de la Chine (57),
Ce Bonfrère, interprète, œil de la loi divine (58),
Morts fameux, du tombeau vainement rappelés
Par les regrets de ceux qui les ont immolés (59).

Laissons Anvers, Douai près du juge placées,
A réclamer un fils toutes deux empressées,
Au pied d'un tribunal éclairé du Très-Haut,
Se disputer l'honneur d'avoir produit Senault (60):
Mais nous, sans devenir demandeurs téméraires,
Et réclamer des biens, étrangers à nos frères,

N'avons-nous pas des droits et des titres précis
Pour oser réclamer le mystique A Kempis (61)
Qui sait, de la sagesse onctueux interprète,
Plus que le froid Sénèque et l'aride Epictète,
Conduire sûrement aux sources du bonheur
Le mortel malheureux devenu son lecteur,
A Kempis, de son temps la pieuse merveille
Qu'a lu toute la terre, et qu'a traduit Corneille.

Après tant d'érudits, maintenant j'aperçois
Les Savans appliqués à l'étude des lois.
Leurs noms, chers au bon droit, maudits de l'injustice,
Du palais de Thémis ornent le frontispice :
On y voit ces docteurs qu'on croirait nés latins,
Profonds commentateurs du code des Romains,
Et ceux qui sur nos mœurs ont arrêté leurs plumes,
Curieux d'éclairer la nuit de nos coutumes.
Au nombre des premiers se montre Vinnius (62)
Batave à l'œil perçant, clair sans être diffus :
Aigle entre les seconds, qu'il soutient de ses ailes,
Stockmans en maître plane au barreau de Bruxelles (63).
Au milieu de ces noms l'œil aperçoit Méan (64)
Boussole de nos lois sur ce vaste Océan,
Et Louvrex, son émule et son compatriote (65),
Sur le même élément non moins sage pilote.

La clarté que jetaient ces deux flambeaux des lois
N'était point concentrée aux remparts du Liégeois,
Elle éclairait l'Europe, et souvent sa lumière
Y réformait l'erreur en plus d'une matière.

Fénélon, par l'intrigue éloigné de la cour (66),
Parmi nous, dans Cambrai commençait son séjour.
Long-temps battu des flots comme son Télémaque,
Enfin il jetait l'ancre au port de cette Ithaque.
Les Belges, informés des vertus du pasteur,
Au reste de ses jours préparaient le bonheur.
Mais est-il quelques lieux où la carrière humaine
Ne montre mélangés le plaisir et la peine?
Le prélat pacifique a beau prêcher la paix,
Dans son église même il s'élève un procès.
Il réclamait un droit qu'il croyait légitime.
A le lui contester le débiteur s'anime :
Les débats au palais allaient prendre l'essor.
Voyons comment fera le moderne Mentor
Doué d'un œil si sûr, d'une main si subtile
Pour diriger les pas de son royal pupille!
D'avocats renommés il avait pris avis.
Pour s'éclairer encore il recourt à Paris.
Là, comme dans Cambrai, long-temps pesant la chose,
Ses conseils l'ont trouvé bien fondé dans sa cause.

Fort de tant de secours réunis pour l'aider,
Fénélon se décide, et commence à plaider.

Liége alors en ses murs, séjour de la science,
Possédait un trésor dans la jurisprudence;
Aigle, au vol assuré, Lynx, au regard perçant,
Ne trouvant rien d'obscur ni rien d'embarrassant.
C'était le grand Louvrex. Le prudent adversaire
A remis en ses mains le soin de son affaire.
Louvrex est défenseur. Un mémoire est dressé;
Il met dans son vrai jour le cas bien énoncé;
Chemine d'un pas ferme à travers le Dédale;
Et prépare au bon droit sa route triomphale.

Cependant Fénélon, comptant sur le succès,
Demande à son agent : comment va le procès?
« Bien, Monseigneur, pourtant le débiteur s'obstine.
Son avocat sans doute, a juré sa ruine.
Il est entièrement maître de son esprit;
Et vient encor pour lui de servir un écrit. »
— Quel est cet avocat? — C'est Louvrex qu'on le nomme. —
« Eh quoi! dit le prélat, c'est Louvrex! c'est cet homme
» Dont le profond savoir, dont les hautes vertus
» A Liége, en Allemagne, à Paris sont connus!
» Est-il quelque faux droit qué jamais il poursuive?
» Qu'ont pensé mes conseils! je prétends qu'on écrive

» De ma part à Louvrex, le priant instamment
» De me communiquer cet écrit tout récent.
» De crainte d'insister sur un titre illusoire,
» Je veux absolument méditer son mémoire. »

Le Factum arriva. Fénélon vit l'abus ;
Reconnut le plaideur fondé dans son refus ;
Fit savoir au palais qu'il retirait l'affaire ;
Et remit tous les frais que l'autre avait dû faire.

Jusqu'ici l'Archevêque accomplit l'équité :
Mais vers le défenseur se croit-il acquitté ?
Il est loin d'y penser. Le prélat magnanime
Veut de sa propre main lui prouver son estime ;
« Agréez, lui dit-il, ma sincère amitié,
» Que désormais mon cœur au vôtre soit lié.
» Vous avez détourné mes pas de l'injustice.
» Sans vous j'allais tomber au fond du précipice.
» Que ne peuvent ici mes dons reconnaissans
» Peindre ma gratitude, et combien je la sens !
» Que ce coffret, au moins, vous en offre des gages :
» Il contient le recueil de mes divers ouvrages.
» Si dans quelque procès je me trouve entremis,
» Je veux à l'avenir, m'aider de vos avis. »
Fénélon tint parole : il n'eut jamais d'affaire
Qu'il ne fit consulter ce guide salutaire.

Que ces égards sont grands ! mais qu'ils étaient bien dûs!
Louvrex avait uni le savoir aux vertus :
Homme religieux, homme éloigné du vice,
Sa conduite exemplaire honorait son office.
La table, le logis du modeste avocat
D'un luxe inconvenant ne montraient point l'éclat,
Ni ne faisaient penser qu'un jour la clientelle
Finirait par payer une pompe aussi belle :
Mœurs de l'ancien barreau, qu'on ne peut trop bénir,
Ne disparaissez point, ou sachez revenir !

Du palais de Thémis j'ai montré les lumières.
En de plus grands palais, au centre des affaires
Voyons quels guides sûrs, au rang des Potentats,
Nés Belges, ont réglé le destin des Etats,
Ou du gouvernement ont dirigé les rênes,
Pour faire le bonheur des plus vastes domaines.

Quel paisible reclus, à l'ombre de la croix
Exerce dans Paris l'autorité des Rois?
La France, que son chef abandonne à ce Sage,
Voit luire, par ses soins, des jours exempts d'orage.
Le vaisseau de l'Etat, d'où s'éloigne Louis,
Vogue en paix sous les yeux d'un enfant de Denys.
Les Grands, ces hauts rochers d'où partaient les tempêtes,
Abaissent devant lui leurs orgueilleuses têtes.

Au rang des Ximénès, au rang des Richelieu,
Fidèle également à son Prince, à son Dieu,
Propre aux conseils de paix, propre aux conseils de guerre,
Il sert tout à la fois et le Ciel et la terre,
Et la ville où brilla la piété d'Omer,
S'énorgueillit encor d'avoir produit Suger (67).

Mais quel autre prélat près de Ximénès même
Exerce en Arragon l'autorité suprême,
Prépare au Castillan un second âge d'or?
Du nourrisson de Gand c'est le prudent Mentor (68).
Cette voix, dont l'Ibère admire la sagesse,
Du Télémaque belge a formé la jeunesse.
Peuples, vous jouirez des fruits qu'il a mûris.
Je le vois s'arracher de vos bras attendris,
Et porter son grand cœur, qu'aucun travail n'épuise,
Du trône de l'État au trône de l'Eglise,
Du fastueux Léon modeste successeur,
Dans l'Eglise et l'Etat chéri pour sa douceur.

Adolphe de Nassau, Guillaume de Hollande (69)
Appelés à remplir la charge la plus grande
Par le choix d'un destin encor plus libéral,
Soutiennent de leurs mains le globe impérial.
L'Anglais porte Mathilde au trône de son île (70),
Trône autant agité que son onde est mobile :

Son bras contre le sort est habile à lutter.
Il sut prendre le sceptre, il sait le disputer.
Proclamé Vice-Roi, le valeureux de Gage (71)
Gouverne la Navarre en bon père, en vrai sage :
Dans Naple, au même rang, l'intrépide Lannoi
Entend bénir son nom qui fit trembler un Roi.
Citoyen vertueux et profond politique,
Croï, Philippe absent veut que dans la Belgique (72)
Ta main laborieuse et chère à ton pays,
Prépare les beaux jours destinés à son fils.
Au nom de Bauduin, j'entends encor la France (73)
Rappeler ses bons soins et bénir sa régence.
Si son doux souvenir dans l'histoire a vieilli,
Qui ne se souvient point du célèbre Sulli (74)?
Issu de la maison des barons de Béthune,
Sa gloire à la Belgique, à la France est commune.
Vigilant Berlaymont, toi qui fus à la fois (75)
L'organe de la cour, et l'appui de nos lois,
Lalain, toi dont la race, au gré de nos bons princes (76),
Trois fois a gouverné ces fertiles provinces,
Et tantôt dans les cours, tantôt sous les drapeaux,
Parut en tous les temps propre à tous les travaux,
Des tables de nos lois sacrés dépositaires,
Vous tous qu'ont illustré les premiers ministères,
Vous, dont les rejettons, sous nos yeux réproduits,
Glorieux de leur souche, en portent les beaux fruits,

Que ne puis-je, en ces chants, familles bienfaitrices,
Egaler votre éloge au prix de vos services,
Et vous payer, au nom des Belges, mes lecteurs,
Le tribut de respect que vous doivent nos cœurs!
A regret loin de vous mon vol léger m'entraîne.
Je retourne aux Savans que j'ai laissés en scène.
Leurs utiles travaux y doivent figurer,
Quoiqu'un moins grand théâtre ait paru les montrer.

Dans son siècle, au-dessus du préjugé vulgaire,
D'après l'inspection du monde planétaire,
Chez le Belge, Cusa tire le pronostic
Du système qu'ensuite établit Copernic (77).
Si les Rois, détournés d'un intérêt profane,
Eussent suivi sa voix, la puissance ottomane
De son fatal croissant eut ralenti l'essor,
Et l'heureux Byzantin serait chrétien encor.

Oracle de Latran (Cusa le fut de Bâle,) (78),
Comme lui Middelbourg à l'univers signale
Les abus que le Temps, invisible courrier,
Glissait depuis César dans le calendrier.
En dénonçant l'erreur, tous deux eurent la gloire
D'appeler le travail qu'exécuta Grégoire
Quand, d'après les calculs que fournit Lilio,
La Pâque s'annonça par le style nouveau.

Gelu par sa sagesse et sa mâle éloquence (79)
Parvient à dissiper le schisme de Constance :
Si l'on eut écouté ses écrits, ses discours,
O vierge d'Orléans, il eut sauvé tes jours.
Sorbon, fort de l'appui que Saint-Louis lui donne (80),
Abandonne Cambrai pour fonder la Sorbonne;
Le chancelier d'Ailly, le maître de Gerson (81),
Concourt à supprimer le schisme d'Avignon.

Ces astres qui, formés au fond d'un monastère,
S'élevaient de Paris pour éclairer la terre,
En dardant leurs rayons sur des événemens
Couverts d'obscurité par les voiles du temps,
Fameux épurateurs des dates que l'Histoire
D'une main incertaine offre à notre mémoire,
Quelque soit la clarté qu'on doive à leurs flambeaux,
D'un confrère liégeois ont suivi les fanaux (82).

Et quel est l'inventeur du fanal historique
Qui brilla le premier par ordre alphabétique?
Serait-ce Moreri nommé par Arouet,
En érudition auteur toujours suspect?
Avec quelque chaleur que sa voix le soutienne,
Français, à ce sujet, consultez votre Etienne,
Il vous fera l'aveu que son adroite main
Augmenta seulement l'œuvre de Torrentin (83).

Cessez de croire aussi que ces feuilles légères
Du mensonge et du vrai rapides messagères,
Le rebut du savant, les délices du sot,
Doivent leur premier cours aux mains de Renaudot (84),
Et que, pour transporter plus vite les *nouvelles*,
En France elles aient pris de journalières ailes :
Leur indiscrète voix ne perça dans les airs
Que pour favoriser le commerce d'Anvers;
Et leur gazouillement passant en Italie,
Il y tira son nom du babil de la pie;
Le terme de *Gazette* étant en ce lieu là
Tiré du vain jargon de l'oiseau dit : *Gazza*.

Gardez-vous de penser que mon cri revendique
Ces espions des Cours et de leur politique,
Hélas! père long-temps témoin de leur abus,
Je ne puis voir ces fils qu'avec des yeux confus.
Loin de m'en faire honneur je leur cherche une excuse.
Mais est-il quelque bien dont l'incensé n'abuse?
Parlant de la parole, un vieux observateur (*)
Dit : « il n'est rien de pire, il n'est rien de meilleur. »
O combien ce beau don, au succès équivoque,
Est devenu nuisible à la dernière époque!
Aux gages des pervers, ces innocens cahiers
Changés subitement en funestes courriers,

(*) Ésope.

Ont trop vérifié la maxime d'Esope,
En versant chaque jour leurs poisons en Europe.
Où ne s'est point porté le déluge de maux
Répandu sous nos yeux par l'abus des journaux?
L'anarchiste a saisi leurs feuilles vagabondes
Pour ravir le bonheur et la paix aux deux mondes;
L'impie a prolongé leur cours insidieux
Pour rompre les rapports entre l'homme et les cieux;
Et l'ignorant, changeant d'erreur à chaque ligne,
En a fait le dépôt de son délire insigne.
Décidant sur la foi du cahier vénéré
Jeannot, la feuille en main, remontra son curé :
Lucas, pâtre inconstant, laissa là sa houlette
Pour réformer l'Etat d'après une gazette :
Bien plus qu'à son bon Roi croyant à son journal,
Dans le gouvernement Dandin ne vit que mal :
Et le petit légiste, à petite cervelle,
D'après le rédacteur maudit la loi nouvelle.
La science, laissée à l'ample in-folio,
En dépit des Neuf-Sœurs, et sur-tout de Clio (*)
Proscrite, méconnue, importune Etrangère
Rarement eut accès dans la feuille légère :
Eh! comment renfermer dans sa dimension
L'examen, l'analyse et la discussion?

(*) Muse de l'histoire. Les sophistes modernes ont essayé de *refaire* cette science. On sait dans quelles vues et quel en a été le résultat.

Ce moyen de juger jadis était de mode.
Décider, sans prouver, fut chose plus commode.
Le rédacteur du jour (pourtant cru sur sa foi),
Griffonna d'abondance, ignorant le pourquoi.
Du grand art de penser il dédaigna l'étude :
Qu'importe? pour lecteur il eut la multitude.
D'Horace et du bon sens il brava les conseils :
Qu'importe? il fut goûté des niais, ses pareils.

Mais que fais-je? écarté du but où je m'élance?
Je chantais le savoir; je crie : *à l'ignorance!*

Je reprends donc la lyre et le cours de mon chant
En faveur de ce sexe, objet d'un doux penchant,
Qu'on vit, jaloux parfois d'un nouvel art de plaire,
Disputer contre nous la palme littéraire,
Arracher à nos mains, cueillir sous nos regards
Ou le prix des beaux vers, ou le prix des beaux-arts,
Dans le champ du savoir laisser de fortes traces,
Et montrer l'union des Muses et des Grâces.
Marguerite d'Autriche, honneur du Malinois (85),
La patronne des arts, et l'amante à la fois,
Dans ce noble concours égale aux plus grands princes,
Y recueille en premier l'amour de nos provinces.
Maline est le Parnasse où les arts appelés
Environnés d'honneurs, travaillent rassemblés

Le phare de ces bords, sa tour quadrangulaire (86)
Jette un si vif éclat, qu'Erasme, que Le Maire,
Molinet, Agrippa, les savans de ces jours,
Se hâtent de venir habiter ses entours.
Minerve de ces murs, Marguerite y préside,
Protége les talens de sa puissante égide,
Et mêlant à ses dons des soins plus attachans,
A de mâles accords elle unit de doux chants.
La cour de France alors, où languit le mérite,
Envie aux Pays-Bas la cour de Marguerite.

A son gouvernement le goût des arts survit :
La Bresse obtient le corps, la Belgique l'esprit (87).
Léguée à la beauté, son ame tout entière
Semble animer Croï, Culembourg, Ennetierre (88).
Euclide à Grobbendonck a prêté son compas (89);
Le disciple, du maître ayant atteint les pas,
Le télescope en main, suit aux cieux Uranie :
Voltaire l'eut nommé sa *sublime Emilie*.
O femmes, quels succès ! je ne puis me lasser
D'en admirer l'éclat, de vous le retracer.

Maître des divers temps et des divers langages,
Toujours le vrai talent peut compter des suffrages;
Les brouillards de l'Escaut, les brumes de l'Amstel
Ont droit de l'admirer comme le plus beau ciel.

Je vous prends à témoin, Marie, Eléonore (90),
Noms déjà surannés, mais restés beaux encore;
Et vous, noms plus récens de Wasse, de Murrai (91),
Si dignes d'un hommage autant juste que vrai.
Du Pinde hollandais puis-je vous dire excluse
Vous, qu'Amsterdam nomma sa dixième Muse (92),
Vous, chantre de David et de Germanicus (93),
Amante des héros, plus encor des vertus?

Poursuivez; de nos chants demeurez les rivales,
Femmes belges. Hélas! les palmes triomphales
Par la corruption de nos contemporains,
Semblent de jour en jour, se flétrir en nos mains.
Ranimez-en l'éclat. Vous avez l'avantage
D'avoir des maux présens moins ressenti l'outrage,
Grâce à l'heureux devoir, enfant des temps meilleurs,
Qui prescrit la retraite à vos modestes mœurs.
Plus près de Dieu que nous, plus près de la nature,
Rendez à sa splendeur notre littérature.
Votre esprit, resté sain autant que délicat,
Peut en la cultivant, en rétablir l'éclat.
Au moins, ne laissez point tomber vos regards sages
Sur le rassemblement de tant de folles pages
Qu'un sexe destiné pour vous porter au bien,
Répand, depuis long-temps, dans ce pays chrétien.

SEXE PIEUX, gardez un nom qui vous honore,
Une Foi, qui par vous peut nous sauver encore :
SEXE AMANT DES VERTUS, AMANT DES BONNES MOEURS,
Frappez de vos mépris les écrits corrupteurs :
SEXE APPUI DU BON GOUT, DE LA DÉLICATESSE,
Rappelez nos auteurs à l'esprit de sagesse,
Et par de froids dédains, par de piquans bons-mots
Délivrez-nous enfin de la plume des sots (94).

REMARQUES

SUR LE CHANT SEPTIÈME.

---

(1) Hé ! dans ce nombre immense, offert tout à la fois,
Quel œil si clairvoyant répondrait de son choix !

On compte, dit Paquot (*Mém. litt.*) cinq ou six mille écrivains plus ou moins connus, qui ont vécu dans les Pays-Bas. Depuis la mort de cet érudit, en 1792, le nombre s'en est considérablement accru : mais la plume littéraire en passant dans de plus jeunes mains, a perdu de sa solidité et de la pureté des sains principes. « Les lettres et les sciences, dit M. De Boulogne, font, à la vérité, la splendeur des États, mais elles peuvent aussi en faire la ruine quand on les préfère à tout, même à la vertu, et qu'on parvient à oublier que rien n'est plus près de la barbarie que l'abus de l'esprit et l'engouement du faux savoir. » M. Laurentie vient de renouveler cet avertissement dans son *Traité de l'étude et de l'enseignement des lettres.*

(2) Vous devez ce bienfait au Brugeois Saint-Vincent.

Grégoire de Saint-Vincent, astronome Jésuite, disciple du célèbre P. Clavius, naquit à Bruges en 1584. Il a enrichi la géométrie d'un nombre inconcevable de vérités inconnues, de vues profondes, de recherches étendues. Leibnitz l'élève au-dessus de Cavalieri et de Galilée du côté de l'invention. Il a résolu la plupart des problèmes qui avaient

arrêté les anciens géomètres, et ceux qu'il n'a pu résoudre, il en a porté la solution au point où les calculs modernes les laissent encore aujourd'hui. Le fameux P. Castel disait qu'en possédant bien les ouvrages de Grégoire de Saint-Vincent, on savait tout Newton ; et que le géomètre anglais s'était enrichi des dépouilles du géomètre flamand. « L'ère moderne de l'invention dans les sciences mathématiques (dit le comte De Maistre (*Soirées*), s'étend depuis le triumvirat de Cavalieri, du P. Grégoire de Saint-Vincent, et de Viette, à la fin du 16me siècle, jusqu'à Jacques et Jean Bernouilli, au commencement du 18me. »

On n'a imprimé qu'une partie des œuvres du P. de Saint-Vincent. Il s'en trouvait, à la suppression de sa société vingt vol. manusc. in-fol. Ils ont été placés dans la bibliothèque publique de Bruxelles, sous le titre de : *Gregorii a Sancto Vincentio opera mathematica*. On devrait nommer pour leur examen une commission de géomètres, au cas qu'il en existe d'assez instruits parmi nous, en ce *siècle de lumières*.

(3) Le Hollandais Huyghens, autre ami d'Uranie,
A la marche du Temps applique son génie.

Chrétien Huyghens, astronome, naquit à La Haye en 1629. Il fut fixé à Paris par une forte pension, que Colbert lui fit donner, et par une place à l'académie des sciences. Nous lui devons la découverte de l'anneau et du 4me satellite de Saturne, la perfection des lunettes dioptriques, l'invention des pendules astronomiques, la première idée des développées. L'on prétend même qu'il a eu avant Auzout l'idée du micromètre. Il substitua, vers l'an 1650, le pendule au balancier dont on s'était servi jusqu'alors dans les horloges, inventées sous le règne de Hughes Capet, par le célèbre Gerbert. Huyghens, quelque temps après, inventa le ressort spiral, et le fit adapter aux montres de poche, pour suppléer à l'impossibilité d'y mettre le pendule. L'Anglais Graham travailla ensuite à corriger les variations causées par le chaud et le froid, puis il inventa l'échappement à repos pour les pendules et les montres de poche : ainsi l'on doit une grande partie des nouveaux progrès de l'horlogerie à Huyghens. Ce grand mathématicien, dit Peuchet (Dict. introd.) créa en quelque sorte de nouveau cet art par les belles découvertes dont il l'enrichit. On lui doit, dans la mécanique, les lois des forces centrales dans le cercle, et celles de la percussion qu'il découvrit avec Wrem et Wallis. (*Pet. Dict. des invent.*)

Ce fut lui qui donna l'explication des problêmes de la plus sublime géométrie, proposés par les journaux de Leipsick, en même temps que Leibnitz en donnait la solution en Allemagne, Bernouilli en Suisse, et le marquis de l'Hôpital en France. Huyghens découvrit aussi la *double réfraction de la lumière*, méconnue par Newton, mais bien prouvée depuis par Étienne Malus, membre de l'Institut, directeur des nouvelles constructions d'Anvers. « Enfin, dit le père André (*Essai sur le Beau*), dans la mécanique le célèbre Huyghens a été, par ses nouvelles inventions, l'Archimède de son siècle. »

Il est bon de savoir que la famille Bernouilli qui offre une succession de mathématiciens, jusqu'à présent unique dans les fastes de la science, est originaire d'Anvers. Elle s'expatria pendant nos troubles du 16me siècle. Daniël, l'un d'eux, est Belge ; il naquit à Groningue l'an 1700.

Godefroi Wendelin, né en 1580, à Herck, au comté de Looz, l'un des plus habiles astronomes de son temps, professant la philosophie à Digne, y forma le célèbre Gassendi.

(4) Quand il plut à Clio de réformer son art,
Ne tailla-t-elle point la plume de Froissart ?

Jean Froissart naquit à Valenciennes en 1337. Il fut historien et poète. Successivement attaché à la Reine Philippine de Hainaut, épouse d'Édouard III, en qualité de secrétaire, à Jean, Roi de France, à Wenceslas de Luxembourg, duc de Brabant, honoré de la confiance des princes et des courtisans de son siècle, il eut le double avantage d'être instruit par eux-mêmes des intérêts des Cours, et d'être le témoin oculaire de presque tous les événemens qu'il a transmis. Pour les premières années de ses mémoires il fut aidé par Jean Le Beau, chanoine de Liége, conseiller de Jean de Hainaut, comte de Beaumont et de Chimay.

Ses poésies sont restées manuscrites dans la bibliothèque du Roi à Paris. L'une des plus remarquables est son *Horloge amoureuse*, pleine de curieux détails sur l'état de l'horlogerie au 14me siècle. Cet écrivain a été nommé le *La Fontaine des historiens* à cause du charme et de la vérité qui coulent de sa plume.

La chronique de Froissart s'étend depuis 1326 jusqu'en 1400, époque de sa mort. Enguerrand de Monstrelet, prévôt de Cambrai, et

bailli de Walincourt, autre historien belge, l'a continuée avec soin et fidélité jusqu'en 1467. Celui-ci est le meilleur guide à suivre pour les règnes de Charles VI et de Charles VII. Du Clercq, Chastelain et Molinet sont les continuateurs de notre histoire.

La plus belle copie des œuvres de Froissart se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de Breslau. Les Prussiens attachaient une telle importance à ce trésor littéraire, que si, en 1806, lors de la capitulation de cette ville, une stipulation fut faite en faveur de la bibliothèque, c'était pour conserver leur exemplaire de Froissart. La bibliothèque de Cambrai en possède aussi un beau manuscrit décrit par M. Dacier.

(5) Et ne dirait-on point que ses leçons divines
Se plurent à former Philippe de Commines.

Philippe de Commines est ainsi appelé de la petite ville de ce nom, où il naquit l'an 1445. Ses mémoires sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII sont un des morceaux les plus intéressans de l'histoire de France. « Commines que l'on a comparé à Polype, à Tacite même, dit un historien, n'a ni leurs grâces, ni leur belle ordonnance, ni ce style dont notre langue n'était pas capable; mais plus naturel que Tacite, plus sincère que Polybe, Commines moins admiré, sera plus aimé qu'eux; sa probité l'emportera sur leurs charmes. »

« Le public s'est lassé de la dureté du style de Mezerai, dit Pluche, et après trois cents ans, il admire encore l'air aisé, le bon sens et la politesse que Commines avait perfectionnés à la cour de Bourgogne et à la cour de France. » (*Spect. t. VII.*)

Le marquis d'Argenson dit : « Commines peut passer pour le meilleur de nos historiens. On démêle le caractère de l'auteur dans l'ouvrage, sans qu'il ait été trop occupé de parler de lui. C'est la bonne foi et la probité flamandes. » (*Réflex. sur les hist. franç.*)

Commines n'eut qu'une fille qui épousa, en 1504, Réné de Bretagne, comte de Penthièvre. Il est arrivé par le moyen des descendans de cette dame, que le sang de Philippe de Commines a coulé dans les veines des Rois de France, d'Espagne, de Portugal et de Sardaigne.

On voyait son tombeau et celui de sa fille dans l'église des Grands-Augustins, à Paris, en une chapelle qu'il avait fondée. Louis XI lui

avait donné la principauté de Talmont, par lettres de l'an 1472. Il y ajouta plusieurs terres, une pension de six mille livres, et, en 1473, trente mille écus d'or, pour l'aider à acquérir la terre d'Argenton, dont Commines prit le nom.

L'un de ses ancêtres nommé Burchard, sire de Commines, accompagnant Godefroi de Bouillon à la croisade, avait cédé une partie de ses biens aux églises de Lille, de Tournai, de Douai, de Marchiennes et de Cambrai.

(6) A vous faire valoir vous cherchez vainement :
Le seul historien fut alors le Flamand.

« Parmi les historiens qui ont fleuri en Europe au 14me et 15me siècles, dit l'Anglais Schaw, on peut compter les historiens flamands, qui sont bien supérieurs aux écrivains contemporains de France et d'Angleterre. » (*Essai sur les Pays-Bas Autrich.*) Voir, sur ce point, la *Notice sur les historiens de Flandre*, par M. Charles Du Rozoir, Cambrai 1828.

Parmi nos historiens modernes qui ont écrit en français, on distingue les abbés Prévôt d'Exiles et Proyart, (comme nous le dirons ailleurs,) et Castres d'Auvigny né dans le Hainaut, auteur des *Vies des hommes illustres de la France*.

La plupart des historiens belges ont écrit dans les idiômes de leurs différentes provinces, ou en latin.

Dans le nombre de ceux qui ont écrit en latin, on doit remarquer Haræus, Sanderus, Grammaye, Grotius, Divæus, Fisen, Foulon, Brouwer, Heuterus.

Dans le nombre de ceux qui ont fait usage de la langue hollandaise, on distingue Wagenaer, (*Hist. des Prov.-Un.*) Van Loen, (*Hist. Numism.*). Hooft (*Hist. des Pays-Bas*). Aitzema (*Hist. des Prov.-Un.*). Kerroux (*Abr. de l'hist. de la Holl.*).

Parmi ceux qui ont écrit en flamand, on recherche Van Meteren, (*Hist. des Pays-Bas*). De nos jours Van der Vinckt, De Villenfagne, De Wez ont employé la langue française.



Pour l'Histoire littéraire de la Belgique, on s'attache à Miræus, Valère André, Swertius, Foppens, Paquot. Le chevalier liégeois Jacques De Hemricourt a le mérite d'avoir le premier cultivé l'histoire généalogique. Le Bénédictin Dom Legipont, né Limbourgeois, fut un savant universel.

Nous dirons ci-après que le grand ouvrage chronologique intitulé : *l'Art de vérifier les dates,* est dû à un Belge.

La régéneration de l'hagiographie est due à nos Bollandistes selon l'aveu du savant cardinal Garampi, consigné dans sa lettre de félicitation aux PP. De Bue et Ghesquière, en date de l'an 1790.

M. Van Praet, né Brugeois, bibliothécaire royal à Paris, y est l'un des plus savans bibliographes.

(7) Au parnasse latin l'ingénieux Sidron
De Calliope même en a reçu le nom.

Sidron Hossch, Jésuite, né à Merckhem, près de Dixmude, en 1596, devint un des plus grands poètes latins modernes. Il a su allier deux choses qui ne vont guères ensemble, l'élévation et l'élégance du style; l'exactitude et la richesse de la poésie. Ses élégies, parmi lesquelles on distingue son *Cours allégorique de la vie humaine,* sa *Passion*, sa *Pénitence de St. Pierre,* sa *Mort de deux amis compagnons d'armes*, son *Appel au sommeil,* font les délices des vrais connaisseurs. Elles ont été imprimées plus de trente fois, entre autres chez Barbou, en 1723. Elles viennent encore de l'être tout récemment à Alost, malgré le discrédit de la langue latine, et de la morale religieuse qu'elles professent. « C'est par nécessité, dit Baillet, plutôt que par bienséance, que j'ai cru devoir marquer le temps de la naissance aussi-bien que le pays de Sidron Hossch, de peur qu'on ne s'y trompât, en le croyant né aux siècles les plus heureux de Rome florissante. »

(*Jugem. des ouvr. des savans.*)

« Ce que votre jeune humaniste, dit Pluche, semblera perdre en ne voyant que très-peu d'ouvrages d'Ovide, vous le lui ferez retrouver dans les élégies si ingénieuses et si aisées du P. Sidron. »

(*Spect. de la Nat. t. VI.*)

(8) De Walle son ami, le chantre, de la paix.

Jacques Van de Walle (Wallius), Jésuite, né à Courtrai en 1599, intime ami de Sidron Hossch, se distingua comme lui par d'excellentes poésies latines.

Sous le titre de l'*Olive de la paix*, il adressa six élégies aux Rois de l'Europe pour les engager à poser les armes, qu'ils avaient prises dans les guerres survenues ensuite de la révolution du siècle précédent. « Si la réputation était toujours proportionnée au mérite, dit Baillet, ce poète devrait en avoir une sans mesure sur le Parnasse latin. » Son ode *Ad Belgas sodales poetas*, portant pour argument : *Belgium etiam Musarum sedem esse*, montre combien les Muses latines ont été cultivées chez les Belges.

Pour lever tout doute à cet égard par le témoignage de deux bons juges, non suspects de partialité, parce qu'ils sont étrangers à la Belgique, nous renvoyons à l'ode du P. Sarbiewski, Jésuite polonais, intitulée : *Ad amicos Belgas*, et à l'ode du P. Commire, Jésuite français, adressée à Santeuil avec cet argument : *Æterna esse præmia poetarum qui latinè scribunt.*

Un témoignage plus récent est le mémoire latin sur cet objet, qu'en 1822 a présenté à l'académie de Bruxelles, M. Hofman Peerlkamp, de Harlem.

(9) Visant au même but, sous un titre contraire,
Son confrère Meyer a chanté la *colère*.

Livin De Meyer, Jésuite, né à Gand, se distingua dans la théologie, l'histoire et la poésie. Son poème *sur la Colère*, divisé en trois livres, est généralement estimé des amateurs de la langue de l'ancienne Rome.

Voici un passage du jugement qu'en ont porté les rédacteurs du Journal des Savans, lorsque ce poème parut : *Quum argumentum hoc a nemine hactenùs syllabarum atque vocum concentu pertractatum sit, in eo lubentiùs occupavit doctissimus Livinus De Meyer, poeta felicissimus. Cæterùm quam feliciter in hoc poetandi genere versatus fuerit auc-*

tor, elegantissimi versus loquuntur, in quibus certè ad veterum illorum elegantiam perspicuitatemque aspirat, si non aliquos in his rebus superat. (*Act. Erud. Lipsiæ ad ann.* 1694)

(10) Deslyons et Becan, émules dans l'Idyle,
Font douter qui des deux touche un luth plus facile.

Guillaume Bécan, Jésuite, naquit à Ypres en 1608. On a de lui des poésies latines fort estimées; entre autres une description de l'entrée du prince Ferdinand, infant d'Espagne, en Flandre, ornée d'estampes magnifiques, dessinées par Rubens, et exécutées par Corneille Galle, laquelle offre ainsi la réunion des talens de trois Belges célèbres. Les Idylles du P. Bécan sont empreintes de cette naïveté ingénieuse qui fait le vrai caractère du poème pastoral. On a peine à quitter la lecture de son *Moïse exposé aux flots*, et de son *Moïse sauvé des flots*.

Antoine Des Lyons, de la même Société, né à Béthune, et mort à Mons en 1648, n'est point inférieur au P. Hossch, selon le jugement des journalistes de Trévoux. Il a donné plus de liberté à sa versification, et imité la vivacité féconde d'Ovide. (*Janv.* 1704.)

Son confrère le P. Ch. Malapert, né à Mons en 1581, a publié un recueil de poésies d'une latinité pure, pleine d'images vives et variées. On y distingue son poème *de Ventis*, qui paraît avoir été connu de d'Alembert, quand il composa sa dissertation sur la cause générale des vents, couronnée par l'académie de Berlin en 1746.

Enfin un autre Jésuite, le P. Hugues Herman, né à Bruxelles, s'est distingué par ses *Pieux désirs*, en trois livres, ouvrage moral d'un genre nouveau, fort bien traité.

(11) Et toi que la Belgique avec tant de raison
Se plaît à réclamer pour son Anacréon.

Jean Second, né à La Haye en 1511, de Nicolas Éverard, président au conseil-suprême de Hollande, et d'Elise Bladelle son épouse, issue de la famille Blioul, très-considérée en Flandre et en Brabant aux 15me et 16me siècles, a été le poète des Grâces.

Une imagination riante anime ses poésies, particulièrement celles du genre érotique intitulées *Basia*. « On y trouve, dit le comte d'Albon, (*Disc. sur la Hollande*) le naturel d'Anacréon et la sensibilité de Sapho. C'est un groupe de fleurs, une chaîne de guirlandes qui, entrelacées les unes dans les autres, forment le plus agréable ensemble. » Ces poésies ont été traduites en vers français par Dorat, Tissot et Le Roux. Jean est l'inventeur de ce genre.

M. le professeur Bosscha qui a donné, en 1821, à Leyde une seconde édition des OEuvres complètes du Catulle hollandais, croit qu'un jeune frère, mort en bas âge, transmit le nom de Jean à notre poète, qui devint *Jean second* pour sa famille.

Le père de notre poète, célèbre par des ouvrages de jurisprudence, l'envoya étudier cette science à Bourges sous le docte Alciat. Décoré du bonnet de docteur, il passa en Espagne; le cardinal Tavère, archevêque de Tolède, le fit son secrétaire. Charles-Quint se l'attacha. Il l'emmena dans l'expédition de Tunis. Les fatigues de la navigation, celles de la guerre, unies aux ardeurs du climat et à quelques excès dans les plaisirs, ruinèrent sa santé. Il revint en Belgique, et paraissait fixé, en qualité de secrétaire près de George d'Egmont, évêque d'Utrecht et abbé de St. Amand, lorsqu'une fièvre maligne, reste de sa maladie, l'enleva dans cette abbaye à l'âge de 24 ans. Ses parens désolés lui firent élever dans l'église de ce monastère un tombeau en marbre. Les iconoclastes de 1566 l'avaient détruit. Il fut rétabli par le successeur de George d'Egmont « par respect, y était-il dit, pour la mémoire d'un si heureux génie. » La révolution dernière l'a anéanti avec l'abbaye même. Son portrait, peint supérieurement par Schorell, ornait autrefois l'hôtel-de-ville de La Haye. Une copie s'en conserve à la bibliothèque de Leyde, à laquelle elle fut donnée par le stadhouder Maurice.

(12) Toi que l'indépendance appela son Tyrthée.

Janus Dousa, vulgairement Jean Van der Does, seigneur de Norwick, y naquit l'an 1545. Gouverneur de la bourgeoisie de Leyde, aussi bon guerrier que poète, il se distingua dans la défense de cette ville contre les Espagnols. Le général ennemi sollicitant par lettre les bourgeois à se rendre, Dousa ne répondit que par ce vers qu'il mit au bas de la lettre : *Fistula dulcè canit volucrem dum decipit auceps.*

Le siége fut levé, événement qui contribua puissamment à l'établissement de la République Batave. Le poète guerrier fut nommé premier curateur de l'université de Leyde. Il était digne de cet emploi par son érudition.

« Dousa, dit Tissot, fut à la fois un guerrier illustre, un homme d'état, le fondateur de l'université de Leyde, l'auteur d'une foule d'ouvrages qui l'ont fait surnommer *le Varron de la Hollande*, un savant connu par une érudition immense, et un poète aimable; personne n'a mieux prouvé que la culture des lettres n'est point incompatible avec le talent des affaires. » (*Préf. des œuv. de Jean Second.*)

Daniël Heinsius a consacré douze pièces de vers à la mémoire de Dousa. Son portrait se conserve à la bibliothèque de Leyde.

M. Gerlach Van der Does, seigneur de Nordwick, a fait placer en 1792, dans le temple du lieu, un mausolée à la gloire de son illustre aïeul.

L'ancien nom de cette famille, originaire du Cambraisis, est de *Croisilles*. Maurin de Croisilles, deuxième du nom, ayant été choisi par Guillaume, comte de Hollande, pour l'un de ses ministres d'état, à raison de ses charges, se domicilia en Batavie. Il y épousa Florence de Mynden, y acquit la seigneurie de Van der Does, et en porta le nom, que sa postérité retint. (*Le Carpentier.*)

(13) Écoutons-le. Vondel près des lacs et des mers
Y devient, sans leçon, maître dans l'art des vers.

Juste Du Vondel, poète hollandais, originaire d'Anvers, né en 1587 à Cologne, n'eut pour maître que son génie. « Sa poésie vive et majestueuse prend un vol élevé, plane dans les airs, se joue au milieu des éclairs et de la foudre » dit le comte d'Albon. Cet auteur est le Shakespear des Bataves. Il composa entre autres ouvrages un beau poème en faveur de l'Église catholique intitulé : *Les Mystères de l'Autel.* C'est lui qui, passant devant la statue que les Rotterdamois venaient d'ériger à leur compatriote Erasme, dans l'endroit où était un grand crucifix de bronze, et avec cette même matière, fit en deux vers cet impromptu si piquant : *N'est-ce pas dommage que Jésus-Christ n'ait point été bourgeois de Rotterdam ?* Sa tragédie de *Gilbert d'Amstel* est restée au théâtre. Un monument lui a été élevé dans l'église neuve d'Amsterdam.

(14) De ce même pays surnommé *le Boileau*,
Cats, a de ses emplois déposé le fardeau.

Jacques Cats, pensionnaire de Hollande, politique habile et poète ingénieux, naquit à Brouwershaven, en Zélande, l'an 1577. Il se démit de ses emplois pour cultiver en paix les lettres. Ses poésies, presque toutes morales, font les délices des Hollandais. Son génie ressemble à la fois à celui de Boileau et de La Fontaine. Ses vers sont nombreux, coulans, harmonieux. Une négligence aimable en relève les grâces, sans rien ôter au goût, à l'élégance, à la correction du style.

En novembre 1829 on a posé la première pierre d'un monument qui sera élevé à la mémoire de ce grand poète dans sa ville natale. On prépare à Bruxelles une nouvelle édition de ses OEuvres in-8°, ornée de belles et nombreuses gravures en taille-douce.

Luc Rotgans, né à Amsterdam en 1645, réunit la force, la majesté et l'élégance dans son poème épique, dont le sujet est la vie de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

Jacques De Maerland, né en Flandre au 13me siècle, est regardé comme le père de la poésie hollandaise.

Le Parnasse hollandais se glorifie encore des chants de Jérémie de Decker, né à Dordrecht, vers 1610; de ceux de Jean Antonidès, poète zélandais, mort en 1684; de ceux d'Hubert Poot, né près de Delft en 1689. Leurs OEuvres ont été recueillies en plusieurs volumes. Ansloo a animé ses compositions par le ressort de la fiction et des sentences.

Thierri Roodenborgh, François Ryk, Jacques Van Ryndorp se sont principalement adonnés à la poésie dramatique. Focquembrok et Rusting ont excellé dans le burlesque. Ce dernier sur-tout a surpassé Scarron. Franeius et Hoogstraten ont eu le talent de bien écrire en prose et en vers. Jean Nomsz a réussi dans la littérature épique et dramatique.

Voir l'histoire de la poésie hollandaise par Jerôme De Vries. Amsterdam 1808 et 1810, 2 vol. On y apprendra à connaître plusieurs auteurs de mérite, dignes d'une juste célébrité, et qui feraient honneur

aux nations les plus lettrées. La bibliothèque du Roi de France, grâce à son savant conservateur M. Van Praet, né Brugeois, possède une riche collection de poètes dramatiques hollandais, pour lesquels la première salle de spectacle s'ouvrit à Amsterdam l'an 1617, par les soins de Samuël Coster.

(15) Au Parnasse français, en moraliste utile,

Feutry, de notre temps, a fait honorer Lille.

Amé Feutry, né à Lille en 1720, mort dans la même ville en 1789, est auteur de quelques petits poèmes, d'une versification en général élégante et noble. Le *Temple de la mort*, les *Tombeaux*, les *Ruines* portent l'empreinte d'une philosophie sérieuse qui donne des leçons utiles, et caractérisent la solidité du génie des Belges, contrastant avantageusement avec la frivolité des productions ordinaires du jour. Son *Ode aux Nations* fut couronnée par l'académie des jeux floraux de Toulouse, qui lui décerna l'*Amaranthe d'or*. Feutry est ainsi le premier lauréat que le nord puisse revendiquer. Nous lui sommes redevables de la meilleure traduction de *Robinson Crusoë*, livre de tous les pays et de tous les âges.

(16) Comme Lainez, Walef, par le ton le plus gai,

Autrefois ont brillé dans Liége, dans Chimay.

Alexandre Lainez, d'une famille espagnole, né à Chimai en 1630, se distingua par des poésies de société, remplies de gaieté. Elles ont été recueillies en un vol. in-8°. Cette famille a donné le jour au second général de la Compagnie de Jésus, et à deux bons médecins belges, dont le second est actuellement professeur dans l'école de médecine à Bruxelles.

Blaise De Corte, baron de Walef, lieutenant-général au service d'Angleterre, puis colonel des dragons en Hollande, né à Liége en 1652, est le premier des Liégeois qui ait sacrifié aux Muses françaises avec quelque succès. Le sévère Boileau n'a pas dédaigné de l'encourager et de l'applaudir. Son compatriote le baron De Villenfagne a donné au public ses *OEuvres choisies*, Liége 1779. In-12°.

Ce baron liégeois a eu des successeurs qui l'ont surpassé. MM. Bassenge dans la poésie élevée, Regnier et Comhaire dans l'idylle, l'abbé

Coninckx dans les descriptions champêtres, Velez dans les pièces fugitives, et Rouveroy dans la fable, ont obtenu les suffrages des connaisseurs. Leurs ouvrages peuvent être placés à côté de ceux des poètes français qui s'exercent actuellement dans ces genres.

(17) Pour instruire nos cœurs, le loup et le renard
Rejettent-ils la voix d'Hubin et De Stassart ?

M. Hubin, né à Huy, actuellement agent d'affaires à Bruxelles, a publié un recueil de fables, qui a été accueilli favorablement, comme il le méritait.

Tout le monde connaît les fables du baron De Stassart. Elles comptent déjà six éditions. Issu d'une famille qui, honorée d'un diplome de confirmation de noblesse par Charles V, et d'un diplome de baron par Léopold II, a donné plusieurs savans magistrats à la patrie, deux conseillers d'état, présidens de Namur, et des guerriers prodigues de leur sang pour elle, entre autre Herman De Stassart, colonel de cavalerie, tué devant les lignes de Valenciennes, en 1656. L'auteur dont il est ici question, après avoir laissé dans la carrière administrative des souvenirs honorables, défend aujourd'hui les intérêts de son pays avec sagesse et éloquence, à la tribune nationale, et cultive la littérature française avec un succès remarquable. Il a rédigé pour la *Biographie universelle* des notices fort intéressantes sur plusieurs hommes célèbres de la Belgique.

(18) Son lumineux éclat, ses agréables sons
De nos pères gaulois animaient les chansons.

Nos provinces ayant été successivement occupées par les Germains, les Cimbres, les Francs, il n'y a pas de doute que les chansons militaires n'y aient eu lieu comme dans la Germanie et la Scandinavie. Elles étaient des espèces de chroniques qui se transmettaient par la tradition du chant. On lit dans la vie de St. Ludger, que cet évêque rendit la vue à un aveugle nommé Berulef, natif de Holverden, en Frise, et qui excellait dans la composition de ces sortes de poésies. Charlemagne, selon Eginhart, se plaisait à en copier de pareilles pour les apprendre par cœur. Le Roi Louis III, ayant défait les Normands, près de l'Escaut, en 881, sa victoire fut célébrée par une chanson qui

avait pour auteur un religieux de l'abbaye de St. Amand, nommé Hucbald. Le P. Mabillon la trouva dans cette abbaye. Jean Schiller l'a publiée dans son *Thesaurus, Antiq. Teuton.* t. II. En fouillant les fondemens de ce monastère, détruit pendant la révolution française, on croit avoir découvert le tombeau de ce poète religieux.

Les troubadours furent communs dans tous les pays de l'Europe, et leur rivalité hâta les progrès des lettres. Attila, selon Priscus, avait toujours à sa suite des poètes qui célébraient ses exploits.

(19) Je te prends à témoin, érudit Empereur,
Qui copias leurs vers et les appris par cœur.

Charlemagne témoigna le cas qu'il faisait du chant des Bardes qui contenait les annales de nos ancêtres, en ordonnant de transcrire tout ce qu'on put retrouver de leurs vers, de peur que le temps ne les fit sortir de la mémoire. Un religieux de l'abbaye d'Egmont en Hollande, qui vivait au 12me siècle, assure qu'il a vu ces chants que l'on conservait dans son monastère. Ils ont péri dans la ruine totale de cette célèbre abbaye brûlée pendant les guerres du 16me siècle.

(*Colyn, ap. Van Loon.*)

On retrouve encore chez les Hollandais cet ancien goût pour la poésie que les Bataves avaient du temps de leurs Bardes. Comme eux ils aiment sur-tout à mettre en vers leurs propres faits et gestes. Autrefois il y avait des sociétés d'improvisateurs dans les villes de Leyde, Harlem, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Gouda et même dans plusieurs villages.

Le Francq de Berkhey observe qu'il n'y a pas aujourd'hui de peuple qui s'occupe plus à célébrer ses grands hommes que la nation hollandaise; ce qui est, dit-il, peut-être un reste de l'ancienne coutume de faire chanter leurs louanges par les Bardes, dont Klaas Kolyn et Melis Stoke parlent si souvent dans leurs chroniques en vers.

(20) Que la Flandre nomma *Chambres de Rhétorique*,
Où nos Bardes cueillaient un laurier plus antique.

La raison qui, dans l'ancien temps, a porté les Belges à cultiver la poésie avec plus d'empressement qu'ailleurs, a été l'établissement de

ces sociétés littéraires, jadis si célèbres, connues sous le nom de *Chambres de Rhétorique*, lesquelles accordaient et distribuaient des prix, à diverses époques, aux auteurs des meilleures pièces de poésie et de moralité. Ces *Chambres de Rhétorique* avaient pris naissance sous les anciens comtes de Flandre, non-seulement dans les principales villes, mais dans plusieurs bourgs, lorsque dans toute l'étendue de la France, l'on ne connaissait aucune autre institution de ce genre que les jeux floraux de Toulouse. Ces Chambres ont été remplacées, il y a un peu plus d'un siècle en Hollande, par des sociétés littéraires, dont la plus célèbre est celle des *Arts et belles lettres*.

M. Huet, qui prétend que les Belges avaient plus de Bardes qu'aucun autre peuple des Gaules, parce qu'étant les plus vaillans de tous les Celtes, ils avaient plus à chanter que les autres, paraît sans dessein avoir indiqué une plus ancienne origine encore à nos *Chambres de Rhétorique*, dont réellement le but était d'exciter à célébrer les exploits ou les vertus de nos pères. Voir l'*Hist. litt. de la France, t. I*, et la *Notice hist. des anc. inst. littér. de la Belgique, connues sous le nom de Chambres de Rhétorique*, imprimée à la fin du Mém. hist. sur la bibliothèque de Bourgogne, par M. De La Serna-Santander, bibliothécaire public à Bruxelles.

La Chambre de Ste. Catherine d'Alost fait remonter son institution à l'année 1107, d'après le chronogramme de sa devise : AMOR VINCIT. On ne peut douter, d'après les nouvelles recherches, faites par M. Siegenbeek, que l'établissement de plusieurs de nos Chambres, n'ait précédé l'institution des *jeux floraux*, par Clémence Isaure. Le duc Wenceslas de Luxembourg fut un de nos troubadours. Ses vers figurent dans le *Meliador* de Froissart.

On a récemment découvert à Tournai un manuscrit de la Société de Rhétorique de cette ville, renfermant les poésies couronnées dans 52 assemblées, dont la première fut tenue en 1477, et la dernière en 1491.

(21) Que l'on nomma *le Banc du Baron de Cuinchy*.

Le château de Cuinchy, qui est à une demi-lieue de Douai, fut consacré aux Muses, vers l'an 1570, par son seigneur, Antoine De Blondel, né à Tournai. Il y établit une académie de poésie française qu'on nomma le *Banc poétique du Baron De Cuinchy*. Une foule de poètes et de poètereaux chantèrent les louanges du Banc. Notre baron y trou-



vait ses délices, et composait lui-même des airs et des chansons galantes pour célébrer les appas d'une jeune beauté qu'il recherchait, et dont Sanderus parle comme d'une nouvelle Laure. Ce seigneur et ses descendans furent quelquefois princes d'une société littéraire dite : *La Confrairie des clercs parisiens*, anciennement établie dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Douai, et ainsi nommée parce qu'elle tirait son origine des études de Paris.

(*Mém. pour servir à l'hist. litt. des P.-B.*)

(22) Qu'un comte de Boussu, le premier de son nom,
Si justement nomma *la salle d'Apollon*?

Le château de Boussu, près de la petite ville de St. Ghislain, a été un autre séjour des Muses sous Jean De Hennin, premier comte de Boussu, comme nous l'indiquons chant IVme, note 51. Il est encore aujourd'hui la propriété d'un patron constant des bonnes lettres et des sains principes. (Voir le passage de cette note relatif à la Rotonde dite la *salle d'Apollon*.)

(23) Odieux au Zéphir, que le dépit dévore,
L'Ecluse n'est-il point le bien-aimé de Flore

Charles de l'Ecluse, plus connu sous le nom de Clusius, célèbre botaniste, naquit à Arras en 1525. Les Empereurs Maximilien II et Rodolphe II lui confièrent leur Jardin des simples. Devenu directeur du jardin botanique de Leyde, il l'enrichit d'un nombre considérable de plantes étrangères. Nous lui avons l'obligation d'avoir introduit dans notre pays un grand nombre d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Les principaux sont, le marronier d'Inde, le laurier cérise qu'il reçut de Constantinople en 1576, le noisettier de Bisance qu'il reçut l'an 1582, le platane d'Asie, qu'il cultiva à Vienne, l'arbre de vie, qu'il obtint du chirurgien du Roi François Ier; un grand nombre de liliacées, telles que la couronne impériale, le lys de Perse, les tulipes et d'autres belles fleurs qu'il décrit pages 127 et suiv. de ses OEuvres, regardées comme classiques, et ornées de figures très-bonnes pour le temps. On voit au jardin botanique de Leyde, un vieux palmier venu d'une semence recueillie par lui, et planté là de sa main quand il y professait (1).

(1) Il a parlé le premier de l'arbre de Judée. *Vulgus herbariorum arborem Judæ vocant*, dit-il.



L'Ecluse répandit la connaissance de la pomme-de-terre, qui cependant ne fut cultivée en grand que plus d'un siècle après. « J'ai reçu, dit-il, la première connaissance de cette plante de Philippe De Sivry, seigneur de Walhain, et gouverneur de la ville de Mons en Hainaut, qui m'en envoya deux tubercules avec leur fruit, à Vienne en Autriche, en 1558. Celui-ci m'avait écrit l'année précédente les avoir reçus d'un ami du légat du Pape dans la Belgique, sous le nom de *Taratouffli*. Les Italiens ignorent d'où cette plante leur est venue; mais il est certain qu'ils l'ont reçue de l'Espagne ou de l'Amérique. Il est surprenant que la connaissance nous en soit parvenue si tard, tandis qu'ils assurent que cette plante est si commune dans quelques endroits de l'Italie, qu'on y mange ces tubercules cuits avec de la viande de cochon, de la même manière qu'on la mange avec des navets ou des panais, et qu'ils en nourrissent même des porcs. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que l'université de Padoue ne connaissait pas cette plante avant que je l'eusse envoyée de Francfort à quelques amis; mais à présent elle est devenue très-commune, à cause de sa grande fécondité, dans la plupart des jardins de l'Allemagne y compris la Belgique. »

Nous voyons de ce passage que c'est à tort que quelques écrivains disent que L'Écluse aurait reçu la pomme-de-terre de Gerard, botaniste anglais qui l'avait cultivée à Londres, et à qui Drake, de retour de ses voyages, l'avait donnée en 1586.

On trouve dans le *Theatrum fungorum* de Van Sterbeeck, Anv. 1675, que son auteur ne cultivait la pomme-de-terre que comme curiosité botanique. Plusieurs même croyaient qu'elle était un poison. Ce ne fut que vers 1713, pendant la guerre des Alliés, que nos compatriotes voyant des soldats anglais manger des pommes-de-terre, reconnurent leur salubrité, et commencèrent à les cultiver en grand. C'est ce que l'on sait par les enquêtes juridiques qui furent faites en Flandre, lorsque l'abbé de St. Pierre de Gand voulait contraindre, vers l'an 1780, les paysans à lui payer la dime des pommes-de-terre.

Heinsius met L'Ecluse avec Joseph Scaliger au rang des plus savans hommes de son temps.

(*Van Hullem. Disc. sur la Botan. des P.-B.*)

(24) Le Gantois a voulu qu'auprès de la Patate.

On a placé, il y a peu d'années, le buste de Charles de L'Ecluse, au pied du marronier à fleurs, dans le jardin botanique de Gand, com-



mencé en 1796. On y a mis aussi celui du baron Eugène De Poederlé, qui contribua par ses écrits et ses exemples à répandre parmi nous le goût de la culture des plantes exotiques, et ceux de Dodonée, de Van Sterbeck et autres.

(25) Lille et Maline, un jour, peut-être, à mon appel,
Honoreront ainsi Dodonée et Lobel;

Rembert Dodonée naquit à Malines en 1518. Il fut médecin des Empereurs Maximilien II et Rodolphe II. La première édition de sa grande Histoire des plantes sert à faire connaître les plantes étrangères qu'on cultivait dans la Belgique à cette époque, qui date de 1554. Il contribua beaucoup à répandre la connaissance des plantes par ses nombreux ouvrages qui animèrent le zèle des botanistes. Le savant botaniste italien Guilandini dit de lui qu'il était né non-seulement pour éclairer la botanique, mais pour atteindre à la perfection de cette science. Beverwyk, Nyland et Hondius ont suivi sa méthode avec grand avantage pour l'utilité publique, et c'est depuis ce temps que la botanique a fait en Hollande des progrès si rapides.

Mathias Lobel, né à Lille en 1538, médecin et botaniste de Jacques Ier, Roi d'Angleterre, a aussi publié sur la botanique plusieurs ouvrages très-utiles. Il avait beaucoup profité des nombreuses collections de plantes que l'on cultivait alors dans nos jardins. On nous annonce que la ville de Lille va bientôt accomplir notre vœu à l'égard de la statue de ce savant.

Jean-Baptiste Lestiboudois, médecin et botaniste, né à Lille en 1714, est auteur d'un bon ouvrage élémentaire de botanique qu'il composa avec son fils, sous le titre de *Botanographie Belgique*. 4 vol. Il contribua par de bons mémoires à accréditer la pomme-de-terre dans la Flandre-Française.

M. Le Jeune, natif de Verviers, a publié la *Flore des environs de Spa*, et s'occupe d'une *Flore générale de la Belgique*.

Observons que ce ne fut que sur la fin du 16me siècle que la botanique prit sa véritable forme, après la publication des ouvrages sur cette matière dus à nos trois compatriotes, de L'Ecluse, Dodonée et Lobel.

Le premier jardin botanique, établi en Hollande, fut celui que Bontius fit disposer à Leyde en 1529, sous la direction de Boerhave, qui faisait des simples une grande partie de son traitement. Au 17me siècle, ceux de Leyde, d'Amsterdam et d'Utrecht étaient les plus célèbres de l'Europe. Nombre de plantes nouvelles leur sont dues. On peut en juger par le magnifique ouvrage intitulé : *Hortus Malabaricus*. Le jardin botanique de Louvain ne fut établi que vers le milieu du dernier siècle, par les soins du docteur Rega, sous la direction de MM. Sassenus et Michaux.

Ajoutons que le célèbre Linné vint puiser en Hollande, où il demeura quatre ans, les élémens de son nouveau système et de la réforme de la botanique. Boerhave découvrant la nature de son génie, le recommanda à M. Clifford qui le fit directeur de son jardin botanique à Hartecamp, et lui donna un ducat par jour. Placé ainsi au milieu d'un des plus beaux jardins qu'il y eût alors en Europe, ayant des herbiers et une riche bibliothèque à son service, Linné voyageant par intervalle aux frais de M. Clifford, en Angleterre et en France, s'occupa parmi nous de la composition de ses ouvrages, et les publia tant à Amsterdam qu'à Leyde. Il ne partit pour la Suède que vers la fin de l'année 1738. Les deux botanistes Rudbeck qui l'instruisirent principalement, s'étaient eux-mêmes formés en Hollande.

L'Empereur François Ier voulant ranimer à Vienne le goût de la botanique, fit venir de la Hollande le célèbre Jacquin, né à Leyde en 1727. Il lui adjoignit deux fleuristes du même pays, l'un de Leyde, nommé Adrien Stechoven, l'autre de Delft, nommé Van der Schot. Ils apportèrent au jardin de Schönbrun tout ce qu'ils purent recueillir dans les pépinières de Hollande, ce qui procura au jardin impérial, dès la première année, une superbe collection d'espèces rares et curieuses. Jacquin partit ensuite avec Van der Schot pour l'Amérique, et ne cessa de faire pendant cinq ans de fréquens envois, ensorte que le jardin de Schönbrun devint par là l'un des plus renommés de l'Europe. Les serres et orangeries, construites par les ordres des Empereurs Joseph II, Léopold et François II, sous la direction de notre compatriote, sont les plus vastes que l'on connaisse.

Combinez ces renseignemens avec ceux du chant IVme relatifs à la culture des fleurs.

Henri et Abraham Muntinck, botanistes de Groeningue au 17me siècle, enrichirent la Belgique de plusieurs ouvrages relatifs à la culture des plantes. Le premier, après avoir parcouru presque toute l'Europe,



fit construire dans sa patrie, à ses dépens, un magnifique jardin qu'il orna de plantes étrangères, fruits de ses recherches.

Noël Necker, né en Flandre en 1729, mort à Manheim en 1793, docteur en médecine à Douai, botaniste de l'électeur Palatin, a publié en latin quatre ouvrages sur les plantes, dont l'un est la *Flore* des Pays-Bas. En ce moment on imprime à Bruxelles la *Flore de Java*, par M. Blume, ancien commissaire aux Indes-Orientales.

Le voyageur Forster rendant justice au jardin botanique d'Oxford, ajoute : « cependant on n'y trouve point de plantes exotiques aussi anciennes et aussi superbes qu'à Berlin et à Amsterdam. » Il dit avoir trouvé dans ce jardin quelques volumes de plantes indiennes dessinées et achetées par notre Boerhave, et qui ne sont pas encore gravées.

(26) Swammerdam appliqua ses utiles travaux
A l'examen du corps des petits animaux.

Jean Swammerdam naturaliste, naquit à Amsterdam en 1637. Il se fit une grande réputation par son Histoire générale des insectes. Reaumur, qui a travaillé sur les mêmes sujets, en a adopté les planches. La microscopie, qui a égaré Leuwenhoeck et tant d'autres, n'a point eu de fâcheux effets sur les observations de notre auteur. Elles ont toutes un air de sagesse religieuse.

Pierre Lyonet, secrétaire des états-généraux, mort à La Haye en 1789, a aussi mérité par ses travaux sur les insectes une place distinguée parmi les amateurs de l'histoire naturelle, attachés aux sains principes. On ignore si M. Croiset, son parent, a publié le nouvel ouvrage sur cette matière dont il lui avait légué le manuscrit. Lyonet, Camper et Hemsterhuis, ont rendu l'étude de l'histoire naturelle presque générale parmi les personnes éclairées de la Hollande. Le cabinet appartenant au prince d'Orange, est un magnifique sanctuaire des curiosités de la nature. Plusieurs cabinets particuliers y sont encore du plus grand prix.

On peut dire que le goût de l'histoire naturelle a fait de la Hollande un vaste magasin où l'on trouve les plus rares productions de la nature. Il n'y a point de ville, point de village, pour ainsi dire, où il n'y ait des cabinets d'histoire naturelle, et des observateurs exacts. Une grande partie du système de Linné est établie sur les fondemens qu'ont posés

les Hollandais Swammerdam et Boerhave, ainsi que sur les observations sur les poissons, que le fameux Seba a fait mettre au jour, à ses frais, par l'ingénieux Artédius. Nous avons dit (note 25) ce que le même Linné dut en Hollande, aux bienfaits de George Clifford.

Un négociant hollandais, nommé De Ruyscher, découvrit la naissance de la cochenille, et De Jager nous instruisit de la formation de l'indigo. Les traités de Trembley sur les polybes méritent l'honneur des découvertes intéressantes; celui sur la respiration des insectes par Martinet, est un ouvrage aussi judicieux qu'exact, et les traités de Baster ne sont pas moins précieux que ceux d'Ellis.

(27) Parmi tous les savans de différent mérite,
Le Hollandais Ruisch, attira ta visite.

Frédéric Ruisch naquit à La Haye en 1638. C'est à lui que nous devons l'art de préparer et de conserver les cadavres par le moyen des injections, art dont De Graaf et Swammerdam n'avaient que commencé l'essai. Lorsque le Czar Pierre-le-Grand alla visiter en 1698 les curiosités anatomiques que présentait le cabinet de Ruisch, il fut si frappé à la vue du corps d'un petit enfant, encore tout aimable et qui paraissait lui sourire, quoiqu'embaumé depuis douze ans, que le prenant pour vivant, il l'embrassa avec tendresse. (*Paulian, Dict. de Phys.*)

Pierre acheta ce cabinet en 1717 pour trente mille florins, et l'envoya à Pétersbourg comme le plus beau présent qu'il pût faire à sa capitale. Il acheta aussi celui d'Albert Seba, connu par son grand ouvrage sur l'hist. nat., pour la somme de quinze mille florins de Hollande.

La fille de Ruisch, nommée Rachel, épouse du peintre Van Pool, excella à peindre des fleurs et des fruits. Sa réputation s'étendit dans toute l'Europe. L'électeur Palatin la nomma peintre de la cour de Dusseldorf. Le grand-duc de Toscane plaça ses tableaux parmi les chefs-d'œuvre de sa riche collection.

(*Descamps, Vie des Peint.*)

Legrand d'Aussy (*Sépultures nationales*) observe que l'art de l'embaumement n'est point jusqu'ici allé plus loin que ne l'a porté Ruisch.

(28) Ce Vésal si fameux, dans Bruxelle enfanté,

André Vésal, né à Bruxelles en 1506, premier médecin de Charles V et de Philippe II, a été l'ornement du 16me siècle par ses connaissances anatomiques. « Ses ouvrages, dit Nicolas Eloy (qui lui-même fut un grand médecin, né à Mons) ses ouvrages jouiront de l'estime qu'on en a faite, tant que la médecine et l'anatomie seront regardées comme des sciences utiles au genre humain. Les écrivains qui l'ont suivi, tout en le perfectionnant, ont avoué que cet homme célèbre a toujours été leur guide et leur modèle. »

(*Dict. hist. de la médec. anc. et mod.*)

« Vésal, dit M. Portal, dans son Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, l'emporta par la précocité de son génie sur Pascal, qu'on cite comme l'exemple le plus frappant des talens prématurés. »

« Vésal, médecin flamand, dit Rollin (Hist. anc. t. XIII) est le premier qui ait débrouillé ce qu'on appelle anatomie. »

« Ceux, dit Paulian, qui prétendent qu'Harvey n'est pas l'inventeur de la circulation du sang, assurent que Vésal en avait parlé avant lui d'une manière très-précise. Ils n'ont pas tort. Il dit en effet au commencement du ch. 2, du livre III, de son traité de *Humani corporis fabricâ*, que l'aorte, capable de dilatation et de contraction, sert à porter le sang dans toutes les parties du corps. Il dit ensuite dans le ch. 15 du l. VI, que le sang se rend de la veine cave dans le venticule droit du cœur, et du venticule droit dans les poumons, par l'artère pulmonaire. »

Il enseigna l'anatomie à Paris, à Louvain, à Bologne, à Pise et à Padoue. Le naufrage et la mort de Vésal eurent lieu l'an 1564.

(*Dict. de phys. art.* Vésal.)

On croit que les planches de son *Cours d'anatomie* sont du célèbre Titien, qui fut son ami. La fatale méprise de Vésal que certains rapports placent à Madrid, s'est répétée à l'égard de notre abbé Prévôt d'Exiles, et du cardinal d'Espinosa.

Philippe Verheyen, né en 1648, au pays de Waes, a donné depuis un excellent Traité en deux volumes sur le même art.

Jean Palfin, né à Gand, l'année suivante, y est mort avec la réputation d'un des plus habiles anatomistes de son siècle. La chirurgie lui doit l'invention d'un instrument bien précieux. Il est auteur de deux excellens ouvrages, l'un sur l'ostéologie, l'autre sur l'anatomie. MM. Boudon et Petit ont donné à Paris deux éditions de ce dernier ouvrage, enrichi de leurs observations.

Le collége de médecine de la ville de Gand a fait ériger, en 1784, à cet homme habile, un mausolée de marbre dans l'église de St. Jacques. Il a été exécuté par le célèbre sculpteur Van Pouck, qui, pour honorer la mémoire de Palfin, a refusé le salaire dû à son travail.

Albinus, né à Leyde en 1683, fut encore un anatomiste des plus renommés. On a de lui la meilleure histoire des muscles du corps humain. Tulpius, Bidloo, Gaubius sont d'autres Hollandais renommés aussi dans cet art. Le beau cabinet d'anatomie d'Amsterdam a été commencé par Hovius.

Jean Deiman, Frison, né en 1743, fut un des premiers chimistes de Hollande. Ses expériences sont recueillies en 3 vol. traduites sous ce titre : *Essais physico-chimiques*. Il fut choisi pour prononcer un discours sur les découvertes du chimiste La Voisier avec lequel il était lié intimement.

N. B. La dissection du corps humain a passé pour inconvenante jusqu'au 16me siècle. Il existe une consultation faite par Charles V, aux docteurs de Salamanque pour savoir si, en conscience, on pouvait disséquer un corps pour en connaître la structure.

(29) Ne fut-ce pas long-temps l'*Hippocrate moderne*.

Herman Boerhave, surnommé l'*Hippocrate moderne,* l'un des plus grands médecins qui aient paru depuis le Père de la médecine, naquit l'an 1668, à Voorhout, près de Leyde. L'université de cette ville lu conféra les chaires de médecine, de chimie et de botanique. Les étrangers vinrent en foule prendre ses leçons. Toute l'Europe lui envoya des disciples. L'académie de Paris et celle de Londres se l'associèrent. Sa réputation était si étendue, qu'un mandarin de la Chine lui écrivit avec cette seule adresse : *A l'illustre Boerhave, médecin en Europe*. La lettre lui parvint. Il laissa quatre millions à une fille unique, lui qui avait long-temps été obligé de donner des leçons pour subsister. On a élevé à Leyde, dans l'église de St. Pierre, un monument à la gloire

de cet *Hippocrate moderne*. Il est d'un très-bon goût, simple, et en même temps plein de choses et d'idées.

Josse Van Lom, né à Buren en Gueldre vers 1500, a publié *Observationum medicinalium*, *libri* 3, dont on a fait un grand nombre d'éditions. On a traduit en français deux fois cet ouvrage, Paris 1712 et 1759. On prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connaître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sûre.

(30) Ce Savant, son élève et son commentateur.

Gérard Van Swieten, né à Leyde en 1700, fut l'élève et le commentateur du grand Boerhave. Étant dans le cas d'abandonner sa chaire de médecine, à cause de son attachement à la Religion catholique, les Anglais lui offrirent un asile et mille livres sterlings de pension; mais il aima mieux se rendre à Vienne où Marie-Thérèse l'appela avec De Haën, sur la recommandation de Boerhave. Cette Impératrice l'avait nommé directeur des facultés de médecine des pays héréditaires, et l'honora d'une confiance intime.

Ces deux médecins hollandais usèrent de leur crédit pour diriger les réformes dans l'enseignement théologique en Allemagne.

La chirurgie était pratiquée avec succès parmi nous dès le 10me siècle.

On lit dans la vie de St. Gérard, abbé et fondateur de Brogue, au comté de Namur, que l'an 937, Arnoud, surnommé le Grand, comte de Flandre, se trouvant mortellement attaqué de la maladie de la pierre, le chirurgien pour l'encourager à souffrir l'opération de *la taille*, la fit auparavant à 18 personnes atteintes du même mal, et cela si heureusement, qu'il n'en mourut qu'une seule.

(*Mabill. acta Bened. t. VII.*)

Les rédacteurs de *l'Art de vérifier les dates*, art. *Louis XI*, nous apprennent que le secret d'extraire la pierre du corps humain resta inconnu en France jusqu'au règne de ce Roi.

Parmi les médecins de nos jours, il faut distinguer Pierre Nysten, né à Liége en 1771, médecin de l'hospice des enfans trouvés, à Paris, auteur du *Nouveau Dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, etc.*, et du *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires*. Paris, 1824, 4e édition.

(31) Aux célèbres leçons que donne Albert-le-Grand
Près de Thomas d'Aquin je vois Henri de Gand.

Henri Goethals, surnommé *de Gand*, parce qu'il naquit en cette ville, l'an 1217, était fils de messire Gerrem Goethals, et petit-fils de Gerrem, premier du nom, et armes de sa famille. Il fut l'un des plus savans hommes de son siècle, dans un temps d'ignorance générale. Il fréquenta à Cologne et Paris les leçons du fameux Albert-le-Grand, et y eut pour condisciple St. Thomas d'Aquin. Il fut doué du don rare d'écarter son esprit des erreurs de l'école de son siècle, et ne suivit point servilement Albert. Au concile de Lyon, où il brilla, il obtint la confirmation de l'ordre des Servites. Nommé archidiacre de Tournai, il détourna le peuple des illusions des manichéens, sans user de violence. Le béguinage de cette ville, fondé par le tondeur Jacquemont, fut doté plus amplement par notre Henri. Il y fonda lui-même, sur le terrain de son domaine, l'hôpital de St. Jacques, encore subsistant, et sur une propriété étrangère, la chapelle de la Madeleine. Il jouit dans Rome et dans Paris de la plus grande considération. Trithème rapporte que Philippe-le-Bel lui accordait toute sa confiance. La Sorbonne le mit au nombre de ses plus doctes professeurs, et lui donna le nom de *Docteur solennel par excellence*. Il mourut à Tournai, l'an 1293. Le clergé déposa son corps dans l'église cathédrale, et orna son tombeau d'une épitaphe. Il fut détruit par les iconoclastes du 16me siècle. Henri de Gand est auteur d'un Traité des hommes illustres, pour servir de suite à ceux de St. Jérôme et de Sigebert. Sa Théologie, en 3 volumes in-fol., l'emporte sur la plupart de celles de son temps.

Un autre ecclésiastique distingué, des mêmes nom, prénom, famille et patrie, est Henri Goethals, connu dans l'histoire sous le nom de *Grodals* ou *Gredals*. Il naquit à Gand l'an 1359. L'année même (1391) qu'il fut promu dans l'université de Paris au grade de bachelier en théologie, il fut pourvu de la première prébende de St. Donatien, à Bruges. Depuis l'an 1418, jusqu'en 1427, il fut successivement nommé prévôt du chapitre de Lille, chanoine noble de Tournai, chanoine, tréfoncier, archiprêtre, trésorier et doyen de la cathédrale de St. Lambert à Liége. Aux dignités ecclésiastiques, Henri Goethals joignit des charges très-relevées. Attaché à la maison de Bourgogne, il fut secrétaire de Philippe-le-Hardi, conseiller de Jean-sans-Peur, vice-président du grand conseil de Philippe-le-Bon. Ces ducs l'employèrent dans les

16.

ambassades qu'ils envoyèrent dans les principales cours, et lui furent souvent redevables de l'heureuse issue des négociations les plus épineuses.

La notice qui le concerne, imprimée à Gand l'an 1829, le montre successivement à Constantinople, traitant de la rançon de nos prisonniers à Nicopoli ; à Gand, assistant à une assemblée à l'occasion des différends entre le duc Philippe-le-Hardi et le Roi Charles VI ; à Louvain, pour l'élection du duc de Brabant ; au concile de Pise, pour l'union de l'Église ; à Paris, pour l'accomplissement du traité d'Arras ; au concile de Constance, pour l'extinction du schisme ; en Angleterre, pour affaires majeures ; à Bruxelles, dans l'assemblée des trois-états, pour la réforme du gouvernement ; à Arras, dans l'assemblée générale concernant l'assassinat de Jean-sans-Peur ; à Namur, relativement à l'achat de la province par Philippe-le-Bon ; à Bâle, au sujet du douaire de la duchesse d'Autriche ; à Liége, pour la répression des hussites ; à Rome, pour la poursuite de la cause matrimoniale entre le duc de Brabant et Jacqueline de Bavière.

Plein d'amour pour la justice, Henri refusa de défendre la cause de son prince Jean-sans-Peur, lors de l'assassinat du duc d'Orléans ; et lors de l'assassinat (en représailles) de Jean-sans-Peur, quoique notre prélat fût un des serviteurs les plus dévoués de Philippe-le-Bon, il ne voulut prendre aucune part au traité de Troyes, par lequel Philippe reconnaissait Henri V, Roi d'Angleterre, pour successeur de Charles VI, au trône de France. Cette conduite est l'opposé de celle que tint alors notre compatriote Jean Petit.

Ce grand négociateur, qui fut lié d'amitié avec les principaux savans de son siècle, mourut à Tournai l'an 1433. Il fut inhumé derrière le maître-autel de la cathédrale où se lisait son épitaphe. Son cœur fut déposé à Liége en un riche cénotaphe, érigé dans la cathédrale, et orné d'une épitaphe entourée de seize quartiers de noblesse.

Un 3me Henri Goethals, de la même famille, fut, l'an 1420, aussi doyen et tréfoncier de Liége.

Il serait trop long de rapporter les noms et titres des prélats, docteurs, chefs de maisons religieuses des deux sexes, et grands dignitaires du nom de Goethals, qui ont illustré l'église belgique. On se contente de mentionner que cette suite, non interrompue, d'ecclésiastiques distingués, se termine, de nos jours, dans la personne de M. l'archiprêtre et grand vicaire actuel du diocèse de Gand, remplaçant

dignement dans ces deux charges, l'un de ses ancêtres, Josse Goethals, 1[er] de l'université de Louvain, l'an 1681, et proposé par son chapitre pour la mître épiscopale.

(32) L'évêque de Lisieux, le Montois Cospéan
Réforme des discours et le fond et le plan.

Philippe Cospéau ou Cospéan, né à Mons en 1570, docteur de Sorbonne, successivement évêque d'Aire, de Nantes, et de Lisieux, fut l'un des meilleurs orateurs sacrés de son temps. On lui accorde la gloire d'avoir, l'un des premiers, purgé la chaire évangélique des citations des auteurs profanes, pour y substituer celles de l'Écriture et des Pères. Il prononça dans la cathédrale de Paris l'oraison funèbre du bon Roi Henri IV, et dans l'assemblée générale du clergé de France en 1617 une harangue fort éloquente pour le temps. Ces discours sont imprimés. Il assista à la naissance de Louis XIV, à la mort de Louis XIII, et à celle du cardinal de Richelieu. C'est lui qui, à la fameuse conférence de Bourgfontaine, refusa de prendre parti avec les 50 consultans, disant, au rapport de Filleau, « qu'ils étaient des insensés de faire de telles propositions dans un royaume si éloigné de pareilles nouveautés. » Il y est désigné le 3[e] par les lettres P. C. qui signifient *Philippe Cospéan*. L'année précédente il avait exprimé le même refus dans une conférence tenue à Bordeaux.

L'évêque Cospéan, mort en 1646, eut l'occasion de connaître Bossuet, qui fréquenta ses leçons en Sorbonne. Il l'apprécia, le dirigea, et le recommanda comme un élève du plus grand espoir.

M. De Boulogne observe que les orateurs chrétiens sont nos premiers modèles de style et nos auteurs vraiment classiques, que ce sont eux qui ont fixé la langue après l'avoir créée. Le Montois Cospéan eut part à cette grande œuvre, et conséquemment contribua à l'illustration des lettres françaises. (*Disc. sur l'éloq. de la chaire.*)

(33) Par la même méthode, orateur des Bourbons,
Son neveu, dans Paris, devient l'honneur de Mons.

Le P. Hilarion de Sainte-Ursule, nommé dans le monde Le Roy, neveu de l'évêque Cospéan, et définiteur des Carmes déchaussés dans sa province en France, fut prédicateur de la Reine Anne d'Autriche.



Selon la sage méthode de son oncle, il prononça à Paris l'oraison funèbre de Me Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrauld, de Me Jeanne de Lorraine, abbesse de Jouarre, etc. Il était aussi né à Mons en 1599.

(34) Ce Robert de Douai, si cher à la Sorbonne.

« Il est à remarquer, dit Paquot (*Mém. littér.*), que depuis la fondation de la faculté de médecine de Paris, jusqu'au 15e siècle, il n'en est sorti presqu'aucun médecin qui ait mérité que l'on conservât son nom. L'un des plus anciennement connus est Robert de Douai, chanoine de Senlis, et médecin de la Reine Marguérite de Provence, femme de saint Louis. Il a la gloire d'avoir été un de ceux qui contribuèrent le plus à l'établissement de la Sorbonne, d'accord avec son fondateur qui était, parmi nous, chanoine de Cambrai. »

(35) Cet enfant de Tournai, le trésorier Despars.

« Le plus connu de tous les médecins de ce temps, poursuit Paquot, est un Belge. C'est Jacques Despars ou *de Partibus*, né à Tournai, comme il le dit lui-même dans son *Explanatio in Avicennam*. Ayant excellé dans la médecine du temps, il parvint à être médecin de Charles VII, Roi de France, et ensuite de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et de Brabant. Il fut chanoine et thésorier de la cathédrale de Tournai. »

« C'était, dit notre biographe, quelque chose d'admirable que les médecins de Paris de ce temps là. Ils étaient célibataires, comme tous les anciens membres de l'université, la plupart prêtres, et presque tous chanoines. Ce ne fut qu'en 1305, qu'on refusa aux prêtres l'entrée de la faculté. En y entrant, ils abjuraient la chirurgie, comme un art indécent pour eux. Ils ne visitaient point les malades, et se contentaient de donner des conseils dans les maladies. Ils étalèrent d'abord leurs secours dans l'église de Notre-Dame. Quelques malades s'y traînaient jusqu'au parvis, d'autres y envoyaient leurs urines, d'autres consultaient ces médecins par écrit, ou par la bouche d'un témoin de leurs souffrances. Cette profession devint si lucrative, que le concile de Tours fit, en 1163, un canon pour défendre aux moines de s'absenter de leurs monastères plus de deux mois de suite pour enseigner à pratiquer la médecine. »



(36) Canisius, Henri, lumineux catéchistes,
Des théologiens vous orneriez les listes.

Pierre Canisius, né à Nimègue en 1521, entré dans la Compagnie de Jésus la troisième année de sa confirmation, premier provincial de cette Compagnie en Allemagne, prédicateur de l'Empereur Ferdinand, député au concile de Trente, et nonce apostolique, posséda toutes les vertus qui font un apôtre. L'ouvrage, qui lui a fait le plus d'honneur, est le *Summa Doctrinæ christianæ :* catéchisme admirable, qui a été traduit en un grand nombre de langues. On ne s'est servi d'aucun autre catéchisme dans l'Église, jusqu'au 17me siècle. Il a été la source de ceux qui sont venus depuis. Son petit abrégé, à l'usage des colléges anciens, est redevenu, à cause de son excellence, à l'usage de ceux de nos jours.

Le P. Canisius, après avoir enseigné à Rome, en Sicile, et avoir annoncé long-temps la parole de Dieu en Allemagne avec un succès extraordinaire, vint à Fribourg, en Suisse, à l'âge de 60 ans. Il y fonda le collége. A raison du grand zèle qu'il déploya dans ce canton, il est regardé comme un patron de cette ville et des églises de Suisse. Il mourut à Fribourg, l'an 1597, âgé de 77 ans. Sa tombe se voit devant le maître-autel de l'église du collége, ci-devant des Jésuites. Les quatre frères de Diesbach la couvrirent d'un marbre blanc, portant une inscription en sa mémoire. Sur une colonne voisine, appliquée à la muraille, Jean Wildrus, depuis grand-bailli de Fribourg, a fait mettre, plus en vue une épitaphe, composée par Veronius. Elle détaille les travaux de ce laborieux missionnaire. Nous apprenons que le Saint-Siége va commencer le procès de sa béatification.

Pierre Henri, curé de Surice, dans le duché de Luxembourg, s'est fait une réputation très-méritée par ses instructions catéchétiques, publiées sous divers titres. Elles sont excellemment proportionnées à l'intelligence du peuple, et d'une utilité générale; aussi les éditions en sont-elles très-répandues. On ne peut lire sans attendrissement l'adieu, qu'à la fin de ses discours, l'auteur, vieilli dans les travaux du ministère, fait à ses confrères, adieu plein de sentiment et d'une charité dont les feux s'élancent au-delà de la perspective du tombeau. Cet homme vénérable, après 46 ans d'administration pastorale, s'est vu réduit à vivre d'aumônes dans les dernières années de sa vie. Exemple d'abandon, entre mille, qui sert à apprécier la reconnaissance humaine. Il expira à Namur en 1791.

Philippe Scouville, né dans le Luxembourg en 1622, et Pierre Wulz, né dans les Ardennes en 1671, confrères du P. Canisius, et comme lui dévoués à l'instruction des peuples, ont soutenu aussi les fruits de leurs travaux évangéliques par la composition d'excellens catéchismes, d'où était provenue la plus heureuse amélioration morale dans leurs provinces respectives.

Jean Jacques Filassier, né en Flandre, mort en 1806, et Jean Baptiste Blanchard, né dans l'Ardenne, mort en 1797, ont publié de bons livres sur l'éducation sous les titres d'Eraste ou l'*Ami de la jeunesse*, et de *l'École des mœurs*.

(37) Il suffit que Steyaert nous prête sa doctrine.

Martin Steyaert, docteur de Louvain, l'un des plus savans théologiens du 17me siècle, naquit à Somerghem l'an 1647. Député à Rome, il s'y acquit l'estime d'Innocent XI. Il s'opposa courageusement aux novateurs. Ses *Aphorismes de la théologie pratique*, renferment la substance de toute la théologie usuelle et de la doctrine la plus pure. Il était versé dans les belles-lettres, les langues, l'histoire et doué d'une admirable charité envers les pauvres qui furent ses héritiers. Vers l'an 1692 Steyaert, déféré injustement comme favorable à la déclaration gallicane de 1682, protesta par écrit qu'il y était opposé de tout cœur.

(38) Ce De Feller, l'enfant et l'honneur de Bruxelle?

François Xavier De Feller, ancien membre de la Société de Jésus, naquit à Bruxelles en 1735. Il fut de nos jours donné à la Belgique comme une sentinelle vigilante chargée d'annoncer l'approche et les progrès de l'ennemi des autels, des trônes et des peuples. Son *Journal hist. et litt.*, fut la trompette retentissante qui ne cessa de donner l'éveil aux esprits sommeillans; son *Catéchisme philosophique* fut le préservatif des erreurs anti-chrétiennes; et son *Dictionnaire historique* le réformateur des fausses idées d'un siècle séduit par la corruption de l'histoire. Il mourut, la plume tutélaire à la main, au palais de l'évêque de Ratisbonne, l'an 1802.

Il est remarquable qu'on lise dans les Mémoires de Mme de Genlis, ces paroles relatives à l'abbé De Feller. « Je fis des notes toujours

approbatives, sur un ouvrage admirable en un gros volume qui était tombé dans l'oubli. Les philosophes l'ayant étouffé à sa naissance, et n'en disant pas un seul mot dans leurs écrits, parce qu'ils en reconnurent la supériorité. Il a pour titre : *Catéchisme philosophique, ou Recueil d'observations propres à défendre la religion,* par l'abbé Flexier de Réval. » Anagramme du nom de Xavier De Feller, dans les premières éditions de cet ouvrage.

(39) Erasme s'est levé sur l'empire latin.

Didier Erasme, le restaurateur de la langue latine, naquit à Rotterdam en 1467, sous notre Philippe-le-Bon. Il fut le plus bel esprit et le savant le plus universel de son siècle. C'est principalement à lui qu'on doit la renaissance des belles-lettres, les premières éditions de plusieurs Pères de l'Église, et la saine critique. Jules II, Léon X, Thomas Morus, Adrien VI, Paul III, Clément VII, Henri VIII, François I, Ferdinand Roi de Hongrie, Sigismond Roi de Pologne, Charles V l'honorèrent de leur estime, et lui offrirent des bienfaits. Ses compatriotes lui ont fait élever, par Henri De Keiser, fameux artiste, une statue, au milieu de la grand'place de Rotterdam. On a gravé ces mots sur la base.

Desiderio Erasmo
magno scientiarum atque
Litteraturæ politioris
vindici et instauratori.

Le cabinet d'Erasme est une des plus considérables raretés de Bâle, ville où il mourut. On y montre son portrait peint par le célèbre Holben ; c'est un chef-d'œuvre.

On lit ces paroles dans la Bibliothèque choisie des Pères que publie à Paris l'abbé Guillon, tom. I : « Les écrits des SS. Pères reparurent en partie par les soins des savans éditeurs belges, tels qu'Erasme, Pamèle, Vossius. Les écrivains ecclésiastiques furent continués par les belges Sigebert de Gemblours, Henri de Gand, Aubert Le Mire. »

N'oublions pas d'observer qu'à la renaissance des lettres, ce fut dans la Belgique l'école de Deventer qui, la première, secoua le joug de la barbarie en deçà des Alpes, par les soins du fameux Rodolphe Agricola,



et d'Alexandre Hegius son condisciple, tous deux Belges. C'est de là qu'Erasme tira ses premières connaissances, là qu'A Kempis fit ses études.

Le collége des Trois-Langues, établi à Louvain par Jerôme Busleyden, à la sollicitation d'Erasme, donna au Roi François Ier l'idée du collége royal de Paris, pour dissiper l'ignorance qui régnait en France. Ce Roi chercha à en donner la principalité à Erasme qu'il préférait à Budé.

(*Burigny, vie d'Erasme.*)

(40) Grotius, parcourant le Dédale des lois,
Du monarque et du peuple a révélé les droits.

Hugues Grotius, né à Delft en 1583, fut tout à la fois excellent jurisconsulte, théologien, historien, poète et bel esprit. Henri IV et Louis XIII l'accueillirent. Christine de Suède le nomma son ambassadeur en France. Son traité du *Droit de la paix et de la guerre*, qui a passé pour un chef-d'œuvre, est encore suivi par les écrivains publicistes. C'était le livre favori de Gustave Adolphe père de Christine D'Aguesseau le recommande à son fils comme le produit d'un génie d'un ordre fort supérieur à Puffendorf. Barbeyrac convient que ce livre a la gloire d'être original dans son genre, et qu'il est le premier qui ait été fait pour réduire en système la plus utile des sciences. Puffendorf lui-même avoue qu'il restait peu de chose à dire après le traité de Grotius. Son traité de la *Vérité de la Religion chrétienne* a été traduit en grec, en arabe, en persan etc. En 1777 on a élevé à Delft un beau mausolée à la mémoire de cet illustre savant.

(41) Les voyageurs, errans de climats en climats,
Ont pris Ortelius pour diriger leurs pas.

Abraham Ortelius, né à Anvers en 1527, est le restaurateur de la géographie. Il fut surnommé le *Ptolemée* de son temps. On a de lui le *Theatrum orbis terrarum* et d'autres excellens ouvrages. La plupart des grands hommes du 16me siècle eurent des relations avec ce géographe. Juste Lipse lui a fait une épitaphe qui en donnait une idée bien favoble. Elle a disparu de l'église de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers, lors de la construction du chantier.

Gérard Mercator, né à Rupelmonde l'an 1512, auteur d'un excellent Atlas; Pierre Bertius, né en 1565, à Beveren, géographe de Louis XIII; Jean de Beaurain, né en 1696 dans l'Artois, géographe de Louis XV, ont enrichi cette science d'ouvrages renommés.

Jean De Laet, directeur de la Compagnie des Indes, natif d'Anvers, où il mourut l'an 1649, a publié chez Elzevir le *Novus Orbis*, in-fol. et dix autres ouvrages de géographie, dont ceux qui sont venus après lui ont beaucoup profité.

(42) L'érudit doit au mode inventé par Clénard
Les langues que parlaient Périclès et César.

Nicolas Clénard, né a Diest, contemporain d'Erasme, lui fut peut-être égal en savoir et en esprit. Il a imaginé la manière d'étudier le grec et le latin comme nous apprenons les langues modernes; c'est-à-dire, sans faire précéder cette étude du système métaphysique de la grammaire que les enfans ne comprennent point. Notre siècle a eu la prétention d'avoir inventé cette méthode. Nous restituons l'honneur de cette découverte à Clénard. Dumarsais et Pluche ont été ses copistes sans le dire. (*Esprit des Journaux*, *septembre* 1785.)

Ses lettres latines sur ses voyages sont des plus curieuses.

Sa grammaire grecque a été d'un grand secours à MM. de Port-Royal pour rédiger leur méthode.

Ajoutons que depuis ces deux livres élémentaires, la grammaire grecque que nous regardons, d'après Paquot, comme la meilleure, est encore due à un Belge. C'est celle de Jean Verwey, né à Gouda vers l'an 1650, intitulée : *Nova via docendi græca*, et qu'avant la renaissance des lettres, le livre élémentaire dont on se servait généralement pour apprendre le grec, dans les écoles de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, avait été composé l'an 1124 par Everard de Bethune, autre Belge, sous le titre de *Græcismus*.

Ajoutons encore que si Erasme et Clenard sont en Europe les restaurateurs des langues latine et grecque, Jean Wessel, de Groningue, le fut à Paris de la langue hébraïque. Il l'enseigna à Reuchlin dans cette capitale. (*Goujet, Disc. sur le renouv. des études.*)



Un trait bien honorable pour les humanistes hollandais, c'est que le père du célèbre avocat Gerbier, lui-même avocat renommé au parlement de Rennes, ne croyant pas trouver en France de maîtres assez habiles, fit venir de la Hollande des professeurs de premier choix, qui dirigèrent les premières études de son fils.

(*Dict. hist. art.* Gerbier.)

(43) Lipse, en te parcourant, ton lecteur qui hésite,
Doute s'il lit ta prose, ou celle de Tacite.

Juste Lipse, né en 1547 à Isque, village peu éloigné de Bruxelles, commença à composer des livres lorsque les autres enfans commencent à lire. Le cardinal de Granvelle le mena à Rome en qualité de son secrétaire. Il professa l'histoire avec beaucoup d'applaudissemens à Jena, à Leyde, et à Louvain. Philippe II l'honora du titre d'historiographe. Henri IV, Paul V, les Vénitiens voulurent l'enlever à la Belgique. Il eut assez de réputation pour être pris universellement pour modèle dans la république des lettres. Ce fut un des plus heureux imitateurs de Tacite. Il mourut à Louvain, en 1606, entre les bras du père Lessius. Comme dans ses douleurs on lui parla de la force stoïque dont il avait paru faire l'éloge dans un de ses traités. « *Vanité que ce secours*, s'écria-t-il; et, montrant l'image du Sauveur crucifié, il ajouta, *voilà la vraie source de la patience.* » Sa devise, tirée d'Ennius, était *moribus antiquis*. On la lisait sur une pierre incrustée dans le ceintre de la porte d'entrée de sa maison paternelle à Isque. Cette inscription a été enlevée en 1811, ainsi que plusieurs autres monumens belges, par le général polonais Solkoniski, homme érudit. Il les a envoyés au Musée que le prince Krastoriski a formé dans son château de Pulhavi près de Varsovie, où se voit un beau parc que De Lille a célébré dans la seconde édition de son poème des jardins. Ce général, ami de l'auteur de ce poème, eut le malheur de périr, peu de temps après, sur la grand'place de Varsovie, sous les yeux de l'Empereur de Russie, et de l'état-major polonais dont il était membre, ayant été violemment abattu de son cheval par celui d'un cavalier emporté hors des lignes de la parade militaire. Que cette addition soit permise à l'amitié larmoyante.

(44) Jadis dans ce Paris, de ses talens si vain
Ne crut-on pas tout voir quand on voyait Alain?

Alain, appelé le *docteur universel,* était de Lille en Flandre. Il florissait dans l'université de Paris au milieu du 12me siècle. Il avait pris l'habit de St. Bernard du vivant de ce Saint, fut premier abbé de la Rivone, au diocèse de Troyes, et ensuite évêque de cette ville. Il assista au concile de Latran en 1189, et mourut à Cîteaux. On le regardait comme un savant du premier ordre, et dans la France on disait de lui « *qu'il vous suffise d'avoir vu Alain.* »

(45) Buridan, l'Apollon de cette cime altière,
N'y gouverna-t-il pas l'empire littéraire?

Jean Buridan, né à Bethune, fut recteur de l'université de Paris au 16me siècle. C'était un fameux dialecticien. Ses commentaires sur Aristote ne le rendirent guère plus célèbre que son sophisme sur l'âne, qui fit grand bruit dans les écoles. Aventin rapporte qu'il contribua à l'établissement de l'université de Vienne.

Dès le 14me siècle nos Belges brillaient en France dans les chaires de l'enseignement.

Le bienheureux Boniface, natif de Bruxelles, évêque de Lausanne, mort à l'abbaye de la Cambre en 1265, avait été recteur de l'université de Paris.

Jean Standonck, né à Malines en 1443, fut principal dans le collége de Montaigu qu'il rétablit, et recteur de la même université. D'autres savans belges, qu'on y admira depuis cette époque, furent Simon de Tournai, Jacques d'Arras, Gilles de Lessines, célèbre en toute science; Henri Goethals, dit Henri de Gand, surnommé le *docteur solennel,* fondateur du béguinage de Tournai, dont il fut archidiacre. Auteur d'un traité des *Hommes illustres,* etc. comme nous l'avons dit ci-dessus; Bochart d'Avesnes, docteur fameux en droit civil, etc.

(46) Le style de Prévot, par le goût adopté,
Pour modèle au Français n'est-il point présenté?

Antoine Prévot d'Exiles, né à Hesdin en Artois en 1697, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue son *Histoire générale des voyages*, commencée à Londres en 1745, puis traduite et continuée par notre auteur en France, par ordre du gouvernement, et sous les auspices du chancelier D'Aguesseau, et sa traduction des *Lettres familières* de Cicéron, fut un écrivain élégant et d'une imagination brillante. Sa plume était capable des productions les plus utiles; malheureusement elle s'arrêta trop aux frivoles. S'il n'eut pas été obligé d'en faire un moyen continuel de subsistance, il eut laissé une plus grande réputation. Dans tout ce qu'il a écrit, on trouve de l'intérêt et du charme. Né généreux, il donna les plus touchantes preuves d'attachement à son imprimeur Didot, bisaïeul de ceux d'aujourd'hui.

(47) Et qui mieux que Proyart au burin de l'Histoire.

Livin Proyart, né à Arras en 1743, fit le contraire de son compatriote Artésien ci-dessus; il ne voua sa plume qu'aux choses utiles, et particulièrement à la défense de la religion, des mœurs et du trône. Il fut le biographe de quelques membres de la famille des Bourbons, et principalement du malheureux Louis XVI, dont il publia l'histoire raisonnée sous le titre de *Louis XVI détrôné avant d'être Roi*, et de *Louis XVI aux prises avec la perversité de son siècle* : ouvrages où il dévoila courageusement des vérités effrayantes. Leur dénonciation lui occasionna en 1808 la détention, cause d'une fin prématurée.

Ghislain De La Place, né aussi à Arras l'an 1769, a publié, de concert avec M. Noël, des *Leçons de littérature et de morale*, ouvrage classique.

(48) Le nom de Périzon, le nom de Vossius.

Jacques Périzon, né à Dam en 1651, fut professeur d'histoire et d'éloquence dans les universités de Franeker et de Leyde. Entre autres ouvrages, il a publié des recherches fort savantes sur l'origine des Babyloniens et des Egyptiens.

La Belgique a possédé quatre érudits du nom de Vossius. C'est à Isaac, l'un d'eux, né à Leyde en 1618, que Colbert écrivit cette fameuse lettre que le président Hénault rapporte en ces termes : « Quoique le Roi ne soit pas votre souverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur, et m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme une marque de son estime et un gage de sa protection. Chacun sait que vous suivez dignement l'exemple du fameux Vossius votre père, et qu'ayant reçu un nom qu'il a rendu illustre par ses écrits, vous en conservez la gloire par les vôtres. Ces choses étant connues de S. M. elle se porte avec plaisir à gratifier votre mérite; et j'ai d'autant plus de joie qu'elle m'ait donné ordre de vous le faire savoir que je puis me servir de cette occasion pour vous assurer que je suis. » etc. Cette lettre, observe le président historiographe, sert autant à la gloire du Roi et de Colbert, qu'à celle de Vossius.

(*Abr. chron. an.* 1663).

Il est honorable pour Gérard Vossius, professeur à Leyde, d'avoir dans son *Origine de l'idolâtrie*, conjecturé dans le travestissement de nos livres saints la source du paganisme, si bien reconnue et démontrée depuis par Guérin du Rocher dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*.

(49) Snell, découvre la loi qu'il suit dans l'atmosphère.

Willibrod Snell de Royen, né à Leyde en 1591, professeur de mathématiques dans l'université de cette ville, a découvert le premier la vraie loi de la réfraction, découverte qu'il avait faite avant Descartes, comme Huyghens nous l'assure. Il est auteur d'un grand nombre de bons ouvrages de mathématiques, où l'on aperçoit des vues dont des savans, plus bruyans que lui, se sont fait honneur, sans le citer.

(50) Hartsoeker aperçoit ces germes primitifs
Avant lui dérobés aux yeux moins attentifs.

Nicolas Hartsoeker, né à Gouda l'an 1656, membre de l'académie des sciences de Paris et de Berlin, découvrit le premier, à l'aide du microscope qu'il perfectionna, ces petits animaux que plusieurs physiciens regardent comme des germes primitifs. Cette découverte lui fit une grande réputation. Pierre-le-Grand voulut l'emmener avec lui. Il a publié un *Cours de physique*. On doit à Leuwenhoeck, né à Delft en 1632, d'avoir contribué à la découverte des germes.



(51) Leyde, ton nourrisson n'a-t-il point fait connaître
Et le choc électrique, et l'art du pyromètre ?

Pierre de Muschenbroeck, né à Leyde en 1692, rendit fameuses les universités d'Utrecht et de Leyde, où il professa la physique. Il est l'inventeur du pyromètre. Il fit connaître le premier à l'académie de Paris, dont il était membre, la commotion électrique, éprouvée fortuitement à Leyde en 1746; et la *Bouteille de Leyde* devint fameuse dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. Sigaud de la Fond a traduit ses Essais de physique, et Franklin a mis dans un beau jour les effets de la Bouteille de Leyde.

On peut joindre à ces savans Hollandais le modeste et pieux Nieuwentyt, né à Westgraafdyk l'an 1654, qualifié de *Docteur sage et judicieux* par Mr de Châteaubriand. (*Génie du Christ.*)

(52) Bois-le-Duc, ton enfant, sous l'humble nom d'*Essais*.
N'a-t-il point du savoir étendu les progrès ?

Guillaume de s'Gravesande, mathématicien célèbre, naquit à Bois-le-Duc en 1688. Son *Essai sur la perspective* (peut-être le meilleur qui ait paru sur cette matière), ses *Elémens de mathématiques*, son *Introduction à la philosophie*, renferment sous des titres modestes une science profonde. Massuet, dans la préface de ses élémens à la philosophie moderne, déclare que celui des modernes philosophes dont il a le plus profité, c'est l'illustre s'Gravesande. Il l'appelle *l'ornement de la république de Hollande, l'un des plus grands hommes qu'elle ait jamais produits.*

S'Gravesande, qui était la modestie même, humilia un jour bien innocemment et d'une manière bien plaisante la vanité de Voltaire. Celui-ci étant à Leyde, fut curieux de voir le célèbre s'Gravesande qui y professait. Il lui rendit visite sans se faire connaître, et amèna la conversation sur les systèmes astronomiques de Newton que notre Hollandais enseignait. Il en parla si mal que le professeur voulut plusieurs fois changer l'entretien; mais inutilement, parce que Voltaire y revenait toujours. Enfin s'Gravesande lui dit : « je vois bien, Mr, que vous ne connaissez les systèmes de l'astronome anglais que par certains élémens de Newton, fort mal faits, ouvrage d'un M. de Voltaire, qui a montré qu'il n'y entendait rien. » C'est moi-même répondit ingénu-

ment le voyageur. « J'en suis fâché reprit le docteur batave ; mais je n'ai dit que la vérité, et je ne puis me dédire. »

(*Réfl. mor. et hist. tom.* 2.)

On regrette que les bornes imposées à ces notes interdisent la mention ultérieure des grands écrivains dans tous les genres qui ont professé dans les illustres universités de Leyde et d'Utrecht ; celle de Louvain se glorifie à juste titre de ses docteurs ou savans Juste Lipse, Du Puy, Van Espen, Steyaert, Paquot. Guillaume Estius (ou Hessels Vanest) né en 1542 à Gorcum, et François Dubois (ou Sylvius) né à Braine-le-Comte en 1581, furent par leurs savans écrits sur la théologie et leurs enseignemens du haut de la chaire doctorale, les deux hommes qui ont le plus contribué à la célébrité de l'université de Douai.

(53) Ce Schot, ce Lessius, d'érudite mémoire.

André Schot, né à Anvers en 1552, ami d'Auger Busbec, professeur de langue grecque à Salamanque, et d'éloquence à Rome, publia en différentes villes un grand nombre d'éditions d'anciens auteurs, enrichies de ses supplémens ou remarques, et quelques ouvrages savans qui lui appartiennent en totalité. Les hétérodoxes l'ont autant loué que les catholiques.

Léonard Lessius, naquit à Brecht, à quatre lieues d'Anvers, l'an 1554. Il professa la philosophie à Douai et la théologie à Louvain. Son traité de *Jure et Justitiâ*, chef-d'œuvre sur cette matière, était le guide de St. François de Sales et de notre archiduc Albert. Ses vertus égalaient son savoir.

(54) Ce Bollandus, si cher aux amis de l'histoire.

Jean Bollandus, né à Julemont en 1596, fut choisi par sa Compagnie pour exécuter le dessein que son confrère Rosweide avait conçu de recueillir les monumens, qui peuvent constater les vies des Saints, sous le titre d'*Acta Sanctorum*. Les PP. Henschenius, Papebroch et autres confrères belges furent ses continuateurs. Ils rassemblèrent, à force de recherches, la bibliothèque la plus complète de l'Europe, sur les matières d'agiographie.

Ce travail de la plus haute importance sous tous les rapports, interrompu après la suppression de la Société, avait été continué en 1779 par ordre de Marie-Thérèse jusqu'en 1788, où l'association des Bollan-



distes fut dissoute. La révolution de 1789 fit reprendre l'ouvrage. Il se continuait à l'abbaye de Tongerloo en Brabant. Le quatrième vol. du mois d'Octobre a paru en 1791, dédié à l'archiduc Maximilien d'Autriche.

En 1827, les religieux de Tongerloo désespérant d'être rendus à leurs travaux agiographiques, cédèrent au gouvernement des Pays-Bas la belle bibliothèque y relative.

Joseph Ghesquière, membre de la même Société, né à Courtrai, se chargea d'extraire de la grande compilation des Bollandistes, les vies des Saints de la Belgique, sous le titre d'*Acta selecta Sanctorum Belgii.* C'est un excellent recueil de nos monumens historiques.

Feu M. Camus, archiviste du gouvernement français, lors de son voyage dans nos départemens, a fait à l'Institut national un rapport bien favorable sur la collection des Bollandistes. « Quelques pièces, dit-il, que j'ai trouvées dans la chambre des comptes de Bruxelles, m'ont donné des indications utiles sur ce grand recueil. Il serait de la gloire de l'Institut de proposer au gouvernement des moyens d'achever cet ouvrage, malheureusement interrompu. C'est un grand service rendu par les Jésuites à ceux qui veulent écrire l'histoire, d'avoir formé cet immense dépôt littéraire. Les dissertations sont pour la plupart des modèles de critique. Il n'est personne parmi les savans qui ne s'intéresse à la conservation de cette grande collection. »

(*Pages* 55 *et* 56 *du rapport.*)

Ajoutons qu'outre l'objet direct des travaux des rédacteurs, on y trouve un grand nombre de traits qui intéressent l'histoire ecclésiastique et civile, la chronologie, la géographie, les droits et les prétentions des Souverains et des peuples.

(55) Ce Regnault, la terreur de nos physiciens.

Noël Regnault, né à Arras en 1683, publia des *Entretiens physiques,* écrits avec ordre et intérêt. Dans son ouvrage intitulé : *Origine ancienne de la physique nouvelle,* l'auteur enlève à plusieurs physiciens renommés la gloire de plusieurs découvertes physiques, fait voir qu'elles sont plus anciennes, et que par une suffisance ingrate, nous nous parons des dépouilles de nos aïeux en les déprisant. La découverte des machines aérostatiques par exemple, appartient au P. François de Lana, qui, en 1670, en donna la description dans son ouvrage intitulé : *Del prodromo premesso all arte maestra,* imprimé à Bresse, ouvrage qui a reparu dans la même ville en 1684, sous le titre de *Magisterium naturæ et artis.* 3 vol. fig.

(56) Ce La Pierre, l'honneur de nos théologiens.

Corneille De la Pierre, célèbre commentateur de l'Écriture-Sainte, est né à Bockholt, en 1566. Sa vie fut des plus exemplaires. Jacques Tirin, son confrère, autre bon commentateur, n'a souvent fait que l'abréger. On est étonné de voir Moreri dans son dictionnaire, s'appuyer de l'autorité d'Alegambe et de Valere André, pour déprécier les OEuvres de Corneille De la Pierre, tandis que ce sont justement ces auteurs qui parlent de ces OEuvres avec le plus d'éloges.

(57) Ce Verbiest, qui fut l'oracle de la Chine,

Ferdinand Verbiest, né à Pitthem, près de Thielt, grand mathématicien, se consacra à la conversion des Chinois avec le P. Couplet, né à Malines. Il fut appelé à la cour en 1666, et servit beaucoup la religion chrétienne par le crédit qu'il eut auprès de l'Empereur Cang-hi. Il eut part à la réformation du calendrier chinois, et contribua au rappel des missionnaires exilés. « Ce fut lui, dit M. de Chateaubriand, qui appela de Paris ces savans Jésuites qui ont porté l'honneur du nom français jusqu'au centre de l'Asie. » La présidence du tribunal des mathématiques, qui, après la mort du P. Schall, avait été donnée à un Chinois, fut si mal remplie, que l'Empereur mécontent la donna en 1669 au P. Verbiest, qui avait redressé les erreurs du Chinois, et y ajouta le titre de mandarin.

Ce célèbre Jésuite mourut l'an 1688. Ses funérailles, par ordre de l'Empereur, furent célébrées magnifiquement. Des mandarins de la première distinction y intervinrent. Une inscription latine et chinoise, gravée sur une table de marbre blanc, orne son tombeau.

Cette présidence fut depuis toujours conférée à un Jésuite jusqu'au P. Hallerstein, mort en 1775, à qui nous devons le dénombrement exact de la population chinoise en 1760 et 1761.

Voici la liste des principaux ouvrages du P. Verbiest. 1° Une grammaire tartare, publiée à Paris vers l'an 1600. 2° Un missel romain, en caractères chinois, orné de figures astronomiques, envoyé au Pape Innocent XI. 3° Astronomia Europea, ex umbrâ in lucem revocata, et sub Imperatore Cum-Hy restaurata 1687. 4° Libri organici Astronomiæ Europeæ apud Sinas restitutæ anno 1668, sub Imperatore Cum-Hy. Vol. IV, in-fol. Cet ouvrage doit se trouver dans la bibliothèque de Leyde. 5° Typus eclipsis solaris, anno 1669, aprilis 29, ad meridia-

num Pekinensem, in-4°, à Pekin, en chinois. 6° Typus eclipsis Lunæ, anno 1671, XXV Martii, Imperatoris Cum-Hy X, ad Meridianum Pekinensem. 7° Innocentia vindicata. 8° Trois lettres latines sur l'état du christianisme en Chine et les voyages de l'Empereur.

Le P. Rougemont, autre missionnaire, né à Maestricht en 1624, a donné une excellente histoire de la Chine sous le titre de *Historia Tartarico-Sinica.*

(58) Ce Bonfrère, interprète, œil de la loi divine.

Jacques Bonfrère, naquit à Dinant, en 1573. « De tous les Jésuites commentateurs de l'Écriture-Sainte (dit Dupin) il n'y en a point, à mon avis qui ait suivi une meilleure méthode, et qui ait plus de science et de justesse dans ses explications que Bonfrère. Ses prologomènes sur l'Ecriture sont d'une utilité et d'une netteté merveilleuses. »

(*Biblioth. des Aut. eccl.*)

Dans la dernière partie de l'*Imago primi sæculi Societatis Jesu,* on trouve les détails les plus intéressans sur les services rendus par les Jésuites, nos compatriotes, soit à la Belgique, soit aux pays étrangers.

(59) Morts fameux, du tombeau vainement rappelés
Par les regrets de ceux qui les ont immolés.

Nous savons que plusieurs cahiers des provinces et de la capitale avaient demandé en 1789, à l'assemblée nationale, le rétablissement de ce corps, *si parfaitement constitué, qu'il n'a eu ni enfance ni vieillesse,* comme s'exprime l'historien de Fénélon. Cette demande, et ce qui est arrivé depuis, rappellent ces paroles de l'Apologie de l'institut, publiée en 1763 : « *Politique éclairée, vos secours n'ont pu prévenir sa chute, vos regrets la vengeront.* »

« La suppression des Jésuites, dit M. Bellemare, est l'acte de violence du dernier siècle qui a le plus ébranlé le double édifice de la religion et de la monarchie ; qui a le plus rompu de digues et de freins dans la morale ; qui a le plus préparé de malheurs à l'avenir. »

En ce moment (*Juillet* 1829) on nous annonce que le P. Roothan, natif d'Amsterdam, vient d'être élu général de la Société renaissante. Il a choisi pour secrétaire le P. Janssens, né à Bruxelles, et recteur au collége de l'Ordre à Fribourg. Le nouveau général est un élève de

l'athénée d'Amsterdam qu'il quitta l'an 1804, muni d'un certificat du professeur de littérature Van Lennep, non-seulement honorable pour l'élève, mais aussi pour l'institut qu'il allait embrasser.

Vers l'an 1590, les Jésuites anglais avaient obtenu du Roi Philippe II, la fondation de leur collége de St. Omer, puis un établissement à Watten. Quelques années après, ils obtinrent la fondation de leur collége à Liége, de Maximilien, électeur de Bavière. Dans ces deux maisons, ils s'occupaient excellemment de l'éducation de la jeunesse catholique anglaise, et à former des missionnaires. En 1762, les deux premiers établissemens furent dissous, et leurs biens confisqués par le parlement de Paris. S'étant présentés au gouvernement autrichien, ses membres furent autorisés à s'établir à Bruges. En 1773, ils furent dépouillés de leurs revenus. Ceux de Liége obtinrent alors du prince évêque Velbruck, la permission de former une école et un séminaire pour les jeunes ecclésiastiques. Cette louable entreprise subsista pendant 20 ans. En 1794 les hordes françaises la détruisirent.

(60) Se disputer l'honneur d'avoir produit Senault.

Jean Senault, né en 1599 à Anvers selon les uns, à Douai selon les autres, fut attiré dans la congrégation de l'Oratoire par le cardinal de Berulle qui prévoyait que ce jeune homme en deviendrait la gloire. Le P. Senault rendit à la chaire évangélique la dignité qui convient à la parole divine. Il fut de son temps à la chaire ce que Patru fut au barreau. Après avoir refusé des pensions et des évêchés, il devint général de son ordre. Parmi ses ouvrages on distingue un *Traité de l'usage des passions*, ouvrage où l'érudition est unie à la sagesse des principes, et où l'auteur fait admirablement servir la philosophie à la morale, et les arides leçons des anciens sages à la gloire des maximes de l'Evangile, qui seules peuvent leur donner une sanction et de la consistance.

(61) Pour oser réclamer le mystique A Kempis.

Ces vers rappellent ceux-ci de Louis Racine :

> Couronné par les mains d'Auguste et d'Emilie,
> A côté d'A Kempis Corneille s'humilie.

La note relative à cet écrivain vertueux se trouve chant IXme art. *Mystiques*.



(62) Au nombre des premiers se montre Vinnius.

Arnold Vinnius, né en 1588 en Hollande, et professeur de droit à Leyde, laissa des ouvrages sur la jurisprudence romaine, où l'on remarque un esprit pénétrant, un jugement solide et impartial. Son commentaire sur les Institutes, très-élégamment écrit, est consulté dans les pays étrangers comme dans sa patrie.

(63) Stockmans en maître plane au barreau de Bruxelles.

Pierre Stockmans, né à Anvers en 1608, docteur en droit, puis conseiller au conseil de Brabant, est regardé par les Brabançons comme un de leurs plus grands jurisconsultes coutumiers. Ses décisions faisaient arrêt dans leurs tribunaux.

(64) Au milieu de ces noms l'œil aperçoit Méan.

Charles de Méan, né à Liége en 1604, est considéré comme l'un des plus grands jurisconsultes de l'Europe. Ses *Observations et préjugés sur le droit civil des Liégeois et d'autres nations*, présentent des vues sûres et vastes, relatives à la jurisprudence générale et particulière.

(65) Et Louvrex, son émule et son compatriote.

Mathias de Louvrex, jurisconsulte né à Liége l'an 1665, estimé autant pour la simplicité de ses mœurs et sa charité envers les pauvres, que pour sa profonde science, était consulté, sur-tout en matière bénéficiale, par les avocats des nations voisines, comme par ses compatriotes. Ses décisions étaient ordinairement suivies comme des règles sûres. Il a laissé de lumineux traités sur les lois de son pays.

Dans sa *Vie de Fénélon*, M. de Beausset a omis le beau trait qui nous sert d'Episode. On le trouve rapporté par De Feller, Dict. hist. art. *Louvrex*.

(66) Fénélon, par l'intrigue éloigné de la cour,
Parmi nous, dans Cambrai commençait son séjour.

Ce fut aussi dans Cambrai que Fénélon donna aux Belges le bel exemple de soumission à l'Église, représentée par le successeur de Pierre. Son discours pour annoncer la condamnation de son livre, son mandement contre cet ouvrage, l'exposition du Saint-Sacrement dans le mémorable *Soleil d'or,* eurent lieu dans son église métropolitaine.

Une dissertation, insérée en 1817 dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai,* cherche à prouver que ce *Soleil d'or* n'avait pas pour objet d'éterniser le repentir de l'archevêque. Mais outre qu'en 1819 et 1822, on a imprimé un certificat signé par 23 témoins oculaires, qui affirment le fait et le motif, il a paru en 1820, dans l'*Ami de la Religion et du Roi,* une lettre écrite du Canada, par l'abbé de Colonne, ancien chanoine et vicaire général de Cambrai, attestant « que cet ostensoir d'or pur, représentait la Religion portant le soleil » élevé au-dessus de sa tête, foulant aux pieds plusieurs livres, parmi » lesquels il y en avait un sur la couverture duquel, et non sur le » dos, on lisait en toutes lettres, *Maximes des Saints.* » L'ancien chanoine ajoute : « J'ai eu le bonheur de porter cet ostensoir en procession; » je l'ai examiné à loisir, avec calme et soin dans la sacristie; je l'ai » considéré avec un œil d'autant plus attentif et plus critique, que » j'étais bien informé des soupçons qu'on avait conçus si légèrement » sur le mandement de M. de Fénélon. »

Avant l'arrivée du député J. Le Bon à Cambrai, un spéculateur se rendit de Paris en cette métropole, et établit dans une chapelle une enclume, sur laquelle des serruriers brisaient tout ce que le trésor de l'église contenait en or et en argent. Des tonneaux en transportèrent les morceaux aux orfèvres de la capitale. C'est ainsi qu'a disparu le célèbre ostensoir de Fénélon. Le beau piédestal d'argent doré que le chapitre avait fait faire à Paris pour supporter ce monument, portait cette inscription : *Verè tu es Deus absconditus.*

On n'apprendra pas sans intérêt que les ossemens de Fénélon ont échappé à la violation des tombeaux des archevêques de Cambrai, opérée l'an 1793. Le 4 Juillet 1804, le maire de cette ville fit procéder à leur découverte, dans les caveaux sous le maître-autel de la cathédrale, où ils reposaient depuis l'an 1721, époque de l'achèvement de ces caveaux. On les découvrit dans le troisième four à droite, où ils avaient

été abandonnés, après l'enlèvement du cercueil de plomb. Ils furent recueillis, et transportés dans la chapelle de la maison de Ste. Agnès, fondée par l'archevêque Vanderburght. En 1822, ces restes précieux furent exposés pendant trois jours à la vénération publique dans une chapelle ardente, érigée à l'hôtel-de-ville, et de là transférés solennellement à la cathédrale nouvelle avec ceux des prélats exhumés dans les fouilles qui venaient d'avoir lieu. L'évêque, le clergé, la mairie, une foule immense intervinrent à cette translation. La messe pontificale des morts fut exécutée en grand'musique. Après les absoutes, les cercueils, au nombre de cinq, ont été, compris celui de Fénélon, descendus dans le caveau des anciens abbés du Saint-Sépulcre.

(*Extrait des recherches sur la cathéd. de Cambrai, par M. Leglay.*)

(67) Et la ville où brilla la piété d'Omer,
S'énorgueillit encor d'avoir produit Suger.

Suger, premier ministre sous Louis-le-Gros, Roi de France, et quelque temps régent du royaume sous Louis-le-Jeune, naquit à St. Omer l'an 1082. Placé à l'âge de 10 ans, dans l'abbaye de St. Denys, où Louis, fils de France, depuis Louis-le-Gros, était élevé, il fut abbé de ce monastère pendant près de 30 ans. Nous avons (*note* 23 *du chant III*) indiqué ce que, pendant son ministère, il fit pour l'affranchissement du peuple français : il n'a pas moins fait pour les Lettres. L'Histoire de France ressuscita par ses soins. Les *grandes Chroniques,* qui lui sont dues, devinrent les archives de la nation. « Le mariage important de Louis VII avec Eléonore de Guienne, était, dit le comte De Maistre, l'ouvrage du célèbre Suger, un des plus grands hommes qui aient existé, un des plus grands ministres, un des plus grands bienfaiteurs de la monarchie. » « Suger, dit Bergier, était encore un excellent économe. Il doubla les revenus de son abbaye. Ses mémoires administratifs et son testament sont des pièces à consulter pour ceux qui ont des colonies à diriger. Il dit, non comme les spéculateurs économistes ce qu'on peut faire, mais ce qu'il a fait. » La note 47 du Chant VI, rappelle ce qu'il a fait pour l'architecture et les arts. Il mourut dans son abbaye, l'an 1152. Le Roi honora ses funérailles de sa présence et de ses larmes. Il fut décoré du titre de *Père de la patrie,* honneur qui, depuis lui, n'a jamais été accordé à aucun autre ministre.

L'auteur des *Singularités historiques* prouve que Suger était frère d'Aluise, religieux de St. Bertin à St. Omer, ensuite prieur de St. Vaast,

à Arras, et abbé d'Anchin, finalement évêque d'Arras, l'an 1132, d'où il conclut que l'illustre régent de France était Flamand.

(68) Du nourrisson de Gand c'est le prudent Mentor.

Adrien Boyens, né à Utrecht en 1459, d'abord premier du concours dans la promotion des arts de l'université de Louvain, puis doyen de St. Pierre et chancelier de l'université, fut choisi par l'Empereur Maximilien Ier pour être précepteur de son petit-fils Charles V, Guillaume de Croï étant son gouverneur. « L'éducation, dit Neny, que Charles reçut de ces deux illustres Flamands, fut excellente. » Adrien fut ensuite envoyé en Espagne, auprès du Roi Ferdinand, qui le nomma à l'évêché de Tortose. Après la mort de ce Roi, il partagea la régence d'Espagne avec le cardinal Ximénès, homme qui devait, comme lui, tout à son mérite; puis il demeura seul Vice-Roi de ces royaumes. Les vertus du précepteur et la reconnaissance de Charles V, élevèrent Adrien, en 1522, au Souverain-Pontificat, sous le nom d'Adrien VI. » Il mourut, dit Bérault-Bercastel, révéré partout pour ses vertus : « il était aussi simple dans ses mœurs que son prédécesseur Léon X avait été fastueux. On lui a reproché d'avoir négligé les gens de lettres, que Léon X avait si hautement protégés. Mais l'abus qu'ils faisaient, pour la plupart de leurs talens jusqu'à s'efforcer de rétablir le paganisme, (voyez la vie de Léon X, par l'Anglais Roscoe) méritait-il la protection d'un Vicaire de Jésus-Christ? Témoins des efforts, essayés de nos jours, pour l'établissement du culte de la déesse *Raison,* nous n'avons eu que trop lieu de reconnaître la sagesse d'Adrien. » « Dans ce siècle, dit De Feller, où l'histoire de toutes les nations a essuyé les atteintes les plus affligeantes, on a vu un abbé Millot s'élever contre la mémoire de ce Pontife, et essayer de le ravaler au rang des pédans. Il n'en faut pas davantage pour apprécier le mérite de ce faiseur d'*Élémens d'Histoire générale.* »

(69) Adolphe de Nassau, Guillaume de Hollande

L'an 1292, Adolphe, comte de Nassau, fils de Walleran, comte de Nassau, et d'Adélaïde de Catzen-Elenbogen, fut élu Empereur et couronné peu après à Aix-la-Chapelle. En 1298, les électeurs de Mayence, de Saxe et de Brandebourg, et le duc d'Autriche, ligués contre Adol-

phe, le déposèrent dans leur assemblée tenue à Mayence. Ils élurent Albert d'Autriche, fils du précédent Empereur, Rodolphe I. Il en résulta une guerre entre les deux princes. Ils se livrèrent une bataille à Gelheim, près de Worms. Adolphe, qui sans attendre son infanterie, attaqua avec sa cavalerie l'armée d'Albert, fut tué de la propre main de son rival. L'Empereur Henri VII, de la maison de Luxembourg, qui seule a donné cinq Empereurs belges à l'Allemagne, fit, environ vingt ans après la catastrophe, transférer le corps d'Adolphe de Nassau, du monastère de Rosenthal, sa première sépulture au voisinage du champ de bataille, dans l'église de Spire, et fit déposer peu après, à ses côtés, celui d'Albert d'Autriche, assassiné en 1308, son ancien compétiteur : comme pour indiquer que la terre est le lieu commun de repos où doivent se réunir et se dissoudre en paix les plus turbulens adversaires.

L'Empereur Adolphe est la souche des branches de Nassau-Usingen, de Nassau-Saarbruck et de Nassau-Weilbourg.

(*Pfeffel.*)

En 1247, Guillaume II, comte de Hollande, fils de Florent IV et de Mathilde de Brabant, fut élu Empereur dans la diète de Neuss. Il remplaça Frédéric II. Guillaume confirma à Oppenheim la confédération nommé la *Ligue du Rhin*, établie pour assurer la tranquillité publique contre les brigandages et exactions des nobles. Harlem en obtint des lois municipales. Delft, Dordrecht et Ziericzée lui ont l'obligation de plusieurs priviléges. Il est probable qu'il jeta les fondemens de la cour ou du palais de La Haye. Il fut tué en 1256, dans une guerre qu'il avait entreprise contre les Frisons. Son corps, découvert en 1282 dans la maison d'un particulier, fut transféré à Middelbourg dans le monastère des Prémontrés.

Plusieurs princes belges, appelés à l'empire, l'ont refusé. Témoin Charles-le-Bon, comte de Flandre, l'archiduc Albert d'Autriche.

(70) L'Anglais porte Mathilde au trône de son île.

La comtesse Mathilde, devenue Reine d'Angleterre en 1135, était fille d'Eustache, comte de Boulogne, deuxième frère du célèbre Godefroi de Bouillon, et de Marie, fille de Malcom, Roi d'Écosse. Mathilde épousa Étienne, fils du comte de Blois, à la persuasion de Henri, Roi d'Angleterre, son oncle. A la mort de celui-ci, les Anglais élevèrent sur le trône Étienne, au préjudice de la fille unique de leur Roi, nommée

aussi Mathilde, selon l'usage introduit depuis la célébrité qu'avait donnée à ce nom, la Reine, notre compatriote, épouse de Guillaume-le-Conquérant.

Les guerres civiles que suscitèrent les partisans de la fille du Roi défunt, rendirent le règne d'Étienne et de Mathilde de Boulogne fort orageux. Étienne fut fait prisonnier en assiégeant le château de Lincoln. Son épouse, toujours les armes à la main, parvint, après divers succès, à négocier son élargissement. La puissance des deux partis resta quelque temps balancée. Enfin l'archevêque de Cantorbery et l'évêque de Winchester, saisirent l'occasion de la mort du fils-unique du Roi, et de la prospérité croissante du fils de Mathilde d'Angleterre, pour concilier leurs intérêts litigieux. Il fut convenu qu'Étienne adopterait Henri, fils de Mathilde, pour son fils, et son successeur au trône, après sa mort. Elle arriva quelques mois après, l'an 1154. Celle de la Reine, son épouse, l'avait précédée. Il fut inhumé près d'elle et de son fils, à Faversham, abbaye qu'il avait fondée à cet effet. Pour dernier coup du sort, à la destruction de cette maison, sous Henri VIII, les trois cercueils de plomb furent fondus, et les ossemens jetés à la mer.

(*Lingard.*)

La nièce d'Étienne, nommée Adélaïde, épousa Louis VII, Roi de France, et Eustache, fils d'Étienne, épousa Constance sœur de ce Roi.

(71) Proclamé Vice-Roi, le valeureux de Gage

. . . .

Dans Naples au même rang l'intrépide Lannoi

L'éclaircissement de ces deux passages se trouvera au chant VIII, sous les vers relatifs aux mêmes personnes.

(72) Croï, Philippe absent veut que dans la Belgique

Guillaume de Croï, seigneur de Chièvres, troisième fils de Philippe de Croï, après s'être signalé par sa valeur sous les Rois de France, Charles VIII et Louis XII, au service desquels il passa avec l'agrément de Philippe d'Autriche dit le Bel, fut nommé gouverneur des Pays-Bas par ce prince, à son départ pour l'Espagne. Il répondit parfaitement à la bonne opinion qu'on avait de lui. « Croï était, dit un historien, un homme d'une sévère probité, d'une politique aussi sage que profonde, dont les lumières égalaient les vertus. » Guillaume de Croï, après la mort du fameux cardinal Ximénés, demeura chargé du

poids des affaires « et, (dit Varillas, son historien) s'en acquitta admirablement en deux rencontres, l'une fut de tirer d'Espagne l'infant Ferdinand, l'autre, de disposer l'Empereur Maximilien Ier à choisir pour successeur le Roi catholique, depuis connu sous le nom de Charles V. » Il mourut pendant la tenue de la diète de Worms, l'an 1521. Son corps fut déposé dans un magnifique tombeau, élevé au milieu du chœur des Célestins d'Heverlé, dont il était le fondateur.

(73) Au nom de Bauduin, j'entends encor la France Rappeler ses bons soins et bénir sa régence.

Bauduin V, comte de Flandre, époux de la princesse Adèle, sœur du Roi de France Henri Ier, fut nommé par ce Roi tuteur de son fils. Il justifia pendant sa tutelle et la régence que les Grands lui déférèrent, un choix que toute la France avait approuvé. « Il fut, dit *Alberic des Trois-Fontaines*, également digne d'admiration, par sa fidélité, sa vertu et sa sagesse. » Le moine de Fleury, rapporte qu'après avoir, pendant le cours de sa régence, empêché par ses conseils et par son courage, que la foule des petits tyrans, qui se disputaient sans cesse leurs possessions, n'entamassent les états du jeune Monarque, il eut la satisfaction de les lui laisser, sans qu'on eût jamais osé en détâcher un seul village. Il mourut l'an 1067. « La mort du comte de Flandre, dit l'historiographe Moreau, fut pour la France une perte irréparable. Livré à lui-même, Philippe se montra tel qu'il était, injuste par faiblesse, et inconséquent, parce qu'il fut toute sa vie l'esclave de ses passions. »

(74) Qui ne se souvient point du célèbre Sulli?

Robert Ier, seigneur de Béthune, qui, vers l'an 999, y fit bâtir l'église collégiale de St. Barthélemi, était avoué d'Arras, c'est-à-dire, de l'abbaye de St. Vaast. De Guillaume III, son petit-fils, né de Mahaud, héritière de Tenremonde, descendent les ducs de Sulli, établis en France.

Cette maison Artésienne, dont était le célèbre ministre de Henri IV, s'est alliée aux principales dynasties souveraines en Allemagne, en France, et aux Pays-Bas. (*Du Chesne. Gén.*)

(75) Vigilant Berlaymont, toi qui fus à la fois
L'organe de la cour, et l'appui de nos lois.

Charles-Philippe, comte de Berlaymont, gouverneur de Namur, surintendant des finances, et membre du conseil privé sous Marguerite de Parme, fut nommé gouverneur des Pays-Bas par Requesens; il mourut en 1578 dans son gouvernement. Don Juan d'Autriche lui fit célébrer à Namur de magnifiques funérailles « auxquelles tous les fidèles serviteurs du Roi, dit Strada, donnèrent des larmes. Certainement ajoute-t-il, si quelque capitaine a courageusement défendu la religion et maintenu l'autorité du Roi dans les Pays-Bas, durant la paix et durant la guerre, il en faut donner la louange au comte de Berlaymont. » Il inspira à ses quatre fils la même fidélité. Leur aîné fut son successeur dans la plupart de ses emplois.

(76) Lalain, toi dont la race, au gré de nos bons princes,
Trois fois a gouverné ces fertiles provinces.

Charles, comte de Lalain, fut gouverneur général des Pays-Bas l'an 1530, après la mort de Marguerite d'Autriche. « Il fut formidable à la France, dit Fabert, à cause de son adresse et de sa vaillance. » Ce fut lui qui traita le mariage de Philippe II avec Marie d'Angleterre, et la trève avec Henri II, Roi de France. Il mourut à Bruxelles en 1558.

Emmanuël De Lalain découvrit au prince de Parme la trahison de Heze. Ses grands services lui méritèrent le gouvernement du Hainaut et l'amirauté de Flandre.

Charles De Lalain, créé chevalier et gouverneur d'Artois par l'archiduc Albert, rendit des services signalés à l'Espagne.

Cette maison a eu douze chevaliers de la Toison d'or, trois stadhouders de Hollande et sept grands baillis du Hainaut. Elle florissait dès le 12me siècle.

(77) Chez le Belge, Cusa tire le pronostic
Du système qu'ensuite établit Copernic.

Nicolas de Cusa, né en 1401 à Cusa, province de Luxembourg, élève de la fameuse école de Deventer, archidiacre de Liége, légat du Pape Eugène IV, et cardinal, fut envoyé par Nicolas V, en qualité de légat *à latere*, vers les princes d'Allemagne pour les exhorter à la paix, et à tourner leurs armes contre Mahomet II, qui menaçait la chrétienté. Il ne dépendit pas de lui que Constantinople ne fût sauvée.

Cusa, passionné pour l'astronomie, tâcha de ressusciter l'hypothèse du mouvement de la terre, oublié depuis Pythagore, jusqu'aux derniers siècles, où dit Pluche (Spect. tom. 4) notre cardinal le renouvela pour un moment. Copernic et Galilée furent plus heureux après lui; quoiqu'il reste toujours à s'écrier avec Job : *Quis enarrabit cœlorum rationem?* Cusa écrivit aussi pour la réformation du calendrier, et la proposa au concile de Bâle, où il fut député. Ce cardinal, fils d'un simple pêcheur, jouit de la vénération des princes, des peuples et des savans, ayant été, selon Trithême, l'homme le plus érudit de son temps.

(78) Oracle de Latran (Cusa le fut de Bâle),
Comme lui Middelbourg à l'univers signale

Paul de Middelbourg, né en cette ville, l'an 1445. Son savoir le fit accueillir en Italie, où il fut fait évêque de Fossombrone. Les Papes Jules II et Léon X, le députèrent pour présider au cinquième concile de Latran. Il sollicita ces deux Papes, les cardinaux et les pères du concile, de réformer le calendrier, où le dérangement de l'ordre des temps était devenu tel, que l'on célébrait quelquefois la Pâque un mois entier après le terme marqué par le concile de Nicée. Il accompagna ses instances de la publication d'un bon traité sur cette matière. Il est intitulé : *De rectâ Paschæ celebratione, et de die Passionis Jesu-Christi.* Des besoins plus pressans obligèrent le Saint-Siége à renvoyer cette affaire à un autre temps, comme il était arrivé lors des instances faites par le cardinal de Cusa, son compatriote, ci-dessus.

Ce fut Grégoire XIII qui, par sa bulle du 24 Février 1582, opéra cette grande réforme, d'après le système imaginé par le médecin romain

Aloysio Lilio, revu par le P. Clavius, Jésuite allemand. Le gouverneur Requesens la fit adopter dans les Pays-Bas. C'est de cette époque que l'Europe date du *nouveau style*, sauf les Russes qui ont conservé l'*ancien :* « aimant mieux, dit un auteur judicieux, être brouillés avec tout le ciel, que de se rencontrer avec l'Eglise romaine. »

(79) Gelu par sa sagesse et sa mâle éloquence
Parvient à dissiper le schisme de Constance :

Jacques Gelu, archevêque de Tours, puis d'Embrun, naquit vers 1370, à Yvoy, ancienne ville du duché de Luxembourg. Conseiller au parlement, après avoir été maître des requêtes du duc d'Orléans, il condamna le trop célèbre plaidoyer du docteur Petit, Belge comme lui, au sujet de l'assassinat de ce duc. Charles VI le nomma gouverneur des trois fils du défunt qui le traitait comme ami. Député au concile de Constance, en 1414, il y fut chargé de la mission difficile d'aller demander à l'anti-Pape, Pierre de Lune, son abdication. Sur son refus, le concile élut un autre Pape, et Gelu eut plusieurs voix en sa faveur. Ce prélat contribua ensuite par sa plume à l'extinction du schisme.

Contemporain de la célèbre Pucelle d'Orléans, Gelu fut consulté à son sujet par le Roi Charles VII. Il répondit aux cinq questions qui lui furent proposées, par un sage traité où il démontra l'innocence de Jeanne, et la possibilité que Dieu s'entremît directement dans les affaires d'un royaume. Né avec un cœur juste, il eut la douleur de voir immoler par la cruauté anglaise, l'héroïque fille de Domremy, qui fut brûlée en 1431, un an avant la mort de son apologiste. Monsieur De Barante dit que cet archevêque était un des plus sages et des plus habiles prélats de France. (*Ducs de Bourg. t. X.*)

(80) Sorbon, fort de l'appui que Saint-Louis lui donne,
Abandonne Cambrai pour fonder la Sorbonne ;

Robert de Sorbon, ou Sorbonne, devenu chanoine de Cambrai vers 1251, y réfléchit sur les peines qu'il avait eues pour parvenir à être docteur, et résolut de faciliter aux pauvres écoliers le moyen d'acquérir les lauriers doctoraux, par un enseignement gratuit. En conséquence, l'an 1253, il fonda à Paris le collége qui porte son nom, et lui légua ses biens qui étaient considérables. Il fut l'un des pieux favoris de St. Louis.

(81) Le chancelier d'Ailly, le maître de Gerson,
Concourt à supprimer le schisme d'Avignon.

Pierre d'Ailly, chancelier de l'université de Paris, place dont il se démit en faveur de Gerson, à sa nomination à l'évêché de Cambrai, est célèbre par son zèle pour l'extinction du schisme d'Avignon. L'an 1404, il décida par un éloquent discours, Pierre De Lune à instituer la fête de la Sainte-Trinité, déjà célébrée à Liége par Etienne et Richer ses évêques. Le plus connu de ses ouvrages est son *Traité de la réforme de l'Eglise*. Paris le nomma *l'Aigle des docteurs de la France*.

(82) Quelque soit la clarté qu'on doive à leurs flambeaux,
D'un confrère liégeois ont suivi les fanaux.

Dom Maur François d'Antine, né à Gonrieux, pays de Liége, en 1688, Bénédictin de la congrégation de St. Maur, commença le fameux ouvrage chronologique connu sous le nom de *l'Art de vérifier les dates*. Son travail fut publié quatre ans après sa mort survenue l'an 1746, en un vol. in-4°, avec augmentations par D. Durand et D. Clemencet, ses confrères.

Il avait auparavant (l'an 1736) fait paraître les cinq premiers vol. de la nouvelle édition de Du Cange, et travaillé à la *Collection des Historiens de France*, publiée en 1738, par Dom Bouquet.
(*De Feller et Paquot.*)

En 1770, *l'Art de vérifier les dates* était porté à 23 vol. in-8° ; aujourd'hui, 1828, il va être porté, à Paris, à 35 vol. même format.

(83) Il vous fera l'aveu que son adroite main
Augmenta seulement l'œuvre de Torrentin.

Herman Torrentius, né à Zwol, dans l'Overyssel, vers le milieu du 15me siècle, professeur de rhétorique à Groningue, publia à Paris, l'an 1541, un *Dictionnaire historique et poétique*. Il a été augmenté par Charles Etienne, et imprimé avec l'indication de Londres, en 1556, sous le titre de *Dictionnaire historique, géographique et poétique*. Fré-

déric Morel l'augmenta depuis encore. Tous ces Dictionnaires historiques, compris celui de Moreri, dérivent de celui de Torrentius, qui en est le type. (*De Feller, art.* Herman Torrentius.)

(84) Doivent leur premier cours aux mains de Renaudot.

Théophraste Renaudot, médecin, né à Loudun en 1584, fut le premier qui, l'an 1631, commença à faire imprimer en France ces *Nouvelles publiques* si connues sous le nom de *Gazettes.* Louis XIII lui donna un privilége, confirmé par Louis XIV. Auparavant, et dès l'an 1550 environ, il existait à Anvers une gazette, dite *Courante* en flamand. C'était une feuille d'annonces, destinée particulièrement au commerce, par laquelle les Anversois faisaient connaître à leurs correspondans à Venise, les arrivages dans leur port, y entremêlant des articles de politique relatifs à leurs intérêts. Cette feuille flamande se traduisait en italien, arrivant à sa destination. Elle était rédigée par Abraham Verhoeven, imprimeur, avec la devise : *den tydt sal leeren.*

Le mot *Gazette,* dit Trévoux (Dict.), signifie une espèce de monnaie de Venise qui était le prix ordinaire du cahier de ces *Nouvelles Courantes.* On peut adopter cette étymologie, ou celle que nous donnons dans nos vers, tirée du même Dictionnaire, au mot *Pie.*

(85) Marguerite d'Autriche, honneur du Malinois,
La patronne des arts, et l'amante à la fois,

Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, née à Bruges en 1480, morte à Malines en 1530, gouvernante des Pays-Bas et Souveraine de la province de Malines, est la restauratrice des lettres en toutes nos provinces. Simple régente, elle fit plus par son amour pour les progrès des arts, que de grands Monarques. Parmi les savans distingués qui s'attachèrent à cette princesse, on compte Erasme, Agrippa, Jean Le Maire, Jean Molinet, Remacle de Florennes. En protégeant les lettres et les sciences, elle les cultivait elle-même, et particulièrement la poésie française qu'elle aimait avec passion. « Marguerite d'Autriche, dit l'abbé Massieu (*Hist.*

de la poés. franç.) aimait passionnément la poésie française, et elle n'omit rien pour lui donner cours dans les Pays-Bas. Elle écrivait elle-même très-bien en prose et en vers, comme il paraît par plusieurs ouvrages qu'elle composa et dont le plus considérable est l'*Histoire de ses malheurs.* » Corneille Agrippa prononça son oraison funèbre. Ce fut encore sous son gouvernement qu'on vit paraître dans la Belgique ces célèbres musiciens qui se repandirent partout, et furent les restaurateurs de la musique en Europe. Cette princesse tâchait d'adoucir ses infortunes par la poésie, la musique et la danse. Il existe encore dans la bibliothèque publique de Bruxelles un manuscrit, provenant de sa collection, intitulé : *des basses Danses,* où se trouvent notées plus de cinquante danses différentes. M. Burney, à son passage par Bruxelles en 1772, a pris des extraits de ce livre. Dans la même bibliothèque se trouvaient trois volumes de chansons, notées en musique, qui ont été enlevés par les commissaires d'instruction publique en 1794, dont l'un, écrit sur vélin, avait dans toutes ses marges des fleurs nommées *Marguerites,* peintes en couleur, avec le portrait de cette gouvernante. Ces manuscrits étaient connus sous le nom de *Livre de chansons de Marguerite d'Autriche.* Plusieurs étaient effectivement de sa composition.

Sa cour était le rendez-vous de toute la noblesse du pays, et d'une partie de celle de France qui, de temps à autre, y venait prendre part aux fêtes qu'elle donnait.

Cette régente illustre, au moment où la mort la surprit, se disposait à passer le reste de ses jours dans le couvent des Annonciades de Bruges, dont elle était la fondatrice.

(86) Le phare de ces bords, sa tour quadrangulaire
Jette un si vif éclat, qu'Erasme, que Le Maire,

Jean Le Maire, né à Bavai en 1473, secrétaire de Pierre de Bourbon, puis de Louis de Luxembourg, finalement de Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas, publia vers l'an 1508, son grand ouvrage des *Illustrations de la Gaule Belgique.*

Le Maire était historien et poète. Selon La Croix du Maine « il a été de son temps l'un des plus renommés pour l'art oratoire, et pour écrire bien en vers français. »

Pasquier dit : « Le premier qui à bonnes enseignes donna vogue à notre poésie, fut mestre Jean Le Maire, des Belges (de Bavai) auquel nous sommes infiniment redevables, non-seulement pour son livre de *l'Illustration* des Gaules, mais aussi pour avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits, tant en prose qu'en poésie. »

Il composa à la louange de Marguerite d'Autriche un livre intitulé : *La Couronne Marguaritique*. Il composa aussi pour elle le *Triomphe de l'Amant Vert*, nom qu'il donne au perroquet chéri dont elle fit l'épitaphe, qui se trouve dans le recueil de ses chansons.

Jean Molinet, né sur les confins de l'Artois, oncle de Jean Le Maire, ci-dessus, fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche. On a de lui plusieurs ouvrages en prose et en vers ; entre autres : les *Dits et faits de Molinet*, ses *Poésies*, une *Paraphrase* en prose du roman de la Rose, une *Chronique*, depuis 1474 jusqu'en 1504. Il mourut en 1507. Ses mémoires vont paraître pour la première fois dans la *Collection des Chroniques nationales* par M. Buchon. L'archiviste Godefroi, et Aubert Le Mire s'étaient proposé de les faire imprimer, comme une bonne suite aux Mémoires de Commines.

Henri-Corneille Agrippa, né à Cologne en 1486, d'abord secrétaire de Maximilien Ier, passa ensuite à la cour de Marguerite d'Autriche, sa fille. Pour plaire à cette princesse, il publia en 1509, son fameux traité de *l'Excellence des femmes au-dessus des hommes*. Son livre est divisé en 30 chapitres, et dans chacun d'eux, il démontre la supériorité des femmes par des preuves théologiques, physiques, historiques, cabalistiques et morales. L'Italien Ruscelli renforça en 1652 cette singulière thèse par de nouvelles preuves, et copia Agrippa, tout en le critiquant. Le même esprit qui dans cette époque créa tant de panégyriques de femmes, fit alors naître en langue italienne, espagnole et française, une foule de livres sur le mérite des femmes en général. Pendant 150 ans, on vit une espèce de conspiration d'écrivains pour assurer la supériorité au beau sexe. Le chef de cette conjuration fut notre Agrippa, et tout l'honneur de l'initiative demeura à la galante Belgique.

Agrippa est auteur de deux autres Traités; l'un sur la *Vanité des sciences* (assertion soutenue depuis éloquemment par J. J. Rousseau), l'autre sur la *Philosophie occulte*. On a encore de lui une dissertation sur le *Péché originel*, dans laquelle il avança un paradoxe répété par Beverland, mais solidement refuté par le Hollandais Liénard Ryssen, et primitivement par le texte même de la Genèse.

« Ce savant de la cour de Malines, dit Thomas, (*Essai sur le caractère des femmes*) ce savant étudia toutes les sciences, embrassa tous les états, parcourut tous les pays, porta les armes avec distinction, se fit ensuite théologien, docteur en droit, docteur en médecine, commenta les épîtres de St. Paul en Angleterre, donna des leçons sur la pierre philosophale à Turin, sur la théologie à Pavie, pratiqua la médecine en Suisse, fut attaché successivement à trois ou quatre princes et princesses, et n'en fut que plus malheureux. »

(87) A son gouvernement le goût des arts survit :
La Bresse obtient le corps, la Belgique l'esprit.

Le corps de Marguerite d'Autriche fut transporté à Brou, près de Bourg en Bresse, dans l'église des Augustins qui était son ouvrage. Plusieurs années avant sa mort, elle y avait fait élever trois superbes mausolées en marbre. Le premier était pour le duc de Savoie, son époux ; le deuxième pour Marguerite de Bourbon, mère du duc ; le troisième pour elle-même. Cette église magnifique, construite entre les années 1511 et 1536, offrait à l'admiration entre autres objets, de superbes vitres peintes. Les figures parfaitement caractérisées, paraissaient de grandeur naturelle, malgré leur élévation. La France, l'Italie, la Flandre, l'Allemagne, avaient fourni pour ces vitraux les plus excellens maîtres à la demande de Marguerite. On peut en voir la description dans un opuscule intitulé : *Histoire de l'église royale de Brou, par le P. Rousselet, Augustin. Paris, 1776, chez Desaint.*

Jean Le Maire dans sa *Couronne Marguaritique* rapporte des choses bien intéressantes sur l'esprit et les bons mots de notre princesse. Politique habile, elle dirigea la ligue de Cambrai contre les Vénitiens, et dans la même ville, réconcilia François Ier avec Charles V, par la paix dite *des dames.*

(88) Semble animer Croï, Culembourg, Ennetierre.

Plusieurs dames belges ont cultivé les lettres à l'exemple de la princesse Marguerite d'Autriche. Dans les familles illustres on remarque une Dorothée de Croï, une Marie d'Ennetierre, une Anne Pallant de Culembourg, comparée par les littérateurs belges Modius et Schelhorn

à la savante Italienne Olympia-Fulvia-Morata, née à Ferrare en 1526, et qui enseigna publiquement les langues grecque et latine en Allemagne.

(89) Euclide à Grobbendonck a prêté son compas;

Lucrèce de Grobbendonck, fille du baron de Wesemale, de la famille des ducs d'Ursel, fut une savante mathématicienne du 17me siècle.

Son profond savoir est rappelé dans son épitaphe placée près de l'autel de la deuxième chapelle de Ste. Gudule, à Bruxelles, dans la basse-nef de droite.

(90) Je vous prends à témoin, Marie, Eléonore.

La princesse Marie de Brabant, sœur du duc Jean Ier, dit le Victorieux, et épouse du Roi de France Philippe-le-Hardi, composait des vers, et aidait les auteurs de ses conseils et de ses secours. Elle assista un fameux poète de ce temps nommé Ly Roix Adenex, à mettre en bon ordre le roman de Cléomadez. Elle avait hérité des inclinations de son père Henri VI pour la poésie. « Les poètes qui avaient brillé sous le règne de St. Louis, disent les historiens de la poésie française, jouirent encore d'une plus grande considération sous le règne de Philippe-le-Hardi par la faveur dont les honora Marie de Brabant. » Elle survécut au Roi son époux l'espace de 36 ans, et continua d'être la protectrice des lettres dans Paris.

Éléonore, fille de Raoul-le-Vaillant, épouse de Godefroi de Hainaut, comte d'Ostrevant, est mise par Bergeron en parallèle avec Jeanne Ire, comtesse de Provence, qui commença à tirer la poésie française du cahos, en protégeant les troupes des Troubadours et des Chantères. Le roman de Ste. Geneviève que les amateurs accueillirent avec tant d'éloges, fut composé à sa demande, et c'est d'elle dont il est dit au commencement :

La Dame de Valois me prie
De mettre en bon roman la vie
D'une Sainte que moult elle vante.

(Art de vérifier les dates.)

(91) Et vous, noms plus récens de Wasse, de Murrai.

Cornélie Wouttey, connue à Paris sous le nom de baronne De Wasse, nom de son mari, naquit à Bruxelles l'an 1739. Aimant l'étude et douée d'un esprit juste et observateur, elle a laissé : 1° *le Plutarque anglais, ou Vie des hommes illustres des trois royaumes britanniques.* 12 vol.

2° *OEuvres choisies des meilleurs auteurs dramatiques anglais.* 11 vol.

3° *Les Imprudences de la jeunesse.* 4 vol.

4° *L'Art de corriger et de rendre les hommes constans.* In-8°, 1 vol.

5° *Le Mariage platonique.*

Elle a laissé en manuscrits : *Précis de l'histoire naturelle à l'usage des dames. Essai sur l'oxigène et les progrès de la chimie,* traduit du docteur Watson.

Marie-Caroline Murrai, naquit à Bruxelles vers l'an 1750. Dès sa plus tendre jeunesse elle s'attacha à la lecture des meilleurs littérateurs des différens pays de l'Europe, dont elle avait appris les langues. Elle se distingua aussi dans la musique, le dessin et la peinture.

Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages.

Essai d'une traduction en vers français de l'épisode d'Inès de Castro, dans la Lusiade.

Essai d'un éloge historique de Marie-Thérèse.

Aventures et anecdotes françaises, tirées d'une chronique du 14me siècle. 2 vol.

Éloge de Jean Carondelet, chancelier de Bourgogne.

Cet ouvrage fut couronné par l'académie de Bruxelles.

Ode sur la mort de l'Impératrice de Russie.

Le lycée de Hambourg a fait une mention honorable de cette pièce.

Marie Murrai fut nommée membre honoraire de l'académie des Arcades de Rome. Elle obtint une pension de l'Impératrice Marie-Thérèse que l'Empereur Joseph II lui continua. Pour en jouir elle alla se fixer à Vienne.

(92) Du Pinde hollandais puis-je vous dire excluse
Vous, qu'Amsterdam nomma sa dixième Muse,

Cathérine Lescaille, Hollandaise, née vers l'an 1649, se rendit très-habile dans la poésie flamande. Les plus célèbres poètes hollandais l'ont révérée comme une *dixième Muse*, et se sont fait un plaisir de la consulter. Son mérite lui a fait donner le nom de *Sapho hollandaise*. Le recueil de ses poésies a paru en 1728.

(93) Vous, chantre de David et de Germanicus,
Amante des héros, plus encor des vertus?

Lucrèce Guillelmine Van Merken, née au commencement du 18me siècle, épouse de Nicolas De Winter l'un des premiers génies hollandais, composa différentes poésies flamandes, entre autres un poème héroïque intitulé : *David*, en 12 chants; un poème épique intitulé : *Germanicus*, en 16 chants, et plusieurs tragédies, entre autres celle de Monzengo, sujet péruvien, l'honneur du théâtre hollandais.

Voici l'indication de quelques autres dames belges célèbres par leurs écrits ou leur savoir.
Anne Byns, religieuse à Anvers, l'an 1520.

Jeanne Coomans, Zélandaise, morte vers l'an 1650. Le fameux Cats la nomme la *Perle de sa patrie*. Ses poésies sont insérées dans le recueil intitulé : *le Rossignol de Zélande*.

Marguerite Godewyck, née à Dordrecht en 1629. Elle était versée dans les langues grecque, latine, italienne, anglaise, française et flamande. Ses principales poésies sont écrites en flamand et en latin. Cette dame n'excellait pas moins dans l'art de la musique, de la tapisserie et du dessin. A ces talens elle joignait celui de peindre à l'eau et à l'huile. Elle a fait son propre portrait qui a été gravé par Hooghstraeten.

Jeanne Otho, née à Gand vers le milieu du 16me siècle; elle réussit dans la poésie latine. Un de ses ouvrages intitulé : *Carmina diversorum* a été imprimé à Strasbourg en 1616. Un autre, ayant pour titre : *Poematia, sive lusus extemporanei Joannæ Othoniæ poeticæ Gandensis*, a été publié à Anvers en 1617.



Agathe Deken, née en 1741 près d'Amsterdam, associée pour ses travaux littéraires avec Mme Wolff, née Beckker, a exercé en Hollande une grande influence sur l'esprit et le caractère national. Elle écrivait en prose et en vers.

Anne-Marie Schurman, originaire d'Anvers, née à Cologne, mais transportée dès son bas âge dans la Belgique, où elle passa sa vie.

Le latin, le grec, l'hébreu lui étaient si familiers, que les plus érudits en étaient surpris. Elle parlait aussi facilement le français, l'italien, et l'anglais. Elle composa des poésies latines, des opuscules etc. Nicéron et Baillet entrent dans de longs détails sur son prodigieux savoir. La princesse Marie de Gonzague, la duchesse de Longueville, la Reine Christine de Suède se firent un plaisir de la voir. Le cardinal de Richelieu lui donna des marques de son estime. Les savans Vossius, Spanheim, Saumaise, Huyghens, Gassendi, Mersenne, Bochart etc. furent en correspondance avec elle.

Cette femme extraordinaire s'appliqua à la musique, à la sculpture, à la peinture, à la gravure, et y réussit parfaitement. Elle était surtout habile à peindre en miniature, et à faire des portraits sur verre avec la pointe d'un diamant. Le docte Huet alla lui rendre visite à Utrecht.

Schurmannia nobis

Anna salutatur muliebris gloria sexùs, dit-il dans son voyage de Suède.

Mle Verelst, nièce du peintre Simon Verelst, née à Anvers en 1680, et qui elle-même excella dans la peinture, jouait très-bien de tous les instrumens. Elle écrivait dans plusieurs langues. Elle demeurait à Londres chez son oncle. Y étant au spectacle, il arriva que des seigneurs allemands qui se trouvaient dans la même loge, louèrent sa beauté de manière à exposer sa modestie. Elle se crut en droit de leur en faire l'observation. Ils lui en demandèrent pardon; mais continuèrent en langue italienne. Mle Verelst répondit dans la même langue avec la même grâce. Un des seigneurs dit en latin « menageons la délicatesse de cette jeune personne qui est si digne de nos éloges. » Elle repartit aussi en latin « les hommes nous ont ôté les honneurs et les dignités : pourquoi voudraient-ils encore nous priver d'une langue qui peut nous ouvrir l'entrée des sciences? Ces messieurs, plus enchantés que surpris, lui demandèrent la permission de lui rendre leurs devoirs chez elle. Elle dit : « je suis peintre. Je reçois chez mon oncle tous ceux qui

m'honorent de leurs visites. C'èst un des devoirs de mon état. » Dès le lendemain, elle vit arriver ces seigneurs, qui ne purent cacher leur admiration pour ses ouvrages. Ils se firent peindre. Son pinceau les charma. C'était une occasion de récompenser le mérite. Ils la saisirent; et publièrent partout le savoir et les grâces de la jeune Anversoise.

(*Descamps, Vies des Peint.*)

Charlotte-Marie de Los Rios, d'une famille d'origine espagnole, née à Anvers en 1728, se distingua dans cette ville par ses connaissances et ses vertus. Elle a écrit plusieurs livres sur l'éducation, parmi lesquels on remarque :

1° *Le Magasin des enfans.* 1774.

2° *Abrégé de toutes les sciences.* 1776.

3° *Encyclopédie enfantine.* 1780.

Tous ces ouvrages sont écrits d'un style pur mais simple, et à portée de l'intelligence des êtres intéressans pour lesquels ils ont été composés.

L'*Encyclopédie* a été traduite en anglais. Londres 1781.

N'oublions pas de rappeler que la princesse Philippine de Hainaut, fille du comte Guillaume III, laquelle épousa Édouard III, Roi d'Angleterre, déjà célèbre par la délivrance d'Eustache de St. Pierre et autres habitans de Calais, qu'elle arracha à la mort, non moins célèbre par la valeur qu'elle montra à la tête des troupes anglaises, quand elle battit et fit prisonnier le Roi d'Écosse, fut encore l'amie, et la protectrice éclairée des lettres qu'elle cultivait. Le collége d'Oxford, qu'on appelle encore aujourd'hui le *Collége de la Reine*, est son ouvrage. Entre les savans qui eurent part à ses libéralités, le plus fameux est l'historien Froissard qu'elle fit son secrétaire, qu'elle admit dans son intimité, et qui l'appelait sa *bonne maîtresse*.

(94) Et par de froids dédains, par de piquans bons-mots
Délivrez-nous enfin de la plume des sots.

Où sont déjà la plupart des productions de l'éloquence révolutionnaire? Où iront les autres? Était-ce l'esprit qui manquait? Non, mais la vérité des principes, la justice de la cause et l'honnêteté des motifs, trois points sans lesquels il n'y a rien de beau ni de durable.

(*Mémorial sur la rév. f.*)



Rigoley de Juvigny, écrivant en 1786, avait déjà, dans son excellent traité intitulé : *De la décadence des lettres et des mœurs*, approuvé par l'académie française, prémunit le public contre l'irruption du philosophisme et du mauvais goût dans le champ de la saine littérature, les sophistes envahissans étaient presque parvenus à faire oublier cet ouvrage, lorsque M. de Boulogne, évêque de Troyes, est revenu à la charge.

Son *Discours sur la décadence de l'éloquence en France*, fruit de ses loisirs pendant la révolution, prouve lumineusement que la *nouvelle philosophie* est l'ennemie mortelle de la bonne littérature, et confirme admirablement la vérité de ces paroles sacrées : *Si quis non acquiescit sanis sermonibus Domini nostri Jesu-Christi, et ei quæ secundum sapientiam est doctrinæ, superbus est, nihil sciens*. Ce discours, si bon à connaître en ces jours d'aveuglement, se trouve imprimé à la tête des sermons du prélat. En voici un passage bien instructif : « Nous nous arrêterons à ce que nous apprennent l'expérience de tous les temps et l'histoire de tous les peuples. C'est que les talens et l'art d'écrire sont soumis nécessairement au caractère national, à l'esprit dominant du siècle, à l'influence des doctrines et des mœurs régnantes ; c'est que la perfection de la littérature a toujours suivi la perfection de l'ordre social, et que, quand celui-ci déchoit et dégénère, l'autre également se dégrade et se détériore ; c'est que partout où le luxe corrompt les mœurs, les mœurs aussi à leur tour corrompent les discours, et que la même cause qui avilit les sentimens, affaiblit aussi le langage ; c'est que, quand la religion est attaquée, le génie est attaqué lui-même dans sa source et dans son principe, et que, partout où elle a été méprisée, les peuples en ont été punis par la barbarie ; c'est que l'art de bien écrire tient radicalement à l'art de bien penser, et que, partout où il n'y a plus de bases sûres dans les croyances et dans les opinions, il n'y en a plus dans le style et dans le langage ; c'est enfin que plus un siècle panche vers la philosophie, vers l'esprit raisonneur et l'amour des systèmes, plus le génie baisse et plus le talent s'appauvrit. Ainsi l'a voulu la nature, ou plutôt la Providence ; et rien sans doute n'est plus digne d'elle, que de mettre une telle harmonie et une telle connexion entre les lumières de l'esprit et les affections de l'ame, que celles-ci ne puissent se dérégler, sans que les autres ne pâlissent, et ne finissent par s'obscurcir ; et c'est ainsi qu'elle punit la corruption et l'impiété d'un siècle par la perte des lettres, et la mort des vertus par celle des talens. »

Le comte De Maistre, dans les *Soirées de St. Pétersbourg*, présente

les mêmes résultats, comme produits des mêmes causes. « Toute dégradation individuelle ou nationale est, dit-il, sur-le-champ annoncée par une dégradation rigoureusement proportionnelle dans le langage. »

(*Deuxième entret.*)

Il cite dans la note le *style réfugié* pour exemple, après avoir cité le *style révolutionnaire* de 1793. M. Laurentie prouve que la vertu est la première condition du génie.

Enfin nous lisons dans M. De Bonald ces belles paroles : « La littérature est l'expression de la Société. »

FIN DES NOTES DU CHANT SEPTIÈME.

CHANT HUITIÈME.

ART MILITAIRE.

SOMMAIRE.

Bravoure des Belges. — Époque Romaine ; Carausius, Civilis. — Époque Franque. — Clovis, Théodebert, Martel et ses descendans. — Tournois. — Chevaliers Belges, vainqueurs dans ces combats. — Mention des plus fameux accidens survenus, prix décernés. — Utilité de la Chevalerie. — Réconciliation de Henri de Luxembourg et du chevalier Van Bisdomme, au tournois de Tervueren. — Épisode. — L'expression Brave-Homme *due aux félicitations des Dames complimentant les chevaliers victorieux. — Croisades. — Dénombrement et traits de valeur de nos principaux croisés. — Récompenses qu'ils obtinrent. — Apparition du comte de St. Pol au comte Anselme de Ribemont, au siége d'Arcas, épisode. — Godefroi de Bouillon, Bauduin son frère, Bauduin de Flandre et de Hainaut, Empereur de Constantinople. — Justification des Croisades, par l'appel des* Libéraux *en faveur des Grecs. — Vœu pour le rétablissement des chevaliers de St. Jean de Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Malthe. — Geoffroi de St. Omer, l'un des fondateurs de l'Ordre des Templiers.*

— Digression sur l'érection de la Grèce en royaume indépendant. — Triomphes maritimes des Belges. Wassenaer, Van Galen, Tromp, Hein, Barth, Ruyter. — Jean de Hainaut rétablit Isabelle et son fils sur le trône d'Angleterre. — Description du glorieux repas que lui donne Londres à cette occasion. — Dévouement des Franchimontois devant Liége; des Hesbignons devant Bordeaux. — Divers traits d'héroïsme, en Orient, en Occident. — Mention de quelques-uns de ces traits dûs à des Maisons encore existantes en France ou parmi nous. — Exploits des Belges pendant la guerre dite de trente-ans. *— Plénipotentiaires de Louis XIV à Gertruydenberg. — Désintéressement des héros belges. — Dévouement et mort de Jean de Luxembourg à Créci, épisode. — Autres vertus des héros belges. — Mort touchante de deux amis, compagnons d'armes, au siége de la Capelle, épisode. — Leur tombeau commun, élevé à Avesnes, par ordre de l'archiduc Léopold. — Siége célèbre d'Ostende. — La Frisonne Cathérine Herman rend la vie et la liberté à son jeune époux, prisonnier des assiégeans; épisode. — Lannoi reçoit l'épée du Roi François I, son prisonnier devant Pavie. — Denys de Morbecque reçoit celle du Roi Jean, son prisonnier devant Poitiers. — Le comte de Gages appui du trône d'Espagne. — Valeur des Belges pendant la révolution de la fin du XVIIIme siècle. — Beaulieu, Chasteler, Dumonceau, Dumourier, Clerfaït. — Comment l'histoire appréciera le mérite des guerriers combattant à cette époque.*

LA

GLOIRE BELGIQUE.

CHANT HUITIÈME.

ART MILITAIRE.

Ami de nos vainqueurs, j'ai présenté les palmes
Des talens triomphans aux joûtes les plus calmes;
Mais, comme en d'autres champs il naît d'autres palmiers,
Je m'en vais rassembler celles de nos guerriers.
Non que j'aime à tirer mes plus beaux traits de gloire
Du char toujours sanglant, que roule la victoire;
Juste appréciateur, j'en connais les abus.
Mais quand le héros joint la bravoure aux vertus,

Cette réunion, par son accord intime
A droit de commander la plus solide estime.
C'est ce que mes pinceaux vont ici présenter.
Je cherche d'être utile, et non d'épouvanter.
La vertu, dans ce chant mêlée aux grands faits d'armes,
Sous l'habit militaire augmentera ses charmes.

Nous ne répétons point, pour la seconde fois,
« Le Belge est aux combats le premier des Gaulois : »
Bel aveu d'un héros parlant de la vaillance
D'un peuple dont six ans il fit l'expérience.
Voyons ce peuple aller, loin des champs nourriciers,
Portant vers l'Orient son nom et ses lauriers (1).
Sous le même héros, aux plaines de Pharsale,
C'est lui seul qui décide en une lutte égale.
Son bras supérieur au bras républicain,
A pour juge César, et pour chantre Lucain (2).
Auguste, admirateur des exploits de nos braves,
Aux gardes du préteur joint dix mille Bataves.
Sur les bords de l'Ister Adrien les conduit.
Leurs bras fendent les flots, le pâle Germain fuit (3).
Laissons Carausius, des vaisseaux qu'il commande (4)
Dire à Maximien la vaillance flamande.
Que l'adroit Civilis, l'honneur du Hollandais,
Force Vitellius à conclure la paix :

Que Drusus, triomphant par la valeur belgique (5),
Doive à deux Nerviens le nom de *Germanique*,
Echappons aux regards des Romains émigrans,
Pour enlacer nos bras aux bras vainqueurs des Francs.

Clovis paraît. Son glaive affamé de conquêtes,
Trouve à le seconder nos lances toutes prêtes.
L'union s'affermit par le commun succès.
On ne distingue plus le Belge du Français.
Déjà Théodebert, fort de notre assistance (6),
Aux rives du Bosphore a fait trembler Bizance;
Puis, avec nos marins, combattant le Danois,
Sur la terre et les flots est vainqueur à la fois.

Mais quel monstre barbare, oppresseur des Espagnes,
Destructeur des cités, destructeur des campagnes,
Le cimeterre en main, précipitant ses pas,
Jusques à Tours étend ses six cent mille bras!
L'Européen tremblant, comme la Foi chrétienne,
Est muet, consterné, nul chef qui le soutienne.
Rassurons-nous. Sa cause enfin trouve un vengeur :
Martel vient de lever son marteau défenseur (7),
Et tout plein du beau feu dont la flamme l'embrase,
Court au monstre, l'atteint, le renverse et l'écrase.
Prospérez, noble sang du valeureux Liégeois.
De hauts faits en hauts faits montez au rang des Rois;

Soyez, jusqu'aujourd'hui, la plus auguste race
Qui jamais occupa cette suprême place.
Tandis que l'Eternel, la verge en main, permet
Que l'Orient s'égare, en suivant Mahomet,
Il vous est réservé d'étendre dans l'Europe
Les chemins du bonheur que Jésus développe.
Vous servirez de digue au torrent des erreurs,
De soutien à la Foi, de boulevard aux mœurs,
De protecteur aux arts, aux lettres, aux sciences,
Quel sort! un Belge est né pour ces destins immenses.

Passons des vrais combats aux combats simulés.

Quels sont, dans ce champ clos, ces guerriers rassemblés!
L'élite des Germains, des Bretons, de la France
Au signal du clairon dans l'arène s'élance :
Le prix que se promet son intrépidité
Est le don d'un ruban offert par la beauté
Dans ces jeux surnommés l'*Ecole de prouesse*.
Quel but plus entraînant pour l'ardente jeunesse!
Juges de la valeur, nombrez tous les exploits.
La France a ses Bayard, ainsi que ses Dunois (8);
L'Anglais sur son Clisson fonde son espérance (9),
Et le Germain dans Clève a mis sa confiance (10).
Mais, qui peut surpasser, aux plus forts coups de main,
Nos sires de Lannoi, nos sires de Lallain (11),

Nos Arenberg, nos Ligne, et saint Pol, et Ghistelles,
Et cent autres vainqueurs aux joûtes les plus belles!
Bien plus. Le chevalier *sans reproche et sans peur* (12),
Dans l'Artois, aux murs d'Aire, en ces luttes d'honneur,
Parmi nos champions apparaît en personne,
Et ces jeux belliqueux lui-même il les ordonne
Jeune encore, et brûlant de signaler son bras.
Tu triomphes, Bayard; ce qui n'empêche pas
Que la palme adjugée à ton mâle courage,
Avec trois de nos Preux ta main ne la partage.

Ouvrez-vous, champs d'honneur, recevez à ma voix
Nos loyaux champions, nos chevaliers courtois;
Voyez les parcourir vos glorieuses routes,
Affamés de hauts faits, exercez dans les joûtes.
Ribemont les appelle en son île d'Anchin (13)
En leur montrant la croix, signe d'un vœu prochain.
Là, ces soldats du Christ aiguisent une lance
Dont l'Ottoman bientôt connaîtra la puissance.
Trois jours entiers Andenne admire en son champ clos
Les exploits de Moha, de Fiennes et de Los (14).
Où tombera Verchin, d'un meilleur sort bien digne (15),
Mons proclame vainqueur le grand Fastré de Ligne.
La France, dans Cambrai, voit Charles, son bon Roi (16),
Combattre corps à corps le Belge d'Espinoy.

Au pas de l'arbre d'or, dans l'enceinte de Bruges (17),
Nos champions flamands n'eurent-ils point pour juges,
Que dis-je? pour rivaux, tout ce que l'étranger
Offrait de Preux, jaloux d'honneur et de danger?
Charles-Quint, proclamant une paix solennelle,
A-t-il fait convoquer un Tournois dans Bruxelle?
Les chevaliers vainqueurs, aux plus forts coups de main,
Sont deux Belges encor, Sennezelle et Beaurain (18).
Beauffort, dont la valeur à ces jeux participe (19),
S'illustre dans Arras sous les yeux de Philippe.
Liége a déjà nommé le brave d'Hemricourt (20).
Mais moi, puis-je oublier le vainqueur du Limbourg (21)
Dont le bras, si fameux aux pages brabançonnes,
Moissonna dans ces champs soixante et dix couronnes?

Alors n'existaient point ces cœurs indifférens
Aux périls, aux malheurs de leurs frères souffrans.
Ces cœurs étaient encor dans le fond des glacières
D'où les tira depuis le *siècle des lumières*.
Alors n'existait point l'ardente soif de l'or :
Ce vautour dévorant n'avait point pris l'essor :
Il attendait qu'un temps de luxe et de mollesse
Etablit sur les cœurs sa serre vengeresse.
Nos braves chevaliers, pleins de nobles désirs,
De sentimens d'honneur, ne goûtaient de plaisirs

Qu'à s'opposer aux maux qu'enfantait la licence.
Leurs faits parlans des lois suppléaient le silence.
Des bras toujours armés, jamais dans le repos,
Se faisaient un devoir de vouer leurs travaux
Au soutien d'un vassal, au secours d'une Belle.
Deux fois Jean de Hainaut rétablit Isabelle.
Quels assauts, quels combats, ô Jacques de Lallain,
Livra pour le bon droit ta généreuse main!
Que n'avons-nous pas vu ci-devant entreprendre
Pour venger le trépas du bon comte de Flandre,
Quand les deux champions, Vandendorpe et Servais,
D'infidèles vasseaux punirent les forfaits!
Tel, quand la nuit des temps vers la fable recule,
Le Grec ingénieux aux Thésée, aux Hercule
Prête ces hauts exploits, ces faits prodigieux
Qui placèrent leurs noms parmi les demi-dieux.

La vertu, la bravoure utile à la patrie,
Elevaient aux honneurs de la chevalerie,
Ordre, qui reprimant l'audace ou l'attentat,
Aiguillon du courage, affermissait l'État.
Ami de la valeur, soutien de ses épreuves,
Le sexe inspirateur assistait à leurs preuves;
Et, s'il ne portait point de jugement précis,
Témoin de l'examen, il dispensait les prix (22).

Quel sort, de les tenir de la Beauté qu'on aime,
D'être accueilli, loué de la réserve même !
Vers quel nouveau danger ne va point se lancer
Le jeune homme qu'ainsi l'on vient récompenser;
Qu'il joindra de vertus à ses vertus guerrières !
Brave homme ! c'est le mot que des bouches si chères
En louant sa bravoure, adressaient au vainqueur,
Supposant tout mérite à la seule valeur.
La beauté fut alors par la raison guidée.
Jusqu'à nous de ce mot elle a fixé l'idée.
Notre esprit de ses mains semble avoir hérité
Le sens qu'elle attachait à cette qualité,
Et chacun de nous aime encore qu'on le nomme
Quoique loin des combats et des dangers, *Brave homme* (23) !

O combien en ces temps on était amateur
Des beaux faits approuvés par les lois de l'honneur !
Devant eux la vengeance étouffait son murmure.

Jean premier de Brabant célébrait dans Tervûre
Les combats simulés et les différens jeux
Qu'ordonnait le succès d'un Hymenée heureux.
Henri de Luxembourg, en épousant sa fille,
Finissait par ces nœuds des débats de famille.
Les jeux sont terminés par un brillant repas.
Parmi les conviés Henri n'aperçoit pas

Un fameux combattant, qui dans la joûte excelle.
Van Bisdomme est son nom. Sa patrie est Bruxelle (*).
« D'où vient qu'à nos plaisirs, dit-il, il n'a point part?
» Comte, reprend le duc, il le fait par égard.
» Il craint, en se mêlant à notre compagnie,
» De rouvrir une plaie encore mal guérie.
» C'est lui qui dans Woringue, en cet instant fatal
» Où des bras vigoureux m'enlevaient de cheval,
» (Combien l'aveu terrible, hélas! me coûte à faire!)
» M'arracha du trépas, en perçant votre père.
» Je lui dois mon salut; et dans un si beau jour
» Où tout éteint la haine, où tout porte à l'amour,
» Où tout ressentiment, tout souvenir s'efface,
» Comte, aujourd'hui mon fils, je demande sa grâce. »

A ces mots déchirans, à ce terrible aveu,
La haine semble prête à rallumer son feu;
Henri baisse la tête; il garde le silence :
En sens divers jeté, son jeune cœur balance.
Ces mots disent enfin qu'il commence à plier :
« L'auteur du coup funeste était-il chevalier?
» Dans le combat, fidèle à la marche établie,
» A-t-il suivi les lois de la chevalerie? »
D'une voix unanime on lui répond : « Seigneur,
» Il n'a forfait en rien aux devoirs de l'honneur.

(*) Butkens, T. I, L. IV, l'an 1291.

» Nous en fûmes témoins. » « Eh bien, dit-il, qu'il vienne.
» Il coûte un tel pardon : mais mon ame est chrétienne;
» Elle est chevaleresque, et partant doit savoir
» Tout ce qu'on peut oser pour remplir son devoir. »

Bisdomme fut mandé. Le comte à son approche,
De sa bouche écarta la plainte et le reproche.
Le guerrier brabançon fléchissait les genoux.
« Chevalier, dit Henri, chevalier, levez-vous.
» Votre bras n'a frappé qu'en une juste guerre.
» Je pardonne. Ce jour me rend un autre père. »
Puis, pour preuve de grâce, et d'un oubli réel,
Il scella le pardon du baiser fraternel.
On voit que ces bons Preux n'accordaient de l'estime
Qu'au mérite solide, et non au brillant crime.

Tel fut chez le Liégeois ce Raës de Dammartin (24)
Que la sensible Alix par un fécond hymen
Avait rendu l'auteur d'une tige vaillante,
Non moins riche en vertus, qu'héritière puissante :
Son tronc avait produit ces Awans, ces Waroux
Nouveaux frères Thébains, dans leurs débats jaloux,
Et ces trois cents héros, par leur lance aguerrie
Réputés les soutiens de la chevalerie,

Qu'inspira si souvent, si souvent couronna
Sous l'œil de vingt rivaux, une autre Rowena (*),
Lorsque dans un champ clos, devenu son domaine,
Nos voix de la beauté la proclamaient la Reine.

Eh! qui de notre lance a méconnu le prix!
Si quelqu'audacieux ose en faire mépris,
Il ne tardera point de lui rendre justice.
Qu'il sache, dans les jours d'Albert et de Maurice;
Non loin de Bois-le-Duc, ce qu'il en a coûté (25)
Pour un pareil mépris, au Normand Briauté.

Mes yeux avec plaisir parcourant nos annales,
Suivraient de nos tournois les marches triomphales;
Mais la cause du Christ et de tous les chrétiens (26)
Appelle nos croisés aux champs des Syriens.
O vous, qui dégagés des préjugés vulgaires,
Aimez à bien juger des exploits de vos pères,
Sur des événemens qu'on a trop obscurcis,
Que vos yeux désormais se fixent éclaircis.

Un torrent qui du globe allait changer la face (**),
De la Syrie alors inondait la surface (27).
Pour le malheur du monde, il avait joint ses eaux
A cet autre torrent dont les rapides flots

(*) Allusion au roman d'Ivanhoé de Walter Scott, c. IX.
(**) Les Turcomans.



Jaillissant tout à coup de l'aride Arabie (*),
De débris et de morts avaient couvert l'Asie (28).
Ce fleuve destructeur, en s'accroissant toujours,
Jusqu'aux murs de Bizance osait porter son cours;
L'Africain desséché sur sa brûlante plage,
Au milieu de ses feux, éprouvait son ravage.
La mer même, la mer n'avait pu l'engloutir.
De ses flots indignés on l'avait vu sortir,
Et sa fureur, croissant contre la résistance,
S'élancer sur l'Espagne, et menacer la France.

Dans ces jours de terreur, de désolation,
Quels maux vous affligeaient, sainte Religion!
Les autels du Très-Haut renversés par l'impie;
Les mœurs dans le mépris, la licence établie,
La foi, l'humanité sans cesse gémissant,
Les peuples dégradés, ou noyés dans leur sang.
Quels maux vous affligeaient, Politique éclairée!
L'oppression foulant la loi la plus sacrée,
La révolte agitant ses brandons enflammés,
Les états les plus beaux en déserts transformés,
Et le souffle barbare éteignant la lumière
Des lettres et des arts, ces flambeaux de la terre.

(*) Les Sarrasins.

Consolez-vous. Le Ciel, touché de vos douleurs,
Veut arrêter enfin les flots dévastateurs;
Et s'il ne lui plaît point d'en dessécher la source,
L'Europe n'aura plus à redouter leur course.
Emu par un reclus dont l'entraînante voix (29)
Détermine à l'instant les peuples et les Rois,
Et dont, pour les hauts faits qu'on lui vit entreprendre
Le Belge avec respect a conservé la cendre,
L'Occident se réveille. Appelés aux combats,
D'immenses bataillons précipitent leurs pas.
La France y voit courir les chefs de ses provinces;
Le Lorrain, le Saxon, l'élite de leurs princes.
Tout veut avoir sa part à des lauriers si beaux.

Quels guerriers valeureux, ou plutôt quels héros
Décorés de la croix, marchent sous ces bannières?
Pourrais-je m'y tromper? ces guerriers sont mes frères.
Leurs noms ont illustré nos plus nobles Maisons :
C'est ce Gilles de Chin, si célèbre dans Mons (30),
C'est l'honneur de Silly, le brave Trazegnie (31),
C'est de Gavre, de Roeulx, d'Avesnes, Gomignie (32),
C'est toi, sage Lorrain, que l'on vit quatre fois (33)
Dans ces combats sacrés signaler tes exploits,
Toi, dont Thérèse, un jour, appellera la race
Au trône impérial pour partager sa place.

Créqui tient sur son cœur le précieux fragment (34)
De l'anneau que l'amour lui fit rompre en partant,
Heureux si dans seize ans, la fortune jalouse
Consent, à cet aspect, de lui rendre une épouse.
Tout plein de son devoir, Tay s'apprête aux combats (35),
Il ne voit que l'honneur, tandis qu'à quelques pas
Le comte Bauduin, voulant payer son zèle,
Cède à ses descendans la terre de Wemmèle.
Au Dieu que dans ces lieux la croix vit immoler (36),
Taxis offre son sang, qui doit bientôt couler,
Pour ses vaillans neveux prophétiques prémices
D'un sang qu'ils verseront en tant de sacrifices!
Je reconnais Gérard, que dans peu nos chrétiens (37)
Verront, ô désespoir! en butte aux traits des siens,
Lorsque du haut d'un mât, aux murs d'Antipatride
Où le tiendra lié le Sarrasin perfide,
Sur la brêche il criera : « Compagnons, point d'égards;
» Redoublez votre attaque et le jet de vos dards! »
Nassau, dont les neveux, nés pour le rang suprême (38),
Au lieu d'un casque, un jour ceindront le diadème,
Bethune, dont le sang promet énorgueilli (39)
De donner à la France un jour le grand Sulli.
J'aperçois Rumigni dont les armes parlantes (40)
Publîront la valeur par leurs mâcles sanglantes,
Beauffort, chez l'infidèle aux chaînes condamné (41),
Obert sous les murs d'Acre à périr destiné (42);

Créton, qui des remparts escaladant le faîte (43),
Méritera le nom de *vaillant sur la crête;*
Evolde et Manassès, aux pieux Namurois (44)
Tous deux chers par le don d'un morceau du saint bois;
Lameth, dont l'écusson montrera pour emblême (45)
Six croix qu'imprimera la main de Bouillon même;
Ghistelle, dont l'œil vit couronner ce vainqueur (46);
Lermes, qui de Bizance arrêta l'oppresseur (47);
Duras, deux fois croisé, fondateur d'Herkenrode (48);
D'Assche, aux pieds d'Alexis, osant blâmer sa fraude (49).

Voici Ligne, Lannoi, Lens, Limminge et Villain (50),
Visscher, Carnin, Sohier, et Gilbert et Lallain;
Voilà Blondel, héros que l'amitié réclame (51),
Si renommé depuis par ce lyrique drame
Où Grétry, déployant les charmes de son art,
Lui fait briser les fers de son bon Roi Richard.

Là, paraît Engelbert qu'un courage sublime (52)
Portera des premiers sur les tours de Solyme,
Et Mailly, né d'un sang qui coula pour ses Rois (53)
Depuis ces temps anciens jusqu'aux jours où l'Artois
Vit ce vieux maréchal au politique orage
Abandonnant sa tête, échappée au carnage.

Ici marchent Robert que l'Ottoman jaloux (54)
Nomma *fils de saint George*, en tombant sous ses coups,
Roisin, qui doit, un jour, unir son sang antique (55)
Au grand homme d'état, Colbert de la Belgique,
Isaac et son fils, chez les Egyptiens (56)
Destinés à porter de rigoureux liens,
Jusqu'à ce que le ciel les rendant à leur Terre,
Ils reviennent changer son bois en monastère,
Berthoud le vétéran, aux cinq lustres d'exploits (57),
Tant pleuré des Croisés, si cher au Malinois!
Berlaymont, Maldeghem, et Lichtervelde et Hornes (58),
Tous au champ des combats d'une valeur sans bornes.

A défaut d'étendard, pour se faire un drapeau,
Longueval et Couci déchirent un manteau (59) :
Le vair qui le doublait, mis au bout de leur lance,
En bandes découpé, dans les airs se balance.
Bonni-Colle, ancien nom l'effroi du Sarrasin (60),
Sous le nom de Goethals, qu'il tient du Souverain,
Ayant sauvé les jours de trois jeunes captives,
Fait orner son blason de leurs têtes naïves.

Puis-je vous oublier, vous voyant devant moi (61),
Regnialmes, Canteleu, Baudrenghien, Aunoy,
O vous, dont le vieux sang dans mes veines pétille,
Gloire du Cambrésis, honneur de ma famille?

Eh ! combien, visitant les rangs de ces soldats,
De braves à ceux-ci n'ajouterais-je pas !
Rubempré, ton grand nom, cher au Dieu de la guerre (62),
Ne vient-il pas du sang dont tu rougis la terre,
Ainsi qu'ayant franchi la crête d'un donjon,
Le vaillant d'Estourmel fut surnommé Créton ?

Saint Omer deviendra prince de Tabarie (63),
Les deux Milly, seigneurs de Naple ou d'Arabie (64) ;
Bethune, à son beau nom, l'effroi de l'Ottoman (65),
Ajoutera celui de *comte de Bessan ;*
Joppé va de Cholet augmenter les domaines (66),
Et l'hymen nommera de Gavre *duc d'Athènes* (67).
Le seul nom de *Croisé* par un Belge porté,
Suffit pour arrêter le Turc épouvanté ;
Courtenai défaillant, couché dans sa litière (68),
Allant à l'ennemi, vaut une armée entière.

Près de lui sont Landas, au terrible regard (69),
Mastaing, d'Auxy, Dumont, au brillant étendard (70),
Gauthier, le châtelain, Thierry, le connétable (71),
Brias, Anneux, Wavrin, Casand, le redoutable (72).

Plus loin, c'est Ribémont, la gloire de Bouchain (73),
Ribémont, averti de son trépas prochain,

D'autant plus animé dans les champs de la gloire,
Qu'il voit déjà son Dieu, pour prix de la victoire,
L'attendre dans le ciel, une palme à la main.

Ce courageux vieillard, l'effroi du Sarrasin,
Un jour, devant Arras, sommeillait dans sa tente;
Quand une vision à ses regards présente
Son jeune ami saint Pol dont son amour pleura
La mort prématurée au siége de Marra.
« Est-ce toi, lui dit-il, ô mon cher Engelrame (74)?
» N'ai-je point vu le trait qui déchira ta trame?
» Comment m'apparais-tu si brillant de santé?
» D'où te vient ce surcroît d'éclatante beauté?
» Devant moi le trépas en éteignit les charmes.

» Honneur de nos croisés, mon doux compagnon d'armes,
» Répond le chevalier, dans nos sacrés combats
» Nul soldat de Jésus n'éprouve un vrai trépas :
» S'il succombe, il s'assure une meilleure vie.
» La beauté, dont ici ta vue est éblouie,
» M'inonde par torrens dans ce palais des cieux
» De cristal, de rubis, et d'or tout radieux.
» Lève les yeux : voilà ma demeure éternelle.
» Ton Sauveur t'en prépare encore une plus belle.
» Par de plus grands exploits tu sais la mériter;
» Anselme, dès demain tu viendras l'habiter.

» Adieu. » Persuadé par l'avis prophétique,
Ribémont fait venir ses amis; leur indique
Sa volonté dernière; embrasse ses parens;
En chrétien, plein de foi, reçoit les sacremens;
Donne à son écuyer ses plus brillantes armes.
L'aurore luit à peine; il part des cris d'alarmes.
L'Ottoman assiégé sort des portes d'Arcas.
Ribémont le premier veut signaler son bras.
Il court. D'une baliste une pierre élancée
Prouve la vérité qu'il avait annoncée.
Vers le palais céleste il s'envola soudain.

Mais quel est ce héros, au regard plus qu'humain,
Qui chef de nos croisés, à leur tête s'avance?
Les camps à son aspect ont perdu leur licence.
La bouillante valeur, la douce humanité
Font redouter son bras, chérir sa piété.
Il méprise et le faste et le plaisir frivole;
Au salut de la terre impétueux il vole :
L'infidèle l'observe, arrêté par l'effroi;
Mais le chrétien s'élance en nommant Godefroi (75)!
Dans ce combat des mœurs contre la barbarie,
Qui va donc l'emporter? ou l'Europe, ou l'Asie?
Un Belge a décidé la grande question :
Un Belge s'est assis au trône de Sion;

Et repoussant les flots de son bras salutaire,
Du déluge barbare a délivré la terre.

Dirai-je que, marchant de succès en succès,
Un frère du héros affermit ses bienfaits (76),
Et que sans dévier de son auguste trace,
Au trône de David il prend aussi sa place;
Qu'illustre en son vivant, illustre après sa mort,
Ainsi que Godefroi, tranquillement il dort (77)
Seul entre les humains, par un honneur suprême,
A l'ombre du tombeau qu'occupa Jésus même?
Dirai-je, pour l'honneur des peuples du Hainaut,
Que leur comte élevé dans le rang le plus haut
Par ces mêmes combats où sa valeur s'expose,
S'assied au trône illustre où régna Théodose (78)?
Non, ces brillans succès ne m'arrêteront pas.
Mais je montre, pour fruits de ces sacrés combats,
L'heureuse extinction de ces guerres civiles
Qui dévastaient nos champs, et désolaient nos villes,
Le pouvoir souverain doucement raffermi
Par la ligue opposée au commun ennemi,
La Navigation, faible dans sa naissance,
Se délivrant alors des langes de l'enfance,
Le Commerce, poussé par un contraire essor,
Tournant vers l'occident ses canaux à flots d'or,

Et les Arts, secouant leurs ailes asservies,
Compagnons de Croisés, rentrant dans leurs patries.
Sophistes détracteurs, quels bienfaits j'aperçoi
Dans l'expédition que guida Godefroi!

Eh! pourquoi prodiguer avec tant d'importance
Inutile avocat, des moyens de défense
Pour faire triompher la cause des Croisés,
En convainquant des cœurs déjà désabusés?
Qui l'eût pensé qu'on vit nos propres adversaires
Adopter tout à coup des sentimens contraires,
Vers l'Asie avec nous vouloir marcher unis,
Sollicitant, pressant la croisade à grands cris!
N'est-ce pas ce que fait la récente prouesse
Des *libéraux*, armés pour délivrer la Grèce,
Et ne croirait-on pas, sauf à voir leurs exploits,
Ces braves transformés en soldats de la croix?
Voyez-les, encourant leurs propres anathèmes,
Eux-mêmes délirans, fanatiques eux-mêmes,
(Pour répéter ici leurs propos odieux)
Courir vers le Bosphore ainsi que nos aïeux.
Vous voilà donc absous, ô chevaliers antiques,
Vos détracteurs confus révoquent leurs critiques;
Ils suivront désormais les pas de Godefroi.
Puissent-ils imiter et ses mœurs et sa foi!

Lieux charmans, devenus la terre de souffrance,
S'il est des bras formés pour votre délivrance
Au siècle indifférent à la religion,
Si les murs de David et sa chère Sion
Sortis de leurs débris, purgés de leur souillure,
Un jour de l'Ottoman brisent la chaîne impure,
Vous devrez, en partie, un aussi grand bienfait
Aux vaillans chevaliers dont l'institut renaît.
Oui, le rassemblement que protège Ferrare (79),
Voilà l'un des sauveurs que le ciel vous prépare.
Nos Preux, admis bientôt sous son noble étendard,
Reverront des Odon, des Pierre, des Gérard (80)
Qui, Grands-Maîtres encore, encor guidant leurs frères,
Des nouveaux Saladins fouleront les bannières;
Ou croiront de leurs biens faire un sublime emploi,
En dotant l'institut, ainsi que Géoffroi (81).
O Grèce infortunée, ô triste Palestine,
Comptez sur les secours que le ciel vous destine.
Son bras libérateur ne s'est point raccourci;
Et son œil voit les pleurs que nous versons ici (82).

Ainsi je hasardais de consoler des frères
Gémissant loin de nous aux rives étrangères,
Ignorant; isolé, quel était le secret
Que cachait de nos Rois le profond cabinet,

Quand, après les revers du tyran de Bizance,
Voulant rendre la Grèce à son indépendance,
Ces Rois, pour profiter du favorable échec,
Destinaient Léopold à gouverner le Grec (*).

Mais, laissons les Croisés, aux champs de l'Idumée
Assurer le repos de l'Europe alarmée.
Sur un autre élément, au sein des vastes flots,
Nos Belges vont chercher des triomphes nouveaux.
Leurs [illegible]s n'y cueillent plus la palme orientale,
Mais sur leurs fronts s'assied la couronne rostrale.
Les Nymphes, les Tritons, témoins de leurs succès,
Pour les voir ont quitté leurs humides palais.
« Sont-ce là, disent-ils, ces pêcheurs si timides
» Dont naguère nos bras devaient être les guides,
» Dans leurs tranquilles lacs, à l'abri des roseaux,
» A peine rassurés sur leurs dormantes eaux,
» Né sur nos flots fougueux, insensible aux naufrages,
» Maintenant l'Alcyon brave moins les orages !
» Wassenaer, échappant au Bréton orgueilleux (83),
» Est le Phénix, brûlé de volontaires feux :
» Van Galen, entouré d'ennemis et de gloire (84),
» Est un cygne, qui meurt en chantant sa victoire :

(*) S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte d'Angleterre, a été par les Puissances prépondérantes de l'Europe appelé l'an 1830 à gouverner la Grèce indépendante, sous le titre de *prince souverain*. Il avait fait passer de grands secours à cette nation.

» Tromp, effroi de l'Espagne, Hein terrible aux Anglais (85)(86),
» Comme lui périront, mais sûrs de leurs succès. :
» Barth, l'intrépide Barth est l'exemple du brave (87) :
» Et toi, grand Ruyter, le héros du Bàtave (88),
» D'humble mousse, agité sur nos mâts, dans les airs,
» Tu deviendras le Dieu qui rend le calme aux mers :
» Sur l'onde qui s'étend aux rives du Bosphore,
» Maître de l'Africain, triomphant chez le More,
» Sur celle que le Belt resserre en ses détroits,
» Chargé d'or et d'honneurs par la main du Danois,
» Vainqueur sur l'Océan, dompté par ta vaillance,
» Des forces d'Albion, des forces de la France,
» Fais admirer ta vie ; et lorsque tu péris,
» Rends Destrée envieux, et contriste Louis. »
Ils disent, et rentrés sous la voûte des ondes,
Inscrivent ces grands noms dans leurs grottes profondes.

Hennuyers, descendus des vaillans Nerviens
Qui vendirent si cher la victoire aux Romains,
Suivez Jean de Hainaut aux bords de l'Angleterre (89)
Avec nos chevaliers, rangés sous sa bannière.
Une Reine émigrée implore sa valeur :
Une si belle cause a touché son grand cœur.
La voile est déployée ; il part, il se présente.
Londre en ses murs reçoit sa troupe triomphante.

Isabelle lui doit son retour, et son fils
Par la main du héros sur le trône est assis.

A peine un jeu guerrier dans Condé le rappelle,
Qu'il révole où l'invite une attaque réelle.
L'Ecossais veut ravir le sceptre au jeune Roi.
Parais libérateur, qu'il tremble devant toi,
Et pour mieux contenir sa renaissante audace,
Qu'au trône d'Edouard ta nièce prenne place (90).
L'avenir montrera l'Amazone à son tour
Repoussant l'ennemi qui te fuit en ce jour.

Au milieu des honneurs, prodigués au courage,
Qu'on voit Londres alors nous rendre un bel hommage!
Un superbe festin se prépare au palais :
La gratitude anglaise en ordonna les frais.
Dans un vaste salon, que les arts embellissent,
A table, près du Roi, nos Preux se réunissent.
L'élégance à leurs yeux brille de tous côtés.
Mais l'objet qui sur-tout les arrête enchantés
Est une galerie où l'Anglais se fit gloire
De peindre uniquement des traits de notre histoire.

Dans Aix, encor naissant, on voyait Alcuin (91)
Instruire le héros, successeur de Pepin.

Par son attention Charles faisait connaître
Quels fruits cet écolier recueillait d'un tel maître.
Rassemblés autour d'eux, les Muses et les Arts
Semblaient se ranimer au feu de leurs regards ;
Le pied demi levé, l'aile prête à s'étendre,
Ils montraient quel essor chacun d'eux allait prendre.

Plus loin, on admirait le grand législateur
De l'Europe à la fois et maître et bienfaiteur.
Un flambeau près de lui, tout brillant de lumière,
Repoussait l'ignorance aux deux bouts de la terre.
Protecteur des bons Rois, vénéré du Bréton,
Il replaçait Egbert au trône d'Albion (92).

Vis-à-vis s'étendait une plaine infertile.
A la voix des Flamands le terrain plus docile
Apprenait à s'orner, là, de vergers féconds,
Là, de rians jardins, ici, d'amples moissons.
L'Anglais applaudissait, et de leurs épis mêmes
Il couronnait le front des nouveaux Triptolêmes :
Quelques enfans, déjà suffisamment instruits,
Leur offraient le tribut de leurs fleurs, de leurs fruits.

Dans une autre peinture on voyait la Belgique
Communiquer les Arts à l'Ile britannique.

De ses prodigues mains sortaient, presqu'à la fois,
La navette de Gand, le coûtre de l'Artois :
Le fuseau du Brabant, et le burin de Liége.
Des commerçans anglais, formant un long cortége,
Apportäient, en retour de ces précieux dons,
L'aliment de nos draps, leurs épaisses toisons.
L'inscription portait, en large caractère,
AU BELGE INDUSTRIEUX LE BRÉTON TRIBUTAIRE.

Hennuyers, les lauriers moissonnés jusqu'ici
Sont-ils insuffisans ? regardez dans Créci (93)
Le soutien d'Albion l'être aussi de la France.
Contre l'Anglais vainqueur Jean de Hainaut s'élance :
Valois allait périr. Jean l'arrache au trépas.
Jusques aux murs d'Amiens seul il guide ses pas.
Le Hainaut dans Cassel l'a vu sauver Guillaume :
La France alors le voit sauver tout son royaume.

Dirai-je, en célébrant la valeur des Liégeois,
Le noble dévouement de ces Franchimontois (94)
Qui firent (du trépas victimes volontaires)
L'offrande de leur sang pour affranchir leurs frères,
Surpassant d'autant plus les Décius mourans,
Qu'au lieu de trois héros Liége en compta six cents ?
Citerai-je, à propos d'un cartel mémorable,
Le choix si glorieux, le choix si remarquable (95)

Que fit Charles d'Anjou de ces trois Hesbignons
De la cause royale illustres champions,
Quand un rival permit que leur épée habile
Décidât du destin du trône de Sicile;
Et ces deux protecteurs qu'invoquait le Gantois (96)
Défenseurs turbulens de ses paisibles droits,
Qui tantôt à leur maître et tantôt à la France
N'ont que trop bien prouvé la force de leur lance?
Montrerai-je, aux combats de Mons, de Mont-Cassel (97),
Philippe de Valois et Philippe-le-Bel
En repoussant le choc de nos bourgeoises bandes,
Sur le point de tomber entre les mains flamandes;
Dans Bouvines, l'orgueil de nos vieux chevaliers (98)
Dédaignant de verser le sang des roturiers,
Sans avancer d'un pas quand il les vit paraître,
Immolant le coursier à la place du maître?
Comme eux, désavouant le courage bourgeois,
Oserai-je priver du tribut de ma voix
Ces routiers brabançons, au glaive mercenaire (99)
Que solda si long-temps la France et l'Angleterre
Et qui, sous le Roi Jean, transformés en lions
Deux fois ont répandu le beau sang des Bourbons?

Chevalier tour à tour galant et magnifique
Aubercicourt, l'appui du trône britannique (100),

Pour avoir soutenu de son or, de son bras
Isabelle et son fils, fuyant de leurs états,
De la main d'Edouard obtient pour récompenses
Des emplois éminens, de riches alliances.
Sur son écu, rougi d'un infidèle sang (101),
Bouillon veut que de Trith imprime le Croissant :
Utenhove, aux combats à la France fidèle (102),
Parsème de ses lys le blason qu'il tient d'elle :
Wignacourt tient le sien des mains de saint Louis (103),
Et Malthe lui devra deux grands Maîtres chéris.
Eh! quel pays, manquant de défenseurs propices,
N'a point reçu le Belge et payé ses services!

Ce serait le moment de réclamer ici
Les noms des Luxembourg et des Montmorency (104),
Des Ursel, des Spanghen, des Argenteau, des Glymes (105),
Tous faits pour rappeler des actions sublimes :
Mais dans ce monument, pour atteindre son but
Ma plume aux temps divers doit un égal tribut.
C'est assez le payer aux héros des vieux âges;
Des héros plus récens attendent ses hommages.

Puis-je ne point chanter ces généraux fameux,
Qui, dans ces temps féconds en guerriers valeureux
Où Mars de la Réforme appuya le ravage,
Et trente ans des Césars désola l'héritage,

Ont par d'heureux exploits qu'admira le Germain,
Balancé les lauriers des Bannier, des Walstein,
Et forcent même encor le Danube et la Save
De citer leurs hauts faits après ceux de Gustave ?
Qui me pardonnerait de laisser dans l'oubli
Les éclatans succès, les vertus de Tilli (106);
Puis-je omettre ce Beck, estimable modèle (107)
Du guerrier courageux et du sujet fidèle,
Et Galas, de Tilli le digne successeur (108),
Et Mansfeld et Buquoi ces rivaux de valeur (109),
Qui, d'abord réunis sous les mêmes bannières,
Finirent par combattre en ardens adversaires;
Tairai-je ce Marchin, jugé propre à la fois (110)
Aux conquêtes de Mars, aux cabinets des Rois,
Mais qui prouve combien l'histoire mal instruite
Peut en de faux rapports ternir le vrai mérite ?

Dieux du Rhin, de l'Escaut, vous qui vîtes Louis
Ecraser vos roseaux sous ses superbes Lys,
Et de ce même bras qui bâtissait Versailles,
Briser de nos cités les antiques murailles,
Vous pûtes voir aussi, délivrés de vos fers,
Ce demi-dieu, de l'homme éprouver les revers,
Et les frimats du Belge éclipser la lumière
De ce soleil, levé pour embraser la terre.

Et vous dont ce pays aime à chanter les noms,
Vous, vainqueurs du grand Roi, comme d'autres Cimons,
Eugène, Marlboroug, vengeurs de ma patrie (111),
Qu'Audenarde illustra, qu'illustra Ramillie,
Quelles hautes leçons, à l'aide de nos bras,
Vous donnâtes alors à ces fiers potentats
Qui du sort inconstant bravant les coups terribles,
S'aveuglent jusqu'au point de se croire invincibles!
Combien le conquérant, déçu dans ses projets,
S'estimerait heureux s'il obtenait la paix!
La Haye avec dédain entendra sa demande (112).
Jusques à la prière il faudra qu'il descende.
Gertruydenberg verra l'impérieux Louis
Contraint d'offrir de l'or pour détrôner son fils,
Incertain, dans ces jours où le ciel l'abandonne,
Si son front, si son sang gardera la couronne.

La gloire, ou le désir d'augmenter leurs États
N'ont point toujours porté nos guerriers aux combats :
Souvent il leur suffit d'une cause étrangère
Pour se montrer vengeurs des intérêts d'un frère :
Satisfaits de borner leur noble ambition
Au plaisir de commettre une grande action,
On les voyait constans dans leurs projets sublimes,
Dussent-ils quelquefois en être les victimes.

Luxembourg, en héros pays long-temps fécond (113),
Pour modèle en ce point propose Jean second.
A Valois, son parent, attaché dès l'enfance,
Nul devoir aux combats n'appelait sa vaillance.
Même, épuisé de force, et voisin du tombeau,
L'âge avait sur ses yeux mis un épais bandeau.
Dans les champs de Créci cependant il arrive :
Il semble encor brûlant de l'ardeur la plus vive.
On combat. La valeur dispute le succès.
Mais enfin le sort penche en faveur de l'Anglais.
« Chevaliers, dit alors le vieillard magnanime,
» Le danger d'un ami veut un effort sublime.
» Suppléons par l'adresse au défaut de mes yeux.
» Liez à mon coursier vos coursiers vigoureux :
» Volons aux premiers rangs de la troupe ébranlée;
» Et qu'à coups sûrs je frappe au fort de la mêlée. »
Il dit. Tous sont partis plus légers que le vent.
Un prompt trépas suivit un si beau dévouement :
Mais, ô mort glorieuse, et digne qu'on l'envie!
Sur l'arène, d'un sang si précieux rougie,
On vit le lendemain tous ces Preux renversés,
Couvrant des tas d'Anglais, sous leurs coups terrassés,
Près des coursiers, encore unis par les entraves
Dont les avait chargés la valeur de nos braves.
Héros, appui des Rois, sans doute un trait si beau
Etait fait pour orner le marbre d'un tombeau.

Albert en a senti toute la convenance (114).
Lui-même il a pris soin d'en régler l'ordonnance :
Reposez avec gloire au sein de vos états.
Et si de vos sujets les successeurs ingrats
Dissipent une cendre, objet de nos hommages,
Que votre souvenir, survivant en ces pages,
Apprenne à l'égoïste, au cœur indifférent,
Qu'un vrai Belge s'immole au salut d'un parent,
Comme aux plus grands périls il expose sa vie,
Dès qu'il peut opérer le bien de sa patrie.

Souvent ne vit-on point sous leurs brillans drapeaux
Les plus douces Vertus escorter nos héros,
La Sensibilité soupirer dans leurs tentes,
La Piété lever au ciel leurs mains sanglantes,
La fidèle Amitié reposer dans leurs cœurs,
Ou par eux vénérée, élevée aux honneurs?
Quel beau trait notre histoire à ce sujet rappelle (115)!

Léopold d'escadrons entourait la Capelle.
Entre mille guerriers qui près de ses remparts
Des combats journaliers affrontent les hasards,
On distingue Solis. A ses drapeaux fidèle,
Fidèle à l'amitié, dont il offre un modèle,
Solis avec Laurent n'a plus qu'une ame, un cœur.
Toute l'armée admire un si touchant bonheur.

Un jour, dans une attaque où son bras se signale,
Frappé d'un plomb brûlant sur la brèche fatale,
Laurent tombe, il expire. O que ce coup affreux
Va déchirer le cœur d'un ami malheureux!
A peine il en reçoit l'effroyable nouvelle;
Tout son corps est glacé d'une froideur mortelle.
« Du même coup, dit-il, nous périrons tous deux.
» Courons du moins sauver ses restes généreux. »
Il part, vole, franchit les sanglantes tranchées
Où Mars laissait encor ses victimes couchées,
Aperçoit son ami, s'élance, et l'embrassant
A sa douleur extrême il se livre un moment.
Des noms les plus touchans sa tendresse l'appelle.
« Voilà donc, ô Laurent! la dépouille si belle,
» Que tu m'avais promise au retour du combat.
» L'excès de ta valeur t'a mis en cet état.
» O ma vie! ô Laurent! ô toi que mon sein presse,
» Es-tu donc à jamais perdu pour ma tendresse! »

Après avoir jeté ces premiers cris d'un cœur
Que rendaient éloquent l'amitié, la douleur,
Il retourne chargé de ce corps qui l'accable,
S'empresse à lui chercher une tombe honorable,
Trouve un champ à l'écart, et posant son fardeau,
Commence, en gémissant, à creuser un tombeau.

Mais, tandis qu'il se voue à ce dernier service,
Cent fois la triste bêche interrompt son office :
Cent fois le fossoyeur, regardant son ami,
A redoublé de pleurs, cent fois il a gémi.
Ses bras sont affaiblis, sa force est abattue.
« Pourrai-je bien, dit-il, t'enlever à ma vue,
» Enfouir dans ce sable un bien si précieux !
» Ah! plutôt que ce champ nous renferme tous deux.
» Que Mars n'a-t-il vers moi dirigé sa furie,
» Que Solis par sa mort n'a-t-il sauvé ta vie !
» Laurent à de longs jours avait bien plus de droit.
» Quel prix de ses vertus maintenant il reçoit !
» Cette immobile main, qu'il faut que je soutienne ;
» Est-ce la main, hélas ! qui serra tant la mienne ?
» Est-ce bien là ce bras, aux combats si hardi,
» Glacé, sans mouvement, par la mort engourdi ?
» Ce front, à l'ennemi toujours si redoutable,
» Pâle, et souillé de sang, est-il reconnaissable ?
» Bouche qui bénissais notre douce union,
» Tu restes donc muette, et ne dis plus mon nom » ?

Misérable ! à ce point la force t'abandonne,
Lui dit-on ; « est-ce ainsi que la valeur raisonne ?
» C'est dans le champ d'honneur qu'il est beau de périr.
» Ici, de vains regrets voudrais-tu donc mourir ?

» Survis à ton malheur : celui que ton cœur aime
» Dans l'ami qu'il chérit croira vivre lui-même.

« O conseil déchirant, cruels consolateurs,
» Repart-il, je pourrais survivre à mes douleurs !
» Non, à mon désespoir tout mon courage cède :
» Non, à des maux si grands il n'est aucun remède. »

Oubliant le travail que sa bêche entreprend,
Solis se jette alors sur le corps de Laurent.
Puis, l'œil baigné des pleurs qu'il s'obstine à répandre,
« Eh ! quelle vie, hélas ! dit-il, pourrais-je attendre !
» L'amitié dans mes bras confia ce trésor ;
» La mort, que j'entrevois, me le confie encor.
» Doux frère, nourrisson de ma chère patrie,
» Doux frère, tendre ami, compagnon de ma vie,
» Qu'un même trait nous frappe en ce champ de douleur,
» Laurent dans la poitrine, et Solis dans le cœur,
» Et qu'un même tombeau, seul bien que je réclame,
» Réunisse deux corps qui n'auront eu qu'une ame ! »

Il se tait. On le voit rester sans mouvement
Retenant embrassé le cadavre sanglant.
On le croit épuisé par l'excès de ses peines.
On s'approche. Son sang est glacé dans ses veines.

Solis n'est plus. Le prince informé de son sort,
Avec l'armée admire et pleure cette mort.
Il fait plus. Il prétend qu'on creuse pour sa cendre
Un tombeau, monument d'une amitié si tendre,
Et que, selon le vœu du guerrier expirant,
Au sensible Solis on unisse Laurent.
Avesnes a reçu leur dépouille funèbre.
Son temple par leur urne est devenu célèbre :
Lisant l'inscription qu'y grava la Pitié,
L'œil n'y peut refuser des pleurs à l'amitié.
Même, quand le jour fuit, près de ces marbres sombres,
Il croit voir quelquefois apparaître leurs ombres,
Qui, s'embrassant encor, prononcent à demi :
Tu m'aimes donc toujours, ô mon fidèle ami !

Reçois, ô Léopold ! toi dont la main pieuse
A tes frais a posé leur urne glorieuse,
Reçois, après cent ans, de notre nation
L'éloge qu'elle doit à ta belle action.
Doux amis, dont la cendre avec honneur sommeille,
Que votre gratitude à ma voix se réveille.
Sans Léopold, quel Belge eut pleuré votre sort (116)?
Quel poète sensible eut chanté cette mort ?
Sans doute qu'à l'écart une mobile arène
D'un monticule obscur vous eut couverts à peine ;

Sans doute une ame tendre eut vainement cherché
Le champ où tant d'amour fut demeuré caché.
L'histoire maintenant à la race future
En traits attendrissans peindra votre aventure;
Mille voix vous loueront. Moi-même en ce moment,
Je serai, grâce à vous, ouï moins froidement;
Et si, depuis l'époque où la triste Elégie
Soupira vos malheurs avec tant d'énergie
A l'aide de la lyre et des vers de Sidron,
Ma faible voix encor peut faire impression,
Le Belge, en répétant vos noms et votre histoire,
De Léopold aussi bénira la mémoire.

Ajoutons à ce trait, d'un intérêt marquant,
Un beau trait moins connu, mais non moins convainquant.
La leçon peut toucher; l'exemple seul entraîne.
Qui ne sait qu'en ce point nous sommes tous d'Athène!

Ostende, dont le siége a formé vingt héros,
D'Albert, depuis trois ans, repoussait les assauts.
Le dieu de l'Océan, qu'implorait sa prière,
Venait à son secours au défaut de la terre.
Chaque jour il tentait d'amener en son port
De nouveaux défenseurs. Mais souvent, à l'abord,
L'assiégeant, attentif à défendre ces rives,
Savait faire échouer leurs vaines tentatives.

Parmi les matelots qu'à cette occasion
Le Belge autrichien gardait en sa prison,
Etait un jeune époux dont l'Hyménée à peine
Dans la ville investie avait noué la chaîne.
Combien il gémissait dans sa captivité!
Catherine, Frisonne éclatante en beauté,
S'était unie à lui par cet amour sincère
Qu'épure des vertus la flamme tutélaire.
Mars a beau dans Ostende allumer la fureur,
Au milieu de ses feux, agneau plein de douceur,
Cathérine à l'Amour comme, à l'Hymen fidèle,
Ne pense qu'à l'objet que sa tendresse appelle.
Pour le voir sa candeur cherche un déguisement.
Sous l'habit de guerrier, vain travestissement!
La voilà qui chemine et qui gagne la plaine,
Posant un pied tremblant sur la sanglante arène.
Sa grâce, sa douceur, son ingénuité
Du mystère ont bientôt trahi l'obscurité;
On l'arrête : on la livre au prévôt de l'armée.
A peine entre ses mains, l'agile renommée
Lui dit : ô trait perçant enfoncé dans son sein!
« Vingt matelots frisons, au camp autrichien
» Seront sacrifiés demain en représailles
» De nos marins qu'Ostende immole en ses murailles.
» Le reste des captifs, à ramer destiné,
» Sur les mers servira, pour la vie enchaîné. »

On conçoit aisément le degré d'épouvante
Qui s'empara du cœur de notre jeune amante.
Du monde abandonnée, elle a recours au ciel.
Tandis qu'elle priait, dans l'asile cruel
Entre un religieux, seul ange secourable
Qui daignât visiter ce séjour déplorable.
Catherine à ses pieds expose sa douleur.
L'homme de charité devient son protecteur (117).
Il obtient que l'époux, objet de tant d'alarmes,
Partage le séjour de l'Amazone en larmes.
Réunion heureuse et fatale à la fois!
A peine il a paru, qu'immobile, sans voix,
La Frisonne pâlit, et tombe défaillante.
Rendue à ses esprits, encor toute tremblante,
Elle dit : « cher objet de ma constante foi,
« Mon bien-aimé, je viens pour ramer près de toi
« Si tu traînes tes jours sous une indigne chaîne.
« Si tu les dois finir par une mort prochaine,
« Je veux qu'un même coup m'étende à ton côté :
« L'ennemi permet-il que tu sois racheté.
» Mes meubles sont vendus. Le prix je te l'apporte.
» Que ne permettaient-ils une rançon plus forte!
« Ils étaient tout mon bien. Je les perds sans douleur
» Remplissant mon devoir, et conservant ton cœur »

Ces mots sont rapportés. Leur touchante énergie
Charme les assiégeans. Buquoi, leur chef, s'écrie :
« Qu'ils soient libres tous deux ! ah ! ne séparons point
« Ceux que par tant d'amour l'Hymen fidèle joint.
« Qu'ils soient libres tous deux ! que dans la forteresse
« Ils portent ces présens, tributs de ma largesse.
« On saura qu'au milieu de l'horreur des combats
« Des aimables vertus Albert sait faire cas,
« Et qu'amis, ennemis citant cette héroïne,
« Ont droit de s'honorer du nom de Catherine. »

De l'asile des camps, rentrons dans les dangers,
En suivant nos guerriers sur des bords étrangers.

L'Italie à leurs pas vient d'ouvrir cette arène
Qu'illustra si long-temps la vaillance romaine.
La voilà destinée à d'aussi grands exploits
Pressés par deux rivaux, Charles-Quint et François.
Ressentiment, honneur, bravoure, antipathie,
Tout anime les bras sous les murs de Pavie.
France, ne rougis point des revers de ton Roi,
S'il remet son épée, il la rend à Lannoi (118).
Reculant, plein d'horreur, pour un sujet rebelle,
L'auguste prisonnier suit le Belge fidèle :
Ainsi l'on avait vu dans les champs de Poitiers (119),
En un même revers, l'un de nos chevaliers

Respecter le malheur non moins que la vaillance,
En ramenant captif un autre Roi de France.

Vainqueur comme Lannoi, Vice-Roi comme lui,
Du trône castillan De Gages est l'appui (120).
Le jaspe à Pampelune aime à faire connaître
L'aveu qu'en a tracé la main de son bon maître.
L'écho du Tanaro, celui de Vellètri
Du mot *triomphe* encor n'ont point perdu le cri;
Ni la reconnaissance, aux champs de la Navarre
Perdu le souvenir d'un ministre aussi rare.

Mais ces événemens de nous sont déjà loin :
Venons aux faits récens dont notre œil fut témoin.

Les démons des combats, élancés de la France,
Sous leurs sanglans drapeaux rassemblent la vaillance.
Appel de l'intrépide, appel du moins hardi,
Voix du côté du nord, du côté du midi.
Les droits, les intérêts, les devoirs se confondent;
Aux armes ! cri magique où tous les cœurs répondent.
C'est un temps de constance et de défections :
Mais c'est un temps sur-tout de révolutions.
Voisin du gouffre ardent où naquit l'incendie,
Sous plusieurs étendards le Belge se rallie.
Il marche en divers temps, combat en divers lieu.
L'enseigne aux trois couleurs pâlit devant Beaulieu (121).

Sur les monts du Tyrol, où sa tête est proscrite,
Chasteler s'applaudit de l'avoir mise en fuite (122).
Dumonceau la soutient en différens états (123).
Tantôt appui, tantôt fléau des Potentats,
Protée aux cent détours, qui de tout nœud s'échappe,
L'inconstant Dumourier est vainqueur à Jemappe (124).
De son Dieu, de son Roi, fidèle serviteur,
Clerfaït de Mayence est le libérateur (125).

Combien de combattans, en ces luttes sanglantes,
Exposant aux regards des blessures parlantes,
Mais cachant les motifs qui souillaient leurs travaux,
Prétendront figurer au nombre des héros!
Ne jugeons point. L'histoire, à la voix véridique,
Dira qui fut pourvu d'une épée héroïque.
Non cette vile Fée, aux récits faux ou vains,
Vers l'or de qui la paie étendant les deux mains;
Qui, depuis cinquante ans, vénale et corrompue,
Au méchant, au flatteur, à l'impie est vendue,
Mais cette incorruptible et noble déité,
Qui garde sous sept sceaux l'auguste vérité,
Et ne s'empresse point de la faire paraître,
Si le contemporain, vieilli, n'a cessé d'être.
Quoique champ du combat, tout n'est point champ d'honneur:
Le sage du guerrier distingue le sabreur.

REMARQUES

SUR LE CHANT HUITIÈME.

---

(1) Voyons ce peuple aller, loin des champs nourriciers,
Portant vers l'Orient son nom et ses lauriers.

Cicéron nomme les Belges parmi les Gaulois qui entreprirent les expéditions contre l'Italie et l'Orient : *Vos Belgarum atque Allobrogum testimoniis credere non timetis*, dit-il, dans le discours pour Fonteius. *Hæ sunt nationes quæ quondam, tam longè a sedibus, Delphos usque ad Apollinem Pithium, atque ad oraculum orbis terrarum vexandum et spoliandum profectæ sunt, ab iisdem gentibus obsessum Capitolium est.* » Quelques-uns de ces corps qui faisaient partie des troupes des deux Brennus, demeurèrent parmi les Galates. Saint Jérôme rapporte que la langue que parlaient les Gaulois d'Asie était à peu près la même qu'on parlait à Trèves dans la Belgique.

(2) Son bras supérieur au bras républicain,
A pour juge César, et pour chantre Lucain.

Lucain distingue les Bataves parmi les peuples qui triomphèrent dans les plaines de Pharsale. Ils y enfoncèrent la cavalerie de la république au moment où six colonnes belges décidèrent la victoire. César ne dit

dans aucun endroit de ses commentaires, qu'il ait soumis ce peuple par la force de ses armes. Ayant connu sa vaillance, il l'employa contre les Gaulois.

(3) Sur les bords de l'Ister Adrien les conduit.

« Auguste, dit Suetone (ch. 43), joignit à la garde prétorienne, dix mille chevaliers bataves. » On les réservait comme un corps de confiance pour les grandes expéditions. Xyphilin (l. 79) rapporte qu'ayant été conduits par Adrien sur les bords du Danube, cet Empereur leur commanda de passer ce fleuve à la nage, tout armés et en ordre de bataille, ce qu'ils exécutèrent avec tant de promptitude, que les Barbares, quoique nageurs aussi, furent frappés d'étonnement, et prirent la fuite.

(4) Laissons Carausius, des vaisseaux qu'il commande,
Dire à Maximien la vaillance flamande.

Les notes sur ces deux illustres Belges se trouvent au chant Ier.

(5) Que Drusus triomphant par la valeur Belgique.

Ce sont deux Nerviens Tenectius et Anectius qui, autant par leurs conseils que par leur valeur, contribuèrent le plus efficacement, selon Tacite, au succès de l'expédition de Drusus contre les Germains. C'est ce fils de Tibère-Néron qui fit tirer le canal du Rhin à l'Issel, et lui laissa son nom. Il mourut dans notre Belgique, à son retour en Batavie. L'Empereur Tibère, alors à Bavai, courut recueillir son dernier soupir.

(6) Déjà Théodebert, fort de notre assistance,
Aux rives du Bosphore a fait trembler Bizance.

Théodebert Ier, Roi d'Austrasie, succéda dans Metz à son père Thierri Ier, fils du grand Clovis, l'an 534. Rempli de valeur, il se rendit redoutable à Justinien et à Totila. Allié à ses oncles, il réunit le royaume

de Bourgogne à l'empire français. Cette acquisition rendit plus que jamais la monarchie française formidable, même aux Empereurs d'Orient, qui dès cette époque recherchèrent son alliance.

Le premier exploit maritime connu depuis l'établissement des Rois Francs en déçà du Rhin, est l'expédition de Théodebert, alors seulement âgé de 18 ans, contre Cochiliac, Roi des Danois, débarqués par l'embouchure de la Meuse dans la Gueldre. Ce Roi y perdit son armée de terre, tandis que sa flotte fut mise en déroute par la flotte belgo-française. Cette victoire qui date de l'an 520, repoussa de nos provinces la première incursion des Normands. Théodebert mourut, lorsqu'il allait attaquer jusque dans Constantinople l'Empereur Justinien, à qui il en coûta cher, dit le comte De Maistre, pour avoir pris la liberté de s'intituler *Francique.*

(7) Martel vient de lever son marteau défenseur.

« Charles, dit l'historiographe Moreau (sixième disc.) fut véritablement le sauveur de la monarchie. Son armée était composée non-seulement des troupes répandues dans les provinces en déçà du Rhin (c'est-à-dire, de la Belgique et de la France), mais encore de tous les peuples germaniques qui se réunirent pour l'intérêt commun. C'est après sa célèbre victoire qu'on le trouve pour la première fois nommé *Martel.* Elle a été le texte que tous nos romanciers ont ensuite commenté..... Sa plus grande gloire ne fut pas d'avoir conservé à l'empire français les bords de l'Elbe, et de lui avoir soumis ceux du Danube, ce fut d'avoir sauvé la France du joug des Sarrasins qui venaient de dévorer l'Espagne. Lui seul arrêta le torrent qui était sur le point d'inonder l'Europe. Si la France eut été conquise, les mahométans en moins d'un siècle et demi de succès, eussent été plus puissans que ne l'avaient été les Romains après huit cents ans de bonne conduite et de prospérités. Un seul homme sembla suscité pour arrêter leurs projets. »

Ajoutons que cette destination semble être réservée aux héros belges; puisque non-seulement Charles Martel et Charlemagne, mais Godefroi de Bouillon, puis son frère et son cousin, Charles V devant Tunis, Don Juan d'Autriche á Lépante, Charles de Lorraine devant Vienne et à la journée de Barkan, Clerfaït de nos jours, ont tous paru avoir reçu cette importante mission.

Dans le moment où nous rédigeons cette note, les gazettes nous informent qu'on vient de découvrir dans un champ, près de Tours, des



fragmens d'armures arabes parmi lesquelles on a remarqué un casque de cuivre, garni en argent massif. La forme est très-belle, et les ornemens d'un goût parfait. On s'accorde à penser que ces débris étaient enfouis depuis la défaite du Sarrasin Abdéramène par Charles Martel, l'an 732.

(*Gazet. du* 21 *janv.* 1826.)

(8) La France a ses Bayard, ainsi que ses Dunois.

Pierre Du Terrail de Bayard, né en Dauphiné, surnommé *le chevalier sans peur et sans reproche,* brilla également dans les combats véritables et simulés. Entre autres exploits du premier genre, il défendit pendant six semaines la ville de Mézières (place mal fortifiée), contre Charles-Quint, à la tête de quarante-quatre mille hommes commandés par le comte de Nassau. C'est alors qu'il s'était opposé à l'abandon de la forteresse, en disant à François Ier : « *il n'y a point de place faible, là où il y a des gens de cœur pour la défendre.* » Le siége fut levé. On en célébra l'anniversaire jusqu'à la révolution, par une fête, dont la principale cérémonie était l'éloge du libérateur. Entre autres exploits du second genre, on doit citer le tournois qu'en 1495 il fit publier, au 20 juillet, dans la ville d'Aire en Artois, *pour l'amour des dames.* Il n'avait alors que 19 ans. Bayard arma chevalier François Ier, le fils aîné du duc de Bourbon etc.

Jean d'Orléans, comte de Dunois fut, par ses victoires sur les Anglais, le restaurateur de la monarchie française, en concurrence avec la célèbre Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, à cause de la levée du siége de cette ville qu'elle opéra avec lui. Dunois reçut du Roi Charles VII le titre de *Restaurateur de la patrie* et le comté de Longueville. Il fut l'ame de la ligue du *Bien public.* Les exploits de Jeanne d'Arc et les siens ranimèrent, dit Ste. Palaye, l'esprit de la chevalerie.

(9) L'Anglais sur son Clisson fonde son espérance.

Clisson, petite ville de la Vendée, a été la résidence d'une famille de Preux, établie aussi en Angleterre. C'est de cette seconde branche qu'était sorti le chevalier Clisson, renommé parmi les Anglais pour ses prouesses en champ clos. Olivier de Clisson, trisaïeul du connétable, avait fait élever en 1223 le château de ce nom, à son retour de la Terre-Sainte.



Clisson fut la demeure du marquis de Lescure, général vendéen, l'un des plus héroïques défenseurs de la cause des Bourbons. Ce château fut aussi momentanément occupé par le vaillant La Rochejaquelein, son cousin et son successeur dans le commandement en chef. Il devint alors la place d'armes des Héros de la Vendée.

(10) Et le Germain dans Clève a mis sa confiance.

Au 15me siècle, les plus forts jouteurs de la maison de Clèves, en Westphalie, étaient Jean, Ier duc du nom; Jean, IIme du nom; Adolphe, IVme du nom, et Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, et neveu de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

(11) Nos sires de Lannoi, nos sires de Lalain, etc.

Nombre de chevaliers appartenant à ces six illustres Maisons se sont signalés dans les combats réels ou simulés.

« Par la Pâque-Dieu, dit Louis XI en donnant une chaîne d'or de 500 écus au brave Raoul de Lannoi, mon ami, vous êtes trop furieux en un combat. Il vous faut enchaîner; car je ne veux point vous perdre, désirant de me servir de vous plus d'une fois. »

François Ier, si bon connaisseur en bravoure chevaleresque, ne crut pouvoir rendre convenablement son épée à la journée de Pavie, qu'au brave Vice-Roi Charles de Lannoi. Voir la note 118 de ce chant.

Charles, comte de Lalain, gouverneur général des Pays-Bas, fut formidable à la France (dit Fabert) à cause de son adresse et de sa vaillance.

Simon de Lalain fut victorieux en huit batailles.

Jacques de Lalain, surnommé le *bon chevalier*, fut vainqueur au tournois de 1445 contre le Castillan Jean de Boniface; à celui de 1450 contre le chevalier piétois, et dans un grand nombre d'autres, depuis l'an 1440, jusqu'à la bataille de Poucques, où il mourut glorieusement, étant à peine dans sa 32me année.



George Châtelain a donné son histoire. L'on conserve la lance de ce preux chevalier au château de Lalain. Elle est énorme.

Josse de Lalain, amiral sous Charles-le-Hardi, et tué en 1483, en attaquant Utrecht, fut surnommé *le chevalier sans reproche.*

On a fait connaître la valeur des ducs Philippe et Léopold d'Arenberg au chant quatrième, à propos de la terre d'Enghien. On se borne à rappeler ici qu'au tournois de Bruxelles, ordonné en 1444, par Philippe-le-Bon, où combattirent 225 princes et gentilshommes, les seigneurs d'Arenberg et de Lalain, le duc de Clèves et le comte de Wirtenberg se signalèrent au-dessus de tous.

On ajoute à la mention qu'on a faite (chant 4me) de la bravoure des barons de la Maison de Ligne, Jean, Antoine et Philippe, à propos du château de Belœil, qu'au tournois tenu à Mons, l'an 1310, Fastré, baron de Ligne, remporta le premier prix, et que son petit-fils Guillaume, maréchal des gendarmes du Hainaut, eut une très-grande part à la victoire remportée sur les Frisons en 1365, par Albert de Bavière, comte de Hainaut.

L'an 1326, Michel de Ligne fut de l'expédition de Jean de Hainaut qui rétablit Isabelle de Valois et son jeune fils sur le trône d'Angleterre.

Monstrelet nous apprend qu'aux joutes qui se firent en 1440 pour les noces de Mlle de Clèves avec le duc d'Orléans, le comte de Saint-Pol emporta le prix *des dames, esquels jours furent donnés moult grands dons à tous les officiers d'armes.*

On voit dans Mathieu de Couci qu'à la suite de la fête de la *Licorne*, le comte de St. Pol (Louis de Luxembourg) établit une joute de 40 nobles hommes contre autant de combattans, et qu'il se montra dès plus forts jouteurs.

« Quand le comte de St. Pol, dit Monstrelet, reçut dans son château de Hesdin, sa sœur, la duchesse de Bourgogne, audit lieu était Jean, bâtard de St. Pol, et Adrien de Humières, prêts à se battre contre tous les Anglais, pour la cause du duc de Brabant en contestation avec le duc de Glocester. »

Rigord assure qu'à la bataille de Bouvines, le comte de St. Pol se jeta au milieu des ennemis pour délivrer un gentilhomme de ses vassaux qui se défendait presque seul avec une valeur surprenante; et qu'alors on le vit attaqué en même temps par douze lances dont il out int les coups sans pouvoir être désarçonné. Il sauva son vassal.

Les sires de Ghistelles furent en 1326 de l'expédition chevaleresque de Jean de Hainaut, qui rétablit Isabelle de Valois et son jeune fils sur le trône d'Angleterre. Gautier de Ghistelles se signala, selon Rigord, à la bataille de Bouvines. Au tournois de Bruges, tenu l'an 1392 par le seigneur de la Gruthuse appelant, et par le seigneur de Ghistelles défendant, ce dernier en présence de presque tous les chevaliers flamands, qui y joutèrent, fit preuve d'une extrême valeur. Le seigneur de Gruthuse fit lui-même la description de cette fête, et la présenta au Roi Charles VI. Elle eut lieu sur la grand'place.

(12) Bien plus. Le chevalier *sans reproche et sans peur.*

Au tournois d'Aire en Artois, donné par le célèbre chevalier Bayard en l'honneur des dames, lorsqu'il faisait son apprentissage d'armes, ceux des Belges qui se distinguèrent en même temps que Bayard, furent le seigneur de St. Quentin, le bâtard de Chimai, et un vaillant gentilhomme du Hainaut, nommé Hannotin de Suker ou Suicre. Le preux chevalier adjugea lui-même les prix à la demande des dames. Il s'y trouva environ cinquante combattans.

N'oublions pas de rappeler que les Belges eurent l'honneur de faire prisonnier, l'an 1513, le fameux chevalier, à la deuxième bataille de Guinegate.

(13) Ribemont les appelle en son île d'Anchin.

Parmi les tournois les plus fameux par leurs motifs et leur résultat, on doit citer celui d'Anchin, convoqué, l'an 1095, par le comte Bauduin de Hainaut, dans la terre d'Anselme de Ribemont, comte d'Ostrevant, seigneur de Bouchain, troisième châtelain héréditaire de Valenciennes, et issu des anciens comtes de cette ville. C'est dans cette terre, qu'en présence de Godefroi de Bouillon, les chevaliers belges se déterminèrent à la première croisade. C'était le but de la convocation. Le comte Anselme avant son départ pour l'Asie, fit présent du terrain entouré d'eaux, où fut bâtie l'abbaye d'Anchin (Aquicinctum) par deux gentilshommes d'Ostrevant, dont l'un s'appelait Gautier, seigneur de Montigny, et l'autre Siger, seigneur de Los et Courcelles. Un autre chevalier de Ribemont, surnommé Eustache, se battit corps-à-corps contre le Roi d'Angleterre Édouard III, sous les murs de Calais. Et

lui porta de si rudes atteintes, qu'il le fit deux fois tomber sur ses genoux. Ce Roi, grand admirateur de hauts faits d'armes, ayant fait Ribemont prisonnier, l'invita à sa table, le proclama le plus vaillant combattant que *oncques* il eût vu, détacha le riche bonnet qu'il portait, l'en couvrit, et lui rendit la liberté.

L'an 1085 le même comte Anselme avait à Ribemont fondé l'abbaye de St. Nicolas, lui donnant grand nombre de serfs des villages de Honnechies, de Montigny, de Manceau, d'Audencourt, de Lucian et d'autres lieux.

(*Le Carpent.*)

(14) Trois jours entiers Andenne admire en son champ clos
Les exploits de Moha, de Fiennes et de Los.

Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, avant son départ pour la croisade, convoqua un tournois à Andenne, l'an 1202. Philippe comte de Namur, Henri de Louvain, Albert comte de Moha, Louis de Los, Hugues de Fiennes, y combattirent avec l'élite de notre noblesse. Les joutes durèrent trois jours. Le comte de Moha dans le Condroz étant retourné dans sa terre avec ses deux fils Guillaume et Henri, il arriva que ces jeunes gens, l'esprit échauffé par ces spectacles, voulurent essayer de lutter l'un contre l'autre, et qu'étant montés à cheval, sans armure, à l'insu de leurs gens, ils se percèrent mutuellement de leurs lances. Ce malheur fut l'origine du monastère du Val-Notre-Dame que fonda, près de Hui, le comte de Moha, se trouvant sans postérité.

Un chevalier, nommé Gerelme, demeurant au village de Bienne en Hainaut, porta dans ce tournois l'étendard de l'Empereur Henri; de là vient le nom ajouté au village, qu'on nomma : *Bienne le Happar* (*l'Étendard*).

(15) Où tombera Verchin, d'un meilleur sort bien digne,
Mons proclame vainqueur le grand Fastré de Ligne.

L'an 1341, Guillaume Ier, comte de Hainaut, ayant conclu une trève avec le Roi de France, convoqua un tournois dans la ville de Mons, sa capitale. Gérard de Verchin, sénéchal de cette province, courant, la lance en arrêt, fut si rudement frappé par celle de son adversaire,

qu'il tomba demi mort. Il donna par testament son hôtel à Élisabeth d'Antoing, son épouse. Cette dame y fit bâtir une chapelle en l'honneur de sa patronne. L'an 1516 elle fut changée en paroisse.

Jean de Verchin, sénéchal de Hainaut, comme le précédent, fonda l'an 1375 la belle Chartreuse des environs de Tournai. Un troisième sire de Verchin, aussi sénéchal, convoqua l'an 1402 un grand tournois au château de Coucy; puis se rendant à Compostelle, intervint, chemin faisant, à sept joutes glorieuses.

On a parlé précédemment du premier prix qu'avait remporté peu auparavant dans un tournois, donné à Mons, le baron Fastré de Ligne.

(16) La France, dans Cambrai, voit Charles, son bon Roi,
Combattre corps à corps le Belge d'Espinoy.

Froissard nous apprend qu'au tournois de Cambrai, tenu l'an 1385 au palais et dans la grande cour de l'abbaye de St. Aubert, à l'occasion du mariage de Guillaume de Hainaut avec Marguerite de Bourgogne et de Jean de Bourgogne avec Marguerite de Hainaut, le Roi de France, Charles VI jouta le premier jour, contre Nicolas d'Espinoy, chevalier du Hainaut, et que pour récompenser sa valeur, il lui assigna mille livres parisis de rente. Le lendemain ce fut le chevalier Hainuyer, Jean Destienne qui remporta le prix. Le surlendemain les vainqueurs furent deux chevaliers hollandais, Jean De Vlies, et Jean De Myle, et le jour suivant le chevalier Guion de la Maulde. L'abbé de St. Aubert a fait la relation de ce magnifique tournois. Voir *Le Carpentier*.

(17) Au pas de l'arbre d'or, dans l'enceinte de Bruges.

Les plus nobles chevaliers bourguignons, allemands, anglais et belges joutèrent au *pas de l'arbre d'or*, qui eut lieu à Bruges, l'an 1468, à l'occasion des noces de Charles-le-Hardi avec Marguerite d'Yorck. Le seigneur d'Arguel, et un écuyer nommé Billecocq eurent les prix des joutes. Jean d'Oudevile, frère de la Reine d'Angleterre, eut le prix du tournois. Le bâtard de Bourgogne, qui avait rompu le plus de lances, eut l'anneau d'or. Le pas, ou le pas d'armes se disait des combats simulés qui représentaient tout ce qui se faisait à la guerre lorsqu'on de-

fendait et qu'on attaquait un pont, un défilé, un passage de rivière ou tout autre passage étroit qu'il était important de garder ou de forcer. Comme c'était un des combats les plus difficiles à soutenir, il semble avoir formé dans la langue française ces façons de parler : *être dans un mauvais pas*, *sortir d'un mauvais pas*, et autres pareilles.

(*La Curne de Ste. Palaye*, *Mém.*)

(18) Les chevaliers vainqueurs, aux plus forts coups de main, Sont deux Belges encor, Sennezelle et Beaurain.

Au tournois de Bruxelles, sous Charles V, tenu l'an 1516, après le traité de paix de Noyon, conclu entre ce prince et François Ier, les seigneurs de Sennezelles et de Beaurain brillèrent au-dessus de tous les combattans.

(19) Beauffort, dont la valeur à ces jeux participe.

Au tournois d'Arras, tenu l'an 1428, en présence de Philippe-le-Bon, Jacques, seigneur de Beauffort, fut reconnu le plus vaillant.

(20) Liége a déjà nommé le brave d'Hemricourt.

On a vu ci-devant, chant IVme, quelle a été la valeur chevaleresque du Liégeois Guillaume Malclerc, dit *le bon Sire de Hemricourt*. On peut consulter sur la prouesse des chevaliers de cette ancienne famille les *Mémoires* que fit imprimer, vers 1645, Richard de Hemricourt l'un d'eux. Les Liégeois en général, et particulièrement les habitans de la Hesbaye, figurent parmi les peuples les plus belliqueux de la Belgique. « Les chevaliers de ce pays, dit le baron de Villenfagne (*Recherches*) étaient dans le 12me et le 13me siècle, célèbres dans le monde entier. » Le chevalier de St. Jean de Jérusalem, Jacques de Hemricourt, prouve dans son *Miroir des Nobles de la Hesbaye*, que depuis plus de 300 ans, jusqu'à l'époque où il écrivait, il y avait toujours eu parmi les Hesbignons cinq ou six cents chevaliers.

Outre un grand nombre de personnes de moindre condition, qui n'avaient point d'autre profession que celles des armes, ces guerriers

étaient pour la plupart, reconnus pour les meilleurs hommes d'armes de leur temps : entre quantité de preuves qu'en donne l'histoire du pays, on remarque le choix que fit Charles d'Anjou, Roi de Sicile, de trois Hesbignons pour entrer dans la troupe qui devait vuider le différend que ce prince avait avec Pierre, Roi d'Arragon.

Thierri de Falcomont, né aussi Liégeois, fut en 1339 nommé à cause de sa valeur par Édouard III, Roi d'Angleterre, général de la formidable armée que ce prince fit passer en Flandre contre Philippe de Valois. Falcomont par une victoire complète, réduisit cette province sous l'obéissance d'Édouard. L'année précédente, il avait commandé les troupes du Roi de Bohême et de l'évêque de Liége. Il mourut les armes à la main en 1346, en se jetant au milieu des Liégeois révoltés.

(21) Mais moi, puis-je oublier le vainqueur du Limbourg.

Jean Ier, dit *le Victorieux*, duc de Brabant, né en 1250, et époux de Marguerite de France, fille de St. Louis, est un des héros de la Belgique. Dans une sanglante bataille, donnée en 1288, à Woringen, Jean vainquit et tua de sa propre main Henri, comte de Luxembourg, qui lui disputait le duché de Limbourg. Dès-lors cette province fut réunie au Brabant.

Le duc passait pour le plus grand jouteur de son siècle. Il avait acheté expressément pour cet exercice, un château près de la ville de Saint-Quentin, où il se plaisait à convoquer des tournois, jugeant ce lieu propre à ce genre de divertissement à cause de sa situation aux frontières de France. Il fut vainqueur dans soixante et dix tournois, tenus tant en France, qu'en Allemagne et en Angleterre. Il fut la victime de sa passion. Étant allé assister l'an 1294, aux noces du duc de Bar avec Éléonore, fille d'Édouard Ier, Roi d'Angleterre, qu'on célébrait, (entre autres fêtes,) par un fameux tournois, il y jouta contre Pierre de Bauffremont, chevalier français. Le cordon dont le gantelet droit du duc était lié, se dénoua, et la lance de Bauffremont lui perça le bras Son corps fut inhumé dans un magnifique tombeau à Bruxelles dans l'église des Récollets, qu'il avait fondée. Il y fut couvert du même habit sous lequel il avait sauvé les jours de Marie sa sœur, Reine de France : trait d'amitié fraternelle qu'on trouvera mis en épisode, chant Xme. Le tombeau ci-dessus fut dégradé par nos iconoclastes du 16me siècle. Le vertueux archiduc Albert l'avait fait rétablir à ses frais. Il périt enfin pendant le bombardement de l'an 1695.

Pour perpétuer le souvenir de sa victoire de Woringen, Jean Ier fit bâtir sur le sablon à Bruxelles une belle église d'architecture mauresque, dédiée à *Notre-Dame des Victoires.* On y jouit de ce monument religieux, sans que rien y rappelle sa mémoire. Un poème latin a été composé pour célébrer la bataille de Woringen. On y voit qu'il y périt onze cents chevaliers, et qu'un grand nombre d'autres restèrent prisonniers du duc Jean. Les principaux chevaliers belges qui l'aidèrent à remporter cette victoire, furent Rason de Gavre, seigneur de Lidekercke, fameux dans les guerres d'Angleterre; Gilles, Walter et Florent Berthoud, seigneurs de Malines; Jean d'Assche seigneur de Grimberghe, Léon et Thierri Vander Aa (anciens châtelains de Bruxelles); Godefroi comte de Vianden, Jean de Berlar, Jean de Cuyck, Arnoul de Walhain, Arnoud de Diest, Arnoul et Francon de Wesemale (maréchal de Brabant), Henri de Bautershem, Jean d'Arschot, Guillaume de Pipenpoy, Arnoul d'Ische, Hughes et Guy comtes de St. Pol, Guillaume de Horne, Walther d'Enghien, Adolphe comte de Mons, Simon de Jodoigne, Henri Oppendorp de Louvain, et les suivans de la même ville : Henri Wilre, Guillaume Radingen, Arnoul Vandenberghe, Gilles de Limmingen, Pierre Calsters, Jean Netene, Francon Sadelaer, Walter Corsebolde. Arnoul Hostade (autre Louvaniste), voyant le duc Jean entouré des Limbourgeois, et jeté à bas de son cheval, passa à travers un bataillon ennemi, et remit le duc sur un nouveau cheval. Alors rentré dans la mêlée, il fut du nombre des vingt Brabançons qui, pénétrant au milieu de leurs adversaires, enlevèrent l'étendard de Luxembourg, au moment où Wautier Van den Bisdomme, chevalier bruxellois, tua le comte de Luxembourg lui-même, tandis qu'il s'efforçait d'arracher le duc Jean hors de la selle, l'ayant saisi par le milieu du corps.

L'histoire remarque que Jean de Borluut, en Flandre, intervint à cette bataille avec 700 gentilshommes, tous ses parens, amis ou alliés.

(22) Témoin de l'examen, il dispensait les prix.

C'est ainsi qu'au tournois d'Aire, en Artois, les juges allèrent aux opinions d'abord aux dames, les sommant de dire franchement et selon leur conscience qui avait le mieux fait, *sans favoriser l'un plus que l'autre.* Les avis se réunirent en faveur du chevalier Bayard, et les prix des deux journées lui furent adjugés et remis, pour les donner à qui bon lui semblerait. Ils consistaient en un brancelet d'or émaillé de sa livrée, du poids de trente écus, et en un diamant de la valeur de quarante.

Le chevalier *sans reproche* donna fréquemment des tournois en Artois et aux environs, pendant un séjour de deux années qu'il y fit, étant jeune. (Guyard. *Hist. de Bayard.*)

(23) Et chacun de nous aime encore qu'on le nomme
Quoique loin des combats et des dangers, *Brave homme* !

« Ce sont les dames, me suis-je dit souvent, qui ont fixé parmi nous l'idée que nous attachons à ce mot de *Brave homme ;* elles ont regardé cette qualité non comme suppléant, mais comme supposant tous les genres de mérite. Le seul moyen de leur être agréable alors, étant de joindre à la valeur toutes les vertus sans lesquelles elle pouvait n'être elle-même que l'intrépidité des brigands. » (Moreau, 12me *Disc.*)

(24) Tel fut chez le Liégeois ce Raes de Dammartin.

Ce chevalier français, d'une haute naissance, vint s'établir dans la principauté de Liége, vers l'an 1130, sous le règne de Louis-le-Gros, Roi de France.

Hugues II, comte de Dammartin, son père, s'étant ligué contre ce Roi, fut puni par la confiscation de son comté. Ses enfans cherchèrent fortune ailleurs. Raes, celui dont nous parlons, se réfugia à Hui, amenant un cortège considérable et des effets précieux. Il y épousa Alix de Warfusée, riche héritière, et selon Hemricourt, la demoiselle la plus agréable et la plus accomplie de son siècle. Les descendans de ce couple renommé eurent une nombreuse postérité qui contribua à l'illustration du pays de Liége. Hemricourt en présente les généalogies dans son *Miroir des Nobles de Hesbaye*. Entre ces chevaliers on doit distinguer Arnoud de Rumen, et ces familles si fécondes et si puissantes d'Awans et de Waroux, dont les démêlés sanglans durèrent une partie du 14me siècle.

Villenfagne écrit qu'on peut regarder en quelque façon le chevalier Raes de Dammartin comme la principale tige de toutes les familles nobles liégeoises. Voir ses *Eclaircissemens* sur ce chevalier français; Liége, 1793, et ses *Essais critiques*.

De Hemricourt et Del Rey, cités par Le Carpentier (*Hist. du Cambrésis*) portent que du chevalier Raes de Dammartin, dit *à la barbe*,



sont issues dans le pays de Liége et la Hesbaye, les nobles Maisons de Momale, Waroux, Hermale, Hunsburgh, Neuville, Chantemerle, Harduemont, Hautpenne, Duras, Seraing, Awans, Geneffe etc. etc., outre les alliances de ces Maisons avec celles de Viane, Héméricourt, Molembaix, Argenteau, Corswarem, Agimont, Berlo, Moreau de Horion (dont le nom originaire est Rulent de Hozemont,) et qui fut l'un des douze chevaliers qui signèrent le traité de paix du 25 septembre 1334, nommé *de la commission des douze*, entre les Maisons d'Awans et de Waroux. L'origine de cette famille de Moreau semble la même que celle des Moreau-Fayt, en Cambrésis, connue en 1385, dont descendent les chevaliers Moreau de Bellaing, selon Gelic, Le Blond, d'Hozier, St. Genois, Courcelles et Franquen.

C'est le chevalier Léopold Moreau de Bellaing, l'un de ces derniers, qui, lors de la restauration du trône de France, a été chargé de la mission de faire reconnaitre le Roi par l'armée du général Maison, et dans les places fortes du nord.

(25) Non loin de Bois-le-Duc, ce qu'il en a coûté.

On lit dans l'histoire de l'archiduc Albert, que l'an 1600, par permission de l'archiduc, et du prince Maurice de Nassau, près des remparts de Bois-le-Duc, il y eut un combat à outrance entre le capitaine Briauté, Normand de nation, et Gerard Abraham lieutenant du comte de Grobendonck, gouverneur de Bois-le-Duc. Le sujet du défi, était le mépris que faisait des Belges le capitaine normand. On se battit vingt contre vingt. La victoire demeura aux Belges royalistes. Briauté, fait prisonnier, fut assommé sur le pont-levis de la porte de la ville.

Voici la liste de quelques autres tournois ou joutes tenus dans nos provinces :

A *Hui* ou *Tihange*, l'an 819. — Théodoric, comte de Namur, dit *le Magnanime*, y parut, dit-on, avec un bouclier d'or traversé de deux bandes noires. Des chevaliers liégeois de l'ancienne famille de Desprez, y combattirent, selon Jean d'Outremeuse.

A *Liége*, l'an 1048. — Thierri IV, comte de Hollande, y tua en joutant le frère des évêques de Cologne et de Liége, et fut, peu après, tué lui-même par un soldat allemand de l'armée de ces prélats.

A *Tournai*, l'an 1096. — Henri III, duc de Brabant, y fut tué par le chevalier Goswin qu'il avait obligé de lutter contre lui.

Au *Quesnoy*, l'an 1160. — A l'occasion des nôces de Bauduin, fils du comte de Hainaut, avec Marguerite d'Alsace, fille du comte Thierri. L'Empereur Frédéric Ier s'y trouva avec quantité de princes. C'est à l'issue de ce divertissement, où fut tué le seigneur de Honnecourt, que le comte Bauduin ayant mené une partie des seigneurs à Valenciennes, pour y voir les édifices qu'il faisait construire dans son nouveau palais, dit *la Salle du comte*, monta sur les échafaudages qui se rompirent et lui fracassèrent le corps.

Les tournois de *Trazegnies*, tenus, l'un l'an 1170, l'autre l'an 1251, sont mentionnés chant IV, à l'occasion de ce château. Ajoutons pour particularité sur le premier, que Bauduin V, comte de Hainaut, s'y rendant, mit en fuite, sur la route, Godefroi, comte de Louvain, qui l'attendait avec mille hommes pour lui empêcher le passage; et sur le deuxième, que Guillaume de Dampierre, fils aîné de Marguerite, comtesse de Flandre, y fut tué, après son retour de la croisade où il avait accompagné St. Louis.

A *Golzinne*, dans le château des comtes de Namur, sous Philippe II, comte de Floreffe.

A *Hesdin*, l'an 1235. — Plusieurs seigneurs belges qui y joutaient, s'y croisèrent.

Au *même lieu*, entre Philippe-le-Bon et le duc de Glocester, l'an 1425. Les fêtes durèrent six jours. On y avait établi une forge pour la fabrication des armes de notre duc.

A *Nimègue*, l'an 1234. — Le comte Florent IV de Hollande y fut tué. Son épouse désolée changea, à cette occasion, son château de Losdunen en monastère de Cisterciennes, et y mourut.

A *Andenne*, l'an 1273. — Il fut l'occasion de la guerre dite *de la Vache de Ciney*. Cette guerre s'alluma dans les pays de Liége, de Brabant, de Namur et de Luxembourg. Il y périt au-delà de quinze mille hommes (les dévastations à part). Il fallut l'arbitrage du Roi de France, Philippe-le-Hardi, pour la terminer.

A *Anvers*, l'an 1258. — Florent, tuteur du comte de Hollande, son neveu, mourut des blessures qu'il y reçut.

A *Cambrai*, l'an 1269, — pour les nôces de Jean, duc de Brabant, avec Marguerite, fille de Louis, Roi de France.

Au *même lieu*, l'an 1385, — à l'occasion du double mariage entre les enfans de la Maison de Bourgogne et ceux de Bavière-Hainaut. Le

comte d'Ostrevant courut la lance contre Nicolas d'Épinoy, chevalier renommé. Le prix fut remporté par Jean, sire de Donstienne. Il consista en un fermail de diamant que la duchesse de Bourgogne détacha de sa poitrine. Près de 500 gentilshommes venus de divers pays y furent domptés.

A *Valenciennes*, l'an 1270. — D'après la convocation faite par Bauduin de Beaumont. Le comte Florent de Hollande emporta le prix des assaillans; Bauduin, celui des défendans.

Au *même lieu*, l'an 1473. — Par Charles-le-Hardi, à l'occasion de la fête de la Toison-d'Or. Le comte De la Roche et le chevalier de Fiennes remportèrent le prix.

A *Bruxelles*, l'an 1409 — à l'occasion du mariage du duc de Brabant avec Élisabeth, fille unique du marquis de Moravie. Le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, y jouta. Le duc de Bourgogne et son fils lui servirent d'écuyers.

Au *même lieu*, l'an 1451 — Convocation par Philippe-le-Bon pour les premières armes de son fils, Charles-le-Hardi, qui, âgé de 18 ans, y remporta le prix, après avoir rompu 18 lances.

Au *même lieu*, l'an 1421. — Sous Jean IV, duc de Brabant. Philippe-le-Bon, son cousin, s'y signala vêtu de la façon la plus galante. Sa côte d'armes et son manteau étaient ornés de 40 aunes de ruban d'argent. L'aigrette du panache de son casque était de 21 plumes de héron; le cimier de 24 plumes d'autruche; par derrière flottaient 17 plumes de paon.

Au *même lieu*, l'an 1428, au sujet du traité par lequel la comtesse Jacqueline reconnaissait Philippe-le-Bon pour héritier de ses états.

Au *même lieu*, l'an 1531, — où périt Everard de la Marck, comte d'Arenberg, désarçonné et meurtri par sa chute.

A *Moustiers-sur-Sambre*, l'an 1302. — Les habitans d'Andenne remportèrent le prix.

A *Bruges*, l'an 1392 — sur la grand'place.

Au *même lieu*, l'an 1440, — à l'occasion de la reconciliation de cette ville avec Philippe-le-Bon. Le prix fut gagné par Le Damoiseau de Clèves.

Au *même lieu*, la joute, l'an 1447 — entre le chevalier Jacques de Lalaing et un écuyer anglais nommé Thomas Kar, où notre compatriote fut vainqueur; et entre le sire de Hautbourdin et le bâtard de Foix.

A *Fleurus*, sous l'Empereur Maximilien. — Jean Boulart de Temploux y triompha.

En *Flandre*, l'an 1336. — Guy II, comte de Namur, y fut tué d'un coup de lance par le jeune seigneur de St. Venant, en Artois.

Au *Château de Coucy*, l'an 1402. — Le sire de Verchin, sénéchal de Hainaut, y soutint sept joutes.

A *Arras*, l'an 1435 — avant les conférences pour la paix : joute de deux jours entre Juan de Merlo, chevalier espagnol, et Pierre De Beaufremont, sire de Charni, chevalier bourguignon.

Au *même lieu*, l'an 1423, devant Philippe-le-Bon — joute entre le chevalier Poton de Saintrailles et Lionel de Vandenne, Boulonnais, et entre le sire Rifflart de Champremi, du parti des Français, et le bâtard de Rebecque, de celui des Bourguignons.

Au *même lieu*, — joute entre le chevalier Poton, ci-dessus, et Nicolas Menton, en présence d'un grand nombre de nobles.

A *Trèves*, l'an 1473, — plusieurs tournois pour les préparatifs du couronnement de Charles-le-Hardi par l'Empereur Frédéric III.

A *St. Omer*, l'an 1360 — en présence du Roi Jean Ier, au sujet de la délivrance de sa captivité en Angleterre, après le traité de Bretigny. Il s'y trouva un concours de seigneurs anglais et français.

Au *même lieu*, l'an 1438, — à l'occasion des nôces de Catherine de France avec le comte de Charolais. Le sire de Créqui fut le tenant.

Au *même lieu*, l'an 1440, — à l'occasion des fiançailles de Mlle de Clèves avec le duc d'Orléans. On fit une joute le soir, après souper, sur de petits chevaux, dans la grande salle de l'abbaye de St. Bertin.

Au *même lieu*, l'an 1447, — joute du sire de Hautbourdin, sous le nom de *chevalier de la belle Pèlerine*.

A *Condé*, l'an 1326 — Convocation faite par Guillaume I, comte de Hainaut. Le Roi de Bohême et plusieurs seigneurs français y intervinrent. C'est pendant sa tenue, que Jean de Hainaut, frère du comte Guillaume, à peine commençant de courir la lance, reçut un courrier qui le rappela en Angleterre pour délivrer le jeune Roi de l'irruption des Ecossais.

A *Gand*, l'an 1369, — à l'occasion du mariage de Philippe de France avec Marguerite de Mâle, héritière de Flandre.



Au *même lieu* joute l'an 1445 — en présence de Philippe-le-Bon (pendant la tenue d'un chapitre de la Toison-d'Or) entre le chevalier sicilien Jean de Bonifazio et le sire Jacques de Lalaing, alors âgé de 24 ans, et qui y fut armé chevalier par le duc Philippe. Les combattans coururent 27 lances. Lalaing avait promis d'avoir paru trente fois en champ clos, avant d'avoir atteint sa 30me année. Il jouta par toute l'Europe.

Au *Champ du drap d'or*, non loin de Gravelines, l'an 1520 —, à l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Henri et François soutinrent chaque jour cinq combats pendant six jours, et pendant le même espace, les chevaliers rompirent des lances à tout venant. Le combat à la large épée et à cheval dura deux jours. Le reste de la quinzaine fut employé à combattre à pied, à la barrière. Les Reines de France et d'Angleterre regardaient les combattans des galeries. Les palais, en charpente, élevés pour les deux Rois, avaient leurs murs drapés en partie avec les beaux tissus d'Arras.

(*Lingard.*)

Au tournois, donné à Paris l'an 1351, pour le couronnement du Roi Jean, les chevaliers flamands qui y vinrent avec le comte de Flandre, eurent l'honneur d'être les meilleurs jouteurs de la fête.

L'ancienne formule de convocation aux tournois prouve combien nos Belges y figuraient :

Or, oyez, Seigneurs chevaliers, que je vous fais à scavoir le grand digne pardon d'armes et le grand digne tournoyement de par les François, de par les Vermandoissiens et Beauvoisiens, de par les Arthisiens et les Flamands, de par les Rives et Hasbegnons etc. (*On entendait par ces deux derniers convoqués, les chevaliers des deux rives de la Meuse et ceux de la Hasbaye.*)

(*Théâtre d'honn. de la Colomb.* t. I.)

On doit observer que la célébration des tournois, produisit entre les nations de l'Europe une communication respective, qui contribua nécessairement aux progrès des connaissances et de la civilisation. Ils exerçaient la noblesse. C'étaient des écoles de guerre et de prouesse. Dès qu'ils ont cessé, la chevalerie est tombée.

(26) Mais la cause du Christ et de tous les chrétiens
Appelle nos croisés aux champs des Syriens.

L'époque des Croisades est brillante pour la *Gloire Belgique*. Leur plus grand Héros, le Belge Godefroi de Bouillon, est à la tête de la première expédition. Il est le seul qui réussisse à délivrer Jérusalem. Il s'y assied sur le trône de David et de Salomon. Son frère l'y remplace, et augmente ses conquêtes. Bauduin VI, comte de Flandre et dè Hainaut, est élu Empereur de Constantinople. Il est placé sur le trône du grand Constantin et du grand Théodose. Henri son frère lui succède, nombre de chevalier belges s'illustrent dans ces expéditions. Elles ont pour instigateur le précepteur, l'ami, le compagnon de Godefroi. Après le succès de l'entreprise, due à son zèle, il reporte dans la Belgique sa personne et ses vertus. Il y fonde un monastère, où il ensevelit sa renommée et sa dépouille mortelle. Quels titres nationaux à la plus solide gloire! Les remarques suivantes essayeront de les exposer aux regards du lecteur judicieux.

(27) Un torrent qui du globe allait changer la face,
De la Syrie alors inondait la surface.

A l'époque où nos croisés entreprirent la délivrance de la Terre-Sainte, les Turcomans la possédaient depuis 31 ans seulement, qu'ils l'avaient conquise sur les Sarrasins. L'empire de ces Turcomans ou Turcs sortis du Turquestan, pays d'Asie, n'est qu'une continuation de celui des Sarrasins mêmes. Ces deux peuples descendus d'Ismaël, et depuis long-temps mêlés entre eux, ont paru jusqu'ici réaliser la destinée promise à leur premier père : « *Hic erit ferus homo*, *manus ejus contra omnes ; et manus omnium contra eum, et e regione universorum fratrum suorum figet tabernacula.* Gen. 16. » C'est la réflexion de Pluche (*Conc. de la Géogr.*) Destinés à être les instrumens des vengeances divines, ils se maintiennent en face des chrétiens, sans que les projets formés par les puissances modernes, aient jusqu'ici rien changé notablement à leur état, sauf en ce moment, l'indépendance de la Grèce.

(28) Jaillissant tout à coup de l'aride Arabie,
De débris et de morts avaient couvert l'Asie.

Sous les règnes d'Hèraclius et de Dagobert Ier, pendant que Pepin de Landen et sa famille travaillaient à répandre le christianisme dans nos provinces, l'imposteur Mahomet s'occupait à le détruire en Orient. Ses successeurs, qui se nommèrent Califes, c'est-à-dire, *Vicaires du prophète*, achevèrent la conquête de l'Arabie. Ils s'emparèrent de la Syrie, de la Palestine, de l'Egypte, de la Perse, de la Médie, de la Mésopotamie. Ils entrèrent ensuite en Afrique, où ils subjuguèrent toute la côte occidentale, à l'égard de l'Égypte. Je ne parle point des îles de Chypre, de Rhodes, de Candie, de Sicile, de Malthe, qu'ils ravagèrent, ou dont-ils se rendirent maîtres, non plus que des Espagnes, où les Sarrasins-Arabes, dès le commencement du huitième siècle, fondèrent un nouvel empire, sur les ruines de la monarchie des Goths : de grandes provinces de la France, situées au-delà de la Loire, furent exposées à la fureur de leurs armes, et sans la valeur de Charles Martel, ce royaume n'aurait pas eu un sort plus favorable que l'Espagne. Enfin ils menaçaient le monde entier de leurs fers, et les malheureux restes de l'empire grec, dès ce temps là, n'auraient pas pu tenir contre une puissance si redoutable, s'il ne se fût élevé des guerres civiles entre les chefs de cette nation. De toutes les conquêtes de ces infidèles, il n'y en eut point de plus sensibles aux chrétiens que celle de la Terre-Sainte. (Vertot, *hist. de Malthe*, tom. I.)

(29) Emu par un reclus dont l'entraînante voix.

Ce reclus, devenu si célèbre, l'instigateur de la première Croisade, le précepteur du Héros qui la fit réussir, a dans les derniers temps, voués à la corruption de l'Histoire, reçu son contingent des injures prodiguées par l'ignorance et l'incrédulité à tous les grands appuis de la religion. Il est de notre devoir de réhabiliter sa mémoire.

Pierre l'Hermite (tel était son nom de famille) naquit en Picardie, l'an 1053, sous le règne du Roi Henri Ier. Son père s'appelait Regnaut l'Hermite, issu d'une noble et ancienne maison d'Auvergne, descendue d'un puiné d'un comte de Clermont transporté en Picardie, ensuite de mariage : (le Pape Pie VII, de la famille Chiaramonti, ou Clermont a été conséquemment son parent.) La terre de l'Hermite ou de l'Hermitage en Auvergne, possédée encore dans les derniers temps par des

gentilshommes de cette Maison, paraît avoir donné son nom à notre fameux reclus. Il employa une partie de sa jeunesse dans l'étude des lettres, et passa des académies d'Italie dans la Grèce, pour y puiser ce qu'elle conservait alors de science. Il y apprit les langues orientales, savoir bien rare en ce temps; ce qui le mit dans les bonnes grâces de Géoffroi, évêque de Paris et chancelier de France; oncle du fameux Godefroi de Bouillon. Cet évêque lui destinait un bénéfice, lorsque la Providence, qui avait ses vues, inspira à Pierre le goût pour la profession des armes, goût presque général alors.

Géoffroi l'adressa à son frère Eustache II, comte de Boulogne-sur-Mer, époux de la comtesse Ide, mère de Godefroi de Bouillon. Eustache apprécia les qualités du jeune recommandé. Il le donna pour précepteur à ses trois fils Godefroi, Bauduin et Eustache. Pierre dirigea l'éducation de ses élèves principalement au château de Basy, bâti par la comtesse Ide, dans son patrimoine situé à la proximité du château de Genappe, habité par son frère Gothilon Gibber, duc de la Basse-Lorraine. Ces illustres enfans étaient nés tous trois à Basy. On leur donne un quatrième frère nommé Guillaume.

Pierre l'Hermite conduisit les jeunes princes aux joutes, tournois et autres exercices de la noblesse de ce temps. Il accompagna le comte de Boulogne et ses fils dans la guerre que Richilde, comtesse de Hainaut, soutint contre Robert le Frison. Le comte, secondé par l'Hermite, fit Robert prisonnier, non loin de St. Omer. Peu après dans une sanglante bataille, donnée près de Cassel, tous deux eurent le même sort. Pierre voyant le comte au moment d'être enveloppé, essaya en vain de sauver la liberté d'Eustache, en sacrifiant la sienne : quand il l'eut recouvrée, il abandonna le parti des armes, et épousa Béatrix de Roussy, Normande d'extraction noble, dont il eut deux enfans, Pierre et Aleyde. Il la perdit au bout de trois ans de mariage.

Dégoûté du monde après une perte aussi sensible, notre gentilhomme embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre. C'est alors qu'il se retira dans un lieu écarté près de Hui, au pays de Liége, y menant une vie solitaire et contemplative, après avoir placé ses enfans chez ses parens. Le goût des pélerinages était alors de mode. Pierre voulut visiter les Lieux saints. Il satisfit sa dévotion et se logea dans Jérusalem chez un chrétien qui lui fit un récit touchant des maux qu'éprouvaient les disciples du Christ de la part des Turcs, leurs nouveaux maîtres. La Chronique du Brabant rapporte que peu avant l'arrivée de notre fameux pélerin, onze mille chrétiens, pélerins comme lui, avaient été tués par les Arabes dans la ville même de Jérusalem. Pierre touché de

la plus vive compassion, alla trouver le patriarche Siméon, et s'enquit de lui de quels remèdes on pourrait se servir pour mettre fin à tant de maux. Le patriarche l'assura qu'il n'y avait qu'une ligue de princes latins qui pût être efficace : que pour les Grecs, quoique plus voisins ce serait en vain qu'on en attendrait du secours, puisqu'ils ne pouvaient plus se secourir entre eux. L'Hermite lui demanda des lettres d'imploration pour le Souverain-Pontife et les princes occidentaux, se chargeant d'en faire la remise et d'en presser le succès.

Muni de ces dépêches, il s'embarqua sur un vaisseau marchand qui faisait voile pour La Pouille, prit terre au port de Bari, d'où il alla trouver le Pape Urbain qu'il avait connu à Clugny, où il avait eu un oncle religieux. Le Pape l'accueillit, agréa son entreprise, l'encouragea, et lui donna le pouvoir de prêcher la Croisade. Il termina l'entrevue en lui recommandant de l'attendre en France, où il ne tarderait pas de se rendre. L'Hermite, passant de ville en ville, de royaume en royaume, avait partout donné l'éveil aux esprits, quand il arriva à Clermont, en 1095. Le second jour de la tenue du concile, le Souverain-Pontife ordonna à notre pélerin-prédicateur de raconter ce qu'il avait appris des calamités des chrétiens qui gardaient ou visitaient le Saint-Sépulcre. Pierre parla avec une éloquence extraordinaire au milieu d'un auditoire immense. Ses paroles furent des traits de flammes qui embrasèrent les cœurs : à sa voix six-cent mille hommes prirent la croix. Les historiens qui rapportent la substance de son discours content qu'il le termina disant : « Au reste, je puis vous assurer que la puissance des Turcs s'augmente de jour en jour ; et que si vous les laissez abuser plus long-temps de votre patience et de leurs forces, ils viendront un jour jusque dans vos villes, vous imposer le joug d'une honteuse et insupportable servitude : au lieu que, dès cette heure, vous les pouvez facilement asservir. »

« Ceux de nos auteurs modernes (dit l'historiographe Moreau, 18me disc.) pour qui toute entreprise religieuse est un objet de raillerie, et ceux qui ont été plus frappés des désordres que nos croisés se permirent en Orient, que de la grandeur et de la noblesse du projet qui les réunit, ont voulu faire de Pierre l'Hermite un fou, un enthousiaste, un homme qui eût mérité d'être enfermé ; ceux qui réfléchissent plus froidement, ceux qui pour juger des actions se transportent au siècle qui les a produites, ont dû se former une toute autre idée de cet homme singulier. Pour moi, j'avoue que son génie m'étonne, et que son courage me paraît approcher de celui qui fait les héros dans tous les genres. Quelle devait être l'élévation de ses idées, la force des images dont il sa-

vait les revêtir, la rapidité de ses mouvemens, le feu de ses expressions ! Il n'eut pas les talens d'un général ; je n'ai pas de peine à le croire : aussi ne le vit-on jamais endosser la cuirasse. Il commit des imprudences : cela peut être encore ; et qui est-ce qui n'en commit pas dans ces expéditions lointaines ? Mais seul, il avait enflammé toute l'Europe ; il s'était fait suivre des peuples ; il avait déterminé, persuadé, entraîné les Rois, les grands, les ministres ; il produisit dans le monde un changement inattendu : à sa voix les tyrans cessèrent d'infester leur patrie, et cette audace guerrière qu'on ne pouvait éteindre, et qui était le fléau général de l'Europe esclave et malheureuse, il la maîtrisa, il la porta en Asie, il la tourna tout entière contre des ennemis qui étaient eux-mêmes des usurpateurs, persécutant depuis cinquante ans des hommes que nos ancêtres regardaient avec raison comme leurs frères. Ne valait-il pas mieux, après tout, combattre ces brigands d'Asie, que d'égorger, comme on le faisait alors, ses parens et ses compatriotes ? Non, le solitaire d'Amiens ne fut point un insensé, et mérite une place parmi les hommes justement célèbres. »

Après la prise de Jérusalem, Pierre l'Hermite contribua notablement à en faire nommer Roi son élève Godefroi de Bouillon. Celui-ci l'en nomma régent ou gouverneur, quand il quitta cette ville pour aller combattre le calife d'Egypte. La mort ayant enlevé Godefroi, Pierre continua de rester à Jérusalem, tant qu'il vit que ses services pouvaient être utiles à Bauduin, frère et successeur du défunt. Par ses conseils, Acre, Tripoli et Baruth furent conquises. Il ravitailla la première de ces forteresses. Il s'embarqua ensuite pour l'Europe avec Cunon, comte de Montaigu, Lambert comte de Clermont-sur-Meuse, pays de Liége, et plusieurs bourgeois de Hui. Une tempête furieuse étant survenue, ces comtes firent vœu de bâtir un monastère en leur pays, s'ils échappaient à la mer. Ce vœu ayant été exaucé, l'Hermite fut chargé par eux de prendre soin de son accomplissement. Il choisit une agréable vallée qui s'étend le long de la Meuse du côté de l'Orient, près de la ville de Huy, et là il bâtit une église qui fut dédiée au St. Sépulcre qu'il avait faire reconquérir, et au précurseur de Jésus, qu'il vénérait, par la raison que lui-même avait précédé Godefroi aux Lieux-Saints, sous son patronage. Il y joignit un monastère, où il établit des chanoines réguliers de l'ordre de St. Augustin. Cette maison fut appelée *Neu-Moûtier*, c'est-à-dire nouveau monastère. Lui-même en fut le premier prieur. Il y mourut le 8 juillet de l'an 1115, à l'âge de 62 ans.

(D'Oultreman, *vie de P. l'Hermite.*)

« Simple particulier, dit le comte De Maistre, aidé seulement de sa

foi et de son invincible volonté, Pierre souleva l'Europe, épouvanta l'Asie, brisa la féodalité, annoblit les serfs, transporta le flambeau des sciences, et changea l'Europe. » (*Du Pape.*)

Le corps du vénérable Pierre l'Hermite (c'est le nom que la vénération publique lui donna) fut inhumé, comme il l'avait demandé, dans le cimetière de son monastère. En 1242, sous l'abbé Herman, et l'épiscopat de Robert, à Liége, on leva son corps de terre, et les religieux le transportèrent avec pompe dans un tombeau de marbre, en une grotte ou petite chapelle basse qui fut bâtie au bout de la nef de leur église sous la tour, en sorte que ce tombeau put être vu des passans au travers d'un treillis en fer qui donnait sur la rue. Sur le tombeau étaient gravés ces vers conformes au mauvais goût de ce temps.

Inclyta per merita clarus jacet hic Heremita
Petrus, qui vitâ verus fuit Israelita.
Hâc modo Petre petrâ premeris quamvis super astra.
Vivere cum petrâ Christi credaris in æthrâ.

A l'époque de cette translation le corps de Pierre était encore tout entier et il avait une longue barbe, ainsi que les pélerins la portaient. On le retira de ce sépulcre en 1633, par ordre du nonce Caraffa, et on le mit dans une urne décente.

« En 1786, dit le baron de Villenfagne, j'ai eu la curiosité d'aller voir les restes de ce fameux personnage. Ils étaient alors, depuis la réparation de l'église, déposés dans la sacristie en une caisse de bois, assez mesquine. L'abbé du Neu-Moûtier eut la complaisance d'en faire détacher le couvercle. La tête de Pierre l'Hermite est ce que je trouvai de plus remarquable. Je comptai toutes ses dents; il n'en manquait pas une, et elles étaient encore belles et très-blanches.

» Dans les temps malheureux du terrorisme, poursuit le baron, des démagogues impies pillèrent la sacristie de Neu-Moûtier, brisèrent la caisse dont je viens de parler, et foulèrent aux pieds les os de cet homme célèbre. Je connais une personne qui les a vus alors, mais sans les recueillir. Je ne sais ce qu'ils sont devenus. Le possesseur actuel de l'abbaye a trouvé, en démolissant l'église, la pierre antique sous laquelle le saint fondateur de cette maison avait été enterré : il la conserve comme un monument précieux. »



Pierre, fils de cet homme extraordinaire, fut châtelain d'Antioche et lieutenant de Tancrède, il fut père d'Eustache Ier. Celui-ci le fut d'Albert, patriarche de Jérusalem, et l'un des électeurs qui portèrent Baudoin au trône de Constantinople. Tancrède l'Hermite, chevalier du temple, fut tué devant Acre. Guy, chevalier de Rhodes, fonda la ville de l'Hermite en Chypre. Etienne et Guyon l'Hermite furent massacrés par les Sarrasins avec leur mère en 1199. Philippe, seigneur de l'Hermitage, fut tué à la croisade de St. Louis. Tristan l'Hermite, né à Damiette, mourut à Mons en Puelle, près de Lille. Cette famille se perpétua en France et dans les Pays-Bas, portant les mêmes noms et armes, la branche belgique y fut autorisée par lettres patentes du Roi d'Espagne Philippe III, expédiées l'an 1602 en faveur de messire Jean l'Hermite, chevalier, aide-gentilhomme de sa chambre. Lesdites lettres, déclarant *qu'il a été prouvé par documens que ses ancètres sont issus du vénérable Pierre l'Hermite, conducteur des troupes chrétiennes, et de plus fraiche date, de messire Tristan l'Hermite, chevalier, seigneur de l'Hermitage en Auvergne, et finalement de messire Etienne l'Hermite, seigneur de la Fage, établi aux Pays-Bas l'an 1419, ayant suivi le parti de Bourgogne.* Il fut l'aïeul de Martin l'Hermite, seigneur de Betissart, et la Cattoire, d'où sont issus Jacques l'Hermite, maître de la chambre des comtes à Lille en 1650, qui épousa Isabelle d'Ennetières, dont il eut Anne, épouse de Gilles Dessus-le-Moutier, seigneur de Noirsin, et Antoine l'Hermite, président du grand conseil de Malines en 1658. Leur postérité subsiste dans nos provinces.

(30) C'est ce Gilles de Chin, si célèbre dans Mons.

Gilles de Chin, chambellan de Hainaut, seigneur de Berlaymont, de Wasme, et du village de Chin, près de Tournai, cadet de la Maison de Coucy, se distingua beaucoup en Orient, dans la première croisade. N'ayant que son bouclier et sa lance, il tua un énorme lion qui s'élançait sur lui. De retour en Europe, il assista à presque tous les tournois qu'on donnait en France et en Allemagne, et s'y fit admirer pas sa vaillance. Il fut tué en 1137, en défendant le château de Roucourt, contre le comte de Flandre, et enterré au milieu du chœur de l'ancienne église de l'abbaye de St. Ghislain, dont il était le bienfaiteur, lui ayant donné en 1133 les biens qu'il possédait à Wasmes.

Sa mémoire est célèbre dans la ville de Mons à l'occasion d'un monstre destructeur dont il délivra, dit-on, le village de Wasmes. On avait établi en ce village une fête solennelle au sujet de cette délivrance. On

montre dans la bibliothèque publique de Mons la tête de ce monstre, percée d'une ouverture, indiquant le coup de lance qui l'a abattu. Elle ressemble à la tête d'un fort crocodile. L'histoire naturelle ne nie point la possibilité qu'un crocodile ou un serpent de mer ait été poussé sur nos côtes par une tempête marine, et de l'Escaut se soit porté dans la Haine qui s'y jette, d'où il aurait pu nager jusqu'aux fonds de Wasmes, et dans les prés de St. Ghislain, alors véritables marais. En 1827 le 7 juillet, un esturgeon du poids de 164 livres, a été pris à Condé. Ce poisson avait remonté l'Escaut, suivant un bâtiment depuis Anvers. On lit dans Le Carpentier un fait semblable attribué à un sire de Ramillies en Cambrésis, nommé ensuite et sa postérité *Dragon-Ramillies,* et portant un dragon pour armes. L'histoire de Malthe rapporte aussi une pareille aventure attribuée à *Dieudonné de Gozon.* De temps en temps des baleines échouent sur nos rivages, quoique étrangères à nos mers. En 1826 on a tué dans l'Elbe un dauphin. Quoiqu'il n'existe plus dans nos forêts ni ours, ni aurochs ou bœufs sauvages, César et Tacite nous assurent qu'ils y existaient de leur temps. L'augmentation seule de la population les a mis en fuite vers les forêts septentrionales, où on les retrouve. L'abbaye même de St. Ghislain nourrissait un ours, et avait pris cet animal pour figurer dans son blason, à cause du souvenir de son existence dans ses environs. Quoiqu'il en soit, il se peut que Gilles de Chin ait tué un crocodile dans les fleuves de la Syrie, et qu'il se soit plû à rapporter sa tête, comme preuve de sa victoire. Voici son épitaphe, qui fait mention de ce triomphe. On l'avait conservée jusqu'au moment où l'on rebâtit l'église de l'abbaye ci-dessus.

L'an 1137, trois jours devant le Mi-Aoust, trépassa messire Gilles de Chin, li bonchers, ky fut tué d'une lance, et est lui qui tua le gayant. Et en fait on l'obit à St. Ghislin, en l'abbaye où il gist, trois jours devant le Mi-Aoust, aussi solemnellement qu'on fait du Roi Dagobiers, ky fonda l'église, ne que d'Abbez quelqu'onque puisse dire, ne pour feste qui soit en l'an, on ne lairait à faire son service, et fut tué à Rollecourt, Gilles de Chin, d'une lance.

Gilles avait épousé Ide, dame de Chièvres et fondatrice de Ghislenghien.

(*Voir l'Hist. de N. D. de Wasmes, Mons,* 1771.)

La famille des comtes de Berlaymont descend de ce preux chevalier. Elle a souvent retracé son patriotisme et sa valeur. Selon Bentivoglio le parti du Roi n'avait pas en Flandre de meilleur capitaine que Gilles, de Berlaymont, commandant de l'artillerie, tué en 1579, au siége de Maestricht. Le président De Thou parle de même. Le comte Charles Philippe de Berlaymont, nommé gouverneur des Pays-Bas par Requesens

a mérité cet éloge de Strada : « Certainement si quelque capitaine a courageusement défendu la religion, et maintenu l'autorité du Roi dans les Pays-Bas, durant la paix et durant la guerre, il en faut donner la louange au comte de Berlaymont. » Il inspira à ses quatre fils les mêmes inclinations.

(31) C'est l'honneur de Silly, le brave Trazegnies.

Gillon de Trazegnies, seigneur de Silly, signala sa valeur dans la Palestine et y mourut en 1187. Auparavant il avait vendu sa terre d'Ath au comte de Hainaut. Otton de Trazegnies, autre croisé, mourut à la prise de Constantinople. Siger de Trazegnies se croisa l'an 1209. Anselme de Trazegnies, chanoine de Soignies, à la persuasion de St. Bernard qui prêchait la croisade en cette ville, fonda l'abbaye de Cambron en 1148. Gilles de Trazegnies fut connétable de France sous St. Louis. Jean de Trazegnies, doyen de l'ordre de la Toison-d'Or, épousa Isabelle de Portugal au nom de l'Empereur Charles V.

Le château de Trazegnies, situé à deux lieues de Binche, a été habité par la même famille depuis 700 ans. Nous avons dit qu'il s'y était donné deux tournois.

Le Mire dit dans sa chronique de Cîteaux, qu'on voyait autrefois dans l'église du couvent de l'Olive, près de Marimont, un tombeau où deux dames étaient représentées en marbre, ayant la figure d'un chevalier entre elles. On disait que c'était le tombeau du chevalier Gillon de Trazegnies, de Marie fille du comte d'Ostrevant, sa femme légitime, et de Graciane, fille du soudan de Babylone, qu'il avait épousée en Asie, sur la fausse nouvelle de la mort de sa première épouse. Lorsqu'il fut de retour en sa patrie avec Graciane, et qu'il eut trouvé Marie en vie, ces deux dames consentirent à se consacrer à Dieu dans le couvent de l'Olive. Elles y moururent. Gillon se fit moine à Cambron, fondé neuf ans auparavant par Anselme son parent. Il en repartit ensuite pour l'Asie où il mourut. Son cœur fut reporté à Cambron. Cette histoire a été écrite l'an 1463, par David Hubert, d'après l'ordre d'Antoine, bâtard de Bourgogne, et dédiée à Philippe-le-Bon.



(32) C'est de Gavre, de Roeulx, d'Avesnes, Gomignies.

Rasse de Gavre, allié de Gillon de Trazegnies, se distingua dans les armées de Flandre, à son retour de la Palestine. Il mourut en défendant le château de Roucourt contre le comte de Hainaut, qui le reprit alors. Son frère, Roger de Gavre, fut aussi de la croisade, et s'embarqua en 1203 sur la flotte de Jean de Nesle, châtelain de Bruges. Gautier de Gavre, duc d'Athènes et comte de Brienne, fut tué en 1356, à la bataille de Poitiers, étant connétable de France. Jean, dit l'*illustre chevalier,* fut tué à la bataille de Furnes. Rasse, sire de Gavre, de Chièvre et de Liedekercke, dit le *glorieux chevalier,* grand échanson de Flandre, pair de Hainaut, fut prisonnier à la bataille de Bouvines.

Fastré, Wattier, Hugues, Gérard, Jean, Bauduin, Arnoud, Godefroi, Guillaume et Thierri de Gavre se sont aussi, selon Le Carpentier, signalés dans la guerre d'Orient.

Eustache de Roeulx fut du nombre des chevaliers qui s'illustrèrent dans la troisième croisade. Antoine, sire de Croy, seigneur de Roeulx, capitaine général des armées de Philippe-le-Bon, fut gouverneur général des Pays-Bas, en 1475.

Guillaume de Gomignies s'illustra aussi dans la troisième croisade. La terre de Gomignies, après avoir passé des héritiers du chevalier Guillaume dont nous parlons, dans les familles de Hamal, d'Ayseaux et de Gavre, appartient aujourd'hui au vicomte de Franeau d'Hyon, comte de Gomignies, allié par mariage à la famille des comtes de Mercy-Argenteau.

Jacques d'Avesnes passait pour si habile dans l'art de la guerre, que nos croisés lui déférèrent à l'envi le commandement des troupes flamandes, brabançonnes et huinuyères. Il s'embarqua conduisant une forte armée navale. A la journée d'Antipatride, où il contribua infiniment au gain de la bataille, livrée contre Saladin en personne, il fut chargé du soin de l'arrière-garde. Son corps fut trouvé percé de quantité de traits, tant les infidèles avaient été acharnés contre lui. Les écrivains de la troisième croisade lui ont donné de magnifiques éloges. Molanus le qualifie de *Bienheureux.* La victoire qu'il remporta au prix de sa vie fut telle que Saladin fut sur le point d'abandonner la Palestine au vainqueur.

Nous répétons que la maison d'Avesnes a la gloire d'avoir propagé, par les femmes, la race royale des Bourbons.

(33) C'est toi, sage Lorrain, que l'on vit quatre fois
Dans ces combats sacrés signaler tes exploits.

Thierri d'Alsace, comte de Flandre, fils de Gérard d'Alsace, duc de la Lorraine Mosellane, et chef de la Maison de Lorraine assise aujourd'hui sur le trône impérial d'Allemagne, dans la personne de l'Empereur François II, fut quatre fois à la Terre-Sainte pendant les croisades. Il rendit de grands services aux chrétiens orientaux, reprit Césarée et arrêta les conquêtes de Noradin. Il fonda l'abbaye de Clairmarez, la prévôté de Watène où il mourut, et la ville de Graveninghe.

Philippe d'Alsace, fils de Thierri, aussi comte de Flandre, passa deux fois en Palestine. Son premier voyage eut lieu l'an 1176, avec Robert de Béthune, Gérard de Tournai, Henri de Bourbourg, Roger de Courtrai, Henri de Morselle, Rasse de Gavre et plusieurs barons et gentilshommes flamands. Il y tua et dépouilla un prince turc dont il porta toujours les armes. On lui offrit la direction de l'armée chrétienne, et celle du royaume de Syrie. Son second voyage eut lieu l'an 1190, à travers la France et l'Italie, après qu'il eut expédié vingt-sept vaisseaux au secours des chrétiens de la Palestine. Il mourut après la prise d'Ascalon, des suites des fatigues du siége. Son corps fut rapporté à Clervaux.

(34) Crequi tient sur son cœur le précieux fragment.

La Maison de Crequi est une des plus anciennes de l'Artois. On trouve ces paroles dans la *Science des Armoiries*, augmentée par P. Paillot : « L'écu des sires de Crequi fut donné par un de nos Rois à un seigneur de cette Maison, lequel allant à la guerre contre les Sarrasins, rompit un anneau en deux, dont il garda une partie, et laissa l'autre à sa femme qui était jeune et fort belle. Il fut seize ans absent, pris par les Musulmans et fait esclave. Durant ce temps, le Roi qui avait reçu de lui de grands services, pensant qu'il fut mort, persuada à sa femme de se remarier. Elle fut promise à un seigneur de marque du pays : mais au jour de leurs épousailles, que le Roi honorait de sa présence, arriva son mari, qui présentant la moitié de son anneau, fit savoir son retour. Le Roi pour en témoigner sa joie, lui donna le choix de lui demander ce qu'il voudrait. Ce seigneur, content d'avoir recouvré sa femme et ses biens, ne demanda autre chose que la permissien de porter des

fleurs de lys dans ses armes, ce que Sa Majesté lui octroya, lui donnant cet écart. L'écu armorial de Créqui est surmonté d'un casque, sur le cimier duquel se voient deux cygnes qui tiennent l'anneau conjugal au bec. »

L'historien de l'Artois rapporte cet événement à la seconde croisade sous Louis VIII. dit le jeune. Il nomme ce sire de Crequi Raoul et sa femme Adèle de Bretagne. Il dit qu'après plusieurs grandes actions il fut fait prisonnier sur les rives du Méandre avec ses deux frères, et condamné à garder les troupeaux d'un Sarrasin nommé Mehemet : que le fils de ce Turc rompit les fers de Raoul, et que le deuxième époux qu'Adèle était au moment de devoir prendre, se nommait le sire de Renti.

Mr d'Arnaud a placé cette anecdote dans ses *Nouvelles historiques*.

Il existe en Artois une ancienne romance sur ce sujet en 105 couplets. En voici quelques-uns pour faire connaître le vieux langage artésien.

Crequi fait ses adieux à Adèle.

Giou te jure, Mamie, amour et feyaulteye :
S'y l'y prendant sie main, s'en anniau l'y a osteye.
Soudain leyhant rompu et mis en deux parties,
S'y l'y en bailla eune, et Wardia li moitiés.
Che le moitié d'anniau pour nos nocphes béni,
Toudis giou Wardereye comme féal mary,
Sie geamoie geons reviens d'en saint perigrinaige,
Giou vos raportereye de me foi chou chier gaige.

La dernière strophe consiste en ces vers :

Li sire avoents se Dame vesqueist pleus de vint ans.
En grand amour, et oeut encoires sept enfans.
Fonda un grand moustier (1), feit dons ons monastères,
Et amandia tous cheus qu'avoyent fundieys sies pères.

Un autre seigneur de Crequi, nommé Gérard, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon et s'y signala par de hauts ex-

(1) L'abbaye de Ruissauville près de St. Pol. Mr Arnaud prétend qu'il ne fit que la doter, sa fondation étant due à son parent Ramelin de Crequi, en l'an 1099, comme le porte l'épitaphe de ce dernier.



ploits, selon nos chroniques : Bauduin son fils, intervint à la Croisade en 1181. Il épousa Clémence de Croy et Alix de St. Omer. Un autre Bauduin de Crequi se distingua au siége de Valenciennes dans la guerre contre l'Empereur Henri III. Il fut créé alors premier baron d'Artois ; c'est pourquoi dans la suite son cri de guerre fut : *à Crequi le grand baron*. Enguerrand de Crequi fut, l'an 1276, évêque de Cambrai, puis de Terouane. Cette Maison a produit des cardinaux, des chevaliers de différens ordres, et des généraux d'armée. Charles, sire de Crequi, duc de Lesdiguières, fut un des hommes les plus célèbres du 17me siècle dans les grandes négociations.

(35) Tout plein de son devoir, Tay s'apprête aux combats.

Tay ou Taye, ancienne Maison du Brabant, issue de celle de Couwenberghe, l'une des sept patriciennes de Bruxelles, produisit plusieurs chevaliers illustres aux croisades. Le duc de Brabant, témoin de leur valeur, leur donna en reconnaissance plusieurs domaines qui lui appartenaient ; entre autres, la terre de Wemmel à une lieue et demie de Bruxelles. Il en fit, dit-on, la cession à l'un de ces chevaliers, sur le champ même d'une bataille en Palestine.

Le Roi Philippe IV érigea cette terre en baronie l'an 1628, en faveur d'Engelbert Taye, bourguemaitre de Bruxelles, et Charles II en marquisat l'an 1688, en faveur de Philippe Taye, député de l'état noble de Brabant. (*Butkens et Grammaye.*)

En ce moment des acquéreurs démolissent l'antique hôtel de Wemmel, rue des Sablons, à Bruxelles. Il était remarquable par sa façade gothique, surmontée d'une représentation mythologique, en bas-relief, de pierres blanches, et par un portique circulaire en colonnes arabesques, dégageant le rez de chaussée intérieur.

(36) Au Dieu que dans ces lieux la croix vit immoler,
Taxis offre son sang, qui doit bientôt couler.

Martin de la Tour Tassis, ou Taxis, comte de Valsassine, dit le géant, à cause de sa taille et de son courage, étant parti pour la deuxième croisade, fut fait prisonnier devant Damas, et mis en pièces, l'an 1147,

par les Sarrasins, après divers tourmens en haine de la religion chrétienne, qu'il ne voulut point abjurer. Il est la souche de sa Maison « qui peut se vanter, dit son généalogiste Flacchio, que le sang qui l'anime a coulé des veines de ce glorieux martyr. » Elle se vante aussi de descendre de Charlemagne par Arnoul, fils de l'Empereur Charles-le-Gros, ce qu'indiquent les deux sceptres, *fleurdelisés*, d'or en sautoir que portent ses armes.

En 1123, Payen de la Tour, général du Milanais, sauva la Lombardie et Milan, en battant l'armée de l'Empereur Frédéric Barberousse.

Nappon de la Tour, prince de Milan, défit les Viscontis et les Gibelins en sept batailles rangées. La première eut lieu l'an 1265.

L'an 1342, Martin de la Tour, gouverneur de Milan, délivra l'Italie du tyran Ezzelie, comte d'Onare, qui l'opprimait depuis 40 ans, en perçant l'oppresseur d'un coup de lance, dans un combat près de l'Adda.

Nicolas, comte de la Tour, général de l'avant-garde de l'armée de Charles V, sauva la chrétienté, en battant Soliman aux portes de Vienne, l'an 1529.

George de la Tour, maréchal de l'armée du même Empereur, gagna sur les Turcs huit batailles, et la fameuse victoire de Gurchfelt.

(*Généal. de la Maison de la Tour et Tassis.*)

Ce fut sous le règne de Maximilien Ier qu'eut lieu l'établissement des postes aux Pays-Bas et en Allemagne, par les soins et aux dépens de François de Taxis, né à Bruxelles, lequel plaça les premières sur la route de cette ville à Vienne. Raymond de Tassis fut le premier créé maître général des postes, l'an 1618 par Jeanne, Reine d'Espagne.

Cet établissement, qui a fait une commodité publique de ce qui auparavant était un avantage particulier aux princes, a été érigé en reconnaissance pour la Maison de Tassis, en fief immédiat de l'empire, par l'Empereur Mathias, l'an 1616.

Le Roi Charles II érigea ensuite en principauté, l'an 1682, la ville de Braine-le-Château, en Brabant, sous la dénomination de la Tour et Tassis, en faveur d'Eugène, comte de la Tour Tassis, maréchal héréditaire du Hainaut, et l'honora du collier de la Toison-d'Or. Cinq ans après, l'Empereur Léopold éleva le prince de la Tour Tassis à la dignité de prince du Saint-Empire.

Le gouvernement actuel des Pays-Bas en a repris la régie. C'est peut-être, dit Smith (*Recherch.*), le seul établissement commercial que toutes les sortes de gouvernemens aient conduit avec succès.

(*T. IV.*)

On peut placer parmi les plus beaux monumens de Bruxelles, les deux chapelles bâties par les princes de la Tour Tassis, Lamoral III, et Eugène-Alexandre, son fils, aux côtés du chœur de l'église du Sablon. Les seigneurs de cette Maison avaient leur sépulture en un caveau sous celle de Ste. Ursule.

(37) Je reconnais Gérard, que dans peu nos chrétiens

Gérard d'Avesnes, né dans le château de ce nom, seigneur de Leuse et de Condé, jeune homme fort estimé du duc Godefroi, envoyé à Antipatride en qualité de héraut-d'armes, y fut arrêté par les Sarrasins, puis attaché à un poteau, et ainsi exposé sur les murailles, dans l'endroit où les croisés assiégeans dirigeaient le plus vivement leurs coups. Il eut le courage dans cette situation d'exhorter ses compagnons d'armes à redoubler leurs attaques, sans chercher à l'épargner. Percé de douze flèches, il eut le bonheur de conserver la vie. Il fut délivré à la prise de la ville, et obtint de Godefroi un beau domaine dans la Palestine. (*Alb. d'Aix, l. VIII.*)

(38) Nassau, dont les neveux, nés pour le rang suprême,
Au lieu d'un casque, un jour ceindront le diadème.

Un chevalier de la Maison de Nassau, nommé Robert, intervint à la première croisade.

Adolphe, comte de Nassau, fut élu Empereur d'Allemagne, l'an 1292. Guillaume III de Nassau, prince d'Orange, monta sur le trône d'Angleterre, l'an 1688.

Guillaume-Frédéric, prince d'Orange-Nassau, fut inauguré Roi des Pays-Bas, l'an 1815.



(39) Bethune, dont le sang promet énorgueilli
De donner à la France un jour le grand Sulli.

On trouve parmi les croisés de la Maison de Bethune, les chevaliers Guillaume et Robert.

Cunon de Bethune fut créé par Bauduin grand-maître de la garde-robe, puis régent de l'empire. « C'était, dit Maimbourg, l'un des chevaliers de son temps, le plus sage et qui parlait le mieux. » Il répondit, au nom des princes croisés, au député qu'Alexis envoya dans leur camp, ensuite il harangua, au nom des mêmes princes, le jeune Empereur Alexis dans son palais de Constantinople. De six envoyés, ses compagnons, trois Français, et trois Vénitiens, lui seul, porta la parole.

(40) J'aperçois Rumigni dont les armes parlantes.

Nicolas De Rumigni portait le grand étendard du comte de Hainaut. Assailli par les Sarrasins, il se défendit si bien, qu'après avoir reçu dix-sept blessures, il rapporta son drapeau teint de son sang : en mémoire de quoi, Bauduin le créa chevalier, et voulut que ses armes portassent 17 mâcles ou taches, selon le nombre et l'emplacement de ses plaies. La dernière descendante de cette famille mourut en 1812 à Mons, veuve de M. Cornet d'Aiseaux. Elle fit rétablir la dernière chapelle de la basse-nef de l'église de Ste. Waudru à Mons, après le vandalisme anti-religieux. En mémoire de cette restauration on y plaça en haut de l'autel ses armoiries aux 17 *mâcles*.

(41) Beauffort, chez l'infidèle aux chaînes condamné.

La souche de la famille belge de Beauffort, est Colart de Beauffort qui fut prisonnier chez les Sarrasins, à l'époque des croisades. Les chevaliers Jean et Godefroi du même nom, y signalèrent aussi leur bravoure. Un chevalier de Beauffort fut tué à Azincourt. De nos jours, le frère du marquis de Beauffort, émigré de France, mourut lieutenant-général des armées du Roi d'Espagne, et commandant de la compagnie wallonne des gardes du corps.

(42) Obert, sous les murs d'Acre à périr destiné.

Le chevalier Nicolas Obert, au service du Roi Philippe-Auguste, fut tué au siége de Saint-Jean-d'Acre en 1191.

En 1096, Godefroi de Bouillon vendit à Obert, évêque de Liége, sa terre de Bouillon.

Etienne Obert, Limousin, fut élu Pape en 1334, sous le nom d'Innocent VI.

Le vicomte Etienne Eugène Obert, natif de Mons, qui compte ces trois personnes parmi ses ancêtres, a été décoré de la clef de chambellan par le Roi des Pays-Bas, l'an 1825.

(43) Créton, qui des remparts escaladant le faîte,
Méritera le nom de *vaillant sur la crête.*

Orderic Vital attribue à Reimbaut Creton, du Cambrésis, la gloire d'être entré le premier dans Jérusalem. Les autres historiens le nomment parmi ceux qui suivirent de plus près les deux chevaliers de Tournai Letholde et Engelbert. Les descendans du vaillant Reimbaut Creton ont porté indifféremment jusqu'au 16me siècle, les noms de Creton ou Destourmel. Cette famille avait conservé pour devise ces mots : *Vaillant sur la crête.*

La Morlière, historien de Picardie, en parle en ces termes : « Ce n'est point un petit lustre de cette Maison que l'on reconnaît en l'origine de ses armes, qu'elle tient, dès le premier voyage que firent les chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte, de la propre main de Godefroi de Bouillon, qui, pour honorer la valeur du sire d'Estourmel, lequel il avait vu s'être porté tant vaillamment à la prise d'assaut de Jérusalem, lui fit présent d'une croix d'argent crénélée, dans laquelle est enchâssé un morceau de la vraie sainte croix. »

Ce précieux reliquaire fut substitué de mâle en mâle aux aînés de cette Maison. Sous le règne de Louis XIII, le marquis d'Hautefort ayant épousé la fille unique d'Antoine d'Estourmel, prétendit que le morceau de la vraie croix faisait partie de l'héritage. Cette discussion

fut soumise à l'arbitrage du premier président de Mesmes, qui décida que la croix devait revenir à la branche de la Maison d'Estourmel, qui la possède encore aujourd'hui.

(Michaud. *Hist. des crois. l. IV.*)

Cette Maison est alliée à celles de Van der Gracht, de Croy, de Roisin etc.

Dans la séance de l'assemblée nationale du 12 Avril 1790, le marquis d'Estourmel demanda pour le Cambrésis le maintien des capitulations jurées par Louis XIV en 1677, parmi lesquelles le maintien de la religion catholique apostolique et romaine. Un comte d'Estourmel est (en 1828) préfet de la Manche.

(44) Evolde et Manassès, aux pieux Namurois

Evolde sire de Marbais (ancien et illustre bourg au comté de Namur), rapporta le bois de la Ste. Croix qu'on trouve en ce lieu.

Manassés, comte de Namur, y rapporta d'Antioche une autre portion de ce bois sacré.

Les chefs des croisés namurois ont été alors Jean et Guillaume de Marbais (outre le chevalier Evolde ci-dessus) et plusieurs autres compatriotes, dont l'histoire a tû les noms.

Les autres principaux croisés de la même province ont été ceux de Gosselies, d'Hoppignies, de Davres, de Spontin, dont 3 seigneurs de ce nom, de Thyl-le-Château, de Montaigle, de Beaufort. Jean, comte de Namur, fonda à son retour le château de Thyl en mémoire de la forteresse de Thyl ou Thyr en Palestine, à l'attaque de laquelle il s'était signalé. (*Grammaye.*)

(45) Lameth, dont l'écusson montrera pour emblême
Six croix qu'imprimera la main de Bouillon même.

A la première croisade, Bauduin de Lameth, parent du chevalier Eustache de Neuville, rendit de si grands services aux croisés, que Godefroi, leur chef, orna son écusson de six croix, pour attester ses six plus hauts faits d'armes.

(46) Ghistelle, dont l'œil vit couronner ce vainqueur.

Walter de Ghistelles, d'une famille illustrée dans les tournois, assista au couronnement de Godefroi de Bouillon, après la conquête de Jérusalem. Jean de Ghistelles se croisa aussi. Le seigneur de Ghistelles fut le troisième gouverneur d'Ostende pendant le fameux siége. Il y fut tué. Il avait remplacé Charles Van der Noot.

(47) Lermes, qui de Bizance arrêta l'oppresseur.

Gilles de Lermes arrêta près du Bosphore le tyran Murzuphe, meurtrier de l'Empereur Alexis, et l'amèna au nouvel Empereur Bauduin, lequel le fit précipiter du haut d'une colonne de Constantinople.

(48) Duras, deux fois croisé, fondateur d'Herkenrode.

Gerard de Looz et de Duras alla deux fois en Palestine. Il mourut devant Ptolémaïde en 1190. Il avait fondé l'abbaye d'Herkenrode. On y lisait autrefois dans l'église : *Anno ab orbe redempto* 1182, *fundatum est et dotatum hoc celebre monasterium per Piiss. Dom. Gerardum, Comit. Loss.* L'on n'y recevait que des demoiselles nobles.

Théodoric de Looz, autre chevalier de cette Maison, créé en 1204 sénéchal de l'empire de Constantinople, et seigneur de Nicomédie, se signala dans ces contrées avec Villain son frère et son lieutenant. Cunon de Duras, leur parent, s'y signala aussi, de même que Robert de Looz, et ses trois fils Robert, Louis et Gérard qui, à leur retour, se firent frères Mineurs à Liége. Ce Robert est la tige de la Maison de Corswarem, l'une des plus anciennes du pays de Liége, ayant titre de duc et prince.

(49) D'Assche, aux pieds d'Alexis, osant blâmer sa fraude.

Deux frères, seigneurs d'Assche, intervinrent à la première croisade accompagnés de leurs cousins Francon, et Sichemar. Albert d'Aix-la-Chapelle vante la valeur de ces frères.



Henri d'Assche, l'un d'eux fut député par Godefroi de Bouillon vers l'Empereur de Constantinople; Godefroi, vers Coloman, Roi de Hongrie.

La famille Van der Noot de Bruxelles descend de ces deux chevaliers.

(50) Voici Ligne, Lannoi, Lens, Limminge et Vilain,
Visscher, Carnin, Sohier, et Gilbert et Lalain.

Orderic Vital attribue à Richard de Ligne comme à Reimbaut Creton, l'honneur d'être entré des premiers dans Jérusalem, au moment de sa prise. Il ajoute que de retour en Europe, ce chevalier fut tué avec Reimbaut à l'assaut du château de Montmorenci. Fastré de Ligne, maréchal de Hainaut, se croisa aussi et fit preuve d'une valeur héréditaire.

Hugues de Lannoi, accompagné de plusieurs chevaliers alliés à son sang, fut du nombre des seigneurs croisés.

Jean Châtelain de Lens, chevalier artésien, de la famille de Godefroi de Bouillon, combattit comme lui vaillamment dans la première croisade.

Six chevaliers de l'ancienne famille de Limminge prirent la croix. En voici les noms : Ebroin, Godefroi, Rason, Herson, Walter, Jacques. Le premier se croisa sous Godefroi de Bouillon.

Voici les noms de leurs parens qui les accompagnèrent ou les suivirent :

Everard Van Oppendorp ou De Meyere, Francon Nobel, Jean Van den Berghe, Ebroin et Godefroi Van den Berghe, Reginald Blanckaert, Arnoul Van den Bolleborne, Ebroin De Vos, Bertulphe Van Bommaele. (Divæi, *res Lovan.*)

Un comte de Limminge, député de la noblesse aux états de Brabant en 1789, y prononça un discours très-éloquent, admirable pour les vérités courageuses qu'il présentait. On l'a inséré au premier vol. du *Recueil des Réclam. Belg.*

Nicolas De Lalain prit la croix avec plusieurs gentilshommes de sa famille. Ces chevaliers y firent preuve d'une valeur que leur sang ne démentit jamais.

Parmi nos croisés on remarque Frédéric et Jean De Visscher, source des barons de Celles, et Théodore de Celles, fondateur des chanoines du Calvaire, à Hui.

La seigneurie de Celles sur le Piéton en Brabant, fut érigée en baronie par le Roi Charles II, l'an 1686, en faveur de Jean De Visscher, seigneur de Celles, bourguemaître de Bruxelles.

Géorge De Carnin, chevalier artésien, intervint à la troisième et à la quatrième croisade. A cet effet, il vendit sa terre de Carnin, mouvante de la Salle de Lille.

Les chevaliers croisés du nom de Sohier sont les suivans : Ellebaud Sohier qui donna ses biens et sa maison de Cambrai, en l'honneur de la sainte croix : Gualter Sohier, avoué de l'abbaye de St. André, au Câteau Cambrésis, et son bienfaiteur; Hugues Sohier, mort en Palestine; Sohier, seigneur d'Enghien; Sohier, sire de Silly. Une charte de Gui, comte de Flandre, datée de l'an 1274, permet à Gislebert Sohier la chasse dans les terres du Souverain, le déclarant issu des comtes de Vermandois, du sang de Charlemagne.

Constantin Sohier, seigneur de Warmenhuysen, fut élevé à la dignité de libre baron du Saint-Empire, par diplôme de l'Empereur Léopold, l'an 1658.

Wattier Sohier reçut en Palestine une croix d'or des mains de Godefroi de Bouillon, selon Le Carpentier, en ses preuves.

Le chevalier Gilbert, né en Flandre, accompagna Godefroi de Bouillon en Palestine. C'est lui, qui, avant son départ, donna sa terre de Merhem (pays d'Alost) pour y établir un monastère de Bénédictines. Il fut depuis transporté à Forêt. Un autre croisé du même nom fut Gilbert de Tournai.

Siger et Wenemar de Gand-Vilain, de la famille des anciens châtelains de Gand, prirent la croix. La fille du chevalier Siger ou Zeger, nommée Pétronille, fut la première abbesse du monastère ci-dessus, lors de son établissement à Forêt. Le père, à son retour des saints Lieux, se fit Templier.

A la bataille de Mons en Vimeu, ainsi qu'à celle de Ziriczée, le sire Jean De Vilain, robuste chevalier gantois, secourut puissamment Philippe-le-Bon, abattant tout ce qui se trouvait devant lui. On a longtemps montré à Lille la forte armure de ce gigantesque chevalier.

Jacques de Gand Vilain, chef des bandes d'ordonnances au fameux siége d'Ostende, s'y signala, et sauva le guidon archiducal à la bataille de Nieuport.

La terre et comté d'Isenghien, unie à la terre de Masmines et autres, fut érigée l'an 1640, en principauté par le Roi Philippe VI, sous le titre de Masmines, en faveur de Balthasar de Gand, dit Vilain, comte d'Isenghien, chambellan de S. M.

(51) Voilà Blondel, héros que l'amitié réclame.

Une ancienne chronique nous apprend que le chevalier Blondel, fameux troubadour, accompagna Richard I[er], Roi d'Angleterre, à la quatrième croisade, l'an 1190. Il contribua à la victoire remportée sur Saladin, près de Césarée. Richard au siége d'Acre, avait offensé Léopold, duc d'Autriche; il eut l'imprudence, à son retour, de passer sans escorte sur ses terres. Le duc le chargea de chaînes, et le livra à l'Empereur Henri VI, qui exigea une forte rançon. Sa délivrance est attribuée par Grétry à notre chevalier Blondel dans l'intéressant opéra, intitulé : *Richard cœur de Lion.*

La vérité est que le Roi dut sa liberté aux sollicitations de la Reine Éléonore, sa mère, près du Pape Célestin III, estimé de l'Empereur Henri. On voit dans la collection de Rymer, jusqu'à trois lettres qu'elle adressa au Pape à ce sujet. L'assassinat d'Albert, évêque de Liége, fils de Godefroi III de Brabant, accéléra les négociations.

Richard sortit de prison le 4 février 1194. Il descendit le Rhin jusqu'à Cologne, et passa à Anvers, où il s'embarqua sur un vaisseau de sa propre flotte. Ce Roi croisé était d'une force extraordinaire. Cent ans après sa mort, les cavaliers sarrasins se servaient de son nom pour gourmander leurs chevaux, et les mères pour effrayer leurs enfans.

On se rappelle avec douleur qu'en 1789, à l'occasion d'un repas que les gardes du corps donnèrent à Versailles à notre régiment de *Flandre*, repas où la musique joua l'air de Grétry : *O Richard, ô mon Roi!* les factieux répandirent les plus funestes calomnies contre la royale fille de Marie-Thérèse.

(52) Là, paraît Engelbert qu'un courage sublime
Portera des premiers sur les tours de Solyme,

Engelbert et Letolde, de Tournai, deux frères, châtelains de cette ville, escaladèrent les premiers les tours de Jérusalem, après Godefroi de Bouillon, et son frère Eustache.

Godefridus dux primus legitur, ponte ordinato, cum fratre suo Eustachio urbem ingressus. Quos continuò subsecuti sunt Ludolphus et Ingelbertus, Uterini fratres, patriâ Tornacenses.

(Ann. Duc. Brab. T. I.)

(53) Et Mailly, né d'un sang qui coula pour ses Rois
Depuis ces temps anciens, jusqu'aux jours où l'Artois

On lisait, selon Rosel, dans l'ancienne église *au Mont des Bœufs*, à Cambrai, l'épitaphe d'un chevalier de Mailly qui avait signalé sa valeur en Syrie parmi nos croisés. Son inhumation datait de l'an 1100. Plusieurs abbayes du Cambrésis tenaient des dotations de cette Maison.

Joseph Augustin, comte de Mailly, maréchal de France, se couvrit de gloire dans les campagnes d'Italie et d'Allemagne des années 1746, 1757, 1761 et 1762. Nommé par le Roi, en 1790, au commandement de l'une des quatre armées décrétées, il le quitta la même année pour cause de refus du serment civique. Lorsqu'il apprit le danger du Roi au 10 Août, malgré son grand âge, il se rendit aux Thuileries, et dirigea la résistance des gardes suisses contre les brigands mutinés. Il allait être, comme M. De Pomar, son compagnon, massacré à coups de hache, lorsqu'un homme du peuple, frappé de son air vénérable, parvint à le sauver. Échappé à ce danger et à un emprisonnement postérieur, le maréchal octogénaire se refugia à Marenil en Picardie, en 1793. Il y fut arrêté, transféré à Arras, puis décapité en ce lieu, l'année suivante. Il montra sur l'échafaud le même courage qu'il avait montré dans les combats. Il dit d'une voix forte : « *Je meurs fidèle au Roi, comme l'ont été mes ancêtres.* » Le Roussillon, où il avait long-temps commandé en chef, n'oubliera jamais ses bienfaits.

(*Suppl. au Dict. hist. de De Feller.*)

(54) Ici marchent Robert que l'Ottoman jaloux
Nomma *Fils de saint George*, en tombant sous ses coups.

Robert-le-Jeune, comte de Flandre, remporta de si grands avantages sur les Sarrasins, que ceux-ci, le croyant invincible, le nommèrent *Fils de St. George*, comme possédant un courage surnaturel. Il avait été excité à la croisade, d'après une lettre très-pressante de l'Empereur Alexis Comnène, dans laquelle on lit une description déchirante de l'état déplorable où les Turcs avaient réduit l'empire grec. (Nos croisés ne se portèrent donc point en Asie sans motif sage et pressant.) Robert emmèna avec lui l'élite de la noblesse flamande.

(55) Roisin, qui doit, un jour, unir son sang antique
Au grand homme d'état, Colbert de la Belgique,

Bauduin de Roisin fut du nombre des chevaliers du Hainaut qui intervinrent aux croisades. Le Hollandais baron Falk, actuellement ambassadeur du Roi des Pays-Bas en Angleterre, a épousé une descendante de la famille de ce chevalier. Ce baron a été ministre de l'intérieur dans notre royaume. Le département de l'instruction publique, des lettres, des arts et des colonies entrait dans ses attributions. Il a favorisé ces sources de prospérités et de splendeur, de toute l'étendue de son pouvoir.

La terre de Roisin a été, l'an 1686, érigée en marquisat par le Roi Charles II, en faveur de Jean de Roisin, député de la noblesse aux états du comté de Hainaut. Sa mère était de la famille de Hennin Liétard. Les deux Maisons datent d'une origine ancienne.

(56) Isaac et son fils, chez les Egyptiens.

L'an 1096, Isaac, seigneur d'une terre sous la paroisse de Haut-Ittre, non loin de Nivelles, avec son fils ainé, nommé Arthus, accompagna Godefroi de Bouillon, en Palestine. Une troupe de Sarrasins, ayant faits prisonniers le père et le fils, durant le siége de Jérusalem, ils furent détenus dans une place forte, située vers l'Égypte. Un événement qu'ils crurent miraculeux, les ayant rendus à leur pays, Isaac, selon

son vœu, fit bâtir en sa terre une chapelle qui fut dédiée à la Vierge Marie, avec fondation de trois messes par semaine. Cette chapelle était placée dans un petit bois, en un lieu nommé encore aujourd'hui, le *Bois planté*, avoisinant le château. Un miracle qui s'y opéra l'an 1405, détermina l'an 1418, le propriétaire Jean de Huldelberghe, à y établir un prieuré de chanoines réguliers tirés du monastère de *Sept-Fontaines*. Jean Schott, l'un de ces prieurs, fut nommé, par Charles V, chancelier de la Toison-d'Or, à cause de son aptitude aux affaires.

La terre du bois *Seigneur Isaac* (c'est le nom qu'elle porte) appartient aujourd'hui au baron De Snoy, à titre de son mariage, avec une dame Cornet de Grez, qui, par sa mère l'avait héritée, des chevaliers Bel-Homme, parens de l'auteur de ce poème.

(57) Berthoud le vétéran, aux cinq lustres d'exploits.

Walter Berthoud, seigneur de Malines, fut tué devant Damiette, l'an 1169. Il fut grandement regretté, vu que depuis vingt-deux ans il combattait avec intrépidité. Les seigneurs de ce nom ont été très-puissans autrefois. Ils possédaient non-seulement les environs de Malines, mais aussi les terres de Grimberghe, Duffel, Gheél, Hooghstrate, Westerloo etc. On a vu l'étendue de leur commerce au chant V.

(58) Berlaymont, Maldeghem, et Lichtervelde et Hornes.

Isembard de Berlaymont, Hugues de Maldeghem, Guillaume de Lichtervelde, Michel de Hornes, et plusieurs autres chevaliers, leurs parens, intervinrent à la sixième croisade qui plaça notre comte Bauduin sur le trône de Constantinople.

(59) Longueval et Couci déchirent un manteau.

Wattier de Longueval, surnommé *le Dragon*, alla à la Terre-Sainte sous Godefroi de Bouillon. Plusieurs Picards et Artésiens ayant perdu leur bagage avec quelques-unes de leurs bannières, le sire de Couci s'avisa de couper par bandes un manteau d'écarlate, doublé de vair, et les enfila dans sa lance. Le sire de Longueval en fit de même. En mémoire de cette invention, et de la victoire qu'ils remportèrent avec ces bandelettes attachées ensemble, Couci en fit des fasces vairées et

Longueval des bandes. Depuis, le sire de Couci partagea sa bannière entre ses quatre fils. L'un, fut le chef des sires de son nom; l'autre, des sires de Berlaymont; le troisième des sires de Guines; le quatrième, des sires d'Assigny.

(*Le Carpentier et Arch. de ces Maisons.*)

(60) Bonni-Colle, ancien nom, l'effroi du Sarrasin,
Sous le nom de Goethals, qu'il tient du Souverain.

La famille des Bonni-Colle, originaire de Rome, a pris son nom dans Honorius, gentilhomme romain, qui, en 884, fut envoyé avec la principale noblesse du pays contre les Sarrasins débarqués dans La Pouille. Un collier de fer que portait ce gentilhomme, l'ayant préservé d'un violent coup de sabre, reçu sur la nuque, on le gratifia du nom de *Bon-Col*.

Cette famille, avec six autres, passa d'Italie en Flandre, à la suite du comte Arnoud-le-Jeune, qui revint en son pays après son mariage avec Roselle, fille de Beranger, Roi d'Italie. Pierre Bonni-Colle, descendant d'Honorius, s'établit hors de l'enceinte de Gand, dans la terre de Mude dont il fut constitué seigneur. Les comtes de Flandre que les chevaliers de son sang servirent bien, leur donnèrent pour cri de guerre, *in als goet,* ce qui signifie *bon* ou *brave* en tout.

Gerrem Bonni-Colle, premier du nom et armes de la famille Goethals, arrière-petit-fils de Pierre, fut le dernier seigneur de Mude. En 1095, ayant pris la croix, il vendit à Robert, comte de Flandre, la seigneurie de Mude, à la réserve du titre et d'un tiers du terrain qu'il érigea en fief seigneurial. Pendant son séjour en Palestine il délivra de leur captivité trois jeunes chrétiennes qu'un Maure était sur le point de faire égorger. Le comte Robert en conséquence, lui ordonna d'armorier son écusson, qui était de gueules, de trois têtes de vierges au naturel, et de prendre pour cimier un Maure, tenant dans sa main droite une branche chargée de trois roses. A son retour de la croisade, après avoir rendu à son Souverain de grands services par ses hauts faits d'armes, il épousa une D^lle^ de Berthoult, dont il eut un fils, nommé aussi Gerrem, qui accompagna en 1177 et 1190 Philippe d'Alsace à la Terre-Sainte, et épousa une D^lle^ de Massemines dont naquirent Henri Goethals, dit *de Gand*, mentionné chant VII, et Justaes Goethals, l'un des premiers magistrats entre les 39 de la ville de Gand.

La famille Goethals n'a cessé de produire de braves guerriers.

Hugonin, chevaucheur de Charles-le-Hardi, fut tué à la bataille de Morat;

Michel et Jean à celle de Nancy;

Pierre aida Philippe-le-Bon à venger la mort de Jean-sans-peur;

Augustin aida Charles V à combattre les Turcs, puis déploya sa bravoure à la bataille de St. Quentin;

Gilles remporta l'épervier aux joutes de Lille de l'an 1417.

Pierre, Henri et Bauduin, fils de Justaes, se signalèrent à la bataille de Rockeline contre Robert de Cassel. Le premier y périt, et fut inhumé à Deynze.

Charles, aujourd'hui général-major, commandant la province d'Anvers, a hérité de la valeur de ses ancêtres.

(*Notice sur Henri de Gand*, *et MM. part.*).

(61) Puis-je vous oublier, vous voyant devant moi.
Regnialmes, Canteleu, Baudrenghien, Aunoy.

Le chevalier Jean le Regnialmes intervint, l'an 1096, au tournoi d'Anchin, pour y prendre l'engagement de la première croisade. Il était du Cambrésis. — Jean le Regnialmes, bailly du chapitre de Cambrai, mort l'an 1517, avait épousé Marion Le Majeur ou Le Maire.

Guillaume, Robert et Foulques de Canteleu (famille artésienne) intervinrent au même tournoi, dans la même vue. Eustache de Canteleu se croisa l'an 1200. — Jean de Canteleu, seigneur de Douvrin, épousa, vers l'an 1470, Jeanne Le Maire ou Le Majeur.

Siger de Beaudrenghien figura au tournoi d'Anchin, et y prit l'engagement de la croix. — Helwige de Beaudrenghien était l'an 1232, épouse de Jean Le Majeur ou Le Maire, bailly du chapitre de Cambrai.

Guillaume d'Aunoy se croisa l'an 1200. — Anne d'Aunoy épousa, dans le siècle suivant, Pierre Le Maire ou Le Majeur, S[r] de Parisi-Fontaine.

(Le Carpentier, *Nobl. du Cambr.* part. III.)
(*Et* Maimb. *Crois.*)

(62) Rubempré, ton grand nom, cher au Dieu de la guerre

Dans le diplôme de l'an 1686, par lequel Charles, Roi d'Espagne, confère le titre de prince à Philippe, comte de Rubempré, on lit ce qui suit : « La ditte maison de Rubempré, qui tire son origine d'Alexandre sans terre, fils maisné de Bela, Roi de Hongrie, lequel Alexandre, à la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1248, sous St. Louis, prit le premier terre sur les Sarrasins, au bord du Nil, y tua un de leurs chefs, et par sa valeur acquit le nom de *Rubempré*, qui lui fut confirmé à la défense de Valenciennes, qu'il conserva pour Marguerite, comtesse de Flandre. »

L'historien de Valenciennes dit que St. Louis, après le siége de cette ville, donna à Alexandre le nom de *Rubempré*, à cause que les fréquentes sorties qu'il fit, rougirent les prés d'alentour du sang des assiégeans, ajoutant *force ruisseaux de sang pour ses armes, qu'on appelle, en termes héraldiques, d'argent à trois jumelles de gueules*.

Le P. De Walle, mentionné chant VII, dans son élégie au comte de Rubempré, grand-veneur de Brabant, fait allusion à cette étymologie, en disant :

Nomen
Decolor hostili sanguine terra dedit :
Inde Rubempreus.

(63) Saint Omer deviendra prince de Tabarie.

(64) Les deux Milly, seigneurs de Naple ou d'Arabie,

Gautier, châtelain de St. Omer, devint en Orient prince de Tabarie ou Tibériade.

Philippe de Milly, chevalier du Cambrésis, devint seigneur de Naples ou Naplouse, l'ancienne Sichem, dans la Terre-Sainte, à quatre lieues de Samarie.

Henri de Milly, fut seigneur de l'Arabie pétrée. Il épousa Agnès de Sagetta, nièce du patriarche de Jérusalem.

(*Le Carpentier.*)

(65) Bethune, à son beau nom, l'effroi de l'Ottoman,

Adam de Bethune, chevalier de l'Artois, devint seigneur de Bessan ou Bethsan, autrement Scytopolis, ville de Palestine, située entre la montagne de Gelboë et le Jourdain. Il était beau-frère de Henri de Milly ci-dessus. Son fils Gromont, comte de Bessan, épousa Julienne de Soissons, fille de Renaud, maréchal de Cypre. Sa postérité s'allia aux Courtenays, Empereurs de Constantinople, et aux Amauris, Rois de Jérusalem.

(66) Joppé va de Cholet augmenter les domaines,
(67) Et l'Hymen nommera de Gavre *duc d'Athènes*.

Hughes Cholet, obtint du Roi Bauduin, son cousin, le pays de Joppé ou Jaffa, dans la Palestine.

Rasse de Gavre, après plusieurs beaux exploits au même lieu, y épousa Saloné, duchesse héritière d'Athènes, et y fut reconnu souverain de cette ville célèbre. Depuis ce temps sa Maison porte pour timbre ou cimier, un chapeau de gueule fourrée d'hermine, et pour cri de guerre : *Gavre au Chapelet*. (*Suppl. aux Troph. de Brab.*)

Le sire d'Avesnes eut l'île d'Eubée ou de Negrepont. Florent III, comte de Hollande, fut appelé au trône de Damas par le suffrage des chefs des croisés. Il n'en put jouir, ayant été tué l'an 1190, à la fin d'une bataille où il avait contribué à défaire les Sarrasins devant Ptolémaïs.

(68) Courtenay défaillant, couché dans sa litière.

Josselin de Courtenay, d'une illustre Maison qui donna trois comtes de Namur, et trois Empereurs de Constantinople, tiré, demi-mort, de dessous les ruines d'une forteresse qu'il avait attaquée en Syrie, l'an 1131, languissait dans son lit, en attendant le dernier moment. Il apprend que le Soudan d'Iconium, profitant de sa maladie, assiégeait une de ses places. Il fait promptement assembler ses troupes, et, après avoir vainement exhorté son fils à se mettre à leur tête, il se fait placer dans une litière et marche contre son ennemi. Le Soudan ayant appris que

celui qu'il croyait ou mort ou mourant, s'avançait vers lui, résolu de le combattre, leva le siége précipitamment. Sur cet avis, le brave comte, plus vivement pressé de ses douleurs, et des approches de la mort, fit mettre sa litière à terre, au milieu de l'armée, et levant les yeux et les mains au ciel, tout baigné de larmes de joie, il remercia Dieu de tout son cœur, de la grâce qu'il lui faisait de mourir en prince croisé, et de vaincre encore à la mort, par la seule terreur de son nom, les ennemis de sa sainte foi. Peu après, il rendit l'esprit. Son armée, victorieuse par lui seul sans combattre, ramèna son corps dans sa litière, comme sur un char de triomphe, à Edesse, pour y recevoir les honneurs que méritait une des plus belles actions qui se soient jamais faites. (Maimb. *Crois.* *T. I.*)

(69) Près de lui sont Landas, au terrible regard,

Gérard et Amaury de Landas, chevaliers du Hainaut, se distinguèrent en Syrie par de hauts exploits. On voit leur tombeau dans l'église de Eyne, près d'Audenarde; ils y déposèrent un beau morceau de la vraie croix, et y fondèrent un chapitre. L'un d'eux était Templier.

Cette famille a produit des généraux, des gouverneurs de provinces etc. A la bataille de Poitiers, le sire de Landas ayant mis les trois princes en sûreté, revint rejoindre le Roi, et fut tué près de lui.

(*Daniel.*)

(70) Mastaing, d'Auxy, Dumont, au brillant étendard.

Le sire de Mastaing, chevalier du Hainaut fut du nombre de nos valeureux croisés. Sa terre de Mastaing, érigée en comté l'an 1626 par Philippe IV, en faveur de Philippe de Jauche, comte de Lierdes, seigneur de Mastaing, passa l'an 1728 de la Maison d'Ongnies en celle de Merode par le mariage de Marie de Jauche avec Joachim, comte de Merode.

Le sire Philippe d'Auxy, gouverneur de Picardie, alla combattre dans la Palestine à l'époque des croisades. L'un de ses petits-fils fut gouverneur de notre duc Charles-le-Hardi et ne nuisit point à sa vaillance. Cette famille se transporta dans le Hainaut. Elle habite actuellement Bruxelles et Mons.

Le chevalier Drogo Dumont (souche des Dumont, marquis de Gages) était sous Godefroi de Bouillon porte étendard du Hainaut; Jean Dumont, son parent, le fut ensuite sous Bauduin VI, Empereur de Constantinople. (*Guill. de Tyr, L. VI.*) Un autre chevalier de cette Maison et de ce nom, fit ériger à Bruxelles en 1436 une chapelle sur l'emplacement où des juifs, l'an 1370, avait poignardé de saintes Hosties enlevées de l'église de Ste. Catherine. C'est la chapelle dite *Salazar* du nom d'un hôtel attenant. (Ydens, *Hist. du SS.*)

(71) Gauthier, le châtelain, Thierry, le connétable.

Gauthier, châtelain de St. Omer, fut élevé en Syrie à la dignité de prince de Tabarie. Thierry de Termonde fut nommé connétable de l'Empereur Bauduin.

(72) Brias, Anneux, Wavrin, Casand, le redoutable.

Henri, sire de Brias, seigneurie en Artois, fit preuve de valeur aux croisades, ainsi que les chevaliers nommés dans ce vers. La terre de Brias fut érigée en comté l'an 1649, par le Roi Philippe IV, en considération des services militaires de Charles de Brias, gouverneur de Marienbourg, fils de Jacques III du nom, baron de Moriamès, premier pair de Liége. Jean de Brias fut tué à la bataille de Mont-l'Heri en 1465. Le colonel de Brias se distingua parmi les troupes belges en 1815, à la fameuse bataille de Waterloo. Nous en avons fait mention dans notre Ode sur cette bataille.

Jacques d'Anneux parent de Regnier de Tricht, châtelain de Valenciennes, et célèbre croisé, est la souche des chevaliers de Wargnies. Philippe d'Anneux fut grand prévôt de Cambrai, Jean d'Anneux, baron de Crevecœur, fut nommé gouverneur d'Avesnes par Philippe II.

Hellin de Wavrin, et Roger de Wavrin, archidiacre, puis évêque de Cambrai, prirent la croix. L'évêque Roger mourut l'an 1191, au siége de St. Jean d'Acre. Il avait intervenu au concile de Latran, l'an 1179. Il avait fondé aux faubourgs de Cambrai deux abbayes : Cantimpré, pour des chanoines réguliers, et Prémy, pour des religieuses du même ordre, celui de St. Augustin. Robert Ier, fils de Hellin, fut sénéchal de Flandre, ainsi que Thierri, Gautier et Hellin ses parens.

Robert de Baenst de Casand, tua en Syrie un général sarrasin, dont il prit l'écusson; Gui de Baenst, ou de Casand, étant amiral des Flamands, rompit avec son vaisseau la chaîne du port de Constantinople, et en occasionna la prise. Il était de Termonde.

(73) Plus loin, c'est Ribémont, la gloire de Bouchain.

On a fait connaître cet illustre compagnon de Godefroi de Bouillon, à propos du tournoi qui fut tenu dans sa terre d'Anchin, l'an 1095. Ribemont fut tué au siége d'Arcas l'an 1099. (Retourner à son article, à propos des tournois.)

(74) « Est-ce toi, lui dit-il, ô mon cher Engelrame?

Le chevalier Engelrame, sire de Saint-Pol, fut tué au siége de Marra l'an 1098. Son père, Hugues de Saint-Pol, mourut aussi en Palestine après s'être distingué au siége d'Acre et à l'assaut de Constantinople. Son corps fut reporté à l'abbaye de Cercamp, en Artois, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Cette apparition du chevalier Engelrame est rapportée par Maimbourg, d'après Raimond d'Agiles. Ce fait est aussi rapporté par Raoul de Caen. (*Hist. des Crois. T. II.*)

(75) Mais le chrétien s'élance en nommant Godefroi!

Il n'existe aucune bonne vie de ce Héros. On va suppléer à ce manquement par la notice suivante.

Godefroi de Bouillon naquit, vers l'an 1060, à Basy, village du Brabant, à deux lieues de Nivelles. Il était fils d'Eustache II, comte de Boulogne et de Lens, l'un des plus braves capitaines de son temps. Il eut pour mère la comtesse Ide, fille de Godefroi le Barbu, duc de la Basse-Lorraine et de Bouillon, laquelle descendait de Charles de France, premier duc de la Basse-Lorraine frère du Roi Lothaire, issu du sang de Charlemagne. Il était aussi issu de cet auguste sang du côté paternel. Sa sœur Praxède-Adelaïde épousa l'Empereur Henri IV, et la fille de son frère Eustache, héritier en Europe des biens paternels, épousa Etienne, Roi d'Angleterre. Outre Bauduin, comte d'Edesse, son autre frère et son successeur au trône de Jérusalem, l'histoire lui donne en-

core un troisième frère, nommé Guillaume, qui demeura en Lorraine, et que certains écrivains font la souche des ducs de Lorraine, au lieu de la reconnaître dans Gérard d'Alsace.

Les enfans de la comtesse Ide furent élevés dans le château qu'avait fait bâtir leur mère dans sa terre de Basy, attirée par le voisinage de celui de Genappe où demeurait son frère Godefroi le Bossu, duc de la Basse-Lorraine, comte d'Ardenne, de Bouillon et de Verdun, qui, n'ayant point d'enfans, adopta Godefroi son neveu, et le fit son héritier.

Il y a environ 80 ans qu'on voyait encore près de l'église de Basy, immédiatement au-delà d'un chemin un peu montueux longeant le cimetière, les débris du château de la comtesse Ide, en une prairie dite *Delmotte* à cause du monticule que leur amas forme. Le Mire et Le Roy disent que de leur temps on en voyait encore des parties debout. On y remarque à présent, pour signe de reconnaissance, quelques pommiers de grosseur médiocre, et un tilleul, étêté à certaine hauteur. Les débris susdits consistaient en restes de murs de pierres, et en souterrains. Le curé de cette paroisse, nommé *d'Anvoye*, les acheta vers l'an 1750, pour se bâtir une maison dans le voisinage, sur une autre prairie, où se voit un petit canal au bord duquel existe une fontaine emmuraillée, dont l'eau servit, dit-on, au baptême de Godefroi. On montrait dans l'église son urne baptismale.

Notre Héros, comme tous les princes de son temps, se montra dans sa jeunesse tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Il s'arrêta quelquefois dans ses terres du pays de Liége où il possédait entr'autres le château de Ramioul, assis pittoresquement sur les bords de la Meuse. Il habitait le plus souvent son château de Bouillon. A l'âge de 17 ans, il fut obligé de se jeter dans ce château pour le défendre contre Albert, comte de Namur son parent, et Thierri évêque de Verdun, qui voulaient lui enlever et Bouillon et Verdun. Il fit périr la plus grande partie de leur armée au pied de ce premier château, puis, il combattit pour la même querelle, en champ clos, le comte de Namur, en présence de l'Empereur et de sa cour; et quoique durant le combat son épée se fut rompue, jusqu'à demi-pied de la garde, et qu'on en prit occasion de chercher à terminer l'affaire par un accommodement, il continua comme s'il eut conservé des armes égales, saisit son adversaire de la main gauche, et de la droite lui donna tant de coups du tronçon qui lui restait, qu'il le renversa à ses pieds. Alors se tournant vers les princes, il les pria de l'accorder avec un ennemi dont-il tenait la vie à sa disposition.

Peu après, surmontant le juste ressentiment qu'il avait d'avoir été privé de son duché par l'Empereur Henri, il ne laissa pas de le suivre et en Allemagne et en Italie, où il lui rendit de très-signalés services. Ce fut lui qui porta l'aigle impériale dans la fameuse bataille contre les Saxons, donnée l'an 1080. Comme ses troupes commençaient à s'ébranler, il se jeta à travers les plus épais bataillons des ennemis, et du fer de sa cornette il perça Rodolphe de Suabe, compétiteur de l'Empereur. Notre Héros avait à peine alors 20 ans. Ce trait de bravoure assura la couronne impériale à Henri. Godefroi fut le premier qui escalada ensuite les remparts de Rome. Il y fit couronner cet Empereur. Ce prince touché du mérite de Godefroi, et des services qu'il en avait reçus, voyant son fils Conrad qu'il avait investi du duché de la Basse-Lorraine, se séparer de ses intérêts, mit l'an 1089, notre Héros en possession de ce duché qu'on lui detenait depuis 13 ans, et pour se l'attacher encore plus, il épousa sa sœur. L'an 1096, Godefroi assisté de ses frères, recupera par une victoire et la levée du siége de son château de Stenai, le comté de Verdun qu'occupaient encore l'évêque de cette ville et le comte de Namur.

C'est dans ce florissant état de ses affaires, et cette même année, que le jeune vainqueur se croisa. A cet effet, du consentement de sa mère, il vendit à Obert, évêque de Liége, son comté de Bouillon alleu maternel, pour 300 marcs d'argent pur, et trois d'or. L'évêque n'ayant pas de fonds suffisans pour semblable acquisition, y satisfit en faisant détacher la table d'argent massif du maître-autel de l'abbaye de Lobbes. Depuis lors, les évêques de Liége possédèrent pendant 400 ans le comté de Bouillon. Il a été réclamé depuis par les seigneurs du nom de la Marck, et ensuite par ceux de la Maison de la Tour d'Auvergne. Il appartient aujourd'hui au Roi des Pays-Bas.

La réputation de Godefroi lui attira bientôt une foule de zélateurs de l'expédition qu'il méditait. Ceux qui s'y étaient voués au tournoi d'Anchin, s'empressèrent de se montrer fidèles à leur vœu. Les Anversois se rappelleront que notre Héros choisit dans leur province ses douze premiers compagnons d'armes, après avoir fondé le chapitre de leur cathédrale, établi d'abord dans l'église de St. Michel qu'il choisit pour patron tutélaire de son entreprise. Son voyage, ses triomphes en Syrie, sa conquête de la Cité sainte sont suffisamment détaillés dans Maimbourg et Michaud. On sait qu'il est le principal Héros de la Jérusalem délivrée du Tasse.

Godefroi partit à la tête d'un corps considérable levé dans le Brabant et le marquisat d'Anvers. Bauduin et Eustache ses frères, avec

Hugues de St. Pol, conduisirent les Artésiens. Wimer de Boulogne guida les Hollandais et les Frisons.

Voici les noms des principaux princes et chevaliers belges qui intervinrent à cette première croisade.

Robert comte de Flandre, Bauduin comte du Bourg (cousin de Godefroi), Garnier comte de Grez, Bauduin comte de Hainaut (dit de Jérusalem), Hugues comte de St. Pol, Engelrame, son fils, Henri et Godefroi seigneur d'Assche, Guillaume de la Tour, Dreux de Nesle, Cunon de Montaigu, Foulques de Guines, Eustache Gerner, Arnoul d'Ardres, Geric de Flandre, Rodolf d'Alost, (chambellan du comte de Flandre), Guntran de Bruxelles, Charles (depuis comte de Flandre), Philippe vicomte d'Ipres, Tormolde (prêteur d'Ipres), Everard, Cunon, Rudolphe, Ingelbert (tous quatre de Tournai), Bauduin de Gand (tué devant Nicée), Siger, Gislebert et Vinemar (ses frères), Burchard de Comines, Hellin de Wavrin, Gualter de Nivelles, Gerard de Lille, Gualter de Zothenghem, Enguerran de Lierre, Jean Kaveskerque, Siger de Courtrai, Gualner d'Aldinbourg, Gratien d'Écloen, Hermer de Zomerghem, Arnoul de Gand, Vinemar et Guillaume de St. Omer, Steppon de Gand, Josseran de Knesselaer, Bauduin de Bailleul, Gilbon de Fleterne, Rodolphe de Ledersele, Gualter avoué de Berg, Tolerave qui en était châtelain, Vagon d'Arras, Jean avoué d'Arras, Gualter de Douai, Arnoul d'Audenarde, Guillaume Longe, Bauduin Lobes, Rason de Gavre, Robert de Lisques, Guillaume d'Honschot, Francion d'Herseles, Eustache de Terouane, Erimbolde (châtelain de Bruges), Albon de Rodenburg, Robert (avoué de Bethune), Reingot de Molembec, Robert (échanson du comte), Salomon de Maldeghem, Servais de Praet, Lambert de Crombec, Théodoric de Dixmude, Daniel de Termonde, Herman d'Aire, Alard de Warneton, Hugues de Rebaix, Pierre de Dampierre.

Jérusalem fut prise par les croisés la quatrième année de leur voyage, le vendredi 15 juillet de l'an 1099. Godefroi de Bouillon fut le premier qui escalada les remparts, et se jeta dans la ville l'épée à la main, ayant à ses côtés son frère Eustache, le comte Bauduin du Bourg son cousin, les deux vaillans frères de Tournai Letolde et Engelbert, le brave Guicher, et d'autres chevaliers belges. Un moment après, le comte de Flandre franchit la muraille d'un autre côté, suivi du comte Hugues de St. Pol, de Cunon de Montaigu, de Lambert son fils, et d'autres braves.

Huit jours après, Godefroi fut proclamé Roi de la Cité sainte. Il y mourut la première année de son règne, l'an 1100.



« Godefroi de Bouillon, dit Alban Butler (*Vies des Saints*) fut le modèle des héros chrétiens. Sa vertu et sa piété ne se démentirent jamais. Personne n'a possédé comme lui la pénétration d'esprit, l'intrépidité du courage, la force et les autres avantages du corps. Il parlait et écrivait élégamment en latin, en teutonique et en plusieurs autres langues. » « Jamais, dit l'abbé de Choisy (*Journ. des Savans*, 1712.), l'antiquité fabuleuse ne s'est imaginé un héros aussi parfait en toutes choses, que la vérité de l'histoire nous représente Godefroi de Bouillon. Sa naissance était illustre, mais ce fut son mérite qui l'éleva au-dessus des autres, et l'on peut dire de lui que sa grandeur fut l'ouvrage de sa vertu. » « Ce prince a si bien mérité de toute la chrétienté, il est si célèbre par ses victoires et la sainteté de sa vie, qu'il y a lieu d'être surpris, dit Juste Lipse (*ch. onzième de ses Avis pol.*), qu'il n'ait pas encore été mis au nombre des Saints. »

(76) Dirai-je que, marchant de succès en succès,
Un frère du héros affermit ses bienfaits,

Bauduin, comte d'Edesse, frère de Godefroi de Bouillon, lui succéda au royaume de Jérusalem. Il défit deux fois les Sarrasins d'Égypte; prit Antipatride, Césarée, Ptolémaïde, Tripoli, Sidon, Berite et toute la côte, et porta ses armes jusque dans l'Égypte. Il mourut à Laris dans les déserts en 1118. Bauduin du Bourg, son cousin, à qui il avait cédé le comté d'Édesse, lui succéda au trône de Jérusalem, à la place d'Eustache, deuxième frère de Godefroi, vu qu'alors il était en Europe.

(77) Qu'illustre en son vivant, illustre après sa mort,
Ainsi que Godefroi, tranquillement il dort

On a placé les tombeaux de Godefroi de Bouillon et de Bauduin son frère, dans la célèbre église du St. Sépulcre. Celui de Godefroi était de marbre blanc, porté sur quatre petites colonnes, sa forme était triangulaire, sa longueur de huit pieds, sa hauteur de quatre. Ce monument avait remplacé celui que les Corasmins détruisirent l'an 1244, époque où ils saccagèrent Jérusalem et dispersèrent les vénérables res-

tes des Rois Godefroi et Bauduin. Voici l'inscription qui était gravée en gros caractères sur le tombeau du premier de ces Monarques.

Hic jacet inclytus Godefridus
de Bullion qui totam istam terram
acquisivit cultui christiano, cujus anima
regnet cum Christo. Amen.

Voici l'inscription qui était gravée sur le tombeau dû Roi Bauduin.

Rex Balduinus, Judas alter Machabæus,
spes patriæ, vigor ecclesiæ, virtus utriusque :
quem formidabant, cui dona tributa ferebant
Cedar et Egyptius, Dan, ac homicida Damascus
proh dolor! in modico clauditur hoc tumulo.

Ces détails sont tirés d'un voyage de Liége à Jerusalem entrepris en 1666 par le P. Descamps, Récollet liégeois. M. De Châteaubriand, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, a omis ce religieux en rapportant la liste des voyageurs qui ont visité avant lui la Terre-Sainte, et en ont laissé quelque description. L'éloquent écrivain dit dans cet Itinéraire : « Je ne sortis point de l'enceinte sacrée sans m'arrêter aux monumens de Godefroi et de Bauduin. Ils font face à la porte de l'église, et sont appuyés contre le mur du chœur. Je saluai les cendres de ces Rois] chevaliers qui méritèrent de reposer près du grand sépulcre qu'ils avaient délivré. Ces cendres sont des cendres *françaises*, et les seules qui soient ensevelies à l'ombre du tombeau de Jésus-Christ. Quel titre d'honneur pour ma patrie! »

L'Histoire et la Géographie nous forcent ici de dire qu'à l'expression *cendres françaises*, il faut substituer celle de *cendres belges*. Au 11me siècle, époque de la naissance de ces Rois chevaliers, il y avait long-temps que le Brabant, leur patrie, n'appartenait plus à la France.

L'église du St. Sépulcre, où ces cendres belges étaient censées reposantes, a été elle-même réduite en cendres il y a peu d'années. Nous ignorons si les tombeaux des conquérans de Jérusalem ont échappé aux flammes.

(78) S'assied au trône illustre où régna Théodose.

Bauduin VI, comte de Hainaut et de Flandre, né à Valenciennes en 1171, ayant pris la croix dans l'église de St. Donat à Bruges, l'an 1202, avec Henri son frère, et presque tous les chevaliers du Hainaut et de la Flandre, fut élu Empereur latin de Constantinople, après la prise de cette ville en 1204, et couronné dans l'église de Ste. Sophie. On ne pouvait faire un meilleur choix. Les historiens grecs, malgré l'antipathie nationale, le louent presqu'autant que les latins. Ce nouvel Empereur marcha vers Andrinople pour en faire le siége, mais voulant dégager le comte de Blois, tombé dans une embuscade, il fut fait prisonnier par les Bulgares, et mis à mort d'une manière cruelle. C'est lui qui publia en Hainaut la *Charte de* 1200. Ces lois qui sont parvenues jusqu'à nous, et que l'on a réimprimées à Mons, l'an 1822 avec notes, méritent d'être comptées au nombre des monumens les plus précieux de notre histoire, puisqu'elles nous ont transmis des usages sur lesquels les historiens ne nous donnent que des connaissances insuffisantes, et que les points de législation qu'elles établissent, servaient de fondement aux dispositions des chartes modernes.

Ce même comte ordonna que le siége de la judicature se fixerait dorénavant dans la salle de son château à Mons. Il y établit des conseillers clercs et laïcs : jusqu'alors les plaids s'étaient tenus au village d'Hornu sous les chênes antiques qui en ombrageaient la place. On appelait ce lieu *la Cour des chênes*. Cette coutume avait pris naissance dans les forêts de la Germanie, et subsistait depuis plus de huit siècles. Jusqu'à l'an 1518, on a vu sur la place publique de St. Nicolas, au pays de Waes, un tilleul sous lequel les échevins rendaient la justice. Cet arbre se trouve indiqué dans l'atlas de Blaeu. De pareils tilleuls, servant au même usage, s'élevaient sur la place d'Oyrle, dans la Campine, et sur celle de Tilbourg, dans le Brabant-Hollandais. C'est même de ce genre d'arbres que le bourg prit son nom. La dernière assemblée des chefs de l'Ost-Frise, se tint l'an 1361, au lieu ordinaire près l'Orich, sous trois chênes. Le Roi Ethelbert reçut sous un chêne le moine Augustin, qui vint en 596 annoncer l'Évangile aux Anglo-Saxons.

Henri, frère de Bauduin, né aussi à Valenciennes, où naquirent encore Isabelle de Hainaut, Reine de France, et Henri VII, Empereur d'Allemagne, lui succéda au trône de Constantinople l'an 1206. Il mourut la dixième année de son règne. Cet empire des Latins à Constantinople dura 58 ans. Les Grecs se révoltèrent sous l'Empereur Bau-

duin II, frère de Robert de Courtenai. Ils élurent pour Empereur Michel Paléologue, dont les successeurs furent détrônés par Mahomet II, l'an 1453.

En 1147 (époque de la troisième croisade) les croisés de nos provinces septentrionales conduits par Thierry d'Alsace, voguant vers la Syrie, furent invités de débarquer d'abord en Portugal, pour aider Alphonse-le-Grand à s'emparer de Lisbonne, qu'il assiégeait envain depuis un mois. Les Maures y avaient plus de deux cent mille hommes de garnison. « Les Flamands, dit le moine Arnulphe, se signalèrent à ce siége. La ville fut emportée d'assaut, en grande partie par leur valeur. » C'est ce moine Arnulphe, né Flamand, qui marchant sur les traces de St. Bernard, exhorta les peuples de la Belgique, de la France, de l'Allemagne à s'enrôler alors dans la sainte milice. Comme il ignorait la langue romance, il prit avec lui Lambert de Gembloux, qui lui servit d'interprète.

En 1180 (époque de la quatrième croisade) neuf mille Belges, la plupart chevaliers, accompagnèrent dans l'expédition sainte Philippe d'Alsace, comte de Flandre et Florent III, comte de Hollande. En 1188, Guillaume, fils du comte de Hollande, alla joindre son père dans la Palestine avec nombre de chevaliers belges. Ce fut alors que la ville d'Acre fut conquise sur Saladin, et que ce prince perdit la bataille d'Antipatride, principalement par la valeur de Jacques d'Avesnes.

En 1217 (époque de la septième croisade) les Frisons équipèrent pour la Palestine une belle flotte. Ils s'allèrent joindre à l'embouchure de la Meuse, à celle de Guillaume, comte de Hollande, et du comte de Wide, pour se rendre ensemble à Saint-Jean-d'Acre. Arrivés dans le port de Lisbonne, les deux comtes reçurent une députation du Roi de Portugal Alphonse II, pour qu'ils l'aidassent à chasser du royaume les Maures qui s'étaient emparés de la forteresse d'Alcazar.

Les Frisons continuèrent leur route, mais les deux comtes avec leurs troupes ayant accepté l'entreprise, battirent l'armée de quatre Rois Maures qui s'avançait au secours de la place, tuèrent quatorze mille Sarrasins, deux de leurs Rois, et prirent Alcazar de force.

En 1219, nos comtes s'étant rejoints aux Frisons devant Damiette, en entreprirent le siége. Un corps de Flamands et d'Hennuyers marchait sous les ordres de Gauthier d'Avesnes. Guillaume, comte de Hollande, dirigeait le siége. Le courage des Belges éclata admirablement alors. Le port de Damiette était défendu par une tour extrême-

ment forte, dont les Sarrasins avaient confié la garde aux plus braves de leurs guerriers. Nos croisés voyant que toutes leurs attaques avaient été infructueuses pour emporter cette tour, construisirent un énorme château de bois, monté sur deux grands vaisseaux liés ensemble, d'où devaient s'abaisser des ponts et une plate forme pour servir à l'escalade. Un brave Liégeois qui s'était le plus avancé, dit Maimbourg, fut tué à l'instant. Il fut remplacé par un jeune Frison, qui s'étant jeté au milieu des Sarrasins avec un fléau dont l'un des bouts tenait à l'autre par de fortes chaînettes, et qu'il savait manier admirablement, en fit le moulinet avec tant de force et de vitesse, se tournant à droite et à gauche sans interruption, qu'ayant en peu de momens renversé autour de lui tout ce qu'il atteignit de ce formidable instrument, le reste s'enfuit, laissant la place vide aux victorieux, qui s'emparèrent de la tour, et presqu'aussitôt de la ville. La nouvelle de cette prise toucha si fort Saphadin, qui se préparait à venir au secours de Damiette, qu'il en mourut de douleur peu de jours après. (*Crois. T. III.*)

Remarquons que les circonstances de cette attaque ont paru si frappantes aux yeux du Tasse, qu'il les a toutes imitées dans la belle description qu'il fait de la prise de Jérusalem.

En 1227 (époque de la huitième croisade), Henri, duc de Limbourg, conduisit une grande armée dans la Terre-Sainte. L'année suivante Jérusalem et une partie de la Palestine furent reprises ; nos compatriotes y contribuèrent grandement.

Aux époques de la neuvième et de la dixième croisade, dirigées par saint Louis, nos croisés distingués furent entre autres Robert, comte d'Artois (frère du Roi), Guillaume de Dampierre (fils de notre comtesse Marguerite de Flandre), Hugues comte de St. Pol, Gaucher (son neveu), un deuxième Robert comte d'Artois, Guy comte de Flandre.

La prise de Damiette (retournée aux infidèles) fut alors due aux croisés de Harlem. Une grosse chaîne de fer était tendue à travers l'entrée du port, et en rendait l'accès impossible. C'était cependant le côté faible de la ville. Les Harlemois s'avisèrent de mettre à la proue d'un de leurs vaisseaux une longue et forte scie d'acier : ils donnèrent contre cette chaîne et la rompirent par la force des vents. Guillaume, comte de Hollande, leur accorda de grands priviléges à cette occasion. On voit la représentation de cette prise sur un des beaux vitraux de Gouda, et la figure d'un vaisseau, armée de scies, suspendue à la voûte de la grande église de Harlem.

Peu après, Robert de Bethune, comte de Flandre, accompagna en Syrie Henri, fils du Roi d'Angleterre, avec un grand corps de la noblesse des Pays-Bas. Leurs exploits conservèrent la ville d'Acre et quelques autres places maritimes. L'an 1291, le soudan de Babylone les reprit sur les chrétiens, et toute la Palestine fut perdue pour eux : car Jérusalem leur avait été enlevée de nouveau, l'an 1244, par les Turcs Corasmins, époque où furent dispersés les ossemens des Rois Godefroi de Bouillon et Bauduin.

Depuis la perte de la Terre-Sainte, nos princes de la Maison de Bourgogne furent des plus zélés pour repousser les Musulmans. Jean comte de Nevers (fils de notre duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, comte de Flandre), conduisit l'élite de la noblesse des Pays-Bas au secours de l'Empereur Sigismond, son cousin, de la Maison de Luxembourg. Nous avons parlé de son courage et de ses revers, chant V, à propos de la bataille de Nicopoli, qu'il perdit contre Bajazet, l'an 1396.

Philippe-le-Bon, son fils, invité par le Pape Nicolas V, après la prise de Constantinople par Mahomet II, de joindre ses armes à celles des autres princes chrétiens, fit vœu à Lille de se croiser, et même de combattre corps-à-corps l'Empereur des infidèles au cas qu'il acceptât le défi. Avant cette prise il avait envoyé Jean de Croy et Jacques de Lalain aux Rois de France et d'Arragon pour les conjurer de s'entendre avec lui, afin de sauver ce boulevard du christianisme.

Le duc Philippe équipa quatre galères qu'il envoya au Pape Nicolas, puis il présenta à son successeur Pie II, six mille hommes entretenus à ses dépens, ayant pour chef Antoine son fils. Un armement plus considérable s'embarqua à l'Ecluse l'an 1464. Ces secours particuliers ne purent contrebalancer le poids toujours croissant du colosse Ottoman : mais du moins nos Belges conservent l'honneur d'être le peuple qui l'a attaqué avec le plus de bravoure, de succès et de persévérance. Charles de Charolais, héritier de Philippe, se voua à la même entreprise, avec la plupart de la noblesse de nos provinces. En 1829, ce colosse a été ébranlé par la Russie. Une prédiction accréditée chez les Turcs, réserve sa chute à un Roi de France.

Observons, pour la Gloire Belgique encore, que c'est sous le règne de notre troisième Roi de Jérusalem, Bauduin II, dit du Bourg, cousin des deux précédens, que l'an 1118 fut établi en la Cité sainte l'Ordre si célèbre des chevaliers du Temple.

Le premier patriarche latin de Jérusalem, qui ait été nommé après la conquête, fut Arnoul Des Roches ou De Rocas qui est un château

dans le Hainaut. Ce fut lui qui couronna le Roi Bauduin II, son compatriote. Le sixième patriarche latin fut Guillaume, natif de Malines, et prieur du St. Sépulcre. Guillaume de Tyr dit qu'il était instruit, et qu'il fut chéri des grands et du peuple.

Les Souverains de nos provinces se montrèrent long-temps zélés pour le recouvrement des Lieux saints. En 1382, Albert de Bavière, comte de Hainaut, méditant la croisade de Prusse, en attendant qu'il put passer en Palestine, établit à ce sujet à Mons un Ordre religieux de chevaliers. Il s'en déclara le grand-maître. St. Antoine en fut nommé le patron. La chapelle de Barbe-Fosse, près d'Havré, dédiée à ce Saint, fut affectée à l'Ordre. Gérard d'Enghien, seigneur d'Havré, bienfaiteur de l'établissement, les sires d'Antoing, de Ligne, de Longueval furent les premiers chevaliers. (*De Guise.*)

Cet Ordre ne subsiste plus; mais la ville de Bruxelles a conservé une fête singulière à propos de la première croisade. Un certain nombre de ses habitans y prirent part, les relations portaient qu'ils avaient été faits prisonniers. Comme ils ne reparaissaient plus, on les crut morts. Cependant le 19 janvier de l'an 1100, ils revinrent inopinément chez eux, au grand contentement de leur famille qui se hâta de leur faire la meilleure réception possible. La fête finit par une circonstance assez bizarre. Chaque femme se trouva dans la nécessité de transporter son mari de la table au lit. Pour perpétuer le souvenir de cet heureux retour, on établit la coutume de renouveler la même fête annuellement au 19 Janvier; elle se nomme *Vrouwkens-avond* (la Soirée des dames). On l'annonce par le son de toutes les cloches, et chaque bourgeoise y fait la plaisanterie de se présenter pour porter son époux au lit.
(L'abbé Mann, *Hist. de Brux.*)

Plusieurs dames belges firent preuves de valeur dans les croisades. L'histoire parle avec admiration de l'intrépidité de Gundechilde, femme de Bauduin, frère de Godefroi de Bouillon, et de celle de Gertrude, sœur de Robert, comte de Flandre. D'autres dames belges à qui l'âge ou le défaut de santé ne permettaient pas d'entreprendre un voyage si long, résolurent de se consacrer à la retraite. De ce nombre furent 139 dames nobles du comté de Namur, qui ayant résolu de vivre en société, jusqu'au retour de leurs époux ou parens, vinrent s'établir au lieu qui porte le nom de *Marche*, en mémoire du dieu Mars, à qui il était consacré dans le temps du paganisme. Bientôt elles y élevèrent un monastère qui fut nommé le *Vivier-Notre-Dame*, et depuis l'abbaye de *Marche-les-Dames*. L'église en fut consacrée l'an 1108. Le retour ou la mort des époux ne changea pas la face de cette maison. Si quelques da-

mes la quittèrent pour rentrer dans leurs familles, plusieurs autres les remplacèrent. L'abbaye de Salsinne, dans la même province, a eu la même origine. (De Marne, *Hist. de Namur. Dél. du p. de Liége, T. IV.*)

Quelques-uns de nos croisés se firent aussi religieux à leur retour de la Palestine. Tels furent Sohier de Silly, Jean de Tricht, Gaultier de Rosoy, Josselin de Walhaim, Bauduin de Neuville, Guillaume de la Porquerie, Jean de Hoves, Josse de Materen. Ils entrèrent dans l'ordre de St. François en Portugal, ensuite d'un vœu qu'ils avaient fait pour échapper au naufrage qui les menaçait sur les côtes d'Espagne. (*Maimbourg.*)

On doit aux croisades, outre les avantages mentionnés dans ce chant, l'origine des armoiries; ce qui se prouve par les mots arabes et les ornemens que présente l'art héraldique : l'usage du feu grégeois : celui des moulins-à-vent : l'art des siéges, c'est-à-dire la méthode d'enfermer une place par des circonvallations, méthode employée pour la première fois au siége de Ptolémaïs : différentes machines pour les siéges, le rassemblement de tant de nations belliqueuses fit qu'on se communiqua les lumières les uns aux autres : l'usage des gardes du corps, la crainte des embûches des sujets du Vieux de la montagne en fut cause : la construction des galères, puisqu'avant ce temps les auteurs français n'en font aucune mention, quoiqu'elles fussent connues des Grecs : le nom des chefs des armées navales; ces chefs s'appelaient *amiraux* ou *emirs* chez les Sarrasins : l'architecture arabesque, dite *gothique* : l'introduction, vers l'an 1130, des ouvriers en soie dans la Sicile, et de là dans le reste de l'Europe, par Roger, Roi de Sicile, à son retour d'Athènes de Corinthe et de Thèbes dont il fit la conquête dans cette expédition : l'usage des tambours, emprunté des Sarrasins, ainsi que le mot même : la canne-à-sucre, au rapport d'Albert d'Aix; elle fut d'un grand secours aux chrétiens poursuivis par la famine aux siéges de Marrha et d'Arcas; on la cultivait sur-tout dans le territoire de Tripoli, où l'on avait trouvé le moyen d'en extraire la substance que les habitans appelaient *sucra*, d'où s'est formé le nom de *sucre* : la connaissance de l'algèbre, communiquée par les Arabes : une partie de nos plus précieuses reliques.

(79) Oui, le rassemblement que protège Ferrare.

Le Pape Léon XII, en sa qualité de protecteur de l'Ordre de Malthe, lui a accordé, pour lieu de rassemblement la ville de Ferrare, située dans l'État de l'Église. Le bailli Antonio Busca, lieutenant du



grand-maître, s'y est rendu pour commencer à organiser graduellement les autorités de l'Ordre. Ses deux grands-maîtres de Wignacourt étaient Belges, comme on le verra, note 103. Il posséda nombre de commanderies en Belgique, après la suppression des Templiers, dont l'un des deux fondateurs fut Belge, comme on va le voir, note 81.

S. A. R. le duc d'Angoulême est actuellement grand-prieur de France de l'Ordre de Malthe. L'île de ce nom avait été rendue à Buonaparte par le commandeur Bosredon, sous le faible magistère de Ferdinand de Hompesch.

En ce moment le bruit court qu'une expédition maritime qu'on prépare, aurait pour but l'établissement de ces chevaliers sur une des côtes de la Méditerranée.

(80) Nos Preux, admis bientôt sous son noble étendard,

Reverront des Odon, des Pierre, des Gérard.

Odon de St. Amand, Pierre de Montaigu, et Gérard de Ridderfort, nés Belges, devinrent grands-maîtres de l'Ordre du Temple. Sous le magistère de ce dernier, l'institut obtint beaucoup de Maisons aux Pays-Bas : il était sénéchal du Roi Lusignan. Il soutint plus d'une heure avec ses chevaliers toute l'impétuosité de Saladin, et sauva l'armée chrétienne, en périssant lui-même. Odon de St. Amand contribua au gain de la bataille de Ramlhac, l'an 1177, donnée contre un autre Saladin.

(81) En dotant l'institut ainsi que Geoffroi.

L'établissement de l'Ordre du Temple date de l'an 1118. Saint Bernard fut son législateur et l'accrédita grandement. L'un de ses deux fondateurs fut Geoffroi de St. Omer, de la famille des châtelains de cette ville. Cette famille a subsisté avec honneur parmi nous, jusqu'en 1617. Geoffroi disposa en faveur de l'Ordre d'un riche patrimoine qu'il possédait dans Ipres et aux environs. Il fit changer sa maison d'Ipres en une église et en lieux réguliers, par autorisation de Thierri d'Alsace. D'autres seigneurs flamands l'imitèrent, tels que Siger, châtelain de Gand, qui se fit aussi Templier. Cet Ordre militaire s'étendit plus dans la Belgique, que celui de St. Jean de Jérusalem, apparemment

à raison de l'un de ses fondateurs, né parmi nous, et de ce que nos ducs de Bourgogne le favorisèrent tant dans cette province que dans les nôtres.

La ferme de l'*Hôpital*, dans le village de St. Aubin, arrondissement d'Avesnes, est une maison des Templiers. Les gros murs, une tour, la chapelle, actuellement la *laiterie*, sont conservés. Les fermes du *Temple*, à St. Symphorien et à Frameries, près de Mons, rappellent par leur nom celui de l'Ordre qui les posséda. Les Templiers ont eu aussi des possessions à Marly, près de Valenciennes; au Piéton, près de Binche, aux villages de Ville-sur-Haine, de Sart, de Berelle, du Cochet, tous dans le Hainaut.

Parmi les chevaliers défenseurs de l'Ordre, dans la fameuse assemblée tenue au Préau de l'évêché de Paris, l'an 1309, on distingua deux Belges, *Gaussin de Bruges* et *Jean de Furnes*. Il est remarquable que le délabrement des finances de Philippe-le-Bel, causé par ses guerres contre les Flamands, fut l'occasion des troubles qui amenèrent la suppression de l'Ordre.

(82) Son bras libérateur ne s'est point raccourci ;
Et son œil voit les pleurs que nous versons ici.

« Désirons ardemment, dit le comte De Maistre, en parlant de l'émancipation, et de la réunion des Grecs, désirons que cette nation ingénieuse recouvre son indépendance, et s'en montre digne; désirons que le soleil se lève enfin pour elle, et que les anciennes ténèbres se dissipent. Puisse la Grèce proprement dite, se détacher à jamais de cette fatale Byzance, dont la suprématie imaginaire repose tout entière sur des titres qui n'existent plus. Il n'y a de notre côté ni haine, ni aigreur : nous n'avons point oublié comme les Grecs, la paix de Lyon, et celle de Florence. « Embrassons-nous de nouveau et pour ne nous séparer jamais. Il n'y a plus entre nous qu'un mur magique élevé par l'orgueil, et qui ne tiendra pas un instant devant la bonne foi et l'envie de se réunir. Il faut désirer de toutes nos forces que de nouvelles négociations aient un succès plus heureux, et que l'amour ouvre de bonne grâce ces immenses bras qui étreignent les nations comme les individus. »

Ajoutons pour plus d'éclaircissement, que l'amour lui avait ouvert ses bras à Lyon et à Florence; qu'il les tenait tellement ouverts encore,



six ans avant la perte de Constantinople, pendant les pressantes exhortations du Père commun des fidèles (le Pape Nicolas V), que ce charitable Pontife, qui n'avait ni un Aaron, ni un Hur pour les soutenir, en mourut exténué d'abattement, deux ans après la catastrophe. Les souffrances, au besoin doublées, quadruplées, sont les voies ouvertes par la Providence miséricordieuse pour le rappel des brébis égarées : *Imple faciem eorum ignominiâ, et quærent nomen tuum, Domine,* disait un Roi instruit des conseils divins. Qui sait, si la mesure actuelle n'est point parvenue au degré qui détermine le retour persévérant !

(Voir *Maimb. Sch. des Grecs.*)

Il est remarquable qu'un Belge (le sieur Carton de Villerot, lieutenant-colonel au service des Pays-Bas) ait contribué à donner l'éveil aux gouvernemens, pour procurer la pacification de la Grèce. Son mémoire à cette fin, fut adressé au ministre Canning le 6 octobre 1825. Voir le *Journal de la Belgique* du 7 septembre 1827, et *l'Hist. du Minist. de G. Canning*. Les secours transmis aux Grecs par les Belges à cette occasion ne sont pas moins remarquables.

(83) » Wassenaer, échappant au Bréton orgueilleux,
» Est le Phénix, brûlé de volontaires feux.

Jacques Wassenaer d'Opdam, originaire de Leyde, d'une famille illustre, alliée à la Maison de Ligne, remplaça l'amiral Tromp dans le commandement de la flotte hollandaise. Il se distingua dans plusieurs actions sur mer, particulièrement à la bataille du Sund, qu'il gagna sur les Suédois en 1658. On vit à cette action six amiraux, ou vice-amiraux mis hors de combat. Le Roi de Danemarck le reçut comme un libérateur. Wassenaer se voyant sur le point d'être pris par les Anglais, à la fin d'une bataille qu'il donnait contre son avis, mit lui-même le feu à son vaisseau, en 1665. On voit dans la grande église de La Haye le mausolée que les états-généraux ont fait élever à sa mémoire. Il est à remarquer que le célèbre peintre de marine Guillaume Vandenvelde était occupé à dessiner le combat, à bord de ce navire, peu d'heures avant qu'il ne sautât.

Jean De Wassenaer, mort en 1523, gouverneur de la Frise qu'il avait soumise, se signala au siége de Pavie. Il fut tué devant Sloten, qu'il assiégeait pour la réduire sous l'obéissance de Charles-Quint. Marie sa fille épousa Jacques Ier, comte de Ligne.

(84) » Van Galen, entouré d'ennemis et de gloire,

Jean Van Galen, amiral hollandais, avait été simple matelot. Il se signala contre les Français, les Anglais, les Maures et les Turcs. En 1682 il bloqua six vaisseaux anglais dans le port de Livourne. D'autres vaisseaux étant venus à leur secours, il y eut un combat dans lequel Van Galen fut blessé à la jambe. On voulut l'engager à se retirer. Il repondit : « C'est mourir glorieusement que de perdre la vie au milieu de la victoire que l'on remporte pour sa patrie. » Il mourut 9 jours après. Les États lui firent ériger un monument superbe dans l'église neuve d'Amsterdam.

(85/86) Tromp effroi de l'Espagne, Hein terrible aux Anglais,

Martin Happertz-Tromp, natif de la Brille. Il fit sa première campagne à 9 ans. Élevé à la place d'amiral de Hollande, il défit la nombreuse flotte d'Espagne à la bataille des Dunes en 1639, et gagna 32 autres batailles navales. Il fut tué sur son tillac, l'an 1653, dans un combat contre les Anglais, regretté comme le père des soldats et des matelots qu'il appelait ses enfans. Les États-généraux le firent enterrer solennellement dans la vieille église de Delft avec les héros de la république, et firent frapper des médailles en sa mémoire. Louis XIV, pour l'attirer à son service, lui avait offert une pension de cinquante mille livres.

Pierre Hein, né dans le bourg de Delfshave, fut nommé amiral de la flotte hollandaise des Indes-Occidentales. Il défit la flotte d'Espagne en 1626 sur la côte du Brésil. L'année suivante il se rendit maître de la flotte espagnole, chargée d'argent, dont la valeur montait à un million deux cent mille livres. Pour récompense, on lui donna la charge de grand-amiral en 1629. Il fut tué dans un combat. On lui a dressé un superbe mausolée dans le vieux temple de Delft.

L'amiral Jacob Heemskerk fut tué aussi sur son bord l'an 1607, en attaquant vers Gibraltar une flotte espagnole de 21 vaisseaux. Son corps, rapporté en Hollande, fut enterré le premier aux dépens de la république.

(87) Barth, l'intrépide Barth est l'exemple du brave.

Jean Barth, né à Dunkerque en 1650, de simple pêcheur devint chef d'escadre. Dès 1675, il était célèbre par plusieurs actions aussi singu-

lières que hardies. Trente-deux vaisseaux de guerre anglais et hollandais bloquaient le port de Dunkerque. Il trouva le moyen de passer, et le lendemain il enleva quatre vaisseaux anglais richement chargés. En 1694 il se mit en mer pour aller escorter une flotte de plus de cent voiles qui partait de différens ports du Nord. Cette flotte fut rencontrée auparavant et prise par les Hollandais : mais le lendemain Barth, quoiqu'inférieur en nombre et en artillerie, enleva aux Hollandais leur conquête, prit le contre-amiral et deux vaisseaux ennemis. Cette grande action lui valut des lettres de noblesse. Deux ans après, avec huit vaisseaux de guerre et quelques armateurs, il attaqua la flotte hollandaise, composée de 106 vaisseaux marchands et escortée de plusieurs frégates. Il prit 30 vaisseaux marchands et 4 du convoi. Il mourut en 1702. On a publié sa vie en 1782.

(88) » Et toi, grand Ruyter, le héros du Batave.

Michel Ruyter, né à Flessingue en 1607. « Le plus grand homme de mer qui fut alors dans l'univers, qui ait été depuis, et qui sera peut-être jamais, dit Basnage, fut d'abord simple mousse. Huit voyages dans les Indes-Occidentales et deux dans le Brésil, lui méritèrent la place de contre-amiral. Lorsqu'il fut envoyé au secours des Portugais contre les Espagnols, il donna tant de preuves de bravoure que le Roi de Portugal ne put lui refuser les plus grands éloges. Malgré cinq vaisseaux corsaires d'Alger, il passa seul à la rade de cette place. Les Maures de Salé, spectateurs de cette action, voulurent que Ruyter entrât en triomphe dans la ville, monté sur un cheval superbe. Envoyé en 1659 au secours du Roi de Danemarck, contre les Suédois, il acquit une nouvelle gloire. Le Monarque danois l'annoblit et lui donna une pension. Il mérita la place d'amiral-général, la plus haute à laquelle il put aspirer, par une victoire signalée qu'il remporta en 1672 contre les flottes de France et d'Angleterre.

L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais l'année suivante dans trois batailles navales qu'il livra aux flottes française et anglaise réunies. Destrée, vice-amiral des Français, écrivait à Colbert : *Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir*. Il mourut en 1676, à Syracuse, des suites de ses blessures.

Louis XIV en apprenant la nouvelle de sa mort ne put s'empêcher de dire : « *C'était un ennemi redoutable ; je suis cependant fâché qu'il soit mort, il faisait honneur à l'humanité.* » Son corps fut porté à Am-

sterdam, où les états-généraux lui élevèrent, dans l'Église neuve, un monument digne de la reconnaissance publique. Ce grand homme, lorsqu'il mourut, venait d'être nommé duc par le Roi d'Espagne, avec une pension de deux mille ducats. Il avait servi 58 ans sur mer dans 7 guerres, dans plus de 40 combats, et dans 15 batailles générales dont 7 furent données sous son commandement. Il était d'une rare simplicité de mœurs. « *Le lendemain de la victoire, je trouvai Ruyter,* dit le comte De Guiche, *balayant sa chambre, et donnant à manger à ses poules.* »

Notre peintre de marine Guillaume Van den Velde a dessiné le combat que se livrèrent Ruyter et Monck aux environs d'Ostende, depuis le 11 jusqu'au 14 juin 1666. Chaque mouvement des deux flottes est représenté avec une exactitude surprenante. Le poète hollandais Vondel composa, à l'occasion de cette victoire, *Le triomphe naval des Provinces-Unies.*

(89) Suivez Jean de Hainaut aux bords de l'Angleterre.

Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, de Chimai et de Valenciennes, fut un des plus grands guerriers du 14me siècle; il était le troisième fils de Jean d'Avesnes II, comte de Hainaut.

Jean de Hainaut s'est fait en Angleterre un nom immortel par son héroïsme. Isabelle de Valois, femme d'Édouard II, brouillée avec son mari par les intrigues des Spencers, n'ayant pu obtenir son rétablissement de l'appui du Roi de France, Charles-le-Bel, son frère, s'était retirée l'an 1326, dans les états du comte de Hainaut. Elle trouva dans le sire de Beaumont le secours qu'elle implorait. Ayant, d'après sa permission, pris le titre de son chevalier, il rassembla 300 hommes d'élite, débarqua à Sandwich, s'avança fièrement vers Londres à la tête de dix mille hommes, qui se joignirent à lui, et s'empara de la capitale. La révolution fut si subite, que la Reine fit monter son fils sur le trône, sans la moindre opposition. Les chevaliers belges furent chargés de riches présens par le jeune Roi. Jean de Hainaut eut une pension de mille marcs sterlings. Son grand-écuyer Philippe Du Chastel ou de Casteau, près de Mons, dont les restes du château subsistent, en eut une de cent.

(*Rymer foed.*)

Un second* service que Jean de Hainaut rendit au jeune Roi, fut peu après de repasser en Angleterre avec 500 hommes d'armes pour le délivrer de l'irruption du Roi d'Écosse. La célérité de cette seconde



expédition fut étonnante. « Le Roi d'Angleterre tint une grande cour à Warwick pour y festoyer, dit Froissard, ledit messire Jean de Hainaut et ses compagnons. Il le créa ensuite comte de Cambridge. La Reine intervint à la fête avec soixante dames d'honneur. »

Parmi les gentilshommes du Hainaut, on distinguait dans la première expédition Michel de Ligne, Henri d'Antoing, Saucé de Boussoit, les sires de Ghistelles, de Villers, de Potelles, de Gomignies, de Semeries, de Vertaing, de Hennin, de Sars, d'Auberchicourt, de Bousies. Dans la deuxième le seigneur d'Havrez (châtelain de Mons), les sires de Montigny, Fastré de Roeulx, Robert de Belœil, Wautier d'Enghien, les sires de Faignoles, de Brifœuil, de Perceval, de Beaurieu, de Floyon. (*Froissard, t. I.*)

(90) Qu'au trône d'Edouard ta nièce prenne place.

Jean de Hainaut conduisit en 1327 en Angleterre, Philippine sa nièce (fille de Guillaume d'Avesnes, comte de Hainaut), pour y épouser le fameux Roi Édouard III. Il assista au couronnement. C'est en alléguant les droits de cette princesse transmis à l'Angleterre par ce mariage, qu'en 1579, les provinces récemment unies, voulurent se soumettre à la Reine Élisabeth. Elles représentaient qu'Édouard avait épousé Philippine, fille aînée de Guillaume d'Avesnes, au lieu que la Maison d'Autriche n'avait droit à cette succession que par Marguerite, seconde fille du même Guillaume.

(91) Dans Aix, encor naissant, on voyait Alcuin.

A l'époque de l'avénement de Pepin au trône, toutes les connaissances utiles étaient éteintes en France. Le génie guerrier de Charles Martel avait semblé poursuivre les Lettres jusque dans leur dernier asile. On avait dépouillé les églises et les monastères; et c'est vraisemblablement pour cette raison qu'il existe si peu de monumens des Rois de la première race. Charlemagne, au milieu d'une nation si ignorante, sentit ce qui lui manquait. A l'âge de 30 ans, il se fit donner les premières leçons de grammaire par Pierre de Pise, qu'il avait connu à Pavie. Bientôt il voulut que sa propre éducation devint celle de la nation elle-même. Il se fit indiquer les savans qui avaient conservé des connaissances, les appela à sa cour, les logea même dans son palais. Il

tira de l'Italie Théodulphe (depuis évêque d'Orléans), de la Norique Leidrade (depuis archevêque de Lyon.) Mais celui qui lui parut le plus propre à ressusciter l'émulation d'apprendre, fut le célèbre Alcuin, diacre de l'église d'Yorck. Celui-ci, né en Angleterre, où les études s'étaient soutenues depuis que le moine St. Augustin y avait fondé des écoles, avait eu pour maîtres les disciples du vénérable Bède. Charlemagne l'avait rencontré à Parme. Il se l'attacha. C'est par les lettres de ce savant que nous apprenons ce que fit Charlemagne, 1° pour s'instruire lui-même; 2° pour fonder dans son palais une école destinée à éclairer sa cour et son empire. « *Vous avez rassemblé,* dit à ce prince une de ses lettres, *des différentes parties du monde les amateurs de la sagesse, pour être les coadjuteurs de votre bonne volonté.* » Il lui offrit une Bible si précieuse, que son propriétaire actuel, M. De Spayz-Passavant, vient d'en proposer l'acquisition au gouvernement français, comme le plus beau monument paléographique du moyen âge.

Lorsqu'Alcuin, chef de l'*école palatine,* se fut retiré à Tours, où il mourut en 804, on voit ses fonctions exercées dans le palais par un Irlandais nommé Clément. Celui-ci eut pour successeur un savant nommé Claude. Devenu évêque de Turin, Claude laissa sa place à Sigulfe, l'un des meilleurs disciples d'Alcuin. Deux corps, qui n'ont aujourd'hui aucune ressemblance, l'université de Paris, et les Pages, ont pour origine commune cette école du palais de Charlemagne. On peut y trouver aussi la source et le modèle de toutes les sociétés littéraires. Parmi les savans que ce prince admit dans son intimité, il eut soin de chercher deux choses : la science et la piété. Ce fut principalement à l'étude de la religion que s'appliquèrent ces restaurateurs des lettres, et ce fut par elle qu'ils remirent en honneur les autres connaissances.

Outre l'école du palais et celle de Tours que dirigea Alcuin après sa retraite, Charlemagne en fonda une à Osnabruck, à laquelle il espérait que les Saxons enverraient leurs enfans. On en trouve encore une établie à Paderborn pour les Westphaliens, à Lyon, par son archevêque Leidrade. Indépendamment de ces établissemens particuliers, ce prince voulut, par un réglement général, procurer le même avantage à toutes les églises. Il adressa à l'abbé de Fulde une circulaire avec ordre d'en faire passer des exemplaires à tous ses collègues, pour les exhorter à établir dans leurs maisons des séminaires d'éducation, où la jeunesse put être instruite et exercée. Enfin, le troisième canon du concile de Châlons, tenu l'année même de sa mort, porte : « *que suivant l'ordonnance de l'Empereur, tous les évêques établiront des écoles où les clercs apprendront les bonnes lettres et les saintes Écritures, pour se mettre en état d'instruire les peuples.* » (Moreau. 9me disc.)

(92) Protecteur des bons Rois, vénéré du Bréton,
Il replaçait Egbert au trône d'Albion.

Egbert, Roi de Northumberland, chassé de son pays par une révolte, vint trouver Charlemagne à Nimègue, l'an 802, et servit trois ans dans son armée. Charles lui conseilla le voyage de Rome, d'où ce prince retourna quelque temps après dans ses états, rappelé par une suite de soins que se donna l'Empereur, d'accord avec le Pontife. Il mourut l'an 836, après un règne long et glorieux.

(93) Sont-ils insuffisans? regardez dans Créci.

A la funeste journée de Creci en 1346, Jean de Hainaut arracha de la mêlée le Roi Philippe de Valois son beau-frère, lorsque tout était désespéré. Il l'accompagna jusqu'au château de Broyes, et de là jusqu'à la ville d'Amiens. « Service, dit judicieusement Dormai, qui en tirant le Roi du danger de la mort ou de la prison, empêcha la perte du royaume. »

Le royaume de France que Jean de Hainaut sauva alors, son sang était destiné à le gouverner ensuite jusqu'à nous. Marie, sa sœur cadette, épousa en 1310 Louis, comte de Clermont et de la Marche, petit-fils de St. Louis, et fils de Robert et de Béatrix héritière de Bourbon. De ce mariage naquirent Jacques et Pierre qui quittèrent le nom de Clermont, pour prendre celui de Bourbon, titre de leur aïeule. Jacques forma la branche de Bourbon-Vendome d'où descendent les Rois actuels de France, compris Charles X.

En 1328, Jean de Hainaut avait sauvé la vie à son frère Guillaume comte de Hainaut renversé de cheval à la bataille de Cassel et foulé aux pieds au plus fort de la mêlée.

On lisait ces mots sur la tombe de notre héros, inhumé à Valenciennes, l'an 1356, dans l'église des Récollets.

Hic sepultus est illustris Dominus ac maximi nominis
Bellicosus ac strenuissimus armorum miles, Dominus
Joannes de Hannoniâ, dictus de Bellomonte. Hic reposuit
Magnum Regem Eduardum, a regno Angliæ propulsum, invitis Anglis,
In proprio Angliæ regno cum honore, et ipsum coronari fecit,
Et alia multa ardua in diversis mundi partibus potenter executus est.

(D'Outreman, *Hist. de Valenc.*)

(94) Le noble dévouement de ces Franchimontois.

L'an 1368, le duc Charles-le-Hardi, suivi de Louis XI, qu'il obligea de l'accompagner, vint camper aux portes de la ville de Liége, en guerre contre ce duc. C'est alors que la nuit même du jour destiné à l'assaut des remparts démantelés, six cents Franchimontois donnèrent l'exemple d'un dévouement, dont l'histoire des plus grands empires offre peu de modèles. Si trop d'ardeur ne leur eût fait oublier de suivre ponctuellement les ordres qu'on leur avait donnés, Commines avoue qu'ils eussent tué le Roi et le duc « et je crois même, ajoute-t-il, qu'ils eussent aussi déconfit *le demeurant de l'armée.* » Presque tous ces braves périrent en cette occasion. Liége fut prise le lendemain, pillée et dévastée.

(95) Citerai-je, à propos d'un cartel mémorable,
Le choix si glorieux, le choix si remarquable

L'un des braves qui composèrent ce trio renommé fut Francon de Wesemale. Le choix de Charles d'Anjou le désigna d'après la réputation qu'il s'était faite dans la défense du château de Namur, qui dura dix-huit mois, contre les troupes de Henri, comte de Luxembourg. Après la reddition de la place, faute de vivres, Francon s'était mis au service de Charles, alors aux Pays-Bas. Le cartel fut proposé par Pierre III, Roi d'Arragon, que les fameuses *Vêpres siciliennes* avaient, l'an 1282, rendu maître de la Sicile, où, depuis l'an 1267, régnait Charles d'Anjou, frère de St. Louis. La ville de Bordeaux fut désignée pour être le théâtre du combat particulier, entre deux troupes de cent hommes chacune. Charles y parut avec ses champions; Pierre ne comparut point. Une multitude innombrable d'étrangers était accourue pour voir décider, d'une manière jusque là si peu usitée, de la possession d'un royaume, et de la destinée de deux Rois.

(D'Orléans, *Rév. d'Esp.*)

(96) Et ces deux protecteurs qu'invoquait le Gantois.

Jacques d'Artevelde et Philippe, son fils, d'une noble Maison de Gand, ont, au 14me siècle, joué un grand rôle à la tête des milices de la Flandre.

La mère de Jacques était fille du chevalier Sohier le Courtraisien, seigneur de Melle. Le chevalier Jean Bernaige, allié aux d'Artevelde, avait été tuteur de cette dame. Il fut mis à mort l'an 1337, par ordre de Louis de Nevers, comte de Flandre, parce qu'il favorisait le parti des Anglais.

Les Gantois irrités de la mort de Bernaige qu'ils chérissaient, élurent pour ruwart, ou gouverneur de la Flandre, Jacques d'Artevelde, fils de l'ancienne pupille du chevalier bien-aimé. Jacques avait été nourri à la cour de Louis-le-Hutin, Roi de France, et avait accompagné ce Monarque dans l'île de Rhodes. Il gouverna la Flandre pendant sept ans, et lui procura alliance avec Édouard III; ce qui rétablit son commerce de laines anglaises qu'avait défendu le comte Louis.

Les armes de la Maison d'Artevelde étaient de *sable à trois chapeaux composés de fleurs d'argent.*

(Voir *Froissart*, et *Menestrier*, *Rech. du Blason*.)

Quoique gentilhomme, Jacques se fit aggréger à la corporation des brasseurs de Gand, pour jouir des priviléges qui y étaient attachés. En quoi il fut imité par plusieurs autres nobles de cette ville, qui alors avait cinquante-deux corps de métiers. C'est pour cela que Froissart et d'autres historiens écrivent que notre fameux Gantois était brasseur, « n'ayant eu connaissance, dit l'Espinoy, ni de sa personne, ni de sa qualité. » D'Artevelde ayant voulu engager les Flamands à choisir le prince de Galles pour leur comte, qui eut érigé le comté en duché, fut, l'an 1344, tué dans sa maison par Gérard Denys, doyen des tisserands.

Philippe, fils du précédent, fut élu ruwart par les Gantois, vers l'an 1381. Il était filleul de Philippine de Hainaut, Reine d'Angleterre. Sa première femme était fille de messire Daniel de Halmwin, seigneur de Trenchiennes. Ce régent de Flandre, ayant, l'an 1382, attaqué l'armée française, commandée par le Roi même, venu au secours du comte de Flandre, avec l'élite de ses chevaliers, rassemblés à Arras, fut tué des premiers à la journée de Rosebecque, qui sauva, selon Froissart, toute la noblesse du sort cruel qui la menaçait, tant en France, qu'aux Pays-Bas, comme nous l'avons observé dans la note 6 de notre chant premier.

Dans ce siècle, l'esprit militaire était tellement celui des Flamands, qu'en 1302 Jean de Borluut se trouva à la bataille de Groeningue avec sept cents gentilshommes, tous ses parens, amis, ou alliés.



(97) Montrerai-je, aux combats de Mons, de Mont-Cassel.

En 1304, se livra la bataille de Mons en Puelle entre les Français et les Flamands, à mi-chemin de Lille à Douai. Le camp des Français fut attaqué si brusquement, que plusieurs quartiers furent enlevés. Guillaume de Juliers perça jusqu'à celui du Roi Philippe-le-Bel, et jusqu'à sa tente même. Philippe eut été pris, si on l'eût reconnu.

En 1328, seconde bataille de Cassel. Les Flamands profitant de la négligence que les Français mirent à garder leur camp, tentèrent, à la faveur des lieux couverts, d'enlever tout le quartier du Roi Philippe de Valois. Ils furent sur le point de réussir. L'arrivée inopinée de Robert de Cassel sauva ce prince.

(98) Dans Bouvines, l'orgueil de nos vieux chevaliers.

En 1214, au commencement de la bataille de Bouvines, le chevalier Garin fit charger un gros de gendarmerie flamande par un escadron de cent cinquante cavaliers des milices de Soissons. Les gendarmes flamands indignés de l'affront qu'on leur faisait de les faire attaquer par de la cavalerie légère, et non par de la gendarmerie, où l'on n'admettait alors que des gentilshommes, ne daignèrent pas faire un pas pour s'avancer contre cet escadron. Quand il fut à la portée du bras, ils percèrent de leur épée la poitrine des chevaux, et démontèrent toute la troupe. Gautier de Ghistelles, et Buridan de Furnes étaient du nombre de ces nobles gendarmes.

(99) Ces routiers brabançons, au glaive mercenaire
Que solda si long-temps la France et l'Angleterre.

Routiers ou *Cotereaux*, était le nom que portaient anciennement des troupes d'aventuriers qui faisaient le métier de la guerre, toujours prêts à se mettre en *route*, pour aller partout où ils étaient demandés. L'expression « *C'est un vieux routier* » vient de leur nom. La plupart étant du Brabant, les Français les nommèrent *Brabançons*.

Ces troupes s'étant mises à la solde de l'Angleterre, se réunirent l'an 1361, en un corps de seize mille hommes, sous le nom *d'armée des compagnies*. Leurs principales dévastations s'exercèrent dans le Lyon-

nais, la Franche-Comté, la Bourgogne. Jean, Roi de France, résolu d'y mettre un terme, choisit Jacques de Bourbon pour marcher contre eux. Ce général les attaqua à trois lieues de Lyon, dans leur camp, avantageusement posté. Les routiers le reçurent avec beaucoup de résolution, et lui tuèrent bien du monde dès le premier assaut. La noblesse française, indignée de cette résistance, redoublait ses efforts, lorsque de nouvelles *compagnies* s'avancèrent pour prendre les assaillans en flanc, tandis que ceux du camp les attaquaient en tête. La déroute se mit dans l'armée royale. Un grand nombre de gentilshommes demeura sur la place. Jacques de Bourbon, et Pierre, son fils, y furent dangereusement blessés. Jacques mourut de ses blessures, trois jours après, à Lyon, et son fils ne lui survécut que peu de jours.

(Daniel. *Règne de Jean II.*)

(100) Aubercicourt, l'appui du trône britannique.

Isabelle de Valois, femme d'Édouard II, Roi d'Angleterre, s'étant brouillée avec son mari, passa en France, près de Charles-le-Bel, son frère, qui refusa de seconder son ressentiment. Elle se retira dans les états de Guillaume d'Avesnes, comte de Hainaut, son oncle. Il tenait alors sa cour à Valenciennes. A son arrivée dans la province, Isabelle logea avec son fils Édouard, au château d'Aubercicourt, où le sire Eustache, propriétaire du lieu, la reçut avec toute la courtoisie chevaleresque. Rétablie sur le trône, elle créa Eustache d'Aubercicourt l'un de ses premiers conseillers d'état, et le jeune Edouard le nomma chevalier de l'Ordre de la Jarretière, nouvellement établi. Notre chevalier fut maréchal du prince de Galles à la bataille de Poitiers, où sa valeur ne l'empêcha pas d'être fait prisonnier. Après son élargissement, Édouard le récompensa magnifiquement. Son fils Jean et son frère Nicolas furent pourvus des plus belles charges. Cette branche aînée des sires d'Aubercicourt fut tellement considérée en Angleterre, que les principales familles de ce royaume s'y attachèrent par des alliances.

(*Le Carpentier.*)

(101) Sur son écu, rougi d'un infidèle sang.

Regnier de Trith, châtelain de Valenciennes, guerrier célèbre dans l'histoire des croisades, fut, après la prise de Jérusalem, créé duc de Philippopolis, ville considérable de la Romanie, au pied du Mont-Hé-



mus, fameuse par la défaite de Brutus et de Cassius par Octave et Antoine. Godefroi de Bouillon, pour honorer la valeur de Regnier, lui donna le croissant pour ses armes.

(102) Utenhove, aux combats à la France fidèle.

Nicolas Utenhove, chevalier flamand, fut du nombre des quinze gentilshommes qui, à la défaite de Nicopoli, l'an 1396, furent délivrés des fers de Bajazet. Jean-sans-Peur le pourvut, à son retour, du grand baillage de Termonde, en récompense des services qu'il en avait reçus pendant sa malheureuse expédition. Utenhove combattit ensuite pour le Roi de France contre les Anglais. Ses exploits furent si éclatans, que Charles VI lui permit de parsemer son écu de fleurs de lys.

(L'Espinoy. *Nobl. de Fl.*)

(103) Wignacourt tient le sien des mains de saint Louis.

Vertot, historien de l'Ordre de Malthe, écrit ces paroles : « Nous n'avons guère de magistère plus célèbre que celui d'Alof de Wignacourt. L'an 1616, il fit faire un aqueduc pour amener les eaux depuis la cité de Malthe jusque dans la cité de La Valette, ouvrage digne de la grandeur des Romains. L'an 1618, il fit fabriquer dans le port d'Amsterdam un galion, dont la construction revenait à soixante mille écus d'or. Ce grand bâtiment fut depuis envoyé à Marseille avec les galères de l'Ordre, pour fortifier la marine du Roi Louis XIII. »

Adrien de Wignacourt, neveu d'Alof, grand-maître comme lui, fit en 1691 bâtir à Malthe un magnifique arsenal pour la construction des galères. A son installation, la marine de l'île était dans un manquement général d'agrès, et d'autres choses nécessaires pour se mettre en mer. Le grand-maître fit, l'an 1693, venir d'Amsterdam tout ce qui manquait à sa flotte. On voit par là quelle était au 17me siècle la réputation des chantiers de la Hollande.

La tradition est que St. Louis donna à un chevalier de Wignacourt, qui l'accompagna à la croisade, et finit par périr de la main des infidèles, les trois fleurs de lys de gueules qui figurent dans les armes de cette Maison.



(104) Ce serait le moment de réclamer ici
Les noms des Luxembourg et des Montmorency.

Parmi les illustres familles de l'Europe qui fournirent des Empereurs quand la race de Charlemagne fut éteinte, celle de Luxembourg forme une dynastie. Elle descendait en ligne droite de Pharamond, par Sigefroi, comte de Curick, mort l'an 998. Elle a donné cinq Empereurs à l'Allemagne, dont trois ont été Rois de Bohême. Elle a possédé les premières charges de France, et a donné naissance à six Reines et à plusieurs princesses dont l'alliance a relevé l'éclat des familles les plus distinguées. La branche aînée de la Maison de Luxembourg s'est fondue dans celle d'Autriche, par le mariage d'Élisabeth, fille de l'Empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert, archiduc d'Autriche et Empereur.

La branche cadette de Luxembourg-Ligny, a produit entre autres guerriers illustres, François Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France, célèbre en Belgique aux champs de bataille de St. Denys, près de Mons, de Fleurus, de Leuze, de Steinkerque, de Nerwinde, et par sa marche en présence de l'ennemi, depuis Vignamont, jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Le P. De la Rue prononça son oraison funèbre. On y lit que nous lui devons la conservation de la belle église de N. D. de Halle, et de celle de Braine-le-Comte, quand il fut obligé de renverser leurs remparts par le feu de son artillerie.

L'illustre Maison de Montmorency est belge d'origine. On l'a prouvé dans une note du Chant II. Elle est une des plus anciennes de l'Europe. Matthieu II, dit *le Grand,* Charles qui combattit à Crecy, Anne qui vainquit et périt à la journée de St. Denys, François-Charles, son frère, qui se signala sous le règne de cinq Rois, Henri I et II, firent preuve d'une valeur héroïque.

Le croisé Matthieu de Montmorency qui, l'an 1203, commandait la cinquième brigade au passage du Bosphore, l'un des plus vaillans chevaliers de France, selon Maimbourg, mourut à Constantinople, des travaux qu'il avait soufferts dans cette pénible campagne. Il emporta l'estime de toute l'armée.

(105) Des Ursel, des Spanghen, des Argenteau, des Glymes.

On lit ces paroles dans le diplôme de l'érection de la terre de Hoboken en duché par l'Empereur Charles VI, en faveur du comte d'Ursel, Conrard Albert :

« Nous ayant été fait rapport que ledit messire Conrard a, comme ses ancêtres, donné des marques de sa valeur et attachement à notre service dans la guerre de Hongrie, s'étant trouvé au siége de Neuheusel, à la bataille de Gran, au siége de Cassan, à la prise de Bude, où non-seulement il fut dangereusement blessé, mais où il entra un des premiers avec le prince Eugène de Savoie; s'étant ensuite jeté dans Oran, en Afrique, assiégée par les Maures, etc., actions pour lesquelles Charles II le créa maître de camp général de ses armées etc. »

Butkens rapporte qu'un des ancêtres du duc Conrard, nommé *Wernier*, lieutenant-général de l'armée de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, après trois batailles gagnées sur les Turcs, mourut dans la dernière action devant Bude, l'an 1273. — Un autre, dit-il, nommé *Conrard*, fut tué à la bataille de Belgrade, l'an 1549. — Un autre, nommé *Jean*, mourut aussi en combattant les Turcs sur mer, près d'Alexandrie, l'an 1616. — Un quatrième, nommé *Philippe*, mourut de plusieurs blessures devant St.-Ghislain-lez-Mons, l'an 1667.

Butkens rapporte ces mots extraits des lettres patentes par lesquelles Charles, baron de Spanghen de Uyternesse fut créé comte :

« Charles etc. pour le bon rapport que fait nous a été des bons et fidèles services que ses ancêtres auraient rendus à nos augustes prédécesseurs, tant dans les troubles de Hollande, qu'en plusieurs charges nobles et militaires qu'ils ont possédées pour les comtes d'Hollande, et l'auguste Maison d'Autriche, si comme entre autres etc. »

Le chevalier Philippe Uyternesse de Spanghen se trouva à la bataille de Cassel, l'an 1328.

Ogier, seigneur de Spanghen, fut tué à la bataille de Staveren en 1345.

Un autre chevalier de Spanghen fut tué au siége de Bréda.

Alexis, baron de Spanghen, fut lieutenant-général des armées du Roi d'Espagne. (*Suppl. au Nob. des P.-B.*).



La terre d'Argenteau, qui autrefois ne reconnaissait d'autre Souverain immédiat que l'Empereur a été possédée par des guerriers d'une grande valeur. Une épitaphe de la chapelle castrale, rapportée par le baron Le Roy, cite entre autres Regnier III, Guillaume et Jacques. Le premier résista aux Liégeois; le second secourut le comte de Namur, son parent; le troisième soutint une guerre ouverte contre le comte de Gueldre et de Juliers.

François de Mercy, général de l'armée du duc de Bavière, se signala en diverses occasions. Il prit Rotweil en 1643, et Fribourg en 1644. Blessé mortellement à Nortlingue, en 1645, on l'enterra dans le champ de bataille, et l'on grava sur sa tombe ces mots honorables : *Sta, viator, heroem calcas.*

Florimont, comte de Mercy, petit-fils du précédent, devint, par sa bravoure, feld-maréchal de l'Empereur en 1704. Il força les lignes de Pfaffenhoven, et s'acquit beaucoup de gloire dans les guerres contre les Turcs. Il fut tué à la bataille de Parme, l'an 1734.

Le comte d'Argenteau, colonel impérial, son cousin, qu'il avait adopté, fut son héritier, à charge de prendre le nom et les armes de Mercy

La Maison de Glimes, issue de Jean dit Cordekin, fils naturel de Jean II, duc de Brabant, et d'Isabeau de Cordekin, fille du seigneur de Gottignies, légitimé par l'Empereur Louis de Bavière, l'an 1344, a produit entre autres les illustres guerriers suivans :

Philippe de Glimes de Berges, tué dans la bataille devant Nancy l'an 1477.

Corneille de Glimes de Berges, fait prisonnier à la bataille ci-dessus.

Michel, tué dans la guerre contre les Liégeois, l'an 1482.

Le seigneur de Glimes, vice-amiral de Zélande, l'an 1574, livrant bataille sur l'Escaut à la flotte des insurgés, commandés par l'amiral Boisot, périt avec plusieurs officiers, son vaisseau s'étant échoué quand il s'avançait sur l'ennemi.

Cette famille sous le nom de Berges, a donné au Cambrésis trois vertueux prélats :

Henri, évêque de Cambrai, chancelier de la Toison-d'Or, et premier conseiller de Philippe-le-Beau; Maximilien, premier archevêque de

Cambrai, et Guillaume, aussi archevêque de cette ville, auparavant évêque d'Anvers.

(106) Les éclatans succès, les vertus de Tilli.

L'an 1618 vit éclore en Bohême ces troubles religieux premier germe de la guerre qui désola l'Allemagne, et dont par un progrès insensible toute l'Europe fut enfin embrasée jusqu'à la paix de Westphalie qui la termina. C'est ce que les historiens nomment la guerre de *trente-ans.*

A cette époque, Jean T'Serclaes, comte de Tilli, d'une illustre Maison de Bruxelles, eut le commandement des troupes de Bavière, sous le duc Maximilien et se distingua à la bataille de Prague en 1620. Sa valeur éclata sur-tout contre Christian de Brunswick, qu'il défit à Starlo. Tilli dut envoyer des trompettes partout pour faire cesser le carnage. Les historiens protestans rendent hommage à l'humanité que notre vainqueur fit paraître en cette occasion. Il défit l'armée de Danemarck à la journée de Lutter. On lui donna en 1629 le commandement général des armées de l'Empire. Après avoir secouru Francfort-sur-l'Oder contre les Suédois, il prit Brandebourg d'assaut, puis Magdebourg, Leipzig etc. Blessé mortellement en défendant le passage du Lech, il mourut à Ingolstadt, en 1632, emportant les regrets de l'Empereur et l'estime de toute l'Europe. Il laissa un legs de soixante mille richsdalers aux vieux régimens qui avaient servi sous lui, et qui l'aimaient comme leur père. « Ce grand homme, dit Bougeant, avait passé par tous les degrés de la milice avant de parvenir au commandement, et c'est par là qu'il avait acquis une expérience qui le mettait au-dessus de tous les généraux de son temps. » (*Hist. des Guer. qui précéd. le tr. de Wesph.*)

En 1355, Everard T'Serclaes, de la même Maison, avait remis Bruxelles sous l'obéissance de Venceslas, duc de Brabant. Ce libérateur de sa patrie fut massacré en 1588 par les gens du seigneur de Gaesbeek, pour s'être opposé à l'agrandissement de celui-ci.

Claude T'Serclaes, comte de Tilli, général en chef des armées de leurs Hautes-Puissances, se distingua contre les Français aux batailles de Seneff, de Cassel, de St. Denys, de Fleurus, de Steinkerque, de Leuse, d'Ecken, d'Hochstet, d'Oudenaerde et de Malplaquet. Il possédait, comme Jean T'Serclaes, toutes les vertus qui forment les héros chrétiens. Il mourut dans son gouvernement de Maestricht en 1723.

(*Dél. du P. de Liége, T. V.*)

Le comte de Tilli, lieutenant général français, mort à Paris en 1822, était un des généraux les plus distingués de cette époque. Il fut commandant des neuf départemens réunis de la Belgique, chef d'état, major aux armées du Nord et de Sambre et Meuse, et se concilia l'estime de tous les Belges par sa modération. (*Journ : du temps.*)

(107) Puis-je omettre ce Beck, estimable modèle.

Jean, baron de Beck, né à Bastogne, gouverneur et capitaine général du duché de Luxembourg, et lieutenant-général du Roi d'Espagne, se distingua à la bataille de Thionville, à celle de Honnecourt, et en 1648 à celle de Lens, où il fut blessé à mort. Beck avait été postillon. Sa valeur et la sagesse de sa conduite l'élevèrent à une fortune qu'il méritait d'autant mieux qu'il n'en abusa point et ne se meconnut jamais. Son épitaphe, qu'on voyait dans l'église des Récollets à Luxembourg, atteste que le fameux Walstein ayant conjuré contre l'Empereur Ferdinand II, fit tout au monde pour s'attacher le baron De Beck, mais que tous ses moyens échouèrent contre la vertu de ce général.

Aldringer, autre célèbre général de l'Empereur Ferdinand II, né à Luxembourg de pauvres parens, du rang de simple soldat s'éleva jusqu'à celui de général des armées de l'Empire. Après s'être distingué en plusieurs occasions contre les protestans et les Suédois réunis aux Français, il prit l'an 1630 avec Galas la ville de Mantoue; deux ans après, il fut blessé en défendant le passage du Leck; et cette même année étant allé au secours de Landshut, il y fut tué en faisant le devoir d'un brave guerrier. Il avait été élevé à la dignité de comte de l'Empire.

Jean De Werth, autre soldat de fortune, né dans la petite ville de Werth, dans la Gueldre, était garçon cordonnier. Il prit service parmi les troupes allemandes qui passaient par cette ville. Il s'acquitta si bien de son devoir tant en Allemagne où il tint tête à Turenne, qu'en Hongrie, qu'ayant passé par tous les degrés militaires, il devint vice-roi de Bohême et commandant de Prague, où il mourut vers l'an 1655. Ce général fit l'an 1636 une marche si précipitée, qu'il était dans le cœur de la France, lorsqu'on était persuadé que ses troupes occupaient encore les environs de Liége. « Les Parisiens, dit le président Hénault, qui craignaient déjà de le voir à leurs portes, firent de grandes contributions. » (*Abr. chron.*)

(108) Et Galas, de Tilli le digne successeur.

Matthieu Galas, général des armées impériales, naquit à Maestricht en 1589. Il se signala tellement en Italie et en Allemagne sous le célèbre Tilli, qu'après la mort de celui-ci, il fut mis à la tête des armées de l'Empereur Ferdinand II. Galas rendit des services importans à l'Empire, ainsi qu'au Roi d'Espagne Philippe IV. Il mourut à Vienne en Autriche avec la réputation d'un des plus grands généraux de son temps.

(109) Et Mansfeld et Buquoi ces rivaux de valeur.

Ernest de Mansfeld, fils naturel de Pierre, comte de Mansfeld et d'une dame de Malines, servit d'abord le Roi d'Espagne dans les Pays-Bas et l'Empereur en Hongrie. Sa bravoure le fit légitimer par ce dernier prince. Les charges de son père et ses biens en Belgique lui ayant été refusés, il se jetta en 1610 dans le parti des protestans. Ernest passe avec raison pour un des plus grands généraux de son temps. Il mettait des armées sur pied et ravageait les provinces de ses ennemis avec une promptitude presqu'incroyable. C'est de lui que les Hollandais disaient : *bonus in auxilio*, *carus in pretio*. Il fut enterré à Spalatro, en Dalmatie, aux frais de la république de Vénise. Bougeant rapporte que cette république sensible à l'estime que ce grand homme avait toujours témoignée pour elle, proposa de lui dresser une statue. « Il était digne en effet de cet honneur, dit-il, pour sa valeur, sa prudence et sa constance inébranlable dans la disgrâce. »

(*Traité de Westphalie.*)

Pierre de Mansfeld, son père, successeur d'Alexandre Farnèse au gouvernement général des Pays-Bas, et gouverneur du Luxembourg, maintint cette province dans la tranquillité pendant les longs troubles de son temps. Il contribua beaucoup, aidé de 3000 Espagnols et Belges, au gain de la bataille de Montcontour en France. Il réunissait le goût des sciences à celui de la guerre.

Le superbe palais qu'il bâtit près de Luxembourg, a passé pour un chef-d'œuvre de magnificence et d'architecture. Il y avait rassemblé des antiquités sans nombre tirées principalement de la province de Luxembourg et de la ville d'Arlon. Louis XIV ayant pris Luxembourg, fut si frappé de la beauté du mausolée de ce général, qu'il voulut le

faire enlever; mais le maréchal de Créqui lui ayant rappelé les services qu'il avait rendus à la France, à Montcontour, le Monarque respecta le monument qui consacrait sa mémoire; on n'enleva que les quatre pleureuses qui étaient une espèce d'accessoire.

Charles de Longueval, comte de Buquoi, étudia l'art de la guerre sous le célèbre duc de Parme, qui le mit à la tête du régiment des Wallons, lorsqu'il n'avait encore que 12 ans, en considération des services rendus par son père. Ses talens lui firent confier le commandement des armées par le Roi Philippe III, et l'Empereur Ferdinand II. En 1618 il fut envoyé en Bohême contre les mécontens, et y défit complètement le comte de Mansfeld. La même année il repoussa les ennemis devant Vienne. En 1620, il gagna avec le comte de Tilli la bataille de Prague. Dans cette journée mémorable Bucquoi commandait en chef l'armée impériale. Les mécontens de Hongrie avaient suivi l'exemple de ceux de Bohême; Buquoi les défit en 1621 avec une armée beaucoup inférieure. Il fut tué dans une rencontre par des cavaliers hongrois; « après avoir, dit Bougeant, par sa valeur toujours également sage et agissante, mérité d'être compté au nombre des plus grands capitaines de son siècle, et le premier, ajoute-t-il, de ces héros célèbres qu'on verra se succéder les uns aux autres dans les cours de mon histoire. »

(*Hist. des guer. qui précéd.* L. I.)

Cette famille a fourni d'autres guerriers dignes de mémoire. Antoine de Longueval se distingua dans la Terre-Sainte sous Philippe-Auguste. Il y mourut en 1191. Charles de Longueval fut tué à la bataille de Lepante, Jean à celle d'Azincourt; Maximilien, gouverneur d'Arras, au siége de Tournai. Robert de Longueval fut le seul qui, en 1566, résista dans le Hainaut aux dévastations des iconoclastes. Il en défit 400 à Anchin.

(110) Tairai-je ce Marchin, jugé propre à la fois
Aux conquêtes de Mars, aux cabinets des Rois.

Ferdinand, comte de Marchin, né à Malines en 1656, d'une famille liégeoise, alla en France après la mort de son père. Nommé brigadier de cavalerie, il servit l'an 1690 en Flandre, et fut blessé à la bataille de Fleurus. En 1693 il se distingua à celle de Nerwinde. Dans la guerre de la succession, il fut employé comme négociateur et comme

guerrier ; il était également propre à ces deux emplois. Louis XIV le nomma, en 1701, ambassadeur extraordinaire auprès de Philippe V, Roi d'Espagne. Il alla ensuite en Allemagne continuer ses services sous le duc de Bourgogne, qui lui remit les patentes de maréchal en 1703. Il commanda la retraite de la bataille d'Hochstet. Envoyé en Italie pour diriger les opérations du duc d'Orléans, il s'exposa au péril en héros à la bataille de Turin, livrée en 1706. Blessé à mort, il fut fait prisonnier. Un chirurgien lui coupa la cuisse ; il mourut quelques momens après l'opération. En partant de Versailles pour l'armée il avait représenté au Roi qu'il fallait aller aux ennemis avec toutes les forces réunies, au cas qu'ils parussent devant Turin, et ne pas les attendre dans les lignes. Le conseil fut rejeté. Le Français réfugié qui a fait l'Histoire du prince Eugène, n'a pas rendu assez de justice à Mr de Marchin. Il se trompe aussi sur son genre de mort. Le duc de Saint-Simon parle également, à propos de la perte de la bataille, d'une manière aussi inexacte qu'injurieuse à Mr de Marchin.

(De Feller, *Dict. Hist. au mot* Marchin.)

La famille de Marchin a long-temps possédé au pays de Liége le château de Modave, et l'avait enrichi de plusieurs ornemens précieux, sous le rapport de l'art. On y admire trois plafonds en stuc. Le premier, représente la généalogie des comtes de Marchin. Le deuxième les travaux d'Hercule, le troisième son enfance. Le combat de l'Hydre de Lerne, qui en occupe le milieu, est un chef-d'œuvre. On admire aussi, dans la chapelle sépulcrale de la paroisse, le beau mausolée couvert de deux figures d'albâtre, dont l'une représente Jean de Marchin qui ordonna ces ouvrages.

(111) Eugène, Marlboroug, vengeurs de ma patrie,
Qu'Audenarde illustra, qu'illustra Ramillie.

La guerre que Louis XIV fit, en 1667, contre les Pays-Bas catholiques pour soutenir les droits de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche son épouse, terminée l'année suivante par le traité d'Aix-la-Chapelle : celles qu'il fit contre les provinces protestantes ou catholiques, depuis 1672 jusqu'en 1678, terminées par le traité de Nimègue en cette dernière année : celle qu'il déclara en 1689 à nos provinces alliées, terminée par la paix de Riswick en 1697, avaient procuré à ce Roi des succès presque continuels. Il avait dicté la loi à l'Europe.

La guerre que Louis XIV commença en 1701 pour la succession de Charles II, Roi d'Espagne, ne lui procura que des revers. L'Empereur, le Roi d'Angleterre, les États-généraux des Provinces-Unies conclurent cette année, à La Haye, le fameux traité connu sous le nom de la *Grande-Alliance*, par lequel ils convinrent d'unir leurs forces. Les alliés n'eurent guère qu'un enchaînement de succès jusqu'en 1713. Le duc de Marlboroug gagna le 23 mai 1706 la bataille de Ramillies. La reprise de la plus considérable partie des Pays-Bas autrichiens fut le fruit de cette victoire.

L'année suivante le prince Eugène de Savoie, partageant le commandement de l'armée des alliés avec le duc de Marlboroug, battit les Français à Audenarde le 11 juillet. Ces deux héros s'immortalisèrent alors dans la Belgique par le nombre et l'éclat de leurs victoires. Le premier fut nommé gouverneur-général des Pays-Bas, l'an 1716.

Observons, pour l'honneur de nos artistes, que le prince héros choisit pour peindre ses triomphes Van Hugtenburch de Harlem. Le vainqueur lui envoyait les plans des siéges et des batailles de ses campagnes, avec des observations de sa main. Le peintre dut plus encore l'exactitude de ses dessins aux entretiens fréquens du grand général, qui l'honorait souvent de sa visite et de ses avis. Ces tableaux ont quatre pieds de haut sur cinq de large. On les voit, en partie gravés par le peintre même, dans la description des batailles du prince Eugène et du duc de Marlboroug. (Descamps, *Vies des peint.*)

(112) La Haye avec dédain entendra sa demande;

Jusques à la prière il faudra qu'il descende.

Les revers de la France et la misère qui y régnait obligèrent Louis XIV à demander la paix. Il envoya pour cet effet à La Haye au commencement de l'an 1709, le président Bouillé, et ensuite le marquis de Torcy son principal ministre; mais les Hollandais ne firent à ces envoyés, par l'organe du pensionnaire Hensius, que des refus au nom de leurs alliés.

Au mois de mars 1710, le marquis d'Uxelles et l'abbé de Polignac, ambassadeurs de Louis XIV, entamèrent à Gertruydenberg des conférences pour la paix avec Guillaume Buys, bourgmestre d'Amsterdam, et Bruno Vanderdussen, pensionnaire de Tergoes. Le Roi de France

cacha si peu la nécessité où il se trouvait de faire cette paix, qu'il porta ses offres jusqu'à promettre de l'argent aux alliés pour les aider à détrôner son petit-fils. Mais ils exigeaient qu'il se chargeât seul de le détrôner, et qu'il donnât des sûretés pour l'accomplissement de cet engagement. Il refusa de souscrire à une condition si dure. La négociation fut rompue. Les infortunes domestiques de Louis XIV, jointes aux malheurs publics de la France, firent de cette époque de son règne un exemple terrible des vicissitudes des prospérités humaines. La paix générale fut enfin signée à Utrecht avec la Hollande et l'Angleterre en 1713, et avec l'Empereur à Rastad en 1714.

Un caractère particulier à cette guerre, c'est la part qu'y prit la diplomatie, et son influence sur le système politique de l'Europe qu'elle changea entièrement.

(113) Luxembourg, en héros pays long-temps fécond :
Pour modèle en ce point propose Jean second.

Jean surnommé *l'aveugle*, Roi de Bohême et comte de Luxembourg, « toujours jusqu'à la fin extrêmement attaché aux intérêts de la France » dit Daniel, donna à son Roi Philippe de Valois un rare exemple de dévouement à la bataille de Creci, que les Français perdirent l'an 1346. Sachant que l'action était commencée, et que son succès devenait douteux, il s'élança avec cinquante chevaliers de sa suite (la plupart Belges) au plus fort de la mêlée, ayant auparavant fait attacher la bride de son cheval à celles des chevaux de ses deux compagnons immédiats. Les autres en avaient fait de même. Tous succombèrent percés de coups, après des prodiges de valeur. « Ce bon vieillard, dit d'Orléans, avait voulu venir en personne secourir Philippe de Valois qu'il regardait comme son ami personnel. Exemple d'affection bien rare dans les personnes de ce rang. »

On plaça les bustes et les armes des cinquantes victimes de l'amitié de leur maître dans la ville de Luxembourg, qu'il habitait de préférence à Prague, capitale de son royaume. La noblesse du duché se rassemblait tous les ans le jour de la St. Barthélemi, anniversaire de la catastrophe, pour la célébration des obsèques de ces fidèles serviteurs.

Le corps du brave duc Jean, transporté à Luxembourg, dans l'église de l'abbaye de Munster, y fut inhumé solennellement.

Il eut pour secrétaire *Guillaume de Machaut*, poète et musicien, auteur d'un recueil manuscrit fort précieux. Il contient une quantité de ballades, envois, rondeaux, chansons, motets, entremêlés de chant, un *kyrie*, un *credo* à quatre parties, le tout orné de nombreuses vignettes et figures. Son morceau dit : *Chanson royale*, est si gracieux qu'il pourrait encore servir de modèle, quoique production du 14me siècle.

(114) Albert en a senti toute la convenance.

L'an 1613, le pieux archiduc Albert, qui se faisait gloire de descendre de l'illustre Maison de Luxembourg, issue en ligne droite de Pharamond, par Sigefroi comte de Curick, fit élever à la mémoire de Jean l'Aveugle un magnifique mausolée en marbre. Il y fit graver une inscription latine qui rappelait son dévouement, son infirmité, et sa mort glorieuse.

Les flammes détruisirent ce monument durant ces derniers siècles. Elles épargnèrent le corps de Jean II. On le voyait de nos jours dans la chapelle de l'abbé de Munster.

Son fils Charles VI, comte de Luxembourg, parvenu à l'Empire, publia en 1356, la fameuse *Bulle d'Or* qui règle l'élection des Empereurs.

(115) Quel beau trait notre histoire à ce sujet rappelle !

Les curieux, dit l'abbé De Feller (*Dict. géogr.*) les curieux vont voir à la collégiale d'Avesnes, le tombeau et l'élégante épitaphe de deux jeunes soldats de l'armée de l'archiduc Léopold d'Autriche, dont l'amitié fut si vive, que l'un d'eux expira subitement sur le corps de son ami, tué au siége de la Capelle le 31 août 1551, comme le porte le chronographe latin qui suit l'inscription que voici :

Laurentii et Francisci
mortale quod fuit,
hic conditur.
Immortale quod superest
Votis juva, Viator,
et Mirare.

Laurentio dum funus amico
pius parat Franciscus,
en ipse cadit.
Ille globo, hic mœrore;
ille Regi, hic amico,
uterque Deo.
Nunc bonos Belgica tellus tegit :
Vitam dedit Hispana,
Capella mortem.

(116) Sans Léopold, quel Belge eut pleuré votre mort?

L'archiduc Léopold, touché d'un événement aussi extraordinaire, et voulant en transmettre le souvenir à la postérité, fit, à ses dépens, dresser dans la collégiale d'Avesnes un tombeau de marbre aux deux amis Jean Laurenzo, simple soldat, et François de Solis, enseigne. Il voulut que leurs corps y fussent réunis. Il fit aussi célébrer cette mort attendrissante par le premier poète latin de la Belgique, le P. Sidron Hossch, Jésuite, qu'il avait nommé précepteur de ses pages. Ce religieux composa sur ce sujet trois élégies des plus touchantes. On les trouve dans le recueil de ses œuvres, si justement estimées. Il dédia ces trois belles compositions à l'archiduc. Elles sont suivies d'une épitaphe de sa main. C'est celle que nous avons rapportée dans notre *poème des Belges*. Celle qu'on grava et que nous avons présentée dans la note précédente, peut être aussi de lui, et avoir été adoptée comme plus courte. C'est à tort qu'on l'a attribuée à Érasme, mort long-temps auparavant.

Cette inscription et le chronographe qui la suit, sont gravés en lettres d'or sur une table de marbre noir, enchassée dans un cadre de marbre blanc. Ce cadre, supporté par un soubassement, est placé entre deux consoles renversées qui soutiennent un fronton. Il est orné d'un écusson, sur lequel on remarque deux mains, tenant chacune un cœur, qu'elles se présentent mutuellement et paraissent échanger. Cet écusson a pour support deux lions, sous chacun desquels est un chien. Deux casques sont suspendus, l'un en face, l'autre sur le côté, à chacune des extrémités du soubassement, qui se termine en festons. Toute la sculpture est en relief, et d'un dessin très-correct; les ornemens sont partie en marbre noir, partie en marbre blanc.

(*Antiq. de l'arr. d'Avesnes, par M. Le Beau.*)

Le chronographe fut composé par l'archiduc même, comme l'atteste le P. Avancin, son historiographe.

(117) L'homme de charité devient son protecteur.

Ce protecteur charitable était un Jésuite, habitué à visiter et soigner les prisonniers (1). L'époux de la Frisonne, qui s'appelait Catherine Herman, touché de la charité du bon religieux, conçut de l'estime pour un culte qui portait à tant de compassion. Il pria le Père de l'instruire, et se fit catholique. Le comte de Buquoi, qui rendit la liberté aux jeunes époux, était général de l'artillerie du siége. Il contribua beaucoup à la prise d'Ostende par la construction d'une digue qu'il défendit vaillamment, et qui fut nommée la *digue de Buquoi*. Son chef-d'œuvre militaire est la réduction de Prague, et le rétablissement de Ferdinand II, sur le trône de Bohême. A ce même siége d'Ostende, Jean de Croeser, d'une ancienne famille zélandaise, rendit de si grands services qu'il fut créé chevalier par le Roi d'Espagne, à la demande de l'archiduchesse Isabelle. Il était alors capitaine de cavalerie.

(118) S'il remet son épée, il la rend à Lannoi.

Charles De Lannoi, né à Valenciennes en 1487, d'une illustre Maison de Flandre, gouverneur de Tournai, chevalier de la Toison-d'Or, fut nommé en 1522 Vice-Roi de Naples pour l'Empereur Charles V, qui eut toujours une confiance particulière dans les Belges. Il eut depuis le commandement général des armées de ce prince. Lannoi s'immortalisa à la journée de Pavie. On sait que François Ier ne voulut se rendre qu'au Vice-Roi, malgré les instances qu'on lui réitérait de se rendre au duc de Bourbon qui n'était pas éloigné. « Monsieur De Lannoi, lui dit-il en italien, voila l'épée d'un Roi qui mérite d'être loué, puisqu'avant de la rendre, il s'en est servi pour répandre le sang de plusieurs des vôtres. » Cela était vrai; et le Roi avait trop profité de la certitude où il était que les Impériaux ne voulaient pas le tuer, pour en tuer lui-même, très-inutilement et impunément, plusieurs qui cherchaient à le faire prisonnier. Aussi Lannoi, en prenant cette épée et

(1) Conformément aux constitutions de son ordre, VIIme part. ch. VII, où on lit ces paroles : « *On soulagera par soi-même les prisonniers et les pauvres, et on cherchera à les faire soulager par d'autres.* »



lui en donnant une autre, lui dit sagement : « Je prie Votre Majesté d'agréer que je lui donne la mienne, qui a épargné le sang de plusieurs des vôtres. » Le généreux Vice-Roi traita toujours François Ier en Roi.

L'Empereur Charles V donna à Lannoi la principauté de Sulmone, le comté d'Ast, et celui de La Roche en Ardenne. Cet illustre Vice-Roi mourut à Gaëte.

Il était propre au cabinet, comme à un champ de bataille. Cette famille a produit seize chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or, des ambassadeurs, des généraux, des gouverneurs, etc., etc.

Sur quoi l'on remarque que les deux seuls Rois de la race capetienne qui aient été faits prisonniers, furent pris par deux Belges.

(119) Ainsi l'on avait vu dans les champs de Poitiers.

A la bataille de Poitiers, livrée l'an 1356, Jean, Roi de France, blessé et abattu de cheval, fut entouré par une foule d'adversaires qui s'efforçaient de s'assurer une si noble proie. Un jeune chevalier s'élançant, fléchit le genou et le réquit de se rendre. Le Roi demanda son cousin le prince de Galles. « Il n'est pas ici, répondit le chevalier, mais rendez-vous à moi, et je vous conduirai près de lui. » — Mais qui êtes-vous ? reprit le Roi : — Denys de Morbecque de St. Omer, repliqua-t-il, un chevalier de l'Artois ; mais obligé de servir le Roi d'Angleterre parce que j'ai été banni de France. » Jean se rendit à lui, et son fils Philippe, qui devint comte de notre Flandre, fut fait prisonnier en même temps.

L'honneur de la prise du Roi Jean ayant été contesté par un autre chevalier, l'affaire fut portée devant le Roi d'Angleterre. Denys de Morbecque n'ayant pu être transporté à cause de ses blessures, chargea son cousin Enguerrand de Beaulincourt de le remplacer. Ce chevalier montra à Édouard le gant que le Roi Jean avait donné à Denys en se rendant à lui, et que cet auguste prisonnier reconnut. Le Roi d'Angleterre décida que le Roi de France avait été pris par Morbecque. Il reçut une récompense proportionnée à l'éclat de l'action. Edouard ayant ensuite demandé au sire Enguerrand quelles armes il portait, il lui répondit : « *Très-cher sire, mes armes sont d'azur à deux lions-léopards assis dos-à-dos.* » Édouard ajouta : que « pour la bravoure dudit sire Enguerrand, coopérateur dans la prise royale, et l'honneur des

léopards qui sont *es nouvelles armes d'Angleterre*, il enrichissait son blason d'une couronne d'or prise des armes d'Angleterre, et dit que c'était chose honorable pour lui de préférer cette distinction à toute autre récompense. » (Lingard, *Hist. d'Angl.*)

Pour la prise du Roi Jean, dit l'Epinoi, et plusieurs autres services rendus par cette Maison, l'archiduc Albert d'Autriche érigea la terre de Morbecque en comté, l'an 1614.

Le dernier héritier du nom de famille de notre brave Denys, fut Jean IV de St. Omer, mort l'an 1614, et inhumé dans l'église de Morbecque. Après ses funérailles, le héraut-d'armes, environné des parens, jeta les armes du défunt dans le caveau où l'on venait de déposer le corps, et dit, à haute voix ces mots : « *Aujourd'hui furent enterrées les armes de la très-noble Maison de St. Omer, éteinte par la mort de Jean IV dudit nom. Priez Dieu pour son ame.* »

La fille unique du défunt épousa un Montmorenci, qui hérita de tous les biens de la Maison de Morbecque, et depuis s'appela Montmorenci-Robecq.

L'Artois se distingua pour la libération du Roi Jean. Les Etats offrirent une somme de quatorze mille livres, don considérable alors, appelé *composition*, et qui depuis rendu permanent, à l'époque de l'établissement de la taille, rappela chaque année aux Artésiens le souvenir de la bonne volonté de leurs ancêtres envers la monarchie en besoin. Des seigneurs vendirent leurs terres. De ce nombre fut le sire de Guine, qui se défit de sa terre de Sangate.

(D. Devienne, *Hist. d'Artois.*)

C'est en cette bataille que périt Watier V d'Enghien, duc d'Athènes, comte de Brienne et de Conversan, et que par cette mort, sans hoirs, ses possessions et titres passèrent à sa sœur, dame d'Enghien. Marie, dame d'Enghien, épousa ensuite François de Bourbon, comte de Vendôme.

(120) Du trône castillan De Gages est l'appui.

Don Juan Dumont, comte de Gages, né à Mons en Hainaut en 1632, commandeur de l'Ordre de St. Jacques, et de Calatrava, chevalier de la Toison-d'Or, et de St. Janvier, capitaine général des armées du Roi d'Espagne, fut nommé en 1749 Vice-Roi, gouverneur et capitaine gé

néral du royaume de Navarre, par Ferdinad VI, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la couronne sous Philippe V, particulièrement dans ses campagnes en Italie dans les années 1742, 1743, 1744 et 1745. Don Juan avait fait partie de ces célèbres gardes wallonnes, recrutées en Belgique jusqu'à nous, formant quatre compagnies.

« Ce seigneur (dit le gazetier de Cologne, dans la notice nécrologique qu'il en a donnée le 23 février 1753), ce seigneur qui avait la théorie la plus parfaite de la guerre, à quoi il a joint une pratique d'un très-grand nombre d'années de service, sera à jamais placé dans les fastes de l'Espagne comme l'un des plus heureux, des plus sages et des plus prudens généraux. Les soldats qui ne voyaient en lui que leur père, le regrettèrent et le regretteront long-temps. Tous les officiers qui ont servi sous lui, sur-tout dans la dernière guerre d'Italie, ne font qu'une voix pour prôner sa vigilance, son activité et toutes les autres grandes qualités qui formaient le caractère de cet illustre général. C'est aux soins de son administration que sont dues les belles routes du royaume de Navarre. »

J. J. Rousseau, contemporain des événemens, dit au sujet de la campagne de 1743 : « C'est alors que le comte de Gages, après avoir battu les Autrichiens dans la Lombardie, fit cette mémorable retraite, la plus belle manœuvre de guerre de tout le siècle, et dont l'Europe a trop peu parlé. » (*Conf. II.*)

Le Roi d'Espagne a fait élever au comte de Gages dans l'église des Capucins, à Pampelune, chef-lieu de son gouvernement, un beau mausolée en jaspe sanguin. Au-dessous de son buste en marbre blanc, on lit cette inscription, composée par le Roi même.

Joanni-Bonaventuræ Dumont, comiti De Gages,
Sabaudicis, Austriacisque ad Velitras et Tanarum
Copiis fugatis,
regni Neapolitani clarissimo assertori,
reique militaris peritiâ Duci supra famam præclarissimo,
tandem regni Navarræ Pro-Regi solertissimo,
et in publicis viis strandis Inventori mirifico,
qui decessit pridie Kal. Febr. anni 1753.
ætatis 75.
Carolus III, Hispaniæ Rex Monumentum hoc
dicat benè Merenti.

(121) L'enseigne aux trois couleurs pâlit devant Beaulieu.

Jean-Pierre, baron de Beaulieu, général autrichien, naquit en 1725 au village de Lathuy en Brabant. Il servit avec distinction dans la guerre de sept ans, en qualité de lieutenant-colonel, puis en 1789 avec le titre de général-major, dans la guerre bientôt terminée, contre les patriotes brabançons. Ayant été appelé dans la suite à combattre les Français révolutionnaires, au début de leurs invasions dans les Pays-Bas, il défit le général Biron, gagna la bataille d'Arlon, et s'empara de plusieurs villes. En 1796 il eut le commandement en chef de l'armée d'Italie, en remplacement du général de Wins. Il y fut moins heureux, ayant à combattre le général Bonaparte, débutant dans ses succès, à la tête de quatre-vingt mille hommes brûlant de l'enthousiasme républicain. On se battit à Montenote et à Millesimo pendant sept jours. Les Autrichiens, puis les Piémontais ayant été défaits, le Roi de Sardaigne se détacha de la coalition par traité du 18 mai 1796. Les Impériaux repassèrent le Pô, les Français les poursuivirent. La bataille de Lodi se donna peu après; Beaulieu la perdit, et se retira sous le canon de Mantoue, abandonnant le Milanais aux vainqueurs. Après la suspension d'armes entre la république française et le duc de Parme, Beaulieu attaqué par des forces supérieures, hasarda une dernière bataille, ce fut celle de Borgheta. Il la perdit, puis se retira dans les montagnes du Tirol. S'étant plaint d'être mal secondé, ce général quitta le commandement de l'armée autrichienne peu de temps après. On doit rendre justice à ses talens : Il savait diriger des corps considérables, maintenir la discipline, et se montrait fort actif dans l'exécution de ses projets. Il se retira à Lintz, y vécut dans la retraite, et y mourut l'an 1829, âgé de 94 ans.

(122) Chasteler s'applaudit de l'avoir mise en fuite.

Jean, marquis de Chasteler, né le 22 janvier 1763 au château de la Cattoir, dans le Hainaut, général au service d'Autriche, entra fort jeune dans le corps du génie où il ne tarda pas à se faire remarquer. Il se distingua dans la guerre des Turcs, et particulièrement au siége de Belgrade où il mérita la croix de Marie-Thérèse. Lieutenant-colonel en 1790, il fut chargé de la reconstruction d'une partie des fortifications de Namur, démantelée par Joseph II. C'est dans cette forteresse, à peine relevée à demi, que les troupes françaises l'attaquèrent en 1792.

Après une résistance autant prolongée que possible, il y fut fait prisonnier. Élevé au grade de général-major, il fit de la manière la plus brillante la campagne de 1793, et reçut sept blessures au siége de Valenciennes. En 1798, envoyé à St. Pétersbourg pour négocier la seconde coalition, il mit beaucoup d'adresse dans cette négociation, et y fit la demande du général Suwarow pour commander les armées alliées. Chasteler fit la campagne de 1799 en Italie, en qualité de chef d'état-major. Il eut une grande part au passage de l'Adige, et dirigea le siége d'Alexandrie où il fut blessé grièvement. En 1802 il organisa les milices du Tyrol.

En 1805, le prince Charles le choisit pour chef d'état-major de l'armée qu'il commandait en Italie contre Masséna. En 1808, étant commandant de Komorn, il releva les fortifications de cette place. En 1809, il organisa l'insurrection tyrolienne, et aussitôt à la tête d'un corps d'insurgés, il força les Français à se retirer vers Sterzing. Quelques jours après il assaillit une division française, qui perdit canons, bagages et hommes. D'autres détachemens tyroliens remportèrent des avantages. Ce revers excita en Napoléon une fureur qui se manifesta par un ordre du jour publié le 5 mai à son quartier-général d'Ens, portant « que *le nommé* Chasteler, *soi-disant général au service d'Autriche*, et moteur de l'insurrection du Tyrol, serait traduit devant une commission militaire aussitôt qu'il serait prisonnier, et passé par les armes dans les 24 heures, comme *chef de brigands.* » Le gouvernement autrichien fit notifier aussitôt à Napoléon que les têtes des deux généraux français, faits prisonniers depuis peu, répondraient de celle du marquis de Chasteler, si le sort des armes le mettait en son pouvoir. Cet ordre fut en conséquence révoqué. Chasteler s'était rendu maître de presque tout le Tyrol, lorsque le maréchal Lefebvre vint l'attaquer avec des forces considérables. Défait à Woergel, le 13 mai, après un combat acharné, notre général se mit à la tête de quelques débris d'insurgés avec lesquels il essaya de gagner la Bohême. Rencontré près de Hohenembs par une colonne wurtembergeoise, il erra plusieurs jours dans ces montagnes, presque seul, cherchant à réformer un corps pour recommencer à tenter la fortune : quoique chéri des Tyroliens jusqu'à l'enthousiasme, il ne put réussir à alimenter plus long-temps l'insurrection. Alors il apparut tout-à-coup dans les rochers de la Carinthie, et le 5 juin il livra un combat opiniâtre aux Français devant Clagenfurth. Cette action fut pour lui la dernière de cette guerre. L'Empereur d'Autriche pour récompenser son dévouement inaltérable, joignit à son grade de feld-maréchal-lieutenant, le titre de chambellan et celui de commandeur de l'Ordre de St. Léopold. Chasteler prit part en cette qualité

à la campagne de 1813, et servit avec distinction pendant la guerre qui amena la chute de Napoléon. Il fit de même la campagne d'Italie contre Murat. Il obtint ensuite le commandement de Venise. Ce général a reçu quinze blessures sur le champ de bataille. Il mourut à Venise le 10 mars 1825.

Le marquis de Chasteler, membre de l'académie de Bruxelles, mort à Liége en 1784, est l'éditeur de la chronique de Gislebert, chancelier de Bauduin V, comte de Hainaut, d'après la copie unique, par lui, trouvée aux archives des dames chanoinesses de Ste. Waudru, à Mons.

(123) Dumonceau la soutient en différens Etats.

Dumonceau (Jean-Baptiste), général au service de la France révolutionnée, naquit à Bruxelles en 1760. D'abord patriote belge en 1787, il devint commandant d'un corps de hussards, à la tête duquel il signala sa valeur contre les Autrichiens à Anseremme et à la Salmagne. Lieutenant-colonel au service de France, il eut part à la victoire de Jemmape, et défendit les approches de Lille contre les Autrichiens qui avaient battu Dumouriez à Neérwinden. Devenu chef de brigade, il fut nommé par Pichegru commandant supérieur à La Haye, où il se captiva tellement l'estime du gouvernement hollandais, qu'il le nomma lieutenant général de la république batave. Il repoussa en 1799, près de Bergen, un corps de 15,000 Anglo-Russes. Blessé en cette sanglante affaire, le général Brune fit déposer aux pieds du lit du malade les drapeaux conquis dans cette journée. Il réorganisa en 1806 l'armée hollandaise par ordre de Napoléon, alors Empereur. Louis Bonaparte, Roi de Hollande, le nomma son ministre plénipotentiaire à Paris. Depuis il contribua à la victoire d'Iena en Prusse. En 1807 il fut nommé maréchal de Hollande, puis conseiller d'état.

En 1810, il reçut le titre de comte de Bergendael, et était en outre grand-officier de la légion-d'honneur. Napoléon l'ayant appelé à Paris, le nomma comte de l'empire. En 1813 il battit les Russes devant Dresde, et à la journée de Kulm il effectua sa retraite avec habileté. A la première restauration, Louis XVIII le maintint dans son commandement de la deuxième division militaire. Après la seconde restauration, il donna sa démission et se retira à Bruxelles, où il fut choisi comme député du Brabant à la deuxième chambre des états-généraux. Il est mort en 1821, âgé de 61 ans. Sa tombe se voit adossée au mur de l'église de Forêt, village près de Bruxelles, où il avait sa maison de campagne.

Dumonceau était humain. Ayant battu un corps d'émigrés, commandés par le jeune comte de Bouillé, il facilita leur évasion. Quelques années après, il protégea auprès des autorités bataves plusieurs émigrés français refugiés à Delft et à La Haye, et en recueillit même chez lui un grand nombre, parmi lesquels se trouvait l'évêque de Clermont.

(124) L'inconstant Dumouriez est vainqueur à Jemappe.

Charles-François Dumouriez, l'un des personnages les plus marquans de son époque, naquit à Cambrai en 1739. A 18 ans il savait presque toutes les langues vivantes, et avait acquis de grandes connaissances dans l'administration. La guerre de sept ans ayant éclaté, il fut nommé aide-de-camp du marquis d'Armentières. A 19 ans il fut fait cornette dans le régiment d'Escars. Il fit la campagne de 1760 sous le comte de St. Germain. En 1763, à l'âge de 24 ans, il reçut la croix de St. Louis. Après différentes courses en Italie, en Corse, en Espagne, en Portugal, il fut nommé, par le duc de Choiseul, aide maréchal général de logis de l'armée expéditionnaire en Corse. En 1770 le même duc le choisit pour une mission secrète en Pologne : puis il eut une mission à Hambourg. En 1788 il fut fait maréchal de camp par ancienneté, étant commandant de Cherbourg, où il eut l'honneur de recevoir Louis XVI. A l'époque de la révolution, il en adopta les principes avec quelque circonspection, et se fit nommer commandant général de la garde nationale de son département. Venu à Paris en 1790, il suivit avec modération le parti dominant. En 1791, il eut le commandement de la 12me division militaire. En 1792 il devint lieutenant-général par droit d'ancienneté. Pendant la session de l'assemblée législative, il fut chargé du porte-feuille des affaires étrangères, et provoqua le décret de déclaration de guerre au Roi de Bohême et de Hongrie, puis celui de la formation près Paris d'un camp de 20,000 hommes. Le 14 juin il donna sa démission du porte-feuille de la guerre qu'il n'avait gardé que quatre jours. Devenu lieutenant-général sous les ordres du maréchal Luckner, il forma et commanda le camp de Maulde. Après le 10 août, il fut nommé au commandement en chef de son armée.

Cependant les Prussiens s'avançaient sur le territoire français. Dumouriez ayant réorganisé son armée, renforcée des divisions de Kellerman et de Beurnonville, arrêta les Prussiens devant le camp de Grand-Pré, et les obligea à la retraite après quelques négociations. Peu après, il exécuta en un mois la conquête de la Belgique, préludant par

la victoire de Jemappe. Après la mort de Louis XVI, il quitta Paris, où il se trouvait depuis peu, et partit pour l'armée du Nord destinée à faire la conquête de la Hollande. Bientôt il livra et perdit la bataille de Neërwinden. Pendant sa retraite vers les frontières de France, il conçut le dessein de détruire la convention nationale. Cette assemblée le manda à la barre : des commissaires vinrent en son camp de St. Amand lui signifier le décret; il les y fit arrêter. Il publia alors son intention de marcher sur Paris. L'armée l'abandonnant, il fut obligé de se refugier à Tournai chez les Autrichiens. De là il passa à Cologne, puis en Angleterre, puis à Neuss, ville du territoire danois, près de Hambourg. La dernière année du règne de Paul Ier, Dumouriez passa à St. Pétersbourg, dans l'intention d'y communiquer à l'Empereur un plan pour opérer la contre-révolution en France, au moyen d'un débarquement en Normandie. Ce plan fut approuvé : un ministre en empêcha l'exécution. Son auteur repassa en Angleterre. Il y mourut l'an 1823, âgé de 84 ans, et fut inhumé dans l'église de Ste. Marie d'Henley, sur la Tamise. Il a mis au jour quinze ouvrages politiques, et des mémoires sur sa vie, dans lesquels il annonce quatorze autres ouvrages de sa main, saisis après sa fuite de France.

(125) Clerfaït de Mayence est le libérateur.

Voici l'abrégé de l'article nécrologique qui concerne ce respectable général, autant bon chrétien que bon militaire. Il est extrait d'un ouvrage estimé.

« Clerfaït officier belge, feld-maréchal au service d'Autriche, servit d'une manière distinguée dans la guerre des Turcs, et fut employé en 1792 contre la France.

» La fameuse bataille de Jemappe lui fit autant d'honneur qu'à son vainqueur par la manière dont il la disputa avec des troupes beaucoup moins nombreuses que celles de l'ennemi. Sa retraite vers le Rhin, faite avec une poignée de monde, devant des forces imposantes, lui acquit une gloire méritée. Le 1 mars il força l'ennemi à Aldenhove, le mit en pleine déroute, et ce fut lui qui, peu après, décida du gain de la bataille de Neërwinden, où il commandait l'aile droite qui seule fut victorieuse. Au commencement de 1794, on le vit aux prises avec Pichegru dans la West-Flandre : ce ne fut qu'après sept combats consécutifs qu'il lui céda la victoire en se repliant vers Tournai. Il prit

en 1795 le commandement de l'armée de Mayence, où il donna de nouvelles preuves de sa bravoure, particulièrement à l'attaque du camp retranché que les Français avaient établi devant cette forteresse afin de la tenir bloquée. Le camp fut forcé. Mayence le regarda comme son libérateur. Il avait été fait à cette époque commandant de toutes les troupes sur le Rhin, ainsi que de l'armée d'Empire. S'étant rendu à Vienne en 1796, l'Empereur lui fit l'accueil le plus distingué. Ce prince lui rendit visite avec l'archiduc Charles. Le peuple se rassembla en foule pour le voir, et les habitans de la capitale lui donnèrent une fête brillante.

» Les militaires le regardent comme l'homme le plus habile qui ait été opposé aux Français pendant la guerre de la révolution. »

Le rapporteur dans sa notice nécrologique s'exprime ainsi, tome III.

« Le 29 messidor (18 juillet 1798) est décédé à Vienne le comte de Clerfaït à l'âge de 65 ans, après une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle il s'est signalé aux yeux de la religion et de la philosophie par la même sagesse, la même grandeur d'ame, en un mot par toutes les vertus qui l'ont caractérisé dans sa brillante carrière militaire. Comme il fut généralement aimé et respecté pendant sa vie, il est généralement regretté. Il a servi l'auguste Maison d'Autriche sous quatre règnes, et pendant 43 ans avec autant de zèle et de fidélité que de gloire. Sévère observateur de la discipline militaire, ennemi de toute jactance et de toute cabale, il ne connaissait d'autre voie que celle de l'honneur et du devoir. Il regardait ses soldats comme ses enfans, s'occupait sans cesse de leurs besoins, et les encourageait par des bienfaits; aussi le nommaient-ils souvent leur père. Il savait distinguer le vrai mérite parmi les officiers, et combien n'y en a-t-il pas qui ont dû leur avancement à ses secours! C'était le noble usage qu'il faisait de sa fortune Les larmes de tous ceux qui ont eu part à son amitié en disent plus sur ses qualités privées que tous les éloges qu'on en pourrait faire. »

Après la levée du blocus de Mayence, l'électeur Frédéric-Charles avait fait don au comte de Clerfaït d'une superbe boîte enrichie de brillans, et ornée de son portrait, sur laquelle était gravée l'inscription suivante :

Clerfaïtio

Obsessæ Moguntiæ

Liberatori,
Germanæ Virtutis
Vindici,
Fred. Car. Jos.
Prim. Elect. Mogunt.
1795.

Le général Clerfaït est inhumé près de la ville de Vienne, au village d'Hernaels, où il avait établi sa résidence, et où les habitans de Vienne lui ont fait élever un mausolée, orné d'une épitaphe bien honorable pour la mémoire de cet illustre guerrier. Elle est terminée par ces mots :

Plangunt
Concivem suum, natale solum, Flandria,
Throni sui tutorem, Majestas Cæsarea,
Ductorem emeritum, suas delicias, acies Austriaca,
Alumnum devotissimium Religio.
Cui pietas Viennensis, hunc lapidem, amoris testem,
Oblivionis Vindicem
Posuit,
die 21 mensis julii 1798.

Son bisaïeul, Nicolas de Croix, comte de Clerfaït, fut blessé à la défense du château d'Aymeries en 1637, et se distingua tellement que le cardinal-infant don Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas, le gratifia d'une chaîne d'or avec une médaille, accompagnée de la lettre la plus honorable.

La valeur du baron d'Aspres, né à Gand, tué le 6 juillet 1809, à la bataille de Wagram, mérite une mention honorable après celle de Clerfaït. Colonel du corps Franc-Belge de Loudon vert, si renommé aux Pays-Bas pendant les campagnes de 1793 et 1794, le baron d'Aspres continua à briller dans les campagnes suivantes. Ce fut sur-tout à la sanglante bataille d'Aspern et d'Esling, près de Vienne, livrée entre l'armée de l'archiduc Charles et l'armée française, commandée par Napoléon même, que d'Aspres, devenu lieutenant-général, se couvrit de gloire. Le village d'Aspern après avoir été pris et repris plusieurs fois, dans les journées du 21 et 22 mai 1809, se trouvait définitivement occupé par les Français : en ce moment décisif pour le gain ou la perte de la bataille, notre intrépide baron renouvela l'attaque avec une ré-

serve de 6000 grenadiers. L'on se battit de part et d'autre avec acharnement. Chaque maison fut enlevée à la bayonnette, le village fut repris et la victoire enfin remportée. Ce fait d'armes rappelle celui de Clerfaït qui, à la tête de 6000 grenadiers hongrois, avait emporté en 1793 le village de Neêrwinden, resté pour la troisième fois au pouvoir des Français.

Nos contemporains, admirateurs de la bravoure des corps comme de celle des individus, ne cesseront de redire la valeur des célèbres dragons de la Tour, et des chasseurs Leloup.

NAISSANCE ET PROGRÈS DE LA MILICE BELGE, ET DES TROUPES RÉGLÉES.

Depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-le-Bon, nos princes n'entretinrent pas de milice soudoyée. Sous le gouvernement féodal, c'étaient les vassaux qui devaient s'armer pour la querelle de leur suzerain. En formant les franchises des villes, les princes leur imposèrent cette obligation de vassalité. On forma des compagnies bourgeoises. Personne ne pouvait s'en exempter. Elles s'exercèrent au maniement des armes. Des prix furent proposés pour couronner l'adresse. Aux uns on donna l'arc et la flèche, d'autres eurent l'arbalète, puis le mousquet. Le tirage de l'oiseau à l'arbalète avait déjà lieu parmi nous en 1387, comme on le voit sous cette date, dans un diplôme donné aux citoyens de Tourhout, par Marie, fille de Jean III, duc de Brabant. On l'appelle en Flandre l'exercice du *Papegay* ou *Papegault*, vieux mot qui signifie *Perroquet*. C'est un reste de l'ancien exercice qu'on faisait faire aux bourgeois. Il est aussi ancien que l'institution de la milice des communes, et que la juridiction des maisons-de-ville. Ces compagnies formaient la milice du prince et du pays.

Philippe-le-Bon commença à tenir sur pied quelques troupes réglées, en même temps que Charles VII le commençait en France. Elles furent congédiées à la paix d'Arras, lorsque Philippe eut vengé la mort de son père. Son fils Charles-le-Hardi ayant exposé aux Etats la nécessité de se tenir constamment en garde contre Louis XI, mit sur pied 2200 hommes d'*armes d'ordonnance*, ce qui faisait un corps de 18,000 combattans. C'était la plus belle milice de l'Europe et la mieux tenue. Les réglemens que Charles-le-Hardi lui donna ont été admirés comme des chefs-d'œuvre. On en trouve le recueil dans un beau manuscrit, de l'an 1473 (actuellement dans la bibliothèque du Roi) côté, dit Daniël, nº 9846.

Pendant les troubles qui suivirent la mort du duc, cette belle milice fut licenciée. Charles V, en 1547, résolut de tenir constamment sur pied un corps de *bandes d'ordonnance* de 3000 chevaux, avec chef et capitaines. Il leur accorda des priviléges considérables. C'était l'école militaire de la noblesse. Lorsque Philippe II quitta les Pays-Bas, il distribua cette cavalerie en 14 cornettes, et en donna la conduite à 14 des plus grands seigneurs du pays, tous chevaliers de la Toison-

d'Or. « Ces troupes, dit Strada, étaient les troupes ordinaires du prince. Philippe éprouva qu'il avait en elles une véritable légion de Mars. » La guerre civile des Pays-Bas obligea Philippe II à y entretenir une armée, outre les *bandes* susdites. Il eut sous ses drapeaux un corps considérable d'infanterie nationale ; mais le gros de son armée était composé de troupes étrangères. Tout cet arrangement fut bouleversé à la mort de Charles II. Il n'est pas possible de fixer l'époque précise de la suppression de nos célèbres *bandes d'ordonnance.*

En 1701 et 1702, le duc d'Anjou, possesseur des Pays-Bas, porta le nombre des troupes nationales à trente mille hommes, réglées à-peu-près sur le pied de celles de France. Après la bataille de Ramillies, les puissances maritimes qui s'étaient attribuées l'administration des provinces, y créèrent un corps de troupes nationales, qui, pendant la durée de la guerre n'eut pas de pied fixe. Ce ne fut que lorsque l'Empereur Charles VI, eut acquis la possession effective des Pays-Bas, par la conclusion du traité de la Barrière, que l'on commença à donner à notre état militaire la consistance qu'il eut jusqu'à la fin de la domination autrichienne. Lors de la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, l'Impératrice Marie-Thérèse ayant cessé de payer aux Hollandais le subside de la Barrière, s'est trouvée en état d'entretenir dans les Pays-Bas catholiques, et au moyen des revenus de ces provinces, un corps d'environ vingt-cinq mille hommes, partie Allemands, partie Belges.

(Neny, *T. II*, c. *XXVIII.*)

FIN DES NOTES DU CHANT HUITIÈME.

CHANT NEUVIÈME.

RELIGION.

SOMMAIRE.

Respect de l'auteur pour le sujet de ce chant. — Développement du Christianisme en Belgique. — Époque Romaine. — Époque Franque. — Fondation des premiers monastères. — Leur utilité. — Clovis, Sigebert, Thierri leurs bienfaiteurs. — Les Pépins protègent les évêques et les missionnaires. — Les moines irlandais contribuent à l'évangélisation de nos provinces. — Règne religieux de Charlemagne. — Ses bons effets. — Ses successeurs l'imitent en partie. — Digression sur les trois gouvernemens dont chacun régit actuellement une portion de la Belgique, possédée tout entière par Charlemagne. — Conclusion du Concordat entre S. S. le Pape et S. M. le Roi des Pays-Bas. — La Religion modère les excès de l'anarchie féodale. — Réglemens appelés Paix-Dieu, *Trève de Dieu. — Réconciliation des frères ennemis Arnoud et Guillaume de Berlo ; épisode. — Compliment à S. A. R. la Dauphine, à propos d'un*

pardon plus magnanime. — Les évêques de Liége et de Cambrai refusent de persécuter les Manichéens, et les convertissent par la douceur. — Ils nourrissent une partie de leurs diocésains pendant une stérilité de six années. — Règne religieux d'Albert et d'Isabelle. — Tableau de leur piété. — Description de leurs établissemens de charité. — Esquisse de leur cour. — Fruits de leurs exemples. — Ecrivains belges, appuis de la religion. — Mystiques. — A Kempis, Louis de Blois, Denys le Chartreux, Jean de Ruysbrouck. — Parallèle entre A Kempis et J. J. Rousseau, considére comme moraliste. — Monumens de la piété des Belges. — Établissement de la Fête-Dieu. — Adoration perpétuelle. — Béguinages. — Chapitres nobles de chanoinesses. — Monts de piété. — Celui de Gand. — Fondation récente du chanoine Triest pour les sourds-muets. — Générosité royale à son égard. — Ecoles dominicales. — Celle de Bruxelles. — Persévérance des Belges dans la Religion à la fin du XVIIIe siècle. — Mort des demoiselles Sus-Saint-Léger à Arras, pour cause d'attachement à Dieu et au Roi; épisode. — Imploration au Roi Charles X, ci-devant comte d'Artois, en faveur de la province de son ancien apanage.

LA

GLOIRE BELGIQUE.

CHANT NEUVIÈME.

RELIGION.

Comme l'ancien prophète, au cours du Nil ravi,
Conducteur des Hébreux, trop souvent mal suivi,
Au point de s'avancer sur la cîme sacrée,
A ses pieds, trop hardis, en défendit l'entrée,
Quand il ouït sortir du buisson flamboyant
Ces redoutables mots : *ne vas pas plus avant* (*),

(*) *Ne appropies huc : solve calceamentum de pedibus tuis, locus enim in quo stas, terra sancta est.* Exod. III, 5.

Au début de ce chant je m'arrête de crainte.
L'arène où je m'engage est une terre sainte.
L'observateur n'y peut entrer que dépouillé
Du profane ornement, du vêtement souillé.
Comment puis-je, enfoncé dans mes propres misères,
M'élever en héraut de la foi de mes frères !
Ma langue, sur ce point, ne sait que bégayer.
Mais, l'ouvrage l'ordonne, il faut donc essayer.
Ombres de nos aïeux, un frère vous consulte :
En nous montrant ses fruits vous louerez votre culte.

Le soleil de la Foi des rives du Jourdain
Avait porté son cours jusques aux bords du Rhin.
Réveillés par ses feux, dans Tournai, Tongre et Trèves (1),
Déjà nos bons aïeux abandonnaient les rêves
Que, pendant la noirceur d'une trop longue nuit,
S'était forgé leur cœur, par le démon séduit.
Non contens d'avoir pu livrer à l'Évangile
Ce cœur, libre d'erreur, et devenu docile,
On les voyait chercher avec empressement.
Les moyens d'assurer son affranchissement.
C'est alors que le bois, précurseur de la pierre (2),
Se hâte d'élever le premier sanctuaire
Qu'au culte du vrai Dieu le Belge ait consacré,
Asile de la Foi, du païen ignoré.

Bientôt multipliés, ces lumineux asiles
De l'exil des forêts passent au sein des villes,
Quand Jupiter vaincu, penchant vers son déclin,
Cède son temple même au culte du chrétien (3),
Et que, partout fuyant, chargé d'ignominie,
Dans les camps du Romain, faible il se réfugie.

Mais déjà les Césars, maîtres des légions,
Ont secoué le joug des superstitions,
Ils sont chrétiens. La croix orne le diadème
Que porte Constantin dans la Belgique même.
Bien plus : les vérités qu'annonce cette croix,
Il les reçoit de vous, évêque des Tongrois (*) ;
Comme Clovis, un jour, vous devra leur lumière
Prêtre saint, que l'Artois pour évêque vénère (**).

Sous le Franc, nous voyons le désert habité
Et par les saintes mœurs et par la piété,
Et le christianisme, aux leçons si fertiles,
En semant des vertus, paraît semer des villes (4),
Quand, remplis de l'ardeur qu'inspire un grand dessein,
Des moines, descendus des flancs du Mont-Cassin,
Dévoués au travail qui relève et répare,
Viennent nous consoler des dégâts du barbare.
Étrangers, sans soutien, et partout isolés,
Portés sur des débris fumans, amoncélés,

(*) St. Materne. (**) St. Vaast.

Forts de leur charité comme de leur courage,
Ils opposent leurs bras aux suites du ravage.
C'est alors que l'on voit près du cloître pieux
Qu'établit le reclus actif et studieux
Se rassembler les arts, les lettres, la science (5)
Les travaux ranimés ramener l'abondance (6) !
Disciples de Bénoît, ce sont là vos bienfaits (7) :
Nos cœurs reconnaissans ne l'oublieront jamais.
Eh ! qui pourrait nier ces titres à la gloire
Sans démentir ses yeux, et la voix de l'histoire (*) !
Si nos contemporains se sont montrés bien plus
Avides de vos biens, qu'épris de vos vertus,
Du choix humiliant vous leur laissez la honte :
A la postérité leur race en rendra compte.

Clovis et ses guerriers de Rome triomphans (8),
Avaient favorisé ces pieux monumens
Du jour même où Remi révélant la lumière,
Eut au pied de la croix courbé leur tête altière.
Les Rois, ses successeurs, au milieu des débats
Qu'amenait le désir d'accroître leurs états,

(*) Rappelez-vous les mœurs de ces siècles sauvages
Où sur l'Europe entière apportant les ravages,
Des Vandales obscurs, de farouches Lombards,
Des Goths se disputaient le sceptre des Césars.
La force était sans frein, le faible sans asile :
Parlez, blâmerez-vous les Bénoît, les Basile,
Qui loin du siècle impie, en ces temps abhorrés,
Ouvrirent au malheur des refuges sacrés ?
(De Fontanes, *La Chartreuse*.)

Dans un règne agité, laissaient en paix le culte,
Ou même le dotaient de quelque terre inculte.
Vous seule adoucissiez dans leurs barbares flancs
La rudesse des cœurs de ces chrétiens naissans,
Morale dont Jésus est le céleste oracle.
A sa voix Sigébert concédait à Remacle (9)
Mille arpens de bruyère et d'arides genêts,
Pour y civiliser le farouche Ardennais.
Thierri, réparateur des dégâts du Vandale (10),
S'empressait de doter d'une main libérale
L'église que Vedaste établit autrefois
Dans ce même canton et dans ce même Artois
Où les païens du Nord, ces brigands si farouches,
Avaient depuis cent ans fermé les seules bouches
Qu'on entendit bénir le nom du Tout-Puissant;
Lieux de nouveau muets, et teints du même sang,
Quand l'affreux proconsul, agent de Roberspierre,
Sur Arras étendit sa rage meurtrière.

Mais déjà les Pépins, notre sang, notre espoir,
Des Rois francs sommeillans exercent le pouvoir,
Et la Religion au trône les appèle,
Pour qu'à sa cause sainte ils consacrent leur zèle.
Enlevé par les soins de ces maîtres pieux
Le voile de l'erreur tombe de tous les yeux;

Dans leur propre palais la vérité s'instale.
Willibrord y posant sa chaire cathédrale (11),
Au rebelle Frison apprend tout à la fois
Ce que l'on doit au Ciel, ce que l'on doit aux Rois (12).
L'Ardennais éclairé dans sa forêt épaisse,
A cessé d'adorer sa vaine chasseresse :
Hubert l'évangelise, il lui donne des mœurs (13),
Et lui-même y devient le patron des chasseurs.
Les cloîtres irlandais, siéges de la science,
Pouvant communiquer de sa surabondance,
Du fond de leur enclos, alors trop retréci,
Adressent aux Flamands les Foillan, les Fursy (14),
Les Ultan, les Etton, et vous, grand Boniface,
Vous, par qui l'Allemagne ouvrit l'œil à la grâce
Et put substituer la victime de paix
Au sanglant sacrifice à l'affreux Teutatès (15).

Poursuivez, saints reclus, du fond des monastères
Sortis, la croix en mains, en vrais missionnaires.
La barrière des mers pour vous n'existe pas.
Un jour vos successeurs iront porter leurs pas,
Sous le froc de François, Ignace ou Dominique (16),
Vers les hommes nouveaux qu'enfante l'Amérique.
Là, pour les mêmes soins, aux Belges réunis
Marchant en divers temps, comme en divers pays,

Avec les Las Casas, les Nerinckx, les De Blende (17),
Ils sauront de beaux traits orner notre légende,
Illustrer l'humble froc par de nobles travaux,
Réparer les excès des prétendus héros,
Et prouver à l'impie, obligé de se taire,
Qu'on vous doit le bonheur du nouvel hémisphère.

Mais, laissons l'ennemi de la saine raison
Pour le prince éclairé, votre zélé patron :
Charlemagne paraît. Il imprime à son règne
Le grand sceau d'une foi que son exemple enseigne.
Il affermit ses droits sur ceux de l'Eternel,
Le trône qu'il élève a pour base l'autel (18).
Qu'il est beau de le voir, au fort de sa puissance,
Dans les jours solennels de sa magnificence,
Aimer à n'employer l'éclat de la splendeur
Que pour venir courber à l'autel du Seigneur.
Ce front majestueux, brillant d'une couronne
Que le Maître des Rois leur enlève ou leur donne,
Aller y confesser, implorant son soutien,
Que toute grandeur cède à celle du chrétien,
Puis, parmi ses sujets, égaux au sanctuaire,
Manger l'Agneau, Sauveur du prince et du vulgaire !
Eh ! quand le Tibre vit sa politique main (19)
Soumettre son rivage au Pontife romain,

Ou confirmer le don concédé par son père,
Qui doute qu'on n'ait vu le pouvoir de la terre
Confirmé, raffermi par l'aveu solennel
Fait par Charles alors, que le bras temporel
Pétri de frêle argile, et par là périssable;
N'a de solide appui que le bras immuable?

Que ne pût la leçon du pieux Empereur
Sur la religion du peuple imitateur!
Nos Belges, animés par cet exemple auguste,
En acquirent, dès-lors, une foi plus robuste.
Assidus dans le temple, ils apprirent ses chants
Si propres à charmer par leurs accords touchans!
Les hymnes que Sion répétait dans ses fêtes,
Les cantiques sacrés qu'entonnaient les prophètes,
Après avoir flatté l'oreille par les sons,
Rendaient l'esprit meilleur par d'utiles leçons.
Les temples, les cités, les églises rustiques
Ne bornaient point l'essor de ces divins cantiques;
Les plaines, les forêts, l'antre silencieux (20)
Partout retentissaient du chant religieux.
Le laboureur, ouvrant un sillon indocile,
Le vouait à Celui qui seul le rend fertile;
Puis, chargé des épis qu'il y venait cueillir,
Remerciait la main qui daignait les mûrir.

Sur la cîme des monts, au fond des pâturages,
Ainsi s'adoucissait le fardeau des ouvrages,
Grâces aux sons puissans du luth consolateur,
Du chantre de Sion, et monarque et pasteur.
Symbole de la foi que les temps des apôtres
Ont, pour nous éclairer, transmis jusques aux nôtres,
Qu'il était doux d'entendre, en parcourant nos champs,
Répéter vos leçons, et leurs dogmes touchans !
Les Belges, héritiers de la foi de leurs pères,
Redoublaient de croyance, en chantant ces mystères,
Et le Ciel, attendri par leur profession,
Versait sur nos guérets sa bénédiction.
Ainsi, le jeune Abel, aux premiers jours du monde,
Rejetton malheureux d'une racine immonde,
Soumis au dur travail, ce châtiment commun,
De son offrande aux cieux envoyait le parfum ;
Puis épanchait pour prix de sa sainte coutume,
La sueur de son front avec moins d'amertume.

Qu'a-t-on ouï depuis, dans les jours de forfaits
Compagnons du grand deuil qui couvrit nos guérets ?
Ce n'étaient plus ces chants, garans de l'innocence,
Qui bénissaient du Ciel les dons et la puissance,
Ce fut le cri de mort du sanglant *ça-ira*,
Ou le chant immoral, transmis de l'Opéra.

A ces sons, étrangers aux chrétiens des campagnes,
La Foi s'est retirée entraînant ses compagnes
La Piété, les Mœurs et la Simplicité.
En parcourant nos champs le Sage épouvanté
Semblable à ce Voyant (*) que Dieu place en idée
Près de ces os épars, bien loin de la Judée (**),
Crut marcher près des tas d'ossemens desséchés,
Inutiles fardeaux sur la terre jonchés ;
Il les mouilla des pleurs, et son ame attendrie
Remit au Ciel le soin de leur rendre la vie.
Sa bonté nous rappelle à la Religion :
Espérons maintenant leur résurrection,
Mais n'en rendons pas moins un légitime hommage
Aux siècles vertueux que regretta le sage.

Mais que dis-je ? espérons. Notre œil ne peut-il voir
Que l'on doit se livrer à plus que de l'espoir :
Et l'époque actuelle, et celle qui s'avance,
Et la dure leçon de trente ans de souffrance,
Et les Chefs que le Ciel, trop long-temps irrité,
Au Belge en ce moment accorde en sa bonté,
Tout ne forme-t-il point un concert qui nous crie :
Bon peuple, c'en est fait du règne de l'impie !

(*) *Eamus ad videntem. Qui propheta dicitur hodie, vocabatur olim videns.* Reg. I. IX.
(**) Ezech. XXXVII.

O cri qui de l'oreille a passé jusqu'au cœur,
Cri qui nous garantis le retour du bonheur,
Non, ce n'est point assez aujourd'hui de t'entendre,
De répéter des mots, qu'on ne peut trop répandre,
Il faut en lettres d'or, que désormais tu sois
Gravé dans les palais, dans les conseils des Rois,
En te joignant l'appui de ce court commentaire :
Qui ne craint point le Ciel, ne craint rien sur la terre.
Pour nous, qui possédons des Rois religieux
Respectant les premiers la loi du Roi des cieux
Dans leurs cours de Paris, de Berlin, de Bruxelle,
Rentrons dans les chemins où leur voix nous rappelle;
Vrais chrétiens en secret, vrais chrétiens en public,
Servant GUILLAUME ici, là CHARLE ou FRÉDÉRIC (*),
Et la prospérité sera notre compagne.
Dans trois Etats, heureux sous le seul Charlemagne.

Déjà, dans ce moment ne bénissons-nous pas
Le signalé bienfait du Roi des Pays-Bas ;
Son bras ne vient-il point d'abattre la barrière
Placée entre son trône et la chaire de Pierre ?
Il revient donc vers nous du haut du Vatican
Ce fleuve, qui des lieux où coule l'Eridan.

(*) Les Belges sont repartis sous le sceptre de chacun de ces monarques.

Arrose l'univers des saints flots de la grâce,
Et répand le salut dans sa course efficace :
Il revient donc vers nous. Nul rempart désormais
Ne s'opposera plus au cours de ses bienfaits.
Rome, réjouis-toi. De tout temps la Belgique
Fut un bercail chéri du troupeau catholique.
Remercions la main qui veut bien aujourd'hui
Prêter à ce bercail un généreux appui,
Abattre sagement le mur d'antipathie.
Tout prêt à séparer Salem de Samarie
Et par l'heureux accord des nœuds d'un concordat (*),
Affermir à la fois l'ancien Culte et l'État.
PRINCE ÉCLAIRÉ, maintiens ce que tu viens de faire.
Charlemagne, appuyant le successeur de Pierre,
Pour l'un des premiers fruits de sa protection,
Réunit tous les cœurs sous un autre Léon ;
Puissions-nous voir bientôt en ce nouveau royaume
Une même union sous le sage GUILLAUME !

Les divers successeurs du modèle des Rois,
Sans briller à nos yeux par d'aussi grands exploits,
Ni suivre la hauteur de son vol politique,
Soutinrent, tout au moins, la foi dans la Belgique.

(*) Concordat entre S. M. le Roi des Pays-Bas et S. S. le Pape Léon XII.

Attentifs aux besoins, amenés par le temps,
On les voit élever ces établissemens
Que la Religion, d'une voix maternelle,
Pour ses fils gémissans réclamait de leur zèle,
Ou, de leur seing auguste apposer le cachet
A ceux qu'elle obtenait d'un bienfaisant sujet.
Filles du Bauduin qui gouverna Bizance (21),
Que vos noms soient gravés par la reconnaissance
Au front de ces hôtels qu'un soin hospitalier
Pour les Belges souffrans vous fit multiplier,
Afin que, mieux instruits, ils puissent dans la suite
Garder le souvenir de Jeanne et Marguerite
Dignes sœurs, qui pour nous prodigues de leurs biens,
Aux maux, non avenus, préparaient des soutiens.

Quel œil compatissant, mouillé de pleurs, n'admire
Dans la collection que présente Le Mire (22),
Tout ce qu'à nos aïeux dicta la charité
Pour le soulagement de la société !
Depuis l'enfant qui pleure aux portes de la vie
Le précoce abandon du père qui l'oublie,
Jusqu'au vieillard courbé qui traîne d'un pas lent
Les froids débris d'un corps voisin du monument,
La sensibilité du bon cœur de nos pères
Assurait du secours aux humaines misères.

Et les différens maux, et les différens sorts,
Et les besoins de l'ame, et les besoins du corps,
Tout avait occupé ces hommes charitables
Qui voyaient Jésus même aidé dans leurs semblables,
Et savaient que ces dons, versés pour son amour,
Au centuple par lui seraient remis un jour.

Bien plus, ces passions fougueuses, effrénées,
Du désordre des temps malheureusement nées,
La Haine, la Vengeance, au poignard assassin,
Qui, pour le moindre outrage échappé sans dessein,
Couraient sur leur victime, à sa perte animées,
Le bras de nos aïeux les avait désarmées;
Ou, s'il n'arrêtait point leur rage pour toujours,
Il avait su, du moins, en limiter le cours :
Témoin ce réglement pieux et salutaire
Qui sauva Corswarem des fureurs de son frère.
Hélas ! depuis la mort du vertueux Abel,
Faut-il même trembler sur le sein fraternel. !

Nouveau Caïn, Guillaume, au cœur impitoyable;
Conservait pour Arnoud une haine implacable.
L'Histoire ne dit pas quel serpent en son sein
De cette antipathie épanchait le vénin.
Mille fois, l'œil en pleurs, Marguérite, sa mère,
Chercha d'en étouffer la flamme incendiaire;

Mille fois, le tenant, le serrant dans ses bras,
Elle avait réprimé ses scandaleux éclats.
La voix de la raison, celle de la nature
Avaient cessé d'agir sur une ame aussi dure;
Rarement le remède aura bien opéré
Sur l'état d'un malade, à la longue empiré.
Lasse enfin d'employer une cure impuissante,
Elle veut éviter l'occasion présente,
Et pour anéantir leurs transports ennemis,
Sa main a, l'un de l'autre, éloigné ses deux fils :
Moyen insuffisant pour un cœur si rebelle!
Mais que pouvait de plus la main d'une mortelle?
Dans cet éloignement tant de jours sont passés,
Qu'ils n'offrent plus le mal qu'en des traits effacés.
C'est ainsi que le voit le bon cœur d'une mère.
Eh! qui ne s'abandonne à l'erreur qui sait plaire!

Cependant, vint un jour, d'une affreuse clarté,
Où sans voile apparut la triste vérité.
Ce jour fatal, brûlant d'une haine aussi forte,
Guillaume armé passait un bois, avec escorte.
Le hasard conduisit Arnoud en son chemin
Seul, entre deux rochers, sans aucune arme en main :
Un détour lui cachait l'approche de son frère.
Il le voit s'élançant plus prompt que le tonnerre.

Où fuir ! il est atteint, et presque sous les coups.
Qui sera son sauveur ?..... Religion, c'est vous !
Il étend les deux bras, et les levant, arbore
Le signe du salut, formé par eux. « J'implore
Dit-il, pour ma défense, en ce funeste lieu,
Le réglement sacré, nommé *la paix de Dieu* (23).
Il défend d'attaquer tout homme qui voyage.
Mes bras tracent la croix; écoutez son langage.....
On l'écoute. La foi, glaive au double tranchant,
Perce un cœur endurci par son cruel penchant.
La haine a disparu. Guillaume embrasse et serre
Sur son sein palpitant la poitrine d'un frère :
Ils vécurent, dès-lors, en des liens d'amour ;
Et la Religion opéra ce retour.
Pour immortaliser une pareille grâce,
Marguerite elle-même établit sur la place
Du bois, cher à son cœur, qu'elle fit défricher,
Un couvent, dont le nom ne lui fut pas moins cher.
Ce nom fut *la Paix-Dieu* (24) pour rappeler sans cesse
Le fameux réglement que bénit sa tendresse.

Ange de patience, aux jours de longs tourmens (25),
O Fille des Bourbons (*) c'était à notre temps

(*) S. A. R. la duchesse d'Angoulême.

De prouver ce que peut de grand, de magnanime
L'exemple de Jésus, en un cœur plus sublime.
L'Éternel, qui t'offrit pour modèle à nos yeux,
Environna ton cœur de la force des Cieux.
Il proportionna la grâce aux circonstances,
La grandeur du pardon, aux grandeurs des souffrances.
Oui, si pour désarmer le plus ardent courroux,
Les traits divins, un jour, ne s'offrent point à nous,
A l'œil guidant le fer prêt à venger l'outrage,
Nos bras intercesseurs montreront ton image.
Cet aspect fera plus qu'un *réglement de paix*.
Il changera la haine en un cours de bienfaits;
Et l'on verra le Belge et l'enfant de la France
Etouffer le vautour que nourrit la vengeance.
Ton sang et tes vertus chers à ma nation,
Fournissent une excuse à ma digression.
Combien l'écart est doux lorsque le cœur emporte!
Aux jours de nos aïeux mon sujet me reporte :

Ainsi, pendant la nuit des troubles féodaux,
L'œil du clergé veillait pour adoucir nos maux.
Lorsque le fanatisme, enfant de l'ignorance,
Sur les Manichéens appelait la vengeance (26),
Et, le fer à la main, s'acharnait sur leurs pas,
De Liége et de Cambrai les vertueux Prélats

Wason, Gérard, eux seuls, au nom de la justice,
N'ont-ils point renversé le bûcher du supplice,
D'un siècle, encor barbare, accusé les fureurs,
Et forcé nos aïeux à de plus douces mœurs?
Aux jours où la famine, à la marche inquiète,
Sur nos champs épuisés, promenait son squelette,
Et d'un bras décharné sollicitait en vain
L'aliment, dont manquait lui-même le mondain,
Qui parvint à sauver l'indigence éplorée ?
Ce fut la charité de la tribu sacrée (27).
Liége, Cambrai, Gembloux, vos prélats généreux
Pendant trois ans entiers, soutiens des malheureux,
Épuisèrent l'amas des blés de leurs domaines ;
Attirèrent celui des provinces lointaines.
Le fléau s'arrêta devant leurs longs efforts.
Eh! que de traits pareils reproduits depuis lors.
La chronique, soumise à sa marche annuelle,
Nom par nom citera ces œuvres d'un saint zèle;
Plus libre en parcourant le champ qui m'est ouvert,
Je vais passer aux jours d'Isabelle et d'Albert.

Comme le passager, fatigué de l'orage (28)
Qui l'exposa long-temps aux horreurs du naufrage,
Salue avec respect les propices Gémeaux
Dont les regards sereins tranquillisent les eaux,

Le Belge, rebuté de quarante ans de guerres
Crut voir lever sur lui deux astres salutaires
Quand les pieux époux, que je viens de nommer,
Par leur gouvernement vinrent le ranimer;
Il ne se berça point d'une vaine espérance.
Tout ce qu'à deux grands cœurs dicte la bienfaisance
Pour le soulagement d'un peuple malheureux,
Fut admis, entrepris, exécuté par eux.

Certains que les États, aux jours de décadence,
Se relèvent bien moins par l'humaine puissance,
Qu'à l'aide de ce bras que la Religion
Leur tend du haut des cieux avec affection,
On les vit n'essayer leur tremblante couronne
Qu'appuyés sur la main de l'auguste patronne
Par le malheur du temps trois cents temples détruits
Sortent, mieux décorés, du fond de leurs débris.
La nouvelle Sion, à l'abri des tempêtes (29),
A redoublé l'éclat, la pompe de ses fêtes.
L'Agneau sacrifié par le divin amour
Du tabernacle saint passe-t-il au grand jour?
Quel cortège brillant accompagne sa marche,
Quel riche pavillon flotte et s'étend sur l'arche!
L'ardent cierge à la main, bien plus ardens de foi,
Confessant leur néant près du souverain Roi,

D'un pas respectueux les archiducs s'avancent
Parmi les flots d'encens qui vers les cieux s'élancent.
La cour suit leur exemple. Une sainte ferveur
Passe des Souverains au peuple imitateur.
Des lévites nombreux les concerts retentissent.
Les vêtemens sacrés de lustre resplendissent.
Les chefs des tribunaux, les chefs du magistrat,
Les princes des guerriers, les princes de l'État,
Les sexes différens, et les différens âges,
S'empressent de grossir ce grand concours d'hommages.
Ces honneurs exprimaient par un cri solennel
Que le trône des Rois repose sur l'autel :
Ils proclamaient l'aveu qu'il est un premier Maître
Que princes et sujets tous doivent reconnaître ;
Frein de l'orgueil humain, au terrestre séjour
Dominant, dépendant *pour l'espace d'un jour*.

Les bras réparateurs des murs du sanctuaire
N'en sont que plus actifs à secourir un frère.
Le chrétien est instruit de ce double devoir.
Nos princes le savaient : ils vont le faire voir.

Ces maisons de douleurs où la pitié rassemble
L'infirme, le vieillard heureux de vivre ensemble,
Sujettes, ainsi qu'eux, aux outrages des ans,
N'offraient que des secours, aux maux insuffisans ;

Ces maisons de refuge, où s'encombrent sans cesse
L'orphelin, l'étranger, l'enfant que l'on délaisse,
Cherchaient en vain l'appui d'un généreux patron,
Elles-mêmes au point d'éprouver l'abandon;
La maison nourricière, asile où l'indigence
Trouve un pain assuré, soutien de l'existence,
Quand le mondain ailleurs reste sourd à ses cris,
Semblait ne présenter que d'informes débris;
Les trésors à la main, les archiducs paraissent,
Tous les besoins ont fui; tous les soupirs se taisent :
Réparateurs des maux d'un état chancelant,
Ils étendent par-tout leur regard vigilant.
Quelque soit la maison que fonde ou qu'entretienne
Pour le bien des humains, la charité chrétienne,
Pénétré de sa foi, rempli de son esprit,
Le couple généreux la dote, ou l'agrandit.

Ils savaient ces époux à quel point la prière
Si bien reçue au Ciel, est utile à la terre,
Sur-tout, quand justement sur un peuple étendu,
Le bras du Dieu vengeur demeure suspendu;
La forêt de Marlagne, aujourd'hui si muette (30),
A la médiatrice accorde une retraite
Où, vers les cieux ses vœux tranquillement poussés
Non distraits, plus ardens, puissent être exaucés.

C'est là que pour l'État incessamment supplie
Comme sur le Carmel, le disciple d'Elie;
Là, qu'il commande au corps la macération;
Qu'il commande à l'esprit la contemplation;
C'est là, que pour la paix, et l'Eglise, et nos Princes,
Pour le bien général, celui de nos provinces
L'enfant du Patriarche anime de sa voix
Le calme du désert, le silence des bois.

Visant au même but, en un différent site (31)
Dans l'enclos du palais par leur ordre est construite
Une maison semblable, où des anges de paix
Remercieront le Ciel de leurs premiers succès;
Le prieront d'arrêter les ravages du glaive,
Et solliciteront le repos d'une trève :
Le Ciel, en leur faveur, suspendra son courroux;
Et l'ange de la mort arrêtera ses coups.

L'incrédule détruit; le fidèle édifie.
L'histoire de nos jours seule le vérifie.

Le bras des archiducs, cher à l'humanité (32),
En honorant Marie, élève une cité.
Un désert de la Sainte offrait l'auguste image.
Le peuple du Brabant lui porte son hommage,

Implore sa faveur, voit accomplir ses vœux.
Albert y fait construire un temple somptueux :
L'aridité du sol change aussitôt de face.
Le froment nourricier se présente, et remplace
Le genêt, l'églantier, la ronce, au dard aigu ;
Le mont, ceint de remparts, se nomme *Montaigu*,
Un clergé vertueux sans cesse y sacrifie
L'Agneau sanctifiant, né du sein de Marie :
D'âge en âge le mont croit en célébrité
De vertus, de moissons, comme de piété.

Belge, qu'est-il besoin qu'à tes yeux je dépeigne
Tous les beaux monumens nés sous ce fameux règne,
Tervure, ancien château, patrimoine d'Hubert (33),
Relevant les débris dont il était couvert ;
De nos bons Souverains les ombres consolées
Par l'établissement de riches mausolées (34) ;
Gudule présentant son chapitre augmenté (35)
Son culte plus pompeux, son temple mieux doté ;
Un lieu fatal aux mœurs, dépouillant sa souillure
Par l'autel où s'assied la Vierge la plus pure (36) ;
L'usure, ce vautour acharné, dévorant (37)
Loin du pauvre bannie, abandonnant son flanc ;
Les enfans d'Augustin, Norbert et Dominique (38)
Dans leurs cloîtres ouvrant une école publique ;

L'Eglise reposant sur le bras temporel ;
Le barreau recevant l'édit perpétuel (39) ;
Voilà les plus beaux jours que t'offre notre histoire.
Ils sont, ils resteront bénis dans ta mémoire.
Ce règne cependant si doux, si fortuné,
Hélas ! il fut peu long ; trente ans l'ont terminé :
Encor déduirons-nous les longs jours de souffrances
Où la discorde vint épuiser les finances,
Condamner nos époux à de constans soucis,
Et de soins tout guerriers occuper leurs esprits.

N'oublions pas combien pendant cet intervalle
L'exemple de la cour épura la morale.

Les archiducs savaient qu'il est une splendeur
Qui peut des Souverains relever la grandeur ;
Que ces astres, formés pour éclairer la terre,
Doivent de quelqu'éclat environner leur sphère.
On paraît obéir avec moins de regret
Quand l'admiration commande le respect.
Aussi nos deux époux ont composé leur suite
D'un cortège brillant de courtisans d'élite ;
Séminaire des mœurs, l'enceinte du palais (40)
Rassemble les enfans de leurs premiers sujets.
Croissant loin du péril, instruite sous leur vue,
Du suc de la vertu leur jeunesse est imbue.

Sous les noms d'écuyers, de pages, de menins
Les Lignes, Arenbergs, Mérodes, Gand-Vilains,
Croïs, Bossus, Lallains, Berlaymonts, Trazegnies
Au modèle royal conforment leurs génies,
Prennent ces heureux plis, ces fortunés penchans
Que ne peut effacer l'iniquité du temps.
De là, pleins de vertus, de zèle pour leurs princes
Sortiront, pour le bien des belgiques provinces,
Ces hommes vénérés dans leurs divers états,
Ces braves généraux, ces sages magistrats,
Ces pontifes pieux, l'honneur des prélatures,
Aux cœurs si bienfaisans, aux conduites si pures,
Ces comtes, ces barons, appuis de leurs vassaux,
Répandant tous les biens, dissipant tous les maux (41);
De là, dignes en tout de l'auguste princesse,
Sortiront, pour servir d'exemple de sagesse
Et devenir l'honneur de la société
Ces dames, dont la cour forma la piété.
Les plus grandes maisons, du vrai bonheur jalouses,
En enchaînant leurs cœurs par le titre d'épouses,
A jamais béniront des nœuds qu'auront tissus
Et la Religion, et toutes les vertus :
Que dis-je? n'est-ce point à la sainte influence
Que la cour exerça sur leur adolescence
Qu'on doit attribuer l'heureuse hérédité
Du mérite transmis à leur postérité ;

Ce ferme attachement au culte de nos pères ;
Ce zèle à soulager les humaines misères
Que, malgré le déclin des mœurs et des vertus,
Dans ce sang épuré nos yeux ont toujours vus ?

Sainte Religion, assez à la Belgique
J'ai montré de ton cours le progrès historique.
Ton empire plus haut ne pouvait parvenir.
Plus d'un siècle à ce point tu sus le maintenir.
Jusques aux derniers jours de la sage Thérèse,
L'œil de l'observateur ne voit rien qui l'abaisse.
Remarquons maintenant quels écrivains pieux
Ont mieux servi ta cause en ce temps glorieux.

N'arrêtons point nos yeux aux champs celtibériques (*)
Pour admirer l'essor de leurs aigles mystiques,
Le vol impétueux de nos contemplatifs
Ne tend point vers les cieux par des élans moins vifs.
L'onctueux A Kempis, si fameux dans le monde (42),
L'extatique Chartreux, l'honneur de Ruremonde (43),
L'illustre abbé De Blois, ce grand consolateur (44)
Aux portes de la mort, dans les troubles du cœur,
Et toi, dont le tilleul, si renommé, témoigne (45)
De quel nom tu jouis dans la forêt de Soigne,

(*) L'Espagne.

N'avez-vous point prouvé par d'immortels écrits
Combien l'amour divin élevait vos esprits ?
Pour ne point partager en quatre la matière,
D'un seul de ces flambeaux empruntons la lumière ;
Et l'imitant ce chant, aussi-bien que nos pas,
Bornons-nous à citer le livre de Thomas.

Après les Livres saints, en est-il qui prévale ?
Quel charme insinuant présente sa morale !
Le miel du mont Ida distile un suc moins doux :
C'est la manne céleste, empruntant tous les goûts.
Ce fameux médecin des passions humaines
Opère tous les jours des guérisons certaines,
Tandis que les docteurs, si prônés de nos temps,
Nous prouvent qu'ils ne sont que de vrais charlatans.
« A la raison, dit-il, il est une barrière.
» Suivez Jésus ; voilà l'infaillible lumière.
» Voulez-vous éclairer vos esprits et vos cœurs ?
» Venez étudier sa doctrine et ses mœurs.
» Il est, cet Homme-Dieu, la sagesse éternelle.
» Lui seul il la possède, et lui seul la revèle.
» Sa grâce est un rayon qui seul vous guide au bien,
» Vos sages prétendus sans lui ne peuvent rien. . . .

» Au savoir, aux honneurs gardons de trop prétendre.
» L'œil est-il las de voir, ou l'oreille d'entendre ?

» Nos cœurs aux vains désirs en tous les sens poussés,
» Ont-ils une fois dit : *jouissons ; c'est assez* (*) ?

» Debout, les yeux fixés aux voûtes éternelles
» Le sage foule aux pieds les choses temporelles.
» Pourquoi tant rechercher ce qui passe sitôt ?
» A ce qui toujours dure attachons-nous plutôt. . . .
» Mieux vaut l'humble berger, béni du Dieu qui l'aime.
» Qu'un philosophe altier qu'il frappe d'anathème.
» Il est bien plus utile, en ces terrestres lieux,
» Que l'homme sache moins, pourvu qu'il vive mieux. . .
» Qui se connaît, apprend combien la gloire est vaine,
» Et n'attache aucun prix à la louange humaine.
» Désirons-nous la paix, voulons-nous son maintien ?
» Aimons d'être ignorés, d'être comptés pour rien (46).
» Que d'épines on ôte au sentier de la vie
» Quand on sait se placer à l'abri de l'envie !
» Supportons notre frère avec tous ses défauts :
» Qui sait le mieux souffrir goûte un plus grand repos (47). »

Sophistes de nos jours, aux voix fallacieuses,
Sont-ce là, dites-moi, vos leçons orgueilleuses ?
Vous en vantez encor l'avantage, à grand bruit :
Eh bien ! apprécions les arbres par leur fruit.

(*) La Fontaine, d'après notre moraliste, a dit : « ne dira-t-il jamais, c'est assez, jouissons ? »
(*Le Loup et le Chasseur.*)

L'élève d'A Kempis, humble comme son maître,
En sondant ses défauts, apprend à se connaître.
Si d'un élan trop brusque il ne s'avance pas,
Il épargne à son pied grand nombre de faux pas.
L'élève de Rousseau, comme lui fier, superbe,
Est le coursier fougueux, à peine effleurant l'herbe.
De la seule nature il suit l'impulsion.
Aussi l'écart souvent est près de l'action.
Le premier, dans le monde apprend à se contraindre.
Docile à se plier, quoique jamais à feindre,
On ne le verra point heurter avec éclat
Le sentiment d'autrui, sauf le devoir d'état.
Le second, emporté par sa *nature libre*,
De tout ménagement méconnaît l'équilibre;
Et, n'eut-il point encor de duvêt au menton;
En plein sénat, ira contredire Caton.
L'élève de Thomas pratique l'Évangile.
A peine un brin de foi vacille dans Emile.
L'un, chérissant l'État par amour, par devoir,
Dans César, dans Brutus respecte le pouvoir.
L'autre, ennemi des Rois, rêvant l'indépendance,
Républicain outré va jusqu'à la licence.
Enfin, dans le malheur l'élève d'A Kempis
Au père, qui l'éprouve, offre un enfant soumis;
L'élève de Rousseau, qui ne sait se contraindre,
Murmure avec éclat; et j'ai bien lieu de craindre,

Aux leçons du docteur s'il a correspondu,
De le trouver noyé; s'il ne s'est point pendu.
De semblables fureurs la liste est assez ample.
Le maître, assure-t-on, en a donné l'exemple :
Et le jour, si fameux, de l'adieu sans pareil
A la belle verdure, au lumineux soleil,
Aux fèves de Moka, dans la dose qui tue,
Le Socrate avait joint le jus de la cigue (48).
L'œil sur ces deux tableaux, de qui ferons nous choix,
Du moraliste belge, ou bien du genévois!
Ah! qu'on verra d'esprits se décider sans peine
Lorsque les passions rentreront sous la chaîne!
Leur élargissement, notre constant fléau,
A fait, pour les trois quarts, le grand nom de Rousseau.

Après avoir chanté ces moralistes sages
Guides pour tous les cœurs, docteurs pour tous les âges,
Que leurs contradicteurs apprendront à chérir
Lorsque vers le bonheur ils voudront revenir,
Disons quels monumens sont dus à la sagesse
Des dogmes sociaux que leur plume professe,
Et dans notre intérêt, celui de ce pays,
Qui nous servit le mieux, eux, ou leurs ennemis?
Ici, je fais un choix qu'ordonne la prudence :
Dans un champ fatigant par sa surabondance,

Je m'arrête aux seuls fruits qui toujours ont été
Utiles au Très-Haut, à la société.

Non, ce n'est point en vain, Liége, que l'on te nomme
La cité catholique, et la fille de Rome (49).
Ton auguste clergé, tes temples somptueux,
Tes fêtes où brillait l'éclat le plus pompeux,
Tes remparts, que jamais ne franchit l'hérésie,
Sont un titre à la gloire, illustrant ma patrie.
Un autre titre aux yeux de l'univers chrétien
Dont tu fais l'ornement et presque le soutien,
C'est d'avoir provoqué, mis ensuite en pratique
Du Corps de l'Homme-Dieu la Fête eucharistique.

Que ton nom, Julienne, honore le Liégeois (50)!
Au mont de Cornillon je crois ouïr sa voix :
« Béranger a nié la divine Présence (51).
» L'erreur qui se propage affaiblit la croyance.
» Quelle incrédulité menace l'avenir!
» Le clair flambeau des nuits me paraît s'obscurcir (52).
» Dans le globe argenté mon œil voit apparaître
» Un noirâtre bandeau coupant son diamètre. »

Julienne se perd dans la réflexion.
Que peut signifier semblable vision ?

Le Ciel enfin l'instruit. Un ange lui revèle
Que l'Eglise a besoin qu'une Fête nouvelle
Enlève par l'éclat de sa solennité,
Le bandeau que l'erreur oppose à sa clarté,
Et qu'agréable au Ciel, l'Eternel la destine
A pourvoir au succès de cette œuvre divine.

Qu'aisément le Très-Haut accomplit ses desseins!
Les plus faibles agens sont forts entre ses mains.
La recluse obéit, se lève et s'associe
Les avis, les secours d'une ancienne amie.
Eve, tel fut son nom. Voilà les deux roseaux
Qu'on verra soutenir le poids de longs travaux,
Et par qui l'Agneau saint, offert en sacrifice,
Du culte de son corps étendra l'édifice:
Je ne dis pas combien, pour venir à ses fins,
Le couple supporta de soins et de chagrins.
Souvent, quand dans le jour la semaille est finie,
L'ennemi, dans la nuit, sème la zizanie.
Le succès vint enfin. Le décret fut porté.
Robert marqua le jour de la solennité (58).
Prêtres de Saint-Martin, digne collégiale,
Louange en soit à vous. Votre foi se signale.
Dans Liége les premiers vous fêtez ce grand jour:
Par là, chers à Jésus, vous aurez en retour

Ses bénédictions, ses abondantes grâces.
Rome s'empressera de marcher sur vos traces.
Non contente d'avoir étendu ces honneurs
Parmi l'heureux pays des Liégeois promoteurs,
Connaissant tout le prix de la Fête nouvelle,
Sa sagesse bientôt la rend universelle (54).

C'est alors qu'à la voix et par l'ordre d'Urbain
L'Eglise entend les chants du grand Thomas d'Aquin.
« Sion, dit-il, du ton des concerts séraphiques,
» Hâte-toi d'entonner tes plus pompeux cantiques (*).
» Tu ne peux à ce jour donner trop de splendeur.
» Il s'agit de louer ton Chef et ton Pasteur.
» Sa gloire, où ne peut rien le chant même des anges,
» Sa gloire est au-dessus de toutes les louanges.
» Quel sujet se présente à ton concert divin!
» Le pain vivifiant, le mystérieux Pain
» Que le Christ, à la fin de la dernière Cène,
» Donna pour nourriture à la faiblesse humaine.
» Nous fêtons le jour grand, auguste, vénéré
» De l'établissement de ce Repas sacré
» Où le nouvel Agneau de la Pâque nouvelle
» Arrose de son sang l'alliance qu'il scèle.

(*) *Lauda Sion Salvatorem*, etc.

» Fuyez culte ancien devant la nouveauté ,
» Ombre , devant le jour , nuit , devant la clarté.....»

Mais ne dégradons point, trop faibles en parole ,
L'hymne majestueux de l'ange de l'école.
Belges , qui donnez jour à l'institution ,
Lisez le texte même, et non la version.
Ce culte, que célèbre un si sublime office ,
Votre compatriote en fut la promotrice.
Ils furent ces honneurs par sa voix appelés;
Rome les confirma du pouvoir des deux clefs ;
Nés aux bords de la Meuse, au Tibre ils se portèrent ;
Et jusqu'aux bouts des mers de Liége s'élancèrent.
Ah! puissent ces honneurs dont on nous doit l'essai ,
Accrus si grandement aux bords du Paraguay ,
Édifier toujours de leur pompe sublime
Des cœurs soumis aux lois du plus sage régime (*) !

Dans la Fête opposée aux erreurs de ce temps ,
Le Liégeois n'avait point épuisé son encens.
L'aveuglement croissant avec le cours des âges ,
Contre Jésus présent redoublait ses outrages.
Toujours quand l'infidèle accumule ses torts ,
La foi doit se montrer par de nouveaux efforts.

(*) La république chrétienne du Paraguay solennisait la *Fête-Dieu* avec une pompe extraordinaire. Depuis la suppression des Jésuites, ses apôtres et pasteurs, on dit que cette Fête a perdu son éclat, et la république son bonheur. (Voir *Muratori et Charlevoix*.)

Telle aussi se montra l'ancienne confrérie (55)
Fruit de l'amour de Liége envers l'Eucharistie.
Mais il manquait encore un établissement
Qui rendit éternel l'hommage au Sacrement :
Quelle ville obtiendra l'insigne privilége
D'établir cet honneur? ce doit être encor Liége.
Par le même chapitre, et dans le même lieu
Qui fêta le premier le corps de l'Homme-Dieu,
Hubens assemblera la société sainte (56).
Tout sexe, tout état entre dans son enceinte.
Jésus, par le moyen de la réunion,
Sans cesse y fait l'objet de l'adoration;
Et là, comme les Saints le font dans l'empyrée,
Notre culte devient d'éternelle durée.
Liége, ville pieuse, accepte mon salut.
Conserve bien ta Fête et ton saint institut.
Si ta foi s'attiédit, qu'alors il te souvienne
De l'ardeur que montra la foi de Julienne.

Le zèle du Liégeois envers l'honneur divin
Voyons-le se porter vers le bonheur humain.

Dans la société, toujours féconde en vices,
Qu'il s'élève d'écueils, s'ouvre de précipices;
Pour la femme sur-tout que de piéges tendus
Au devant de ses pas, autour de ses vertus,

Quand l'hymen n'ayant point fixé sa destinée
Seule au monde trompeur elle est abandonnée,
Et que, manquant d'état aussi-bien que d'appui,
L'âge vient augmenter ses maux et son ennui!
Un prêtre qu'inspira la douce bienfaisance,
Tend un bras secourable à sa triste existence.
Pasteur laborieux, il forme des abris
Où se réfugieront les errantes brébis.
Le bercail est exempt des lois de la clôture.
Le cœur n'y gémit point sous une règle dure.
Des mains n'y serrent point ces nœuds perpétuels
Quelquefois le tourment des inconstans mortels.
Le travail, la prière, un même enclos rassemble
Des compagnes, qu'unit le but de vivre ensemble
Sous l'innocent abri de leurs toits protecteurs,
D'où le faste s'exile et les mauvaises mœurs.
L'enceinte destinée à ce pieux usage,
Du nom de son auteur, s'appelle *Béguinage* (57).
Cet institut, né belge, orne encor nos cités.
Ses murs préservateurs ont été respectés
Même quand l'hérésie et le philosophisme
Exerçaient parmi nous leur double fanatisme.
Retraites du repos, asiles de la paix,
Séjour des simples mœurs, les regards satisfaits
Aiment à comparer ces demeures tranquilles
A l'agitation qui tourmente nos villes,

Dont l'enclos montre ainsi, dans un même circuit,
L'empire du silence, et l'empire du bruit.

Modernes précepteurs, aux leçons *libérales*,
Ces institutions sont toutes sociales.
Aucun individu n'y perd sa liberté.
Aucun pied dans les fers ne s'y trouve arrêté.
Rendez grâce au bon sens qui guida nos ancêtres :
En tout genre de bien ils ont été nos maîtres.

Eh! n'est-ce point encor la sage intention
De bien servir la foi, les mœurs, la nation
Qui leur fit établir ces illustres chapitres (58)
Regrettés de nos cœurs à de si justes titres?
Andenne, Mons, Maubeuge, et Nivelle et Denain
Veuves des instituts que vous pleurez en vain
Après avoir été les mères de nos villes,
Que vos enclos sacrés offraient de doux asiles,
Donnaient de surs appuis au sang des chevaliers
Versé dans les combats au prix des seuls lauriers!
L'honneur dédaignait l'or dans ces nobles familles;
Mais l'état pourvoyait au soutien de leurs filles.
A leur adolescence il ouvrait des abris
Dotés abondamment, de respect investis,
Où la mâturité de la sage vieillesse (59)
Se plaisait à guider la folâtre jeunesse.

Sous le manteau royal l'habit religieux
Sans enchaîner les cœurs, en imposait aux yeux.
Des cantiques divins la tendre mélodie
Par un auguste chant semblait être annoblie,
Et les cieux plus émus en entendant les voix
De ces filles des ducs, des comtes et des Rois.
Des liens de l'hymen loin de vivre écartées,
C'était leur plus beau titre à s'y voir invitées,
Dès qu'on pouvait montrer sur les vieux écussons
Un nom jadis inscrit dans ces nobles maisons.
De leur brillant éclat l'Europe était jalouse.
Souvent elle envoyait y chercher une épouse
Au puissant héritier des princes souverains
Issu du sang des Francs, ou du sang des Germains;
Tant on estimait beau dans la haute noblesse
Qu'une dame en Belgique eut été *chanoinesse !*

Ces établissemens chers à l'humanité,
Soutiens si précieux de la société,
Bien loin de se borner à l'illustre naissance,
Au sexe qui, plus faible, implore l'assistance,
Sur tout rang, sur tout sexe appelant divers soins,
Se diversifiaient à raison des besoins.

Le siècle novateur où la foi catholique
De ses pleurs, de son sang arrosa la Belgique,

Vient-il à dissiper l'or du particulier,
Et livrer l'indigent aux mains de l'usurier?
Albert sur ses sujets en bon Prince soupire.
Il tente d'arracher aux griffes du vampire
Ainsi que le vautour sur sa proie acharné,
Le père de famille à périr condamné.
Mais le trésor public et sa propre cassette
D'un long épuisement éprouvent la disette :
Que faire pour ce peuple, à son grand cœur si cher!
Le moyen est trouvé. L'artiste Koëberger
Dresse un plan qui permet que la charité prête
Un fraternel secours à la famille honnête.
Au citoyen souffrant il sera départi,
Moyennant que l'emprunt se trouve garanti
A l'aide d'un dépôt que l'emprunteur engage
Jusqu'au remboursement qui lui rendra son gage
Le facile paiement d'un léger intérêt
Est l'unique salaire exigé de ce prêt.
Rassuré sur ton sort, laborieux artiste
Réduit par la misère à l'état le plus triste,
Tu n'es plus obligé de vendre au plus vil prix
Les soutiens de tes jours, tes précieux outils.
Père ou mère indigens, que le besoin dévore,
Rebutés des mondains, mais que le Ciel honore,
Ces langes du berceau, ces frêles vêtemens
De l'enfant, du vieillard abris insuffisans,

Qui, ravis à vos bras, aux pleurs de la nature,
Vont gonfler pour toujours les amas de l'usure,
Et laisser exposer aux plus rudes frimas
Ces membres si tremblans, ces corps si délicats,
Ils vous seront rendus au terme d'une année.
La séparation n'est que momentanée.
Hélas! combien de fois d'autres yeux larmoyans
Sont privés du bonheur de revoir des absens!
Pour prix d'un abandon, passager sacrifice,
Recevez un secours au mal présent propice,
Bénissez les bons soins du charitable Albert
Qui sut combler le gouffre, aux pas du pauvre ouvert,
Et comme on voit sortir du flanc de la montagne
Le bienfaisant ruisseau qui nourrit la campagne,
Que l'hôtel nourricier, par le prince doté,
Soit appelé par vous *le Mont de Piété* (60).

Tandis que grand Monarque et non moins tendre Père,
L'archiduc de Bruxelle éloignait la misère,
Un évêque de Gand dont le nom semble fait
Pour rappeler toujours le zèle et le bienfait,
Triest (*), au pauvre artisan gémissant à sa suite (61),
S'empresse d'assigner la *Caisse gratuite*

(*) On prononce *Trist*.

Œuvre de son bon cœur, où libre d'intérêt,
Le citoyen, six mois, a le soutien du prêt,
Intervalle assez long pour qu'après sa durée
Il puisse refournir la somme délivrée.
Gantois, de ce soutien tu jouis tous les jours.

Mais Triest au malheureux fournit d'autres secours.
Il laissa dans tes murs, vieux témoins de son zèle,
De bienfaits renaissans une source nouvelle.
Ton œil les voit couler par un ruisseau de plus :
L'héritier de son nom le fut de ses vertus.
C'est lui qui maintenant à la souffrance assure
Tous ces soulagemens sans nombre, sans mesure
Que le céleste bras guidant sa charité,
Établit, multiplie en ta vaste cité.
Quel mal reste rebelle aux soins qu'il accumule !
Par lui l'oreille entend, et la bouche articule.
L'élève de ces soins à d'augustes regards
Déjà peut présenter les travaux de nos arts
De ce bras malheureux que l'injuste nature
Semblait avoir voulu priver de nourriture :
Témoin ce bel écran, qu'en un jour solennel,
Au regard à la fois royal et paternel
Offrirent ces enfans rendus à l'industrie,
Habiles désormais à servir la Patrie.

Le Monarque, agréant le fruit de leur labeur (62),
Se garda d'oublier le digne fondateur.
Il le gratifia du présent vénérable
Seul digne des travaux de l'homme secourable.
Ce fut ce livre saint, au-dessus de tout prix,
Où l'esprit de sagesse étale à nos esprits
Ces traits de charité dont la brillante chaîne
Part du triste berceau de la misère humaine,
Pour aller attacher un anneau glorieux
Au berceau de celui qui les bénit des Cieux,
En est l'inspirateur, s'en dit la récompense,
Et dont la vie offrit un cours de bienfaisance.

Poursuis, digne chanoine, émule d'un prélat,
Poursuis; puisque tu vois le chef de cet état
Apprécier tes soins, en louer la sagesse,
Et les gratifier des dons de sa largesse.
Hélas! ils sont tombés, presque tous sous nos yeux,
Les établissemens voués par nos aïeux
Aux besoins, si pressans! de l'humaine souffrance,
Aux besoins, si nombreux, si grands! de l'indigence.
Que des maux sans secours! que de pieds sans appui!
Bénissons le Très-Haut qui t'inspire aujourd'hui.
Qu'il couvre de succès les pas de ta carrière,
Laisse ton œil long-temps jouir de la lumière,

Accorde à tes travaux nombre d'imitateurs,
Et donne à tant de soins de zélés successeurs.

Auriez-vous moins de droit à la reconnaissance
Vous, médecins des maux, enfans de l'ignorance,
Qui donnâtes vos soins, portâtes vos efforts
Aux seuls besoins des cœurs, plus grands que ceux du corps?
Que d'institutions, fruits de votre sagesse,
Guidaient dans nos cités les pas de la jeunesse;
Ceux du pauvre sur-tout, en naissant condamné
A manquer du secours au riche destiné!
Plus la perversion étendait ses ravages,
Plus la plante croissante, exposée aux orages,
Trouvait d'abris certains, de toits préservateurs,
Plus l'arbrisseau pliant rencontrait de tuteurs.

Toi que la piété nomma *Dominicale*,
Ecole qu'on vit naître en des jours de scandale,
Dis quel ange, volant au secours des vertus,
Eleva ton asile, écrivit tes statuts,
T'affermit sur ta base, encor mal assurée,
Et dans Mons, dans Namur pourvut à ta durée.
Le marbre, indicateur de ce rare bienfait (63),
Me répond à ta place; il nomme *Buisseret;*
Buisseret, que dans Mons la divine sagesse
Fit naître pour servir de maître à la jeunesse

De vengeur à la foi, de modèle aux vertus,
Et de soutien des mœurs en des temps corrompus.
Appui du malheureux, qu'en bon père il console,
Vanderburch, dans Cambrai fonde une même école (64).
Bruges, mère du pauvre, aussi-bien que des arts,
Voue à l'instruction l'école des Bogards (65).

Mais ne regrettons point les sources salutaires
Ouvertes aux vertus par la main de nos pères,
Quelques-unes pour nous versent leurs eaux encor.
Eh ! n'en voyez-vous point renaître le trésor
Dans l'établissement que la main des fidèles
Ranima de nos jours dans les murs de Bruxelles (66)?
Là, grâce aux bienfaiteurs prodigues de secours,
L'enseignement chrétien répété tous les jours
Par des prêtres zélés que le Ciel fortifie,
Forme le citoyen utile à sa patrie,
En cherchant à graver au fond des jeunes cœurs
L'amour d'un travail sage, et le respect des mœurs.
Hommes de charité, l'observateur futile
Ne verra point combien votre zèle est utile :
Son œil de vos bons soins méconnaîtra le prix :
Mais il sera connu de ces sages esprits
Que n'a que trop instruits la dure expérience
Des maux du dernier siècle, époque de licence

Où le jeune âge, en proie à l'irréligion,
Fut le premier fléau de chaque nation.

Notre foi fut robuste au milieu des orages
Dont le siècle seizième amèna les ravages;
Le dix-huitième offrit, dans ses convulsions,
Un théâtre plus vaste au jeu des passions,
Quand l'incrédulité joignit émancipée
Le pouvoir de l'esprit au pouvoir de l'épée,
Et, subtile Circé, présenta son poison
Comme un fortifiant pour la *saine raison*.
Nous vîmes en tremblant ses succès sacriléges :
Que des pieds imprudens enlacèrent ses piéges :
Quel sage, préservé de la commune erreur,
Ne porta point la bouche au vase corrupteur!
Fidèle encor, le Belge est voisin de l'empire
D'où l'infidélité lance au loin son délire :
Même, le bras vainqueur du monstre mécréant
Chez ce peuple établit son pouvoir de géant :
Mais il emploie en vain l'adresse ou la puissance;
Il peut tout au-dehors, rien sur la conscience.
Le pieux Belge montre un courage affermi.
Ceux mêmes que le temps, par un siècle et demi
A séparés du corps de la nation sage,
Toujours Belges de cœur, ont un égal courage.

Habitans de l'Artois, un récent souvenir,
Vous présente à mes yeux comme exemple à fournir.
Je ne le prendrai point chez le sexe intrépide
En qui plus constamment la fermeté réside;
D'autres exposeront, plus en détail que moi,
Ce qu'il fit pour son Dieu, ce qu'il fit pour son Roi;
Le sexe délicat, en ces grands jours d'épreuve,
Me fournit une égale et plus touchante preuve.

Le cruel Jacobin, ministre du trépas,
Précurseur de Le Bon, épouvantait Arras.
Déjà l'on avait vu, par un affreux contraste,
Le domaine sacré qu'avait cédé Vedaste (67)
Pour servir de grand'place à l'antique cité,
Couvrir de tas de morts un sol ensanglanté.
Déjà les premiers coups vous avaient immolées,
Colombes du Seigneur, du saint bandeau voilées (68)
Qu'une utile épouvante, hélas! dans notre sein
Cachait auparavant pour un meilleur destin.
Mais le monstre voulait livrer à sa furie
Des cœurs plus attachés aux charmes de la vie,
Afin de l'arracher avec plus de douleurs,
Ouïr plus de sanglots, voir verser plus de pleurs;
L'effusion du sang de la tendre jeunesse
Devient seule agréable à sa scélératesse.

Deux vierges, au cœur pur, au front plein de candeur,
Modèles de beauté, modèles de pudeur,
Dans cette ville, alors abandonnée au crime,
A regret supportaient un joug illégitime.
Saint-Léger est leur nom (69). Les mêmes sentimens
Guidaient leur sage père et ses autres enfans.
Reculés dans le fond d'un logis solitaire,
Leur exercice était les pleurs et la prière.
Les arts, consolateurs des cœurs infortunés,
La musique, le chant, talens abandonnés,
Naguère l'agrément de leur tendre jeunesse,
Egayaient peu ces cœurs plongés dans la tristesse.
Au pied d'un crucifix, soigneusement caché,
La méditation retenait attaché
Et les jours et les nuits le groupe respectable
Que l'œil seul du tyran pouvait trouver coupable.
Mais quels agneaux si doux, en cet antre de sang
Echappaient aux fureurs du tigre tout-puissant?
Au-dedans, au-dehors sa garde est répandue :
Au bruit le plus léger son oreille est tendue.

Un jour, ô jour souillé par l'excès des horreurs,
Jour où l'Artois en deuil ruissèle encor de pleurs !
On s'écrie : « Une armée inonde la Champagne.
» Le drapeau des Bourbons, triomphant l'accompagne,

» On marche vers Paris ! » le monstre soupçonneux
De ses Argus soldés tient ouvert les cent yeux.
Il promet des monts d'or à la vue, à l'ouie
Découvrant un ami cher à la monarchie.

O combien quelquefois le hasard nous sert mal !
Les dames Saint-Léger en ce moment fatal,
Ignorant la nouvelle et l'ordre du barbare,
Mariaient leur voix douce aux sons de la guitare
Pour charmer les ennuis de leur captivité.
Au cruel proconsul le fait est rapporté ;
Tout innocent qu'il est, c'est le comble du crime.
La foudre n'atteint point plus vite sa victime.

Hélas ! le cygne, au moins, si semblable aux deux sœurs
Par sa beauté, sa grâce, et ses sons enchanteurs,
Le cygne, en modulant sa tendre mélodie,
Sait qu'il est sur le point de terminer sa vie.
Tranquille sur les flots, au moment du départ,
Sans surprise, il n'a point à déplorer son art ;
Le vautour loin de lui suit l'élan de son aile ;
Et sa mort, qu'il annonce, est douce et naturelle !

Mais tandis que je reste à soupirer ces mots,
La famille enlevée est au fond des cachots.

Je me recueille ici : convaincu qu'il m'importe
D'imbiber mes pinceaux d'une couleur plus forte.

La jeunesse et si belle et si bonne à la fois,
A l'intérêt public présente bien des droits!
Qu'est-ce, quand cette fleur, à peine épanouie,
Sous un fer sans pitié doit voir trancher sa vie?
Qu'est-ce, lorsque tombant sous ce fer criminel,
Elle glace d'horreur le regard paternel?
Qu'est-ce, quand dans les fers, au lieu de son supplice,
Elle prêche au vieillard l'amour de la justice?
Voilà, pendant ces jours d'anarchiques fureurs,
Le spectacle touchant qu'offrirent nos deux sœurs.
On a trouvé la croix, fonds de leur espérance,
On a saisi le luth, charme de leur souffrance,
Ce double accusateur rend le délit constant;
Dans l'espace du jour l'échafaud les attend.

Au terrassant aspect d'une fin si prochaine,
Qu'ils sont vains les appuis de la faiblesse humaine!
Que peuvent des parens, que peuvent des amis?
La stupeur a frappé, glacé tous les esprits.
La mort a dévoré ces anges de la terre
Destinés au soutien de notre heure dernière,

Pieux Samaritains, qui vont au nom du Ciel
Sur des cœurs déchirés verser l'huile et le miel :
Mais un consolateur toujours demeure aux hommes.
L'Être en qui nous vivons, nous marchons, et nous sommes
Indépendant des fers, des gardes, des verroux,
Imploré par le cœur, est toujours près de nous.
Il aime à prodiguer aux ames confiantes,
L'appui de ses faveurs promptes, fortifiantes ;
Sa main sait enlever son horreur au tombeau,
Et fait quand il lui plaît, un cèdre du roseau.
Combien vous l'éprouvez, vierges artésiennes,
Dignes de retracer les premières chrétiennes !
Au pied de cette croix, si féconde en secours,
Vous avez prononcé l'abandon de vos jours :
O prodige soudain ! l'horrible sacrifice
Ne vous présente plus l'appareil d'un supplice,
C'est celui d'un triomphe, où vos tyrans confus.
Hâtent la récompense assignée aux vertus.
Bien plus (de sûrs témoins ordonnent de le croire)
Sur vos fronts apparaît l'auréole de gloire
L'annonce, le garant du céleste bonheur .
Qui souvent des martyrs ceignait le front vainqueur :
Même, on dit que le doigt du Dieu qui fortifie
Dans le ciel entr'ouvert vous montra l'anarchie
Sur le point de tomber de son trône sanglant,
Vos bourreaux désunis l'un l'autre s'immolant,

Sur l'autel relevé la croix resplendissante,
Et du lys replanté la vigueur renaissante;
Et certaines alors d'un meilleur avenir,
Avec moins de douleur vous allâtes mourir.
Qu'un peintre dessinant des scènes triviales,
Mêle aux pleurs paternels les larmes filiales;
Qu'il enlace les bras; qu'il compte les sanglots;
Je n'ai point à tracer de semblables tableaux.
Tranquilles, au milieu des bras qui les immolent,
Sous mes pinceaux, aux cieux deux colombes s'envolent.
Leur père les rejoint (70). Que de fronts dans Arras
Atteignit, en ces jours, la foudre du trépas!
Les noms en sont écrits dans le livre de vie
Par le doigt de celui qui blâme ou glorifie;
Mon œil n'a pu tout voir, ni ma main tout tracer.
Mais, toujours dans ce chant vous viendrez vous placer
Beau nom de Saint-Léger, en ces vers que cadence
Mon luth national, chantre de l'innocence.
Toujours vous prouverez que dans l'oppression
L'ange consolateur de la Religion
Des cieux prêt à voler au cri du misérable,
Même au comble des maux, rend sa fin supportable.

O toi, qui reporté sur le trône des lys,
Remplaçant tes aînés remplaces deux Louis,

Charles, combien tu dois frémir quand on te conte!
Les malheurs d'un pays qui t'appelait son comte!
Hélas! le jour affreux qui marqua ton départ
Tu ne pus y jeter qu'un douloureux regard.
Ce déplorable jour, fatal à ta puissance,
Privait de tes bienfaits cette part de la France.
Que ne doit-elle point espérer aujourd'hui
Que ton sceptre royal peut lui servir d'appui!
Elle s'applaudissait d'être ton apanage.
Tu n'as point oublié combien à ton passage
Ton oreille entendait de milliers de fois
Vive notre cher comte, ou le comte d'Artois!
Devenu Roi, le bien que peut faire un grand Prince
Tout entier répands-le sur ta chère province (71).
Ton pouvoir ne pourrait, quels que soient tes efforts,
Au fond des noirs tombeaux rendre la vie aux morts;
Mais il peut de leurs fils adoucir les misères,
Et par là consoler les ombres de leurs pères.

REMARQUES

SUR LE CHANT NEUVIÈME.

(1) Réveillés par ses feux, dans Tournai, Tongre et Trèves,

La tradition porte que les divers enfoncemens d'inégale grandeur, mais tous de forme ronde, qu'on voit dans les bruyères, aux environs de Tongres, ont été formés par la fréquente répétition des danses fanatiques qui y avaient lieu autour des idoles rassemblées en cet endroit. (*Act. SS. Belg. I.*)

Il paraît qu'en 388 le nombre des chrétiens n'était pas encore grand à Trèves, à en juger par le panégyrique que l'orateur Mamertin y adressa à Maximien, qui y résidait.

On voit à l'orient de l'église de Tongres, en une chapelle renfermée dans une tour, le reste d'une figure d'Hercule, placée au-dessus de la porte. La tradition du pays dit que cette chapelle lui avait été consacrée.

L'histoire de Tournai nous apprend que la niche d'Apollon était sur la place, dans l'endroit où est aujourd'hui le corps de garde. C'était un automate que le peuple consultait sous le nom de Diable Ébron. Saint Eleuthère en dissipa l'illusion. On voyait anciennement sur le frontispice de ce lieu, une tête de diable, taillée en pierre, que l'on y avait mise en mémoire de cette idole. Cette figure y demeura jusqu'en 1610, que l'on changea la façade du bâtiment.

Lorsque St. Omer fut élu évêque des Morins, on renversa à sa sollicitation la statue de Mars, placée presqu'au milieu de Térouane. On y substitua une église, dédiée à St. Martin. Après la conversion du corsaire Adroald, le même évêque fit brûler la statue de Minerve, adorée sur le Mont-Sithiu. On y érigea un temple en l'honneur de la Sainte-Vierge. C'est maintenant la cathédrale de St. Omer. Plusieurs châteaux ou bourgs romains rappellent le nom des divinités qu'on y adorait. Luxembourg, *Lucis Burgum* (bourg du Soleil); Arlon, *Ara Lunæ* (autel de la Lune); Baccharach, *Bacchi Ara* (côteau de Bacchus); Marche, *ville de Mars;* Famars, *Fanum Martis,* temple de Mars; Dinant, Rocher de Diane, *Dianæ ara*, etc.

(2) C'est alors que le bois, précurseur de la pierre,
Se hâte d'élever le premier sanctuaire

Jusque vers le dixième siècle nos églises et abbayes n'étaient guère bâties qu'en bois. On enfonçait en terre de grands troncs d'arbres, sciés par le milieu, en sorte que le côté brut était en dehors. Ces troncs, d'une égale hauteur, se plaçaient à peu de distance les uns des autres. On en formait un tout en remplissant les intervalles de terre ou de mortier. Au-dessus était un toit couvert de chaume. La cathédrale de Strasbourg, élevée sous les ordres de Clovis, fut construite de cette manière, au rapport de l'abbé Grandidier, son historien. L'abbaye de St. Bertin (à St. Omer) fut réduite en cendres dans les années 1000, 1031, 1081 et 1153, par divers accidens occasionnés par ce que sa construction était encore en bois, en grande partie. C'est la raison pourquoi nous voyons nos anciens monastères si souvent brûlés par les Normands et sitôt rétablis. La situation de ces monastères au milieu, ou sur les bords des forêts qu'ils défrichaient, offrait aux religieux édificateurs, pour matériaux les arbres mêmes qu'ils devaient abattre. C'est encore la manière de bâtir des églises dans le Kentucky en Amérique, selon la relation des missionnaires modernes.

« Il exista un temps, dit le vénérable Bède, où il n'y avait pas une église de pierre dans toute l'Angleterre. L'usage était de les construire en bois, et de les couvrir de roseaux ou de chaume. La première cathédrale d'Yorck fut bâtie avec les mêmes matériaux. L'église de Lindisfarne était de même jusqu'à l'évêque Eadbert, qui en revêtit le toit et la muraille de plomb, matière abondante en ce pays. Une église de pierre était regardée, dans le sixième et le septième siècle, comme une

espèce de prodige qui méritait une place dans l'histoire La maçonnerie fut rétablie en Angleterre vers la fin du septième siècle par deux saints moines qui visitèrent souvent Rome, où ils acquirent le goût de l'architecture et des arts. Ce furent le fameux Wilfrid, évêque d'Yorck, et Bénoît Bischop, fondateur de l'abbaye de Weremouth. La Grande-Bretagne leur doit le retour des arts. Ce rétablissement n'empêcha pas que les bâtimens de pierre n'y fussent encore très-rares dans le huitième et le neuvième siècle. Lorsqu'Alfred-le-Grand, vers la fin du neuvième siècle, forma le dessein de reconstruire ses églises, ses cités et ses monastères, ruinés par les Anglo-Saxons, il fut obligé d'amener avec lui beaucoup d'ouvriers des pays étrangers. Même dans la capitale de Londres toutes les maisons d'artisans et de bourgeois étaient construites en bois et couvertes de chaume ou de roseaux, vers la fin du 12me siècle. Cette construction en bois avait introduit en Europe l'obligation de couvrir le feu vers l'heure de se coucher, lorsqu'on sonnait la cloche appelée *Couvre-feu*. Son but était de prévenir les incendies, alors bien plus funestes. »

(Alb. Butler, *Vies des SS. ci-dessus.*)

(3) Quand Jupiter vaincu, penchant vers son déclin,
Cède son temple même au culte du chrétien.

La Religion chrétienne fut reçue et devint dominante dans nos villes long-temps avant de pénétrer dans nos campagnes. On rapporte la clôture des temples des faux dieux dans nos villes, à l'an 342, d'après une loi que Tribonien attribue à Constantin. En quelques lieux ils furent changés en église. L'idolâtrie survécut à l'empire romain dans les campagnes. Les armées presqu'entières restèrent attachées au paganisme, parce que c'était dans les cantons ruraux qu'elles se recrutaient. Saint Martin ne détruisit autant de temples dans les divers bourgs de son diocèse, que parce que ce ne fut que de son temps que la destruction en fut ordonnée. Les Empereurs chrétiens avaient d'autant moins osé les y faire détruire plus tôt, que plusieurs de ces temples de campagnes appartenaient à des puissans qui avaient droit de temple, droit auquel ceux-mêmes d'entre eux, qui devenaient chrétiens, étaient très-attachés, ainsi qu'un évêque, que l'on croit être St. Hilaire, le leur reproche dans un discours attribué à St. Zenon, évêque de Verone. Libanius, dans le discours qu'il adressa à Théodose pour la conservation des temples, insista principalement sur celle des temples des campagnes, qu'il représentait comme étant l'ame de l'agriculture, parce que



les cultivateurs en espéraient tout le fruit de leurs travaux. Ce ne fut qu'en 396 qu'on abolit tous les priviléges que l'ancien droit avait pu accorder aux prêtres, ministres, hiérophantes, et autres suppôts du culte public des campagnes, parce qu'il ne fallait pas que ceux là fussent sous la sauve garde d'un privilége dont la possession était condamnée par la loi. Voyez le *Code Theod. L.* 16, *T.* 10, *L.* 4. Cette distinction est encore très-visible dans la loi 19 du même titre, publiée l'an 408. Elle ordonne que tous les bâtimens des temples dans les cités et hors des villes soient employés à des usages publics, et que les propriétaires soient forcés de detruire ceux qui leur appartiennent. Au droit de temple succéda dès l'an 398, le droit d'église. *Code Justin. L.* 1, *T.* 3, *L.* 11.

(*Hist. des Condit. et de l'état des Pers. en France.*)

Les gentils ne pouvant plus pratiquer leurs superstitions que dans les villages, et devant, d'après les lois, abandonner les villes, prirent, de cette résidence à la campagne, le nom de *Païens Pagani*, du mot *Pagus*, village. Par la même raison, ils furent nommés par les Flamands habitans des bruyères, *Heid-Lieden*. Le clergé chrétien se porta avec ardeur à la démolition des temples païens dans nos contrées, sur-tout dans les premières années du cinquième siècle : temps où l'on mutila et l'on enfouit les monumens religieux des païens, sous les fondemens des cathédrales, où on les retrouverait encore. Voir parmi les Capit. des Rois francs la constitution de Childebert *de abolendis reliquiis idololatriæ.*

(4) Et le christianisme, aux leçons si fertiles,

Ce don admirable de fécondité que la Religion possédait aux premiers âges, elle le possède encore de nos jours. L'Impératrice Cathérine II, dans une lettre adressée à l'émigré Senac de Meilhan, refugié à Saint-Pétersbourg après avoir été intendant du Hainaut français, dit qu'elle avait souvent observé avec admiration l'influence des missions sur la civilisation et l'organisation politique des peuples : « A mesure dit-elle, que la Religion s'avance, on voit les villages paraître comme par enchantement etc. » — Des athées gouvernèrent la France, et dans l'espace de quelques mois, ils y accumulèrent plus de ruines qu'une armée de Tartares n'en aurait pu laisser en Europe, pendant dix années d'invasion.

(5) Se rassembler les arts, les lettres, la science,

« Il y a un fait constant, dit Bergier, et dont plusieurs philosophes sont convenus, c'est que les nations féroces qui ravagèrent l'Europe au cinquième siècle, et dans les âges suivans, auraient étouffé jusqu'au dernier germe des connaissances humaines, si la Religion n'avait opposé des barrières à leur fureur. Les ecclésiastiques obligés à l'étude par leur état, conservèrent une teinture des sciences qui avaient été cultivées sous la domination romaine. Il y eut toujours des écoles établies dans l'enceinte des chapitres et des monastères pour l'instruction de la jeunesse. Le nom de *clerc* devint synonyme à celui de *lettré*. Le titre d'écolâtre et de chancelier, nous rappellent encore l'importance attachée pour lors à la fonction d'enseigner. La langue latine consacrée aux offices de l'Église, fut dans la suite un secours pour reprendre la lecture des anciens auteurs. Dans le loisir du cloître les moines s'occupèrent à rassembler et à copier les écrits que le génie destructeur des barbares avait épargnés. A la renaissance des lettres, les archives des églises et des monastères ont été les uniques dépôts où l'on a retrouvé les monumens des siècles précédens. La pompe extérieure du culte divin contribuait à entretenir un reste de goût pour les arts. Les rapports nécessaires avec le Siége de Rome et les pélerinages de dévotion, furent pendant long-temps le seul lien de communication entre les différentes nations de l'Europe. La *Trève de Dieu*, établie par un motif de religion, suspendit par intervalles les ravages de la guerre. Un des objets de l'institution de plusieurs fêtes, fut d'interrompre les travaux des serfs, accablés sous la tyrannie féodale. Avant l'établissement des *foires* et des *marchés* publics, les *apports* ou les concours des peuples aux fêtes et aux tombeaux des Saints furent le rendez-vous ordinaire des négocians. Voyant ce concours, les évêques et abbés demandaient à la couronne des chartres, qui leur permissent de tenir des foires à ces époques, pour la commodité des étrangers. De là l'origine de la grande foire de Cambrai, au tombeau de St. Gery, etc. Dans les pays protestans, comme en Angleterre, beaucoup de ces foires sont encore tenues les jours des fêtes des Saints, en l'honneur de qui elles ont été originairement instituées. Primitivement les marchés de chaque semaine se tenaient ordinairement aussi tant devant les églises de ville, que le dimanche, afin que le peuple rassemblé pour ses devoirs de religion, eût l'occasion de se procurer le nécessaire pour la semaine. Le jour de ces marchés fut ensuite fixé au samedi, mais toujours près d'une église, afin que les étrangers, venus de loin, pussent assister le lendemain au service divin, dans un temps où les églises étaient en petit nombre,

et à une grande distance l'une de l'autre. De là l'origine du mot flamand *Kerkmis*, en français, *Messe de l'église*, mot qui désigne aujourd'hui toute fête joyeuse, même autre que celle de la dédicace de l'église, ou celle du patron. Ces assemblées, à temps marqué, unissent la société, y établissent les rapports et la confiance. Ces pélerinages du canton en un lieu dont on fête le Saint, et qui se tient prêt à donner la revanche à ses voisins, ont été encouragés par d'habiles princes, comme Charles-Quint en Flandre, en Artois.

(6) Les travaux ranimés ramener l'abondance :

« Les moines, dit l'Anglais Shaw, donnèrent la première culture aux terres de la Flandre et du Brabant. Ces champs fertiles qui environnent les monastères, étaient dans leur origine des terrains sauvages que des mains religieuses défrichèrent. Les seigneurs féodaux virent avec surprise ces effets de l'industrie. *Ils concédèrent des terres aux monastères, pour qu'elles fussent fertilisées par le travail des moines.* C'est ainsi que s'expriment les chartes. Les moines associèrent d'autres mains à leurs travaux. On vit de nombreuses chaumières s'élever au tour du monastère. Elles étaient les habitations des laboureurs, et furent l'origine de villages peuplés et souvent de villes florissantes. »

(*Essai sur les Pays-Bas Autrich.*)

Observons que les premiers moines étaient laïcs, même leur abbé, tous livrés aux travaux manuels. Ils purent devenir ecclésiastiques sous le Pape Sirice l'an 385. L'état monastique eut dans nos provinces des abbés prêtres dès son origine, qui ne date que du septième siècle. Leurs religieux restèrent pour la plupart laïcs. Ils se livraient aux travaux des mains pendant la semaine, et souvent ne passaient que le Dimanche au monastère. On les appelait *frères-convers*. Une seule maison en comptait quelquefois trois cents, comme à Hautmont. Des seigneurs laïcs par usurpation, ou sous prétexte de protection, prenaient le titre d'*abbés*, comme on le vit à Lobbes, St. Amand, St. Ghislain. Les abbés réguliers devinrent des seigneurs ayant des vassaux, qu'ils armaient ainsi que leurs serfs, pour se garantir du pillage, ou pour le service du Roi ou du seigneur dominant, suivant la loi féodale. Ils servaient encore à la tête de leurs vassaux l'an 1077.

La multitude de villes formées sous les murs des abbayes, nous montre assez quelle fut la ressource des misérables dans les temps de dévastation. (Fleury. *Droit eccl.*)

(7) Disciples de Bénoît, ce sont là vos bienfaits.

« Les ravages des barbares, qui venaient de détruire le plus puissant empire du monde, avaient converti une grande partie de l'Europe en un vaste désert, où l'on ne rencontrait que des monumens de destruction, lorsque saint Bénoît rassembla dans le midi une foule d'hommes sous des règles qui les obligeaient à pratiquer les préceptes et les conseils évangéliques. Nombre de cèux qui se mirent sous sa discipline avaient des crimes à expier : Bénoît en forma des sages voués à tous les travaux utiles, et au bien général de l'humanité. Son Ordre fut long-temps un asile ouvert à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Les bras nerveux de ses disciples défrichèrent de grands espaces qui étaient incultes en Europe. Les anciens leur ont dû la conservation des monumens du génie de l'antiquité et de la pratique des arts; les modernes leur doivent la renaissance des lettres et des sciences. Les Bénédictins ont été les premiers missionnaires du Nord. Est-il bien prouvé que par la suite on n'aurait pas à regretter leur anéantissement? Nous sommes philosophes dans le 18me siècle : le 20me ne sera peut-être pas fini que les hommes seront des barbares. Quoique cela puisse ne pas aller jusqu'à se vérifier, à la lettre, qui pourra me répondre que la combinaison de mille et mille événemens qui vont se succéder dans la marche de quatre siècles, ne rende les moines autant et plus nécessaires qu'ils le furent dans ceux qui nous ont précédés? »

Voir les *Recherches sur l'esprit primitif de l'ordre de St. Bénoît*, *par D. Ch. Cajot.* (*L'état. mon. vengé.*)

(8) Clovis et ses guerriers de Rome triomphans.

Clovis dut ses triomphes non-seulement à la force de son génie mais aux secours inestimables qu'il trouva dans le christianisme. Au milieu des calamités qui affligeaient les Gaulois, la Religion de Jésus-Christ exerçait le plus ancien, le plus irrésistible de tous les pouvoirs, celui de la bienfaisance. Les évêques étaient les seuls consolateurs d'une nation, dont tant de guerriers et de magistrats dévoraient la substance. C'étaient presque tous des citoyens éclairés et vertueux, dejà connus par leur éloquence, leurs aumônes, souvent par les services importans qu'ils avaient rendus à leur ville ou province. Ils se chargeaient d'aller négocier avec les chefs des nations conquérantes, stipuler les inté-

rêts des cités, et racheter le sang et la fortune de leurs concitoyens par des contributions, dont ces pasteurs respectables payaient eux-mêmes la plus forte partie. Les charmes de leur conversation et leur charité touchaient presque toujours ces princes guerriers. Admirateurs de la vertu, ils apprenaient des évêques le véritable moyen de s'attacher les peuples, et l'art de les gouverner.

Ne soyons donc point surpris de voir St. Remi écrire à Clovis, avant même que ce monarque eût embrassé le christianisme, lui demander des grâces, lui donner même des avis. Dans les autres provinces envahies par les barbares, on aperçoit dans leurs chefs le même respect pour la vertu des évêques. Ce furent ceux-ci qui, en 429, négocièrent un traité entre les malheureux Espagnols et le Roi des Suèves Hermeneric. Saint Epiphane, évêque de Pavie, réconcilia l'Empereur Anthemius et Ricimer. « Anthemius, disait Ricimer, choisit le seul homme capable de me vaincre. » Théodoric faisant la guerre à Odoacre, voit arriver ce même Epiphane, et dit à ses courtisans. « Voici le plus fort rempart de Pavie (il venait de prendre cette ville); cet homme dont l'extérieur est si simple, n'a pas son semblable dans l'univers. »

(Moreau, Ier *Disc.*)

Clovis favorisa aussi le clergé régulier. Il fonda quelques monastères, entre autres à Paris, celui des apôtres St. Pierre et St. Paul, sur une montagne peu éloignée de son palais. Il y fut inhumé, selon son intention, l'an 511, après trente années de règne. Ce monastère prit depuis le nom de *Ste. Geneviève,* qui y fut enterrée auprès de lui. Tous les ans, le 27 novembre, on y fait encore un service pour ce prince conquérant, et quelques-uns de ses enfans dont les corps reposent auprès du sien. Le mausolée de Clovis qu'on voyait dans le chœur de cette église, est un ouvrage érigé au 17me siècle, par le cardinal de La Rochefoucauld, abbé de Ste. Geneviève et réformateur de cette maison.

(9) A sa voix Sigebert concédait à Remacle

« L'époque où commença la vie monastique, dit l'abbé de Nelis, fut celle où nos provinces changèrent de face, sous le rapport de l'agriculture; car les retraites, que les fondateurs choisissaient, étaient des terres incultes et stériles, où la charrue n'avait jamais passé. » En voici quelques preuves :

Les barons de Breda donnent aux abbayes de St. Michel d'Anvers, de St. Bernard sur l'Escaut, de Tongerloo, de Cortenberg des par-

ties considérables de bruyères et de marais, insérant ce considérant dans l'acte de donation : *Interesse putantes talibus potissimùm hæc inculta transcribere, quorum olim possint labore et industriâ culturæ et habitationi apta reddi et idonea.*

Henri d'Asch et Jeanne d'Epinoi, son épouse, accordent aux religieux de St. Bernard : *Arenam quæ sita est in parochiâ de Moerscke, quam ad præsens fossatis et sæpibus incluserunt.*

. Dagobert donne à St. Amand, pour y bâtir un monastère, le lieu situé entre les rivières de Scarpe et d'Elnone, insérant ces mots dans l'acte de donation : *qui locus licet esset propter multam silvæ densitatem ad extirpandum difficilis.*

Anselme de Ribemont, qui fit présent du terrain où fut bâtie l'abbaye d'Anchin, l'appelle dans la convocation de l'an 1096, *insula priùs cubile ferarum, et latibulum latronum.*

Henri III, comte de Louvain, donnant à Gérard et à ses compagnons le terrain où ils bâtirent Afflighem, l'appelle *habitationem saltuosam adhuc et desertam, locum rapinæ et homicidii.*

Godefroi-le-Barbu, confirmant les immunités de Gembloux, appelle ce lieu *Mons incultus, ubi monachi ecclesiam œdificaverunt; ut locus ille non habitatio vastatoris, sed domus esset salvatoris.*

Rason de Gavre, seigneur de Liedekerke, donne à Tongerloo *Quadraginta et unum bonaria in miricis sita.*

Jeanne, duchesse de Brabant, donne, pour la fondation de Rouge-Cloître, *Eremum in nemore de Zoniâ, modo domos habitationis et cellulas, religiosi bonis suis propriis ædificent.*

Sigebert, fondant Stavelot et Malmedi, accorde un espace de douze mesures de terrain, *in foreste nostrâ nuncupatâ Arduenna, in locis vastæ solitudinis in quibus caterva bestiarum germinat.*

(*Mir. Dipl. B.*)



(10) Thierri, réparateur des dégâts du Vandale.

Thierri III, Roi de France, dota libéralement l'abbaye de St. Vaast près d'Arras, en expiation du meurtre de St. Leger ou Léodegaire. Ce Roi y fut inhumé avec Dode, son épouse. Les peuples de l'Artois avaient été éclairés des lumières de la foi, sous les Romains; mais les ravages des Vandales, l'an 407, et des Huns, l'an 450, avaient presque détruit ce troupeau naissant. Saint Vaast en sassembla les restes vers l'an 500. Il bâtit une chapelle en l'honneur de St. Pierre, à l'endroit où les anciens fidèles s'assemblaient. Saint Aubert y transporta son corps l'an 658, et changea cette chapelle en une église, puis en un monastère qui devint très-célèbre, et fut l'origine de l'augmentation d'Arras de ce côté, à raison du concours que la vénération religieuse y attira. Jean Sarrasin, l'un des abbés de cette Maison, y servit utilement la Religion, son Roi et les lettres. Radon autre abbé, fut archichancelier de Charlemagne. Elle devint chef-d'ordre de St. Bénoît en Belgique. On y admirait une nombreuse bibliothèque, dans laquelle on a retrouvé l'unique manuscrit de l'historien Jacques Duclercq. En 1827, sa magnifique église, réparée aux frais du gouvernement français, a été solennellement rendue au culte public. Le cardinal de Rohan, si fameux par l'histoire du collier, était de nos jours abbé commendataire de Saint-Vaast. Il abandonna les trois cent mille livres, qu'il en tirait annuellement, aux jouailliers Boëhmer et Bossange, par autorisation du Roi.

(11) Willibrord y posant sa chaire cathédrale.

Saint Willibrord, après avoir évangelisé la partie de la Frise qui appartenait aux Francs, ses conquérans, fixa comme on l'a dit note 38 du chant I[er], sa résidence au château de Viltaburg (depuis la ville d'Utrecht.) Il y bâtit l'église de St. Sauveur dont il fit son siége métropolitain. Il prêcha ensuite dans la partie de la Frise qui obéissait à Radbod, prince encore païen, puis dans l'île d'Ameland, appelée alors *Fositeland*, du nom du dieu *Fosite*, auquel elle était consacrée, ensuite dans celle de Walcheren, où il établit plusieurs églises. Lorsqu'il prêchait aux lieux où furent depuis bâties les villes de Flessingue et de Walcheren, il trouva dans un village une idole fameuse, qu'il mit en pièces, non sans péril de sa vie. Le Saint et ses compagnons par-

vinrent, peu à peu, à civiliser les Frisons de manière que ce peuple, auparavant barbare, devint célèbre par ses vertus et par la culture des arts et des sciences. Il mourut en 738, dans l'abbaye d'Epternac qu'il avait fondée au pays de Luxembourg, sur un terrain que lui avait donné Ste. Irmine, fille de Dagobert II. On conservait en ce lieu, qui devint ensuite une petite ville, deux manuscrits en lettres saxonnes, qui y furent apportés par le St. Fondateur. L'un contenait les quatre évangiles, copiés d'après l'original même de St. Jérôme, et l'autre, le martyrologe de St. Jérôme, que les Bollandistes ont fait graver dans leur ouvrage. A la marge du calendrier, il y avait une note de la main même du Saint et conçue en ces termes : « *Clément Willibrord vint en France au-delà de la mer, en 690. Il fut, quoiqu'indigne, sacré par le Pape Sergius en 695; il est encore vivant en la présente année 728.* »

On voit à Trèves, dans l'abbaye de Notre-Dame *ad martyres*, l'autel portatif dont le Saint faisait usage pour la célébration des divins mystères, dans ses missions de Frise, de Zélande et de Hollande.

(*A. Butler.*)

(12) Ce que l'on doit au Ciel, ce que l'on doit aux Rois.

Ces deux devoirs ne manquent jamais d'être inspirés par une religion qui a pour fondateur l'Auteur de l'ordre social. L'Anglais Gibbon a dit fort justement : « Les évêques ont fait la France. » Nous pouvons dire avec la même justesse : « Le clergé a fait la Belgique. » Nous invitons ses détracteurs à consulter l'histoire à sa source.

(13) Hubert l'évangelise, il lui donne des mœurs,

St. Hubert, successeur, en 708, de St. Lambert, évêque de Maestricht, est l'apôtre des Ardennes, et le fondateur de la ville de Liége. Elle lui doit sa première enceinte de murs et ses premières lois. Il enrichit l'église de cette ville de biens considérables qu'il possédait aux environs. L'évêque Eracle y établit des écoles publiques en 960. Il leur préposa des personnes du premier mérite. Elles furent très-fréquentées, et produisirent un grand nombre de savans.

(Consulter *l'Hist. litt. de la France.*)

Hubert était fils de Bertrand, duc d'Aquitaine, et petit-fils du Roi Caribert, frère de Dagobert Ier. Des chroniqueurs rapportent que Pepin de Herstal se réjouit de le voir entrer dans l'état ecclésiastique, vu que par là il était débarrassé d'un compétiteur à la succession royale de Clovis. Il mourut l'an 727, en son château de Fûr ou Tervueren, qu'on prétend qu'il avait fait bâtir sur un fonds qu'il tenait de sa femme Floriberte. On y voit dans la cour une chapelle qui remplace l'appartement qu'il occupait. Elle est due aux archiducs Albert et Isabelle. Le corps d'Hubert fut, en 817, transféré de Liége à l'abbaye d'Andain, en Ardenne; elle porte aujourd'hui le nom du saint évêque. La ville doit son existence au pélerinage qui s'y établit. L'eglise de cette abbaye est une gothique vaste, construite en 1538 par l'abbé de Malaise. L'abbé Spirlet y avait, dans les derniers temps, établi un collége au grand avantage de la jeunesse du pays. Dom Hickman y mourut en 1787. Il était à la fois théologien, philosophe et médecin. On montre dans le trésor un texte des évangiles orné de pierres précieuses, donné par l'Empereur Louis-le-Débonnaire, un Psautier, en lettres d'or, donné par Lothaire son fils; la crosse d'ivoire de St. Hubert, et son étole, renfermée dans un coffret d'or, donné en 1549 par Diane de Dammartin.

(14) Adressent aux Flamands les Foillan, les Fursy,
Les Ultan, les Etton, et vous, grand Boniface,

Les monastères d'Irlande, dont les trois premiers furént fondés par St. Patrice, apôtre de cette île, l'an 432, ont été long-temps les asiles de la piété et des bonnes études, ayant eu le bonheur d'échapper aux incursions des barbares au Ve et VIme siècle. Les quatre premiers missionnaires cités dans ce distique étaient des moines irlandais. Foillan, Fursy et Ultan allèrent évangéliser dans la Belgique. Foillan et Ultan, séjournèrent quelque temps dans le monastère d'hommes que Ste. Gertrude avait établi à Nivelles, près de celui des religieuses qu'elle gouvernait. Les deux villages voisins nommés *Outain-le-Val*, *Outain-le-Mont* paraissent tirer leur nom de celui de leur apôtre *Ultan*, vulgairement appelé *Outain* ou *Autain*. En 932 Gertrude donna à Ultan un terrain pour y bâtir un hôpital et un monastère. Ce fut l'abbaye de Fosse, actuellement petite ville. Foillan resta pour l'instruction de Nivelles et des environs. En 655 s'étant mis en route avec trois compagnons pour aller voir son frère à Fosse, il fut massacré par des brigands, avides de sa dépouille, en un lieu nommé *Senophe*,

partie de la forêt *Charbonnière*. On érigea une chapelle sur son tombeau. Les chanoines de Fosse, qui d'abord la desservirent, la donnèrent aux religieux Prémontrés l'an 1137. C'était l'abbaye de St. Feuillien, attenant à la ville du Roeux, qui se forma près du tombeau de Foillan.

Fursy, frère des deux missionnaires ci-dessus, après avoir gouverné dans sa patrie un monastère, près du lac d'Orbsoń, où est aujourd'hui l'église de *Kill-Fursa*, qui rappelle son nom, et après avoir, en Angleterre, fondé l'abbaye de Knobbersburg, dans le comté de Suffolk, passa en France, sous Clovis II, et, par ses libéralités, fonda, sur la Marne, le monastère de Lagny. Il mourut, vers l'an 650, à Froheins (*Fursei-Hamus*), village de Picardie, lorsque, par ses soins, on bâtissait un monastère à Peronne. Son corps fut déposé dans l'église qu'il avait fondée en cette ville pour un certain nombre de prêtres. Les chanoines l'y conservaient avec vénération. La ville l'a pris pour son patron. (*A. Butler.*)

Etton s'établit à Fusciau, aujourd'hui hameau dépendant du village de St. Hilaire (Hainaut-Français). On lit au bas d'un tableau suspendu sur l'un des murs de l'église de St Hilaire : *Fuscianum vidit morientem Ettonem; Domum Petrum corpus possidet.* 654. Ce tableau, apporté de Fusciau, décorait autrefois l'autel d'une chapelle érigée sur l'emplacement du monastère, bâti en ce lieu par St. Etton. Sur les décombres de cette chapelle, s'élève une petite colonne avec une niche au bas de laquelle on lit sur une pierre : *L'an* 654, *le* 10 *juillet, a été enterré le bienheureux St. Etton.* Le monastère situé le long de la voie romaine, n'était plus, au 12me siècle, qu'un simple bénéfice que Guillaume de Dompierre, qui avait embrassé la vie monastique, donna l'an 1162 à l'abbaye de Liessies avec Dompierre même. On construisit, en ce dernier lieu, un prieuré dépositaire des reliques du Saint. Pendant les dévastations du Hainaut par les troupes d'Henri II, ces reliques furent transportées à Mons au refuge de Liessies. Louis de Blois, alors réfugié en cette ville, les fit rapporter à son retour, à Liessies, dont il était abbé. En 1789, les habitans de Dompierre, à main armée, rapportèrent les vénérables ossemens dans leur église. La fête du Saint y est célébrée solennellement. Les pélerins, qui affluent dans l'église, invoquent Etton pour la guérison de leurs bestiaux. Les pratiques qui s'observent à cette occasion, paraissent descendre des usages qui ont précédé l'établissement du christianisme, et tenir de ceux dont on a parlé en cet ouvrage, chant III, note 5, à propos du concile des Estinnes. La même chose a lieu à Bien-Villers, près d'Arras, autre

demeure du bienheureux missionnaire. Quoiqu'il en soit, ces pratiques sont innocentes en elles-mêmes, et respectables aux yeux de la foi.

(Le Beau, *Arch. hist.*, *III. Liv.*)

Boniface, moine anglais, associé aux travaux de ses confrères d'Irlande, obtint du Pape Grégoire II le plein pouvoir de prêcher l'Évangile à tous les peuples idolâtres de l'Allemagne. La Bavière, la Thuringe, la Frise, la Hesse, la Saxe furent le principal théâtre de son apostolat. Grégoire III l'établit primat de l'Allemagne et Légat apostolique. Il fonda les évêchés de Frinsingen, de Ratisbonne, d'Erfort, de Paderborn, de Wurtzbourg, d'Eichstadt. En 745 il présida le concile des Estinnes. Il sacra Pepin Roi de France, et devint son grand chancelier. En 751 le Pape Zacharie érigea l'évêché de Mayence en métropole en sa faveur. En 746, Boniface jeta les fondemens de l'abbaye de Fulde, long-temps pépinière d'hommes, grands en savoir et en piété. Ayant résigné son archevêché à Lulle, son disciple, il alla de nouveau évangéliser en Frise, où des idolâtres le massacrèrent avec 52 autres chrétiens, l'an 755, près de Dockum. « Saint Boniface avec les religieux de son Ordre, dit Chateaubriand, commença toutes les cultures dans les évêchés de la Franconie, de la Souabe et de la Bavière. Les Bénédictins de Fulde défrichèrent entre la Hesse, la Franconie et la Thuringe un terrain de seize lieues de circonférence; ils comptèrent bientôt jusqu'à dix-huit mille métairies. » Boniface, dit l'historien Schlozer, est pour les Allemands un homme immortel. »

D'Alembert et consors, ont ridiculement accusé Boniface d'avoir nié l'existence des antipodes, dans la délation qu'il fit au Pape Zacharie des erreurs apparentes de l'Irlandais Virgile, élevé depuis au siége de Saltzbourg. Il ne s'agissait point d'antipodes dans l'imputation, mais d'hommes d'un autre monde qui ne descendaient point d'Adam et qui n'avaient point été rachetés par le sang de la Victime divine.

(Voir *Baron. an* 784 *et Trévoux Mémoires, an* 1708.)
(Voir *les lettres mêmes de Boniface, in-4°*, 1629.)

Bède nous apprend que vers le milieu du VIIme siècle du temps des vénérables prélats Firmian et Colman, quantité de gentilshommes anglo-saxons et d'autres personnes de tout état, se retirèrent en Irlande pour s'instruire ou se placer dans des monastères, et que les Irlandais leur fournissaient gratuitement tous les secours dont ils avaient besoin. Les étrangers qui se rendirent là dans un temps où l'Europe était plongée dans l'ignorance, donnèrent un lustre extraordinaire à ce siége des sciences, et il n'est pas étonnant qu'on ait compté sept mille étudian

dans l'université d'Armagh, quoiqu'il y en eût plusieurs autres en Irlande. Le clergé de cette île ne borna point ses travaux à son pays. Il envoya dans le continent des missionnaires qui convertirent les païens, bâtirent des couvens et fondèrent des universités. Ils enseignèrent l'usage des lettres aux Saxons et aux Normands. Ils convertirent les Pictes. La Bourgogne, l'Allemagne, les Pays-Bas et d'autres reçurent leurs instructions, et l'Europe entière avoua le zèle de *l'Isle des Saints.* Saint Patrice, apôtre de l'Irlande, au Vme siècle, fut, selon O'Connor, une des neuf personnes choisies pour faire revivre les ordonnances des siècles précédens. Il aida à les rédiger en forme de code, sous le nom de *Seanchas-Moir* ou *la grande Antiquité.* Jocelin assure qu'il composa, lui seul, un gros volume appelé *Canoin-Padruig* (canones Patricii) et que ce recueil suffisait tant aux ecclésiastiques qu'aux séculiers. Saint Malachie, archevêque d'Armagh, sa patrie, fut depuis le restaurateur de la religion et des mœurs en Irlande. On voit combien le clergé irlandais a rendu de services dans l'ancien temps. Ajoutons que la fondation de l'université de Dublin est due au prélat catholique Lech, archevêque de cette ville, qui, en 1311, en forma le projet qu'exécuta le prélat Bricknor, son successeur. Le royaume de Danemarck est, selon Butler, principalement redevable des lumières de la foi, à d'autres moines irlandais ou anglais.

Après tant de services, quand on lit dans le Truth Teller que *la réunion des lois portées contre les catholiques d'Irlande, formerait un code d'oppression sans exemple dans l'univers,* quel cœur refuserait son applaudissement à leur émancipation ! Sir Francis Burdet a observé à la chambre des communes que Pitt, Fox, Burke, Schéridan, Grattam, tous ont été les défenseurs de cette cause, et que depuis Crecy jusqu'à Waterloo, on trouve les catholiques prodiguant leur sang pour la gloire de l'Angleterre. Ce fut l'an 1692 que l'Irlande fut incorporée à celle-ci. Le traité de Limerick garantissait aux catholiques le libre exercice de leurs droits civils et religieux. Ce traité, non exécuté, fut remplacé par le code de la Reine Anne, jusqu'en 1782, année où l'Irlande commença d'être heureuse jusqu'en 1798, époque des troubles qui amenèrent sa réunion et son asservissement à la Grande-Bretagne.

(15) Et put substituer la victime de paix
Au sanglant sacrifice à l'affreux Teutatès.

Teutatès était un dieu des Gaulois et Allemands. Les Teutons en tirent leur nom. C'était Mercure, divinité prise des Phéniciens, peuple adonné au commerce. Platon appelle Mercure *Theut,* en son dialogue intitulé : le *Philèbe,* et dans son *Timée*. Huet rapporte qu'il était aussi honoré des Allemands sous le nom de *Godan* ou de *Wodan*, comme maître du profit qui se fait par le trafic, de là les mots *Goth* et *God* employés dans l'allemand, et ses dérivés pour signifier *Dieu;* de là les mots français *bigot* et *cagot*, pour signifier des hommes superstitieux; de là enfin les juremens *vertigoy*, *morgoy, sangoy, jernigoy,* qui étaient usités en France et dans notre Belgique-Wallonne.

On offrait du sang à Teutatès, et même des victimes humaines. *Et quibus immitis placatur sanguine diro, Teutatès*, dit Lucain, parlant des Gaulois. Peu de coutumes ont été plus générales que celle de sacrifier des victimes humaines. Le seul christianisme a pu l'abolir par la mort de l'Homme-Dieu, seule expiation suffisante. Voir l'*Eclaircissement sur les sacrifices*, par le comte De Maistre; et l'*Esprit de l'Histoire*, par le comte Ferrand.

(16) Sous le froc de François, Ignace ou Dominique.

On doit aux enfans de ces trois fondateurs d'Ordres religieux presque toute l'évangélisation et la civilisation de l'Amérique et des colonies.

Les missions du Levant et des Indes occidentales ont particulièrement occupé le zèle des disciples de St. François. Les Récollets, l'une des branches de cet Ordre, répandus en Europe dans l'Esclavonie, la Transylvanie, etc., y étendent leurs travaux jusqu'aux provinces turques. Les catholiques de la Bosnie, de la Servie, de la Croatie ottomane en reçoivent toutes sortes de secours. (De Feller, *Itin.*)

Le vœu des *Missions-Étrangères* fut ajouté par St. Ignace aux vœux ordinaires à l'époque, où la récente découverte du Nouveau-Monde demandait une nouvelle race d'apôtres. On sait comment les Jésuites ont rempli ce vœu, en y guérissant une des plus grandes plaies de l'humanité. Les témoignages des Montesquieu, des Buffon, des Haller, des

Lalande, des Muratori, des Bougainville sont connus. La civilisation des sauvages du Paraguay est l'un des chefs-d'œuvre de leur zèle. Ils abordèrent en Amérique au commencement du 17me siècle. Ils s'y occupaient, lors de leur suppression, de la civilisation des barbares Abiponians. Le P. du Brizhoffer, l'un d'eux, qui avait passé 18 ans parmi les tribus de l'Amérique méridionale, assure dans son *Histoire des Abiponians*, qu'on était convaincu en 1767, à Buenos-Ayres, que si les Jésuites avaient pu poursuivre leurs travaux, il ne serait pas resté un seul barbare, ni un seul infidèle dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale. Un même résultat se préparait dans l'Amérique septentrionale, où aucun héros de l'Évangile n'avait encore pénétré.

De leur temps, la Chine contenait près d'un million de chrétiens. Le P. Nicolas Trigault, né à Douai, mort en Chine l'an 1628, dix-huit ans après le P. Matthieu Ricci, leur introducteur en cet empire, y avait amené 44 compagnons pour travailler à la propagation de la foi. Il a laissé d'après les Mémoires de son précurseur, l'ouvrage curieux intitulé : *De Christiana expeditione apud Sinas.*

L'Ordre de St. Dominique compte dans la distribution de ses missions, onze provinces en Asie, en Afrique et en Amérique. Monseigneur Édouard Fenwick, Dominicain anglais du collége de Bornheim, près d'Anvers, est aujourd'hui évêque de Cincinnati, chef-lieu du vaste diocèse de l'Ohio en Amérique. Trois familles furent les prémices de son apostolat. Ses succès, aidés par les PP. Young et Hill, ses confrères, sont prodigieux. Son diocèse égale en superficie les deux tiers de la France.

Dans un tableau général des missions desservies en Asie par les seuls Dominicains, on voit que ces Pères dirigent dans les îles Philippines plus de cent cinquante mille chrétiens ; quarante mille dans le Fokien et le Can-Cheu ; en Chine et dans le Tong-King, cent soixante et dix mille. Dans ce dernier royaume le nombre de leurs églises est de sept cent quatre-vingts. Ils y ont quatre-vingt-sept maisons religieuses. Cette mission avait été fondée en 1627 par les PP. Jésuites Alex. de Rhodes et Ant. Marguès. (*Rec. des Lett. des Miss.*)

« Il a plu à Dieu, dit le P. Touron, de prendre dans les corps religieux la très-grande partie des missionnaires et évêques qui ont converti l'Amérique. » (*L'Amér. chrét.*)

« Ne semble-t-il pas, dit le P. Le Chapelain, que Jésus-Christ ait choisi les religieux pour convertir le Nouveau-Monde, comme il a fait



choix de ses premiers apôtres pour la conversion de ce monde que nous habitons? » (*Disc. sur les Ordres relig.*)

« Depuis la découverte des Indes occidentales, les religieux, dit le P. Thomassin, ont eu la plus grande part aux travaux de la prédication évangélique parmi tant de nations barbares et idolâtres, et on est encore forcé de leur y confier la plus grande partie des cures. »

(*Anc. disc., prem. part.*)

Ce n'est pas un petit sujet de gloire pour les Belges de voir que la récente *Association pour la propagation de la foi* a pour chef leur compatriote, le cardinal de Croï, grand-aumônier de France, et qu'elle a eu pour membre de son conseil supérieur, l'évêque d'Aire, en Artois, auteur d'une belle lettre pastorale pour la recommander, et de l'établissement des deux fêtes de l'*Association*, en fêtes diocésaines solennelles.

Actuellement l'abbé Maenhout, né à Waerschoot (Flandre), est curé de Pensacola, près du pays des Osages; l'abbé Verhogghen (de Gand) dessert une petite église de bois, aux environs, et huit autres ecclésiastiques belges remplissent des fonctions pastorales dans les districts des États-Unis. En 1829, M. Léon de Neckere, né à Wevelgem (Flandre-Occid.), élève du collége de Roulers et du séminaire de Gand, a été par le Pape nommé à l'évêché de la Nouvelle-Orléans.

(*Rapp. du Pr. de Saxe-Weimar.*)

En décembre 1829, l'Empereur d'Autriche a autorisé l'établissement d'une société pour seconder les missions de l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*Association Léopoldine,* en mémoire de feu l'Impératrice du Brésil, l'archiduchesse de ce nom. L'idée en est due à M. Frédéric Rezé, vicaire général de Cincinnati et de Philadelphie, élève de la propagande de Rome. L'archiduc et cardinal Rodolphe est *protecteur* de cette société. L'Empereur lui a promis son appui.

« Louange et mille fois honneur à ces prodigieux conquérans, que le dédain peut-être appelle *missionnaires*. Si l'humanité, si la vertu, si la saine philosophie sont quelque chose sur la terre, qu'y a-t-il de plus admirable que leurs héroïques travaux! Renoncer au repos, franchir les mers, les déserts immenses, et se faire entendre à des hommes pour lesquels est muet tout le spectacle de l'univers. Réunir leurs familles errantes, les chercher au fond des forêts, les suivre au plus haut des monts, et les atteindre à travers les abymes; les fixer malgré leur inconstance; les adoucir, malgré leur barbarie; leur créer à la fois un cœur, une

ame, une morale, un culte, une patrie; et tous ces étonnans efforts de magnanimité et de constance, sans aucun retour d'intérêt, et sans autre aiguillon que la soif du bonheur des hommes! certes, quelque chose de divin est ici. »

(De Boulogne, *Pan. de S. Vincent de Paul.*)

(17) Avec les Las Casas, les Nerinckx, les De Blende.

Barthélemi de Las Casas, religieux de l'Ordre de St. Dominique, fut l'un des premiers missionnaires qui travaillèrent à la conversion des Américains. Il fit deux voyages en Espagne pour plaider la cause de ce peuple, parmi lequel il signala son zèle pendant cinquante ans. Son Ordre lui doit plusieurs établissemens dans le Pérou. Il mourut à Madrid en 1566, âgé de 92 ans. Il avait été évêque de Chiapa.

Charles Nerinckx, né à Erffeling, village près d'Enghien, l'an 1761, étudia la théologie au séminaire de Malines. Le cardinal de Frankenberg le nomma d'abord vicaire dans sa métropole, puis curé d'Éverberg-Meerbeék, près de Louvain. Obligé de quitter sa paroisse, par son refus d'adhérer aux demandes antireligieuses des révolutionnaires français qui envahirent sa patrie, il trouva un asile et des fonctions chez les Hospitalières de Termonde, dont l'aumônier venait d'être transporté en exil. Il resta six ans dans cette retraite. Il en sortit en 1804 pour passer en Amérique, où l'appelait son zèle. Il débarqua à Baltimore, où M. Caroll de la compagnie de Jésus, évêque de cette ville, lui proposa la mission du Kentucky. Il l'accepta. Pendant près de vingt ans qu'il y prêcha la Foi, il gagna à la Religion catholique, de concert avec un petit nombre de collaborateurs, un pays dont la surface est de sept à huit cents lieues carrées. Il forme aujourd'hui un seul diocèse nommé Bardstown, érigé en 1808 par le Pape Pie VII. Il n'y avait que trois petites églises quand notre missionnaire y arriva. Il apprit l'anglais en peu de temps, et entreprit les courses les plus fatigantes à travers ce vaste territoire. Dieu bénit ses travaux. Dix églises nouvelles s'élevèrent bientôt, par ses soins dans le Kentucky, outre cinq ou six chapelles dans les couvens de religieuses dont il fut le fondateur. Pour y pourvoir, il entreprit deux fois le voyage d'Amérique en Europe; ce qui fait huit mille lieues. La piété des Belges, des Flamands sur-tout, vint abondamment au secours de la pauvre église d'Amérique. Les religieuses de l'institut qu'il fonda se nomment les *Servantes de Marie au pied de la croix*. Elles sont au nombre de plus de cent cinquante, reparties en six différens couvens, où elles tiennent école publique. C'est à

elles que les missionnaires envoient les filles à préparer pour la première communion. Lors de son premier retour, M. Nerinckx alla jusqu'à Rome, pour y porter au Père commun des fidèles les hommages de l'évêque et des catholiques du Kentucky. La congrégation de la Propagande prit son nouvel institut sous sa protection spéciale. Son président quittant le fondateur, dit : « *Voila le véritable missionnaire.* » Le Pape lui fit l'accueil le plus gracieux, et apprenant de sa bouche ses courses et ses souffrances ; il s'écria, en lui frappant affectueusement sur l'épaule, « *mon pauvre missionnaire!* L'évêché de Bardstown, au bout de deux ans d'existence, comptait vingt-sept églises. Sa population est actuellement d'un demi-million. »

Ajoutons que depuis quelques années ce diocèse immense, grâces à son évêque M. Flaget, a vu les plus beaux établissemens se former dans son sein : deux petits séminaires, deux colléges, dix établissemens de religieuses de Lorette, trois des Sœurs de la Charité, un séminaire pour la théologie, trois écoles primaires, une communauté de Dominicains, plus de trente églises. Bientôt il deviendra une ressource pour fournir des missionnaires à toute l'Amérique du nord. La législature des États-Unis protège grandement l'évêque.

M. Nerinckx mourut dans l'exercice de ses pénibles fonctions. Étant allé à plus de cent trente lieues de sa résidence visiter la colonie des religieuses qu'il a envoyées dans le Missoury, il rendit aussi visite à plusieurs Jésuites flamands établis à une trentaine de lieues de ces Sœurs. Après quelques jours d'édification mutuelle, il se remit en route pour revenir au monastère du Missoury, et de là au Kentucky. A St. Louis, un chef indien lui promit d'envoyer douze filles de sa nation pour être élevées en ce nouveau monastère. Il se hâta de porter cette nouvelle à ses religieuses. Sur son chemin, il s'arrêta dans un petit établissement de sept à huit familles catholiques qui n'avaient pas vu de prêtre depuis deux ans. Il leur procura tous les secours religieux, même une souscription pour l'établissement d'une église. Après tant de fatigues, augmentées par la chaleur de la saison, il se sentit un accès de fièvre. Malgré cette indisposition qui lui reprit le lendemain, il se remit en route pour Ste. Geneviève, à cinq ou six lieues de distance. Cette marche, sous le soleil le plus ardent, augmenta le mal. Arrivé à Sainte-Geneviève, il fut obligé de se mettre au lit. Les remèdes furent inutiles. Il expira le neuvième jour (20 août 1824) dans l'après-midi, après avoir reçu le matin tous les secours spirituels. Les religieuses de son couvent du Missoury envoyèrent chercher son corps, et le déposèrent avec respect dans leur cimetière. La grandeur de ses travaux justifie la longueur de cet article. (*Étrennes cath. et lettres partic.*)

Le 10 avril 1828, M. l'abbé Martial, grand vicaire du Kentucky, près de retourner dans son diocèse, a reçu du Roi et du Dauphin de France, pour la cathédrale de Bardstown, le don d'une garniture d'autel (tabernacle, croix et chandeliers, en bronze doré). Le Roi de Naples a donné six tableaux; la Reine de Sardaigne un ostensoir en vermeil, le duc de Modène un anneau épiscopal, le Pape des ornemens, des vases sacrés, et quatre tableaux, outre une somme que chacun a ajoutée pour la mission. (*L'Ami de la Religion et du Roi.*)

« Le P. Barthélemi De Blende, dit Charlevoix, était un jeune missionnaire jésuite d'une des meilleures familles de Bruges. Il arriva de Cadix à Buenos-Ayres en 1712. Il fut envoyé dans une des réductions du Parana, où il travaillait depuis deux ans avec un succès qui le faisait regarder comme un ouvrier de la plus grande espérance, lorsqu'il reçut une lettre de son provincial qui lui mandait de se joindre au père De Arcé avec trente Guaranis. Il obéit sur le champ, et partit pour l'Assomption, où le recteur du collége avait fait préparer une barque et deux chaloupes, sur lesquelles ils s'embarquèrent le 24 juillet 1715. Le gouverneur de la province avait chargé les deux religieux, tant pour le service du Roi, que pour faciliter les progrès de l'Évangile, de chercher à trouver par le Nord une communication facile entre le Tucuman et le Paraguay, à travers le pays des Zamucos. Il les conduisit au port à la tête de toute la noblesse.

» Arrivé au lac Manioré, le P. De Arcé se sépara de son compagnon, pour marcher jusqu'aux Chiquites. Il ne lui laissa que quinze Guaranis et deux Espagnols. La barque du P. De Blende descendait le fleuve, lorsque des Poyaquas, après l'avoir suivie de loin, s'en approchèrent, protestant qu'ils voulaient être instruits de la loi du vrai Dieu. A peine admis dans l'intérieur, ils se jetèrent sur l'équipage et le massacrèrent, à l'exception de trois, qui furent le missionnaire, son interprète et un Espagnol. Ils enlevèrent ce qui pouvait leur être de quelqu'usage, et mirent en pièces les vases sacrés, et les ornemens d'autel, destinés pour les églises des Chiquites. Arrivés à leur habitation, ils vendirent l'Espagnol. Leur chef fit dresser une cabane pour le père et son interprète, qu'il fit esclaves.

Le saint homme voulut mettre à profit sa captivité, pour procurer à ceux, dont il se trouvait l'esclave, une liberté beaucoup plus précieuse que celle qu'ils lui avaient ôtée. Il n'épargna rien pour leur en faire connaître le prix. Son zèle quoiqu'assaisonné de tout ce qui pouvait le rendre aimable, les irrita, sur-tout les jeunes gens. Un jour que leur



chef était absent, ils coururent à la cabane du père. Son interprète, encore néophyte, nommé François, les voyant venir avec leurs armes, se douta de leur dessein, alla au-devant d'eux, et mit tout en œuvre pour les en détourner. Il n'y gagna que d'être la première victime. On ne dit point ce qui retint le reste du jour les meurtriers ; mais ce ne fut que le lendemain qu'ils s'approchèrent de grand matin du P. De Blende, lequel avait été instruit, la veille, de la mort de son néophyte, et avait employé toute la nuit à offrir à Dieu le sacrifice de sa vie. Des cris affreux que jetèrent les barbares lui annoncèrent d'assez loin que l'heure de son sacrifice était venue. Il mit son chapelet à son cou, et alla au-devant des infidèles. Dès qu'il les aperçut, il se mit à genoux, les mains croisées sur la poitrine, et attendit en cette posture, d'un air serein, le coup de la mort. Un jeune Payaqua lui déchargea d'abord un coup de maçana sur la tête. Un instant après il fut percé de plusieurs lances. Les barbares le dépouillèrent ensuite, et jetèrent son corps nu sur le bord du Paraguay. La nuit suivante le fleuve s'étant débordé, il fut entraîné par les eaux. On a su ces particularités d'un Payaqua qui en avait été témoin, et qui fut fait prisonnier par les Espagnols. »

Le sort du P. De Arcé fut semblable. Il fut rencontré par les mêmes Payaquas qui lui montrèrent des dispositions de conversion. Il empêcha ses néophytes, armés de fusils, de les arrêter. Mais dans le temps qu'il leur donnait mille marques d'amitié, ils le massacrèrent avec deux de ses chrétiens. Le P. Joseph De Arcé, natif de l'île de Parma, une des Canaries, est le premier apôtre des Chiquites et le fondateur du collége de Tarija.

(*Hist. du Paraguay, l. XVI. Lettres édif. t. XIX.*)

La famille Le Mayeur se glorifie d'être alliée à celle du martyr De Blende ; l'un de ses frères (Ignace-Constantin), ayant, l'an 1705, épousé dame Anne Van Blootacker, fille de J. B., échevin et trésorier de la ville de Bruges, et de dame Anne Vandendorpe. Un de leurs fils (Ferdinand-François), chanoine de St. Donat, étant venu à mourir l'an 1784, les deux familles, à titre de parenté, concoururent au partage de sa succession dressée à Bruges par le notaire Vandersteen.

(18) Le trône qu'il élève a pour base l'autel.

« Dix siècles avant celui qui nous replongeait dans le cahos et l'anarchie, l'histoire nous montre Charlemagne saisissant un principe unique, dont il ne se départ jamais, et qui devint l'ame de sa conduite durant un demi-siècle du règne le plus glorieux qu'on eût encore vu, depuis l'établissement du christianisme. Il voulut que Dieu régnât sur ses conquêtes, et n'y régner lui-même que selon Dieu. Il fit du trône de l'Éternel, le palladium de son trône, et de sa Loi sainte, la règle immuable de ses lois. Dans son application à reconnaître et vivifier toutes les sources de la prospérité publique, il distingua la religion comme la plus féconde de toutes, et dès-lors il mit son ambition à en étendre l'influence, qu'il porta jusqu'aux extrémités de son vaste empire.

» Après qu'il a organisé l'instruction religieuse des peuples, et l'éducation chrétienne de la jeunesse, on le voit, législateur infatigable, s'occuper de ces détails du gouvernement, des mœurs, objet de dérision pour nos modernes politiques, mais dont ce grand homme savait que se compose l'harmonie sociale et le bon ordre public. »

(Proyart, *Louis XVI et ses vertus.*)

Voir les capitul. de 803, sur la sanctification du dimanche, celui de 809, sur l'interdiction, en ce jour, des marchés publics, celui de 669, sur l'observation des jeûnes, etc., etc.

(19) Eh ! quand le Tibre vit sa politique main

« Les Papes règnent depuis le 9me siècle au moins. Pepin, Charlemagne, Louis, Lothaire, Henri, Otton, la comtesse Mathilde formèrent cet état temporel des Papes, si précieux pour le christianisme. Mais la force des choses l'avait commencé, et cette opération cachée est un des spectacles les plus curieux de l'histoire. Il n'y a pas en Europe de souveraineté plus justifiable, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que celle des Souverains-Pontifes. Avant la donation des Carlovingiens, les Papes étaient Souverains de fait. Le titre seul leur manquait. Baronius, Pagi, Le Cointre, Marca, Thomassin, Muratori, Orsi et beaucoup d'autres ont mis cette grande époque de l'histoire dans tout son jour. L'incapacité, la tyrannie des anciens Souverains, l'abandon des peuples livrés aux barbares, le cri de l'occident qui ab-

dique l'ancien maître, la nouvelle souveraineté qui se substitue à l'ancienne sans secousse, poussée par une force cachée, invincible, et jurant fidélité, jusqu'au dernier instant, à la méprisable puissance qu'elle allait remplacer, le droit de conquête enfin obtenu et solennellement cédé par l'un des plus grands hommes qui aient existé, par un homme si grand que la grandeur a pénétré son nom, et que la voix du genre humain l'a proclamé *grandeur*, au lieu de *grand ;* tels sont les titres des Papes, et l'histoire ne présente rien de semblable. »

(Le comte De Maistre. *Du Pape.*)

(20) Les plaines, les forêts, l'antre silencieux

« Dirigés par le génie, les plus petits moyens en apparence ont une influence décisive dans le gouvernement des mœurs. On sait qu'il fallut dans tous temps des chansons aux Gaulois. A défaut d'autres, l'habitant des campagnes frédonnait encore les hymnes de la licence, en usage dans les sacrifices des druides. Le zèle de quelques saints évêques était parvenu à substituer à ces chants idolâtres celui des cantiques sacrés. Charlemagne porta une loi pour étendre cette salutaire pratique à tout son empire; et nous voyons dans ses capitulaires l'injonction faite aux bergers et laboureurs d'entonner en sortant de leurs hameaux, les louanges de l'Éternel, pour en continuer le chant en traçant leurs sillons, et en faisant paitre leurs troupeaux. Quelle attendrissante image s'offre ici à l'imagination, et quelle pensée plus propre à élever l'ame!

» Ce prince établit parmi nous plusieurs écoles de chant. Nos Belges y allaient apprendre la mélodie des psaumes. Par ce moyen, il réussit à propager la musique vocale. » (*Idem.*)

(21) Filles du Bauduin qui gouverna Bizance.

Les princesses Jeanne et Marguerite, filles de Bauduin de Constantinople, établirent, au treizième siècle, une partie des fondations pieuses de la Flandre et du Hainaut, diminuant ainsi leurs possessions en faveur du peuple. Jeanne (l'aînée) changea une partie de son propre palais, à Lille, en un hôpital qu'elle dota richement. Il est appelé *Hôpital-Comtesse,* titre de la fondatrice. Elle fit reconstruire l'hôpital de sainte Elisabeth au Quesnoy, dota celui de St. Lazare, près de Mons, celui



de St. Nicolas en cette ville, celui de St. Sauveur qu'elle avait fondé à Lille. Elle fit bâtir le monastère des religieuses du Val-des-Vierges à Audenarde, contribua à la dotation de celui d'Epinlieu-lez-Mons, ainsi qu'à celle des hôpitaux de Gand, Ypres, Valenciennes et Bruges. Elle mourut l'an 1244, et fut inhumée dans l'abbaye de Marquette qu'elle avait fondée l'an 1226, près de la ville de Lille.

La princesse Marguerite, cadette des deux bienfaisantes sœurs, établit les hôpitaux de Courtrai et d'Orchies, dota le Béguinage de cette petite ville et celui de Mons, qu'elle fonda, ainsi que le Val-des-Écoliers au même lieu. Elle protégea beaucoup l'Ordre de St. Dominique, dont elle établit des maisons à Douai, à Lille et ailleurs, ou dont elle augmenta les fondations faites par sa sœur. Elle agit de même envers l'Ordre de St. Francois que Jeanne avait appelé dans ses états, notamment à Gand, Valenciennes et Mons. La chronique de St. Bertin rapporte qu'elle était la plus libérale princesse de son temps. Quelques auteurs attribuent aux deux illustres sœurs presque tous les hôpitaux, Hôtels-Dieu, et maisons de St. Dominique en Flandre. On a remarqué dans une note du chant V, qu'elles ont été les premières à abolir la servitude dans leurs domaines. On doit encore à Marguerite, outre les privilèges de plusieurs villes, les foires franches de Valenciennes, de Douai, de Lille et de Mons. Elle mourut l'an 1279, et fut inhumée dans l'abbaye de Flines, près de Douai, qu'elle avait fondée l'an 1234.

(22) Dans la collection que présente Le Mire.

Aubert Le Mire, né à Bruxelles, l'an 1573, doyen de la cathédrale d'Anvers, a publié, entre autres ouvrages, un Recueil de Chartes et de Diplomes relatifs aux Pays-Bas; il a été augmenté de deux vol., par Jean Foppens. Il est imprimé en quatre volumes in-folio, sous le titre: *Opera historica et diplomatica*. C'est là que l'on voit une partie de ce que la charité chrétienne a inspiré, en faveur du bien public, à nos respectables aïeux, et que l'on éprouve le doux besoin de bénir leur mémoire.

C'est au christianisme que l'on est redevable des hôpitaux. Au sixième siècle, époque de son affermissement parmi nous, St. Sigebert en bâtit et en fonda. St. Ansbert en bâtit trois, et dans le septième siècle saint Landry jeta les fondemens de l'Hôtel-Dieu de Paris.

« Dans les âges qu'on appelle barbares, le christianisme avait couvert l'Europe d'institutions admirables, qui remplissant le vuide, toujours



immense, des institutions politiques, attachaient à l'Etat par la douce influence d'une charité prodigue de bienfaits, la classe innombrable des malheureux. Grâce à l'empire qu'il exerça sur les idées et plus encore sur les cœurs, l'homme devint sacré pour l'homme. Les actions, comme les pensées, tendirent dans leur ensemble au bien général. C'est le trait caractéristique de cette époque. On était puissant pour le faible et riche pour le pauvre. De là, outre les largesses passagères, tant d'établissemens durables érigés en faveur de l'indigence, et qui s'élevaient, presque à chaque pas, dans les villes, dans les campagnes, sur les routes publiques, comme les arcs de triomphe de la charité. Non moins nobles dans ses émotions qu'inépuisables dans ses ressources, la pitié ne s'étendait pas uniquement aux besoins du corps, les ames infirmes, les cœurs blessés eurent aussi leurs hospices; et les croyances établies agissant à la fois sur les gouvernemens et sur les nations, la société se trouva régie par une puissance infinie d'amour. » (De La Mennais, *Essai I.*)

« Une preuve que ce fut la religion qui inspira l'établissement des maisons hospitalières, c'est que dans plusieurs villes les premiers hôpitaux sont près de la cathédrale, et que les religieux de certaines maisons sont hospitaliers par leur institution. Ces fondations furent principalement l'œuvre des évêques et des abbés. » (Fleuri, *Dr. eccl.*)

« Au seul nom de *Filles de la Charité*, toutes les idées de vertu et d'héroïsme se réveillent. Avant le christianisme on n'avait rien vu d'aussi grand sur la terre. Nos frères les protestans conviennent du mérite de cette institution sublime. Les Anglais mêmes, si fiers de toutes leurs richesses comme de tous leurs établissemens, avouent que ceux-ci leur manquent, et qu'ils les envient aux nations catholiques. Necker fait le même aveu dans ses *Opinions religieuses*, et y reconnaît que ces belles institutions de *serviteurs et servantes des pauvres et des malades* n'appartiennent qu'à la Religion catholique. Chacun connait l'éloge qu'en fait le patriarche des philosophes lui-même. »

(De Boulogne, *Pan. de S. Vinc. de Paul, notes.*)

La même vertu de charité compatissante avait adopté parmi nous la touchante confrérie, dite *des Pénitens noirs,* ou *de la Miséricorde*, ou *de St. Jean décollé*. Cette confrérie, instituée l'an 1488, sous le pontificat d'Innocent VIII, par plusieurs Florentins, qui demeuraient à Rome, et qui s'unirent pour assister les criminels au supplice, et les aider à faire une bonne mort, s'était établie dans nos villes de Mons, Namur, Valenciennes et autres. Un sac noir de toile fine, descendant du sommet de la tête aux talons, percé de deux trous ronds, vis-à-vis des



yeux et serré au milieu du corps par une corde de même couleur, est l'habillement en public. L'institut a dans chaque ville sa chapelle et ses salons d'assemblée.

Rien de plus attendrissant que le cortège de ces confrères, accompagnant le criminel au supplice, puis revenant détacher son corps du gibet, pour le transporter en leur chapelle, célébrer ses funérailles, et lui donner la sépulture. Rien de plus édifiant que leur marche solennelle, vers le sépulcre du Dieu Rédempteur, dans la soirée du Jeudi-Saint, éclairée par leurs nombreux flambeaux, animée par leurs chants d'expiation, par l'escorte militaire qui protège leur noire file, de temps en temps silencieuse, et par le concours des spectateurs recueillis.

Le marquis de Gages (père et fils) et le marquis de Ghistelles, ont été en dernier lieu, dans la ville de Mons, les grands-maîtres de cette confrérie, à laquelle les Souverains-Pontifes ont attaché d'importantes *Indulgences*. La révolution a parmi nous interdit sa marche publique.

(23) Le réglement sacré, nommé *la Paix de Dieu*.

L'histoire de l'Europe pendant le XIIIme, XIVme et XVme siècle, fournit une infinité d'exemples des vengeances personnelles et des assassinats qui en résultèrent. Ce ne fut que vers la fin du XVIIme siècle que cet abus disparut en France et en Belgique.

On appela *Paix de Dieu*, les réglemens qui, sous la féodalité, mettaient à couvert des violences les ecclésiastiques, les voyageurs, les marchands, les laboureurs, les femmes, les moulins. Ces réglemens obligeaient dans tous les temps, au lieu que la *Trève de Dieu* n'était qu'une pacification passagère, depuis le Mercredi jusqu'au Lundi matin. La *Paix de Dieu* fut, dit-on, premièrement établie en Aquitaine, vers l'an 1032. On en reconnaît les élémens dans les décrets de plusieurs conciles, avant la fin du Xme siècle. (Voir la note 20 du chant III.)

Les évêques de Liége, pour calmer la férocité de leur noblesse turbulente, publiaient souvent de ces trèves, qu'on appelait *quarantaines* parce qu'elles duraient 40 jours. Un des derniers chapitres de l'ouvrage de Jacques de Hemricourt, intitulé *le Penon de la temporalité de l'évêché*, traite de ces trèves.

Le Carpentier cite une lettre pastorale de Guillaume de Hainaut, évêque de Cambrai, l'an 1292, époque de son installation. Le prélat exhorte ses diocésains à déposer les inimitiés et vengeances particulières, qui les menaient à leur perte. Il y fait un pacte de pacification avec les séditieux. Ce pacte est signé par trois autres évêques, par sept comtes souverains, par un grand nombre de chevaliers de la Hollande, du Hainaut, du Brabant, du pays de Clèves. Ces désordres durèrent sous l'épiscopat de six prélats. Trois d'entr'eux abandonnèrent le siége de Cambrai : deux en moururent de chagrin.

La rigueur de l'esclavage fut singulièrement adoucie par l'influence de la Religion. L'évêque était le protecteur né des esclaves de son diocèse. Son autorité était sans cesse employée à les mettre à l'abri de l'oppression. Lorsque le célèbre Wilfrid, l'apôtre de la Frise, reçut la donation de l'île de Selsoy, avec 250 esclaves mâles et femelles, l'évêque les instruisit dans la foi chrétienne, les baptisa et les rendit libres immédiatement. Les évêques au concile de Calcuith en Angleterre, arrêtèrent qu'à leur mort leurs esclaves de toutes les classes seraient mis en liberté. Les habitans de Bristol étaient les derniers à abandonner cet infâme trafic, leur opiniâtreté qui résistait à toute la sévérité des magistrats, céda au zèle de Wulstan évêque, de Worchester.

(*Lingard.*)

L'an 1167, le Pape Alexandre III déclara au nom du 3me concile de Latran que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude.

Le clergé ne voulut jamais de la preuve par le combat judiciaire. Parmi les prélats qui écrivirent contre cette coutume meurtrière, il faut compter Avite, évêque de Vienne, Agobard, archevêque de Lyon, et Atton, abbé de Verceil.

Le duel, qui coûta tant de sang à l'Europe, fixa l'attention du concile de Trente. Il excommunia tout seigneur temporel qui aurait accordé sur ses terres un lieu pour cet usage barbare.

L'an 991, Léon, évêque suffragant de Trèves, réconcilia, au nom du Pape Jean XV, Ethelred, Roi d'Angleterre, et Richard, duc de Normandie. Ce traité est le plus ancien qu'on sache avoir eu lieu entre les Rois anglais et les puissances étrangères.

(24) Ce nom fut *la Paix-Dieu* pour rappeler sans cesse
Le fameux réglement que bénit sa tendresse.

Le monastère de la *Paix-Dieu*, au pays de Liége, tirait son nom et son origine de la réconciliation qui se fit entre les deux frères Arnoud et Guillaume de Berlo et Corswarem, dans un bois, où le premier, rencontré seul par son frère escorté et armé, se jeta à ses pieds, invoquant le réglement dit : *la Paix Dieu*. Le couvent fut bâti sur le lieu même, l'an 1239, par Marguerite-Ida de Geneffe, mère des deux frères, et fille de Guidon de Geneffe, dit le *chevalier de Bretaigne*. Ce lieu était près d'Oleye, village voisin de Warem dans une prairie remplaçant le bois, nommée encore la *Paix-Dieu*, au bord du Geér. En 1245, les religieuses ayant éprouvé des vexations, il fut transféré à deux lieues de Hui.

Le père de ces frères, Robert de Berlo, avait, vers l'an 1213, laissé son nom pour prendre celui du village de Corswarem où il avait un château, nom qu'il transmit à sa postérité. Arnoud se fit religieux à Liége chez les Frères-Mineurs. Guillaume perpétua le nom de Corswarem. Leur père mourut l'an 1239 au siége de Damiette. Marguerite mourut en 1262. Son inscription sépulcrale, qu'on lisait chez les Frères-Mineurs à Liége, au pied du maître-autel du chœur, portait ces mots : *hic jacet Margareta uxor Roberti militis de Corswarem. Hæc fecit multa bona pauperibus*. Une vitre, derrière ledit autel, la représentait en grand manteau pourpre, avec trois de ses fils costumés en Frères-Mineurs. Elle chargea son fils Arnoud de faire reprendre à Damiette le corps de son époux, pour être inhumé auprès d'elle, disposition qui fut exécutée. Le baron de Villenfagne, de qui l'on emprunte ces détails, eut l'une de ses tantes supérieure très-méritante de ce monastère de la Paix-Dieu.

(25) Ange de patience, aux jours de longs tourmens,
O Fille des Bourbons c'était à notre temps

S. A. R. Madame la Dauphine, duchesse d'Angoulême, en sa qualité de fille de Louis XVI, réunit, observe le rédacteur des *Lettres vendéennes*, la double majesté de la naissance et de l'infortune. Elle est la patronne des souffrans : Aussi les malheureux se pressent sous ses pas, surs d'être entendus d'elle.

S. A. R. Madame fut délivrée de la prison du Temple le 19 Décembre 1795, au moyen de l'échange des quatre commissaires de la convention arrêtés par Dumouriez en Belgique. Ce fut ce général qui procura cet élargissement si désiré. Les pièces originales de sa correspondance à cet effet avec le général autrichien Sporck, reposaient à Mons, en un hôtel où cet Autrichien avait son logement. Un des momens de terreur, alors si communs, a fait supprimer ces pièces; ensorte que les documens en sont perdus pour l'histoire. L'auteur de ce poème tient ce renseignement de la bouche du dépositaire même.

(26) Lorsque le fanatisme, enfant de l'ignorance,
Sur les Manichéens appelait la vengeance.

Dans le 11me siècle, tous les sectaires dont la doctrine fut suspecte, furent appelés *Manichéens*. Sous le Roi Robert, des hérétiques ainsi nommés parurent à Orléans, dans les Gaules, en Germanie. Le concile de Rheims les excommunia l'an 1049. Gérard, évêque de Cambrai et d'Arras, en ayant fait arrêter une troupe, parvint à obtenir, à l'aide d'une simple instruction, la rétractation de leurs erreurs. Gérard et Wazon, évêque de Liége, blâmaient les poursuites violentes à leur égard. Ce dernier écrivait à l'évêque de Châlons dont il avait été écolâtre. « La religion chrétienne hait les erreurs, mais elle veut qu'on tolère les errans. Ne cherchons point à les exterminer par les armes que Dieu a mises entre les mains des Rois. » Cet homme de Dieu, disent les gestes des évêques de Liége, s'étudiait à inculquer ces maximes aux Français, pour les détourner de la manie des massacres, auxquels ils ne s'étaient que trop habitués en ce temps. Les bienfaits de Wazon firent dire aux Liégeois à sa mort :

Ante ruet mundus quam surgat Waso secundus.

Balderic, évêque de Tournai et de Noyon, auteur de la chronique de Cambrai, professait les mêmes principes de tolérance que ses deux confrères ci-dessus.

(27) Qui parvint à sauver l'indigence éplorée ?
Ce fut la charité de la tribu sacrée.

A dater de l'an 1030, une stérilité de six années consécutives fit éprouver une famine horrible à la France et à la Belgique. Après avoir épuisé toutes les ressources, leurs habitans oublièrent tous les droits de l'humanité. On déterra les morts, dit Meyer, on alla à la chasse des vivans. Une infinité de malheureux voyageurs furent égorgés. On en vint dans la Bourgogne, jusqu'à exposer de la chair humaine au marché. Les évêques de Liége, de Cambrai, l'abbé de Gembloux, et, à leur exemple, quelques seigneurs distribuèrent de grands amas de blés, et une grande quantité de bétail. Cette distribution continuée, sauva la vie à une population nombreuse.

(28) Comme le passager, fatigué de l'orage.

C'est la comparaison dont se servit Juste Lipse, dans la harangue qu'il adressa l'an 1599, à Louvain, aux archiducs Albert et Isabelle lors de leur arrivée aux Pays-Bas.

(29) La nouvelle Sion, à l'abri des tempêtes.

La piété d'Albert et d'Isabelle accrut beaucoup parmi nous le culte du S. Sacrement de l'Autel. La magnificence des processions qui le présentaient à l'adoration publique, la richesse des dais qui le couvraient, l'augmentation des adorateurs qui l'accompagnaient le flambeau à la main, etc., datent de ce religieux règne. La foi des Souverains doubla celle des sujets. (Miræi, *Albert. elog.*)

(30) La forêt de Marlagne, aujourd'hui si muette.

Cette forêt est située entre la Sambre et la Meuse, dans la province de Namur. L'an 1619, les archiducs y firent bâtir un spacieux couvent pour les Carmes déchaussés de la réforme de Ste. Thérèse. Il fut

le premier en déçà des Alpes. Il renfermait dans son enceinte des bois, des champs, des prairies, des étangs. Les religieux, outre leur cellule ordinaire attenant au monastère, avaient, à l'imitation des Chartreux, chacun une habitation particulière, plus éloignée, pour s'y livrer isolément à la vie contemplative comme les anciens anachorètes. Une table d'airain appliquée au chœur de l'église, indiquait les prières journalières qui devaient se réciter pour les augustes fondateurs. Le Roi des Pays-Bas a cédé cette pieuse retraite au séminaire épiscopal de Namur. En 1826, l'évêque de Namur, Monseigneur Pisani de la Gaude, a ordonné par testament deux messes à perpétuité pour les ames des fondateurs, et une troisième pour la prospérité du royaume, à célébrer dans la chapelle nouvelle bâtie à ses frais dans ce désert.

(31) Visant au même but, en un différent site
Dans l'enclos du palais par leur ordre est construite.

L'an 1607, les archiducs jetèrent à Bruxelles, d'après le plan de leur architecte Coebergher, les fondemens du beau monastère des Carmélites, selon la réforme de Ste. Thérèse. Ils le placèrent sur une portion de leur parc même, rue de Namur, près de la porte de la ville. Les rues Thérésienne et Pépinière ont été pratiquées depuis à travers son enclos. L'une des obligations imposées aux religieuses était qu'elles priassent pour la pacification de la Belgique tourmentée par une guerre de quarante ans. (La trève eut lieu deux ans après.) Ce couvent fut la source de tous les autres de cet ordre dans les Pays-Bas, de quelques-uns dans l'Allemagne et la Pologne. La première supérieure Anne de Jésus, fut envoyée par Ste. Thérèse même, son amie, et y mourut en odeur de sainteté, l'an 1621. Ces religieuses, à l'époque des suppressions de Joseph II, passèrent à St. Denis en France, près de madame Louise, fille de Louis XV, supérieure du couvent de cette ville. C'est M. De Villegas d'Estimbourg, conseiller de Brabant, leur courageux protecteur, qui négocia cette transmigration, d'accord avec la royale princesse. Elles n'emportèrent avec elles que les reliques de leurs fondatrices de Bruxelles et d'Anvers, les vénérables mères Anne de Jésus, et Anne de St. Barthélemy, avec le corps de S. Albert de Louvain, évêque de Liége, le tout à la demande de Mme Louise, qui leur procura, depuis Bruxelles, des voitures et des conducteurs. Elles revinrent dans la Belgique en 1790. La révolution française les poussa ensuite en Amérique, dans les États-Unis.

(32) Le bras des archiducs, cher à l'humanité,

En honorant Marie, élève une cité.

L'an 1621, les archiducs firent construire par leur architecte Venceslas Coebergher, la belle église dite de Notre-Dame de Montaigu. Sa situation est dans le Brabant à portée de Diest; en un lieu auparavant désert, et qui depuis est devenu une jolie petite ville que le concours des pèlerins anime. Le trésor de cette église était enrichi des dons de différens princes. Juste-Lipse a écrit l'histoire de l'image miraculeuse.

(33) Tervure, ancien château, patrimoine d'Hubert.

Tervure, ancienne maison de chasse des ducs de Brabant, est à l'entrée de la forêt de Soigne, à deux lieues de Bruxelles. Elle a appartenu à St. Hubert, comme nous l'avons annoncé précédemment. Elle tombait en ruines : Albert la restaura, l'augmenta, et y bâtit une chapelle à l'endroit même où Hubert expira.

Au milieu du chœur de l'église paroissiale presqu'attenante, Albert a fait élever le mausolée qu'on y remarque, en mémoire de trois ducs et d'une duchesse de Brabant inhumés en-dessous. Les ducs sont : Antoine, tué à Azincourt; Jean, fondateur de l'université de Louvain; Philippe, mort au château de Louvain l'an 1430.

Près de cette ancienne maison de chasse, à l'entrée de son parc, les états du pays viennent de faire construire un château riant pour la résidence d'été du prince héréditaire des Pays-Bas, comme monument de reconnaissance du gain de la bataille de Waterloo, auquel la valeur du prince a notablement contribué. Le domaine du parc lui a été cédé à perpétuité, en sorte que ce patrimoine de St. Hubert est passé par cette donation dans la famille du jeune vainqueur.

(34) Par l'établissement de riches mausolées.

Celui de Lambert Balderic, vingt-unième comte de Brabant, constructeur de la nouvelle église de Ste. Gudule, et fondateur de son chapitre, l'an 1047, et de Jean II, duc de Brabant. Ce tombeau, com-

mun aux deux princes, surmonté d'un lion d'airain doré, emblême armorial du Brabant, se voit contre la grille du chœur de l'église de Ste. Gudule :

Celui de Jean, dit l'Aveugle, Roi de Bohême et comte de Luxembourg, tué à la bataille de Crecy. Ce mausolée se voyait dans l'abbaye de Munster, à Luxembourg.

(35) Gudule présentant son chapitre augmenté.

L'an 1605, les archiducs augmentèrent considérablement les revenus du chapitre de Ste. Gudule, à charge de plusieurs anniversaires pour eux et leurs prédécesseurs ducs et duchesses de Brabant.

36) Par l'autel où s'assied la Vierge la plus pure.

En 1621, l'infante Isabelle fit bâtir à Bruxelles la chapelle de Notre-Dame de Lorette attenante à l'église des Minimes, sur le modèle de celle du même nom en Italie. L'emplacement en était précédemment occupé par une maison de débauche.

(L'abbé Mann, *Hist. de Brux.*)

(37) L'usure, ce vautour acharné, dévorant.

Au commencement de son gouvernement, l'archiduc Albert voyant que les banquiers exigeaient jusqu'à 32 pour 100 de leur prêt, réduisit l'intérêt de l'argent à 22 pour 100. Il s'occupa ensuite de l'établissement d'un mont de piété. (Voyez ci-après note 61.)

(38) Les enfans d'Augustin, Norbert et Dominique.

Sous les règnes des archiducs, des colléges s'ouvrirent chez les Augustins à Bruxelles, Anvers, Louvain, Tirlemont, Diest, Herenthals, Gand, Bruges, Lille, Bovines et Hui; chez les Dominicains à Anvers, Lierre, Ypres et Braine-le-Comte; chez les Prémontrés à Furnes; chez

les Croisiers à Venlo. Les Bénédictins ouvrirent à Douai des écoles de philosophie et de théologie. Sous ce règne il s'éleva au milieu des ouragans politiques, plus de maisons utiles du côté de la religion, des mœurs et de l'humanité que pendant les trois siècles antérieurs. Plus de trois cents temples sortirent de leurs nouveaux fondemens, ou se raffermirent sur les anciens.

(Miræi, *Alb. elog.* ; *et* Montplainchamp, *Vie d'Alb.*)

(39) Le barreau recevant l'édit perpétuel.

Les archiducs, pendant le peu de repos que leur donna la trève, s'appliquèrent à rétablir l'ordre public troublé par une guerre civile de 40 années, à remettre en vigueur les belles lois de Charles V, et à fixer la jurisprudence belgique. Ils rassemblèrent ces objets dans *l'édit perpétuel*, daté de Marimont, l'an 1611, qui fut connu comme un nouveau code. (Neny, *Mém. hist.*)

(40) Séminaire des mœurs, l'enceinte du palais.

Le palais des archiducs fut un séminaire des vertus. Isabelle composa sa cour de personnes de son sexe, choisies sous le rapport de la naissance et de la conduite. Elle-même en était la surveillante et le modèle. Albert en fit de même. Ses écuyers, pages et *menins* (selon la dénomination espagnole) tous en grand nombre, étaient l'élite et l'exemple des familles illustres. La noblesse belge ne fut jamais si exemplaire que sous ce règne admirable. Les suites morales s'en étendirent même jusqu'à nos jours. (Miræi, *Alb. Elog.*)

(41) Répandant tous les biens, dissipant tous les maux.

Parmi les personnages qu'on remarquait à cette cour, pour leur piété, leurs connaissances et leurs talens, et dont la mémoire mérite d'être particulièrement conservée, se trouvait le chevalier Balthasar de Robiano, trésorier général des domaines et finances des archiducs Albert et Isabelle. Il sut mériter l'estime et l'amitié particulière de ces bons princes. Ils voulurent faire son épitaphe où ils disent que « supérieur à son siècle, il fut lui-même un trésor. » (Voir Grammaye, *Théât. Sac. du Br., Basil. Brux.*) Ils l'envoyèrent comme leur ministre plénipoten-

tiaire au congrès d'Anvers (*Suppl. au Nobil. des P.-B.*), et il fut employé dans d'autres négociations à La Haye et à Aix-la-Chapelle. (*Chron. van Vlaenderen*, *et P. Castellanus.*) Plusieurs savans lui dédièrent des ouvrages.

Ses descendans n'ont jamais discontinué de servir leur prince et leur patrie, et de se montrer autant patriotes que religieux; mais comme les détails relatifs à cette famille, depuis son établissement aux Pays-Bas, sont consignés en grande partie dans nos livres généalogiques, nous citerons seulement le comte Louis-François de Robiano, conseiller d'état et chancelier de Brabant; Antoine de Robiano occupant en apôtre le siége épiscopal de Ruremonde, et dont les vertus ont été célébrées jusque dans les pays étrangers; et le comte Eugène de Robiano, conseiller d'état de l'Empereur d'Allemagne, qui, en 1814, à la satisfaction générale de ces jours d'espérance, fut mis par les alliés à la tête du conseil du gouvernement provisoire de notre pays, et qui, remplit *ad interim* les fonctions de gouverneur général de la Belgique.

Quant à ce qui concerne cette famille avant l'époque de Charles V, nous sommes à même de publier des renseignemens qui ne peuvent être fort connus en Belgique. Dans la notice abrégée que nous en faisons, nous n'insérons aucun fait qui ne soit puisé dans des documens publics. Tous nos matériaux sont tirés, d'un côté, d'historiens connus, tels que Muratori, Giulini, Fagnanus, Ughelli, Mazzuchelli etc., et de l'autre des registres mêmes des différens gouvernemens de la Lombardie, des protocoles originaux des notaires et d'autres documens authentiques conservés dans les archives publiques. Toutefois il faut remarquer que la majeure partie des archives publiques et particulières de ces contrées a été détruite dans l'horrible sac de Milan, dans les fréquentes révolutions, dans les incendies et dans les soulèvemens populaires. Cela joint à une incurie nationale caractéristique, est cause que même les meilleures maisons n'y ont pas leur généalogie complète.

Dès le 10e siècle la famille de Robiano occupait un rang très-distingué en Lombardie, puisque Walpertus, père de Lanfranc qui, le premier, à ce qu'il semble, a commencé à porter le nom de Robiano, d'une terre située dans le Milanais, était *juge du sacré palais* en 964, sous Otton-le-Grand, dignité considérable et réservée aux meilleurs gentilshommes. Lanfranc fut aussi *Juge du sacré palais*, et figure ainsi depuis 998 jusqu'en 1045, dans des actes très-importans rapportés par Muratori et Giulini; il fut aussi *avoué* de l'Empereur et du royaume d'Italie. « *Judex sacri palatii*, *filius bone memorie Walperti itemque Judex, Avocatus idem Domini Imperatoris et istius regni.* » (Muratori.)

Une des plus proches parentes de Lanfranc susdit, nommée Rolenda, sœur d'Ardouin, comte de Lodi, fille de feu le comte Lanfranc, que Giulini croit avoir été aussi comte de Lodi, et femme d'Ilderad, fit, l'an 1008, conjointement avec son époux, une donation extrêmement considérable au monastère de St. Vit, qu'ils avaient bâti dans le comté de Lodi, afin d'éviter une pénitence bien rude à laquelle Ilderad avait été assujetti par le Pape. Il devait faire, trois années de suite, le pélerinage de Jérusalem pieds nus, sans cheval, sans bâton et sans sa femme, et faire sa prière dans cent églises. Il lui était défendu de passer la nuit là où il se serait arrêté le jour. Il alla se jeter en pleurant aux pieds du St. Père, qui lui ordonna, par miséricorde, de bâtir un monastère et de le doter de la dixième partie de ses possessions. Lanfranc intervint dans cet acte comme un des plus proches parens de Rolenda, et celle-ci l'y désigne comme tel; mais on ne voit pas si c'est du côté paternel ou maternel. L'on trouve dans Muratori que la femme du comte Lanfranc s'appelait Berthe et qu'elle était fille du marquis Adelbert.

En 1087, Prandolfe de Robiano, fils de feu Lanfranc susdit, achète des biens fonds d'Azzone, abbé de St. Victor, par deux contrats où les qualités de son père sont mentionnées. En 1183, Pustecus et Ugolinus de Robiano prêtent le serment de service militaire, pour des terres qu'ils tenaient en fief dans le pays de Modène. Paganus de Robiano et plusieurs autres gentilshommes milanais de distinction adressent une supplique au Pape Célestin III, entre 1195 et 1198, à l'effet de faire annuler une sentence de l'archevêque de Milan contraire à leurs droits, comme protecteurs de l'hôpital de St. Simplicien. Manfredus de Robiano était déjà mort en 1283, lorsque son fils Paganinus fit un échange de terres avec les moines de Chiaravalle, près de Milan. En 1297, Pierre de Robiano fut élu évêque de Bobbio. Mozzolus de Robiano était son contemporain : ses fils Beltramus et Francischolus siégent en 1335 au conseil général de Milan, composé de nobles. Lanzarotus I, fils de ce dernier et chevalier, fut l'un des députés de la noblesse milannaise en 1402, pour prêter le serment de fidélité à Jean Marie Visconti, duc de Milan. Antoine de Robiano, frère de Lanzarotus I, fut chevalier de l'Ordre militaire de St. Jean de Jérusalem avant 1400. En 1404, il était commandeur dudit Ordre, de la commanderie de Ceretto (Céreste). Principalus de Robiano, fils de Lanzarotus I, occupa les premières charges du pays de Lugano. Il souscrivit en 1448, avec plusieurs autres Robiano, une transaction faite entre eux et le chapitre de St. Laurent majeur, par devant l'archevêque de Milan, et dont il sera parlé ci-après. En 1470 Jacobinus de Robiano, fils de Laurent de Robiano, figure parmi les députés de la noblesse de Milan, pour prêter le ser-

ment de fidélité à Galéas Marie Sforce, duc de Milan. En 1477 Gasparinus de Robiano était chanoine *ordinarius* de l'église métropolitaine, dite : *le Dôme de Milan*. Ces canonicats ne se donnaient alors qu'aux descendans des premières maisons, et étaient à cause de cela extrêmement considérés. En 1488, le duc de Milan accorda plusieurs priviléges à son chambellan Julien de Robiano. Lancelot II, fils de Principale susdit, fit aussi partie du gouvernement du pays de Lugano. Son frère Pierre fut à la tête de ce gouvernement en 1494 et chargé d'une mission diplomatique en 1484. Jean Antoine de Robiano, fils de Lancelot II, fit partie du même gouvernement, au moins jusqu'en 1497. Il épousa Agnès de Alemanni qui le rendit père de Lancelot III. Celui-ci vint aux Pays-Bas sous Charles V, étant fort jeune. Il y épousa Françoise de Rénialme, d'une noble et ancienne famille du Cambrésis, dont il eut, entre autres, le chevalier Balthasar de Robiano, à l'occasion duquel nous avons donné la présente notice et qui mourut en 1619, et non en 1639, comme on l'a imprimé erronément. Il fut enterré à Bruxelles, à Ste. Gudule, avec 4 quartiers.

Nous n'avons pas cité plusieurs de Robiano qui, depuis 1393, furent membres du collége dit : *Officium Provisionis,* corps qui, par ses attributions, sa puissance et la considération dont il était investi, tenait à peu près le premier rang dans le gouvernement milanais. Les listes antérieures à cette époque sont perdues.

Cette famille s'est alliée en Italie aux Birago, Crivelli, della Cruce, Arconati, de Notariis de Papia, Brossano, de Morigiis, Solario, Resta, de Monziis, de Médicis de Novate, Garbagnate, Locarno, Moresini, Raude etc., dont plusieurs sont des meilleurs noms du pays.

On voit encore des tombeaux de cette famille, ornés de ses armoiries, à Vérone (où il y a aussi un ancien *Palazzo Robiano*), à Rome et à Milan dans l'église de St. Laurent majeur, dans une chapelle construite et fondée par la famille. Le fondateur est enterré dans le sarcophage, sur trois faces duquel sont sculptées les armoiries de Robiano. La date de ce beau monument s'est perdue ; mais il doit être très-ancien, car on lit dans la transaction de 1448, dont il a été parlé, et qui eut lieu au sujet de contestations survenues à l'occasion du bénéfice attaché à la chapelle « qu'il s'agissait d'une chose d'une très-grande ancienneté » *attento quod de re antiquissimâ agitur*. Cette transaction a été copiée en entier par ordre de St. Charles-Borromée dans l'acte de la visite qu'il fit de cette église. MM. de Robiano ont conservé, jusqu'à présent, leur droit de patronage de la chapelle et du bénéfice.

(42) L'onctueux A Kempis, si fameux dans le monde.

Il est demontré que Thomas A Kempis, né l'an 1380 à Kempen, à 7 lieues de Ruremonde, et mort au monastère des chanoines du Mont-Ste.-Agnès, près de Zwol, l'an 1471, est le véritable auteur du livre admirable de l'*Imitation de Jésus-Christ.* On a fait de vains efforts pour lui enlever la gloire de cet ouvrage. En dernier lieu les PP. Ghesquière et Desbillons, l'un Belge et l'autre Français, ont porté la conviction au plus haut degré d'évidence. C'est à tort que M. Gence, éditeur en 1826, du livre de *Imitatione Christi,* avec traduction française, indique dans une inscription lapidaire, le chancelier Gerson comme auteur du texte. Il n'est pas plus de lui que du prétendu moine Gersen, nom forgé sur celui de Gerson.

L'abbé Lambinet, Ardennais, a réfuté M. Gence dans une édition stéréotype de A Kempis.

Il est étonnant que M. l'abbé De la Mennais commence la préface de sa nouvelle traduction de l'*Imitation*, en déclarant qu'on ne connaît point l'auteur de ce livre. Du reste, il lui rend pleine justice en citant l'impression décisive qu'opéra un de ses passages sur le cœur du sophiste de La Harpe.

A propos de l'épithète *Onctueux* donné à notre A Kempis, observons avec l'abbé de Boulogne que l'onction est une création du genre apostolique dont lui seul a fourni le modèle.

(43) L'extatique Chartreux, l'honneur de Ruremonde.

Denys Lævis, surnommé *le Chartreux*, naquit à Rikel, près de Loos dans la principauté de Liége, et vécut chez les Chartreux de Ruremonde, où il mourut en 1471. Son attachement à la contemplation lui fit donner le nom de *docteur extatique.* On a de lui un grand nombre d'ouvrages pleins d'instructions salutaires, et d'une onction touchante. Il n'y a guère d'auteur mystique dont les écrits se lisent avec plus de plaisir et de fruit. Le Pape Eugène IV, ayant lu un des livres de ce docteur s'écria : « *Que l'Église notre Mère se réjouisse d'avoir produit un pareil fils !* »

(44) L'illustre abbé De Blois, ce grand consolateur

Louis de Blois, de la maison de Blois et de Châtillon, naquit en 1506, au château de Don-Étienne, près de Beaumont en Hainaut. D'abord page de Charles V, il mourut en 1566, abbé et réformateur de Liessies, près d'Avesnes, après avoir refusé l'archevêché de Cambrai. Philippe II choisit ses écrits pour se préparer, durant sa longue maladie, à une mort chrétienne. Sa chère fille notre princesse Isabelle, lui en faisait des lectures journalières. Sa prière familière était celle qui commence dans le *Cimeliarckium* de Blosius par ces mots : *Heu! bone Jesu omni tempore vitæ meæ.*

L'abbaye de Liessies, remarquable par ses belles eaux, ses marbres précieux, n'a pu dérober au marteau révolutionnaire le tombeau de l'illustre de Blois. Celui de Charles V, son bon maître, a été plus heureux en Espagne, comme on l'a observé précédemment.

(45) Et toi, dont le tilleul, si renommé, témoigne
De quel nom tu jouis dans la forêt de Soigne.

Jean de Ruysbroeck, honoré du titre de *très-excellent contemplatif*, mort en 1381, premier prieur des chanoines réguliers du monastère de Groenendal, dans la forêt de Soigne, peut être regardé, selon Goujet, comme l'un des premiers auteurs de la théologie mystique. On a long-temps été voir près de Groenendal, le fameux tilleul de Ruysbroeck, placé vis-à-vis l'oratoire de Notre-Dame de Lorette, et le chêne non moins fameux, placé dans la cour du monastère même, sous lequel furent remarqués assis en même temps, Charles V, et six autres têtes couronnées. C'est aussi, au bord de l'étang de cette maison, qu'était nourri le célèbre héron de Charles V, vis-à-vis l'appartement que ce prince occupait.

La manière d'écrire de Ruysbroeck était de se retirer dans la forêt de Soigne, quand il se croyait inspiré par la grâce, et d'y composer ses ouvrages; le gros tilleul était son refuge accoutumé.

Il faut ajouter à ces mystiques Hughes de St. Victor, né à Ypres, chanoine régulier chez les Victorins de Paris, dont il fut le troisième prieur. Il fut grand ami de St. Bernard et mourut en 1141. On l'ap-

pelait un *second Augustin;* il en avait l'esprit, les sentimens et le style; Gérard Legrand, né à Deventer en 1340, dont les œuvres sont quelquefois imprimées parmi celles d'A Kempis, auxquelles elles ressemblent pour l'onction et la simplicité, et Thomas de Cantimpré, né en 1210 à Leeuw-St.-Pierre, près de Bruxelles.

Observons que Bossuet dans ses *Mystici in tuto* a parlé de ces contemplatifs belges avec beaucoup de respect.

(46) » Désirons-nous la paix, voulons-nous son maintien?
» Aimons d'être ignorés, d'être comptés pour rien.

C'est la maxime que se plaisait à citer l'érudit de Vaddere, chanoine d'Anderlecht, auteur du traité de l'*Origine des ducs et du duché de Brabant*, et de plusieurs bons ouvrages, restés manuscrits. Quand on l'excitait d'en livrer un à la presse, il répondait par ce mot d'A Kempis : mot bien propre à être médité par ceux qui n'écrivent que pour la gloire de ce vain monde.

(47) » Qui sait le mieux souffrir goûte un plus grand repos. »

M. Hue, officier de la chambre de Louis XVI, nous apprend que dans sa prison du Temple, ce prince faisait soir et matin une lecture dans le consolant ouvrage d'A Kempis, et qu'il revenait souvent à ce passage du livre II : *Qui melius scit pati, majorem tenebit pacem. Iste est victor sui et dominus mundi, amicus Christi et hæres cœli.* Il est à croire que la royale victime éprouve au ciel la vérification de ces deux derniers mots, après s'être si bien conformée sur la terre à l'avis qui les précède.

On lit dans les *Soirées de St. Pétersbourg* cette note équivalente au passage ci-dessus : « Le plus simple, le plus pieux, le plus humble, et par toutes ces raisons le plus pénétrant des écrivains antiques a dit : « *Que notre affaire de tous les jours est de nous rendre plus forts que nous-mêmes.* » Maxime, ajoute le comte de Maistre, qui serait digne d'Epictète chrétien.

(48) Le Socrate avait joint le jus de la cigue.

J. J. Rousseau mourut à Ermenonville le 2 juillet 1778, non sans soupçon d'avoir avancé ses jours par le poison. La relation que MM. de Presle et Magellan ont donnée de sa mort, pour dissiper ce soupçon, n'a fait que le fortifier. Il est confirmé par les *lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques*, publiées en 1789 par la baronne de Staël. Le nouvel éditeur, en 1824, des œuvres du sophiste génévois déclare ne point douter qu'il ne se soit suicidé. Le *Courrier des Pays-Bas* du 22 mai 1827, fournit de nouvelles preuves à cette croyance.

Peut-être est-ce ici le lieu d'observer que la célèbre madame d'Epinay, qui fit bâtir pour Rousseau, dans la vallée de Montmorency, la jolie maison dite *l'Hermitage*, maison que visitent encore les curieux, et que posséda notre compatriote Grétry, était fille de M. Tardieu d'Esclavelles, gentilhomme flamand.

M. De Chateaubriand indique dans le passage suivant, la source où notre A Kempis a puisé sa supériorité sur la philosophie moderne : « N'oublions pas cette espèce de phénomène du 13me siècle, le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Comment un moine, renfermé dans son cloître, a-t-il trouvé cette mesure d'expression, a-t-il acquis cette fine connaissance de l'homme, au milieu d'un siècle où les passions étaient grossières, et le goût plus grossier encore ? qui lui avait révélé dans sa solitude, ces mystères du cœur et de l'éloquence ? Un seul maître, Jésus-Christ. »

(49) La cité catholique, et la fille de Rome.

L'église de Liége a mérité par son sincère attachement à la saine doctrine le glorieux titre de *fille de l'Église romaine*. *Legia ecclesiæ Romanæ filia*. Son évêque, Gérard de Groesbeck, la préserva des innovations du 16me siècle. Elle a eu le bonheur de voir naître dans son sein deux événemens des plus glorieux pour la religion : l'établissement de la fête du mystère de la Sainte-Trinité, et celui de la fête du saint Sacrement de nos Autels. Le premier est dû au zèle d'Étienne, son évêque, au 9me siècle ; Richer, son successeur, acheva l'institution. Jean XXII l'approuva, et étendit la solennité à toute l'Église.

(50) Que ton nom, Julienne, honore le Liégeois!

Julienne, prieure du monastère du Mont-Cornillon, près de Liége, naquit en 1193 à Retinne, petit village à deux lieues de cette capitale. Elle fut élevée au monastère ci-dessus, et mourut à Fosse en 1258. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Villers parmi les corps saints de cette maison. En 1699 il fut déposé dans un tombeau de marbre noir. On a inséré son office dans le bréviaire de Liége. On solennise sa fête, le 5 avril, dans l'église de Cornillon.

Voltaire s'est plaisamment mépris sur le nom de cette prieure. Il l'appelle *Mont-Cornillon*. C'est prendre une montagne pour une religieuse.

(51) « Béranger a nié la divine Présence.

Béranger, archidiacre d'Angers, écolâtre de St. Martin de Tours sa patrie, piqué d'avoir été vaincu dans une dispute par Lanfranc, et de voir son école déserte, combattit, en 1047, la doctrine catholique sur l'Eucharistie. Il mourut l'an 1088, après avoir retracté ses erreurs. L'on fait encore tous les ans un service pour lui dans l'église de St. Martin, de Tours. Il est remarquable que, parmi les théologiens qui le réfutèrent, il se trouve quatre Liégeois : Théoduin l'évêque, et les scolastiques Adelman, Goscelin et Alger, tant la foi de la Présence réelle était grande à Liége, même avant qu'on l'y animât par la célébration de la Fête-Dieu! Erasme faisait grand cas de l'ouvrage d'Alger : il disait qu'il l'avait beaucoup confirmé dans sa croyance sur ce point de doctrine (1). (*Alb. Butler, III, note.*)

C'est ce Beranger qui, par ses disputes avec Lanfranc, fit naître, sans y penser, la théologie scolastique, en mettant en vogue les subtilités de la logique d'Aristote, pour éluder les preuves de son adversaire.

(52) » Le clair flambeau des nuits me paraît s'obscurcir.

Julienne, douée d'un grand amour pour la sainte Eucharistie, fut plusieurs fois favorisée d'une vision qui lui montrait le globe de la lune

(1) Baronius assure que l'éloquence chrétienne d'Adelman confondit la témérité de Beranger et l'engagea à se convertir.

traversé dans son diamètre par une bande ou ligne noire. Elle apprit l'an 1210, par révélation, que l'Église militante était figurée par la lune, que ce bandeau, qui l'obscurcissait, signifiait qu'il y manquait une fête essentielle, celle du très-saint Sacrement des Autels, et que sa personne était destinée à en solliciter l'établissement. Elle s'associa pour cette entreprise à une pieuse fille, nommée Eve, recluse à Liége, près de l'église de St.-Martin-au-Mont, puis à une autre pieuse personne, nommée Isabelle de Hui. D'après l'approbation des docteurs, Julienne fit composer l'office par Jean, clerc au Mont-Cornillon. Cet office qui commençait par ces mots : *animarum cibus* a été récité dans l'église de St. Martin, jusqu'à ce que St. Thomas-d'Aquin eût composé le sien que le Pape envoya à Eve, la recluse, et que le chapitre de St. Martin adopta. Cependant en mémoire de ce premier office, au travail duquel Julienne avait contribué, le chapitre retint les antiennes des secondes vêpres, du *Benedictus*, du *Magnificat*, et aux petites heures les hymnes et oraisons qui manquaient à l'office de l'ange de l'école.

Le savant Paquot dit que la vision de Julienne fut examinée, avec toute la prudence qu'on peut désirer, et qu'elle est attestée par le concours d'un grand nombre d'écrivains du temps.

(53) Robert marqua le jour de la solennité.

La fête proposée fut approuvée l'an 1246 par Robert de Torote, évêque de Liége, et sa célébration ordonnée pour le diocèse, au jeudi après la Trinité. La recluse Eve, après la mort de Robert, engagea le chapitre de St. Martin de Liége à célébrer le premier cet office, ce qui eut lieu en 1247. Le cardinal Hugues de Ste. Sabine qui avait approuvé l'institution, devenu légat *à latere* à Liége, la confirma et célébra pontificalement l'office nouveau dans l'église de St. Martin le 29 décembre suivant. Même confirmation fut octroyée par le légat Pierre Capoche.

(54) Sa sagesse bientôt la rend universelle.

Jacques Pantaléon de Troyes, ci-devant archidiacre de Liége et approbateur de l'institution, étant devenu Pape sous le nom d'Urbain IV, à la prière de l'évêque de Liége Henri de Gueldre, étendit la solennité dans tout le diocèse, l'an 1261, comme elle se célébrait à St. Martin depuis 16 ans; puis en 1264 il se détermina à l'étendre dans l'Église

universelle par sa bulle : *transiturus de hoc mundo*. St. Thomas d'Aquin en composa l'office par son ordre. C'est un chef-d'œuvre que Santeuil, si bon connaisseur, ne cessait d'admirer. La mort de ce Pape survenue l'année même de la publication de sa bulle, apporta une interruption de 40 ans à l'universalité de la célébration. Clément V l'ordonna de nouveau au concile de Vienne. Enfin Jean XXII, l'an 1318 la rendit universelle, avec octave et procession publique. « Il était juste, a dit depuis le concile de Trente, que l'Église relevât par l'éclat d'une solennité particulière, les humiliations étonnantes auxquelles l'amour a réduit Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. »

Les chanoines de St. Martin reconnaissant que c'était aux sollicitations de la pieuse Eve qu'ils devaient l'honneur d'avoir les premiers célébré la *Fête-Dieu*, élevèrent à cette recluse, en leur collégiale, un riche tombeau de marbre, orné de sa statue, portant son nom. Vers l'an 1542, comme on répara l'église, on dressa du marbre de son sépulcre l'autel même du S. Sacrement. L'an 1622, le corps fut relevé de terre et exposé à la vénération publique. Notre princesse l'infante Isabelle en reçut une partie qu'elle plaça parmi les précieuses reliques de sa chapelle. (*Bertholet et Fisen.*)

(55) Telle aussi se montra l'ancienne confrérie.

A peine la fête fut-elle établie d'autorité apostolique, qu'il se forma plusieurs sociétés pieuses sous le nom de confrérie du Saint-Sacrement. Paul III les approuva en 1539. La première s'établit dans l'église de Ste. Marie sur la Minerve, à Rome. La collégiale de St. Martin à Liége obtint de s'y agréger. Elle érigea en son église une belle chapelle en l'honneur de l'Eucharistie. Son culte s'y célèbre avec beaucoup de pompe et de respect. Le tableau principal y représente, au second plan, les trois coopératrices de la Fête-Dieu, Julienne, Eve et Isabelle. Les comtes de Méan ont donné les six tableaux latéraux.

(56) Hubens assemblera la société sainte.

Gilles, baron de Hubens, doyen de l'église collégiale de St. Martin, à Liége, mort en 1780, parvint à y procurer l'établissement de *l'Adoration perpétuelle* dans l'année 1765, secondé par le pieux prince-évêque, Charles d'Oultremont. Cette dévotion se répandit en peu d'années en Allemagne, en France, en Espagne, en Pologne, en Italie, et jus-

que dans les deux Amériques. L'église de St. Martin à Liége est établie le centre de la confrérie, en mémoire de ce qu'elle a célébré, la première, la fête du sacré Corps du Sauveur.

En donnant à l'adoration une heure par année, sur 8720 dont elle se compose, on jouit de l'inestimable avantage de pouvoir penser qu'on bénit le Seigneur en tout temps, soit par soi-même, soit par quelqu'un des associés, et qu'on participe à des milliers d'heures d'adoration qui se font pendant le cours de cette année. Cet avantage fut si bien apprécié par les habitans de Bruxelles, dès l'origine de l'association, que cette ville seule présenta un nombre d'agrégés assez grand pour fournir pendant plus de la moitié de l'année à l'adoration continuelle.

(Bertholet, *Hist. de l'instit. p.* 196.)

(57) Du nom de son auteur, s'appelle *Béguinage*.

Lambert Le Begue, prêtre liégeois, mort l'an 1177, est instituteur des Béguines. Leur première communauté dite le *Béguinage de St. Christophe,* fondée par lui-même à Liége en 1173, fut transférée à Nivelles en 1207. Ces filles s'assujettissent à une règle qui ne les oblige que pour le temps qu'elles restent dans cet état. Plusieurs villes des Pays-Bas ont leurs béguinages. Les plus considérables sont ceux d'Anvers, Gand, Louvain, Malines, Diest, Liége. Celui de Bruxelles, qui était vaste, s'éteint insensiblement. Sur l'emplacement de son jardin on termine actuellement un magnifique hospice d'après le plan de l'architecte Partoes. On croit que c'est de Nivelles que St. Louis tira une colonie de Béguines qu'il établit en France, et desquelles la princesse sa sœur prit une règle de conduite qu'elle observa toujours.

Le fils de St. Louis, Philippe-le-Hardi, fit consulter à Nivelles une célèbre Béguine sur un fait très-important que nous rapporterons dans le chant qui va suivre.

Colvener assure que toutes les colonies de cet institut répandues dans le monde sont parties de cette ville, où leur nombre fut jadis très-grand.

Il est remarquable que malgré la révolution que la religion a éprouvée en Hollande, on a laissé subsister le béguinage d'Amsterdam, où vivent plus de cent Béguines, sans que, dit Misson (Voyage d'Italie) la plus injuste critique ait pu attenter à leur réputation. La même conservation a eu lieu à Harlem.

Cette institution ouvre un asile respectable à des veuves sans fortune et à de jeunes filles, restées dans le monde sans guide. On y trouve assez souvent des écoles où l'on apprend aux élèves à faire des dentelles et autres ouvrages utiles.

N'oublions pas d'ajouter ici, pour l'honneur des Liégeois, que Jean Choquier-Surlet, né à Liége en 1671, chanoine de la cathédrale, a rendu sa mémoire à jamais précieuse à sa patrie, par la fondation de l'hôpital *des Incurables*, de la maison des *Répenties*, du couvent des *Minimes*, et d'autres établissemens de bienfaisance, et que son confrère, Jean Chapeauville, après s'être voué au service des pestiférés, procura l'érection du séminaire épiscopal de Liége.

(58) Qui leur fit établir ces illustres chapitres.

Les chapitres de chanoinesses nobles, nommés chapitres royaux, sont d'institution belge. On en vit depuis quelques-uns en Lorraine et en Allemagne. La famille de Pepin de Landen les a presque tous fondés parmi nous. Ils étaient dans l'origine des maisons de religieuses vivant sous la règle de St. Benoît. On voit encore leurs cloîtres et leur dortoir, à Nivelles. C'est un monument précieux, important à conserver. Les principales fondatrices reçurent le voile des mains de S. Amand et de S. Aubert, au 7me siècle. (Voir *ch. I, note sur Ste. Aldegonde.*)

Ils se changèrent en chapitres nobles au 13me siècle. Le premier qui adopta la sécularisation, fut celui d'Andenne, l'an 1206; l'année suivante on n'y admit plus que des demoiselles nobles, selon A. Ryckel. On les appela *chapitres royaux*, parce qu'outre la royale naissance des fondatrices, parentes des Rois de la première et deuxième race, ils furent par eux favorisés de quelques priviléges inhérens à la souveraineté, comme de porter l'hermine, d'exercer la justice en propre, d'avoir pour abbesses des princesses souveraines. Ces chanoinesses n'étaient liées par aucun vœu claustral. Le concile d'Aix-la-Chapelle, tenu l'an 816, leur donna une règle en 28 articles, tirée de celle de St. Chrodegang, né Brabançon, ministre du Roi Pepin, puis évêque de Metz.

Le plus ancien de ces chapitres nobles est celui de Moustiers, fondé à la sollicitation de St. Amand, ainsi que les autres, par Ste. Itte, mère de Ste. Gertrude, dit Gilles d'Orval. Elles furent des religieuses de St. Benoît, comme les autres jusque dans le 13me siècle. Raoul, abbé de St. Tron, né à Moustiers, dit dans sa chronique, qu'il y avait de son temps (12me siècle) à Moustiers, une abbaye de filles religieuses, vêtues de noir. (*Ann. Bened. lib.* 71.)

(59) Où la mâturité de la sage vieillesse
Se plaisait à guider la folâtre jeunesse.

Depuis l'abandon de la clôture claustrale, l'usage était dans ces chapitres que les jeunes dames ne demeurassent que dans la maison des aînées, où se trouvaient instruction et surveillance. Elles n'étaient admises à tenir menage que dans l'âge mûr. Leur conduite fut toujours édifiante jusqu'à la suppression. Un réglement que Joseph II envoya de l'Allemagne pour leur réforme, fut jugé tout à la fois injurieux et inutile, par ceux qui tous les jours avaient ces dames sous les yeux. (Voir *l'Exposition de la constitution du Hainaut par ordre des états du pays l'an* 1787.)

En 1790, les dames d'Andenne, pénétrées de l'esprit de leur état, profitèrent de la révolution belgique pour reprendre le lieu isolé de leur résidence, dont elles avaient été forcement éloignées, et s'y livrèrent de nouveau aux exercices de la charité.

(60) Soit appelé par vous *le Mont de Piété.*

L'an 1619, l'archiduc Albert voulant achever d'extirper l'usure, accréditée par la doctrine des novateurs du temps, établit à Bruxelles le premier Mont de Piété. Le bâtiment qu'il fit construire sert encore à cet usage, et porte la date de l'érection. Son architecte Venceslas Coebergher dressa le plan et en fut nommé le surintendant, ainsi que de ceux qui s'établiraient à l'avenir. Les villes d'Anvers, Malines, Gand, Mons et autres suivirent cet exemple. L'intérêt des prêts fut fixé au denier 16 ou 6 1/4 par 100. Nous avons rapporté qu'au temps d'Albert il s'élevait jusqu'à 32 et au-delà.

On a désigné ces établissemens en Italie sous le nom de *Monts de Piété*, vu leur pieuse destination. Le peuple les a appelés *Lombards*, parce qu'on nommait ainsi en France les marchands italiens, la plupart de la Lombardie, qui exerçaient le change et prêtaient de l'argent à intérêt. La place du change s'appelle encore à Amsterdam *la place Lombarde.*

On trouve à la suite du savant traité de Lessius *de justitiâ et jure*, une dissertation curieuse sur l'établissement de nos Monts de Piété, pour lequel il fut consulté.

Dès l'an 1590, notre historien et jurisconsulte P. d'Oudegherst, ensuite du projet qu'il avait présenté, avait été appelé à Madrid, pour traiter avec le ministère espagnol de l'établissement des Monts de Piété. C'est ce que nous apprend dans son ouvrage espagnol[1], le conseiller don Louis Valle-de-la-Cerda. Ce fait prouve que les germes de la science politique fermentaient déjà dans une tête flamande, quand le reste de l'Europe était à cet égard dans la plus grande indifférence.

(61) Triest au pauvre artisan gémissant à sa suite,
S'empresse d'assigner la *Caisse gratuite*.

L'archiduc Albert, vu le manque d'argent occasionné par les guerres qu'il eut à soutenir, avait été obligé de lever un capital, pour établir le Mont de Piété de Bruxelles. De là vint la nécessité d'exiger 6 pour 100 pour l'intérêt des emprunts que ferait le pauvre.

L'an 1641, l'évêque de Gand, Antoine Triest, touché de la même compassion, mais plus en argent, chercha à libérer l'indigent de cet intérêt. En conséquence, il donna au Mont de Piété de Gand une somme d'environ quatre-vingt mille florins, augmentée encore par quelques bienfaiteurs particuliers. On appelle cette fondation *la Caisse gratuite*, parce qu'on y prêtait sans aucun intérêt; ce qui existe encore. Les pauvres peuvent y porter des gages de la valeur de trois florins, pour le terme de six mois.

Comme cette pratique était onéreuse à l'administration de cet établissement, par acte passé l'an 1667, entre les exécuteurs testamentaires de l'évêque et le surintendant Coebergher, il a été convenu que l'administration de Gand pourrait tirer, pour indemnité unique, hors du capital général ci-dessus, l'intérêt d'une somme de vingt-six mille florins, moyennant quoi, le pauvre continue de jouir de la gratuité du prêt. Bel exemple à suivre, s'il se pouvait, pour les établissemens du même genre qui, par le laps de temps, ont perdu de l'avantage qu'ils présentaient au pauvre dans le principe. Les révolutionnaires français qui spolièrent nos Monts de Piété, respectèrent celui de l'évêque Triest.

(*Renseig. commun. par le conseiller De Francquen, commis. nommé pour la liquid. des rentes de nos Monts de Piété.*)

L'institution de la fameuse Banque d'Amsterdam, eut en 1609 pour premier article du premier réglement, le motif d'éloigner toute hausse

et confusion des monnaies, en faveur des commerçans. Cette institution n'a pas peu contribué à la gloire de la nation.

La ville de Hambourg a établi une espèce de Mont de piété, où elle prête sur gages aux sujets de l'état, à 6 pour 100 d'intérêt. On prétend que cet établissement, qu'on appelle *Lombard*, produit à l'état un revenu de trente-trois mille sept cent cinquante livres sterlings.

Le gouvernement de Pensilvanie a trouvé un moyen de prêter à ses sujets quelque chose qui équivaut à de l'argent. Il leur avance à intérêt et sur hypothèque affectée à des terres qui valent le double, des billets de crédit en papier, rachetables à cinquante ans de date, lesquels cependant sont de nature à passer de main en main comme des billets de banque, en même temps qu'un acte de l'assemblée les a déclarés une offre réelle pour toutes les sortes de paiemens, de la part des habitans d'une province à l'autre. Par ce moyen, la Pensilvanie s'est fait un revenu modéré qui suffit, en grande partie, à payer sa dépense annuelle d'environ quatre mille cinq cents livres sterlings, somme à laquelle se montent les frais ordinaires de ce gouvernement économe.

(A. Smith. *Rech. T. IV.*)

(62) Le Monarque, agréant le fruit de leur labeur,
Se garda d'oublier le digne fondateur.

« Le Roi des Pays-Bas a fait remettre à Mr le chanoine Triest, à Gand, un superbe exemplaire de la Bible de Sacy, magniquement relié. Ce présent, déjà si flatteur pour le digne ecclésiastique, dont le nom se rattache à tant d'institutions de charité chrétienne, était accompagné d'une lettre dans laquelle S. M. lui témoignait sa haute satisfaction pour l'utile établissement des *Sourds-Muets* que Mr Triest a fondé dans la même ville. Les élèves de la maison qui avaient saisi l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roi, pour lui faire hommage d'un écran travaillé avec le plus grand soin, n'auront pas été médiocrement satisfaits d'apprendre que, dans la même lettre, S. M. leur avait daigné témoigner son contentement, et qu'elle avait agréé leur travail. » (*Journ. de la Belg.* 17 *janv.* 1827.)

Depuis le même Monarque a favorisé les établissemens du chanoine, à diverses reprises.

Un autre établissement pour les sourds-muets a été, l'an 1790, fondé à Groningue par Mr Henri Guyot, né dans le Limbourg, élève de l'abbé de l'Épée. Ce Belge en était le directeur et l'instructeur en chef. La mort l'a enlevé à ses charitables travaux le 10 de l'an 1828.

(63) Le marbre, indicateur de ce rare bienfait
Me répond à ta place; il nomme *Buisseret.*

François de Buisseret, né à Mons, l'an 1549, d'une famille distinguée, après avoir étudié dans les universités de Pavie, de Boulogne, de Louvain et de Paris, et avoir enseigné dans les deux dernières, fut rappelé de la capitale de la France, l'an 1585, par Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai, qui en fit son official dans la ville de Mons où il s'était retiré, ayant été expulsé de sa résidence par Balagny. Buisseret désirant maintenir, sur-tout dans la jeunesse, la foi catholique, alors fortement attaquée, décida les magistrats de sa patrie à y établir une école dominicale. Il en bâtit la chapelle, et en composa le catéchisme, qui s'y enseigne encore aujourd'hui. En 1586, Berlaymont assembla dans Mons un concile provincial, auquel il présida, avec le nonce du Pape et quatre évêques. Buisseret fut député à Rome pour en faire approuver les réglemens. Ce prélat avait été, l'an 1598, choisi pour remplir le siége archiépiscopal de Cambrai. L'an 1601, il accepta l'évêché de Namur, auquel il fut nommé par l'archiduc Albert. Cette ville lui doit son école dominicale, son séminaire épiscopal, son palais épiscopal. Nivelles lui doit son séminaire diocésain, devenu le collége actuel. Une inscription, placée au-dessus de la porte d'entrée, l'annonce. Presque tous ces bâtimens furent érigés à ses frais. Il passa, en 1614, à l'archevêché de Cambrai, par obéissance pour Albert. Il mourut l'année suivante. Buisseret est l'un des grands oncles de l'épouse de l'auteur de la *Gloire Belgique*. Sa vie a été écrite par Nicolas de Guyse.

(64) Vanderburch, dans Cambrai fonde une même école.

Henri François Vanderburch, évêque de Cambrai en 1616, y fonda l'école *des Pauvres*, et en outre, l'école dite *des Boursières*, pour cinquante pauvres filles, qui sont nourries et enseignées, pendant sept ans, par les filles de Ste. Agnès. Ce terme expiré, on les habille de neuf, et l'on donne deux cents florins à chacune, pour prendre état.

Vanderburch avait remplacé de Buisseret sur le siége de Cambrai. Il le remplaça aussi du côté du zèle épiscopal. Il avait été chanoine d'Arras et grand vicaire de son évêque Matthieu Moulart, immortalisé par ses travaux au 16me siècle. (Recours à la note 47, du ch. III.)

(65) Bruges, mère du pauvre, aussi-bien que des arts,
Voue à l'instruction l'école des Bogards.

On trouve peu de villes où il y ait tant de maisons pour les pauvres, les malades et les orphelins que dans Bruges. Il y en a entre autres une, appelée l'*Ecole des Bogards* qui a été établie vers l'an 1520. L'on y entretient environ 180 jeunes garçons dans les études ou métiers. On a vu des prélats et des savans sortis de cette maison. Il y a aussi une école de *Pauvres Filles*, au nombre fixe de 120.

(*Dél. des Pays-Bas.*)

Il existait parmi nous une multitude d'établissemens équivalens. Un des plus récens dans Bruxelles, était celui de Charles Boot, seigneur de Velthem. L'an 1762, il avait légué cent et un mille florins, pour l'entretien d'autant de pauvres filles, que les intérêts de cette somme pourraient élever. Elles devaient être mises en pension chez les Apostolines, et y rester jusqu'à l'âge de vingt ans. On les y exerçait spécialement au travail de la dentelle, si lucratif alors! Cette fondation fut supprimée avec le couvent de ces religieuses, dites aussi *Marolles*.

On comptait, en 1784, dans la seule ville de Bruxelles, soixante-huit fondations pieuses, qui portaient, ou pouvaient porter le nom d'*Hospices*.

La charité des Lillois envers les pauvres et les malades, se fait voir par le grand nombre de leurs hôpitaux; dont les principaux sont l'*Hôpital-Comtesse*, pour des soldats, l'hôpital *Ganthois*, pour 60 vieilles femmes de familles militaires, ceux des *Invalides*, de *St. Sauveur*, de *St.-Jacques*, et enfin un magnifique hôpital général, formé vers l'an 1730.

« Julien l'Apostat était forcé d'avouer, dit La Bletterie, que rien n'avait donné plus de lustre et d'avantage au christianisme, que l'hospitalité, et le soin des pauvres, devoirs si négligés des païens! Aussi, voulut-il fonder des hôpitaux. »

(66) **Dans l'établissement que la main des fidèles**
Ranima de nos jours dans les murs de Bruxelles ?

Les écoles dominicales établies pour l'instruction des enfans du peuple, aux jours de dimanches particulièrement, d'où vient leur nom, ont été recommandées, par le concile de Trente, comme moyen efficace d'épuration des mœurs dans la classe indigente, souvent privée de secours à cet égard. Le synode provincial de Malines, tenu l'an 1520, dans un chapitre particulier intitulé *de Scholâ Dominicali*, porte ces paroles : *Cum non omnes quotidianas Scholas frequentare possint, sed multi per hebdomadam artificiis, aut aliis domesticis occupationibus distinentur, quorum tamen parentes sæpe ad instituendas suas proles inidonei sunt; ideò ad satisfaciendum decreto Concilii Tridentini curent episcopi, præter quotidianas scholas, etiam dominicales in omni parochiâ institui, in quibus diebus Dominicis et festivis, linguâ vernaculâ, omnes prima principia religionis memoriter edoceantur, additâ facili, et qualem illa ætas admittit, explicatione.* Ce chapitre contient neuf articles fort sages. L'évêque Buisseret, ci-dessus, dans son synode provincial tenu à Mons, avait établi des réglemens équivalens. Mêmes réglemens de là part de Gaspar Nemius, évêque d'Anvers, dans son ordonnance de l'an 1643.

(Revoir, sur l'instruction religieuse des jeunes gens, les mémorables paroles de Jeanne de Flandre, dans son décret de l'an 1235, note 13 du chant V.)

Nos princes souverains, en des temps plus récens, favorisèrent ces mêmes écoles. On lit dans les édits de Flandre, liv. II, « qu'ils ordonnent à leurs officiers et magistrats de prêter, à l'exemple de Charlemagne, aux évêques et à leurs députés, toute assistance et appui dans l'érection de ces écoles dominicales (*in erigendis scholis dominicalibus*), tant pour leur procurer les fonds nécessaires, que pour pourvoir les maîtres et les maîtresses d'un traitement convenable. »

Afin de rendre justice aux œuvres de bienfaisance chrétienne des personnes d'un culte différent, on doit bénir la mémoire de la dame de Renswoude, pour avoir établi à Utrecht, à Delft et à La Haye des écoles gratuites, pour l'instruction des orphelins de ces villes, dans tous les arts libéraux, la géométrie et la navigation.

(67) Le domaine sacré qu'avait cédé Vedaste

On divise Arras en deux villes, l'une nommée *la Cité* qui est l'ancienne, et l'autre *la Ville*, qui est la nouvelle. Celle-ci s'est formée sur un terrain dépendant de l'abbaye de St. Vaast ou Vedaste, et à l'occasion des pélerinages au tombeau du Saint. La *Cité* en était anciennement séparée par ses remparts et un large fossé. Les moines lui ont postérieurement cédé une partie de leurs vergers pour que l'on pût former la vaste place qui s'y voit aujourd'hui.

(Henneb. *Hist. de l'Artois.*)

(68) Colombes du Seigneur, du saint bandeau voilées,

Les Ursulines de Valenciennes et autres religieuses au nombre de onze, réfugiées d'abord en Belgique, chez leurs consœurs de Mons, puis rentrées en France à la suite des alliés, et enveloppées, au départ de ceux-ci, par les révolutionnaires de retour. Voir leurs noms dans l'*Hist. des martyrs de la révolution*, par l'abbé Guillon.

Une belle broderie sur satin blanc, représentant le Sacré-Cœur de Jésus, se conserve chez le marquis de Gages, à Mons, comme un souvenir de ce douloureux événement. Elle est de la main d'une des victimes.

(69) Saint-Léger est leur nom.

Cette famille, habitante d'Arras, était d'extraction noble. Son nom est Maoul. Sus-Saint-Léger peut-être primitivement *Subsainlegier*, est celui d'un titre que portait le père des deux demoiselles, héroïnes de cet épisode, né cadet de famille. Son aîné, connu sous le nom de Maoul, mourut au service français dans les îles.

(70) Leur père les rejoint.

Mr Sus-Saint-Léger était devenu infirme par suite de natations trop fréquentes. Il fut transporté à l'échafaud sur son fauteuil, et par raffinement de cruauté, guillotiné après ses demoiselles, quoiqu'il eût sollicité de mourir avant elles. Celles-ci étaient âgées de 17 et de 18

ans. Leur père avait deux sœurs religieuses à l'abbaye de Fervacques, à St. Quentin, dont l'abbesse était sœur du fameux général Dumouriez. Cette abbesse, réfugiée au château de Devise en Picardie, y est morte, fort âgée, l'an 1825.

Delille désigne cette époque d'horreurs, lorsqu'il dit :

> Sous ses lambris pompeux, dans son alcove d'or,
> Des Belges, que son nom fait tressaillir encor,
> L'affreux dévastateur, au milieu des nuits sombres,
> Des riches égorgés croit voir encor les ombres.
>
> (*l'Imagin. Ch. I.*)

(71) Devenu Roi, le bien que peut faire un grand Prince
Tout entier répands-le sur ta chère province.

On ne peut douter de la bonne intention de l'auguste Apanagiste, parvenu depuis au trône.

Le 10 septembre 1827, S. M. Charles X, visitant le camp de Saint-Omer, a répondu en ces termes à la harangue du préfet du département : « Le Roi, mon aïeul en me donnant le droit de porter le nom de cette province, m'a donné le droit d'avoir pour ses habitans une affection particulière. Ils la méritent. Je suis content de me trouver au milieu d'eux. ».

Le Monarque, entr'autres preuves de la fidélité artésienne, connaissait la manière dont le marquis de Beauffort, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, avait plaidé, en 1790, la cause de la religion, de la monarchie, et de sa province. Voir dans le *Journal hist. et Litt.* du mois de mars 1790, une analyse de ce courageux plaidoyer, imprimé sous le titre de : *Considérations sur les droits et les intérêts des habitans de l'Artois, dans la circonstance présente.*

FIN DES NOTES DU CHANT NEUVIÈME.

CHANT DIXIÈME.

MOEURS.

SOMMAIRE.

Récapitulation générale. — Caractère national. — Sincérité. — Fidélité à remplir ses promesses. — Mort du capitaine Beyling, le Régulus hollandais. — Episode. — Attachement au souverain. — Constance du chancelier Carondelet. — Episode. — Compassion envers le malheur. — Philippine de Hainaut, Reine d'Angleterre, sauve la vie aux six bourgeois de Calais. — Esprit hospitalier. — Dans l'ancien temps. — De nos jours. — A l'égard des particuliers. — A l'égard des nations. — Négociation entre l'Angleterre et le Saint-Siége, au sujet des Catholiques d'Irlande. — Digression. — Conférence en Hollande entre Bayle et l'abbé de Polignac. — L'Anti-Lucrèce en est le fruit. — Il se perfectionne à Anchin. — Amitié fraternelle. — Jean I de Brabant sauve les jours de sa sœur Marie, Reine de France. — Episode. — Mœurs. — Concorde des menages hollandais. — Rareté des unions inconvenantes. — Les

Cruchons de Dame Jacqueline. — *Episode.* — *Amour conjugal.* — *Marie de Reigersberg rend la liberté à Grotius, son mari.* — *Episode.* — *Amour de la patrie.* — *Clénard, à Maroc.* — *Persévérance du Belge dans ses entreprises.* — *Par quelle suite de travaux s'est établie la République de Hollande.* — *Amour du Belge pour l'indépendance* — *Pour le travail.* — *Causes de ses progrès dans les sciences et les arts.* — *Ancienne constitution de l'Etat.* — *Probité de ses Représentans.* — *Désintéressement de ses Magistrats, de ses Juges.* — *Respect qu'on leur portait.* — *Leur grandeur d'ame.* — *Le comte de Duvenvorde, injustement accusé de dilapidation des deniers publics, abandonne ses emplois.* — *Son rappel à la Cour.* — *Episode.* — *Monument, caractérisant chaque province, érigé à la gloire de la nation.* — *Epiphonème.*

LA

GLOIRE BELGIQUE.

CHANT DIXIÈME.

MOEURS.

Mes tableaux, jusqu'ici peints sur des toiles vastes,
D'un peuple qui m'est cher ont présenté les fastes.
Dans l'abîme du temps enfoncés pour toujours
Vingt siècles par mon ordre ont rebroussé leur cours,
Et comme le Jourdain suspendant leur passage,
Attendu pour s'enfuir la fin de mon ouvrage.
De nos Belges fameux j'ai tracé les portraits :
Chacun d'eux est offert sous de fidèles traits :

Je n'appréhende point qu'une vue étrangère
Sous un masque imposteur méconnaisse mon frère :
Charlemagne, Philippe, Albert et Charles-Quint (1)
Gardent sous mes pinceaux et leurs traits et leur teint.
De nos épis ensuite ornant l'agriculture,
J'ai dit qu'elle nous doit sa plus belle parure.
Aux campagnes d'Arras, dans les plaines de Gand
J'ai d'écrit de ses blés le luxe triomphant.
Dans nos champs illustrés par le soc et la herse,
J'ai montré les progrès des Arts et du commerce,
L'Industrie animant mille ateliers divers
Connus depuis l'Escaut jusques aux bouts des mers,
Ou dans un cabinet immobile, pensive
Au besoin d'inventer livrant son ame active.
J'ai dessiné les traits des savans, des héros
Dont Minerve, dont Mars ont guidé les travaux;
A la Religion, qui toujours nous fut chère,
J'ai fait voir de nos cœurs l'attachement sincère,
Le nombre, la grandeur des établissemens
Pour sa cause élevés depuis les premiers temps;
Au but où je courais me voilà près d'atteindre.
Belges, qui m'inspirez, vos mœurs restent à peindre.
A ce tableau final ma main va consacrer
Les dernières couleurs qu'elle a dû préparer.

Mais quel est mon dessein? puis-je avec bienséance
Peindre les mœurs d'un peuple, auteur de ma naissance,
Un Belge convient-il en un pareil emploi,
Et peut-on décemment être juge de soi?
La Muse qui soutient ma pénible entreprise
A ces objections répond avec franchise
Que je renoncerais à former ce tableau
Si le sujet, tout neuf, appelait mon pinceau;
Mais qu'ici les portraits que mon zèle médite
Ébauchés par César, crayonnés par Tacite,
Dessinés par Strada, tracés par Guichardin,
Devront leur couleur seule au travail de ma main;
Que mon œil est fixé sur leurs esquisses sûres;
Que l'on peut à mes traits comparer leurs peintures;
Et qu'il importe peu quel sujet soit traité,
Pourvu que l'ouvrier, cherchant la vérité,
Fidèle à son devoir, à son honneur fidèle,
Représente un tableau conforme à son modèle.

Poursuis, Muse, à défendre un sujet de ton choix.
Rends mes derniers accens, secondés de ta voix,
Harmonieux comme elle, et comme elle sincères,
Dignes d'être entendus, et dignes de mes frères.

Le cynique censeur qui, la lanterne en main,
Dans Athènes jadis cherchait un homme en vain
S'il parcourait nos champs, comme ceux de l'Attique,
N'y soufflerait-il point sa lumière critique!
Il rencontrerait peu dans notre nation
Ce sage de parade et d'ostentation
Qui, content d'éblouir l'œil de la multitude,
Au seul extérieur a borné son étude,
Qui fuit, autant qu'il peut, l'approche du flambeau,
Dont la vanité perce à travers le manteau :
Nous laissons l'imposture à la perfide Grèce.
Nul fourbe parmi nous ne singe la sagesse.
Certains de leurs vertus, sans redouter l'affront,
Au sévère examen les Belges s'offriront.

D'abord, la Vérité, marchant avec franchise (2),
Fera voir que leur front rarement se déguise;
La bonne Foi, compagne et soutien de leurs pas (3),
Dira que leur parole équivaut aux contrats,
Et pesant nos desseins, la pensive Prudence (4)
Une balance en main, louera leur prévoyance.

Au monde émerveillé Rome ne cite plus
Comme un fait sans pareil, le trait de Régulus :
Le trépas de Beyling, fameux dans la Belgique,
Défend que ce beau trait passe encor pour unique.

Aux jours où Jacqueline (*) accroissant ses revers,
D'un hymen odieux voulait rompre les fers,
Et dans ses deux comtés abandonnée, errante
Armait pour ranimer sa puissance expirante,
Beyling de Schonoven défendait les remparts (5).
Las de voir leur contour rasé de toutes parts,
Il capitule enfin. Sa longue résistance
Du cœur de l'assiégeante a banni la clémence.
Quel prix a sa valeur, hélas! est assigné.
Il faut que, tout vivant, près du fort indigné,
Beyling enseveli soit martyr de la haine
Que pour un faible époux nourrit sa souveraine.
L'ombre de quelqu'égard naît pour lui cependant.
Tout l'espace d'un mois l'illustre Commandant
Pourra, pour voir les siens, différer son supplice :
Sa parole d'honneur suspend son sacrifice.
Il part; il va porter ses déchirans adieux
Sous le chaume éloigné, berceau de ses aïeux.
» Embrassez-moi, dit-il, à sa femme, à sa fille,
» A ses petits-enfans, déplorable famille!
» Embrassez-moi, du Fort, par mes soins défendu,
» L'ennemi me renvoie, et je vous suis rendu.
» Venez, que sur mon sein doucement je vous serre.
» Ce tendre nom d'époux, ce nom touchant de père

(*) Jacqueline de Bavière, épouse de Jean IV, duc de Brabant.

» Qu'avec tant de plaisir prononce votre voix,
» Pour me les adresser voici le dernier mois.
» Oui : trente jours encor je pourrai les entendre.
» Parmi les morts ensuite il me faudra descendre.
» J'ai promis : il suffit. Le trait le plus frappant
» C'est qu'au rang de ces morts je descendrai vivant. »
Il se tait, et produit la copie, encor fraîche,
De la convention qu'il signa sur la brèche.

On imagine assez quel effort fut tenté
Pour détourner Beyling d'accomplir le traité :
On connaît les effets des larmes, des prières
Que savent prodiguer des têtes aussi chères.
Leur pouvoir sur Beyling a perdu tout son poids.
Du moins, à l'espérance il demeurait un mois.
Mais qui peut concevoir la scène pathétique
Qu'offrit notre famille au dernier jour critique!
N'en affaiblissons point le tableau déchirant :
Un tel adieu se peint bien moins qu'il ne se sent.
Le guerrier resta sourd aux cris de sa famille;
Vit, les yeux secs, couler les larmes de sa fille;
Sans trouble, s'arracha des bras qu'il chérissait;
Pour parvenir au Fort où la mort l'attendait.
Là, sous ces murs brisés, théâtre de sa gloire,
On le vit remporter sa plus noble victoire.

L'Indienne, soumise aux erreurs des Indous,
Vivante, est entraînée au tombeau d'un époux :
Dans le fatal caveau la Vestale enfouie,
En perdant sa pudeur a dû perdre la vie :
Par une même fin Beyling libre, innocent
Doit bien plus attendrir un cœur compatissant.
Il périt, vrai martyr de l'honneur qui l'immole ;
En prêchant le devoir de garder sa parole.
Près de ce lieu fatal, un moulin aux longs bras,
Tourne, antique témoin de ce touchant trépas ;
Avec recueillement le voyageur l'approche :
S'il a trahi sa foi, l'aiguillon du reproche
S'élève incontinent de son cœur combattu ;
Le mobile instrument raffermit sa vertu ;
Il rêve à son murmure, et pense qu'il lui crie :
Tiens ce que tu promis, même au prix de ta vie.

Belge, les saints devoirs que ton cœur a remplis
Ils ne t'ont pas coûté toujours un si grand prix ;
Mais on t'a vu souvent, en plus d'une province,
Payer l'attachement au légitime prince
Par les privations et les tourmens divers
Qu'entraînent à leur suite ou l'exil ou les fers.

Le trépas de Marie (*) avait livré la Flandre
Au feu des passions, habile à s'y répandre.
Il fallait un tuteur à ses jeunes enfans :
Leur père n'était point agréable aux Flamands.
Son titre d'étranger, de leur ame jalouse
Bannissait les égards qu'obtenait son épouse.
Que fait la passion, aveugle en sa fureur ?
Le prince que le peuple avait nommé tuteur,
Tout à coup offensant l'œil de la jalousie,
Devient son prisonnier, et l'on craint pour sa vie.
De notre histoire, hélas ! que ne puis-je effacer
Des faits que mon sujet me force à retracer !
Mais la vérité doit s'y montrer tout entière,
Et de l'ombre bientôt jaillira la lumière.

La même faction avait fait arrêter
Les sages serviteurs qu'aurait pu consulter
Son auguste captif. On remarque à leur tête
L'appui de son conseil, en des jours de tempête,
L'organe de ses lois, son confident discret,
L'ami cher à son cœur, le grand Carondelet (6).
Mais bientôt il n'est plus dans la prison de Bruges :
On le transporte à Gand ; on lui donne des juges.

(*) Marie de Bourgogne, épouse de l'archiduc Maximilien.

C'est ici qu'il faut voir briller la fermeté
D'un magistrat, vieilli dans la fidélité.
Mille bruits alarmans attaquent sa constance :
« Il s'oppose, dit-on, aux projets de la France.
» Son nom ne paraît point dans le traité d'Arras.
» Ses plans sont opposés aux plans de nos Etats.
» D'abord, à son retour, on a vu reparaître
» L'ascendant qu'il gardait sur l'esprit de son maître. »
Ainsi l'on prétendait noircir le chancelier
Par les traits qui pouvaient le mieux glorifier.

Des bons cœurs cependant l'attachement intime
Craignait pour l'accusé le sort d'une victime.
Sa femme, pour sauver des jours si précieux,
Déjà, diverses fois, aux pieds des factieux
Avait versé ses pleurs, prononcé sa prière
Sans avoir attendri leur ame sanguinaire.
Comment vers la raison eut-elle pris l'essor?
Du sang d'un chancelier leurs mains fumaient encor :
Hugonet depuis peu, sur la place publique,
Avait livré sa tête à leur bras frénétique.

Qu'un courage ordinaire eut fortement tremblé !
Le cœur du prisonnier n'est pas même troublé.
Tandis qu'il se résigne, un factieux amène
Sur le théâtre affreux une nouvelle scène.

Un bourreau se présente : un confesseur le suit :
Dix sacs sont étalés dans l'horrible réduit :
Une hâche est auprès ; éloquens interprètes
Disant aux détenus qu'on demande leurs têtes.

Cœurs faibles, si communs dans le siècle présent !
N'eussiez-vous pas cherché quelqu'accommodement
Qui vous débarrassât de la crise cruelle,
Le devoir eût-il dû crier : *à l'infidèle!*
Combien le chancelier est plus ferme en sa foi !
Le gardien des sceaux, le soutien de la loi
Promène sur la scène un œil d'indifférence :
Carondelet voit tout : il garde le silence.

Toujours au Roi des Rois les grands cœurs restent chers.
Il sait, quand il le faut, maîtriser les pervers.
Au moment décisif, son ange vole, il ouvre
Un chemin de salut que son bouclier couvre.
Clève entre tout à coup dans le fatal cachot,
Clèves, l'un des agens du coupable complot,
Mais d'autant plus puissant sur l'esprit des rebelles,
Qu'il vient les informer que l'Aigle, aux doubles ailes,
Est, sous les murs de Gand, au camp autrichien,
Réclamant les sujets de Maximilien ;
Qu'aux mains de Frédéric elle a remis sa foudre,
Père vengeur d'un fils, prêt à les mettre en poudre.

On retire la hâche, instrument de la mort.
Le captif devient libre au traité de Francfort.
Il a repris sa charge, au centuple annoblie;
Et c'est un ennemi qui lui sauva la vie.

Mais ce n'est point assez de voir l'extérieur;
Pour juger notre frère apprécions son cœur.
Ne nous érigeons point en vains panégyristes.
Le scalpel à la main, sages anatomistes,
Remarquons dans l'abîme, à nos regards ouvert,
Les diverses vertus mises à découvert.

Divine charité, dont la main secourable
Dans chacun des humains montre, aide son semblable,
Qui, les yeux vers le ciel, d'où tout est aperçu,
Y lis, à chaque don, *c'est moi qui l'ai reçu*,
Toute pleine du feu d'une pitié constante
De ce cœur, mis au jour, ne sors-tu pas brûlante?
Que de fois l'étranger, aidé par nos secours,
D'un malheur sans espoir a borné l'affreux cours!

Citoyens de Calais, que le trépas menace,
D'Edouard irrité n'espérez nulle grâce.
Il n'écoutera point les cris de vos vertus,
Plus rarement qu'ailleurs dans les camps entendus;

Il n'écoutera point la saine politique ;
L'amour propre est plus fort que la cause publique.
Il n'écoutera point sa garde qui gémit,
Faibles agneaux devant un lion qui rugit ;
Mais peut-il résister aux pleurs d'une princesse
Du cœur d'un tendre époux souveraine maîtresse,
Formée entre nos bras à la compassion (7),
Du Hainaut transportée au trône d'Albion ?
Ah ! de son ascendant connaissez la puissance :
Vous vivrez. Mais aussi j'espère que la France
En admirant l'effort de votre dévouement,
Saura qui vous sauva dans ce cruel moment.

Banni par le malheur, poursuivi par l'envie
L'étranger parmi nous trouve une autre patrie,
Ouvre encore son cœur, qu'il avait cru fermé,
Aux célestes douceurs d'aimer et d'être aimé.
Au fils de Charles sept, que la discorde exile (8),
Par l'ordre du bon duc Génappe offre un asile.
Marguerite d'Anjou, la veuve de Henri (9)
Dans le même ouragan cherchent le même abri.
Lorsque Lancastre, Yorck poussés par les Furies (10),
Couraient entrechoquer leurs roses ennemies,
L'héritier de ce duc, sensible à ces malheurs,
N'ouvrit-il pas sa cour à l'une de ces fleurs ?

Ce Roi, fils malheureux d'un plus malheureux père,
Dont la France d'abord accueillit la misère,
A la voix de Cromwel, repoussé par Louis (11),
Ne fut-il point reçu dans nos bras attendris?
L'Aigle de Chantilli, le rival de Turenne (12),
Pour l'Escaut, plus paisible, abandonne la Seine,
Et Senef, embrassant cet hôte avec effroi,
Appréhende le sort de Lens et de Rocroi.
Nestor de Port-Royal, dans le déclin de l'âge (13)
Le Brabant t'a rendu le calme après l'orage.
Cygne, dont le Français plaint le malheur touchant (14),
Bruxelles, qui t'accueille, entend ton dernier chant :
Même, après soixante ans, comme une mère tendre,
On la voit s'empresser de recueillir ta cendre (15),
Lorsque, brisant ta tombe, un dernier coup du sort
T'ôtait jusqu'au repos garanti par la mort.
Démosthènes sacrés, condamnés au silence,
Griffet, le Chapelain, votre sainte éloquence (16).
Dans la Belgique encore a des admirateurs
Qui vous consoleront par le don de leurs cœurs.

Mais pourquoi se borner aux bienfaits de nos pères?
Illustres exilés que la France naguères (17)
Rejeta de son sein, ouvert aux seuls forfaits,
N'avez-vous point eu part à nos propres bienfaits?

Ah ! si des bords lointains où vos tribus errantes
Ont pu fixer enfin leurs fortunes flottantes
Vous reveniez encore habiter nos climats,
Célèbres malheureux, que ne diriez-vous pas ?
Famille de Levi qui, près du sanctuaire,
Cherchiez une retraite, à votre cœur si chère ;
Quel plaisir vous auriez, dans vos touchans récits (18),
A nombrer les bienfaits des Brenart, des Nelis,
Du pieux Lichtervelde, appui du culte antique,
Du sage Frankenberg, cet Ambroise belgique,
Saints Prélats, empressés de soulager les maux
Des bons Pasteurs, bannis par leurs propres troupeaux !

Et vous, bases du trône, en ces jours renversées,
Colonnes de l'état, sur nos champs dispersées,
Qui, si long-temps l'appui de vos concitoyens,
Pour vous-mêmes alors demandiez des soutiens,
(Témoin ce cardinal que la pourpre romaine
Ne signalait que mieux aux fureurs de la haine,
Ce La Rochefoucauld, Nestor des émigrans (19)
Quand Paris immolait deux martyrs, ses parens,)
Ne nous vîmes-nous point, auprès de vos semblables,
Remplir dans nos palais des places honorables,
Y jouir, de nouveau, de ces égards flatteurs
Qu'on doit à la naissance, aux vertus, aux malheurs ?

Les différentes mœurs, où les cultes contraires (20)
Furent-ils des motifs pour délaisser un frère?
Ne vit-on pas alors ces oppositions
De naissance, d'état, de mœurs, d'opinions
Tomber, s'anéantir devant la loi suprême
Qui nous dit : « *votre frère est un autre vous-même,* »
Juda se consoler dans les bras d'Israël,
Un même pain nourrir et Solyme et Bethel,
Et Joad et Mathan, sous un toit solitaire;
Sembler se réunir en un seul sanctuaire
Présage consolant de cet heureux retour (21)
Que la main du Très-Haut peut opérer un jour,
Et qui (si trop d'espoir maintenant ne m'égare,),
Déjà bien rapproché, sous nos yeux se prépare
Par le sage abandon des préjugés reçus,
Et des systèmes faux, dont on a vu l'abus?

Mais tandis que je reste à cet état de choses,
O grand Maître des cœurs, tu marches, tu disposes
Selon tes hauts conseils, des faits prodigieux
Réservés, semblait-il à nos petits neveux.
Tu commandes à l'homme, au temps, tous deux se pressent :
Des miracles de grâce à nos yeux apparaissent.
La maîtresse des flots, la puissante Albion
Tressant le premier nœud de la réunion,

Négocie avec Rome (*). Au successeur de Pierre
Albion détrompée ouvre enfin la barrière
Qu'un siècle dans le trouble et dans l'erreur nourri,
Avait laissé placer par la main de Henri.
Entre Rome et l'Anglais une étreinte amicale
S'apprête à rétablir l'unité sociale,
Unité dont l'Eglise et le Chef des Chrétiens
Seuls possèdent les nœuds, seuls tiennent les liens.
O Ciel ! vers un bonheur dont l'ère s'achemine,
Guide, pousse les cœurs par ta force divine :
Que le monde, voyant s'accomplir tes desseins,
Appelle l'Angleterre encor l'*île des Saints* :
Puisse un si doux retour devenir le salaire
Que ta bonté prépare à l'île hospitalière
Où naguère, fuyant le règne des forfaits,
Tes Saints, proscrits en France, ont retrouvé la paix !

D'autres, sans éprouver un destin si contraire,
Ont cherché dans nos champs un exil volontaire,
Et s'y livrant en paix à la réflexion,
Ont cru ce sol plus propre à l'inspiration.
A cinq lustres, passés dans notre Batavie (22),
Descartes doit le nom que s'est fait son génie.

(*) Négociation au sujet des Catholiques d'Irlande.

La Nymphe de l'Amstel communique à Picart (23)
Le gracieux burin dont nous admirons l'art.
La Critique, qui semble habiter cette plage,
Y reçoit dans ses bras et Blondel et Basnage (24),
Et ce Bayle, fameux dans l'art de disputer,
Que des yeux imprudens aimaient de consulter,
Avant qu'on n'eût fait voir à de meilleures vues
Qu'il n'est qu'un Jupiter qu'on nomme *Assemble-nues*.

Grand négociateur, poète harmonieux,
Polignac, sur ce point tu dessillas les yeux (25),
Confident du sophiste à l'époque où la France
Dans Utrecht, par tes soins, termina sa souffrance.
Bayle t'ouvre son cœur en un doux entretien :
Enchanté d'Epicure, il se dit Pyrrhonien.
Tu parts, et réfutant le docteur de la Grèce,
Dans Bon-Port, dans Anchin, produis l'*Anti-Lucrèce*.

C'est peu des soins donnés à des particuliers,
Nous ouvrons notre sein à des peuples entiers (26).
Quand l'Europe jadis doutait si le Batave
Se proclamerait libre, ou se dirait esclave,
Ne dut-il point d'abord à l'hospitalité
Un vrai soutien, long-temps ailleurs sollicité?
L'étranger s'empressait d'adopter pour asiles
Des champs où ce doux culte ouvrait toutes les villes.

Banni par la rigueur de ces sévères lois
Que semblait exiger la sûreté des Rois
En ces jours de discorde où de nouveaux systèmes
Ebranlaient les autels, choquaient les trônes mêmes,
Chargé de ses trésors, suivi de ses enfans,
Il courait s'établir dans ces lieux bienfaisans,
Baisait avec respect cette terre chérie
Plus propice à ses vœux que sa dure patrie
Où des Dieux destructeurs, des seuls foudres armés,
Ne lançaient que la mort sur des champs enflammés.
Ces provinces voyaient errer dans leurs campagnes
Des Anchises chenus, des imberbes Ascagnes,
Heureux de déposer leurs Lares outragés
Sur un sol où leurs yeux pourraient les voir vengés.
Alors, battus du sort mille vaillans Enées
Vinrent à nos destins unir leurs destinées,
Confier à l'abri qu'offraient ces régions
Les arts de leurs cités, ces nouveaux Ilions.
Ces enfans, engendrés aux rives étrangères,
Par le Belge adoptés, nous appelaient leurs frères,
Secondaient nos travaux, se rangeaient sous nos lois,
Et prodiguant leur sang pour défendre nos droits,
Affermirent bientôt par leurs arts, leur vaillance (27)
L'état hospitalier où finit leur souffrance.

Mais laissons l'étranger, battu des ouragans,
Appuyé du secours de nos bras caressans,
Trouver sur notre sein le terme de ses peines :
L'honneur national appèle d'autres scènes.
Montrons tout ce qu'ont pu la nature et l'hymen
Quand le malheur pesa sur le concitoyen..

Fraternelle amitié, dès l'enfance établie,
Puisée au même sein, accrue avec la vie,
Combien tu prends plaisir au trait intéressant (28)
Qu'au sensible lecteur fournit Jean de Brabant
Quand on le voit s'aider d'une innocente ruse,
Pour sauver une sœur que l'injustice accuse !

Cette sœur que l'esprit, le savoir, les attraits
Avaient portée alors au trône des Français,
Régnant avec Philippe, en partageait la gloire.
Marie était son nom. Paris en son histoire (29),
Se plaît à rappeler combien en ces vieux temps
Notre princesse belge accueillait les talens.
Mais, au plus grand savoir la beauté réunie
Préservent-ils des traits que décoche l'envie,
Et ces traits les voit-on ailleurs mieux déguisés
Qu'ils ne le sont aux mains des courtisans rusés ?
Un prince était issu d'un premier hyménée.
Philippe en déplorait la perte inopinée.

Le ministre La Brosse, ivre d'ambition,
Avait livré sa trâme aux ciseaux du poison.
Il accuse la Reine; et pour régner lui-même,
Outrage la vertu, flétrit le diadème.
O vertu, sur la terre en butte à tant d'affronts,
Au père infortuné pardonne les soupçons,
Mais que tu dois haïr l'étranger qui s'attache
A couvrir de noirceurs ta pureté sans tache!
La Reine est arrêtée, hélas! et ses sujets
Ne donnent à ses maux que d'impuissans regrets.
Que fait en cet état l'innocente Marie?
Elle tourne les yeux vers sa douce patrie
Où des cœurs moins distraits qu'en sa volage cour,
Assurent au mérite un secourable amour.
Souvent, abandonnés d'une main étrangère,
Nous nous ressouvenons que nous avons un frère.
Au prince du Brabant elle trace ces mots
Que cent fois interrompt le cours de ses sanglots :
« *Venez sauver les jours d'une sœur qu'on opprime ;*
» *Mais cachez vos desseins, de peur d'un nouveau crime.* »
Un fidèle courrier du message est porteur.

On peut imaginer quelle fut la douleur
Du comte de Brabant à l'affreuse nouvelle.
Vingt projets sont forgés au feu d'un premier zèle

Qui, pesés de sang froid, sont rejetés soudain.
La sagesse à ce plan le détermine enfin :
L'humble habit de François, si connu dans l'Eglise,
Offre un déguisement propre à son entreprise,
Il l'endosse. Un ami que toujours il chérit,
Partage ses dangers, de son secret instruit,
Un chien suit. Il chemine en cette compagnie.
Vers l'Euphrate autrefois ainsi marcha Tobie ;
De Bruxelle à Paris un seul jour lui suffit.
Introduit dans la tour où la Reine gémit,
En un salon obscur, sous son habit austère,
L'œil de l'infortunée a méconnu son frère.
« Saint ministre du Dieu propice au malheureux,
» Que viens-tu m'annoncer dans ce cachot affreux,
» Dit-elle. Ma sentence est-elle prononcée ?
» Tous les maux sont prévus dans ma triste pensée.
» Parle. L'exil va-t-il prolonger mon chagrin ?
» Un glaive meurtrier va-t-il y mettre fin ?
» Le Monarque, obsédé par une voix jalouse,
» Va-t-il du lit royal éloigner son épouse ?
» Ah! si j'avais, du moins, pour soutien de mes jours,
» Ce frère, dont ma plume implora le secours,
» Si son bras généreux s'armait pour ma défense,
» Mon cœur pourrait encor s'ouvrir à l'espérance :
» Toujours de l'infortune il défendit les droits.
» Mais, quel cri de ce cœur me dit que je le vois!....

» Mon œil de l'amitié perce le stratagème....
» Ce froc le cache en vain... Ciel !.. ô Ciel... c'est lui-même.»

Lecteur, si quelquefois tu vis un naufragé
Dans l'abîme des flots au point d'être plongé,
Atteignant un radeau que lui présente l'onde,
Saisir l'unique espoir qui lui demeure au monde,
Tu pourras concevoir quel fut l'embrassement
Qui réunit la sœur au frère en ce moment.
Quel œil sec fixerait cette touchante image !
De longs ruisseaux de pleurs sont leur premier langage.
« Ma sœur, s'écrie enfin le prince brabançon,
» Nous sommes seuls. Dissipe un déchirant soupçon.
» Aurais-tu quelque part à l'homicide infâme ?...
» Le beau jour qui nous luit est moins pur que mon ame ;
» Dit Marie. » Un perfide écoutant son dépit,
Espère près du Roi renverser mon crédit :
« Sa bouche sur mes pas verse la calomnie.
» Aisément la vertu dans les cours est ternie.
» Plaignons tous les humains, nés sujets à l'erreur.
» L'enfant de Saint-Louis croit mon persécuteur.
» Il a perdu son fils : son aveugle tristesse
» Marche en suivant l'auteur du piége qu'on me dresse
» Tu sais tout. » Aussitôt s'élançant au-dehors
Débarrassé du froc, utile jusqu'alors,

Sous l'habit de guerrier, notre héros s'écrie :
« Respectez de la Reine et l'honneur et la vie ;
» Je suis son chevalier. Que son accusateur
» En champ clos avec moi mesure sa valeur :
» Français, Jean de Brabant combattant en personne,
» Prouvera par ce fer la vertu brabançonne : »
Il dit : Paris l'entend avec émotion.
La Brosse est averti de l'assignation.
La lâcheté souvent est compagne du crime.
Il pâlit ; il décline un défi légitime.
On l'arrête. On découvre avec étonnement
Que le perfide osait tramer en ce moment
Un complot pour livrer le Français à l'Ibère.
Il l'avoue. Un gibet est son juste salaire.
Tout un peuple indigné se porte avec élan
Sur la place ou dans l'air expire un autre Aman,
Louant un Mardochée, en cette circonstance,
Sauveur de son Esther, et sauveur de la France (30).

Ces filles du devoir dont les pas mesurés
Dans un cercle prescrit se tiennent resserrés,
Dont les saines leçons, la conduite épurée
Des peuples, des états assurent la durée,
Qui de tous leurs amans rendent le sort si doux,
Les Mœurs, n'ont-elles plus un culte parmi nous (31) ?

Aux pieds de leurs autels la jeunesse naïve
N'apporte-t-elle plus sa pudeur primitive?
Les époux, enchaînés par le nœud de l'hymen,
N'y vont-ils pas encor resserrer leur lien,
Bien loin d'y présenter les fragmens adultères
De ce nœud déchiré, scandale de leurs frères?
Déïtés, qui régnez sur nos cœurs satisfaits,
Que sur ces régions vous versez de bienfaits!
C'est vous qui maintenez dans notre Batavie (32)
Ces ménages heureux que l'étranger envie.
Là, l'épouse et l'époux, tout entiers aux travaux
Qu'exige une famille, ou le soin des troupeaux,
Loin du luxe épuisant, loin des plaisirs futiles (33),
S'entourent du bonheur, inconnu dans nos villes.
En des enclos bornés, mais fermés aux soucis,
Qu'ils nous rappellent bien Philémon et Baucis,
Leur douceur, leur accord, leur table hospitalière,
Leurs pénates, paîtris d'une argile grossière,
A leurs modestes vœux favorables toujours,
Depuis qu'on les fait d'or, pour nous devenus sourds (*)!
Combien ce doux état, cette paix domestique
Contribue au bonheur de la chose publique!
Dans la simplicité le Batave nourri
Contre les passions lève un front aguerri,

(*) La Fontaine. *Phil. et Bauc.*

Se couvre d'une égide impénétrable aux vices :
Aussi, ces longs tourmens, ces atroces supplices (34)
Triste frein des méchans ; dans le crime égarés,
Bon peuple, sur ton sol demeurent ignorés,
Et la mort, pour hâter l'heure de sa victime,
N'y peut guère employer le supplice ou le crime.

Comtesse de Hollande (*) aux célèbres amours
Qui troublèrent ta vie, en abrégeant son cours,
Que n'as-tu réprimé leurs ardeurs inquiètes
Dans un ménage calme ainsi que tes sujettes ?
Malheureuse, écoutant la voix de tes parens,
Malheureuse, écoutant celle de tes penchans,
Faut-il que tes revers fournissent à l'histoire
Quelque droit apparent de blâmer ta mémoire ?
Des leçons du passé que n'as-tu profité
Quand tu pouvais agir en pleine liberté ;
La Belgique, en plaignant la belle Jacqueline,
Peut-être n'aurait point à pleurer sa ruine :
Mais épargnons son sexe ; eh ! qui naît assez fort
Pour résister toujours à tous les coups du sort !
Plus d'un bon orateur pourrait à la tribune
Savamment excuser sa bizarre infortune :

(*) Jacqueline de Bavière.

Nous nous contenterons, abandonnant les faits,
Chantre compatissant, d'en montrer les effets.

Triste réunion des humaines misères !
Elle eut quatre maris, sans être au rang des mères :
Par ses parens liée à ses premiers époux,
Elle n'en recueillit que chagrins ou dégoûts :
Unie enfin deux fois par des nœuds sans contrainte
Pût-elle alors bénir leur volontaire étreinte ?
Le premier lui promet en vain un défenseur ;
Le second lui ravit un reste de grandeur.
O de nos passions déplorables issues !
O de l'âge et du rang promesses trop déçues !
Et naissance, et fortune, et courage, et beauté
En elle tous ces dons doublent de vanité.
Jacqueline, au berceau, la plus riche héritière,
Pour tout titre gardant celui de *Forestière*,
Pour tout nom conservant celui de *Borselen*,
Ensévelit ses jours aux murs de Teylingen.
Là, sans pompe, sans cour, sans courtisans, sans suite,
N'ayant plus de parent, d'ami qui la visite,
A son printemps heureux comparant son été,
Qu'elle voudrait avoir gardé sa liberté !
On conçoit aisément tout l'ennui qui l'assiége.
Mais quel soin occupait son loisir ? le dirai-je ?

On voyait Jacqueline, hélas! le jour entier
Imitant le travail qu'exerce le potier,
Les deux bras étendus vers une roue agile,
Convertir en cruchons une masse d'argile.
Et ce travail encore, ô rapport douloureux!
Et ce travail encore exposait à ses yeux
Dans son vase fragile et sa tournante roue,
L'image du destin qui des grandeurs se joue.
O toi, qui, délaissé dans un état obscur,
Accusant ce destin, trouves ton sort trop dur,
Si la douleur t'abat, si le chagrin te mine,
Souviens-toi des *cruchons de Dame Jacqueline* (35).

L'hymen en divers temps illustra nos époux
Par des traits de vertu célèbres parmi nous.
A la captivité quand Nassau te condamne,
Grotius, n'as-tu point trouvé ton Ariane?
Ami de Barneveld, plein de sa fermeté,
Tu soutins un parti cher à la liberté.
Le jour où de sa vie il paya son courage,
Un noir cachot devint ton funeste partage.
Pour une tendre épouse ô jour trois fois affreux!
Quel remède apporter à ce sort rigoureux?
Implorer de Nassau la superbe clémence?
Son insensible cœur se ferme à l'indulgence.

Escalader des murs, corrompre des soldats?
Vains projets! sans espoir c'est courir au trépas.
L'ingénieux Amour dans cette conjoncture
Fit luire quelqu'espoir en cette nuit obscure.
Pour charmer du captif le déchirant destin
Des livres ont entrée au fort de Louvestin.
Un coffre en est rempli. Cette charge connue
Ecarte le soupçon, frappant souvent la vue :
Aussi souvent encor le studieux reclus
Renvoie à son logis les livres qu'il a lus.
Que le cœur d'une femme est adroit quand il aime !
Ce coffre est l'instrument d'un heureux stratagème.
En un jour qu'on indique, où l'on va tout oser,
Le lecteur prisonnier a dû s'y déposer.
Dieu protecteur, bénis cette ruse innocente;
Réunis un époux à l'épouse tremblante;
Délivre du tourment de l'inutilité
L'appui de son pays et de la liberté.
Cet apôtre des droits de la paix, de la guerre,
Doit de ton culte encor répandre la lumière,
Dans les brillantes cours sa généreuse voix
Doit soutenir encor les intérêts des Rois;
Sa plume courageuse illustrer nos chroniques,
Et sa lyre accorder de sublimes cantiques!

On m'entend. Six Argus, veillant dans le cachot,
S'empressent d'emporter le précieux dépôt,
Ignorant que le bras armé pour la vengeance
Est l'instrument que Dieu prend pour la délivrance.
Vous n'êtes point en tout trompés par le savant,
Gardes, ce Grotius est un livre vivant (*).
Accoutumée au poids d'une charge semblable,
La troupe a traversé le château redoutable :
La porte va s'ouvrir. Les ponts-lévis tremblans
Sont abaissés au bruit de vingt verroux roulans.
L'Amour du haut du Fort jètte un cri d'alégresse.
Accourez maintenant modèle de tendresse;
Voici pour votre cœur l'instant si désiré.
Mais quoi! déjà Marie en ses bras tient serré (36)
L'objet, le doux objet de ses longues alarmes.
Déjà vous ruisselez, délicieuses larmes,
Et sur le tendre sein que le deuil a flétri,
Et sur le noble front du prisonnier chéri,
Et sur le monument d'une pieuse adresse.
Tous les cœurs ont pris part à cette juste ivresse.
La Patrie applaudit au miracle nouveau
Qui lui semble tirer son vengeur du tombeau;

(*) C'est l'expression de Du Puy (*Puteanus*) dans ce quatrain :

Hæc ea quæ domini solita exportare libellos
Grotiadæ fuerat pondere facta gravis;
Mutatum non sensit onus : quod enim illa ferebat
Id quoque, sed spirans, bibliotheca fuit.

L'Hymen s'est empressé de peindre en ses annales
Ce trait, qui fait honneur aux flammes conjugales;
Le poinçon à la main, on a vu l'Immortel
Du nom de Reigersberg embellir son autel;
Les Muses ont béni l'innocent artifice
Qui rend Orphée au jour par les soins d'Euridice.

Diverses nations plairont avec plus d'art,
Et laissant la nature auront recours au fard.
Sous des dehors exempts d'un coloris perfide,
Le Belge, moins brillant, cache un cœur plus solide :
S'il pèse lentement un travail projeté,
Il ne le quitte point s'il n'est exécuté.
Ces ponts, ces longs canaux, ces immenses chaussées
Dont nos plaines, nos eaux se montrent traversées,
Semblent faire avouer à deux grands élémens
Que la persévérance appartient aux Flamands.
Tel fut de Locquenghien l'immuable courage (37),
Quand, voulant du Brabant procurer l'avantage,
Il obligea l'Escaut à verser dans nos mains
Les dons qu'il ne cédait qu'à ses seuls riverains.
Bruxelle alors, liée à la rive indienne,
Pardonna de bon cœur à la modeste Senne
Dont le flot peu profond, et le lit trop étroit
Semblaient à son estime apporter peu de droit.

Votre affranchissement, ô Bataves illustres (38)!
Cet acte solennel a duré seize lustres;
Et pendant la chaleur de ces ardens débats,
Avec quelle constance, échappé de vos bras,
Mercure en Orient, sur la rive africaine,
Tenta-t-il de s'ouvrir une route incertaine?
Oiseau faible et tremblant, d'un vol mal assuré (39),
On le vit de son but s'approcher par degré;
Tantôt se hasardant à franchir quelqu'espace;
Tantôt, intimidé revenant sur sa trace.
La patience enfin, soutien de son essor,
De l'Inde sur vos champs dirigea les flots d'or,
Ou, détournant le cours de ceux de l'Amérique,
Ramena triomphans aux ports de la Belgique
Aux yeux de l'Espagnol, frémissant de courroux,
Ces riches galions, étonnés d'être à nous (40).

L'attachement qu'on doit au sol de la patrie
Gardons-nous de penser que le Belge l'oublie.
Si de plus beaux pays offrent plus de douceur,
Son berceau fut celui d'un frère, d'une sœur;
Il s'en souvient. Clénard sur l'africaine rive
Comblé d'honneurs, gémit du joug qui l'y captive.
Les plus beaux monumens des Lettres et des Arts
Attirent faiblement ses languissans regards.

La superbe Maroc a cessé de lui plaire.
Il a quitté Louvain pour la riche étrangère :
Son cœur est tout entier au lieu qu'il a quitté.
O, dans son cher Louvain que n'est-il reporté
Auprès de ses amis, ses compagnons d'études!
Qu'il y trouverait doux les travaux les plus rudes!
« Chers Belges, écrit-il dans son profond ennui,
Studieux Brabançons, Lipse, Erasme, Du Puy
Mon esprit se transporte aux beaux lieux où vous êtes.
Le trouble règne ici, la paix dans vos retraites.
Bois d'Heverlé, quel jour me rendra tes berceaux!
O Dyle, quand boirai-je encore de tes eaux! »
De sa plume en ces mots s'écoulaient les complaintes.
Il regrettait les murs où d'intimes étreintes
Serrant tout à la fois élèves, professeurs,
Formaient les nœuds réels que l'on prête aux Neufs-Sœurs.
Gens de Lettres, foulant l'arène académique,
Vous étiez donc alors d'accord dans la Belgique :
Fidèle à bien servir la patrie et le ciel
Votre encre n'était point dégoûtante de fiel (*)!

Le Belge courageux aime l'indépendance
Il peut souffrir un joug qu'il porte avec aisance (41) :

(*) Voir les lettres latines de Clénard. Il s'y montre autant bon ami, que bon patriote et bon chrétien.

Mais si la tyrannie ose le dominer,
Il frémit sous les fers dont on veut l'enchaîner.
Charles avec douceur le traitant en bon père,
Recevait de son or l'offrande volontaire,
Philippe l'exigeant en maître intéressé,
Éprouva son refus, et s'en vit repoussé.
Que n'ont point entrepris pendant ce long orage
Des ennemis égaux en talens, en courage!
Des rivages unis par des ponts merveilleux (42),
Vulcain caché sous l'onde et la changeant en feux (43),
Mars, au sein des débris, des mourans, des batailles (44)
Foudroyant vainement d'imprenables murailles,
Cybèle, abandonnant ses plaines à Thétis (45),
Des digues, des remparts du fond des flots sortis (46),
Quel art pour s'attaquer, quel art pour se défendre!
Une nouvelle Tyr devant un Alexandre (47),
Un Achille, en nos camps terminant ses destins (48),
Un autre Arminius, soutenu des Germains (49),
Neptune confondu de voir que sans navire (50)
Le Belge, tout armé, traverse son empire,
La jeunesse, aux combats bravant les vétérans (51),
Camille, Jeanne d'Arc parmi nos combattans (52),
Des messagers ailés, correspondans fidèles (53)
Demandant des secours, transportant des nouvelles,
Par l'Ibère invoqués, les Faunes, les Sylvains (54)
Transformant en vaisseaux leurs forêts de sapins

Au point d'anéantir la barrière mobile
Qui rassure l'Anglais au dedans de son île,
Victorieux enfin, vous l'avez emporté
Amour de la patrie et de la liberté !

Un autre don encor propre à notre génie
Est l'amour du travail joint à l'économie.
Long-temps avant Phébus le Belge vigilant
Aux dépens de Morphée exerce son talent,
Le repos loin de lui fuit toute la journée.
Trop tôt pour ses désirs la nuit est ramenée.
Faut-il donc s'étonner s'il grossit des trésors
Acquis par son épargne et par de longs efforts ?
Vous qui d'un œil jaloux calculez sa richesse,
Nombrez aussi les soins qui l'occupent sans cesse.
Les fruits de ce travail vinrent plus d'une fois
A l'appui de l'état au secours de nos Rois.
Peut-on employer l'or pour un meilleur usage ?
Alors, qu'il a de prix, qu'il plaît aux yeux du sage !
Flamand, n'oubliez point que les rigoureux fers
Dont Bajazet chargea le comte de Nevers,
Ne tombèrent devant son redoutable juge
Que par la caution d'une maison de Bruge (*).

(*) Voir la note sur Jean de Nevers, ch. V.

Brabançon, souviens-toi que ton duc Venceslas (55)
Deux fois abandonné par le Dieu des combats,
Réduit à recourir à des plaintes stériles,
Répara ses trésors par les dons de tes villes.

Désire-t-on savoir par quels heureux secrets
Nos sciences, nos arts, étendent leurs progrès?
L'observateur répond : « Leurs succès, leur naissance
Sont les fruits des honneurs joints à la récompense. »
Charles va visiter le tombeau d'un pêcheur (56).
Albert, disciple auguste, écoute un professeur (57).
Des auteurs à la fois bienfaitrice et rivale,
Marguerite aux savans tend sa main libérale (*).
Enrichi des trésors que produit la toison (58),
Philippe veut créer un ordre de ce nom.
Rubens, chargé d'honneurs, dans les cours négocie (59).
Van Swieten est dans Vienne illustré par Marie (60).

Muse dont l'oeil perçant distingue les ressorts
Qui des gouvernemens font mouvoir les grands corps,
Essayons maintenant d'esquisser le système (61)
Du politique corps de la Belgique même
Tel qu'on le vit briller dans les jours glorieux
D'Isabelle et d'Albert, si chers à nos aïeux.

(*) Voir la note sur Marguerite, ch. VII.

O de cet âge d'or de l'heureuse Belgique
Qu'il m'est doux d'exposer le tableau véridique !
Ces Ordres de l'État que pour sa sûreté
Fonda de ce pays l'antique liberté,
Remparts qui limitaient le pouvoir arbitraire,
Conservaient dans ces temps leur force tutélaire.
Le peuple, protégé par cet abri sacré (62),
Croyant revoir encor sous son joug modéré
Ses premiers chevaliers, ses antiques druides,
Sans crainte obéissait, couvert de ces égides.
L'indispensable impôt, sagement reparti (63),
Fixé par ces tuteurs, et par eux consenti,
Sang du corps de l'état, abondait en ses veines,
Quoique le citoyen n'épuisât point les siennes.
Le prince avec le peuple obéissant aux lois,
Habitant du pays, y résidant par choix (64),
Comme un père fixé dans l'enclos domestique;
Payait par des bienfaits l'amour de la Belgique :
Dans l'étude des lois des vieillards consommés,
Aux joûtes de Thémis athlètes renommés,
Appelés aux Sénats, témoins de leur science (65),
Tenaient dans ces grands corps le glaive et la balance.
Images du Très-Haut, ces Nestors vénérés
Assis avec grandeur sur leurs siéges sacrés,
Se souvenant du Dieu qui juge les justices,
Respectaient les premiers leurs sublimes offices.

La chicane eut en vain fait briller à leurs yeux
Ses présens séducteurs, son or fallacieux,
Pour bannir la faiblesse, aux mortels si commune,
Le prince avait pourvu lui-même à leur fortune.
Ainsi, l'avidité, fléau du tribunal,
Ne le souillait jamais par un arrêt vénal,
Et ta robe, ô Thémis ! n'avait dans ma patrie
D'aucune tâche encor vu sa pourpre flétrie.
Aussi, juges alors, magistrats, sénateurs,
Chéris pour leur savoir, respectés pour leurs mœurs,
Tous, portant dans leur sein la bonté paternelle (66),
Recueillaient-ils des cœurs l'estime universelle.

Alors, pour s'élever aux honneurs, aux emplois,
L'intrigue était sans nœuds, la cabale, sans voix,
L'ignorant, sans soutien, le méchant, sans puissance,
L'or, entraînant depuis, sans poids dans la balance.
Les Grands, de leur état connaissant la grandeur (67),
Portaient dans les emplois la noblesse du cœur;
Et si c'était l'honneur qui venait y prétendre,
C'était l'honneur aussi qui savait en descendre,
Quand le serpent des cours, souvent mal combattu,
Osait de ses poisons y noircir la vertu.

Duvenvorde, pourvu de l'âme la plus grande,
Dirigeait les trésors du comte de Hollande.

Témoin des gros emprunts qu'en a tirés son Roi,
L'Anglais sait de ses biens s'il fit un noble emploi (68).
Le Belge le voyait ne vouer sa richesse
Qu'au bonheur de l'Etat, qui l'occupait sans cesse.
L'abri de l'indigent, l'enclos religieux (69)
Qu'aimaient tant d'élever nos ancêtres pieux
Au milieu de nos champs, dans le sein de nos villes,
Bénissaient ses bienfaits, en ressources fertiles.
Dans sa propre maison il vivait sans grandeur.
Économe attentif, bon administrateur.
Hélas! le trésorier, avec tout ce mérite,
Ne put point éviter qu'on noircit sa conduite.

On sait que dans les Cours on trouve, à chaque pas,
Pour un seul Philoclès, mille Protésilas (*),
Que la vertu modeste, à ses devoirs livrée,
Y jouit d'un crédit de peu longue durée
Etrangère en des lieux où son paisible aspect
A des cœurs envieux présente un air suspect.
Déjà, la jalousie en veut à Duvenvorde,
Et s'apprête à tromper Guillaume qu'elle aborde.
« Seigneur, le bruit public ne cesse de crier
» Contre l'emploi des fonds que fait le trésorier.

(*) Télém, L. XIII.

» Son âme intéressée épuise vos domaines.
» Des trésors, qu'il détourne, il tient des chambres pleines.
» Il dote des couvens, élève des châteaux,
» Soudoie, à vos dépens, d'innombrables vassaux :
» On craint que, trop puissant, grandement il n'abuse
» D'une prospérité dont la source l'accuse.
» Le seul bien de l'Etat nous fait ici parler. »

Guillaume aimait le comte il le fait appeler.
Celui-ci, dès long-temps, par une voix amie
Est instruit de la trame et de la perfidie.
Du piége qu'on lui tend son grand cœur révolté
Veut se mettre à l'abri de la malignité.
Richesse, éclat, palais sans regret il vous quitte,
Dès qu'un maître abusé suspecte sa conduite.
Temps heureux! siècle sage! où l'on voyait encor
L'honneur seul l'emporter sur l'amour vil de l'or,
En vous offrant à nous avec cette noblesse,
De nos cœurs, s'il se peut, relevez la bassesse.

Le comte s'est pressé d'arriver au palais.
Mais, quel est son costume, et quels sont ses apprêts?
Son corps noble est caché sous un habit de bure.
Un long trousseau de clefs s'agite à sa ceinture :
Tout son accoutrement annonce un campagnard
Légèrement vêtu, sur le point du départ.

Bon La Fontaine, ainsi le berger de ta Fable (*)
Que nous dépeint si bien un trait presque semblable,
Magistrat d'un moment, des grandeurs détaché,
Courait au pauvre habit dans son coffre caché.
« Seigneur, dit Duvenvorde, on m'accuse. Mon âme
» Pardonne aux artisans d'une odieuse trame,
» Mais le moindre soupçon outrage un cœur bien né.
» C'est trop, pour mon honneur, de me voir soupçonné.
» Adieu. De mes emplois je dépose les chaînes
» Et vais loin de l'envie, habiter mes domaines.
» Pour mon nouvel état j'ai repris en ce jour
» Cet habit, que j'avais en entrant à la cour.
» Des deux clefs, que voilà, l'une, Seigneur, est celle
» Qui de Gertruydenberg ouvre la citadelle.
» C'est dans ses fondemens que, prodigue d'efforts,
» J'ai long-temps, en partie, enfouï mes trésors;
» L'autre ouvre le château ruineux, trop antique
» Qu'à mes frais j'ai bâti sur un plan moins gothique,
» Prenez. Tout est à vous, citadelle et château. »
A ces mots, de ses clefs il pose le trousseau,
S'incline, et s'appuyant de sa seule innocence,
D'un pas majestueux il sort de l'audience.

Il est heureusement dans tout l'homme de bien,
Dans son port, ses regards, ses gestes, son maintien,

(*) L. X. Fable X.

Il est un caractère, un indice, un langage
Qui de la vérité montrent la noble image,
Reste, bien précieux, de l'ineffable état
Du premier des humains, avant son attentat.
Jamais un cœur bien fait, jamais une âme juste
Ne se méprend long-temps à ce cachet auguste.
Il fait impression sur l'âme du pervers;
Et malgré ses efforts, y plonge des éclairs.
Guillaume l'aperçoit. Les jaloux le devinent.
Leurs fronts déconcertés rougissent et s'inclinent.
« Vous voyez, dit le comte, au groupe délateur,
» A quoi vous réduisez mon loyal serviteur.
» Il n'a pu supporter, fier de son innocence,
» La froideur d'un soupçon, l'air de la défiance.
» Allez, disparaissez de mes yeux, de ma cour.
» Mon fidèle sujet va, par un prompt retour,
» Remonter aux emplois qu'honore sa sagesse,
» Comblé, plus que jamais, des dons de ma largesse. »

Duvenvorde revint. L'honnête trésorier
Au devoir, comme avant, se livra tout entier.
On le vit prodiguer au bien de sa patrie
Ses trésors augmentés, les restes de sa vie :
Bruxellois, à son or vous devez le palais (70)
D'où Charles de Lorraine vous versait ses bienfaits,

Héritage, après lui, de la maison d'Orange
Qu'Hyménée à son sang réunit et mélange.

Au temps de nos aïeux, tels furent nos beaux jours.
Ne pourraient-ils donc plus recommencer leur cours?
Imitons ces aïeux. Clio, dans notre histoire,
Inscrit fidèlement leurs titres à la gloire.
Quel œil sans intérêt la pourrait parcourir?
Moi-même dans ces chants ne viens-je point offrir
L'essai d'un monument où nos neveux peut-être
Curieux, quelque jour, d'apprendre à nous connaître,
Avec étonnement reverront des vertus
Qu'ils allaient oublier, ou ne pratiquaient plus?
Avant d'abandonner ce monument solide,
Je veux, pour dernier trait, qu'une ample pyramide
Y montre, en raccourci, dans ses inscriptions,
Nos diverses vertus aux yeux des nations.
L'œuvre du seul pinceau n'est point assez durable.
Confions au burin le bronze impérissable.
Marbres, en obélisque allez vous élever.
Dans sa masse importante, airain, viens t'enclaver.
Et vous, enfans chéris d'une mère féconde,
FLAMAND, ami des arts (71), BATAVE, amant de l'onde (72),
LUXEMBOURGEOIS, Sylvain de nos vastes forêts (73),
ARTÉSIEN, disciple et rival de Cérès (74),

BRABANÇON, glorieux de posséder nos Princes (75),
ZÉLANDAIS, alcyon des mers de nos provinces (76),
HENNUYER, fils de Mars (77), NAMUROIS, de Vulcain (78),
LIMBOURGEOIS, né pasteur (79), GUELDROIS, républicain (80),
FRISON, conservateur des mœurs de tes ancêtres (81),
ANVERSOIS, Argonaute, appui de tes vieux maîtres (82),
LIÉGOIS industrieux, doué du double don (83)
D'inventer, et d'atteindre à la perfection,
TRAJECTIN, dont le bras, habile en politique (84),
Lia de ses sept nœuds le faisceau batavique,
Venez tous, réunis le poinçon à la main,
Au pied du monument que je termine enfin.

Sur la première face, en profonds caractères,
Gravons : *Religion*, *bonnes mœurs*, *cœurs sincères*.
Sur la seconde, offrons à la postérité
Ces mots : *Amour des Arts et de la Liberté*.
Qu'on lise sur une autre : *Amour de la Patrie*.
Pour finir inscrivons : *Constance*, *économie*.
Qui sait si nos enfans, un jour dégénérés,
Par un siècle pervers dans leur marche égarés,
Ne retourneraient point aux vertus de leurs pères,
Lisant ce qu'ils étaient en des temps plus prospères
Qui sait (cieux exaucez le souhait de mon cœur,
Cieux, aux destins du Belge accordez ce bonheur)!

Qui sait, si profitant des leçons honorables
Que leur présenteront ces lignes mémorables,
Ils ne resteront point, malgré l'effort des ans,
Dans ces brillans sentiers où leurs aïeux constans
Fidèles aux devoirs dont ils suivaient la trace,
De vingt siècles complets ont parcouru l'espace?
Cieux, rassurez mon cœur tremblant pour l'avenir :
Que le chantre du Belge avant de réunir
Une cendre sans gloire aux cendres de ses frères,
Emporte cet espoir au tombeau de ses pères!

Ainsi, pour la Belgique épris d'un juste amour,
Je chantais les beaux lieux à qui je dois le jour,
Au temps où l'Amérique, esclave émancipée,
Pour le paisible soc échangeait son épée,
Et que le Grec, foulé sous le poids du Croissant,
Se levait libre, aidé par un patron puissant.
Des révolutions la roue ensanglantée
Près des trônes unis semblait s'être arrêtée :
Doit elle rester là pour un temps, pour jamais,
Roulera-t-elle ailleurs? ô Dieu! toi seul le sais.

REMARQUES

SUR LE CHANT DIXIÈME.

(1) Charlemagne, Philippe, Albert et Charles-Quint
Gardent sous mes pinceaux et leurs traits et leur teint.

Depuis que l'incrédulité, d'accord avec la mauvaise foi, s'est emparée de la plume de l'Histoire pour l'employer à corrompre les annales des nations, la physionomie des princes religieux a été tellement défigurée, que leurs traits sont devenus méconnaissables; tel est le sort qu'ont particulièrement éprouvé le premier et le dernier des monarques cités dans le vers ci-dessus. Philippe-le-Bon et l'archiduc Albert, qui y figurent aussi, ont été plus ménagés, n'ayant pu fournir à la religion autant d'appui. Mais c'est sur-tout Philippe II qui n'a pas été épargné. Il est de notre devoir d'observer que le fils de Charles-Quint, le père de la vertueuse Isabelle ne mérite point le torrent d'injures dont on l'accable depuis cinquante ans, car le déchaînement, devenu presque général, ne remonte guères plus haut. Avant cette époque, ce Souverain a été loué par presque tous les historiens, même français. Ceux qui voudront revenir de leur prévention contre sa mémoire, liront le chapitre 35 du premier vol. des *Erreurs de Voltaire*, par Nonotte, et l'article Philippe II dans le Dict. hist. par De Feller. Charlemagne a été suffisamment vengé par Rigoley de Juvigny dans son judicieux *Traité de la décadence des lettres et des mœurs*, et Charles V, par les jugemens équitables qu'ont porté de son gouvernement le président de Thou, et le comte d'Oxenstiern.

« A mesure que la révolution qui efface la religion et la piété se consommera, dit l'abbé De Feller, la mémoire de ses protecteurs ou zélateurs deviendra plus odieuse et participera d'une manière plus marquée à l'opprobre des Héros chrétiens prédit par ces paroles adressées aux premiers propagateurs du christianisme : *Eritis odio omnibus propter nomen meum*. Adorons, poursuit-il, l'éternelle Providence qui abandonne la mémoire de ses serviteurs au parti de ses ennemis, qui permet qu'elle soit barbouillée par les sots et les méchans, pour nous détromper profondément de ce fantôme d'immortalité que les insensés se promettent dans la pensée et l'admiration des hommes. »

(2) D'abord, la vérité, marchant avec franchise.

« C'est le propre en général de cette nation, dit Strada, d'avoir les fraudes en haine, d'estimer les autres par la fidélité dont elle fait elle-même une profession exacte. (L. I.) »

Barclay prête le même caractère aux Belges. « *Ingenium populi*, dit-il, *neque capax, neque patiens fraudum. Eâ fide quâ sunt digni, etiam alios æstimant; sed decepta simplicitas intractabili odio perfidiam lædentium fugit.* (Icon. anim. ch. 5.)

Les étrangers, les ennemis mêmes rendent les plus beaux témoignages au caractère des peuples de nos provinces. « Parcourez l'histoire des Pays-Bas, dit le général Dumouriez dans une lettre adressée à la convention nationale, le 12 mars 1793, vous trouverez que le peuple de la Belgique est bon, franc et brave. » Voyez aussi sur le caractère des Belges, la description particulière des Pays-Bas qui se trouve à la tête du *Dictionnaire des* 13 *Départemens réunis*, rédigé par Ch. Oudiette, ingénieur géographe, d'après l'approbation du gouvernement français de ce temps.

(3) La bonne foi, compagne et soutien de leurs pas.

« Quant à la probité et la bonne foi entre les citoyens, dit Des Roches (*Recherches sur l'Anc. Belg.*), les Belges doivent avoir possédé dans un degré éminent ces qualités sociales, puisqu'après le cours de tant de siècles, on en trouve encore de si beaux restes dans leurs descendans.

Celui qui écrit ceci en a vu des exemples frappans dans plus d'une ville commerçante, et il a compris qu'un écrivain étranger avait raison de dire qu'il se fierait à la parole d'un Flamand plus qu'à un acte formel chez d'autres nations. Ce n'est guères que depuis une vingtaine d'années, ajoute Des Roches, qu'on a vu l'astuce et les pratiques frauduleuses se glisser en quelques endroits. »

L'ingénuité, la bonne foi, la fidélité étaient le caractère des Germains selon Tacite *Gens non astuta nec callida.* (L. I.) Strabon leur reconnaît les mêmes qualités. Un long espace de temps n'a pu effacer ces vertus du cœur des Belges leurs descendans, dit ce dernier, *ex Germanorum adhuc durantibus consuetudinibus.*

Deux princes frisons se trouvèrent à Rome au théâtre de Pompée. Comme ils voyaient assis parmi les sénateurs, dans la place la plus distinguée, des personnes qui portaient un habillement étranger, ils demandèrent qui étaient ces gens. Quand on leur eut dit que le sénat honorait ainsi les députés des nations qui s'étaient signalées par leur bravoure et leur attachement aux Romains, ils quittèrent leurs places, et allèrent s'asseoir au milieu des sénateurs en s'écriant que personne ne surpassait les Germains ni en vaillance, ni en fidélité. Cette boutade plut parce qu'elle était vraie. En effet la plupart des Empereurs auraient-ils confié la garde de leur personne aux peuples germaniques, s'ils ne les avaient reconnus braves et affidés? Que l'on ne s'avise point pour infirmer cette vérité de citer les guerres soutenues dans tout le 14me siècle par les Flamands contre les Rois de France, alors leurs Souverains, ni les provinces insurgées en des siècles plus rapprochés de nous, car il s'agirait avant tout d'examiner si les Belges de ces temps-là n'auraient pas pu répondre avec ce courageux Dalmate, à qui Tibère demanda pourquoi ses concitoyens avaient si long-temps persisté dans la rébellion, « c'est à vous-mêmes que vous devez vous en prendre. Pour garder vos troupeaux vous nous envoyez des loups qui nous dévorent. »

(4) Et pesant nos desseins, la pensive prudence.

« L'ordre que l'on y observe en faisant l'estimation de la dépense d'un ouvrage, dit Temple, à propos de la Hollande, est si exact et si général, que personne ne se porte à quelqu'entreprise, qu'il n'y soit préparé et qu'il ne soit maître de son dessein avant de le commencer : en sorte que je n'ai jamais remarqué, ni même ouï dire, que les bâ-



timens tant publics que particuliers, n'aient pas été achevés dans le temps destiné à cela. Ainsi l'ont été leurs canaux, leurs levées, leurs ponts; et même le chemin qu'ils ont fait de La Haye à Scheveningue, ouvrage qui peut être mis en parallèle avec ceux des anciens Romains. Le bâtiment que l'on a fait à l'entrée de La Haye, pour la fonte du canon, fut achevé dans un seul été, au plus fort de la première guerre d'Angleterre. » (*État des Prov. Un.*, *ch.* 4.)

(5) Beyling de Schonoven défendait les remparts.

Cet événement arriva l'an 1424, pendant les démêlés survenus entre Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, Hollande, Zélande et dame de Frise, et Jean IV, duc de Brabant, son époux. Le capitaine Albert Beyling, secondé de Guillaume de Kouster, s'était renfermé dans le château de Schonoven qui tenait pour le duc Jean, avec cinquante hommes seulement. Ils s'y défendirent durant six semaines. Le seigneur Floris de Kyfhoek assiégeait pour la comtesse Jacqueline. La garnison se rendit par capitulation, vie et bagues sauves. Le seul Albert Beyling fut excepté, et condamné à être enterré vif. On lui accorda, cependant, sur sa parole d'honneur, un mois pour régler ses affaires. Nouveau Régulus, Beyling revint au terme fixé, et la sentence portée contre lui fut exécutée, dans la cour d'un moulin, hors des murs de la ville.

Observons que Jacqueline qui ordonna la mort de Beyling, périt de tristesse à l'âge de 36 ans. Retirée au château de Teylingen, après la perte de tous ses biens et titres, le plus grand de ses amusemens était de faire des petites cruches de terre, connues des amateurs des antiquités du pays sous le nom de *petites cruches de dame Jacqueline*. Plusieurs années après sa mort, l'on en a encore trouvé quelques-unes dans le vivier qui entourait le château. (*Kerroux. T.* 1.)

La Hollande a aussi son Decius. L'an 1482, Jean de Schaffelaar, qui défendait la tour de Barneveld, voyant qu'en haine de sa personne on refusait la capitulation à la garnison, monta sur la galerie extérieure, et, s'étant écrié : « Compagnons, je ne veux pas être cause de votre perte » il se précipita.

(Fabert. *et* Kerroux, *Abr. de l'Hist. de Holl.*)

(6) L'ami cher à son cœur, le grand Carondelet.

Jean de Carondelet, issu des anciens barons de Chauldey en Bresse attaché, comme sa famille, à la maison de Bourgogne, fut honoré de la confiance des princes de cette maison pendant les règnes de Philippe-le-Bon, de Charles-le-Hardi, de Marie de Bourgogne, et de Maximilien d'Autriche. Trois ans après la mort funeste d'Hugonet, chancelier de Bourgogne, la princesse Marie, devenue épouse de l'archiduc Maximilien d'Autriche, nomma Carondelet pour successeur d'Hugonet dans cette place éminente. A la mort de sa Bienfaitrice, les états de Brabant reconnurent l'archiduc pour Tuteur de ses enfans. Les états de Flandre lui disputèrent cette qualité; puis la lui accordèrent, moyennant l'éloignement du chancelier, qui se retira à Anvers et ne signa point la paix d'Arras, comme leurs députés. Cet éloignement dura peu; Carondelet fut rappelé auprès de son maître qui venait d'être élu Roi des Romains. C'est alors qu'éclata la sédition de Bruges. Des citoyens audacieux après avoir osé attenter à la liberté de leur souverain, arrêtèrent aussi son chancelier. Cet événement eut lieu à Bruges. Les Gantois exigèrent que le prisonnier leur fût remis avec neuf autres notables de la suite de Maximilien.

Cependant l'Empereur Frédéric, du fond de l'Allemagne, était venu arracher son fils à la prison, dans laquelle les Brugeois le retenaient. Carondelet, toujours captif entre les mains des Gantois, était trop précieux à Maximilien, pour que son premier soin ne fût point de briser ses fers. L'Empereur, auprès de qui le Roi des Romains s'était rendu, conduisit son armée sous les murs de Gand. Il fit sommer les habitans de cette ville de lui remettre le chancelier de Bourgogne et les neuf seigneurs qui partageaient sa détention. C'est alors qu'un chef obscur des séditieux, rendu furieux par cette sommation, se précipita dans la prison du chancelier, accompagné d'un prêtre et d'un bourreau, et que les dix sacs de cuir furent étalés devant lui. Philippe de Clèves, comme le porte l'épisode, arrivant inopinément, retint le coup fatal. Le traité conclu à Francfort-sur-le-Mein, rendit, l'année suivante, la liberté à Carondelet et à ses compagnons. Le chancelier, dont les souffrances et la fermeté avaient augmenté la considération, reprit les fonctions de sa charge, et la place qu'il avait toujours si justement occupée dans la faveur de Maximilien. Ce prince ne tarda pas de lui en donner une preuve : partant pour la Hongrie, en 1490, il le chargea, conjointement avec Marguerite d'York, duchesse douairière de Bourgogne, de l'importante tutelle de l'archiduc Philippe, son fils.

Cet homme illustre mourut à Malines en 1501, âgé de 73 ans. Son corps, en vertu de sa disposition testamentaire, fut transporté dans l'église de Dole, sa patrie, près des cendres de ses ancêtres. On y voit encore avec attendrissement et vénération son portrait, fort ressemblant. Trois de ses fils devinrent chefs de familles, remplirent de grandes charges, et contractèrent de nobles alliances dans les Pays-Bas.

(Mlle Murray, *Éloge de J. de Carondelet.*)

Un exemple vivant de fidélité au Souverain en des jours de crise révolutionnaire, est parmi les habitans du Hainaut-Français, le respectable baron de Nedonchel, domicilié en son château d'Artois, près du Quesnoy. Aussi le petit-fils de Louis XV, S. M. le Roi Charles X, voyageant en 1827, dans le département du Nord, serra la main de ce loyal chevalier français, et par égard pour son mérite et son âge voulut qu'il restât assis en sa présence. MM. les comtes de Normont, établis à Bruxelles depuis la révolution, déjà alliés aux Carondelets, ont droit de se glorifier encore de ce digne membre de leur famille.

(*Prom. dans l'arrond. d'Avesnes. I.*)

Les généraux français, le duc de Créqui en particulier, lors des conquêtes de Louis XV en Flandre, ne pouvaient assez admirer le grand attachement que les villes conquises par Louis XIII et Louis XIV aux Pays-Bas, conservaient pour leurs anciens maîtres.

(7) Mais peut-il résister aux pleurs d'une princesse

. . . .

Formée entre nos bras à la compassion.

Voici l'abrégé du récit, que fait de cet événement notre compatriote Froissard que nous avons dit, chant septième, avoir été le premier historien de ces temps :

« Jean de Vienne, gouverneur de la ville de Calais, monta aux crenaux, et fit signe à ceux du dehors qu'il voulait parler à eux. Le Roi Édouard y envoya deux parlementaires. Jean de Vienne leur dit : Chers seigneurs, vous savez que le Roi de France nous a commandé que nous gardassions cette ville. Nous en avons fait notre pouvoir; mais nous n'avons plus de quoi vivre. Veuillez prier le Roi qu'il laisse aller tout ainsi que nous sommes, et veuille prendre la ville et le châtel et tout l'avoir

qu'il y a dedans. Édouard instruit de la demande, répondit : « Vous direz au capitaine de Calais que la plus grande grâce qu'il pourra trouver en moi, c'est qu'il parte de la ville six des plus notables bourgeois, les chefs nus, les hars au col, et deux ferai à ma volonté, et le remanant prendrai à merci. Gaultier de Mauny, célèbre chevalier du Hainaut au service d'Angleterre, retourna vers Jean de Vienne, qui assembla les bourgeois, et leur fit rapport des paroles d'Édouard. Lors se mirent à pleurer femmes et enfans. Il n'est cœur si dur qui n'en eut pitié. Après se leva Eustache de St. Pierre, le plus riche bourgeois de la ville, lequel dit devant tous : « Seigneurs grands et petits, grand mechef serait de laisser mourir un tel peuple qui s'y est, par famine ou autrement, quand on y peut trouver quelque moyen. J'ai en droit de moi si grande espérance si je meurs pour ce peuple sauver, que je veux être le premier. » A peine eut-il parlé, que chacun l'alla adorer de pitié. Aussitôt se leva Jean d'Aire, très-riche bourgeois, après lui Jacques de Wissant, ainsi fit Pierre de Wissant son frère, et puis le cinquième et le sixième.

» On conduisit ces six victimes hors des portes. Edouard les regarda d'un œil courroucé, car il haïssait beaucoup le peuple de Calais, et commanda qu'on leur tranchât les têtes. Tous les seigneurs suppliaient le Roi de leur grâce, mais il n'y voulait entendre. Alors Mauny prit la parole. « Gentil sire, dit-il, veuillez refrener votre courage. Vous avez renommée de souveraine gentillesse et noblesse. Or, ne veuillez faire chose pourquoi elle soit amoindrie. Tous disaient que ce serait grande cruauté, si vous étiez si dur que vous fassiez mourir ces honnêtes bourgeois qui de leur volonté se sont offerts pour les autres sauver. » A quoi le Roi répondit : « Gaultier, il n'en sera autrement. Soit fait venir le côpe-tête. Ceux de Calais ont fait tant mourir de mes hommes, qu'il convient eux mourir aussi. »

» Alors la Reine d'Angleterre, qui était enceinte, se mit à genoux en pleurant. « Ah! gentil sire, depuis que j'ai repassé la mer en grand péril, je ne vous ai rien requis. Or, vous prie humblement en don, que pour le Fils de sainte Marie, et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces six hommes merci. « Le Roi la regarda, se tut un moment, et lui dit : « Ah! madame, j'aimerais mieux que vous fussiez autre part que c'y. Mais vous me priez si acertes que je ne puis vous éconduire. Si vous les donne à votre plaisir. » Lors la Reine les emmena dans son appartement leur fit ôter les cordes d'autour du cou, les fit revêtir et diner à leur aise. Puis donna à chacun six *nobles* ou écus d'or, et les fit conduire hors du camp en sûreté. » Écrivains du 19me

siècle, voila un échantillon du style belge au 14me siècle. Votre principal motif d'imploration ne serait plus de présenter le Fils de Marie. J'en suis convaincu. Aussi plaindrais-je fort les prisonniers pour lesquels intercéderait votre jargon profane. Le côpe-tête ferait, je crois, jouer sa hâche.

Rapin Thoiras, rapporte que quelque résolution que le Roi eût prise, il ne put voir à ses genoux une épouse qu'il aimait tendrement, et à laquelle il avait tant d'obligations (elle venait de vaincre le Roi d'Écosse à la tête des troupes qui lui étaient restées). « Cette action si belle, fit, dit-il, le plus grand honneur à la Reine. » Mr De Belloi, dans son *Siége de Calais*, a mérité nos reproches de n'avoir point employé notre princesse belge, au dénouement de sa pièce. En refroidissant le drame, il manque encore à la vérité historique.

Philippine de Hainaut eut douze enfans du fameux Roi Édouard III. Son fils aîné connu sous le nom de *Prince de Galles* ou de *Prince noir*, dénomination tirée de la couleur de ses armes, fut un héros, et le modèle des chevaliers les plus courtois. Il décida le gain de la bataille de Créci en 1346, et de celle de Poitiers en 1357. Dans la première, qu'il gagna avant l'âge de 14 ans, il se rendit maître des armes du Roi de Bohême, notre bon duc Jean de Luxembourg, dont nous avons rappelé le dévouement au chant huitième. Elles étaient ornées de plumes d'autruche avec ce cri en bohémien, *je sers*. Elles ont été, depuis ce temps-là, portées par tous les princes de Galles, héritiers présomptifs de la couronne d'Angleterre. L'aimable et valeureux *Prince noir* mourut un an avant son père, emportant les regrets de sa nation, dus à ses vertus et à son désintéressement. Il fut créé le premier chevalier de l'ordre de la Jarretière. Son père, Édouard III, est ce Roi d'Angleterre qui entretint une si étroite liaison avec les Flamands, et accorda à leur commerce tant de priviléges. On connait son intimité avec Jaqcues Artevelde, noble bourgeois de Gand, et le nom de *cher compère*. qu'il lui donnait. La princesse Philippine vécut plus de quarante ans avec Édouard dans la plus parfaite union. Peu avant la prise de Calais, elle avait eu la gloire de délivrer l'Angleterre de l'invasion de David Bruce, Roi d'Écosse. Elle se mit à la tête d'un corps de troupes, battit à Newil-Cross son armée qui était de cinquante mille hommes, fit ce Roi prisonnier, et le fit enfermer dans la tour de Londres. Cette héroïne était en même temps amie des lettres, et lettrée elle-même, comme on l'a vu à la fin des remarques de notre chant septième.

Cinq des nouveaux tableaux du château de Windsor, peints à la de-

mande du Roi par le célèbre Benjamin West, né Américain, représentent des traits de la vie de notre héroïne et du Prince Noir, son fils. Ils décorent le nouvel appartement. La victoire de Newil-Cross fait le sujet du second tableau et la délivrance d'Eustache de St. Pierre, le sujet du troisième.

(8) Au fils de Charles sept, que la discorde exile,
Par l'ordre du bon duc Génappe offre un asile.

En 1456, Philippe-le-Bon donna asile en Brabant, au dauphin, fils de Charles VII, dauphin qui devint ensuite Roi sous le nom de Louis XI. Philippe lui assigna pour demeure le château de Genappe, et l'y entretint royalement pendant six ans. Il lui faisait compter par mois 1500 lis d'or. Il assista en ce lieu à la cérémonie de ses noces avec Charlotte de Savoie, et fut parrain à son fils aîné nommé Joachim. C'est cet enfant dont on voit la sépulture et l'effigie en pierre dans une niche pratiquée dans le mur de droite d'une chapelle latérale, au côté gauche de l'église de Notre-Dame de Halle. Un petit tableau couvre actuellement cette effigie. En le soulevant on la découvre, et on lit au-dessus l'inscription suivante :

Hìc jacet Joachimus
Galliæ Delphinus
Ludovici XI filius, qui
Obiit circa annum
MCCCCLX.

Les Nivellois aiment à se rappeler que pendant le séjour du même dauphin à Genappe, son épouse mit au monde à Nivelles une princesse, qui y fut baptisée dans l'église de St. Maurice, sous le nom d'Anne, en 1459. Elle fut la sœur de Jeanne de France, laquelle naquit après le retour de son père en ce royaume, et fut institutrice de l'Ordre de l'Annonciade, dont un couvent fut établi à Nivelles, précisément dans l'endroit où la princesse Anne avait reçu le jour et le baptême.

En 1448 le bon duc donna aussi asile à son propre neveu don Jacques de Portugal, banni de ce royaume, et il lui accorda état et pension pour lui et pour tous ses gens. (*Mém. de la Marche, ch.* 20.)



Observons que parmi les usages dignes d'éloges que Tacite a reconnus chez les Germains, nos ancêtres, il en est un qui leur fait beaucoup d'honneur, parce qu'il suppose un caractère humain, et un grand fonds de bonté. C'est l'hospitalité. « *Convictibus et hospitiis*, dit-il, *non alia gens effusiùs indulget.* » (*Germ.* c. 21.)

César, 140 ans avant lui, reconnaît la même qualité : « *Hospites*, dit-il, *violare fas non putant. Iis omnibus domus patent, victusque communicatur.* » (*D. B. G. L.* 6.)

Les Belges avaient apporté de la Germanie cette belle vertu. Charlemagne a soin de la prescrire dans ses capitulaires : *Præcipimus in omni regno nostro, neque dives neque pauper Peregrinis hospitia denegari audeant.*

(Retourner au tableau de son règne et de celui d'Albert et d'Isabelle, chant précédent.)

(9) Marguerite d'Anjou, la veuve de Henri
Dans le même ouragan cherchent le même abri.

En 1426, Philippe-le-Bon donna pareillement asile à Marguerite d'Anjou, épouse d'Henri VI, Roi d'Angleterre, persécutée avec son mari par la Maison d'Yorck, et réduite à se sauver en Flandre. Il donna aussi l'hospitalité à Adolphe de Gueldre, prince disgracié.

C'est pendant la retraite d'Henri VII en Hollande, que ce prince découvrit nos arts, et prit goût d'en faire l'essai à son retour à Londres.

En 1631, Marie de Medicis, veuve d'Henri IV, fut obligée de se retirer à Bruxelles où elle fut accueillie par l'infante Isabelle. Monsieur, frère de Louis XIII, s'y réfugia aussi quelque temps après la Reine.

En 1609, la même infante et l'archiduc son époux, avaient donné asile en la même capitale au prince et à la princesse de Condé, qui se dérobaient aux poursuites d'Henri IV. Ils réfusèrent constamment de condescendre à la réclamation qu'en fit ce Roi, alléguant pour raison que l'honneur leur défendait de remettre les fugitifs, et qu'ils se rendaient caution que le prince ne tenterait rien contre le service de son souverain. (*Hist. gén. des Prov.-Un.*)

(10) Lorsque Lancastre, Yorck poussés par les Furies,
Couraient entrechoquer leurs roses ennemies.

Du temps de Charles-le-Hardi, les Pays-Bas furent, comme sous le règne de son père Philippe, l'asile des princes malheureux. Il y reçut et protégea Édouard IV, Roi d'Angleterre, les ducs de Clarence et de Glocester ses frères, dont le dernier fut Roi, sous le nom de Richard III, ainsi que divers princes de la maison royale de Lancastre, tous contraints par la révolution d'Angleterre à se réfugier aux Pays-Bas. La Maison de Lancastre portait la rose blanche, la Maison d'Yorck, son ennemie, portait la rouge.

Le Roi et sa troupe étaient débarqués dépourvus de tout, le seigneur de Gruthuse fournit argent, vivres, habits, et les défraya jusqu'à La Haye. Charles-le-Hardi fournit l'argent et les navires pour le retour.
(*Neny, ch. I.*)

Ces guerres durèrent 30 ans. Commines assure qu'elles coûtèrent la vie à près de cent mille hommes, et à quatre-vingts princes du sang. Ces deux célèbres Maisons rivales étaient issues toutes deux, l'une du second, l'autre du troisième fils de la Reine d'Angleterre, Philippine de Hainaut, qui sauva la vie à Eustache de St. Pierre et à ses compagnons, comme nous venons de le rapporter en ce chant.

(11) A la voix de Cromwel, repoussé par Louis,
Ne fut-il point reçu dans nos bras attendris?

En 1655, Louis XIV s'étant engagé près de Cromwel, par un article du traité de Westminster, à faire sortir de France dans le terme de 40 jours, le Roi d'Angleterre Charles II, *qualifié de Charles, fils aîné de feu Charles, Roi,* et ses frères les ducs d'Yorck et de Glocester, contre ce que demandaient de lui les droits du sang et de l'hospitalité, le Roi Charles II et le duc d'Yorck se retirèrent aux Pays-Bas, où ils trouvèrent un asile qu'on leur refusait en France. Ils apprirent la guerre dans les armées du Roi d'Espagne. (*Neny, eod.*)

Remarquons que Charlemagne, en 787, avait agi différemment. Il

avait rétabli Egbert en Angleterre sur le trône de ses pères, quoiqu'il ne lui fût point parent.

En 1332, Jean III, duc de Brabant, donna aussi un bel exemple contraire. Il avait prêté asile dans le château d'Argenteau et puis dans Louvain, à Robert d'Artois, beau-frère de Philippe de Valois. Celui-ci le redemanda à Jean, qui ne voulut pas trahir l'hospitalité. Attaqué dans ses états par une puissante confédération, il résista avec intrépidité. Le Roi de France admira son courage, et enfin s'arrangea avec lui.

La ville de Liége fut le refuge, l'an 774, de Didier, Roi dépossédé du trône de Lombardie par Charlemagne, et de l'Empereur Henri IV, détrôné par son fils l'an 1106. Tous deux moururent dans cet asile.

En 1040, Emma, femme de Canute, Roi de Danemarck et d'Angleterre, trouva un asile sûr et honorable dans la ville de Bruges, sur l'invitation de Bauduin de Flandre.

L'an 1523, Isabelle d'Autriche, sœur de Charles V, et Reine de Suède, vint aussi avec Christiern II, son époux, se refugier dans la Belgique. Ce Roi ayant inutilement tenté, avec le secours des Hollandais, de recouvrer ses royaumes sur Gustave Vasa, et ayant été fait prisonnier, la Reine Isabelle se retira dans un château près de Gand, où elle mourut dans la pratique des vertus, l'an 1526.

La princesse de Savoie, Olympia Maucini, nièce du cardinal Mazarin et mère du fameux prince Eugène, se retira à Bruxelles, l'an 1680, et y mourut en 1708.

(12) L'Aigle de Chantilli, le rival de Turenne,
Pour l'Escaut, plus paisible, abandonne la Seine.

Louis de Bourbon, surnommé le *Grand-Condé*, après s'être battu sous les murs de Paris contre Turenne, se retira près de l'infant don Léopold-Ferdinand, dans les Pays-Bas, où il demeura plusieurs années. Il gagna ensuite la bataille de Rocroi en 1643, contre les Espagnols,

et l'an 1648, celle de Lens contre l'archiduc Léopold lui-même ; en 1674, il parut encore vainqueur à Senef.

Turenne, son rival, vint lui-même chercher une retraite en Flandre, durant la guerre civile.

Le prince de Condé, aïeul du malheureux duc d'Enghien, immolé à Vincennes, se retira aussi deux fois à Bruxelles. La première, en 1789, la deuxième, en 1815, avant la seconde restauration. Nous l'y avons vu habiter l'hôtel de Belle-Vue, Place-royale, hôtel où séjourna aussi le comte d'Artois, actuellement Charles X.

(13) Nestor de Port-Royal, dans le déclin de l'âge
Le Brabant t'a rendu le calme après l'orage.

Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne, célèbre théologien, né à Paris, mourut en 1694, à 82 ans, à Bruxelles où il s'était retiré dès l'an 1679. Il fut long-temps le chef des jansénistes, auxquels l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, servait d'asile principal. Son corps a été enterré dans le chœur de l'église paroissiale de Ste. Catherine à Bruxelles, par les soins du chanoine Ernest Rutdhans, dans la maison duquel il demeurait : comme le prouve l'extrait mortuaire suivant, inséré parmi les pièces justificatives de la collection des œuvres du docteur : *Ego Guillelmus Van den Nesle, pastor parochialis ecclesiæ Stæ. Catharinæ Bruxellis, testor quod die* 9 *augusti, hujus anni* 1694, *me curante, præsente, cooperante, depositum est in sepulcrali caveâ familiæ Domini de Stenhoul, quæ propè et sub gradibus majoris altaris præfatæ ecclesiæ sita est, corpus sapientissimi viri Domini Antonii Arnoldi Parisini, præsbiteri et in academia Parisiensi doctoris, ac Socii Sorbonici, quod quidem corpus sacerdotalibus ornamentis indutum in arcâ ligneâ inclusâ alteri plumbeæ conditum est. In quarum fidem ita subscripsi, die* 9 *augusti ejusdem anni* 1694. *Erat signatum, Guillelmus Van den Nesle, pastor ut suprà.*

Le P. Quesnel, second chef du parti jansénien, réfugié aussi à Bruxelles, y tint compagnie à Arnaud jusqu'à sa mort. Il acheva partie dans cette ville, partie caché dans une tour du vieux presbytère de Loupogne, non loin de Genappe, ses *Réflexions morales* sur les actes et épîtres des apôtres, et alla mourir à Amsterdam, l'an 1719. Arnaud, quittant Paris, s'était arrêté à Mons, pendant cinq mois, chez M. Robert, président du conseil souverain du Hainaut.



(14) Cygne, dont le Français plaint le malheur touchant,
Bruxelles, qui t'accueille, entend ton dernier chant.

Jean-Baptiste Rousseau, le célèbre lyrique, après son bannissement de la France, vint se fixer à Bruxelles en 1722. Il y fut accueilli des premières Maisons de cette ville, particulièrement du duc d'Arenberg et du comte de Lannoi. Le premier de ces seigneurs lui donna la table et ensuite une pension. Il mourut le 17 mars 1741. Son corps fut inhumé à Bruxelles dans l'église des Petits-Carmes, comme il conste par l'article suivant, extrait du registre mortuaire de ces religieux : 18ª *mensis martii*, 1741, *in caveâ juxtà altare S. Josephi, templi nostri, sepultum est cadaver domini Joannis-Baptistæ Rousseau, natione Galli, et in arte poeticâ, inter scriptores hujus sæculi famosissimi.*

On voit au-dessus du village d'Ixelles, faubourg de Bruxelles, dans une métairie sur la colline qui s'élève après une suite d'étangs un petit pavillon carré qui présente un rez de chaussée et un étage, à petites fenêtres, couvert d'ardoises, et sert actuellement de domicile au cultivateur. C'était, assure-t-on, la maison de campagne du grand poète réfugié. Une inscription, étrangère à son séjour, est gravée sur la pierre de la clef du ceintre de la voûte d'entrée.

(15) On la voit s'empresser de recueillir ta cendre.

La suppression des Petits-Carmes ayant amené la démolition de leur église, on retira le 18 octobre 1809, par ordre du duc d'Ursel, alors maire de Bruxelles, les ossemens de J.-B. Rousseau, en présence des commissaires nommés à cet effet. Ils sont déposés dans un cercueil, scellé du cachet de la mairie, en attendant un monument qu'on se proposait d'élever à cet homme célèbre dans l'église de Notre-Dame de *la Victoire* au Sablon, la plus voisine de l'emplacement de celle des Petits-Carmes. L'idée de ce monument paraît abandonnée actuellement. Il serait convenable que la France réclamât ce dépôt, actuellement reposant près du jubé de l'église ci-dessus.

(16) Griffet, le Chapelain, votre sainte éloquence.

Henri Griffet, Jésuite, prédicateur du Roi Louis XV, après la destruction de sa société en France, se retira dans une maison particulière à Bruxelles avec un ancien confrère. Il y mourut en 1771. On lui est redevable de plusieurs excellens livres sur la religion et l'histoire. Il est remarquable que dès l'an 1753, il présageait la révolution française dans son *Traité sur la connaissance des hommes*, composé par les ordres du dauphin. Il avait dénoncé la même catastrophe dans son petit poème *De arte regnandi*, imprimé à Liége l'an 1766. En exhortant le Roi à reprimer le philosophisme, il ajoutait :

Monstrum assurgens, cervice rebelli
Ne passim, Rex magne, sinas impunè vagari.
Ni facias, cæcos videas instare tumultus
Per populos, irasque et operta tumescere bella;
Et dum sacrilego violata altaria ferro
Cæsa cadent, simili solium quoque concidet ictu.

Charles le Chapelain, autre Jésuite, fut prédicateur des cours de Versailles et de Luneville. Après la catastrophe de la société, Marie-Thérèse l'appela à Vienne, et le fit son prédicateur. Il se retira ensuite dans les Pays-Bas autrichiens. Attiré à Malines par le cardinal de Franckenberg, il y mourut en 1780. Il prononça à Vienne une éloquente oraison funèbre pour l'Empereur François Ier.

On voit dans les lettres de Voltaire qu'il s'était attiré la haine de ce sophiste, pour avoir dans un sermon devant le Roi, dénoncé l'encyclopédie comme un répertoire d'impiétés.

Il eut aussi le courage, à la fin de son discours *sur l'éducation*, de signaler *l'Emile* de Jean-Jacques, comme *présentant au monde un système d'éducation qui détruisait dans la jeunesse tout principe de christianisme, et l'anéantissait dès-lors dans tous les états de la société que cette jeunesse devrait remplir un jour* (1).

(1) Ses discours sur *l'immortalité de l'âme*, sur *l'incrédulité*, sur *l'autorité de l'Église*, sur la *stérilité du ministère évangélique*, sur les *ordres religieux*, prouvent la main du plus grand maître.



Le P. Bullonde, prédicateur de la Reine de France, à la suppression de la société, se retira à Dinant chez ses confrères. Il y mourut vers l'an 1772, après avoir publié à Liége des sermons bien raisonnés.

Son confrère, Papillon du Rivet, s'était retiré à Tournai où ses discours furent imprimés en 1770. C'est lui qui fit l'épitaphe de Voltaire où l'on trouve ces vers :

Apôtre de la tolérance,
il voulut sous son joug enchaîner les esprits ;
et déchira ses ennemis
en leur prêchant la bienfaisance.
un sentiment reçu ne fut jamais le sien :
s'il fût né Musulman il eut été chrétien.

Le P. Routh, autre savant Jésuite, dans les bras duquel mourut le fameux Montesquieu et plusieurs autres érudits de Paris, qu'il rappela à la religion, se retira à Mons, en 1762, et y fut confesseur de la princesse Charlotte de Lorraine, abbesse du chapitre royal de sainte Waudru, avant le P. Abrassart qui disposa à la mort cette pieuse sœur de notre bon duc Charles.

(17) Illustres exilés que la France naguères.

« Dans le Brabant, dans tous les Pays-Bas autrichiens, on vit des souscriptions s'ouvrir pour l'entretien des prêtres déportés. On vit des ateliers se former pour les habiller et les pourvoir de linge. Des dames charitables consacrèrent à ces œuvres pieuses le travail de leurs mains. D'autres laïcs reçurent chez eux les plus indigens : d'autres s'étudièrent à leur procurer une occupation honnête. »

(Barruel, *Hist. du Cl. pend. la rév., deuxième part.*)

On compte parmi les émigrés laïcs, justement célèbres, à qui la ville de Tournai donna asile, Antoine Seguier, avocat général au parlement de Paris, magistrat fameux par ses nombreux réquisitoires, et particulièrement par celui du 18 août 1770, dans lequel les causes et le tableau de la révolution de France sont présentés avec tant de vérité, près de vingt ans avant l'événement. Il mourut subitement à Tournai la nuit du 24 au 25 janvier 1792. Gustave III, Roi de Suède, disait qu'il faudrait n'être pas d'Europe pour ignorer le nom d'un magistrat aussi éloquent.

Voici comme s'était exprimé, d'un ton vraiment prophétique, l'avocat général Seguier, dans son réquisitoire contre le *Système de la nature* du baron d'Holbach.

« L'impiété ne borne point ses projets d'innovation à dominer sur les esprits, et à arracher de nos cœurs tout sentiment de la Divinité; son génie inquiet, entreprenant, ennemi de toute dépendance, aspire à bouleverser toutes les constitutions politiques. Ses vœux ne seront remplis que lorsqu'elle aura détruit cette inégalité nécessaire de rang et de condition; lorsqu'elle aura avili la majesté des Rois; rendu leur autorité précaire et subordonnée aux caprices d'une foule aveugle; et lorsqu'enfin, à la faveur de ces étranges changemens, *elle aura précipité le monde entier dans l'anarchie*, et dans tous les maux qui en seront inséparables. Peut-être même, dans le trouble et la confusion où ils auront jeté les nations, ces prétendus philosophes se proposent-ils de s'élever au-dessus du vulgaire et de dire aux peuples *que ceux qui ont su les éclairer sont seuls en état de les gouverner.* »

L'Ami de la Religion et du Roi, nº 1426, rappelle qu'à la fin de 1791 M. Séguier, sortant de la cathédrale de Tournai exprima douloureusement ses regrets sur le renvoi des Jésuites auquel il avait participé. « *Je proteste,* finit-il par dire, *que si Dieu permet que jamais je remonte sur les fleurs de lis, ma première parole sera pour leur rappel.* » Le célèbre chancelier leur portait une grande estime.

(18) Quel plaisir vous auriez, dans vos touchans récits,
A nombrer les bienfaits des Brenart, des Nelis.

Les quatre évêques que nous citons ici se sont particulièrement distingués dans l'hospitalité qu'ils ont donnée aux prêtres émigrés.

Félix Brenart, né à Louvain en 1720, évêque de Bruges en 1777, se retira l'an 1794, époque de l'invasion révolutionnaire, à Anholt, en Westphalie, où il mourut la même année. Il s'était auparavant réfugié à Venlo.

Corneille-François de Nelis, né à Malines en 1736, évêque d'Anvers en 1784, quoique créature de la maison d'Autriche, montra la fermeté épiscopale, à l'occasion des innovations religieuses introduites par Jo-

seph II. Opposé aux principes démagogiques, il fut contraint de quitter son diocèse en 1794, à l'approche des Français révolutionnaires, et se retira à Sienne dans le couvent des Camaldules, où il mourut le 21 août 1798. Ce prélat possédait de vastes connaissances. Il est auteur d'un éloge funèbre de Marie-Thérèse, jugé supérieur à celui de l'abbé de Boismont, et des entretiens philosophiques intitulés : *L'aveugle de la montagne*, dont l'abbé de Fontenay rendit le compte le plus avantageux.

Albert de Lichtervelde, évêque de Namur, mort dans cette ville, opposa un zèle persévérant contre les innovations qu'on voulut introduire dans l'église belgique, pendant son épiscopat. Il eut le mérite d'être le premier à les signaler. Sa piété, sa sagesse le rendirent vénérable à cette époque critique.

Jean-Henri, comte du St.-Empire, de Frankenberg et Schellendorf, né à Glogaw, en Silésie, l'an 1726, nommé à l'archevêché de Malines, en 1759, en remplacement du cardinal d'Alsace, nommé lui-même cardinal en 1778, mandé à Vienne par Joseph II en 1787, déporté à Emmerik en 1797 par les révolutionnaires français, expulsé de là, dans le pays de Munster en 1801, après un épiscopat long et orageux, mourut le 11 juin 1804 à Bréda, dans la maison du vicaire apostolique M. Van Dongen, et fut inhumé dans l'église cathédrale à Rynbergen. Le docteur Van de Velde dans sa *Synopsis monumentorum*, Gand, 1822, en rapportant beaucoup de pièces et de faits relatifs à ce vertueux prélat, fait l'éloge de sa constance et de son zèle. Par un jugement doctrinal, en date de l'an 1789, il condamna l'enseignement hétérodoxe introduit par les novateurs dans le *séminaire général* de Louvain.

Le prince évêque de Liége M. de Hoensbroech, se montra dès le commencement de l'émigration l'un des plus empressés à secourir les malheureux Français obligés de quitter leur patrie. Mais bientôt il fut lui-même obligé de fuir devant les ennemis de la religion et de la monarchie.

De Lille a célébré sa charité dans ces vers du poème de la pitié :

Pontife des Liégeois, accepte mon hommage ;
Le plus près du volcan, tu défias l'orage :
tes états sont bornés, et Tes dons infinis :

« Pendant l'émigration (continue Barruel, cité plus haut) les chapitres, les maisons religieuses, les pasteurs de ces contrées (les Pays-Bas) faisaient aussi par-tout des prodiges de générosité pour leurs confrères exilés. Les détails n'en seront pas toujours perdus pour l'histoire. Ils seront un jour recueillis par ceux mêmes qui en ont été l'objet; et alors on apprendra avec étonnement ce qu'ont fait les évêques de Malines, de Namur, d'Anvers, etc. »

D'autres écrivains ont rappelé les bienfaits des Belges, à l'égard des émigrés laïcs.

(19) Ce La Rochefoucauld, Nestor des émigrans.

Dominique De la Rochefoucauld, cardinal, archevêque de Rouen, président de la chambre du clergé aux états-généraux de 1789, se retira dans les Pays-Bas en septembre 1792, et demeura successivement à Maestricht, Bruxelles et Munster où il mourut en 1800, à l'âge de 89 ans.

François-Joseph et Pierre-Louis De la Rochefoucauld, Momont et Bayers, le premier, évêque de Beauvais, le deuxième de Saintes, firent partie des victimes du 2 septembre 1792. Peu de jours après cette horrible journée, Louis-Alexandre De la Rochefoucauld, pair de France, député de la noblesse de Paris aux états-généraux de 1789, fut tué à coups de pierres, à Gisors, par la populace, âgé de 83 ans.

Marie-Charlotte De la Rochefoucauld, abbesse de Notre-Dame de Soissons, sœur des deux évêques martyrs, arrachée à cette abbaye par les révolutionnaires, livrée, aveugle et chargée d'une sœur infirme, à des besoins de tout genre, passa plus de quinze ans d'une pénible, mais courageuse existence, dans la ville même où elle avait fait le plus saint usage de la richesse.

En 1796, le duc De la Rochefoucauld-Doudeauville recueillit en son hôtel le charitable abbé Legris Duval, et se rendit le favorable coopérateur de ses immenses bonnes œuvres, pendant vingt ans que cet abbé passa en ce digne asile. En 1819, le vicomte Sosthènes De la Rochefoucauld, élève du vertueux abbé, consigna dans la *Quotidienne*, la profonde impression que la perte d'un tel instituteur avait laissée dans son cœur. Cet héritier d'un grand nom prouva, à cette occasion, que

les principes d'honneur et de morale sont aussi nécessaires à la conservation et à la prospérité des familles qu'à celle des sociétés.

Le cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, se retira aussi à l'époque de la révolution, dans les Pays-Bas, d'abord à Aix-la-Chapelle, puis à Bruxelles, finalement à Gand, près du Roi Louis XVIII.

(20) Les différentes mœurs, où les cultes contraires.

« Lorsque les prêtres déportés en Brabant se virent obligés de refluer vers Maestricht, Berg-op-Zoom et les autres villes de la Hollande, là aussi ils trouvèrent des âmes généreuses, de la protection et des secours ; et quand tous les Pays-Bas autrichiens revinrent sous leur ancien Souverain, la preuve des secours abondans que les prêtres français avait trouvés dans la générosité de ces provinces, fut dans l'empressement avec lequel ils s'y rendirent encore. » (*Barruel, eod.*)

Ajoutons que l'hospitalité donnée alors par la ville de Maestricht à plus de douze cents prêtres français, refoulés en son enceinte, fut récompensée en 1793, par la levée inespérée du siége que le général républicain Miranda pressait par le plus terrible bombardement. Le jet des bombes n'avait pas été interrompu depuis vingt jours, la place était aux abois, lorsque tout à coup la défaite d'Aldenoven nécessita la retraite des assiégeans acharnés contre les réfugiés et leurs hôtes.

Ce général, né dans l'Amérique-Méridionale, y avait jeté, dès l'an 1785, les germes de l'insurrection, qu'il y développa à son retour en 1811.

Ce fut chez le conventionnel Courtois, réfugié à Bruxelles, qu'à sa mort en 1816, fut trouvé l'original du testament de Marie-Antoinette, pièce importante, dont l'existence était ignorée.

M. de Dillon, archevêque de Narbonne, se réfugia à Trèves. A la tête des évêques et autres ecclésiastiques émigrés, il y présenta ses hommages au Roi de Prusse, au moment où l'armée de ce Monarque se préparait à entrer en France. M. De la Fare, évêque de Nancy se réfugia aussi d'abord à Trèves.

(21) Présage consolant de cet heureux retour
Que la main du Tres-Haut peut opérer un jour.

Plusieurs théologiens belges ont cherché à réunir les protestans aux catholiques. Les ouvrages de controverse des deux frères Adrien et Pierre de Walembourg, nés à Rotterdam, si vantés par Arnaud, avaient pour but cette réunion. Gérard Walter Molanus, abbé de Lockum, a été quelque temps en correspondance avec Bossuet sur ce sujet. C'était le célèbre Leibnitz qui avait lié cette correspondance. Grotius, à la fin de sa vie s'est beaucoup occupé de cette grande affaire dans ses relations avec le grand théologien jésuite Denys Petau. « Sans nous arrêter à discuter les causes qui firent échouer une si louable entreprise, dit un autre savant belge, adorons la Providence, et respectons les momens qu'elle a mis dans sa puissance pour consommer des ouvrages auxquels les hommes, abandonnés à leurs efforts et à leurs lumières, travailleront toujours inutilement. » (De Feller, *Dict. hist.*)

On peut consulter sur cet important sujet les *Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communions chrétiennes*, traduits de l'allemand de M. de Starck, mort en 1816, docteur en théologie, ministre et premier prédicateur de la cour de Hesse-Damstadt, y joignant le journal l'*Ami de la Religion et du Roi* du 27 mai, et du 22 août 1818, et un judicieux coup-d'œil sur les événemens politiques que la main de la Providence se hâte en Orient et en Occident d'amener à notre contemplation.

En 1826, le baron d'Eckstein, protestant converti, dans un journal intitulé : *Le Catholique*, publié à Paris, a présenté des observations curieuses sur l'état actuel des croyances protestantes.

« Il n'y a peut-être pas un homme véritablement religieux en Europe, dans la classe instruite (dit le comte de Maistre, *Soirées*), qui n'attende dans ce moment quelque chose d'extraordinaire. Il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin. Tout annonce je ne sais quelle grande unité vers laquelle nous marchons à grands pas. »

On remarque depuis quelques années un mouvement bien extraordinaire dans la nation juive. Nos frères, écrit l'un d'eux, embrassant presqu'en foule la religion catholique, sur-tout ceux de la classe éclai-

rée. Plusieurs juifs font baptiser tous leurs enfans. Il n'y a plus de consistoire en France dont les notables n'aient des parens catholiques.

(22) A cinq lustres, passés dans notre Batavie,
Descartes doit le nom que s'est fait son génie.

Le philosophe Descartes servit en qualité de volontaire sous le fameux prince Maurice de Nassau. La philosophie péripatéticienne triomphait alors en France ; il était dangereux de l'attaquer. Descartes se retira vers l'an 1630, près d'Egmond en Hollande, pour n'avoir aucune espèce de dépendance qui le forçât à la ménager. Il fit un séjour de vingt-cinq ans en différens endroits des Provinces-Unies. Nous devons à cette retraite presque tous les ouvrages qu'il a composés.
(Paulian, *Dict. de phys.*)

« Il est le père de la philosophie pensante. La vieille école le persécuta comme novateur et impie, et l'on vit Descartes s'enfuir, emportant avec lui la vérité, qui, par malheur, ne pouvait être ancienne en naissant. » (Le P. Guénard, *Disc.*)

(23) La Nymphe de l'Amstel communique à Picart.

Bernard Picart, fameux graveur, né à Paris, passa en Hollande en 1710, et mourut à Amsterdam en 1733. Ses nombreuses compositions font honneur à son génie. Elles ont toutes été publiées en Hollande.

(24) La Critique, qui semble habiter cette plage,
Y reçoit dans ses bras et Blondel et Basnage.

David Blondel, né à Châlons-sur-Marne, excellent critique, mourut en 1655 à Amsterdam, où il s'était retiré. C'était un des plus savans protestans.

Henri Basnage de Beauval, né à Rouen, auteur de l'*Histoire des ouvrages des savans*, mourut en 1710, à La Haye, où il était réfugié. Jacques Basnage, auteur de l'*Histoire de l'Église*, et de celle *des*

juifs, et Antoine Basnage rédacteur des *Annales ecclésiastiques*, se réfugièrent aussi en Hollande.

Le trop fameux Pierre Bayle, rédacteur des *Nouvelles de la république des lettres*, et d'autres ouvrages de critique, s'était retiré à Rotterdam, où il mourut en 1706. Le P. de Neuville, dans son discours sur le *Scandale*. Le P. le Chapelain dans son discours sur l'*incrédulité*, et Louis Racine dans son *Epître à J. B. Rousseau*, ont bien peint ce sophiste.

Bruzen de la Martinière se retira à La Haye en 1719, y composa son *Dictionnaire géographique et critique*, et y mourut en 1749.

Les Hollandais ne se sont pas bornés à recevoir chez eux les gens à talens; ils les y ont souvent attirés par des offres avantageuses. C'est ainsi qu'ils ont déterminé M[lle] Merian et son époux à s'établir à Amsterdam. C'est là qu'elle publia ses magnifiques ouvrages sur l'*Histoire naturelle*. On en conserve les dessins à l'hôtel-de-ville.

Remarquons que la Hollande présentait aux savans étrangers d'autres avantages que celui de l'hospitalité. Les bibliothèques publiques, les jardins botaniques, les hommes érudits y abondaient. Les cabinets d'histoire naturelle y sont plus riches et plus nombreux que partout ailleurs. Albert Seba d'Etzeel en Oost-Frise, fameux naturaliste a possédé le plus beau, lequel n'était guères moins riche que celui de monsieur Sloane en Angleterre. On a la description de ce cabinet en 3 vol. in-fol. avec figures. 1734.

(25) Grand négociateur, poète harmonieux,

Polignac, sur ce point tu dessillas les yeux.

L'abbé, depuis cardinal de Polignac, si connu par sa capacité dans les négociations et les belles-lettres, en revenant de son ambassade de Pologne, en date de l'an 1693, s'était arrêté quelque temps en Hollande, et y avait fait connaissance avec le fameux Bayle, grand partisan d'Épicure et de Lucrèce, son chantre. Les citations répétées que Bayle lui fit des vers de ce poète, pour appuyer ses sentimens, firent naître dans l'esprit de l'abbé la pensée de refuter le système pernicieux du philosophe grec. Retiré peu après, dans son abbaye de Bon-Port, en France, il commença l'ouvrage. Il l'acheva dans son abbaye d'An-

chin, en Belgique, où il se retira postérieurement. Les six années qu'il passa moitié dans le premier, moitié dans le second de ces monastères, ont produit, presqu'entièrement, le chef-d'œuvre qu'il intitula : *Anti-Lucretius.*

Le savant cardinal signala sa générosité à Anchin. Les religieux ayant voulu se charger de la dépense de sa maison, il leur abandonna les revenus de l'abbaye à moitié moins qu'on ne lui en offrait ailleurs. Il fit dessécher une prodigieuse étendue de marais, qui devinrent d'un grand rapport. Il fit reconstruire, à neuf, une partie de l'église où, dans sa dernière maladie, il ordonna que son cœur serait porté.

(De Boze, *Eloge du card. de Polign.*)

Cette Maison de Polignac, Languedocienne d'origine, qu'il ne faut pas confondre avec celle de *Poulignac,* sous Chalais, en Périgord, descend d'Ebrard, baron de Chalençon, dont les descendans, par un mariage et une substitution recueillirent tous les domaines des premiers vicomtes de Polignac, éteints dans la personne du 12me vicomte de ce nom. Guillaume de Chalençon, qui avait épousé Amedée de Saluces, succédant à ce dernier vicomte, prit, le premier, le nom d'Armand XIII, vicomte de Polignac. Un acte du parlement de Paris, de l'an 1464, confirma à cet Armand la mise en possession des biens de la Maison de Polignac. Il est la tige de la Maison actuelle.

Gabriëlle, duchesse de Polignac, dut à son rare mérite d'être l'amie de cœur de la Reine de France, Marie-Antoinette. Le chagrin de la mort de sa royale amie l'entraîna au tombeau, peu-à-près, à Vienne en Autriche.

Le prince de Polignac est actuellement président des ministres de France.

(26) Nous ouvrons notre sein à des peuples entiers.

« Les persécutions que la religion produisit en Allemagne sous Charles V, en France sous Henri II, et en Angleterre sous la Reine Marie, contraignirent un grand nombre de personnes de sortir de ces pays là, et de se retirer en plusieurs villes des 17 provinces, où les anciennes libertés du pays et les priviléges des villes avaient été inviolablement conservés sous une si longue succession de princes, et donnaient



protection à ces étrangers oppressés qui remplissaient les villes d'habitans et de trafic. » (Temple, *Rem. sur les P.-U.*)

Élisabeth, Reine d'Angleterre, ayant proscrit, en 1559, non les innovateurs, mais les anciens chrétiens catholiques de ses états, beaucoup d'Anglais, sur-tout ecclésiastiques, se réfugièrent dans la Belgique. Louvain et Douai devinrent l'asile des plus savans. On compte, parmi ceux-ci, Guillaume Allen, qui fut cardinal; Thomas Stapleton, les docteurs Thomas Harding, Jean Rastal, Thomas Baily, Laurent Webb, Richard Bristow; Christophe Cusack, supérieur des colléges irlandais en Flandre; Patrice Fleming, son neveu, professeur de théologie à Rome et à Louvain; Thomas Howard, duc de Norfolck, qui, l'an 1658, fonda à Bornhem, un couvent de Dominicains anglais, Ordre qu'il avait embrassé; (il devint cardinal.) Richard Hall, professeur à Douai; Ludovic Ouen, aussi professeur; Jean Sanderson, chanoine de Cambrai; Guillaume Poynter, vicaire-apostolique de Londres. Allen fonda à Douai le *Séminaire des catholiques anglais*. Ils allaient y étudier la théologie, y recevoir les ordres, puis revenaient en Angleterre comme missionnaires.

(27) Affermirent bientôt par leurs arts, leur vaillance
L'état hospitalier où finit leur souffrance.

« Les guerres civiles, continuées pendant une si longue suite d'années, en France, en Allemagne, en Angleterre, ont servi à multiplier les essaims de peuples en ce pays, non-seulement par le moyen de ceux qui étaient persécutés chez eux, mais aussi parce que plusieurs personnes aisées y venait chercher le repos et la sûreté de leur bien et de leur commerce. Finalement les sept provinces s'étant unies sous la conduite du prince d'Orange, et les persécutions à cause de la religion redoublant, tous ceux qui faisaient profession de la réforme, et qui avaient de l'aversion pour le gouvernement espagnol, se retirèrent dans les villes fortes de cette république, et fixèrent par ce moyen l'époque de l'établissement du commerce en ce pays, et celui de la ruine du négoce d'Anvers. » (Temple, *Eod.*)

(28) Combien tu prends plaisir au trait intéressant.

Jean Ier, dit *le Victorieux*, duc de Brabant, le héros de cet épisode, est le même duc dont nous avons chanté la vaillance au chant 8me, ar-



ticle *tournois*. Il s'immortalisa à la bataille de Woringen. Ce succès lui causa tant de joie qu'il changea l'ancien cri de guerre de *Louvain au riche duc*, en celui-ci : *Limbourg à celui qui l'a conquis*. Il était fils d'Henri III, appelé *le Débonnaire*, et arrière petit-fils d'*Henri-le-Magnanime*. Consulter la remarque du vers : *Mais moi*, *puis-je oublier le vainqueur du Limbourg?* Chant désigné ci-dessus.

(29) Marie était son nom.

La princesse Marie de Brabant, sœur du duc Jean Ier, ci-dessus, avait épousé en 1274 le Roi de France Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, et veuf d'Isabelle d'Arragon.

Pierre La Brosse qui de chirurgien de St. Louis, était parvenu par ses intrigues à devenir le chambellan de Philippe son fils, s'était si adroitement insinué dans les bonnes grâces de ce prince, qu'il le maîtrisait à son gré. La Reine souffrait impatiemment que cet homme tînt le Roi asservi à ses volontés. La Brosse qui craignait qu'elle ne parvînt à lui dessiller les yeux, prit le parti de la prévenir. Il la peignit comme une ambitieuse marâtre qui cherchait à se défaire des enfans du premier lit de Philippe, pour élever ses propres enfans au trône. Pour donner plus de vraisemblance à ses insinuations, il empoisonna, dit-on, Louis, fils aîné de Philippe et imputa ce crime à la Reine. Le Roi fit garder étroitement Marie, et pour découvrir la vérité il eut recours à l'art des devins.

Il y avait alors à Nivelles, ville où nous avons dit (chant précédent) que s'était établi l'un des premiers Béguinages, une Béguine qui passait pour une habile devineresse. La tradition porte qu'elle se nommait *Van Grave*, de famille noble. Philippe envoya deux députations en cette ville. La première était composée de Matthieu, abbé de St. Denys, et de Pierre, évêque de Bayeux, cousin de la femme de La Brosse. L'évêque eut soin de prendre les devans. Il flatta, menaça la prophétesse, et l'engagea à lui révéler le secret en confession. L'abbé arrive. La Béguine lui dit que l'évêque de Bayeux était instruit de tout le mystère. Le Roi attendait leur retour avec la plus vive impatience. Il fut étrangement surpris quand l'évêque refusa de lui rendre compte de sa mission, alléguant que c'était un secret de confession. « Dom évêque (c'est le titre qu'on donnait alors à ces prélats) dit le Roi avec colère, je ne vous ai pas envoyé pour la confesser. J'en saurai la vérité. » Il renvoya

Thibaut, évêque de Dol, et Arnoul de Wesemaele, chevalier du Temple, qui furent bien reçus de l'Oracle de Nivelles. « Dites de ma part au Roi, leur dit-elle, qu'il ne croie pas les mauvaises paroles qu'on lui répète contre sa femme. Le poison a été donné par un homme qui est tous les jours à la cour. »

L'infortunée Marie, alors enceinte, avait cependant du fond de sa prison trouvé le moyen de faire passer au duc Jean, son frère, des lettres, par lesquelles elle l'informait de sa malheureuse situation. Le duc partit secrètement de Bruxelles, déguisé en Franciscain, accompagné seulement d'un chevalier de sa maison, nommé Godekin de Stalle, et de son chien. Il arriva en un jour à Paris. Son déguisement lui facilita le moyen de pénétrer dans la prison de la Reine, qui le convainquit de son innocence. Le duc, selon la coutume du temps, se déclara son chevalier. Il se présenta pour combattre en champ clos celui qui oserait se déclarer l'accusateur de la Reine. La Brosse prit la fuite. Il fut repris, et mis à la question. L'empoisonnement n'était pas le seul crime dont on le soupçonnait. Il fut convaincu par ses lettres et son propre aveu, d'avoir trahi le secret de l'état dans la guerre que Philippe-le-Hardi avait déclarée à Alphonse, Roi de Castille, en informant ce dernier de la détresse où se trouvait l'armée française. La Brosse fut condamné par arrêt du parlement à expier ses crimes sur un gibet. Le jugement fut exécuté le jour même de l'arrêt, en présence du comte d'Artois, du duc de Bourgogne et de notre duc de Brabant, qui avait présidé à la condamnation du calomniateur. L'événement eut lieu l'an 1276. Il est rapporté avec détail par Mezerai et Daniel. M. Ancelot l'a dénaturé dans son poème, en enlevant à notre duc Jean la gloire d'avoir sauvé sa sœur

La chronique nous apprend que le duc libérateur conserva tout le reste de sa vie, une grande affection pour ses deux compagnons de voyage. Le Brabant lui doit ces lois célèbres connues sous le nom de *Land Charter*, espèce de code pénal pour la repression de ceux qu'on ne peut attacher au devoir par l'amour de la vertu.

(30) Sauveur de son Esther, et sauveur de la France.

Marie de Brabant survécut à Philippe III, son époux, l'espace de 36 ans, continuant d'être la protectrice des lettres dans Paris. Elle ne mourut que l'an 1321. Son corps y reposait aux Franciscains ou Cor-



deliers, fondés par St. Louis. L'incendie qui en consuma l'église en 1580, y ruina son tombeau. Son cœur reposait aux Jacobins. (Voir la note relative à ses connaissances littéraires au Chant VIIme.) En 1808, le sieur Maugenet a donné *Marie de Brabant*, sous la forme d'un roman historique, 2 vol.

On lit dans la vie de Ste. Begge par A. Ryckel, qu'on a compté à Nivelles quatre Béguinages, dont l'un situé sur la paroisse de St. Cyr, fondé l'an 1278 par Marie, femme de Philippe III, Roi de France, fille de Henri, duc de Brabant. Cet écrivain ajoute que ce Béguinage établi par Marie, vraisemblablement en reconnaissance du bon témoignage que la Béguine avait rendu à son innocence, fut nommé *Royaulté*, en mémoire de sa fondation royale. Ces établissemens furent détruits par les guerres. En fouillant il y a un siècle, sur la colline extérieure, où avait été établi le Béguinage dit *Royaulté*, on a retrouvé, dit-on, le squelette de la prophétesse, renfermé dans un cercueil en pierre, portant inscription. On ignore à Nivelles ce qu'il est devenu depuis.

(31) Les Mœurs, n'ont-elles plus un culte parmi nous?

On ne peut disconvenir que le fléau de l'immoralité qui s'est étendu plus ou moins sur les nations européennes dans les derniers temps, n'ait porté aussi ses ravages en nos provinces, mais on a lieu d'assurer aussi qu'ils ont été beaucoup moins généraux, et que leur réparation y est infiniment plus aisée. Pour contribuer à maintenir ou à ramener les Belges modernes dans les sains principes. Nous allons leur exposer un court tableau des mœurs de leurs ancêtres, même vivant dans le paganisme.

Incontinent après le passage du Rhin, nos tribus Belgo-Germaines auront ressemblé parfaitement aux Germains dont Tacite nous apprend les mœurs et les institutions. Dans son siècle] ils étaient encore des mœurs les plus pures. Nulle part l'union conjugale n'était plus respectée. Tandis que les législateurs de la Grèce permettaient d'exposer les enfans, ou de s'en défaire de quelqu'autre manière, barbare dont la législation romaine ne fut pas entièrement exempte, les Germains plus sensibles à la voix de la nature, punissaient cette pratique comme un crime atroce. Ils avaient sur la sainteté du mariage des principes qui eussent honoré les nations les plus éclairées. « Chez ce peuple vertueux, dit Tacite, les bonnes mœurs avaient plus d'empire qu'ailleurs les bon-

nes lois. » Aussi avaient-ils en horreur la dépravation des Romains. « Ils auraient souffert notre domination, dit Florus, s'ils avaient pu souffrir nos vices. »

Je voudrais pouvoir assurer qu'il en fût de même des Belges qui naquirent sous la domination romaine. On ne peut se dissimuler que la contagion de l'exemple, le désir de plaire aux nouveaux maîtres n'aient opéré des changemens dans les mœurs nationales. La politique des vainqueurs y contribua beaucoup. Elle introduisit le faste et l'opulence, les arts et toutes les commodités de la vie, au dépens de la sévérité des mœurs. Une anecdote, rapportée par Suetone et Plutarque, nous apprend cependant combien Rome du temps de César craignait de paraître blesser la bonne foi des Belges.

Les Teuchtres et les Usipetes avaient demandé une suspension d'armes à ce général. Celui-ci ayant retenu tous les chefs qui étaient venus à cet effet dans son camp, surprit les Germano-Belges qui ne se doutaient de rien. Ils furent taillés en pièces. Le fait ayant été su à Rome, le sage Caton opina à ce que César fût livré aux ennemis offensés, afin de subir le supplice d'un parjure. Le sénat résolut d'envoyer des commissaires dans la Belgique pour rendre justice aux peuples trompés par l'artifice du général. Les brillans succès de César et plus encore son crédit et son argent parèrent ce coup.

L'établissement du christianisme ne tarda pas à dissiper dans la Belgique la mauvaise influence de la licence romaine. (Voir cet établissement Chant Ier, et ses beaux effets Chant IXme de ce poème.)

(32) C'est vous qui maintenez dans notre Batavie
Ces ménages heureux que l'étranger envie.

« J'ai vanté plus d'une fois le bonheur de la Hollande, mais comme je n'ai vu le pays qu'en passant, j'en connais peu les mœurs domestiques. Je sais seulement que les femmes y sont sans cesse occupées du soin de leurs ménages, et que la plus grande concorde règne dans les mariages. » (*Etud. de la Nat. T. III.*)

(33) Loin du luxe épuisant, loin des plaisirs futiles.

« On ne connaîtrait pas toutes les causes qui ont concouru à élever le commerce et la navigation des Hollandais, si l'on ne donnait pas une attention particulière à leurs mœurs. On voit dans tous les temps les Hollandais modestes dans leurs vêtemens, laborieux, patiens dans le travail, sobres, économes, non-seulement dans la dépense de leurs maisons, mais aussi dans tous les détails du commerce. Les richesses n'étaient jamais annoncées parmi eux par le faste et par le luxe, mais par les secours donnés à l'État ou à l'humanité. On retrouve encore ces anciennes mœurs dans plusieurs endroits de la Hollande, dans le Rhynland, et sur-tout dans le Westland. Des bourgs et des villages sont composés de paysans qui comptent leur fortune par tonne d'or, qui vivent et s'occupent comme leurs ancêtres, qui s'allient entre eux, et dédaignent les alliances étrangères. Témoin le village de Broock, dont parle le voyageur sir John Caar.

» On ne peut mieux connaître les mœurs anciennes des Hollandais que par l'exemple d'un village à peu de distance d'Amsterdam, qui a été autrefois presqu'en possession du commerce des grains. Ce village, qui n'est pas grand, donne depuis un temps infini, un exemple de commerce, de mœurs, et d'amour de l'humanité auquel on n'a peut-être pas fait assez d'attention, et qui mérite bien d'être connu. Les habitans y vivent dans la plus grande simplicité. Ils ne s'allient qu'entre eux. Les trésors s'y accumulent par le commerce. Non-seulement on n'y voit point de pauvres, mais pas même de villageois dans le besoin. La caisse pour les nécessités des pauvres est si forte, que celui des habitans qui serait obligé d'en demander l'assistance, jouirait dans l'instant d'une pension annuelle de 600 à 800 florins. C'est l'endroit de la Hollande qui fait le plus de largesses dans les cas d'incendies ou d'inondations. Il y a un de ces habitans qui ne dépense pas peut-être mille florins par an, qu'on estime riche de cent vingt mille florins de revenu. Il se fait un grand commerce sous son nom. Tous les membres de la communauté peuvent y prendre part pour telle somme qu'ils jugent à propos, pourvu qu'elle ne soit pas au-dessous de 500 florins. On y élève de jeunes gens dans le commerce. On les accoutume à une vie très-laborieuse, et on les envoie ensuite en différens endroits de l'Europe, où ils servent de facteurs et de correspondans. Par cet ordre, le comptoir fait un commerce immense et sans ostentation. »

(*Rich. de la Holl. T. I, publ. l'an* 1778.)

« Le comte d'Albon, membre de la secte des économistes, sait bien apprécier cette modestie hollandaise. Ces mœurs simples, dit-il, cette franchise et cette bonhomie des habitans de la république ne les rendaient rien moins que méprisables. C'est par là qu'ils ont jeté les premiers fondemens de leur fortune. Une vie si frugale les met en état de vendre leur travail à plus bas prix et de faire des épargnes. Je parcours tous les états, partout j'y trouve des gens qui vivent dans une honnête aisance. Le paysan qui vit si misérablement dans la plupart des pays, même les plus opulens, ne manque de rien dans la Hollande. Je le trouve plus simple, de meilleure foi, plus appliqué. »

(*Disc. pol. sur la Holl.*)

« Le prince Maurice de Nassau qui se faisait honneur d'avoir pour compatriotes des paysans instruits, invita un jour l'ambassadeur de France à faire avec lui un tour à la campagne. Il le conduisit à l'endroit où Van der Codde, paysan de Rhaynsburg, était à la charrue. Ayant fait approcher le laboureur de la voiture, le prince pria l'ambassadeur de l'interroger dans plusieurs langues. Van der Codde répondit avec une facilité qui excita l'admiration du ministre. Ce même paysan fut ensuite appelé à Leyde, pour remplir la chaire de professeur des langues orientales, mais ses frères ne quittèrent point la charrue, en continuant néanmoins leurs études favorites. » (*Le Francq de Berkhey.*)

(34) Aussi, ces longs tourmens, ces atroces supplices.

« Je n'ai point vu dans tous mes voyages, dit encore Bernardin de St. Pierre, de pays plus florissant que la Hollande. On compte au moins 180,000 habitans dans sa capitale, un commerce immense offre dans cette ville mille objets de tentations, cependant, on n'y entend point parler de vols; on ne s'y sert pas même de soldats pour monter la garde. Lorsque j'y étais en 1762, il y avait onze ans qu'on n'y avait exécuté personne à mort. Les lois y sont cependant sévères : mais le peuple n'est point tenté de les enfreindre, parce qu'il est content de son sort. »

(*Étud. de la Nat. T. III.*)

Le Francq de Berkhey dit la même chose T. III, Ch. VII de son *Hist. nat. de la Hollande.*



(35) Souviens-toi des *cruchons de Dame Jacqueline*.

Jacqueline de Bavière, comtesse de Hollande et de Hainaut, comptait parmi ses aïeux une suite de grands princes, Empereurs, Rois, ducs et comtes. Elle eut quatre époux. Le premier fut Jean, duc de Touraine, dauphin de France, dont elle resta veuve l'an 1417 ; le deuxième fut Jean, duc de Brabant, son cousin germain, dont elle se sépara volontairement ; le troisième fut le duc de Glocester, dont elle dut se séparer ; le quatrième fut François de Borselle, gouverneur de Hollande et Zélande, qu'elle épousa en secret, mais avec lequel elle ne put vivre, qu'après avoir cédé tous ses états à Philippe-le-Bon, son héritier au défaut d'enfans.

« Si jamais quelqu'un éprouva tous les maux du mariage, dit Kerroux (*Abr. de l'histoire de Hollande*), ce fut cette princesse. Elle avait reçu ses deux premiers époux de la politique de ses proches, la mort prématurée du duc de Touraine la frustra du douaire qui lui était dû. Jean de Brabant, son second mari, fit éprouver à sa jeune épouse tous les dégoûts d'une union mal assortie. Deux fois elle se choisit elle-même un époux ; elle n'en fut pas plus heureuse. Elle avait cherché dans Glocester un défenseur de ses intérêts, mais ceux de l'Angleterre ne lui permirent pas d'embrasser ses intérêts, et elle eut encore la douleur de voir cet infidèle contracter un autre engagement. La reconnaissance lui avait donné Van Borselen ; mais le peu qui lui restait de sa grandeur, ce dernier mariage le lui enleva, et les Grands savent-ils être heureux, quand l'éclat, qui devrait accompagner leur félicité, ne subsiste plus ! La maladie qui, l'an 1436, causa la mort de Jacqueline, à 36 ans, prouve, que même possédant Borselen, elle ne connût pas le bonheur. Le peu de temps qu'elle survécut à la perte de ses biens et de ses titres, elle le passait d'ordinaire au château de Teylingen, dans le Rhynland, que sa charge de *grande forestière* lui laissait la liberté d'habiter. Le plus grand de ses amusemens dans cette solitude était (comme on l'a dit) de faire de petites cruches de terre, connues des amateurs des antiquités du pays, sous le nom de *Petites cruches de dame Jacqueline*. Plusieurs années après, l'on en a encore trouvé quelques-unes dans le vivier du château. »

Il faut que la renommée de ces *Cruches de dame Jacqueline* ait été bien grande de son temps, puisque, du nôtre, après quatre siècles, on donne encore parmi nous le nom de *Jacqueline* à une cruche aux liqueurs. La compassion sans doute en accrédita le souvenir.

(36) Mais quoi ! déjà Marie en ses bras tient serré.

Marie de Reigersberg, d'une des premières familles de Zélande. Son père avait été bourgmestre de Veer. Grotius l'épousa en 1608. Le plus grand éloge que nous puissions faire de cette épouse est de dire qu'elle était digne d'avoir un mari tel que lui. Il y eut toujours entre eux une union parfaite, et notre savant avait pour elle la plus grande estime. Elle lui survécut, et mourut à La Haye.

Grotius tirait son nom d'Ermengarde de Groot, fille d'un bourgmestre de Delft, et de Cornélie Cornets fille d'un gentilhomme de Franche-Comté de la famille des Cornets, établis à Mons et à Bruxelles.
(Burigny, *Vie de Grot.*)

La fille de l'historiographe de Wicquefort, Hollandaise, parvint aussi à rendre, en 1679, la liberté à son père condamné à une prison perpétuelle à La Haye. Elle lui donna ses habits, et prit les siens, dans le temps où l'on songeait à le tranférer au même château de Louvestein, pour le resserrer plus étroitement. (Paquot, *Mém. litt.*)

Nous avons vu de nos jours le même stratagême réussir à Mme De la Valette, cherchant à sauver son mari.

L'évasion de Grotius arriva en 1621. Ce savant fit conserver le coffre. *Nolim*, dit-il, dans sa 720me lettre, *perire tantum monumentum in me divinæ bonitatis.*

Nous avons annoncé qu'il était en relation épistolaire avec le P. Petau, sur le projet de la réunion des protestans aux catholiques. Ce religieux reçut la nouvelle de sa mort au moment où il s'était revêtu des ornemens sacerdotaux pour monter à l'autel. Aussitôt, connaissant les sentimens du défunt, il n'hésita point à changer de vêtemens, prit la chasuble noire, et s'en fut célébrer la messe des morts pour le repos de son âme.

(37) Tel fut de Locquenghien l'immuable courage.

Le canal de Bruxelles fut entrepris l'an 1550, et rendu navigable l'an 1561, par les soins de Jean de Locquenghien, amman de Bruxelles,

chevalier, seigneur de Berchem et de Coekelberghe. La totalité du travail coûta à la ville huit cent mille florins. Sa direction fut confiée au fameux ingénieur George Rinaldi. La prairie des Béguines, qui s'étendait depuis l'église de Sainte-Catherine jusqu'au rempart, servit pour le bassin, les quais et les maisons qui y ont été bâties ensuite. A l'ouverture de la navigation, les Anversois vinrent avec treize bateaux et remportèrent le premier prix. En 1829, les travaux d'approfondissement et d'élargissement de ce canal ont été adjugés au sieur Fleury, pour la somme de six cent quarante-cinq mille florins.

(38) Votre affranchissement, ô Bataves illustres!
Cet acte solennel a duré seize lustres.

La guerre des Pays-Bas dura pendant 80 ans. Les peuples des dix-sept provinces se soutinrent seuls pendant 15 à 16 ans, contre toutes les forces de la monarchie d'Espagne; et dans la suite ceux des sept provinces qui demeurèrent unis furent assistés pendant plusieurs années, par la Reine Élisabeth d'Angleterre et par la France. (*Nény, T. I.*)

Leur situation fut d'abord si fâcheuse, qu'ils se firent représenter sous l'image d'un vaisseau sans voile et sans gouvernail, poussé au hasard par les flots, avec cette inscription : *Incertum quò fata ferant.* Mais bientôt du sein de tant d'orages devait sortir une puissante république assez heureuse pour naître, pour s'accroître et pour s'affermir en moins d'années qu'il n'a fallu de siècles pour jeter les fondemens des moindres états. (*Hist. du Stath.*)

(39) Oiseau faible et tremblant, d'un vol mal assuré,
On le vit de son but s'approcher par degré.

Les Hollandais, depuis la chute du commerce de Vénise, se pourvoyaient de marchandises des Indes à Lisbonne, où elles se trouvaient abondamment. Mais la couronne de Portugal ayant été jointe en 1580 à celle de Castille, les persécutions qu'on leur fit ensuite dans les états de la domination de Philippe II, furent cause qu'ils entreprirent d'aller chercher eux-mêmes dans les Indes les marchandises qu'ils étaient accoutumés de tirer des Portugais. Les difficultés inséparables de cette

grande entreprise les arrêtèrent long-temps. Ils ne connaissaient en aucune manière la navigation de ces mers si vastes qu'il fallait traverser. Ils n'avaient pas une plus grande connaissance des langues, du génie et du commerce des Indiens; mais rien ne les embarrassait tant que le grand nombre de vaisseaux que les Portugais avaient sur toute la route de ces mers, et dont ils ne croyaient pas qu'il fût possible d'éviter la rencontre. Pour trancher cette difficulté, ils tentèrent en 1595 de s'ouvrir par le nord un passage aux Indes, en gagnant le détroit de la Nouvelle-Zemble, sous la conduite du brave Hemskerk. Mais des obstacles insurmontables, les montagnes de glaces, le froid excessif, l'attaque de troupes d'ours blancs etc., les obligèrent d'abandonner ce dessein. Enfin ils se résolurent de tenir la même route que les Portugais. Quelques marchands d'Amsterdam et de Zélande des plus hardis, firent partir du Texel, dans l'année 1595, quatre vaisseaux chargés de marchandises pour le commerce des Indes-Orientales, sous la conduite de Corneille Houtman, qui avait fait plusieurs voyages avec les Portugais. Trois de ces navires revinrent en Hollande en 1597, après beaucoup de traverses. Cette première navigation fit espérer un succès plus heureux dans la suite. Il se forma plusieurs compagnies pour faire le commerce des Indes. (*Trés. hist. et pol. du comm. holl.*)

(40) Ces riches galions, étonnés d'être à nous.

Il paraît par les registres de la compagnie des Indes-Occidentales que, depuis l'an 1623, jusqu'en 1636, elle avait enlevé à ses ennemis 545 vaisseaux, qu'on estimait 60 millions. L'amiral Hein avait pris, auprès de La Havane, la flotte du Pérou, où il se trouva pour sept millions d'argent, sans compter les marchandises. L'amiral l'Hermite ruina, dans le port de Lima, une flotte de trente navires de guerre. L'amiral Heemskerk avait détruit une autre flotte de vingt et un navires dans le détroit de Gibraltar, dès l'an 1607, et l'amiral Mantelief avait en partie détruit la flotte des Indes dès l'an 1605.

(41) Il peut souffrir un joug qu'il porte avec aisance.

Louis Gomez de Sylva, l'un des principaux ministres de Philippe II, lui représenta que « c'était avec raison que Charles V disait d'eux (des Flamands) qu'il n'y avait pas de peuples qui eussent plus d'aversion pour la servitude, et qui la souffrissent plutôt, quand on les traite



doucement » c'est comme s'il eut dit qu'ils sont les meilleurs sujets du monde et les plus mauvais esclaves. (Neny, *Mém. Hist.*)

(42) Des rivages unis par des ponts merveilleux.

Entr'autres le fameux pont fait au siége d'Anvers, sur l'Escaut, l'an 1585. Il avait 2400 pieds de long. Grotius avoue qu'on le croyait impossible : *Natura obstare operi creditur* dit-il. (*Ann. de Reb. Belg.*) Il fut inventé et dressé par George Rinaldi, architecte du prince de Parme. Il était couronné de deux Forts. Le milieu était occupé par 32 vaisseaux.

(43) Vulcain caché sous l'onde et la changeant en feux.

Mines sur l'eau, établies dans des bateaux nommés *machines infernales,* dirigés contre le pont construit sur l'Escaut par Alexandre Farnèse. L'auteur de la *machine infernale* qui le fit sauter, était Frédéric Jambelli, Mantouan, l'un des plus habiles ingénieurs, et des plus savans destructeurs des hommes que son siècle ait produits. Il avait été envoyé à Anvers par la Reine Élisabeth.

Ufano, dans son *Traité de l'artillerie,* assure, comme témoin oculaire, que l'introduction des feux d'artifices employés de diverses manières pour incendier les villes, date de la guerre des Pays-Bas sous Philippe II. Il comprend dans ces inventions les flèches enflammées, lancées au siége d'Ostende sur les bâteaux, les boulets rouges, les grenades, les mines dites *machines infernales*, les pots à feu, les bombes, les pétards.

(44) Mars, au sein des débris, des mourans, des batailles.

Siége de Leyde, d'Alcmaer, de Tergoes, Berg-op-Zoom, de Middelbourg, de Bommel, d'Ostende, qui ne fut pris qu'au bout de trois ans. « Ce dernier siége, si célèbre, avait été pendant cet espace, dit l'auteur de l'*Hist. générale des Prov.-Un.,* l'école et la lice de la noblesse, et le spectacle de tous les curieux de l'univers. »

(45) Cybèle, abandonnant ses plaines à Thétis.

Strada rapporte que la digue de l'Escaut ayant été percée par ceux d'Anvers, au-dessus de la ville et au-dessous près de Lillo, par l'armée navale des confédérés, les campagnes parurent aussitôt inondées comme par un grand fleuve. Cent cinquante vaisseaux s'avancèrent dans cette nouvelle mer pour attaquer la digue de Cowenstein.

Inondations des campagnes des environs de Leyde par la rupture des digues de la Meuse et de l'Yssel, qui opéra la délivrance de cette ville après cinq mois de siége. On ne saurait dire combien il parut, sur cet Océan nouveau, de vaisseaux sortis de tous les ports et de toutes les îles voisines. Selon le rapport de Strada, cette armée n'était pas moindre que de 150 vaisseaux. (*L.* 8.)

Autre inondation au siége de Grave.

(46) Des digues, des remparts du fond des flots sortis.

Digue formée au siége d'Ostende, nommée la *Digue de Buquoi.* Digue ou estacade formée par Mondragon au siége de Ziriczée.

Ces digues et celle d'Alexandre Farnèse servirent de modèle à celle dont le cardinal de Richelieu ferma, quelques années après, le port de La Rochelle. Une autre digue fameuse avait été celle que le César Chlore fit devant Boulogne, l'Arsenal de Carausius, pour empêcher la flotte de cet Empereur romain, né Belge, de secourir la ville. Cette digue résista pendant le siége aux tempêtes et aux plus violentes marées.

(Mirabeau, *Lettres.*)

(47) Une nouvelle Tyr devant un Alexandre.

« Il y eut beaucoup de gens, dit Strada, qui se remettant en mémoire le pont qui fut fait au siége de Tyr, et la ruine du même pont par un brûlot des ennemis, comparèrent Alexandre de Parme à celui de Macédoine. » (*L.* 16.)

(48) Un Achille, en nos camps terminant ses destins.

Le prince Dom Juan d'Autriche n'avait pas encore 30 ans, lorsqu'il mourut au camp de Bouge, d'une mort qu'on ne crut pas naturelle. On peut ajouter à ces trois traits de ressemblance avec Achille, ses succès prématurés, son ardeur pour la gloire, son grand courage qui n'a jamais été ébranlé par le nombre des ennemis.

On lisait autrefois son épitaphe sur le maître-autel de la cathédrale de Namur, où elle fut gravée par ordre d'Alexandre Farnèse, son neveu. Nous avons dit qu'on montre encore au village de Bouge, près de Namur, la chambre où il mourut.

(49) Un autre Arminius, soutenu des Germains,

Guillaume de Nassau, prince d'Orange, soutenu par les princes et les protestans allemands. Voyez Tacite sur Arminius.

(*Ann. L.* 1 *et* 2.)

(50) Neptune confondu de voir que sans navire
Le Belge, tout armé, traverse son empire,

Passage à gué des Espagnols dans l'Océan pour aller faire lever le siége de Tergoes. La traversée fut d'environ trois lieues, sous la conduite du brave colonel Mondragon. Le conseil en fut donné par un capitaine belge, nommé Plumart, lequel entra le premier dans la mer.

Passage à gué des Espagnols en Zélande, dirigés en 1575 par le général Vitelli, secondé de Sanchez d'Avila et de Gabriël Peralta. La traversée était de plus de deux lieues de mer. Le vice-amiral de Glimes y avait été tué sur son bord l'année précédente, en voulant secourir Middelbourg.

(51) La jeunesse, aux combats bravant les vétérans,

Les étudians de Leyde et autres jeunes gens des villes assiégées.

(52) Camille, Jeanne d'Arc parmi nos combattans.

« Les femmes de Harlem, dit Strada, disputaient avec les hommes d'assiduité au travail pour la défense de la ville. Elles étaient animées par Kenau Simons Hasselaar (qu'il nomme Kennava) femme d'un courage mâle. Sous la conduite de cette héroïne, elles faisaient le devoir de soldats. Elles paraissaient parmi eux dans les sorties qu'on faisait sur les Espagnols, formant une compagnie de trois cents guerrières armées de lances et d'épées. » « Les femmes de Maestricht, dit-il ailleurs, se signalèrent dans la défense de cette place. On en forma trois compagnies, dont une partie fut occupée aux contremines, et les autres firent le service de la garnison, armées comme elles, et payant de leur personne sur le rempart comme le plus brave soldat. » (*L.* 12.)

« La princesse d'Epinoi, de la maison de Lalain, dit Bentivoglio, (parlant du siége de Tournai) s'acquittait avec une activité incroyable des fonctions du gouverneur le plus vigilant. Au plus fort de la mêlée, elle se distinguait par une bravoure prodigieuse. Courant au-devant du danger, elle criait à ses soldats : c'est moi, c'est la femme de votre gouverneur, qui marche à votre tête et sait braver la mort pour le ser vice de la patrie. Suivez mon exemple. Je quitterai plutôt la vie que la brêche. L'héroïne, ajoute-t-il, n'évacua la ville qu'elle avait défendue, qu'aux acclamations redoublées de l'armée du Roi, et en quelque sorte avec l'appareil d'un triomphe. » (*L. XII.*)

« La femme de Mondragon, gouverneur du château de Gand, qui s'y trouva lorsque les troupes des états l'attaquèrent, se défendit aussi avec un courage héroïque, et remplaça son mari avec une distinction fort au-dessus de son sexe. » (*Id. L. IX.*)

« Au siége de Leyde, dit-il encore, les femmes travaillaient comme les hommes, jour et nuit. » (*L. VIII.*)

(53) Des messagers ailés, correspondans fidèles
Demandant des secours, transportant des nouvelles.

Au siége de Leyde, les Hollandais employèrent des pigeons pour porter leurs messages. Les magistrats de Leyde voulant, en quelque sorte,

les immortaliser, les firent sécher, lorsqu'ils furent morts, et les placèrent dans l'hôtel-de-ville, les ailes étendues.

Au siége de Harlem, le prince d'Orange anima durant les trois derniers mois, par le moyen de ces messagers aériens, les habitans de cette ville à se défendre. De Thou rapporte que ce fut un pigeon qui instruisit les assiégés de la défaite du secours du 10 juillet, trois jours avant la reddition de Harlem.

L'emploi des pigeons à cette destination eut lieu déjà au siége de Jérusalem par Godefroi de Bouillon, et à celui de Ptolemaïde par les Français et les Vénitiens.

La même chose fut pratiquée au siége de Modène défendue par Decimus Brutus.

C'est un usage établi dans le Levant, qui remonte aux siècles les plus reculés, d'élever les pigeons pour porter les lettres qu'on leur attache au cou, aux pieds, et sous les ailes. On assure que le consul d'Alexandrette, dès qu'il arrive un vaisseau, en donne avis par un pigeon à celui d'Alep. On connait la charmante ode d'Anacréon à la colombe qui portait ses lettres, et qui lui en rapportait la réponse.

(Rosset, *Note sur le poème de l'Agric.*)

Au siége de Steenwyck on imagina un autre moyen de correspondance. Ce fut pour donner et recevoir des nouvelles, de faire percer des balles de plomb, où d'un côté on plaçait un billet, de l'autre une matière combustible, dont la fumée avertissait du lieu où la balle était tombée.

(54) Par l'Ibère invoqués, les Faunes, les Sylvains
Transformant en vaisseaux leurs forêts de sapins.

Philippe II, irrité de ce qu'Élisabeth, Reine d'Angleterre, n'avait cessé de fomenter les troubles et de donner du secours aux confédérés belges, forma le projet d'une invasion en Angleterre, et fit préparer à cet effet une flotte nommé *l'invincible*. Elle consistait en 150 gros vaisseaux, sur lesquels on comptait 2650 pièces de canon, 8000 matelots, 20,000 soldats, et toute la fleur de la noblesse espagnole. Cette flotte sortit de Lisbonne le 27 mai 1588. Lorsqu'elle eut doublé le cap

de Finisterre, une affreuse tempête la maltraita, et l'obligea de relacher dans différens ports. La flotte anglaise, trop faible pour une action générale, attaqua par escarmouches, et eut toujours l'avantage. La tempête seconda encore les efforts des Anglais. Douze vaisseaux jetés sur les rivages britanniques, tombèrent au pouvoir des ennemis, 50 périrent sur les côtes de France et d'Écosse. Tel fut le sort de *l'invincible.* Cette entreprise coûta à l'Espagne 40 millions de ducats, 20,000 hommes et 100 vaisseaux. La conservation du reste de la flotte fut due à Michel *Jacobs* ou *Jacobsen*, d'une noble famille flamande, selon mademoiselle Kéralio.

Les Hollandais, de leur côté, avaient armé 90 frégates légères et 30 vaisseaux de ligne, pour garder leurs côtes et bloquer Dunkerque et Nieuport.

Ils détachèrent l'amiral Louck avec 25 vaisseaux pour aller se réunir à l'escadre anglaise. Peu après Justin de Nassau, amiral de Zélande, leur amena un renfort de 35 bâtimens.

C'est alors que, pour seconder les opérations de la flotte espagnole, Alexandre Farnèse fit construire le canal d'Ypres, dans le dessein de conduire par là ses bâtimens de transport, depuis Gand et Anvers, jusqu'à Bruges, et d'y attendre l'arrivée du duc de Medina Sidonia pour aller le joindre avec ses propres troupes.

Cette chute de la marine espagnole fit passer le sceptre de la mer aux mains des Hollandais.

(55) Brabançon, souviens-toi que ton duc Venceslas
Deux fois abandonné par le Dieu des combats.

Les villes du Brabant donnèrent à leur duc Venceslas, fils de Jean de Luxembourg, dit l'Aveugle, une somme de 300,000 livres sterl. après qu'il eut perdu la bataille de Baswiller. Cette somme est énorme pour un temps où l'or et l'argent étaient si rares.

Elle fut payée jusqu'à la valeur numéraire de neuf cent mille moutons d'or de Vilvorde qui doivent, observe Ghesquière, être évalués à plus de trois millions, neuf cent vingt-six mille florins, argent courant de Brabant. (*Mém. Monét.*)

Dix-huit ans auparavant, pendant la guerre de Flandre, les Brabançons avaient fait don au même duc de 450,000 écus d'or.



(56) Charles va visiter le tombeau d'un pêcheur.

Charles V, l'an 1556, se rendit à Biervliet avec la Reine de Hongrie sa sœur, à dessein d'honorer par leur présence le tombeau de Guillaume Beukels, mort en 1397, et devenu célèbre pour avoir trouvé la manière de saler et d'encaquer les harengs, vers l'an 1416.

Cette invention si simple est devenue comme la base du commerce des Hollandais.

Il est peu de découvertes qui aient produit tant de richesses, et fait tant de bien à l'humanité.

Recours à la note plus étendue, à la fin du Chant VI.

(57) Albert, disciple auguste, écoute un professeur.

Les archiducs Albert et Isabelle, se trouvant à Louvain en 1599, ne dédaignèrent point d'assister aux leçons publiques de Juste Lipse, qui ne s'attendait pas d'avoir de tels auditeurs. Le traité de Sénèque *sur la clémence* était ouvert devant lui. Il adressa un beau discours sur cette matière à ces Souverains. Ce discours a été conservé : il est bien adapté à ses illustres auditeurs, instructif, et dans un style qui n'est pas sans agrément.

Albert et Isabelle assistèrent en même temps à un exercice de théologie que soutenait Pierre Richardot, moine de St. Vaast, puis abbé d'Epternach, lequel était fils du célèbre président Richardot qu'Albert envoya comme ambassadeur à Vervins pour traiter de la paix entre Henri IV et Philippe II.

Voici deux anecdotes qui prouvent le cas que ces vertueux archiducs faisaient des savans : Isabelle dit à Juste Lipse qui la félicitait sur son arrivée : « J'ai sans doute une grande obligation à mon père de m'avoir pourvue du gouvernement de la Belgique, mais j'estime pour principal bonheur, d'y trouver un homme de votre mérite. »

Elle dit à Pierre Tolet, son envoyé à Rome, lequel lui confiait le

désir qu'avait le Pape d'attirer Lipse en Italie. « La Belgique tire son lustre de la présence de cet homme comme un anneau d'or de la pierre précieuse qui y est enchassée. »

Albert érigea en baronie la terre de Busbec en faveur d'Auger Ghislain de Busbec son gouverneur, homme attaché aux sains principes autant qu'érudit. Il donna l'évêché de Trieste en Istrie à Nicolas Coret, l'un de ses précepteurs. On peut assurer que si pendant le règne de ces princes l'Ode sur la *bataille de Waterloo* eut célébré l'événement décisif qui eut raffermi leur trône, et si le poème de la *Gloire Belgique* eut fait connaître le mérite de la nation qu'ils gouvernaient, non-seulement aux Belges, mais à l'Europe, ces grands zélateurs des bons principes, ces sages rémunérateurs des services nationaux, n'eussent point laissé leur auteur sans une récompense éclatante.

(58) Enrichi des trésors que produit la toison,
Philippe veut créer un ordre de ce nom.

« Philippe-le-Bon, dit Schaw, donna le nom de *Toison-d'Or* à l'ordre qu'il institua en l'honneur d'une manufacture qui enrichissait les pays qu'il gouvernait. »

On trouve dans le Dict. de Trévoux qu'il fut institué en mémoire d'un grand gain que ce duc fit sur les laines.

Ces deux motifs n'inspirèrent point Philippe. Celui qui le détermina est indiqué dans une note qui concerne ce duc, Chant III.

(59) Rubens, chargé d'honneurs, dans les cours négocie.

Rubens a montré qu'il y a des génies qui ne sont jamais déplacés : il fut un excellent négociateur. L'infante Isabelle l'envoya en cette qualité en Espagne, près du Roi Philippe IV. Le Roi frappé de son mérite, le fit chevalier et secrétaire de son conseil privé. Le Roi d'Angleterre, où il passa avec les commissions du Roi catholique, tira en plein parlement l'épée qu'il avait à son côté, pour la donner à Rubens. Ce grand homme, retourné en Espagne, fut honoré de la clef d'or, nommé gentilhomme de la chambre du Roi, et secrétaire du conseil d'état aux Pays-Bas.



(60) Van Swieten est dans Vienne illustré par Marie.

Gérard Van Swieten, élève de Boerhave, né à Leyde en 1700, fut appelé à Vienne en 1745, par Marie-Thérèse. Cette princesse le nomma son premier médecin, son bibliothécaire, commandeur de l'ordre royal de St. Étienne, et directeur des facultés de médecine des pays héréditaires ; elle lui accorda ensuite le titre de baron.

Il mourut à Schœnbrun, l'an 1772. L'Impératrice lui rendit plusieurs visites pendant sa maladie. Elle fit transporter le corps aux Augustins de Vienne, en une chapelle où reposent les restes de plusieurs grands hommes. Elle assista avec la famille impériale, à ses obsèques, et ordonna qu'il lui fût érigé un mausolée. On y voit le buste du baron en marbre de Carrare, ayant à sa droite le Génie de la médecine, à sa gauche, celui de la botanique, tous deux du même marbre. L'inscription latine porte que c'est Marie-Thérèse qui le fit élever.

(61) Essayons maintenant d'esquisser le système
Du politique corps de la Belgique même.

L'Anglais Shaw dit : « La principale cause de l'ancienne opulence et de la présente prospérité des Pays-Bas gît dans les priviléges et la liberté dont ils jouissent depuis plusieurs siècles. Les provinces autrichiennes méritent une attention particulière pour avoir conservé une constitution libre, non-seulement dans le temps que chacune de ces provinces était gouvernée par son propre Souverain, mais encore dans les derniers temps où elles étaient devenues l'héritage de Monarques puissans qui gouvernaient arbitrairement les autres parties de leurs vastes états. Elles ont gardé leur mutuelle indépendance, leurs lois, leurs constitutions particulières, et ne reconnaissent leurs princes par d'autre titre que par celui qui lui est propre en chaque état : duc de Brabant, comte de Flandre, de Hainaut, de Namur, seigneur de Malines ; car selon Grotius le *summum imperium*, ou le pouvoir souverain réside *penès cujusque nationis primores*, ou dans les états respectifs.

Le corps des états fait une partie essentielle de la constitution et forme le grand support de la liberté. Il est composé de trois ordres, le clergé, la noblesse, et le tiers-état.

Le peuple ne peut être chargé d'impôts sans le consentement des états des provinces.

Chacun doit être jugé par son juge compétent.

Personne ne peut être évoqué en justice hors du pays.

Dans toutes les provinces le Souverain reçoit lors de son inauguration le serment des peuples représentés par les états, et leur en prête un de son côté par lequel il leur promet en général qu'il les gouvernera comme bon et léal seigneur, et qu'il conservera leurs priviléges, coutumes et usages.

« La grande charte des libertés du Brabant uni au Limbourg, est nommée la *Joyeuse Entrée*, parce que le Souverain en prenant les rênes du gouvernement, fait serment de gouverner conformément à cette charte sur laquelle sont fondés le bonheur et la sûreté de ses sujets. C'est une espèce de traité entre le prince et le peuple. Les droits et les priviléges réservés au peuple sont exprimés dans beaucoup d'articles. On y voit les conditions auxquelles le peuple consent à obéir, et le Souverain à régner. Cet acte est terminé par une clause bien remarquable qui porte que si le Souverain enfreint un seul des articles de la Joyeuse Entrée, ses sujets ne devront lui rendre aucun service, et ses droits demeureront suspendus, jusqu'à ce que le prince ait fait une réparation en bonne et due forme. »

« Il est bien singulier, observe Shaw, que cette *Joyeuse Entrée*, chef-d'œuvre de sagesse, soit inconnue dans presque toute l'Europe, et que les nations les plus voisines des Pays-Bas ne la connaissent que depuis cette année 1787 » (époque des innovations de Joseph II).

C'est avec un pouvoir aussi borné que gouvernèrent les anciens ducs de Brabant et de Bourgogne, et l'autorité des princes de la Maison d'Autriche de la branche d'Espagne et de celle d'Allemagne eut les mêmes bornes. Les Pays-Bas autrichiens recueillent les fruits d'une constitution aussi sage qu'ils ont établie et maintenue. Gouvernés selon leurs propres lois, assurés de leur propriété et de leur liberté personnelle, ne payant que des taxes modérées qu'ils imposent eux-mêmes, les Belges jouissent des plus beaux dons d'une constitution libre. »

(*L'Anglais Shaw*, *d'accord avec le président Neny*.)

Le pouvoir suprême était dans le pays de Liége, comme en Angleterre, divisé en deux branches, l'une législative, savoir l'assemblée des



états, composée du prince, des membres du chapitre cathédral; de la noblesse, et des bourgmestres des villes; l'autre, exécutrice qui appartenait exclusivement au prince. Celui-ci avait encore une autre part dans le pouvoir suprême : c'était lui seul qui avait le droit de convoquer les états, et de leur proposer les sujets à discuter.

La véritable excellence du gouvernement liégeois était, ainsi qu'en Angleterre, en ce que les parties qui le composaient, se tenaient mutuellement en échec dans la législation. Les représentans des villes étaient un frein pour le chapitre cathédral ou pour la noblesse, et le chapitre cathédral, ou la noblesse, pour ceux-ci, par le privilége mutuel que chaque ordre de l'état avait de rejeter ce que les deux autres voulaient : tandis que le prince, tenant aussi de son côté les uns et les autres en échec, défendait sa puissance exécutrice contre toute espèce d'usurpation.

Cette puissance exécutrice était réprimée ou contenue dans ses limites, par la prérogative dont jouissaient les Liégeois d'invoquer, quand ils étaient foulés, le secours du fameux tribunal des XXII, non contre le prince, ce qui eut anéanti sa juste indépendance, mais contre ses ministres pervers ou ignorans. Ce tribunal qui mettait le pauvre à l'abri des entreprises des riches, et garantissait les uns et les autres de l'arbitraire des ministres de la suprême puissance, était inconnu aux autres nations, et les Anglais eux-mêmes nous en ont envié l'établissement qui était un objet de l'admiration de l'Europe à cause de la douceur de son gouvernement.

Cette représentation nationale datait à Liége de l'épiscopat de Notger, vers la fin du 10me siècle. L'arrangement de l'an 1071, entre la comtesse Richilde de Hainaut, et l'évêque Théoduin en est la preuve. *De Villenfagne* (*Recherches*) *d'accord avec Blackstone*. (*Comm. sur les lois Angl.*) Ce n'est donc pas sans raison qu'en débutant nous avons dit que notre Belgique était le *pays à qui l'Anglais doit le plan de ses lois*.

(62) Le peuple, protégé par cet abri sacré,
Croyant revoir encor sous son joug modéré.

La grande considération que s'étaient acquise les états des provinces, donnait à leurs résolutions un poids important en matière des plus hauts intérêts.

En 1430, Philippe de Bourgogne, duc de Brabant, étant mort sans enfans, Philippe-le-Bon se mit en possession de sa succession. Elle lui fut disputée par Marguerite de Bourgogne. Les prétendans prirent les états de Brabant pour juges : ceux-ci prononcèrent en faveur de Philippe.

A la paix d'Arras, en 1482, entre l'archiduc Maximilien, Souverain des Pays-Bas, et la France, les états des principales provinces belgiques intervinrent comme parties contractantes. Les pleins pouvoirs de leurs députés furent requis et lus dans l'assemblée, de même que ceux de l'Empereur Maximilien et du Roi Louis XI.

La même intervention eut lieu dans les traités les plus importans, tels que celui de Westphalie.

(Voir la *Notion de l'anc. const. des pr. belg.* par Ghesquière, 1790, et le *Mém. de M. Ernst* couronné par l'acad. de Brux. en 1783.)

Dans l'ancienne Germanie (notre berceau) le peuple était convoqué quelquefois, même dans les occasions particulières. Tacite nous apprend que lorsque Civilis déclara la guerre aux Romains; *convocavit primores gentis et promptissimos vulgi*. Il intervenait toujours dans les affaires majeures : *de minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes*. Le prologue des lois des Francs contient ce passage : *hoc decretum est apud regem et principes ejus, et apud cunctum populum christianum, qui infra regnum Merwungorum consistunt*. La loi des Allemands commence ainsi : *Incipit lex Alamannorum quæ temporibus Chlotarii regis unà cum principibus suis, episcopis, ducibus, comitibus, vel cætero populo constituta est*. (*Ap. Lindenb.*)

Originairement dans tous les états de l'Europe, ainsi que dans la Germanie, toute personne portant une épée, avait droit d'aller à l'assemblée nationale. Après l'érection des royaumes de l'Europe, les inconvéniens qui résultaient d'une grande multitude d'hommes armés

dans les conseils, firent sentir les avantages de la représentation. Il y parut donc des députés pour peser et défendre les droits du peuple. L'époque exacte de cet établissement n'est connue dans aucun pays.

Cependant son antiquité est incontestable. Les communes figurent dans les assemblées de France, appelées les Champs-de-Mars, les Champs-de-Mai, dans les *Cortès* d'Espagne, dans les *Wittenagemots* d'Angleterre.

Il est vraisemblable que le peuple fut représenté en France avant Charlemagne. L'ouvrage de l'archevêque Hincmar *de Ordine Palatii* met cette matière dans un grand jour. *Lex consensu populi fit et constitutione Regis.* (*Cap. Kar. Calv. ap. Baluz.*) On ne pouvait rien faire d'important soit en paix, soit en guerre, sans l'approbation de la nation.

(Stuart, *Tabl. des prog. de la soc.*)

(63) L'indispensable impôt, sagement reparti,
Fixé par ces tuteurs, et par eux consenti.

« Le plus grand privilége des états est qu'aucune taxe ne peut être imposée, aucun subside ne peut être accordé sans leur consentement et leur permission. Quand le Souverain demande un subside, sa requête est présentée aux états dans la respectueuse forme d'une pétition. Les états délibèrent, et le consentement du clergé et de la noblesse, quand ils le donnent, est toujours accompagné de ces mots : *pourvu que le tiers-état y consente aussi.* Mais les députés des villes ne peuvent pas donner leur consentement jusqu'à ce qu'ils aient demandé et reçu l'avis des villes qu'ils représentent. Elles délibèrent sur la proposition, et la pluralité des voix décide.

» Quand le subside est accordé, il appartient aux états seuls d'imposer et de percevoir les taxes qui doivent le payer. Ces taxes ne sont point imposées inégalement et arbitrairement. Mais réparties dans une juste proportion sur toute la province. » (Shaw, *Essai.*)

Observons que pendant le premier régime de l'association féodale les habitans des cités qui se trouvaient dans le domaine des Souverains et de la noblesse avaient coutume d'exprimer par des présens leur soumission et leur reconnaissance. L'origine de cet usage se peut reconnaître dans ce passage de Tacite : *Mos est civitatibus ultrà et viritim conferre principibus vel armentorum vel frugum, quod pro honore ac-*

captum, etiam necessitatibus subvenit (De Mor. Germ. XV.) Ces présens dégénérèrent en impôts, à l'époque de l'établissement des troupes soudoyées en remplacement de la milice féodale. Les bourgeois de St. Omer payèrent à St. Louis la somme de 1500 livres. Ce paiement fut appelé *donum;* ce qui prouve qu'on ne pouvait pas l'exiger comme une chose due. De pareils présens ont été communs en France, aux Pays-Bas, en Angleterre, et y ont dégénéré en taxes : (*Brunel, Us. gén. des fiefs.*) Lorsqu'on connut les mercénaires, ces dons cessèrent d'être libres, et furent appelés *tallages* ou *tailles.* (Voir Ducange, voci *Talliare.*) Le même St. Louis, cité ci-dessus, établit jusque dans les fiefs de ses vassaux, une taille générale pour les frais de la guerre d'outre-mer, ensuite du consentement des trois états. Louis XI s'en attribua l'imposition exclusive. Elle devint fixe sous le règne de Charles VII, à l'égard des roturiers. Dans les premiers temps de la monarchie, le fisc domanial consistait dans le produit du domaine des Rois, c'est-à-dire dans ce revenu que Charlemagne ou tel autre, se procurait par ses grandes cultures, comme étant le premier et le plus riche propriétaire de son royaume. (Stuart, *Prog. de la soc.*)
(*L'historiogr.* Moreau, 20me *Disc.*)

Ce *domaine-propriété,* qu'il faut distinguer du *domaine-puissance,* s'affaiblit tellement par le laps des temps, que le bon Henri IV ne put s'aider du patrimoine de sa maison pour payer ses dettes.

(64) Le prince avec le peuple obéissant aux lois,
Habitant du pays, y résidant par choix.

On sait que Marguerite, veuve de Philippe-le-Hardi, comte de Flandre, renonçant en 1404 à la communauté des biens, mit sa ceinture, sa bourse et ses clefs sur le cercueil de son mari, dans les 24 heures après sa mort, suivant la coutume prescrite en pareil cas par les lois du pays.

Marguerite de Clèves, veuve d'Albert de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande, en fit de même, vers le même temps.

Charles V, à propos d'une légère dette, donna aussi un bel exemple de son respect pour les lois.

Philippe II espéra d'adoucir les esprits et de les porter à se réunir, en donnant à ces provinces un Souverain destiné à y résider. Et ce fut



dans cette vue qu'ayant résolu le mariage de sa fille aînée avec l'archiduc Albert, il céda à cette princesse la souveraineté des 17 provinces des Pays-Bas. L'acte de cession, daté de Madrid, le 6 mai 1598, porte : *que le Roi y a été déterminé par la considération du bien et du repos des Pays-Bas, et parce que le plus grand bonheur qu'il puisse advenir à un pays, est de se trouver régi et gouverné à la vue et par la présence de son prince et seigneur.* (Neny, *art.* 19.)

(65) Appelés aux Sénats, témoins de leur science,

Lorsqu'une place vient à vaquer, elle est à la nomination du Souverain, qui doit choisir sur trois avocats, savans dans les lois, dont le Conseil lui donne les noms. (Shaw, *sect.* 3.)

L'ancienne loi du pays porte : *ils nommeront trois personnages catholiques, vertueux et de bonnes mœurs, experts, idoines et ayant les qualités requises pour desservir ledit Etat, afin de par le prince en être choisi un.* Art. 9 du ch. I des Chartes gén. du Hainaut, art. 7, 8 et 9 de l'Institution de la cour.

On peut se figurer par les monumens qui nous restent du parlement que Charles-le-Hardi avait établi à Malines, quelle fut son attention à mettre les juges dans une position à le faire respecter, et ses sujets dans l'aisance d'obtenir promptement justice, sans craindre aucune prévention dans les juges. Ce duc assistait en personne au jugement des causes intéressantes, de crainte que le crédit ou l'intérêt n'influassent dans les arrêts. (Dom Plancher, *Hist. de Bourg.*, *T. IV.*)

L'origine du conseil souverain de Brabant remontait au Réglement qui fut fait à l'abbaye de Cortenberg, entre Bruxelles et Louvain, sous le nom de *Tabulæ Cortenbergenses*, l'an 1312. Il y avait dans cette abbaye une très-grande salle, où autrefois les ducs de Brabant et la noblesse du pays tenaient leurs assemblées.

C'était là qu'en 1267, le prince Henri, fils aîné du duc de Brabant Henri III, avait renoncé, en présence des seigneurs du pays, à la souveraineté de ce duché, en faveur de Jean, son frère cadet.

Les princes mêmes se soumettaient à cette fameuse charte de Cortenberg.

En 1315, Othon, sire de Bueren, gendre du comte de Hainaut, fut attrait à ce tribunal, pour l'invasion de la ville de Thielt, et y perdit sa cause. L'an 1325, Jean de Luxembourg, Roi d'Hongrie, prétendant une part au Brabant, s'adressa au même conseil. (*Sander. et Div.*)

(66) Tous, portant dans leur sein la bonté paternelle,
Recueillaient-ils des cœurs l'estime universelle.

« Les magistrats des villes, distingués par leur rang et par leur fortune, élevés dans la connaissance des lois du pays, forment un tribunal respectable, dans lequel leurs concitoyens ont la plus grande confiance. (Tels ont été dans Mons les de Maleingreau, les Despiennes, les Hanot, les Debehault, les Patoul, les Malapert, les Buisseret.) Pour écarter tout soupçon, la *Joyeuse Entrée* exclut de la magistrature les personnes qui ont des emplois de confiance ou d'un certain revenu, à la nomination du prince. »

Le rédacteur du *Répertoire universel de Jurisprudence* rend bien justice à la capacité de nos juges « qui est-ce, dit-il, qui ignore que les conseils souverains de Brabant, de Malines, de Mons étaient toujours composés de jurisconsultes les plus éclairés. »

(Tels ont été dans cette dernière ville les de Boussu, les de Coullemont, les Tahon, les le Duc, les Robert, les Du Mont, les Delecourt, les Demarbaix).

N'oublions pas d'observer que la constitution belgique a eu la gloire de servir de modèle, et de base même à celle des Anglais, qui, selon Blackstone, cité plus haut, envient à nos frères les Liégeois, leur tribunal des XXII.

Il est encore infiniment glorieux pour notre ancienne constitution belgique de rappeler que l'Empereur Léopold II déclara solennellement le 2 mars 1790, *qu'il considérait notre constitution comme parfaite, et pouvant servir de modèle à celle des autres provinces de la monarchie.* L'équivalent fut déclaré le 4 avril 1794 par l'Empereur François II, son successeur. Enfin cette constitution avait assuré pendant des siècles le bonheur des Pays-Bas catholiques, elle avait excité l'admiration des peuples et des plus grands hommes d'état, elle avait mérité de servir

de base à la constitution, si vantée, de l'Angleterre, lorsque les révolutionnaires français vinrent la détruire, en l'insultant, eux qui, dans le court espace de vingt ans, parvinrent, de code en code, à leur neuvième constitution et demie.

(67) Les Grands, de leur état connaissant la grandeur,
Portaient dans les emplois la noblesse du cœur.

« La société ressemble à une famille où les aînés, beaucoup plus avancés en âge que leurs cadets, les précèdent naturellement, et leur doivent protection et secours, sans être pour cela d'une origine supérieure à eux, et sans avoir des droits plus étendus à l'héritage paternel. La considération dont jouissait la noblesse, n'était que les égards et l'estime due à de nobles fonctions. L'esprit d'honneur qui devait animer les gentilshommes n'était que le respect pour les lois, la protection de la faiblesse, le mépris de tout ce qui n'était pas juste, et qu'ils devaient repousser de toute la force de leurs âmes non moins que de celle de leurs armes. Les puînés, préparés par l'éducation, parvenus à âges d'hommes, jouissent des mêmes avantages; les aînés cependant restent parmi eux avec la considération de leur primogéniture. C'est donc à la supériorité des vertus et de l'expérience que la société confie la protection de l'égalité des droits. Cette supériorité elle la constitue, pour ainsi dire, et la perpétue avec la nature, en imposant des devoirs héréditaires, car des choix, sans cesse renouvelés entre les frères, ne feraient qu'éveiller la jalousie, seraient un appel à ces mêmes passions que l'on veut appaiser et réprimer. Voilà la raison de la noblesse héréditaire, de la considération qui s'attache à l'antiquité de la naissance. Voilà aussi la source de ses devoirs. »

(De Beauffort, *De la Civilis. au 19me siècle.*)

(68) L'Anglais sait de ses biens s'il fit un noble emploi.

Guillaume de Duvenvorde, trésorier de Guillaume III, comte de Hollande et de Hainaut, prêta à Guillaume III, Roi d'Angleterre, des sommes très-considérables.

(69) L'abri de l'indigent, l'enclos religieux

. . . .

Bénissaient ses bienfaits en ressources fertiles.

Ce même Guillaume de Duvenvorde fonda en 1331 le monastère des Chartreux près de Gertruydenberg, et dota en 1345 celui des Riches-Claires de Bruxelles, fondées par son père, hors de la porte de Halle à Bruxelles, à l'endroit où sont maintenant les sources des fontaines du Sablon.

Butkens nous apprend qu'il y eut sa sépulture relevée de terre de quatre pieds, en laquelle ses armes et celles de sa femme Hadwyde de Vianen étaient gravées, avec leur représentation relevée en bosse.

(70) Bruxellois, à son or vous devez le palais

D'où Charles de Lorraine vous versait ses bienfaits.

« Le même trésorier Duvenvorde fit bâtir près de la cour du prince, l'an 1346, un magnifique hôtel. Il y ajouta une chapelle qu'il dota pour un bénéficier. Ce même palais passa ensuite avec beaucoup d'autres biens, par alliances et par succession de la Maison de Duvenvorde en celle du prince de Nassau-Orange. Le comte Engelbert de ce nom l'avait fait augmenter en 1502. Depuis l'an 1731, après l'embrasement de la vieille cour, il a servi de demeure aux gouverneurs-généraux des Pays-Bas. Le duc Charles de Lorraine le fit rebâtir en grande partie. »

(*Idem.*)

Ce beau trait de désintéressement est rapporté dans le Recueil intitulé *Les nuits parisiennes*, sous la rubrique : *Intégrité soupçonnée*.

(71) FLAMAND, ami des arts.

Les preuves de l'amour des Flamands pour les arts sont consignées dans tout le cours de cet ouvrage. Ils en ont parcouru le cercle entier : agriculture, commerce, navigation, arts libéraux, arts mécaniques. On a pu voir qu'ils en ont communiqué beaucoup aux autres nations.

Le plus ancien monument où il est parlé de la Flandre, est la vie de St. Éloi, écrite vers l'an 678 par St. Ouen, son contemporain. Dans ce temps la Flandre n'était autre chose que la ville de Bruges avec son territoire. Plus tard, sous le règne de Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve, la Flandre était un pays, mais renfermé dans d'étroites bornes.

Au milieu du 9me siècle, elle ne s'étendait guères au-delà des territoires de Bruges, de l'Écluse, Isendyck, Ardembourg et Damme. Peu après le nom de Flandre se communiqua à tous les pays dont Charles-le-Chauve, en 863, avait cédé le gouvernement à Bauduin Ier surnommé *Bras-de-Fer*, en lui donnant sa fille Judith en mariage, c'est-à-dire, selon Vredius, à tous les pays renfermés entre l'Escaut, la Somme et l'Océan. Le comte de Flandre était le premier des trois comtes et pairs laïcs de France. Celui qui le représente porte l'épée royale au sacre des Rois. Le comté de Flandre est probablement la pairie la plus anciennement inféodée.

(72) . . . . BATAVE, amant de l'onde.

La Hollande, où Grotius disait plaisamment que les quatre élémens n'étaient qu'ébauchés, quoi qu'exposée de toutes parts aux inondations de la mer et des rivières, est devenue par l'industrie de ses habitans, le pays le plus peuplé de l'univers. Les eaux qui la menacent, et qu'elle sait réprimer, la dédommagent du côté du commerce et de la fertilité des pâturages.

Si on veut avoir une idée de l'ancien état de ce pays, on n'en peut avoir une plus juste que celle qu'en donne Claude Mamertin, dans le panégyrique qu'il prononça vers l'an 291, à la louange de Maximien Hercule. « Vos divines expéditions, dit-il à cet Empereur qu'il veut flatter, se sont étendues dans un pays si humide que ce n'est pas une terre. Elle est tellement imbibée d'eau qu'on y enfonce, et que les pieds des bêtes et des hommes laissent leur trace dans ces pays marécageux. Les endroits où le sol parait plus sec et plus ferme, tremblent et vacillent. C'est une masse qui nage et qui chancelle, parce qu'elle est suspendue. Elle est battue de la mer. Le Vahal, dont le cours fait divers replis, l'arrose, et le Rhin, faisant divorce avec lui-même, l'embrasse par divers endroits. Ainsi, César, vos armées étaient forcées d'apprendre à donner des batailles navales sur terre, et à combattre contre l'eau, aussi-bien que contre l'ennemi. » Cette description nous

apprend non-seulement que cette province était fort aquatique, dès le temps de l'Empereur Maximien, mais qu'elle était mobile et creuse. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que dans le 11me siècle on lui ait donné le nom de *Hollande*, c'est-à-dire *Terre creuse*.

Dès l'année 923, la Hollande a été gouvernée par des comtes et des seigneurs féodaux. Le premier comte fut Thierry, fils de Gerolphe, Batave d'origine.

(73) Luxembourgeois, Sylvain de nos vastes forêts.

Le Luxembourg couvert, pour un grand tiers, par les Ardennes, est la plus étendue des dix-sept provinces. Ses habitans sont Saxons d'origine. Ils se sont toujours fait rechercher dans les pays étrangers pour leur intégrité, leur candeur, leurs mœurs et leur religion. Dans les troubles des Pays-Bas, ils se sont distingués par leur attachement à l'ancien culte, et à leur gouvernement. La Maison des ducs de Luxembourg a long-temps subsisté en France. C'est une des quatre Maisons de princes étrangers qui furent élevés à la dignité de pairs de ce royaume. Ils avaient un hôtel à Paris, qui a toujours gardé le nom de Luxembourg (c'est l'hôtel, rue St. Honoré, acheté par Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, et rebâti par elle avec magnificence).

(74) Artésien, disciple et rival de Cérès.

« L'Artois est un des pays les plus fertiles des dix-sept provinces. Ses campagnes rapportent ordinairement des grains, et particulièrement du froment en telle quantité, qu'on l'appelle communément le *grenier des Pays-Bas*, et qu'elle en fournit abondamment aux provinces voisines. Ses habitans se distinguent par leur droiture, leur sincérité, leur fidélité. Ils sont laborieux, attachés à la religion catholique, et jaloux de leurs priviléges et coutumes. » (Voir la conduite au 16me siècle de l'évêque d'Arras, Matthieu Moulart, Chant III.)

(*Délic. des Pays-Bas*, *T. II.*)

Cette province fut détachée de la Belgique par Louis XIII et Louis XIV. Elle est une des meilleures de la France, au physique comme au moral. Elle a prouvé son bon esprit par son attachement à la dynastie ancienne de ses Souverains, et à la personne de son auguste comte, actuellement Roi sous le nom de Charles X.

(75) Brabançon, glorieux de posséder nos Princes.

« Le Brabant eut toujours la prééminence parmi les provinces belgiques. Il paraît que les ducs de Brabant sous les successeurs de Charlemagne, exerçaient une sorte d'autorité sur les princes de plusieurs autres provinces. Lorsque les Pays-Bas furent réunis sous une même domination, le Brabant devint le siége du gouvernement, et la résidence des Souverains.

» A l'assemblée générale des états des provinces, la première place et le droit d'opiner le premier, appartenaient aux députés de Brabant. »

(*Shaw*, *sect.* 3.)

Dans le temps que les dix-sept provinces appartenaient à l'Espagne, le Roi y nommait un gouverneur-général, faisant sa résidence à Bruxelles. La même résidence y eut lieu pour le gouverneur-général nommé par la Maison d'Autriche allemande, ou la Maison de Lorraine-Autriche. Le dernier gouverneur-général de cette dernière Maison fut l'archiduc Charles, frère de l'Empereur François II, qui gouverna jusqu'en 1794. La constitution du nouveau royaume des Pays-Bas donne la capitale du Brabant pour la résidence royale, par alternative annuelle avec La Haye.

(76) Zélandais, alcyon des mers de nos provinces.

« Les Zélandais sont grands marins. Ils se sont distingués durant les guerres passées, nommément contre les Espagnols dans plusieurs batailles navales, et ils se distinguent encore aujourd'hui par leur commerce sur mer. Ils ont chez eux, comme en Hollande, deux compagnies célèbres, l'une pour les Indes-Orientales, l'autre pour les Indes-Occidentales. Les fameux amiraux Éwout Worst, Maria Hollart, Corneille et Jean Evertzen, Michel Ruyter, Louis de Boisot, Guillaume Hautain, Joseph et Adrien Baukert étaient Zélandais. »

(*Délic. des Pays-Bas*, *T. V.*)

« Au commencement du 13me siècle, Ziriczée en Zélande fut la première de nos villes où l'on fit bâtir de gros vaisseaux propres au commerce. Elle est aussi la première qui a donné occasion aux expéditions

maritimes, sous Jean comte de Hollande et de Hainaut, qui, aidé des navires de Philippe-le-Bel et des Génois, en fit lever le siége à Guy de Flandre qui l'attaquait avec sa flotte.

(*Hist. gén. de la Marine.*)

(77) Hennuyer, fils de Mars.

« Il semble, dit le chevalier Temple, que ce soit un paradoxe d'écrire que, comme dans un pays on voit çà et là des veines de bonne terre, ainsi voit-on çà et là des veines de courage; et néanmoins non-seulement ceux de Hainaut et ceux de Gueldre sont estimés meilleurs soldats que ceux des autres provinces, mais aussi l'on remarque que, dans les mêmes provinces, les habitans de Valenciennes, parmi les villes de Hainaut, et ceux de Nimègue en Gueldre sont plus vaillans que ceux des autres villes. »

La révolution française a fortifié cette observation (quant à Valenciennes) par les exploits des généraux Saudeur et Despinois.

Il paraît que, dans les derniers temps, c'est la ville de Mons qui soutint plus encore cette réputation des Hennuyers, ayant produit les généraux Clerfaït, de Gages, du Chasteler, et sous des drapeaux opposés, les deux frères Louis et Vincent Duvivier, le premier, commandant actuellement la province de Hainaut, le second, la place de Mons.

Desroches est du même avis sur l'esprit martial des peuples du Hainaut. « Si des voyageurs philosophes aperçoivent, dit-il, dans la populace de Rome des restes visibles de l'arrogante fierté des maîtres du monde, et dans les habitans d'Athènes, quelques étincelles de l'esprit qui anima leurs pères, on a moins de peine encore à remarquer que les peuples du Hainaut ont conservé quelque chose des inclinations martiales qui distinguèrent les Nerviens. » (*Rech. sur l'anc. Bel. L. I.*)

Villehardouin rapporte qu'en 1203, au siége de Constantinople par les croisés, la pointe de l'attaque fut donnée à Bauduin, comte de Hainaut et de Flandre, parce que ses troupes surpassaient les autres en nombre et en valeur. Le second bataillon était encore composé d'Hennuyers et de Flamands pour la plupart, conduits par Henri, frère de Bauduin, et Matthieu de Valaincour. « En ce premier assaut, dit-il, Jacques d'Avesnes, Nicolas de Jenlain, Guillaume Delgy et Matthieu

de Valaincour, gentilshommes de Hainaut, s'emparèrent des premières tours. L'année suivante, à la deuxième prise de la ville, les deux premiers croisés qui escaladèrent la muraille furent André de Jurbise, gentilhomme du Hainaut, et un Vénitien. L'élévation du comte Bauduin de Hainaut au trône de Constantinople est d'autant plus remarquable, que les Vénitiens étaient électeurs pour la moitié, et que cet empire leur était bien plus convenable : mais, disent les historiens, la valeur et la vertu de Bauduin l'emportèrent. C'est après cette conquête que Renier de Tricht, pair de Valenciennes, fut créé duc de Philippopolis, et que Guillaume d'Aunoit autre Hennuyer, eut une terre en Romanie. »

Voir ce que nous avons rapporté de la valeur de Jean de Hainaut, sire de Beaumont, Chant VIII.

(78) . . . . Namurois, de Vulcain.

Les mines de fer dont abonde la province de Namur, y animent une quantité de forges; les verreries y sont aussi fort communes. Les mines de plomb y sont exploitées depuis le commencement du 9me siècle. Nous avons un diplôme de Louis-le-Débonnaire de l'an 816, où ce prince donne à l'église de Rheims un endroit dans le comté de Lomme, pour en tirer le plomb nécessaire à la construction de la cathédrale. Cet endroit est près de ceux d'où ce minéral se tire encore aujourd'hui. (*Ann. Benedict. T. II, in append.*)

L'an 839, les moines de St. Bertin couvrirent leur abbaye du plomb qu'ils tiraient, non de ce comté, mais de l'Angleterre, où ils en possédaient quelques mines.

Les Namurois ont aussi excellé dans l'art de fondre et battre le cuivre. Ils tiraient de Bretagne les pierres propres à couler le métal, et la calamine du pays de Limbourg. Ils fournissaient du cuivre à plusieurs provinces de France. Ils en eurent des fonderies avant le 14me siècle. On lit des octrois accordés par nos princes aux fondeurs de ce métal, dès l'an 1338. Guillaume Ier, comte de Namur, régla les droits d'extraction du plomb à Andenne et Sclaen, par un édit rapporté par Grammaye.

(79) Limbourgeois, né pasteur.

« Le duché de Limbourg est fertile en pâturages. Le grand loisir que le soin des troupeaux laisse aux habitans de cette province est employé utilement à fabriquer des étoffes de laine dont les manufactures y sont passées de la Flandre et du Brabant au 14me siècle, époque de la dispersion des fabricans de Louvain pour cause de révolte contre leur Souverain.

» Il y a dans le Limbourg une montagne qui tire son nom d'une mine de calamine qu'elle renferme. Celle que fournit cette montagne est d'une excellente qualité, et passe pour être, avec celle de Stolberg, la meilleure de l'Europe. Elle a été mise en œuvre depuis bien des siècles par les industrieux Limbourgeois. Dans le 16me siècle, les ouvriers employés à tirer le métal de la mine et à le raffiner, étaient si nombreux et si bien disciplinés, que les environs de la montagne offraient l'image d'une république régulière et bien gouvernée. » (*Shaw.*) Ces mines s'exploitent, de même que le charbon de terre, par bures, par galeries. C'est à Namur qu'on travaille la *pierre calaminaire*, à l'aide des fourneaux et des machines faites exprès, pour en extraire le zinc, et l'associer au cuivre rouge. Cette opération est difficile et curieuse.

(*Dict. d'Hist. nat.*)

Il paraît, d'après Lémery, que c'est le mont *Calmine* ou *Calamine* ci-dessus qui a donné le nom à ce genre de minéral.

(80) . . . . Gueldrois, républicain.

Les peuples de la Gueldre furent les derniers à subir le joug des Romains, et les premiers à le secouer, lorsque l'empire tomba en décadence. Cette province tient le premier rang entre les Provinces-Unies; elle se déclara la première pour la confédération. Ce fut dans l'hôtel du comte Pallant de Culembourg, qui était Gueldrois, que se tint à Bruxelles, en 1566, la première assemblée des seigneurs confédérés, qui fut l'origine de l'établissement de la république de Hollande.

Ruremonde, l'une des capitales de cette contrée, a conservé, par l'absence du luxe, la bonté, la simplicité de mœurs de nos aïeux. C'est le sentiment de plusieurs auteurs célèbres, que le grand Clovis était originaire du pays de Gueldre. Charlemagne donna de grands privilèges à Nimègue sa capitale.



(81) Frison, conservateur des mœurs de tes ancêtres.

Les Frisons sont moins amateurs du luxe que les autres habitans de nos provinces. Attachés aux mœurs de leurs pères, ils vivent à l'ancienne mode. Ils ont été, de tout temps, très-belliqueux et jaloux de leur liberté. Les Empereurs Tibère et Néron les estimaient pour les meilleurs soldats de toute l'Allemagne. Verritus et Malorige, chefs de la nation, députés à Rome, prirent séance avec les sénateurs au théâtre de Pompée. Néron leur accorda le droit de bourgeoisie. Peu après l'établissement des Francs, le pays des Frisons s'agrandit considérablement. Ils se regardaient comme indépendans des Français. Pepin d'Herstal entreprit de les soumettre. Radbode, leur chef, fut vaincu. Ce peuple fut entièrement soumis par Charles-Martel. Staveren était la capitale de leur royaume dans l'ancien temps. Les Frisons rendirent de grands services à Charlemagne, qui les exempta de la servitude. La famille des comtes d'Egmond descend de Wolbrand, duc des Frisons. Leur infanterie contribua beaucoup au gain de la bataille de Gravelines.

(82) Anversois, Argonaute, appui de tes vieux maîtres.

On a vu, au Chant V, par l'anecdote de Jean Daens, combien le commerce des Anversois, étendu sur les deux hémisphères, a été avantageux aux Souverains de la Belgique.

Les Français, ensuite de leur révolution de la fin du 18me siècle, ont rétabli la liberté de l'Escaut, creusé le bassin, construit un chantier considérable à Anvers. On continue les travaux du port et des quais sous le règne du nouveau Roi Guillaume Ier. On vient d'y jeter les fondemens d'un spacieux entrepôt général de commerce. Anvers après avoir été l'appui de ses vieux maîtres, comme nous l'avons prouvé, pourra devenir encore l'appui de ses maîtres nouveaux.

(83) Liégois industrieux, doué du double don.

On a vu la réalité des qualités que nous attribuons ici aux Liégeois, par ce que nous avons rapporté des Renkin, des Warin, des Demarteau, des Van Eyck, etc.

Il n'est point de peuple qui ait poussé aussi loin qu'eux l'invention et le perfectionnement, dans ce qui regarde les ouvrages mécaniques.

A l'exposition générale de Harlem, l'an 1825, la commission-juge a décerné la médaille d'or à M. Malherbe de Goffontaine, pour avoir fait forger la masselote et le garde-feu d'une seule pièce avec le canon du fusil, et avoir exposé de superbes lames de sabre, dites *damas*, conquête précieuse au pays.

(Recours aux *Recherches du baron de Villenfagne sur les artistes de son pays.*)

« Qu'il me serait doux, imprimait Grétry en 1789, de voir dans mon pays fleurir le commerce et les arts, autant qu'il m'en paraît susceptible par sa position et le génie de ses habitans ! » Ce que le célèbre compositeur n'a point vu, paraît aujourd'hui. L'industrie liégeoise s'anime. La France s'approvisionne dans ses fabriques d'armes. L'Amérique émancipée lui donne une activité, toujours croissante, par des commandes auxquelles Liége à peine suffit.

(84) Trajectin, dont le bras, habile en politique.

Ce fut à Utrecht, comme on l'a observé, que se fit en 1579 l'union qui fut le fondement de la république des provinces confédérées, et où elles prirent le nom de *Provinces-Unies*. Ce fut aussi dans cette ville que se tint en 1712 et 1713 le fameux congrès qui pacifia toute l'Europe, dans les dernières années de Louis-le-Grand.

FIN DES NOTES DU DIXIÈME ET DERNIER CHANT.

TABLE

DES REMARQUES HISTORIQUES.

CHANT VI.

ARTS LIBÉRAUX ET MÉCANIQUES.

CHANT VII.

SCIENCES ET LETTRES.

CHANT VIII.

ART MILITAIRE.

CHANT IX.

RELIGION.

CHANT X.

MOEURS.

FIN DE LA TABLE DES REMARQUES DU TOME SECOND.

ERRATA. — TOME Ier.

Page	*ligne*	*au lieu de*	*lisez*
12	3	*des* monumens	*de* monumens.
231	22	il *revoit*	il *rêvait.*
399	21	de *Kempe*	de *Kempé.*

ERRATA. — TOME II.

Page	*ligne*	*au lieu de*	*lisez*
36	16	*des* frères	*de* frères.
40	1	eut *crues*	eut *cru.*
220	25 et 29	*la* pendule	*le* pendule.



